REVUE AFRICAINE

VOLUME 21 ANNÉE 1877

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1877

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.



VINGT ET UNIÈME ANNÉE

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
ARNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Rue du Palais

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE
30, rue des Boulangers.

1877



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1877

MM.

Président.......... Féraud (O. ✻), Interprète principal de l'armée auprès du Gouverneur général.

1er *Vice-Président*... O. Mac Carthy (✻), Conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger.

2e *Vice-Président*... de Grammont (✻).

Secrétaire Archiviste. Machuel, Professeur d'arabe au Lycée.

Trésorier.......... Certeux, commis à la Direction générale.



NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118 et 119-120)

Le 1er mai, la colonne remontait sur sa rive droite le cours de l'ouad El-Malah, qui a pris le nom d'ouad Djelfa; elle coupait cette rivière avant d'arriver au moulin du minotier Main; elle en suivait ensuite la rive gauche jusqu'à Djelfa. Des ksour ruinés dressent çà et là, des deux côtés de la route, leur squelette grisâtre. La colonne entrait, vers une heure, dans le village de Djelfa, où la population européenne, délivrée désormais de ses craintes, l'accueillait en libératrice.

Depuis le 16 avril, la population de Djelfa passait de mauvais jours et de bien plus mauvaises nuits encore; le bruit de l'intention probable qu'avait Sid Mohammed-ben-Hamza de tenter un coup de main sur Djelfa pour entraîner le bach-agha Sid Cherif-bel-Harch (1) et les Oulad-Naïl, prenait à tout instant plus de consistance : Sid Bel-Kacem lui-même, le frère du bach-agha, le disait à qui voulait l'entendre. Aussi, chaque soir, quand sonnait la retraite, chaque famille abandonnait-elle sa maison pour aller

(1) Le bach-agha Sid Cherif-bel-Harch a été tué le 13 octobre 1864 dans un engagement avec un goum des rebelles.

s'enfermer dans le bordj, où, par parenthèse, ces pauvres colons étaient fort mal à leur aise, en raison de l'exiguïté de cet établissement et du peu de logement qu'il renferme.

Le village européen de Djelfa est déjà fort important; c'est là que se sont réfugiés quelques-uns de ces hardis aventuriers de la colonisation qui, poussés par un pouvoir irrésistible, sont toujours à l'avant-garde de ce mouvement d'expansion qui ouvre les chemins de l'inconnu.

On croyait si peu, dans notre Sahra, à la possibilité d'une insurrection, on s'y reposait si tranquillement, si *françaisement* sur la foi des traités, qu'on n'avait pas même songé à entourer le village de Djelfa d'un simple retranchement pour en défendre les approches. « Toutes ces prudentes précautions, se disait-on, sont bonnes pour les villages du Tell. » Oui; mais, un beau jour, l'insurrection a grondé dans le Sahra; les Oulad-Naïl, au milieu desquels est planté le village, sont devenus insolents et se sont donné des airs indiquant de mauvais desseins; Djelfa s'est alors aperçue qu'elle était accessible de toutes parts, et elle a pris peur. Mais l'heure de la défection des Oulad-Naïl n'était pas encore arrivée, et le marabouth Mohammed-ben-Hamza était occupé sur la route de Géryville par la colonne Martineau. L'attaque du village de Djelfa, placé sous le canon du bordj, ne présentait rien de bien tentant aux rebelles, et le marabouth savait bien que ce n'était pas là une proie à offrir à la rapacité de ses bandes.

La création du bordj de Djelfa, devenu plus tard une annexe du cercle de Lagouath, date de l'année 1852. Les fréquentes incursions du cherif d'Ouargla, Mohammed-ben-Abd-Allah, sur le territoire de nos tribus soumises avaient déterminé le général Randon, Gouverneur-général de l'Algérie, à porter nos points d'occupation bien plus en avant dans le Sud; c'est dans ces vues qu'il décida la construction d'une maison de commandement à El-Beïodh (Géryville) et à Djelfa. Cette combinaison présentait le double avantage de protéger plus efficacement, nous l'avons dit, les tribus soumises contre les tentatives du cherif, et de maintenir dans l'obéissance celles dont la fidélité aurait pu manquer de solidité. Du reste, il faut bien le reconnaître ici, ce fut le général comte Randon qui comprit le premier que l'occupation du Sahra c'est

la sécurité du Tell, et sa politique dans ces contrées fut toujours imperturbablement d'accord avec cette opinion.

La rébellion d'aujourd'hui est venue de nouveau lui donner raison, et prouver à ses contradicteurs que le Sud est encore le berceau des insurrections. Il n'y a pas de moyen terme: Voulons-nous la tranquillité et le calme dans le Tell? Ayons alors le pied sur la poitrine des Sahriens.

Le point de Djelfa fut donc choisi pour recevoir la maison de commandement du bach-agha Sid Cherif-bel-Harch, bordj qui devait servir en même temps de poste-magasin et de base d'opérations aux colonnes ayant à agir dans la région des ksour et sur les tribus de la province d'Alger. Placé sur la route de Lagouath et à trois marches de ce ksar, dominant le pays de la puissante tribu des Oulad-Naïl, le poste de Djelfa remplissait parfaitement le but que s'était proposé le Gouverneur.

Le fort de Djelfa est situé sur la rive gauche de l'ouad de ce nom; il s'élève, à l'est de la chaîne boisée de la Sen-el-Lebba (la dent de la lionne), sur un mouvement de terrain à pentes douces au-dessus du village européen et des jardins de la garnison. La couleur noire du sol indique que la partie basse de Djelfa était couverte de marais; mais cette cause d'insalubrité n'a pas tardé à disparaître par le desséchement des marécages, et les terrains autrefois envahis par les eaux ont été livrés à la culture.

Le bordj de Djelfa s'est élevé comme par enchantement: cinquante-quatre jours ont suffi à la colonne Yusuf, et sous l'active impulsion de cet officier général, pour faire surgir du sol cette construction qui, dans le principe, était tout à la fois une maison de commandement, un caravansérail et une forteresse. Une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée du bordj rappelle qu'il a été construit dans l'espace de temps que nous indiquons plus haut, dans les mois de novembre et décembre 1852, par la colonne du général Yusuf, sous le gouvernement du général Randon.

Aujourd'hui (1) le bordj est affecté au logement de la garnison et du personnel des divers services; il renferme, en outre, des magasins d'approvisionnements. L'habitation du commandant de l'annexe et son bureau arabe se trouvent en dehors du bordj.

(1) Ces notes ont été rédigées en 1864.

On remarque à 600 ou 700 mètres de l'entrée du village une vaste construction qu'habite le bach-agha des Oulad-Naïl.

La situation de Djelfa et son altitude à 1,100 mètres au-dessus du niveau de la mer l'exposent à toute la colère des vents et à l'influence des températures extrêmes : une chaleur tropicale en été, un froid sibérien en hiver. Malgré les plantations nombreuses que nous y avons faites et les soins infinis donnés à l'embellissement de ce poste qui, avant nous, n'avait pas un arbre, Djelfa n'est pas encore précisément un Éden. La pépinière y est pourtant fort belle, et c'est un vrai bonheur de retrouver là des arbres d'utilité et d'agrément qui rappellent nos vergers de France.

Le docteur Reboud a signalé quelques ruines romaines aux environs de Djelfa. Suivant le savant docteur, ces ruines présenteraient surtout cet intérêt d'indiquer d'une manière certaine le point extrême de l'occupation romaine dans ces régions. On y a aussi trouvé des tombeaux qui, par la forme, rappellent passablement les sépultures celtiques.

Divers détails d'organisation retiennent la colonne dans son camp de Djelfa du 1er au 4 mai. Les nuits y sont extrêmement froides, et, le matin, l'eau de nos bidons est recouverte d'une couche de glace ; aussi le soleil est-il parfaitement accueilli quand il se présente à l'horizon.

La colonne se remet en marche le 4 à midi, et va coucher sur l'ouad Es-Sedeur (des jujubiers sauvages). Elle repart le 5, et va faire sa grande-halte à Aïn-el-Ibel (1) (fontaine des chameaux), après avoir laissé à sa droite et à sa gauche quelques petits ksour délabrés, celui d'Amra, entre autres, délicieuse oasis reposant l'œil fatigué par les tons jaunâtres et brûlés de la plaine rocheuse qui se développe dans l'ouest.

Aïn-el-Ibel se compose aujourd'hui d'un caravansérail et d'une construction en briques rouges d'aspect monumental. Ce dernier établissement, qui avait été bâti pour y loger les Oulad-Reggad, croyons-nous, est de forme rectangulaire ; des corps de bâtiments à étage s'élèvent sur trois de ses côtés, et enferment une vaste cour plantée d'accacias dans laquelle on entre par le côté sud. Un péristyle régnant sur les trois faces et une belle

(1) *Ibel*, troupeau de cent chameaux.

fontaine placée au milieu de la cour font participer cet établissement de la maison mauresque et du cloître.

Bien qu'elle ne date que de 1856, cette construction, qui est restée inhabitée, ne sera bientôt plus qu'une ruine par suite de l'incurable *pococurantisme* des Arabes, qui ne relèvent rien, qui ne réparent rien. Déjà les volets et les portes boitent tourmentés par tous les vents ; la fontaine est tarie et les arbres meurent de soif ; dans ces longs corridors, où l'on s'entend marcher, on sent l'abandon et ses conséquences, le délabrement et la désolation.

Nous pensons que les Sahriens préféreront encore longtemps l'existence murée qu'ils trouvent dans leurs masures des ksour, à ces somptueuses et solides constructions, à ces sortes de phalanstères qui les forcent à la vie en commun, genre d'existence pour lequel ils ont toujours montré beaucoup de répugnance. C'est ce qui explique l'état d'abandon dans lequel ils laissent Aïn-el-Ibel, et leurs préférences pour la maison arabe, malgré ses incommodités et son insalubrité. L'établissement d'Aïn-el-Ibel ne pouvait guère convenir que pour un fondouk ou pour un caravansérail.

Cet édifice fut élevé sous le commandement supérieur de M. le chef d'escadrons Margueritte, aujourd'hui général (1).

Il est difficile de trouver dans le Sahra de la province d'Alger un nom plus populaire que celui de cet officier général : tous les Sahriens vous parlent de *Gr'itt* avec admiration, et déjà ses exploits cynégétiques circulent dans le désert avec le merveilleux et l'intérêt de la légende. Les Arabes vantent aussi sa justice pleine de calme et la sagesse de son commandement. Ils le louent aujourd'hui d'avoir exigé d'eux certains travaux qui leur ont amené le bien-être, et que, pourtant, ils n'exécutèrent que par la contrainte et avec répugnance. En effet, à chaque pas, dans le cercle de Laghouath, on rencontre une création et une amélioration, et quand on demande aux Arabes quel en est l'auteur, ils ne manquent pas de vous répondre : « C'est Gr'itt. »

(1) Le général Margueritte a été tué sous Sedan pendant la funeste campagne de 1870. Il était général de division.

Dans un pays où tout est à créer, il serait à désirer qu'on trouvât beaucoup de commandants supérieurs possédant au même degré que le général Margueritte son initiative intelligente, sa science du faire faire, et son influence sur les indigènes.

Aïn-el-Ibel est une belle et adondante source. Des jardins complantés d'arbres fruitiers font de ce point une riante oasis de verdure qui repose l'œil fatigué et rappelle le Tell.

Le *danoun*, espèce d'orobanche à fleurs jaunes, est très-commun dans les environs d'Aïn-el-Ibel : c'est une belle plante, à tige charnue, d'une odeur assez agréable, et que la disposition de ses fleurs fait ressembler de loin à un épis de maïs. Dans les temps de disette, les Sahriens mangent sa racine ou son pied.

La colonne va dresser ses tentes à Mokthâ-Bou-Zïan, sur la gauche de la route de Lagouath. Le 6 mai, elle quittait ce bivouac et prenait la direction de Sidi-Makhlouf. Nous sommes dans le pays de la vipère cornue (*lefâa*). A chaque instant, la présence de ce hideux céraste, dont la morsure est mortelle, est signalée sur le parcours de la colonne : engourdie par la fraîcheur de la nuit, la vipère à cornes, qui s'enroule en collier autour des touffes de halfa, se laisse facilement surprendre et sabrer.

Nous apercevons bientôt devant nous le caravansérail de Sidi-Makhlouf, flanqué sur sa gauche de la koubba du saint marabout qui lui a donné son nom ; quelques palmiers, les premiers que nous rencontrions, dressent leurs panaches en éventail au-dessus d'un amas de sable jaune qui noie leur pied. Nous doublons le caravansérail en laissant sur notre droite les remarquables plantations qu'y a faites le gardien de cet établissement, et, après avoir coupé une sorte de *daïa* marécageuse fourrée de gros buissons de *guethaf* (*atriplex halimus*), nous allons dresser nos tentes sur un plateau dont le fond, d'une dureté extrême, semble avoir été semé de scories.

Le caravansérail de Sidi-Makhlouf s'étend sur un plateau rocheux fortement raviné, envahi du côté sud par les sables que le *guebli* (vent du sud) y a apportés. Une source très-abondante sort des rochers sur lesquels s'élève le caravansérail, et ses eaux vont donner la vie aux jardins qui ont été créés au-dessous d'elle.

Une blanche koubba, plantée à l'est du caravansérail et sur le même plateau, dresse sa coupole capricieusement conique sur la dépouille mortelle du grand saint qui, de son vivant, fut Sidi Makhlouf. Quelques tombes se groupent autour de cette chapelle funéraire : ce sont celles de khoddam (serviteurs religieux) du saint qui ont voulu s'assurer sa puissante intercession auprès du Dieu unique.

L'intérieur de la koubba de Sidi Makhlouf n'est pas précisément somptueux, et l'*oukil* (1) chargé de l'entretien du saint lieu nous a paru en prendre tout-à-fait à son aise, et laisser aux pèlerins qui viennent se prosterner sur la tombe de Sidi Makhlouf le soin d'emporter dans leurs bernous la poussière que le vent souffle irrespectueusement dans la dernière demeure de l'*ouali* (2). Des tessons de poterie contiennent encore des restes de charbon sur lesquels ont été jetés les parfums que brûlent les fidèles les jours de *ziara* (pèlerinage, visite). Des loques, des fragments de bernous ou de mouchoirs de coton sont accrochés en *ex-voto* aux murs du monument : ce sont les dons de malheureux croyants qui ont eu à demander quelques faveurs au saint, ou ceux d'infortunées croyantes qui auraient désiré bien vivement voir cesser une stérilité que leurs maris leur reprochaient si fréquemment et avec tant d'amertume. Une tenture d'indienne à couleurs ternies enveloppe, avec la prétention de le décorer, le catafalque de Sidi Makhlouf. Une ombrelle fond blanc à ramages, sortant des fabriques de Saint-Flour, est arborée au sommet du dais qui marque l'endroit où se trouve la tête du saint. La présence d'une ombrelle dans le Sahra n'a rien de bien étonnant; mais comment cet appareil de la civilisation est-il arrivé à recevoir la bizarre destination d'abriter sous sa soie les restes de Sidi Makhlouf? Nous n'avons sur ce point que de vagues renseignements : une Anglaise, nous a-t-on dit, à la recherche de son mari voyageant dans le désert, aurait tenté de corrompre le saint, en lui promettant l'offrande de son ombrelle, si elle parvenait à remettre la main sur le fugitif. Ne voulant pas laisser échapper l'occasion de procurer

(1) *Oukil*, mandataire, administrateur.
(2) *Ouali*, saint, ami de Dieu.

cet ornement à sa dépouille, Sidi-Makhlouf aurait tant fait des pieds et des mains auprès du Dieu unique, que, grâce à son intercession, l'Anglaise aurait fini par retrouver son trop volage époux, lequel Anglais, ajoute-t-on, n'était autre que cet intrépide savant qui s'était fait faire une paire de houseaux en ferblanc pour se garantir contre la morsure des vipères cornues, houseaux devenus légendaires dans tout le Sud de la province d'Alger, et qu'on voyait encore, il y a quelque temps, religieusement conservés dans une des chambres du caravansérail de Sidi-Makhlouf.

Le caravansérail de Sidi-Makhlouf fut construit dans les premiers mois de 1853.

Le 7 mai, la colonne continuait sa marche sur Laghouath, où elle devait arriver le même jour. Le terrain, couvert de halfa et de buissons de jujubiers sauvages, se mouvemente sensiblement. Nous nous engageons dans une sorte de vaste impasse formée à notre droite par la chaîne bleue du Djebel-el-Azreg et le Djebel-el-Milok, devant nous et à notre gauche, par la chaîne rocheuse du Djebel-eth-Thouïla, du Kaf-Metlili, et les monts Ed-Dakhla et Ez-Zabecha.

Nous sommes bientôt à la corne est du Milok, vaste citadelle naturelle, avec ses murailles taillées à pic et crénelées comme celles d'une forteresse du moyen-âge. Là, dans son œuvre, le Créateur qui, généralement, se contente de fournir les matériaux, a presque atteint à la régularité, à la perfection de celles de sa créature, c'est-à-dire que Dieu, en bâtissant le Milok, a assez bien imité le travail de la main de l'homme. Cet immense rectangle, dont les deux grandes faces n'ont pas moins de seize kilomètres, s'ouvre par des brèches donnant accès dans l'intérieur de l'ouvrage, auquel sa surface légèrement concave a valu l'appellation de Milok (1).

Le Milok était autrefois un lieu de refuge pour les Mekhalif et leurs troupeaux quand ils étaient menacés par les tribus voisines.

Des coups de feu se font entendre au loin ; ils se rapprochent et deviennent plus précipités. Nos fantassins ouvrent les narines

(1) *Milok*, sorte de soupière en bois à bords peu élevés.

comme pour aspirer les parfums de la poudre. Les chevaux s'animent, respirent bruyamment, tendent la lèvre supérieure sous le vent en accélérant leur allure. Les cavaliers qui frappent ainsi la poudre montent évidemment des juments. « Si c'était l'ennemi ! » pensent nos ardents fantassins en caressant leurs fusils du regard. Ce n'est guère possible ; notre cavalerie est devant nous, et l'on ne prend aucune disposition de notre côté. Nous avons bientôt la clef de toute cette *tharaka* (fusillade) : c'est le goum des Arbaâ qui, sous les ordres du commandant supérieur de Laghouath, le chef de bataillon Thomassin, est venu saluer son général de division de ses salves de fête..... Déjà une déception pour notre infanterie !

A dix heures, nous arrivions à Metlili, lieu marqué depuis 1856 par une construction en briques rouges d'un assez bon effet. Cet établissement, dont la destination première était de recevoir un café, et qui aujourd'hui a pris presque l'importance d'un caravansérail, commençait la série de ces postes intermédiaires placés entre les gîtes d'étape.

Il existe à Metlili deux puits, dont l'un a acquis une sorte de célébrité par suite du déplorable accident qui, en 1856, amena la mort du capitaine Entz, des Tirailleurs algériens. Cet officier, qui, malheureusement, possédait, avec une certaine obésité, quelques connaissances dans l'art du puisatier, s'était fait descendre dans l'un de ces puits pour rechercher la cause qui en avait tari les eaux ; la corde se rompit sous le poids du capitaine, et sa chute détermina sa mort.

Le caïd de Laghouath, Chikh-Ali, l'un des fils de l'ancien khalifa Ahmed-ben-Salem, a fait dresser une vaste et merveilleuse tente de la forme dite *marquise*, sous laquelle il offre un somptueux déjeuner arabe au général et aux officiers supérieurs de la colonne.

C'est, dans cette plaine, qui s'étend entre Metlili et Djebel-el-Milok, un fourmillement bizarre et confus de gens et de bêtes : Français et Arabes, chevaux, mulets et chameaux grouillent, se croisent, se traversent dans un pêle-mêle tumultueux et discordant ; les chevaux, qui ont senti les juments, ne touchent pas à la musette d'orge qui leur pend au nez, et cherchent à se débar-

rasser de leurs entraves pour courir à ces maigres filles du désert, les chameaux, chargés de *greb* (outres) et de bagages, pénètrent ce fouillis, excités par les *ch! ch!* sifflants des sokhkhara, et finissent, en promenant leur long cou au-dessus de ces foules, par trouver leur destination, puis tous ces bruits s'apaisent, le calme se fait, et chacun se hâte de mettre à profit l'heure et demie que doit durer la grande halte.

La chaleur devient intense ; le vent du sud commence à souffler et soulève un nuage de sable qui tend sur l'azur du ciel un voile jaune-sale ; les hauteurs rocheuses qui nous enveloppent se fondent peu à peu, et leurs crêtes deviennent vaguement indécises, puis le nuage s'affaisse et rampe en tournoyant à hauteur d'homme et en nous aveuglant.

La colonne se remet en marche ; les goums des Arbaâ continuent de brûler leur poudre de bienvenue en avant du général : c'est la marque que leur esprit est encore bon et que le démon de l'insurrection ne les a pas touchés de son aile. Aussi, pense-t-on déjà à faire de ces Arbaâ une tribu-makhzen, — organisation renouvelée des Turcs, — et à leur donner le pays qu'ont abandonné les Oulad-Chaïb.

La route, après avoir tourné à gauche du Djebel-ez-Zabecha, serpente à travers une suite de mamelons rocheux saupoudrés de sable jaune ; puis le pays s'apaise, l'horizon s'élargit, et le fond de la plaine se limite et se barre par une longue ligne vert-foncé formant trait d'union entre deux mamelons ocreux, surmontés chacun d'une petite construction blanche dont on ne devine pas encore le rôle : c'est la ville de Laghouath avec sa forêt de palmiers. Nous étions bientôt dans le lit à sec de l'ouad Mzi, et nous arrivions à Ras-el-Aïoun (tête des sources), point où les eaux, après avoir disparu dans le sable à 20 kilomètres plus haut, reparaissent à ciel ouvert pour disparaître encore et définitivement entre Laghouath et Ksir-el-Haïran.

La colonne coupe l'ouad Mzi à Ras-el-Aïoun, et, longeant les jardins de la rive gauche de ce cours d'eau, dont les bords sont marqués par une luxuriante plantation de saules, elle fait son entrée dans la ville par Bab-ech-Chergui (porte de l'Est). Le canon parle, les tambours battent, les clairons sonnent, la milice et la garnison sont sous les armes et forment la haie sur le parcours de la colonne; Européens et Indigènes sont sur le seuil de leurs demeures, à leurs fenêtres et sur leurs terrasses; le drapeau de la France a été arboré au front des principales maisons; la satisfaction est sur tous les visages. Cette population, bigarrée, hybride, *babellienne*, qui vit côte à côte sans se mêler, a compris aujourd'hui que ses intérêts sont communs. Quant aux Beni-Laghouath, ils pouvaient se rappeler le drame sanglant de 1852, et ce qu'il en coûte de tendre l'oreille aux incitations des cherifs et des agitateurs.

La colonne traverse la ville et va poser son camp, en prenant l'avenue Cassaigne (1), au nord-ouest de la place, sur les bords d'une dérivation de l'ouad Mzi.

III

Celui qui, comme nous, ne serait pas entré dans Laghouath autrement que par la brèche qu'y fit, le 4 décembre 1852, le canon du général Pelissier, ne reconnaîtrait plus guère aujourd'hui ce vieux ksar que nous appelions la capitale du désert. Sous l'action intelligemment créatrice de ses deux premiers commandants supérieurs, les chefs d'escadrons Du Barail et Margueritte (aujourd'hui généraux de brigade), puissamment encouragés et soutenus par le maréchal Gouverneur-général, comte Randon, cette cité, délabrée, édentée, ébréchée, fangeuse, infecte, s'est métamorphosée en une ville franco-orientale, à laquelle l'*hybridité* de ses constructions donne un cachet tout particulier : c'est la France entée sur l'Orient. Ses fortifications, qui autrefois consistaient en deux grandes tours carrées bâties sur les points culmi-

(1) Le colonel d'État-major Cassaigne, tué sous les murs de Sébastopol, avait été longtemps attaché à la personne du général Pelissier, devenu maréchal de France, en qualité d'aide-de-camp. C'était un officier d'une rare distinction et d'un remarquable mérite.

nants de la crête, et auxquelles se rattachaient les murailles, ont été remplacées par une bonne et solide enceinte défendue à l'est et à l'ouest par le fort *Morand* et par le fort *Bouscaren*.

On a fait le jour dans la ville, et on l'a aérée en perçant de nouvelles rues ; d'autres ont été modifiées, rectifiées, alignées. Bossuée par des détritus séculaires, la ville a été nettoyée, balayée (1), nivelée, et son parcours a été rendu plus facile. Il y a bien encore quelques quartiers arabes que le balai européen a effleurés à peine, quelques fumiers légendaires dont les premières couches appartiennent aux âges préhistoriques ; mais tout cela disparaîtra, sans doute, du jour où les Sahriens seront bien pénétrés de l'efficacité des engrais ; en attendant, ces débris, ces ordures vous prennent à la gorge, et il faudrait avoir l'odorat bien perverti pour croire qu'on est là dans le quartier des marchands de parfums de l'Orient.

Une belle place rectangulaire, à laquelle on a donné le nom du maréchal Randon, est encadrée d'édifices de style mauresque d'un bon effet : l'un de ses grands côtés est formé par l'hôtel du commandant supérieur et par le cercle militaire ; celui qui lui est parallèle, par le pavillon du génie et par le bureau arabe ; sur les deux petits côtés sont établis des bazars indigènes, dont l'un, appartenant à Chikh-Ali, est surmonté d'une élégante coupole renfermant l'horloge de la ville. En fait de plantations, nous aurions voulu sur cette place autre chose que des palmiers, attendu que cette essence n'est pas précisément une rareté à Laghouath, et que les parasols de l'arbre-roi du désert, surtout quand il est isolé, ne paraissent pas avoir été spécialement créés pour donner l'ombre à l'espèce si myrmidonne des mortels.

(1) L'armée française, pareille à Hercule, est éminemment purificatrice ; non contente d'apporter la civilisation dans les plis de son drapeau aux peuples chez lesquels elle porte ses armes, elle se charge encore de nettoyer leurs capitales. C'est ainsi, pour ne parler que des travaux de nos jours, que nous avons nettoyé successivement Alger, Ancône, Rome, Civita-Vecchia, Gallipoli, Constantinople, Andrinople, Athènes, Saïgon, presque Péking, Beyrouth, Vera-Cruz, Puebla, Mejico, etc., etc. Nous craignons que notre manie de nettoyer n'enfante la spéculation chez les peuples malpropres de provoquer des *casus belli* pour nous attirer chez eux.

La ville de Laghouath aura beaucoup gagné, au point de vue de l'aspect, quand les murs de ses anciennes maisons, qui sont en briques crues, et dont la nuance lie de vin donne des nausées, auront reçu un badigeon modifiant ce fâcheux effet.

La kasba de Ben-Salem, sur laquelle flotta, le 4 décembre 1852, l'aigle du 2me de Zouaves, vaste construction connue autrefois sous le nom de *Dar es-Seffah* (maison des dalles), et dans laquelle on avait d'abord installé l'hôpital, un casernement et des magasins, a été démolie pour faire place à une mosquée monumentale construite avec le produit d'une souscription faite parmi les indigènes du cercle. Cet édifice, qui ne paraît point avoir été élevé en vue de faire oublier les architectes de la ravissante mosquée de Cordoue, nous a paru d'abord plus que suffisant pour y recevoir les serviteurs du Dieu unique; ensuite, c'est lourd, écrasant, comme atteint d'éléphantiasis, et cela jure en diable avec la svelte élégance des palmiers.

Laghouath renferme de délicieux jardins, ceux, entre autres, du commandant supérieur et du cercle militaire. On y trouve, abrités par de gigantesques dattiers, tous les arbres fruitiers et les fleurs du midi de notre France ; tous les tons du vert se mêlent, se confondent, se marient dans ces luxuriants et splendides Edens qui font rêver aux jardins de Damas si pleins de mystérieuses voluptés et si éloquemment chantés par ses poëtes. La forêt de palmiers, qui s'étend au nord et au sud sur une longueur de près de trois kilomètres, revêt de sa sombre verdure les chaînons décharnés qui essaient de soulever au-dessus des cimes leurs arêtes vives et saillantes comme le dos d'un caméléon.

Nous ne voulons pas quitter Laghouath sans dire quelques mots du passé de cette ville, qui est appelée inévitablement à jouer un rôle important dans notre Sahra.

Laghouath (1) est une ville très-ancienne ; jadis elle dépen-

(1) Laghouath, qui s'écrit *El-Ar'ouath*, viendrait, suivant quelques savants indigènes, de *r'aouth*, qui signifie *ferme, maison avec jardin*.

dait du Marok qui, vers la fin du XVIIe siècle, la céda aux Turcs. Elle fut d'abord mise à la main du bey de Tithri qui dut, à plusieurs reprises, s'y montrer en armes pour y faire respecter son autorité. Après quelques expéditions plus ou moins heureuses, ce bey renonça, en faveur de celui d'Oran, à l'administration plus nominative que réelle de cette turbulente cité ; elle releva dès-lors de l'agha des Douaïr. Après être revenue une seconde fois au bey de Tithri, elle passa définitivement à la main de l'agha des Arabes.

Il va sans dire que la redevance qu'elle payait — quand cela lui convenait — aux maîtres du Tell était insignifiante.

Laghouath fut toujours, comme les ksour du Sahra, administré par une djemaa. Cette assemblée, où les trois quartiers étaient représentés, subissait alternativement l'influence de la famille du marabouth Sidi El-Hadj-Aïça, celle des Ahlaf, ou celle des Oulad-Serghin. Le combat et l'intrigue amenèrent tour-à-tour au pouvoir les chefs de ces trois partis, qui, dans leur avidité de puissance, ne craignirent point de faire intervenir dans leurs querelles soit les tribus voisines, soit le bey d'Oran.

Les Oulad-Serghin occupaient les hauteurs où s'élevait la tour de l'ouest; les Ahlaf étaient établis à l'est. Séparés par le ruisseau de dérivation, il ne se passait pas de jour que l'une ou l'autre de ces deux fractions ne cherchât à franchir ce Rubicon. Qnant aux Oulad-El-Hadj-Aïça, qui habitaient le côté sud de la ville, c'était plutôt par les pieuses intrigues que par les armes qu'il tentaient d'établir leur domination.

En 1782, Ben-Salem, père de notre ancien khalifa et chef des Oulad-Zanoun (fraction des Ahlaf), voulant décidément triompher de son rival, et trouvant, sans doute, ses moyens insuffisants pour arriver à ce résultat, sollicita deux fois l'intervention

---

Laghouath aurait été formé qar l'agglomération successive de ces fermes, qui se seraient groupées dans l'étendue qu'occupe la ville aujourd'hui; plus tard, ces sortes de haouch auraient été renfermés dans une enceinte, et mis ainsi à l'abri des incursions des tribus voisines. C'est au célèbre marabouth Sidi El-Hadj-Aïça qu'on attribue la construction de ces murailles que notre canon éventra en 1852.

du bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir (1), qui répondit à l'appel de Ben-Salem en lui amenant des forces devant lesquelles les Oulad-Serghin ne cherchèrent même pas à lutter. En présence d'une manifestation si évidente de la volonté de Dieu, ils comprirent qu'il ne leur restait d'autre parti que celui de fuir au plus vite, remettant cependant à des jours meilleurs de nouvelles tentatives pour ressaisir un pouvoir qui ne leur avait échappé que par l'effet de l'intervention étrangère.

Avant de chasser les Oulad-Serghin, le bey Mohammed-el-Kebir avait eu le soin, pour se payer des frais de la guerre, de prélever une forte contribution sur les gens de cette fraction.

Puisque les moyens violents ne leur avaient point réussi, les Oulad-Serghin essayèrent, quelque temps après leur dernier insuccès, de mettre le parti des marabouths dans leurs intérêts : secondés par une puissance qui émane évidemment de Dieu, le succès ne pouvait leur être douteux. Ils ressaisirent, en effet, le pouvoir, et les Ahlaf prirent à leur tour le chemin de l'exil. Enfin, après une série de vicissitudes qui donnaient alternativement la domination à l'un et à l'autre parti, les Ahlaf, dont la politique était toujours celle des mesures violentes, résolurent de se défaire de leur rival. En 1828, ils tuèrent El-Akhedhar, chef des Oulad-Serghin, et Ahmed-ben-Salem resta maître de la ville jusqu'au moment où l'émir Abd-el-Kader songea à y établir son autorité.

Le parti des marabouths, bien que très-faible numériquement, voulut à son tour exercer le pouvoir. Ce ne pouvait être évidemment par la force de ses armes qu'il prétendait arriver à ce résultat ; mais l'exemple lui en avait été donné par les Ahlaf et par les Oulad-Serghin ; il allait donc faire appel à l'un des maîtres du Tell. Le chef du parti marabouth était alors El-Hadj-el-Arbi, le descendant de l'illustre El-Hadj-Aïça-el-Aghouathi. En appelant l'étranger à son aide, El-Hadj-el-Arbi voulait surtout

---

(1) Le qualificatif *el-kebir* (le grand) n'a pas ici le sens que nous attachons à cette épithète donnée aux souverains qui se sont illustrés par de grandes actions. *El-kebir* c'est l'aîné des enfants, le plus ancien, comme *es-s'rir* en est le cadet, le plus petit, le plus jeune. Ainsi, *Mohammed-el-Kebir* est tout simplement *Mohammed l'aîné*.

se venger d'Ahmed-ben-Salem, qui avait banni de Laghouath et envoyé en exil à El-Maïa et à Tadjerouna les Oulad-Bou-Zïan, parmi lesquels il comptait des parents et des alliés ; Chetti était l'homme d'action de cette fraction. C'est de Znina, où il s'était retiré, que Sid El-Hadj-el-Arbi offrit à l'Émir, en reconnaissance du service qu'il lui demandait, de soumettre le Sud.

La demande de secours de Sid El-Hadj-el-Arbi allait au-devant des désirs d'Abd-el-Kader, puisqu'elle lui fournissait l'occasion de se mêler des affaires du Sud, sur lequel il avait déjà des vues, et d'y faire sentir son influence ; la supplique du marabouth fut donc parfaitement accueillie. Donner le pouvoir à Sid El-Hadj-el-Arbi c'était, de plus, entrer dans l'application de son système de favoriser l'élévation des cherifs.

Abd-el-Kader inaugura sa nouvelle politique à l'endroit des Sahriens en faisant saisir à l'improviste toutes les caravanes des tribus et des ksour voisins de Laghouath, qui, sur la foi des traités, étaient venues s'approvisionner de grains dans le Tell. Il ne les rendit que sous conditions de soumission et de paiement de l'impôt. Il faut dire qu'en général, les ksariens mettaient infiniment de mauvaise grâce dans l'acquittement de cette dernière obligation. L'Émir fit aussitôt soutenir El-Hadj-el-Arbi par un bataillon de réguliers et deux pièces de canon.

El-Hadj-el-Arbi trouva un allié dans Tedjini, le chikh d'Aïn-Madhi ; quelques cavaliers des tribus voisines vinrent également défendre la cause des descendants d'El-Hadj-Aïça.

C. TRUMELET.

(A suivre)

DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE
DE
L'OCCUPATION ESPAGNOLE
EN AFRIQUE
(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118 et 119-120)

LXIX.

RAPPORT DU CONSEIL DE SA MAJESTÉ SUR LES AFFAIRES DU ROYAUME DE TLEMSÊN.

Novembre ou décembre 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

1. — Le comte d'Alcaudète a écrit, ces jours passés, à Sa Majesté l'Impératrice, notre souveraine, en lui faisant connaître l'état des choses dans le royaume de Tlemsên. Il a transmis en même temps une copie de la capitulation que le roi Mouleï Mohammed lui a renvoyée signée de sa main.

Le comte dit que si Sa Majesté n'est pas dans l'intention de secourir Ben Redouan et son petit-fils, il serait avantageux de traiter avec le roi pour de nombreux motifs, et notamment pour que la flotte de Barberousse ne puisse se réfugier dans le port

d'Arzew, ce qui est une chose très-importante ; pour la reddition des prisonniers, et parce qu'avec le tribut que le roi de Tlemsên s'engage à payer, on pourra fortifier Oran et Mers-el-Kebir. On doit considérer aussi que ladite capitulation est faite de manière que le roi de Tlemsên ne pourra pas remplir les engagements qu'il a pris, et qu'il sera toujours loisible à Sa Majesté de lui faire la guerre, lorsqu'elle le jugera à propos et qu'elle y verra son intérêt (1).

Voici ce que contient ladite capitulation (2) :

. . . .

. . . .

. . . .

Le Conseil n'a aucune observation à faire, et il pense qu'elle peut être ratifiée.

« Fiat. »

2. — Le comte demande deux ou trois mille ducats pour terminer le retranchement qu'il fait élever dans la montagne, et quelques autres ouvrages de la Casbah d'Oran et de Mers-el-Kebir. Ces travaux sont très-nécessaires.

Le conseil donne son approbation ; mais il n'accorde pas l'argent demandé. Si la paix se fait, le comte devra essayer d'obtenir de Mouleï Mohammed qu'il paie le tribut à l'avance ; si le roi s'y refuse, il pourvoira aux choses les plus urgentes avec l'argent qu'il pourra se procurer à Oran.

3. — Il y a, dans l'arsenal de Malaga, un gros canon appelé *San Juan*, trop pesant pour être employé à la mer. Le comte prie Sa Majesté de donner des ordres pour qu'il soit envoyé à Oran : il servira à défendre l'entrée du port de Mers-el-Kebir. Il demande aussi, pour remplacer les canons que les galères ont emportés, quelques-unes des pièces d'artillerie qui armaient la ville de Hone (1). Sa Majesté avait ordonné d'envoyer cette artillerie à Oran, mais on ne l'a pas fait.

Le conseil est d'avis qu'on donne le canon au comte d'Alcaudète. Quant aux autres pièces d'artillerie, on peut attendre.

(1) « Ansimismo se deve considerar que la dicha capitulacion està hecha de manera que, segun à lo que se obliga el dicho rey de Tremecen, no podrà cumplir lo capitulado, y Vuestra Majestad justamente podrà hazer la guerra todas las vezes que hubiere dispusicion y viere que conviene. » — L'observation est curieuse.

(2) Voir le traité nº LIX.

LXX.

SITUATION DE L'ARTILLERIE QUE L'ON TROUVE ET DE CELLE QUI MANQUE DANS LA KASBA D'ORAN, DANS LA VILLE ET DANS LE CHATEAU-NEUF (*Fortaleza de Raçalcazar*).

1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462).

Alcaçava (2).

En la parte de la sierra donde se hizò el atajo del alcaçava vieja, hay un cubo (3) que se dize de Contreras. En este conviene que haya dos sacres ò dos medias culebrinas, en lo alto, para defender que en los padrastros (4), que señorean el alcaçava no se pudiese tener artilleria y para guardar las estradas de los caminos que vienen à la ciudad por esta parte ; y para las defensas baxas deste cubo para la de los traveses tiene necessidad de otros dos medios cañones. — Tiene en lo alto dos sacres, faltan dos medios cañones para las defensas baxas.

Dende este cubo hasta otro que hizò Rodrigo Baçan à la otra

(1) Ce passage nous fait connaître l'époque de l'évacuation de Hone. Cette ville fut abandonnée par les Espagnols, dans le courant de l'année 1535.

(2) La Kasba, appelée par les Espagnols *Castillo Viejo*, où résidait le capitaine général.

Dans la terrible nuit du 8 au 9 octobre 1790, l'ancien palais de la Kasba fut complètement détruit.

(3) *Cubo*, tour dans les anciennes murailles.

(4) *Padrastro*, lieu élevé qui commande une place.

parte del alcaçava, hazia la sierra y hazia el padrastro del Bermejal, que es el mas peligroso, hay un terrapleno de cinquenta pasos que hizó D. Alonzo mi hijo (1) para defensa y ofensa de estos padrastros, y porque dende el cabo de este terrapleno que junta con el cubo de Rodrigo Baçan y dende el mismo cubo se ha de defender el largo de la muralla de la ciudad dende la Madre vieja hasta el cubo de Coral y la punta de la playa, tiene necesidad el cubo y el terrapleno de cuatro medias culebrinas y un muy buen cañon doble para este alto; para las defensas baxas tiene necessidad de otras dos pieças, como el otro, que sean dos medios cañones ó falconetes, y con este estará razonablemente proveido. — Tiene este terrapleno y cubo dos sacres y en las defensas baxas no hay pieça.

Dende este cubo hasta el esquina del Alcaçava sobre la ciudad, hay una barrera de mas de cien pasos en largo. En está he hecho yo dos sitios de artilleria contra el padrastro del Bermejal, y en el mas baxo que es en el esquina del Alcaçava sobre la ciudad se le hazen quatro cañoneras baxas, las dos que guardan el traves y guarda de esta cava, porque no tenia ninguna defensa, y las otras dos guardan el largo de la muralla de la ciudad, dende el cubillo de Pero Alyarez hasta el esquina de sobre la Madre vieja que hay ciento y setenta pasos. Este quartel hasta el cubo de Coral, que son otros ciento y treinta pasos adelante deste esquina es lo mas flaco de esta ciudad, porque tiene el padrastro del Bermejal por la parte de fuera que señorea la muralla, y otro por las espaldas de la otra parte de la ciudad, á buen tiro de escopeta ó arcabuz, á punteria que no dexarian estar nadie en la muralla; y por esta necessidad le he hecho estos sitios de artilleria en la barrera, de manera que no puede quitar el artilleria de los enemigos la que nosotros alli tuvieramos para defensa deste quartel. — Hay necessidad muy grande en esta barrera de quatro medias culebrinas ó sacres y de dos falconetes. — No hay ninguna pieça en ella.

---

(1) D. Alonzo de Cordoba y Velasco, 2[e] comte d'Alcaudète. Après la mort de son père, il fut nommé capitaine-général d'Oran et de Mers-el-Kebir.

FUERA DEL ALCAÇAVA.

En un sitio de artilleria que está delante del alcaçava en el Gibel, que tira al campo quando corren los Moros y á la playa estan tres sacres y dos cañones razonables que bastan para este effecto que no han de tirar muy lexos. — Esto está bien proveido.

MURALLA DE LA CIUDAD.

En el Gibel, hay una vuelta que haze la muralla donde hay dos cañoneras que guardan el muro del alcaçava hasta el cubo de Contreras; tienen necessidad de un medio cañon pedrero ó medio sacre. — No tiene ninguna pieça.

En el cubo nuevo que hizó Hernando de Quesada, hay necessidad para lo alto de un buen cañon, porque ha de guardar toda la muralla hasta el cubo de Contreras y un barranco que está junto con él, donde podrian poner sitio haziendo reparos los enemigos, y hay desde este cubo hasta el de Contreras quatro cientos y cinquenta pasos, y otras pieças menores no podrian hazer el efecto que esta á esta parte; por la cañonera del otro lado tiene necessidad de un falconete reforçado para la guarda de la puerta de Tremecen (1) hasta donde hay dozientos y cinquenta pasos, y para la guarda de la entrada del camino de la Torre gorda y para las defensas baxas de este cubo tiene necessidad de dos falconetes.

En el cubillo que está al espolon y junto á la puerta de Tremecen que hizo Pero Alvarez, hay necessidad de una dozena de versos y de un falconete que este sobre un terrapleno que está en frente de la puerta de Tremecen para guarda del camino de las Huertas. — De los versos hay recaudo, no hay falconete.

En la torre sobre la puerta de Tremecen no ha de haver pieça gruesa, sino versos y arcabuces.

En la torre del espolon que es sobre el rio, hay necessidad de un falconete para guardar el pié del cubo de la puerta de Tremecen y la entrada baxa del camino de la Torre gorda, y mas seis versos. — Los versos hay y el falconete no.

---

(1) La porte de Tlemsên n'existe plus. C'est notre soi-disant Porte du ravin. (Fey, *hist. d'Oran*, p. 167.)

Entre esta torre y otra que está á la estrada de la carrera (1), hay tres torres y cinquenta pasos de una á otra; en estas ha de haver algunos versos y arcabuzes, y en la que está á la estrada de la carrera un falconete. — No lo hay, tiene que guardar del traves de la muralla hasta el cubo de Santo Domingo ciento y ochenta pasos

El el cubo de Santo Domingo (2) hay necessidad de un falconete en lo alto. — No lo tiene; hay dos lombardas en las defensas baxas.

Desde este cubo hasta un terrapleno hay ciento y treinta pasos en una vuelta que haze el muro es menester un falconete para la guarda del camino de Canastel. — No lo tiene.

En una torre que se ha henchido de tierra agora junto à la puerta de Canastel (3), tiene necessidad de dos sacres para guarda del rio, y es la principal guarda de las moliendas y del otro hasta la mar. — No hay en ella ninguna piéça.

En el cubo de la puerta de la mar que hizó Diego de Vera habia de haver dos piéças gruesas para la guarda del puerto, porque para este efecto se hizó encima de la playa y para que pudiese ayudar al castillo de Raçalcaçar y á el cubo de coral que está á la mano izquierda hazia el Bermejal. No puede sufrir cañon grande ni sacre por ser la obra falsa y porque está hundida. Tiene necessidad de dos falconetes reforçados para lo alto y otros dos para las défensas baxas, en el revellin deste cubo sobre la puerta hay nécesidad de dos dozenás de versos. — Destos hay recaudo.

Dende el cubo de la puerta de la mar, hasta la casa de Ramon de Molina hay cien pasos, y porque el artilleriá no se podia poner en el dicho, cubo se hizó un sitio para ella junto à la casa de Ramon de Molina que descubre bien la playa. — Tiene necessidad de dos cañones buenos; no hay mas de uno.

---

(1) Aujourd'hui la rue du Vieux-Château.

(2) La tour de St-Dominique est encore parfaitement visible à l'angle Sud du boulevard Oudinot.

(3) La porte de Canastel était située sur le flanc est de la muraille d'enceinte. C'est la belle voûte courbe qui débouche sur le carrefour Kléber.

Desde el sitio del artilleria de Ramon de Molina hay dozientos y quarenta pasos hasta el cubo de coral: este, si fuera bien labrado, havia de tener quatro sacres, dos pará las defensas altas porque está en punta donde defiende dos traveses de la muralla de la ciudad por estas que la parta. y esta sobre la mar para lo baxo. Tenia necessidad de dos falconetes reforçados; es tan flaco y falsamente obrado que no puede sostener encima mas que falconete. Ha menester dos falconetes reforçados y en lo baxo dos rêbadoquines. — Estos hay acà, los falconetes no.

En un terrapleno que está encima de la *Madre vieja,* yendo deste cubo à la alcaçava à ciento y cinquenta pasos dél hay necessidad de una pieça media culebrina ó sacre, ó medio cañon pedrero que guarde el arroyo de la *Madre vieja* (1), porque descubra los sitios donde podria estar gente escondida. — Y no hay ninguna pieça.

Raçalcazar (2).

Tiene tres cubos sin el revellin, que en cada uno dellos ha menester dos piéças para las défensas baxas, y las que hoy tienen en

---

(1) Le conduit royal de la Vieille mère.

(2) Le Château neuf, le *Bordj-el-Mchal* (fort des Cigognes) ou *Bordj-el-Hamra* (château rouge) des anciens Maures. Marmol dit qu'il fut reconstruit par le comte Pierre Navarro en 1510; mais il se trompe, comme le prouve Suarez Montanez. Le comte Navarro et le cardinal Ximenès firent seulement lever le plan de cette forteresse, et elle ne fut restaurée qu'en 1514 par Diégo de Vera. (Tambien haze error Luis de Marmol en dezir que fabricò Razalcazar el conde Navarro, que solo desinaron él y el cardenal Ximenès quando ganaron Oran, y en el ano de 1514 le fabricò Diego de Vera). On a dit (*Revue Africaine* 1857, 2me année, page 39) que le mot de *Raçalcaçar* ou *Rosalzar*, comme il est écrit dans plusieurs chroniques, était une *mauvaise traduction* des deux mots espagnols *Rojas Casas*, les maisons rouges. Il nous paraît difficile d'admettre cette explication. On se demande qui aurait fait cette *mauvaise traduction*, les Espagnols ou les Maures? Ces derniers avaient leur appellation toute trouvée *Bordj-el-*[illegible] le Château-Rouge. Quant aux Espagnols, on comprend encore [illegible]ins qu'ils eussent adopté, surtout dans leurs pièces officielles, cette dénomination empruntée à leur propre langue et défigurée par les Arabes.

lo alto y una muy buena culebrina ó cañon reforçado, porque desde aqui se vee toda la bahia y puerto de Maçarquivir, y habia de ser el artilleria de la una parte y de la otra tan buena que se alcançasen; el cubo de revelin tiene necessidad de otras tres pieças.

En la torre de los Santos hay un sacre y un medio canon pedrero, y un falconete y un ribadoquin son menester para la torre por esta parte que guarda las huertas y el nacimiento del agua, y quando los Moros corren les tira.

Esta es relacion del artilleria que hay y de la que falta. Vuestra majestad mande proveer lo que fuere servida, que muy gran necessidad hay della (1).

El conde de Alcandete.

LXXI.

LETTRE DE DON BERNARDINO DE MENDOZA A SA MAJESTÉ

La Goulette de Tunis, 20 décembre 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Par le retour des brigantins, j'ai fait connaître à Votre Majesté le bon effet qu'avait produit ici l'arrivée du prince André Doria. La ville de Bizerte a fait sa soumission au roi, et, ainsi qu'il avait été convenu avec le prince, Mouleï Hacen s'y étant rendu, l'a fait démanteler sous ses yeux. Ce serait une bonne chose si on traitait de la même manière les autres places maritimes du royaume, afin que les corsaires ne puissent y trouver un refuge ou s'y ravitailler. Le roi a fait pendre quatre des principaux rebelles; les habitants ont livré toutes leurs armes et payé une contribution de 10,000 ducats.

En ce moment Mouleï Hacen est campé près de Tunis, et il

(1) « Telle est la situation de l'artillerie existante et de celle qui nous fait défaut. Je prie Votre Majesté, de vouloir bien ordonner qu'il soit pouvu à nos besoins : ils sont urgents. » — Ce mémoire donne en effet une assez triste idée de l'armement d'Oran à cette époque.

doit partir prochainement pour Kaïrouan. Il a avec lui 500 arquebusiers, 1,500 Maures à pied et 505 cavaliers arabes commandés par le cheikh Abd el Malek, de la tribu des Ouled-Bellil qui lui a toujours été très-dévouée.

Le roi est venu à la Goulette pour racheter certains esclaves maures que quatre navires avaient amenés ici, et pour faire emplette de draps qu'il a distribués à ses Arabes. On l'a laissé entrer avec sa suite qui était peu nombreuse, conformément aux instructions de Votre Majesté; mais on avait renforcé tous les postes, et toutes les précautions avaient été prises pour qu'il ne vît pas les nouvelles fortifications.

L'espion maure que j'avais envoyé à Alger m'a appris que les habitants ne sont pas encore rassurés: ils craignent toujours l'arrivée de Votre Majesté. Lorsque Barberousse est revenu de Mahon, ils ont cru que c'était la flotte chrétienne, et tous, Turcs et Maures, se sont enfuis de la ville. Barberousse est parti pour Constantinople avec 21 navires; il a emmené avec lui son fils et sa nièce et laissé pour gouverner Alger en son absence Hacen Agha, rappelé de Constantine avec 400 Turcs. Je crois que ce Maure m'a dit la vérité; car j'ai su par une lettre d'Alvar Gomez que Barberousse s'est embarqué en effet, et le roi de Tunis vient de me prévenir que Hacen Agha a quitté Constantine.

Cette dernière place tient toujours pour les Turcs, bien que le roi m'ait dit que les habitants lui ont fait demander un gouverneur. Ceux de Bône, si je dois le croire, lui ont adressé la même demande; mais un grand nombre d'Arabes de cette province lui sont hostiles, et je ne crois pas qu'ils accueillent bien le kaïd que leur enverra Mouleï Hacen. Les villes de Badja, de Mater et tout le pays à l'ouest jusqu'à Bône obéissent au roi. Tunis commence à se repeupler, mais cela va lentement, et il reste beaucoup à faire pour que la ville redevienne ce qu'elle était. Les faubourgs sont toujours très-mal disposés pour Mouleï Hacen. Ce dernier a fait arrêter certains Turcs qui se tenaient cachés dans la ville et avaient formé un complot pour massacrer les marchands chrétiens.

Au levant, toute la contrée jusqu'à Kalibia a fait sa soumission; mais Monestir, Sousa et Sfax refusent de reconnaître le

roi. On m'a dit que ceux d'Africa, par crainte sans doute de la flotte de Votre Majesté, car ils savent bien ce qui a été convenu avec le roi de Tunis, ont promis de l'accueillir dans leurs murs. Il paraît même que les Turcs de Sousa, pour se venger d'eux, leur ont enlevé tous leurs troupeaux. L'espion que j'avais dans l'île de Djerba est arrivé et m'a dit que le juif (le corsaire Sinan) a quitté Mezurata; mais il ne sait pas où il est allé.

Kaïrouan est divisé en deux partis. Les faubourgs sont pour Mouleï Hacen, ainsi que toute la banlieue; mais la ville tient pour Barberousse. Je crois cependant que les habitants consentiront à recevoir le roi, lorsqu'il se présentera, si toutefois ce n'est pas une ruse des Turcs pour l'attirer de ce côté et essayer de lui enlever son artillerie, ce qui ne serait pas une chose difficile, car la troupe que Mouleï Hacen doit amener avec lui est assez mal composée et fort en désordre.

Les navires que Votre Majesté a fait partir pour l'approvisionnement de la Goulette sont arrivés; mais ils ont mis un tel retard à venir que nous manquions de tout. Je prie Votre Majesté de donner des ordres pour qu'il ne soit apporté à ce sujet aucune négligence; il importe aussi à son service que nous soyons pourvus un peu plus largement, car si un navire venait à se perdre ou s'il ne se hâtait pas plus que ceux-ci ne l'ont fait, nous serions exposés à mourir de faim (1).

Le jour de Sainte-Catherine, une galiote turque s'est perdue corps et biens sur l'île Plane (2), et une autre brigantin monté par des gens de Djerba a fait côte près de Porto-Farina. Quelques-uns se sont sauvés avec un esclave chrétien que le roi m'a envoyé.

Jusqu'à ce moment Mouleï Hacen, conformément à la capitulation, m'avait rendu exactement tous les déserteurs de la Goulette, soldats ou autres, qui s'enfuyaient à Tunis; mais aujourd'hui il fait des difficultés et refuse de me les livrer. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ce que je dois faire dans la circonstance. Il y a urgence d'aviser à ce sujet.

(1) « Vuestra Majestad no consienta que en esto haya ningun descuido, pues vé lo que importa à su servicio que no este tan tasadamente proveido que à perderse una nao ò à poner mala diligencia, como estas han hecho, muramos de hambre. »

(2) L'île Plane, l'ancienne *Korsoura*, située en face du cap Sidi Ali-el-Meki. Les Arabes lui donnent le nom de *Djezirat-el-Ouatia*.

LXXII

INSTRUCTIONS DU COMTE D'ALCAUDÈTE A GARCIA DE NAVARRETE, COMMANDANT DE MERS-EL-KEBIR.

1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

Vous direz ce qui suit à Sa Majesté :

Que j'ai accepté ce commandement, parce qu'il me semblait que je pouvais rendre ici de plus grands services à Dieu et à Sa Majesté que dans celui que j'avais précédemment; et certes, on peut le croire, puisque je l'ai pris au moment où Barberousse reparaissait dans ce pays avec la puissante flotte que Sa Majesté connaît bien; tandis qu'en Navarre, où je me trouvais auparavant, on ne se souvenait même plus de la guerre; que Sa Majesté m'a fait une grande faveur en me chargeant de fonctions plus éminentes, et que je me suis réjoui de venir à Oran dans ces circonstances difficiles.

Que j'ai eu plus de peine à défendre ces deux places contre la faim que contre l'ennemi.

Si Sa Majesté trouve que je remplis mes obligations comme il convient, en exposant chaque jour pour son service ma vie, mes biens et mon honneur, je la supplie d'ordonner que l'on me fournisse en quantité suffisante, ainsi qu'on me l'a promis d'ailleurs, tous les approvisionnements nécessaires pour défendre ces places, assurer notre existence et sauvegarder notre honneur à tous. Qu'Elle veuille bien donner des ordres pour qu'on se préoccupe un peu plus de cet objet d'une importance si grande et un peu moins de l'intérêt des fournisseurs (1).

(1) « Suplico à Su Majestad que, pues yo cumplo lo que se mande arriscando cada dia la vida, la hazienda y la honra en su servicio, sea

Cette année, deux galiotes, une fuste et un brigantin des Turcs d'Alger ont croisé sur cette côte, toujours en vue d'Oran, comme je l'ai écrit à Sa Majesté, afin de guetter nos navires qui vont et viennent avec les dépêches. Avec l'aide de Dieu, j'ai si bien pris mes mesures, que ces navires ont pu effectuer quatre ou cinq voyages, sans qu'aucun deux ait été capturé par l'ennemi. Le dernier seulement a été pris, mais il était resté huit jours à Carthagène, contrairement à ce que je lui avais ordonné.

Vous ferez connaître à Sa Majesté l'ordre que l'on observe ici dans l'expédition de ces navires, pour qu'ils ne puissent être enlevés à moins d'un grand malheur, et vous lui direz que j'ai averti D. Alvaro de Bazan de la présence des bâtiments ennemis, en le priant de nous envoyer deux ou trois galères pour leur donner la chasse. Ma lettre aura tardé sans doute, puisque rien n'est encore venu.

Le corrégidor de Malaga agit tout-à-fait à notre détriment dans le chargement des navires qui doivent nous apporter du blé. Les ordonnances de Sa Majesté veulent qu'il soit présent, lorsque se font les embarquements; mais, empêché par ses occupations, il lui est souvent impossible d'y assister, et le départ des courriers se trouve ainsi ajourné indéfiniment, bien qu'il suffise d'un jour ou deux pour opérer le chargement d'un navire quel qu'il soit. Par suite de ces retards, il est arrivé, cette année, qu'ayant laissé passer le moment propice, deux mois se sont écoulés sans que les navires aient pu mettre à la voile.

Je supplie Sa Majesté d'ordonner au corrégidor de Malaga qu'étant requis par la personne que j'ai commissionnée pour faire charger les navires qui doivent être envoyés à Oran, il ait, toute affaire cessante, à assister au chargement, ou bien qu'il désigne un de ses agents en son lieu et place, afin d'éviter tout retard dans l'opération; et que, dans le cas où le corrégidor s'y refuserait, il soit fait attestation par témoins de la réquisition et que, sur le vu d'icelle, les fournisseurs de Sa Majesté puissent eux-mêmes désigner une personne pour surveiller l'embarquement, laquelle personne agirait comme si le corrégidor fût présent. De cette manière, le chargement des navires serait toujours fait en temps utile, et nous n'aurions plus à souffrir de ces retards très-préjudiciables (1).

servido de mandar cumplir conmigo lo ordinario que se me ha prometido para la défensa destas plaças, de manera que baste para asigurar y las vidas y las honras de los que aqui estamos; y que mande Su Majestad que se tenga mas respeto à esto en que tanto va, que al interes de los mercàderes. » — Il fallait que l'approvisionnement d'Oran laissât considérablement à désirer, pour que le comte d'Alcaudète se plaignît comme il le faisait.

Vous direz aussi à Sa Majesté que je lui ai mandé l'extrême besoin qu'ont ici l'église et les monastères de personnes d'autorité, d'habileté et de bon exemple, pour attirer les juifs et les maures à la foi de Jésus-Christ et pour instruire et éclairer ceux qui veulent embrasser notre sainte religion. Vous demanderez que Sa Majesté fasse donner de quoi manger aux prêtres et aux moines, et qu'à cet effet elle permette qu'on prenne sur l'ordinaire de la guerre 40 ou 50 pains pour les leur distribuer. Vous ajouterez que je trahirais ma conscience, si je n'informais pas Sa Majesté combien peu d'ailleurs ces gens-là sont méritants. Je la supplie qu'elle veuille bien ordonner qu'on envoie ici, dans tous les monastères et dans l'église, des personnes connaissant les langues hébraïque et arabe, afin qu'elles puissent rendre les services qu'on doit attendre d'elles sur une frontière comme celle-ci, où il y a toujours des maures et des juifs dont ils peuvent gagner les âmes, parce que s'ils n'ont autre chose à faire qu'à dire la messe, mieux vaut pour la défense de cette place avoir 50 soldats que 20 moines (2).

Depuis que je suis ici, seize ou dix-sept maures sont venus se faire chrétiens, et plus de cinquante autres de ceux qui ont été

(1) On lit en marge : qu'il soit écrit au corrégidor et aux fournisseurs, afin qu'il n'y ait aucun retard.

(2) « Suplico à Su Majestad que mande que se provean, en todos los monasterios y en la iglesia, personas que entiendan la lengua hebraïca y araviga para que hagan el oficio que deven en tal frontera, como esta, donde hay siempre Moros y Judios en que puedan hazer grande provecho, porque si no han de aprovechar à mas que à dezir una misa, mas provecho serà para la defensa desta ciudad tener cinquenta soldados que veinte frayles. »

pris dans les razzias ont été baptisés. Dans toute la ville, il n'y a pas un ecclésiastique qui sache leur dire en leur langue une parole de notre foi, ce qui est cause que trois ou quatre de ceux qui se sont faits chrétiens sont morts sans confession. Je remplis le devoir qui m'est imposé, en suppliant Sa Majesté de prendre à cet égard les mesures qu'elle jugera convenables pour le service de Dieu et pour le sien (1).

Le frère Alejo, prieur du couvent des Dominicains de cette place, ne s'est pas encore rendu à son poste; il s'est même procuré un bref pour se dispenser de venir ici. C'est un abus fâcheux qu'il importe de ne pas laisser subsister, et j'ai dû en donner avis à son supérieur. Vous prierez Sa Majesté de vouloir bien apporter remède à cet état de choses; autrement il arrivera que nous n'aurons dans ce couvent que des individus déserteurs de la règle et de mauvaise vie (2).

. . . .

J'ai appris que Ben Redouan avait réuni de nouvelles forces, et il m'a fait dire qu'il perdrait la vie ou s'emparerait du royaume de Tlemsên, afin de dédommager Sa Majesté de la perte des chrétiens qu'elle lui avait confiés. Jusqu'à ce que je l'aie vu à l'œuvre, je ne lui ferai aucun offre de service. Quant à l'autre (le roi de Tlemsên), je m'en tiendrai aux promesses que je lui ai faites pour la délivrance des soldats prisonniers. J'informerai Sa Majesté sans le moindre retard de ce qui arrivera ultérieurement (3).

(1) On lit en marge : Que le très-révérend cardinal de Tolède avise à ce qu'il est possible de faire.

(2) Qu'on donne avis au supérieur et qu'il soit écrit au comte de s'en remettre à ce que le supérieur décidera.

(3) On lit en marge : Que le comte agisse ainsi, mais qu'il ne donne de troupes ni à l'un ni à l'autre. (Que asi lo haga el conde, no dando gente à ninguna de las partes).

LXXIII

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE A BEN REDOUAN

... Janvier 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Très-honorable, vaillant et renommé chevalier, Abd-er-Rahmân Ben Redouan,

J'ai reçu votre lettre le 21 janvier. Vous me dites que vous avez pu réunir un bon nombre de gens de guerre, et j'ai été heureux de l'apprendre, parce que je vous considère comme un fidèle serviteur de Sa Majesté. Dans votre dernière entreprise contre Tlemsên, vous savez que j'ai fait pour vous tout ce que j'ai pu en me conformant aux intentions de l'Empereur. Nous ne doutions pas du succès; mais Dieu n'a pas voulu nous favoriser jusqu'au bout. Depuis, la situation a changé. Mouleï Mohammed sollicite comme vous la protection de Sa Majesté : il a offert de rendre les chrétiens prisonniers et m'a envoyé une capitulation que j'ai dû accueillir et transmettre à l'empereur.

Vous me demandez que je vous dise ce que vous devez faire et que je vous parle en toute franchise. J'ignore ce que décidera Sa Majesté, et jusqu'à ce qu'elle m'ait fait connaître ses instructions je dois garder entre vous et Mouleï Mohammed une stricte neutralité. Je ne puis que vous dire ce que je dirais au roi de Tlemsên lui-même, s'il me faisait une semblable demande : que chacun accomplisse le mieux qu'il pourra ce qu'il a promis à Sa Majesté (1).

(1) « Pedisme que os diga lo que me paresce que podeis hazer y que os enbié con determinacion à dezir mi voluntad. Hasta saber lo que Su Majestad me manda hazer, no seria bien que yo me determinase en ninguna cosa qui toque à vos y al dicho rey de Tremecen, por que no sé lo que me mandarà. No puedo deziros à vos lo que dirià a él, si me pidiese consejo, y es que cada uno haga lo que pudiere para mejor cumplir lo que tiene ofresido al servicio de Su Majestad.

LXXIV

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE AU CHEIKH BOU-ZIAN-SAHIB

Même date.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Honorable et vaillant chevalier, Bou-Ziân-Sahib,

Votre lettre m'est parvenue; mais avant de m'écrire, vous avez bien fait de vous rapprocher d'Oran. J'ai appris avec une grande satisfaction ce que vous me dites de la situation des affaires de Mouleï Abd-Allah: je n'ai jamais douté de sa fidélité, et je le considère comme un fils. Je crois avoir prouvé d'ailleurs que je lui voulais du bien.

Quant au conseil que vous me demandez, je ne puis vous répondre, comme autrefois je l'aurais fait, parce que Mouleï Mohammed a traité avec moi et qu'il a envoyé à Sa Majesté une capitulation signée de sa main. Je sais que Mouleï Abd-Allah et Ben Redouan ont écrit aussi à l'Empereur. J'attends ses ordres. La seule chose que je puisse vous dire, c'est que celui-là fera bien qui montrera le plus d'empressement et d'exactitude à tenir ses promesses.

F. Élie de la Primaudaie.

(A suivre.)

2e RAPPORT
A M. LE GÉNÉRAL CHANZY
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

SUR

LA MISSION DANS LE SUD
DE
LA PROVINCE DE CONSTANTINE
CONFIÉE A M. LE PROFESSEUR MASQUERAY

(Suite. — Voir les nos 116, 117, 118 et 119-120)

PARTIE ARCHÉOLOGIQUE

Seriana. — Le Bellezma. — Ngaous. — Tobna. — Tolga.

Revenu de Thamgad à Batna, au commencement du mois de janvier 1876, j'ai dû prendre quelques jours de repos ; car la rigueur de la saison m'avait éprouvé sous la tente, pendant le mois de décembre. Je suis allé ensuite à Constantine, pour contrôler dans l'ouvrage de M. Léon Renier certaines inscriptions, copier des cartes de détail, et profiter des renseignements de certaines personnes que je n'avais vues qu'en passant, au mois de novembre. Immédiatement j'ai préparé ma seconde tournée, malheureusement interrompue vers la fin, mais dont j'ai l'honneur de vous présenter les premiers résultats.

Je ne devais pas songer à m'engager dans l'Aurès avant le mois d'avril ou le mois de mai : cependant j'avais à ma portée une région archéologique intéressante et plus facile pendant la mauvaise

saison, savoir le Bellezma, le Hodna, les montagnes des Oulad Sellem et des Oulad-Ali-ben-Sabor. Dans cette région on parle le dialecte berbère chaouï, que je dois étudier d'une manière complète dans l'Aurès. Il y a autour de Djebel-Mouessa des traces de fortification berbère. Enfin l'occupation romaine a laissé dans tout ce pays de nombreux témoignages : les ville de Lamasba, Lambiridi, Mesar-Filia, Macri, Zraïa, Zana l'enveloppent pour ainsi dire ; on y trouve des traces de voies, des bornes milliaires, et partout des ruines de petites villes ou de villages. Or, l'emplacement de plusieurs grandes villes, par exemple Mesar-Filia et Lamasba, donne lieu à de grandes contestations ; le tracé de plusieurs voies est incertain, et des cantons entiers sont complétement inconnus. J'ai pensé que je devais, en attendant la bonne saison qui me permettra de m'établir dans l'Aurès, consacrer mon temps et mes forces à l'étude de cette région.

J'ai donc étudié, pendant la dernière semaine du mois de janvier et les mois de février et de mars, les villes et les routes suivantes :

1° Lambiridi (Oued-Chaba) ;

2° La route de Lambiridi à la Merouana par la passe de Tafrent;

3° La Merouana, que quelques personnes identifient avec Lamasba ;

4° La forteresse byzantine de ksar Bellezma;

5° Toutes les petites ruines de Bellezma ;

6° La Mafouma identifiée avec Lamasba ;

7° Le Mestaoua ;

8° La route de Mafouna à Seriana ;

9° La passe de Djerma à Batna ;

10° Djerma ;

11° La route de Seriana à Zana ;

12° Zana ;

13° La passe de Zana au ksar Bellezma par Enchir-Bata ;

14° La route du ksar Bellezma à Ngaous ;

15° Ngaous ;

16° La route de Ngaous à Tobna ;

17° Tobna, où j'ai fait travailler six hommes pendant onze jours ;

18° De Tobna à l'oasis de Mdoukal ;

19° De l'oasis de Mdoukal à l'oasis de Tolga ;

20° Tolga, Lichana, Farfar, Zaatcha ;

21° Biskra, Sidi Okba, Tehouda ;

22° El-Outaya.

J'étais descendu jusqu'à l'oasis de Tolga pour essayer de lever les doutes touchant la position de Mesar-Filia, que l'on identifie soit à El-Outaya, soit à Tolga ; mais là j'ai subi un échec que je ne pouvais prévoir. Une lettre de M. le Commandant supérieur de Biskra m'a rappelé immédiatement. J'étais arrivé par une route qu'on suit rarement dans un pays insurgé. Il m'a fallu me replier sur Biskra, et je n'ai pu aller, comme j'en avais l'intention, chez les Oulad-Ali-ben-Sabor.

Je vous prie, M. le Gouverneur, de m'excuser si je ne puis vous envoyer, sur l'objet de mes études pendant cette période, un travail d'ensemble analogue à celui que j'ai l'honneur de vous adresser en même temps sur la ville de Thamgad. Les éléments de ce travail ne sont pas encore complétement réunis. Je me contenterai de choisir, parmi mes nouveautés épigraphiques, celles qui présentent le plus d'intérêt.

Le plus important de ces documents appartient au Bellezma.

Le Bellezma, dont les montagnes sont aujourd'hui revêtues de genévriers et de cèdres, était couvert d'oliviers dans l'antiquité. On trouve encore quelques pieds d'olivier sauvage dans la passe de Djerma et aux environs de la Merouana. La fabrication de l'huile faisait la richesse des petites villes et des villages dont on y trouve les ruines en si grand nombre. Ces villes étaient habitées par d'anciens soldats et non fortifiées. Sans doute le nombre des habitants suffisait à la sécurité du pays : en tout cas, les forteresses dont on y trouve aujourd'hui les ruines appartiennent à l'époque byzantine. Les Arcs de Triomphe de Zana sont assez célè-

bres; mais, outre Zana, Seriana, Djerma, Lamasba étaient des centres très-importants où l'eau est assez abondante aujourd'hui, et qui n'attendent peut-être qu'un effort pour rendre ce qu'ils ont donné dans l'antiquité.

C'est avec les inscriptions de Seriana qu'il est le plus facile de prouver à la fois l'origine semi-militaire des villes et l'industrie que pratiquaient les habitants de cette région. Elles sont nombreuses, et presque toutes à fleur de sol engagées dans une construction byzantine. En outre une quantité considérables de débris de pressoirs gît alentour.

D M
T F.......
ROGATVS
VET. VIXIT A
NIS ....
ROGAT ....
.. PATRI ..
IMO AC ...
ARISSIMO
DE SVO FE
CIT DD.

D M S
....
P ANNIVS OPTA
TVSIMMLEGIIIA
VGVIXITANNISL
. III ANNIA VICTO
. IAMERITO SVO C

C IVLIVS ANTO
NINVS IVNIOR
MILITAVIT SPE
CVLATOR IN LEG
III AVG VIXSIT AN
NIS XXXIM X D. III
SCRIPTVRAM TI
TVLI MVNIMENTI
PARENTES INFE
LICISSIMI FILIO
RARISSIMO SV
PERSCRIPSERV
NT H. S. E.

D M S
L LVCRETIVS
BASSVS Q LEG
III AVG VIXIT
ANNIS XLV MI
LITAVIT ANNIS
XXV
L LVCRETIVSBASSVSF.

D M S
T FLAVIVS APER EX LEG
III ...... PVHM V A LXXXII
CLAVDIA RVFINA EIVS VALX
FLAVII PAETINVS ET APER
ITEM FLAVII VRBANVS

MEMORIAE
CIVLIO .... T
C..AN .. E..
....
POSTET .....
SVITORCVLAR
A SOLO AEDIFI
CAVIT VIXSIT
ANNIS .... M
VIIDXV FRATRI
RAR .... HSE

Le mot *torcular* ou mieux *torcularium* désigne le lieu où l'on exprimait l'huile de la pulpe des olives, après les avoir broyées sous les meules du *trapetum*.

La question des eaux devait être de la dernière importance dans ces petits centres industriels. L'eau était assez abondante à Djerma, à Seriana, comme le prouvent les « mechta » berbères qui prospèrent non loin des ruines. Il en est de même sur le versant opposé des montagnes, dans Bellezma proprement dit, à la Merouana et à la Mafouna; mais, comme de ce dernier côté les pressoirs à huile étaient extrêmement nombreux sur une longueur de plusieurs lieues, on avait dû creuser de petits canaux dont les traces sont encore sensibles, et même assigner à chaque habitant sa part d'eau, comme cela se pratique aujourd'hui dans les oasis. Chaque habitant avait droit à l'eau pendant un certain nombre d'heures. Du moins, c'est ainsi que j'interprète en ce moment le document considérable que j'ai extrait du sol, à quatre kilomètres environ du moulin de la Merouana. Ce document se compose de deux grandes pierres et de quelques fragments. Encore incomplet, il suffit cependant à nous donner l'idée de longues listes portant le nom des habitants d'une de ces petites villes au temps de Marc-Aurèle, et les heures pendant lesquelles chacun d'eux avait droit à l'eau.

1re *pierre*

IMP CAES M AVRELIO INVICTO PIO FELICE
VALENTINVM QVIBVS EA RES DELEGATA EST EX DECR
RI SOLITAE SVNT CONSTITIT ITA DEBERE AQVAM
RENTIS QVAE PROPTEREA DISTRIBVTA INTER MNE
SCALAI- EX VII KAL OCTOBR PRIMO MANE
QVO CLAVDIANA DESCENDIT AD MATRICER
DA.H.I.

MATTIVS FOR	kc•viii	EX H.I.D.VII KAL. OCTOBR
TIS		IN H.V.S.D.EIVSDEMPPS.HIIIIS.
FLAVIVS ADIV	kacL	EX HVS DVII KALOCTOBR
TORVET		IN H.X S.D.EIVSDEM PPSHV
HER APVLEI FAVS	kcxvii	EX HXSD.VII KAL.OCTOBRIN
TINI		H.XIID.EIVSDEM.PP.S.H.I S.
APVLEVS ROGA	kcx	EX H XII DVII KAL OCTOBR
TIANVS		IN H I S NOCTIS EIVSDPPSHIS

MANILIVS AVFI	kccLx	EX H...... NOCT X ....
DIANVS		V ..P C... EIVSD D..
HER MANILI ROG	ka•Lxxx1	EX H............ XII..
ATI		NO............... AN..
		.. EIVS .. PPS....
OCTAVIA DONATA	k•(VI	EX H S NOC XIII KAD
		NOC EIVSD D PP
FL FORTIS VET.	kac	EX H X NOC XIII KAL
		.. NOC XII KALNOV ..
HER MANILI RO	kac	EX H.S NOC XII KAL N
GATI		. DXI KAL NOV PP ..
SEXTILIA MACRINA	kac	EX H III D XI K AL NO
		EIVSDD PPS H XIII
C PVBLILVALENS	kaL	EX H V S.NOC. XI KAL
		..N I S DX KALNOV P..

APVLEVS AFRI	kcx	EX H I S NOCTIS VII KAL OCTO
CANVS		BRES IN H III NOCTIS EIVSD
		DIEI PP S H.I S
APVLEVS PRO	k•xx	EX H III NOC VII KAL OCTOB
CESSVS		IN H VI NOC EIVSDEMDPPSH IIII
HER AELI CHRY	ka	EX HVI NOC VII KAL OCTOB
SAE		IN H ISDVI KALOCTOB PPSHVIIS.
AEMILIVS SE	koaiL	EX H ISDVI KAL OCTOIN HVIII D.
GVNDVS		EIVSDEM.PPS.H.V.I.S
STEMINIA AEME	kaii	EX H VIII D VI KALOCT.IN H II
RIDTA		NOCT EIVSDEM PPS.H.VI
AELIVS FELIX	kcc	
HER MARI SA	kcc	
TVRNINI		

FVFICIVS MESSI	kcLx	EX .... L NOV
ANVS		..EIVSD P P S H..III....
FVFICI FELIX ET	kccLx	EX H X S.D. X KALNOVEM
PRISCIANVS		.. EIVSDDPP S H VIII
DENTILIVS SE	kac	EX HVI NOC X KAL NO
..NEX.		... D VIIII KAL NOV PP.H
DENTIL MAXIMVS	kAcxL	EX H II D VIIII KALNOV.
		D EIVSD PPS.H.VIII
GERMANIA CAS		EXHXDVIII KALNOVETVII
TVLA		QVO CLAVDIANA DESCEN
		..T. DEIVSD PP S.H.H
GERMANIVS PE	kaiiL	
TRONIANVS		.... D VIII KAL NOV
GERMANIVS DEN	kaiix	X EIVS .. PP
TILIANUS		. NOC
SEXTILIVS AEMERI	kccL	EX H IIII N
TVS		VII S
GERMANIVS VA	kaiixxx	EX H
LENTINVS		

Seconde pierre faisant suite à la précédente

A V G A M P L I S S I M O
T O O R D I N I S E T C O L O N O R
D E C V R R E R E S I Q V A N D O F O
N E S T Q U O N I A M T E M P O R A

	k	EX HVII S.D.XVKAL DEC ET XIIII ET XIII QVO	IVLIVS FELIX VII	kvc
		CLAVDIANA ASCENDET XII IN HVII D	QF FVRNI	
		EIVSDEM PP S H I XX I.S.	HER.RVTILI LVPPI	kal
	ka	EX H VII D XII KALDEC IN H VII DXI		
		KALDEC PP S H XXIIII	CORNELIVS EXPEC	kLXX
	ka	EX H VII D XI KALDEC IN HV DX KAL	TATVS	
TIS		DEC PPS H XXII	IVNIVS SATVRNI	kacL
	ka	EX HVDX KALDEC IN H VII S NOC	NVSVLT QFARCV	
		EIVSDD P P S H XVI S	GERMANIVS VA	kacVIIII
	kaxL	EX H VIIII S.N.X KAL.DEC.IN H.XS D VIIII	LENS	
		KAL DEC PPS H XIII	HER. GERMANI PE	kacxx
			TRONIANI	
	kaiCLXXX	EX HX S D V IIII KALDEC IN H X NOC.EIVS	GERMANIVS VA	kac LX
		DEM D PPS H X I S	LENTINVS	
	kac	EX H X N OC V IIII KALDE C-I N H.VIII S	LICINIA DOMITIA	ka (ai
		DVIII KAL DEC QVO CLAVDIANA DES C		
		P P S H X S	TRIBIVS BARBA	OLLAE CCVI
	ka	EX H VIII S.D.VIII KAL.DEC.IN HXI S.D.	RVS	
		..H V S. D. PPS H III	P AEMILIVS RVFI	OLLAE aCXL XX XX

ATVR	k∞II	EX H XI S.D. VIII KAL.DEC IN H VII P	NVS	
		VII KAL DEC PPS H X VIIII S		
S C A L A	k∞aV	EX H VII D VII KAL DEC IN H I D VI	**S C A L A**	
		KAL DEC PPS H X VIII	L OLLIA MVSTIA	kcLV
.....TVR	kaaIXIVIII	EX H I D.VI KAL DEC.IN H I S.NOC.		
		EIVS DD PPS H XII	IVLIA VICTORIA	kaXLV
.... INA	kaIIXX	EX H I S.NOC.VI KAL DEC. IN H VII S		
		NOC.EIVS DD PPS H VI	APVLIVS ROGA	kCL
.....TIS	kaII	EX H VII S NOC VII KAL DEC IN HIS	TVS	
		DIEI V KALD EC PP S H VI		
....DRA	kIII LXXXX	EX H I S.D. V KAL.DEC.IN H VII D. EIVSD	CAECILIVS VICTOR	ka (IIII
		P P S H.V.	MA I OR	
.. ANNA	kaax	EX H VII D.. KAL.DEC.IN H S NOC EIVS		
		DEM D .. P S H VS	FV FIC FELIX ET	kac
..ROGATI	... LXX	EX H S. NOC V KAL.DEC IN H VII S	PRISCIANVS IN IBIMESSI	
		NOC IIII KALDEC PPS H XXX		
		EX H VII NOC III KAL DEC.IN HVI S	Q CAECILIVS SATVR	kac
		D III KAL DEC P P S H ...	NINVS	
		EX H VI S D III KAL DEC IN H II N OC	AELIVS VICTOR ET	kacccXXVI
		EIVS DD PPS H VII S	VAL FORTUNATA	
		EX H II NOC III KAL DEC IN HX D	HER SEPTINII FELI	kacxxx
		PR KA LDEC PP S HXX	CIONIS	
		EX H X D. PR. KAL. DEC. IN H III D	IVLIVS FORTVNA	kaxxx
		KAL DEC II A H XVII	TVS	
		EX H III D KAL DEC I N .. NOC.	HER	
		....		

J'avais eu la bonne fortune, dès le début de mon étude, de découvrir plusieurs inscriptions importantes à l'Oued-Chaba. Là se trouvent les ruines d'une grande ville située dans la plaine ondulée qui donne accès aux gorges du Tafrent. Ces ruines sont considérables, et pendant huit jours je les ai étudiées avec soin. Jusqu'ici la seule inscription qui permît d'en conjecturer le nom dans l'antiquité était un fragment sur lequel on lisait IRID, et l'on en concluait d'ailleurs avec raison que le nom de la ville était LAMBIRIDI. Cette conclusion devient absolument certaine depuis que j'ai mis à jour les trois inscriptions suivantes :

1°
L ANIISIVS ANTONINVS
DVVMVIRALICIVS MVN LAM
BIRIDII IN HONOREM CIVI
VM SVORVM QVOD IN SE PLE
NO SVFFRAGIO ET AMORE
DVMVIRATVM CONTVLIS
SENT PROMISERAT SVA PEC
VNIA FECIT IDEMQVE DD.

2°
IMP DN FLA
VIO VALERIO
CONSTANTI
NO INVIC
TO PIO FELI
CI AVG DIVO
ORDO MVNI
CIPII LAMBI
RIDITANI DE
VOTVS NVMI
NI MAIESTATI
QVE EIVS

3°
. . . .
. . . .
. . . .
PIO FELICI
AVG PM TRIB
POT PROCO
RESP MVN LAM
. . IR DEVOTA.

Les pierres tombales abondent à Lambiridi, malheureusement assez frustes. Une des plus belles que j'aie dégagée est en même temps une des plus importantes. Elle nous montre que la population de Lambiridi, comme celle de Seriana, de Djerma, de Zana, devait contenir un certain nombre d'anciens militaires :

AVRELIO
MARCODEC . . . . . *Decurioni Quintae Hispanicae*
V HISP PRO *provinciae Moesiae superioris.*
VINCIAEMO
ESIAE SVP
DESIDERATO
INACIE AVR-SV. .
RVCLIODVP-FR. .
TRIBENEMERE

Je puis porter à quatre-vingt le nombre d'inscriptions nouvelles que m'ont livrées le Bellezma et les passes environnantes. Mais je ne saurais encore tirer de toutes ces inscriptions des déductions certaines, notamment en ce qui concerne les itinéraires ; c'est ainsi que, malgré la découverte de deux bornes milliaires inédites à Enchir-Bata, je ne puis encore déterminer exactement le tracé de la voie romaine de Lambiridi à Sétif. Je suis aussi forcé d'avouer qu'après dix mois de recherches et de travail, je n'ai rien ajouté aux découvertes épigraphiques de M. Léon Renier à Zana (*Diana Veteranorum*); et cependant le château byzantin de cette ville, l'ancien Forum, et surtout la masse de maçonnerie qui s'élève en arrière de la porte principale, semblaient beaucoup promettre. J'ai seulement mis à jour en arrière de cette porte un fragment de quatre lignes qui s'ajoute aux trois fragments publiés dans le *Recueil des inscriptions de l'Algérie* n° 1724 ; mais la restitution de M. Léon Renier est tellement exacte que ma découverte reste inutile.

J'ajouterai seulement quelques mots touchant mon séjour à Ngaous, à Tabna et à Tolga.

A Ngaous, identifié sur la carte de M. le général Carbuccia avec la ville romaine de « *Ad Oculum Marini* », j'ai pu ajouter deux inscriptions à celles que nous possédions déjà, et déterminer d'une manière plus exacte qu'on ne l'avait fait jusqu'ici l'emplacement de la ville ancienne. La première de ces inscriptions est une dédicace impériale gravée sur une colonne qui gît dans la cour d'une petite mosquée près du bordj du Caïd. La seconde est une borne milliaire que j'ai trouvée profondément enfouie non loin de l'Oued Ngaous ; elle porte l'indication précieuse COL ; malheureusement elle est rompue juste au-dessus de la ligne qui nous aurait sans doute révélé le nom de cette colonie.

1° IMP DN FL VA
LERIO CON
STANTIO IN
VICTO PF AVG

2° DOMINO N
MAXIMO ET
FORTISSIMO
IMP CAES
M AVRELIO
SEVERO ALE
XANDRO IN
VICTOPIOFE
LICIAVG N
COL

Je me suis appliqué à Tobna. J'espérais beaucoup de cette énorme ville, ou plutôt de ces trois villes juxtaposées ; car Tobna comprend une ville Romaine, une ville Byzantine et une ville Musulmane. J'y ai fait travailler six hommes pendant onze jours. J'ai bien pu déterminer la ville Musulmane, telle qu'elle est décrite par les écrivains arabes ; j'ai retrouvé les bains et une église dans la ville Romaine ; j'ai fouillé longtemps le château Byzantin ; enfin, suivant ma pratique constante, j'ai levé le plan de toutes ces ruines ; mais Tobna a été détruite et rebâtie tant de fois que toutes les pierres qui portent des inscriptions sont brisées et inutiles. Les nouveautés que j'ai recueillies à Tobna, en matière d'épigraphie, sont de peu d'importance.

Je n'ai pu séjourner que vingt-quatre heures à Tolga ; j'ai cependant visité le château romain de cette oasis, ainsi que ceux de Farfar et de Lichana. Cette ligne, extrêmement intéressante, est la ligne véritable des postes romains au temps des Antonins. Peut-être, Monsieur le Gouverneur, aurai-je l'honneur de vous soumettre plus tard une étude de cette question, lorsque le calme rétabli me permettra de reprendre mes travaux dans le Sud.

J'ai l'honneur, Monsieur le Gouverneur, de vous présenter l'assurance de mon profond respect.

Votre serviteur dévoué

Emile Masqueray.

Batna, avril 1876.



ALGER

Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr)

(Suite. — Voir les nos 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118 et 119-120)

CHAPITRE II

LE MOLE

Du nord au sud, la ligne de défense était continuée, sans interruption, par le Bordj el Djedid, ou Fort-Neuf, dont l'entrée porte actuellement l'indication : *Batterie basse n° 4,* et que commandait un bach-tobdji. Ce fort figure sur le plan de 1832 comme ayant 12 embrasures, et j'ai relevé sur les lieux 9 embrasures basses ; il comptait donc 21 pièces. Quant au plan de 1829, il se borne à indiquer, sans divisions, un *môle de défense* de 117 canons de 48 et de 24, qui embrasse toute la ligne comprise entre le Château du Phare, exclusivement, et l'extrémité des fortifications.

Sur la porte du Bordj-el-Djedid, on voit une inscription turque, gravée en relief sur une plaque de marbre et dont voici le texte :

بحمد من لا يجرى في ملكه الا ما شاء وقدّر
تكميل اولدى بناء برج محمّد باشا كما امرودبّر
دامن بالبرّ ذكره في ما دار يرچه الشمس والقمر
اساسى اولدى مرصّص بناسى مجصص مبرور ومستقر
زهى دولت نفعى عام ايچون قودى اثر
مشكور وعلى مبرور اوله جنف رحم مظهر
اوله شفيعى سيد البشر يوم المحشر
شرابى اوله رحيق مختوم ابي ماء كوثر
نصيرى ظهيرى قل هو الله اكبر
عدوى بى دين خاك زمين اوله مدموم ومقهور
چوپر جودة سى فوندى بال يمز طوبلر
قل الله حافظ تاريخ البرج المفخر
سنة ١١٨٧

(M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie.)*

Je traduis ainsi, d'après M. Mohammed ben Otsman Khodja :

1re ligne. — A la louange de Celui dans le royaume duquel n'a lieu que ce qu'il veut et décrète, *** s'est effectué l'achèvement de la construction du fort de Mohammed Pacha, comme l'a ordonné et indiqué.

2e ligne. — Celui qui est cité pour sa piété dans toute contrée sur laquelle tournent le soleil et la lune. *** Ses fondations sont assises avec solidité et sa construction est fortement cimentée ; il est agréable (Dieu) et stable.

3e ligne. — A cause de son utilité générale, il l'a érigé comme une trace de son excellent règne. *** Que ses efforts

soient l'objet des louanges ! Que son action soit agréable à Dieu et récompensée par la miséricorde divine !

4e Ligne. — Que le Seigneur de la bonne nouvelle (Mohammed) soit son intercesseur au jour de la Réunion (du genre humain), ⁂ que sa boisson soit du vin exquis et scellé, mêlé à l'eau du Koulser (fleuve du paradis) !

5e Ligne. — Son défenseur, son protecteur, dis : c'est Dieu très-grand. ⁂ Que ses ennemis, d'entre ceux qui n'ont point de religion, soient humiliés et vaincus dans la poussière de la terre !

6e Ligne. — Comme il (le Pacha) l'a fortifié au moyen de gros canons, par le fait de sa libéralité, ⁂ dis : Dieu est le gardien ; c'est la date de ce fort illustre.

Année 1187.

Le chronograme indiqué à la 6e ligne n'est pas réussi ; car l'addition des lettres contenues dans les mots désignés ne donne que 1185. Quant à l'année hégirienne 1187, elle a commencé le 25 mars 1773 et a fini le 13 mars 1774. Après ce fort, au-dessus et en arrière du fort d'Essardine dont nous allons nous occuper bientôt, Hossaïn Pacha, le dernier dey, fit construire une batterie dominant les autres fortifications et ne portant aucune dénomination particulière. Cette batterie, — qui, d'après l'inscription que nous allons voir, avait été établie dans *un intervalle* (mabin), c'est-à-dire dans un endroit laissé jusqu'alors dégarni de canons, — faisait aux navires de guerre étrangers, dans les derniers temps, le salut traditionnel de 21 coups de canon. C'était une innovation due à Hossaïn Pacha. Précédemment, en effet, ce salut était réparti entre plusieurs forts, lesquels tiraient de la manière suivante : Bordj-el-Fenar, 5 coups ; Bordj-el-Djedid, 4 coups ; Bordj-Essardine, 4 coups ; Bordj-el-Goumen, 4 coups ; et Bordj-Ras-el-Moul, 4 coups. Hossaïn Pacha décida que les saluts ne seraient plus scindés de la sorte, et qu'on les exécuterait exclusivement dans la nouvelle batterie élevée par lui. Une décision identique fut prise pour les salves tirées autrefois de la même manière une demi heure après le lever du soleil, à l'occasion des fêtes dites *Aïd el Kebir* et *Aïd Essrir*, sur le signal donné par la batterie d'*El Goumereg*, devenue, après 1830, batterie no 1 de l'enceinte fortifiée, laquelle tirait un coup de canon à boulet. L'entrée de l'ouvrage dont je m'occupe est dans la partie des établissements du port qui font face à la ville. On passait par une porte donnant également accès dans les vastes magasins voûtés où l'on entreposait les mâtures et qui sont aujourd'hui occupés par les subsistances de la Marine ; de ces magasins partaient des passages voûtés qui aboutissaient dans plusieurs des forts de la Marine, et qui, en cas d'attaque, formaient des communications à l'abri du feu de l'ennemi. Sur la porte commune des magasins et de la batterie, on lit une inscription turque, gravée en caractères creux remplis de plomb, sur une plaque en marbre, et dont le bas est masqué par un auvent, ce qui nous empêche d'en connaître la date. En voici le texte et la traduction, d'après M. Mohammed ben Otsman Khodja :

Légende entourant l'inscription proprement dite :

يا رحيم يا رحمان اوذ بالله السميع العليم من الشيطان

الرجيم

وما النصر الا من عند الله العزيز الحكيم وينصرك الله

نصرا عزيزا

ما شاء الله بغاية خوش اولدى ما بين

INSCRIPTION :

بر مبارك كونده فودى بانيسى بنيادنى

حمد اوله كو ستردي مولا اتام ابادنى

چو نكى انك اتمامين كوش ايلدى حسين باشا

براحنه سویلدی برج ما بين ادنـــى

لطف احسان ايليوب چون اول كرم كابى وزير

بـر زيـاده فـلـدى اهـل اسلامك امـدادنـى

سـر هـبـت ازدر مـثـالى هـريكا انش سجـار

بال يـميز طوپـلرله معمور ايلدى سورانى

استـر سلام اولدى اما عدوى بى دينلرينك

اوتـورور سنلـر نـدنـالـه وبـريادنـــــى

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie.)*

Légende entourant l'inscription proprement dite :

O Clément ! O Miséricordieux ! Je me réfugie auprès de Dieu l'Obéi, le Savant, pour chercher un abri contre Satan le maudit... Le secours vient exclusivement de Dieu, le Puissant, le Sage. Que Dieu vous accorde une assistance éclatante !

Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Avec la plus grande beauté a été établi ce qui est dans l'intervalle.

1° Ligne. — Un jour béni, son constructeur a posé la construction des fondations. *** Grâces soient rendues à Dieu de ce que le Maître (Dieu) a permis un accomplissement durable ;

2e Ligne. — Car son achèvement devait être fait avec activité et joie, lorsqu'eut parlé *** Hossaïn Pacha au sujet de l'établissement d'un fort dans l'intervalle le plus rapproché (de la ville ?).

3e Ligne. — Après la manifestation de la libéralité de ce Vizir par sa bonté et ses bienfaits, *** Il (ce fort) demeure comme une défense de plus pour les sectateurs de l'Islam.

4e Ligne. — Il est la tête des sept. Il en est peu qui lui soient

semblables. Il lance le feu de tous côtés ; *** ses murailles sont garnies de gros canons.

5e Ligne. — Actuellement, il demande le salut. Quant à ses ennemis, d'entre ceux qui n'ont point de religion, *** et à leurs semblables, il les laisse se confier mutuellement leurs doléances...

Au sujet de la 2e ligne, je ferai remarquer que cette batterie était, en effet, la première qu'on atteignait, en arrivant de la ville, si l'on obliquait à droite, et qu'elle paraît avoir été établie dans un lieu dégarni d'artillerie, bien qu'il fût utilisable au point de vue de la défense. Les forts de la marine étaient au nombre de sept ; c'est donc à eux que fait allusion la première phrase de la 4e ligne. Quant au commencement de la 5e ligne, on peut, ce me semble, y voir une indication de la décision relative aux saluts. On ne pourra connaître la date exacte de cette inscription, — date circonscrite nécessairement dans les douze années du règne d'Hossaïn Pacha, — que lorsque l'administration maritime aura fait enlever l'auvent placé par ses soins avec assez d'inopportunité au point de vue historique. Le plan de 1832 donne à la batterie en question, dont la première correspond à la batterie Essardine, qu'elle dominait en arrière, lui formant un troisième étage de feux, un total de 18 embrasures, savoir : 4 au N., 13 à l'E. et 1 au S-O.

C'est à peu près à la hauteur de la batterie sans nom que nous venons de voir que se dessine intérieurement le quai courant du Nord au Sud et faisant face, par conséquent, à l'Ouest et à la ville, qui forme sur une longueur d'environ 115 mètres l'un des côtés du port ; les Turcs y avaient établi le chantier de construction de leurs navires. Quant à la ligne extérieure de défense, elle se continuait sans interruption par le *bordj Essardine* (le fort des Sardines), qui doit son nom à deux poissons sculptés sur sa porte. Le plan de 1832 attribue à ce fort 18 embrasures, et les indigènes disent qu'il comptait une trentaine de pièces distribuées dans deux étages, dont le plus bas était casematé. J'ai relevé, en effet, quatorze embrasures basses dont l'une a disparu par

suite d'une reconstruction partielle. Le total des pièces serait donc de 32.

L'entrée se trouvait un peu avant la voûte établie en coude formé par le retour du môle vers la ville, et on y lit actuellement l'indication : GARNITURES ET APPARAUX L'ancienne porte a été enlevée et appliquée à un bâtiment sis à droite du phare, comme j'ai déjà eu occasion de le dire. Elle se compose d'un encadrement en marbre surmonté d'une double inscription turque gravée en relief entre deux monuments avec coupoles et minarets, et accompagnés de cyprès, que surmontent deux poissons, — au-dessus desquels figurent deux navires dominés eux-mêmes par un lion de date plus récente et qui ne faisait pas partie de l'ancienne ornementation. Voici le texte de l'inscription de droite — pour le lecteur — qui est la plus ancienne des deux.

ايا سلطان محمد خان غازى صدر عدلكده

جزاير بصرينه ضم اولدى قرطوپخانه عظيما

انك يناسنه زيادى اولان پاشاى احمدر

عسكر منصور اتدى جهد اقدام ابتداء

سعادتله تمام اولدى ديدي جر ي اكاتاريخ

رمى صائبى اورزهى طوپخانه زيبا

على يد الفقير ابراهيم بن موسى

عام سبع وسبعين والف

١٠٧٧

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie.*)

Je traduis ainsi, d'après Monsieur Mohammed ben Otsman Khodja :

« Il sera agréable au Sultan Mohammed Khan, le conquérant, dans sa grande justice,

« Qu'un fort considérable ait été ajouté aux fortifications d'Alger.

« Celui qui l'a ajouté et qui l'a bâti, c'est Ahmed Pacha.

« L'armée victorieuse l'a commencé avec activité et résolution.

« Et lorsqu'il a été achevé dans la félicité, il a dit : Mon jour aura une date (c'est-à-dire le jour où je montrerai ma puissance dans un combat fera époque, sera une date mémorable. (*Note du traducteur*).

« Fais feu et atteins le but, ô beau et excellent fort !

« (Il a été fait) sous la direction de l'humble Ibrahim ben Moussa.

« Année mil soixante-dix-sept. »
« 1077 »

L'année hégirienne 1077 a commencé le 4 juillet 1666 et fini le 22 juin 1667. Voyons maintenant l'inscription de gauche, qui rappelle une reconstruction due à Mohammed ben Otsman, ce pacha qui eut l'exceptionnel bonheur de gouverner la turbulente milice pendant un quart de siècle et de mourir dans son lit.

طوپخانه بنى قهرالعدوّ ايچون تجديد ايدن غازى

محمد پاشا من عثماندر دو الافضال والكمال

مدونك اوكنده اولمشدر سد اسكندركى قوى بناء

جزا سنى قيامتده موفور ويره اكا بارى خدا

بعون الله تمام اولوب اولدى اكا تاريخ

ايدر كافر اهلاك شهاب كى ناريله

عام سعين ومايه والف

تجديده ١١٩٠

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie*.)

1re ligne. — Ce fort a été bâti pour l'asservissement des ennemis ; il a été reconstruit par le conquérant

2e ligne. — Mohammed Pacha ben Otsman, continent et accompli.

3e ligne. — C'est une construction formidable qui agira sur la poitrine des ennemis comme la barrière d'Alexandre.

4e ligne. — Que Dieu, le Créateur, lui accorde, lors de la Résurrection, une abondante récompense !

5e ligne. — Avec l'assistance de Dieu, il a été achevé et a eu une date.

6e ligne. — Il détruira le mécréant par son feu, comme (le feraient) les flammes.

7e ligne. — Année mil cent quatre-vingt-dix.

8e ligne. — Sa reconstruction (a eu lieu en) 1190.

L'année hégirienne 1190 a commencé le 21 février 1776 et fini le 8 février 1777. A l'extrémité méridionale du fort Essardine, la jetée qui dessine l'ancien port fait un coude presque à angle droit et revient vers la ville, en suivant à peu près la direction est-ouest. Une voûte recouvre ce coude et abritait, au rez-de-chaussée, dans une embrasure ouverte vers l'est et aujourd'hui condamnée, l'énorme canon appelé *Baba Merzoug* (Père Fortuné) et par nous *La Consulaire*, à la bouche duquel le père Levacher et M. Piolle, consuls de France, reçurent la mort, l'un en 1683, pendant le bombardement dirigé par Duquesne, et l'autre en 1688, au milieu des ravages considérables causés par les bombes du maréchal d'Estrées. Cette pièce a été transportée à Brest et érigée en colonne le 27 juillet 1833. Je crois intéressant, à ce sujet, d'emprunter quelques détails à l'article pnblié daus la *France maritime* (tome II, page 84), par M. le lieutenant-colonel Préaux, de l'artillerie de marine.

« En entrant dans le port de Brest, par la grille dite du Bassin, l'observateur est frappé par la vue de cette belle pièce de canon, s'élevant majestueusement au premier plan, sur la place d'Armes, vis-à-vis le pavillon du contrôle et de la direction du port, près la salle de l'intendance....

« Il (ce trophée) est entouré d'une balustrade circulaire de 46 pieds huit pouces de circonférence ; les grilles en fer ont la forme de flèches, de 2 pieds 10 pouces de hauteur, incrustées dans une circulaire en pierres de taille ; quatre canons, placés à 11 pieds l'un de l'autre, en carré, servent d'appui à cette fermeture gracieuse, dont l'intérieur est carrelé en dalles de granit poli et en briques réfractaires... »

« La bouche à feu formant le fût de la colonne a 20 pieds 5 pouces 6 lignes de hauteur, et le piédestal 6 pieds 6 pouces, y compris les corniches ; celle des bas-reliefs et de l'inscription est de 4 pieds 9 pouces 6 lignes. L'élévation totale du monument est donc de 27 pieds environ au-dessus du sol... La Consulaire fut fondue en 1542 par un Vénitien, pour célébrer l'achèvement des fortifications du môle, à l'une des embrasures duquel elle fut braquée. La direction de cette bouche à feu, si difficile à manier par sa longueur et sa pesanteur, était sur la Pointe-Pescade ; sa portée à toute volée était de 2500 toises ; aussitôt qu'un navire se hasardait à doubler le cap, des canonniers d'élite, habitués à sa charge, à son pointage et à sa portée, la tiraient avec une exactitude qui a souvent compromis les navires que venaient frapper ses boulets. »

Ce que dit le lieutenant-colonel Préaux relativement à l'orientation de La Consulaire n'est pas exact. Du point où elle était placée, cette pièce ne pouvait découvrir la Pointe-Pescade, complétement masquée par les terres ; elle faisait à peu près face à l'est et commandait bien moins le nord que Ras-Ammar-Kedim

et même que les batteries suivantes. Je terminerai cette notice sur Baba-Merzoug par la reproduction de l'inscription qu'offre le piédestal du monument de Brest.

LA CONSULAIRE

Prise à Alger le 5 juillet 1830
Jour de la conquête de cette ville
Par les armées françaises
Le Bon Duperré commandant l'escadre
Erigée le 27 juillet 1833
S. M. Louis-Philippe régnant
Le V.-A. Cte de Rigny, ministre de la marine
Le V.-A. Bergeret, préfet maritime.

Bien que ce trophée ait été élevé dans une ville maritime et à un point de vue maritime, il est regretable qu'il ne rappelle que le nom de l'amiral commandant l'escadre et qu'il laisse dans l'oubli celui du général commandant l'armée de terre, laquelle peut légitimement, en définitive, revendiquer la meilleure part du succès.

La voûte sous laquelle s'allongeait le monstrueux Baba-Merzoug, supportait une batterie sans nom particulier, qui reliait le fort Essardine au fort El-Goumen, et qui, d'après le plan de 1832, offrait sept embrasures. Il est à remarquer que cette voûte n'est pas bien ancienne, et que, pendant fort longtemps *La Consulaire* est restée à découvert sur un emplacement vide de construction, sis au coude entre les forts *Essardine* et *El-Goumen*.

Sur la jetée dont je viens de parler, et qui, longue d'environ 115 mètres, revenait vers la ville pour compléter le carré du port et former la partie orientale de la passe, s'élevait, à partir du coude voûté, le fort d'El-Goumen, — *des câbles*, — ainsi appelé parce que la corderie de la marine était établie dans son rez-de-chaussée. Ce fort, jadis commandé par un bach-tobdji, est indiqué sur le plan de 1832 comme ayant dix-sept embrasures hau-

tes. D'après les indigènes, il offrait une trentaine de pièces réparties dans deux étages dont l'un casematé ; j'ai relevé 13 embrasures basses, parfaitement conservées. L'armement était donc réellement de 30 bouches à feu.

Une inscription provenant de ce fort, dont la partie inférieure est actuellement affectée au magasin général de la Marine, est déposée au Musée d'Alger et porte le numéro 74 du catalogue de cet établissement. Elle est gravée en relief sur une plaque de de 1 m. 21 c. sur 0. m. 74 c., et figurait sur l'entrée du fort, laquelle est sise à l'extrémité occidentale de la voûte du coude et porte aujourd'hui cette indication : ***Artillerie. Magasin de la batterie n° 2. Matériel.***

Voici le texte de cette inscription :

واردیا بك کهنه اولمش دیو اولدی التزام
حمدا لله اولدی بتدی شهدیا بولدی نظام
پ لاصل دوطوب ایله برواردیا وكم ار ابتدی
شهدی شیش طوب ایله بربرج اولدی بویله والسلام
بانیسی اولدی پاتحك همشهرسی عمر باشا
دنیالر طوردتجه طورسن تا الی یوم القیام
طوبجیلر سزده وارل طوبلره ایدل اهتمام
خوشچه كوزلك لب بولیها ندرر ساعجیلر
بیك ایکی یوز سال اوتوز برنده اولمش درتمام
طوی نوبت كلدی ایسه دی سنده تاریخنی

سنة ١٢٣١

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* ; le même, *Épigraphie indi-*

gène du Musée archéologique d'Alger, p. 86 ; le même, *Revue Africaine*).

Je traduis ainsi, d'après M. Mohammed ben Otsman Khodja :

1re ligne. — La vigie (ouardia) était devenue excessivement délabrée par vétusté, et cependant elle était indispensable .·. Grâces à Dieu, elle a été refaite et achevée, et a reçu actuellement une organisation.

2e ligne. — Primitivement, la vigie ne comptait que 2 canons, et cependant que d'exploits elle a accomplis ! .·. Actuellement elle a été transformée en fort armé de longs canons. C'est ainsi que cela devait être !

3e ligne. — Son constructeur est Omar Pacha, compatriote de celui qui la conquise .·. Puisse-t-il exister tant que durera le monde, jusqu'au jour de la Résurrection !

4e ligne. — O artilleurs ! Qui d'entre vous désire se consacrer au service de ces canons .·. qui sont les meilleurs longues-vues des gens préposés à la surveillance des abords de ce port?

5e ligne. — En l'année mil deux cent trente-et-un a eu lieu l'achèvement. Mais lorsque sera venu le moment des flammes, dis : C'est en toi que réside sa date.

6e ligne. — Année 1231.

L'expression de la langue franque *ouardia* (garde, vigie), employée dans cette inscription, indique clairement que le fort El-Goumen a été bâti sur l'emplacement même de cette petite tour dont parle le père Dan, en 1634, s'élevant « à l'entrée du port, vers le bout du môle, où l'on faisait la garde et où, pour l'adresse des navigateurs, on mettait quelquefois, de nuit, un grand fanal, laquelle était gardée par huit Maures qui faisaient la sentinelle le long du môle et par une douzaine d'autres qui étaient

à l'entrée dans un bateau. » Seulement, il est à remarquer que, dès les premiers jours du XVIIIe siècle, on avait ajouté un fort plus occidental sur cette jetée, peut-être prolongée à cette époque, pour rendre le port plus sûr et retrécir sa passe. Ce fort, faisant immédiatement suite au Bordj el Goumen, est appelé dans les documents *Bordj el Hadj Ali*, du nom de son dernier restaurateur, tandis que la notoriété le nommait, à cause de sa situation, *Bordj Ras el Moul*, le fort de l'extrémité (de la tête, du bout) du môle. Il clôt la série des fortifications de la marine et borde à l'est l'entrée de la darse, dont l'autre rive était défendue par des batteries établies sur la terre ferme et que nous avons mentionnées en décrivant l'enceinte de l'ancien Alger. Le plan de 1832 l'indique comme ayant huit embrasures : d'après les indigènes, il présentait une quinzaine de pièces et deux étages de feu dont l'intérieur casematé. J'ai relevé six embrasures basses, ce qui porte l'armement à quatorze bouches à feu. Ce fort renfermait une garnison de janissaires, qu'on relevait tous les ans, au printemps, comme les autres, et qui, d'après mon ouvrage intitulé *Tachrifat*, se composait d'une escouade ou sofra de quinze hommes ; dans le vestibule intérieur, on voit encore les rateliers auxquels les soldats turcs suspendaient leurs fusils. Sur la façade qui regarde la ville, au-dessus du vestibule extérieur, au fond duquel est la porte d'entrée et que surmonte une petite coupole, sont placées deux inscriptions que, depuis une vingtaine d'années au moins, recouvraient plusieurs couches de badigeon formant une croûte assez épaisse pour les dissimuler à des yeux moins intéressés que les miens à des découvertes de cette nature. Cet état de choses ne pouvait que m'émouvoir, et je me suis préoccupé d'y mettre un terme dans l'intérêt de l'histoire. L'entreprise offrait quelques difficultés, mais je dois à l'obligeante intervention de MM. Truffaut, commisaire de marine, et Trèves, conducteur des Ponts-et-Chaussées ; chargé des travaux du port, d'avoir pu parvenir à dégager les deux plaques qui se dérobaient à mes investigations.

Les deux inscriptions remises au jour par mes soins sont en caractères arabes, gravés en relief sur tablette de marbre. Il n'y a entr'elles qu'une différence de cinq années. Par une ex-

ception assez rare, elle ne désignent pas le Pacha alors en exercice et ne font mention que du maître-maçon qui a dirigé les travaux. Voici le texte de celle qui est à gauche du lecteur :

الحمد لله قد
تم بنا هذا الحصن
على يد المعلم الجل
محمد المعلم عراب
ابن امحمد بن المعلم على
غفر الله ذنوبه وستر عيبه
في شهر ربيع الثاني عام ١١١٥

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie*).

Je traduis ainsi :

Louange à Dieu !
A été achevée la construction de ce fort
par les soins du maître, l'illustre
Mohammed le maître (*sic*) Arab
fils d'Emhammed fils du maître Ali.
Que Dieu pardonne ses péchés et voile son défaut (*sic*) !
Dans le mois de Rabi, deuxième de l'année 1115.

Le mois de Rabi 2e de l'année hégirienne 1115 a commencé le 14 août et fini le 4 septembre 1703.

Voici maintenant le texte de la traduction de l'inscription de droite :

الحمد لله قد تم بناء هذا الحصن
المبين على يد المعظم الاجل
المعلم محمد اعراب
ابن محمد بن المعلم على
غفر الله ذنوبه وستر عيوبه بمنه
في شهر ربيع الثاني عام ١١٢٠

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie.)*

Louange à Dieu !
A été achevée la construction de cette fortification
évidente, par les soins de l'honorable, de l'illustre,
le maître Mohammed Arab
fils de Mohammed fils de maître Ali.
Que Dieu pardonne ses péchés et voile ses défauts, par sa bonté !
Dans le moi de Rabi 2e de l'année 112...

Le chiffre placé au rang des unités est frustes. Toutefois, comme la place qu'il occupait est excessivement petite, je pense que l'on peut en conclure que c'était un zéro. La date indiquée serait donc le mois de Rabi 2e de l'année 1120, lequel est compris entre le 20 juin et le 18 juillet 1707. Le maçon désigné dans les deux inscriptions est évidemment le même, malgré une légère différence dans l'orthographe des mots *Arab* et *Mohammed*.

La seconde inscription, — écrite d'ailleurs plus correctement que la première, — constate seulement, selon les probabilités, une restauration, un agrandissement, un remaniement quelcon-

que, tandis que celle de gauche donne la date de l'achèvement des travaux primitifs.

La porte d'entrée se trouve au fond d'un vestibule voûté ; elle a un encadrement en pierre, au-dessus duquel est peinte grossièrement une partie des armoiries d'Alger, accompagnée de deux corbeilles de fleurs, de deux cyprès et de deux colonnes surmontées d'un croisant. Les pieds-droits offrent également des cartouches qui renferment alternativement des anneaux de Salomon et des fractions de la profession de foi mahométane, ornée de croissants : *Il n'y a de dieu que Dieu, le Souverain, la Vérité, l'Évident ; Mahommed est l'Envoyé de Dieu.*

Au-dessus de l'écusson, on lit assez difficilement l'inscription arabe ci-après, gravée en relief sur une plaque de pierre et recouverte de couleurs. Elle indique une nouvelle et dernière restauration, effectuée par le Pacha Ali. En voici le texte :

حصن بديع فاهر   اعداء ربي الناصر
ترمى جوانبه لضى   ڢجوف من هو خاسر
فد تم بمنه بناء لا   وسعد نجمه ظاهر
ڢ دولة المتولى الذي   لا زال بعله يشكر
السيد الباشا على   ابن حسين الفاهر
ڢ شهر شعبان الذى   لا زال بضله ينشر
من عام اربعة وعشرين   وزد كى تبصر
الڢ وبعدها الماية ,   ڢانصر الهى الامر

(Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie.)*

Je traduis ainsi :

« Fortification merveilleuse qui vaincra .·. les ennemis de mon Souverain le Défenseur (Dieu). »

« Ses flancs lanceront du feu .·. dans le ventre de quiconque est voué à la ruine. »

« Par sa grâce, sa construction a été achevée .·. et l'heureux horoscope de son étoile apparaît

« Sous le règne du maître dont .·. l'œuvre ne cessera d'être louée, »

« Le Seigneur, le Pacha Ali, .·. fils de Hossaïn le victorieux. »

« Dans le mois de Chaban, dont .·. les grâces ne cesseront de se répandre, »

« De l'année vingt-quatre, .·. et ajoute, afin de voir, »

« Mille et ensuite cent ! .·. O mon Dieu, accorde la victoire à cette fondation. »

Le mois de Chaban 1124 a commencé le trois septembre et fini le 1er octobre de l'année 1712. On voit que les trois inscriptions de Bordj-Ras-el-Moul n'embrassent qu'un intervalle de dix ans. Après l'expédition de lord Exmouth, qui eut lieu en 1816, on ajouta à ce fort, muni d'un fossé vers la pleine mer, un prolongement n'offrant, du côté du port, qu'un arc cintré, — aujourd'hui rempli de maçonnerie, — et présentant, vers le large, deux embrasures casematées au rez-de-chaussée et deux pièces au-dessus. Cet ouvrage additionnel augmentait les moyens de défense et masquait un peu plus au feu de l'ennemi les navires amarrés dans la darse. Il est actuellement occupé par M. Trèves, conducteur des Ponts-et-Chaussées.

Si nous additionnons les bouches à feu que nous venons de constater successivement, nous trouverons un total de 293 pièces, presque toutes du plus gros calibre, et dont la moitié, à peu près, était installée dans les casemates. Il faut rappeler également que plusieurs des batteries de l'enceinte fortifiée et des ouvrages extérieurs concouraient à la défense de la Marine. Bien que des plus petits, puisque sa superficie n'allait guère au-delà

de trois hectares, ce port, si puissamment défendu, a abrité jusqu'à quarante navires, dont 4 frégates de 44 et plusieurs grosses corvettes de 20 à 30 canons. Sa passe était fermée chaque soir au moyen d'une chaîne, et deux bateaux — appelés frégates en souvenir de l'ancienne marine à rames — veillaient au dehors, afin de compléter la sécurité du repaire des forbans.

Albert DEVOULX.

(*A suivre.*)

Le Vice-Président ffons de Président,
L.-Charles FÉRAUD.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION
DANS LE SUD
DE LA PROVINCE D'ALGER
EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118, 119-120 et 121)

Le chef du parti des marabouths prit pour base d'opérations le ksar de Tadjemout, où il avait des partisans, puis il marcha sur Laghouath pour y attaquer Ahmed-ben-Salem. Après une lutte de deux jours, les Oulad-Zânoun furent vaincus et contraints d'abandonner la ville. Ils se retirèrent chez les Beni-Isguen, fraction des Beni-Mzab, où ils ne restèrent point inactifs. Ainsi, quand, deux ans plus tard, en 1838, Abd-el-Kader vint faire le siége d'Aïn-Madhi, Ahmed-ben-Salem se hâta d'envoyer à Tedjini, bien que ce chikh eût contribué à son renversement, le secours de son frère Yahia-ben-Salem et d'une centaine de combattants. Cette politique assez cauteleuse réussit à Ahmed-ben-Salem, puisque l'Émir lui promit de lui rendre le commandement particulier de Laghouath, si son frère Yahia abandonnait la cause de Tedjini. Le chef des Ahlaf ne se fit pas longtemps prier; il rappela son frère, et il rentrait bientôt dans la ville dont la

possession lui était si opiniâtrement et si souvent disputée. Une fois maître de Laghouath, Ahmed-ben-Salem mit tous ses efforts à gêner le gouvernement de son ennemi, le khalifa El-Hadj-El-Arbi, et il y eut un tel succès, que l'Émir finit par destituer sa créature.

Cette situation ne satisfaisait pas Abd-el-Kader ; il lui fallait à Laghouath un agent dévoué sur lequel il pût compter, et qui ne fût pas un obstacle à ses desseins rigoureux sur cette ville. Or, ce n'était pas parmi les grands du pays qu'il pouvait trouver un homme réunissant ces conditions. Il choisit donc pour exercer le commandement de Laghouath le khalifa Sid Kaddour-ben-Abd-el-Baki-el-Basri, qui appartenait à une famille considérable des environs de Tekdimt, et il lui donnait, pour assurer sa mission, un bataillon régulier et deux pièces de canon, en lui recommandant de tenir cette troupe constamment réunie. Ceci se passait en 1839.

Abd-el-Baki se porta sur Laghouath ; arrivé sous les murs de ce ksar, il somma d'abord les habitants de lui payer la *lezma* et la *kheudma* (25 francs par maison) ; il leur ordonna ensuite de lui ouvrir les portes de la place, et de lui réserver les meilleures maisons pour son logement particulier et le casernement de ses fantassins. Les Beni-Laghouath obtempérèrent avec une grande docilité aux exigences d'Abd-el-Baki. C'était certainement plus qu'il n'eût osé espérer. Il rendit compte de cette heureuse situation à Abd-el-Kader, qui, alors, était à Médéa. L'Émir, qui n'avait obéi qu'à la nécessité en rétablissant Ahmed-ben-Salem sur le *trône de ses pères*, se crut assez fort pour en finir d'un coup avec le parti dont ce khalifa était le chef, et faire acte de sultan en marquant avec des ruines et du sang son intervention dans les affaires du Sud. C'était, du reste, le contre-coup de son insuccès devant Aïn-Madhi. « Arrête tous les principaux de Laghouath, écrit-il à Abd-el-Baki, fais-les décapiter, ou envoie-les prisonniers à Tekdimt ; détruis la ville et les jardins, et établis-toi à Tadjmout. »

Outre son bataillon régulier, le khalifa Abd-el-Baki avait à ses ordres El-Djedid-ben-Ioucef, agha des Oulad-Châïb, et El-Kharroubi, agha des Oulad-Khelif, qui étaient campés autour de la

ville avec leurs goums. Il fit connaître à ces aghas les ordres qu'il venait de recevoir de son maître et son intention de les exécuter.

Malgré les observations d'El-Djedid et d'El-Kharroubi sur les difficultés que devait inévitablement soulever cet acte de violence, Abd-el-Baki n'en persista pas moins à remplir la mission dont l'avait chargé l'Émir. Le soir, il convoquait chez lui, sous prétexte de les consulter sur la rentrée de l'impôt, Ahmed-ben-Salem, Yahia-ben-Salem, et dix des principaux personnages de la ville, et il les faisait mettre aux fers à mesure qu'ils arrivaient.

Malgré le mystère dont avait été enveloppée cette déloyale arrestation, le bruit en transpira cependant bientôt dans la ville : les Beni-Laghouath courent aux armes ; ils s'emparent des portes et des communications ; les réguliers d'Abd-el-Baki sont attaqués avec furie dans les rues ; serrés de près par la population, qui est tout entière en armes, ils ne peuvent tenir sur aucun point, et finissent par lâcher pied après avoir éprouvé de grandes pertes. Quelques-uns d'entre eux, guidés par les partisans d'El-Hadj-El-Arbi, parviennent à s'échapper par les jardins. Un grand nombre de ces malheureux fantassins sont tués ou pris et dépouillés.

Les pertes des Beni-Laghouath sont insignifiantes : ils ont six tués, parmi lesquels les deux enfants et la femme de Yahia-ben-Salem.

Le khalifa Abd-el-Baki, attaqué vivement dans sa maison, se décide à relâcher ses prisonniers, croyant ainsi apaiser la colère des Beni-Laghouath ; il n'en est pas moins dépouillé, lui et ses principaux officiers, et il ne doit la vie qu'à la protection dont le couvre Ahmed-ben-Salem. Abd-el-Baki est enfin remis aux aghas El-Djedid et El-Kharroubi, qui l'emmènent avec eux. Toutes les munitions et le matériel — y compris une pièce de canon (1) — de la colonne d'Abd-el-Baki restaient aux mains des Beni-Laghouath.

Ces faits se passaient, avons-nous dit, en 1839 ; la reprise des

(1) Ce fut de cette pièce de canon que se servirent les Beni-Laghouath lors du siége de leur ville en 1852.

hostilités entre l'Émir et nous était imminente ; Abd-el-Kader ne pouvait donc songer, pour le moment, à tirer satisfaction de cet affront. Ne voulant cependant pas faire abandon d'une autorité qui, pour être très-précaire et mal assise, ne lui en donnait pas moins pied dans le Sahra, l'Émir remit à la tête du khalifalik de Laghouath le marabouth El-Hadj-El-Arbi, qui comptait encore un certain nombre de partisans dans le pays. Si, comme il était probable, il ne pouvait exercer le commandement, il ne lui était pas impossible, au moins, de neutraliser la puissance d'Ahmed-ben-Salem.

Après sa destitution, Sid El-Hadj-El-Arbi s'était retiré à Sidi-Bou-Zid, petit ksar situé au nord du Djebel-el-Amour. L'Émir lui envoya là trois cents réguliers pour servir de noyau et de point de ralliement à ceux des partisans du khalifa qui voudraient marcher sous ses drapeaux. Quelques fantassins de Sidi-Bou-Zid et deux ou trois cents cavaliers des tribus voisines de Laghouath répondirent à l'appel d'El-Hadj-El-Arbi. Ce n'était certainement pas avec ces moyens qu'il pouvait prétendre chasser de Laghouath son rival Ahmed-ben-Salem. Il le comprit. Il imagina une autre combinaison : ce fut celle d'occuper Aïn-Madhi, dont les murs, renversés par l'Émir, n'avaient pas encore été relevés. El-Hadj-El-Arbi enlevait ainsi cette position à son ennemi Tedjini, et l'occupation de ce point devait infailliblement décider les tièdes à accourir sous ses étendards.

Après avoir préalablement fait reconnaître son autorité à Tadjmout, El-Hadj-El-Arbi se dirigea sur Aïn-Madhi, qui n'est éloigné de ce premier ksar que de vingt-cinq kilomètres. Mais Ahmed-ben-Salem et Tedjini couvraient Aïn-Madhi avec des forces supérieures aux siennes. El-Hadj-El-Arbi accepta pourtant le combat. Il eut d'abord l'avantage ; mais, à la fin du second jour, la fortune se déclara définitivement contre lui ; il fut battu et contraint de chercher un refuge derrière les murailles de Tadjmout. Sid El-Hadj-El-Arbi avait eu, dans les différentes affaires qui marquèrent ces deux jours de combat, seize tués et un nombre considérable de blessés.

Après ce succès, Ahmed ben Salem rentra à Laghouath.

Nous étions en 1840 ; la guerre était décidément rallumée entre les Français et l'Émir. Ahmed-ben-Salem profita habilement de cette circonstance pour aller attaquer son rival toujours renfermé dans Tadjmout. El-Hadj-El-Arbi en est chassé après avoir perdu une cinquantaine de ses fantassins, et il se jette sur Açafia, où Ben Salem compte des adhérents ; le marabouth les y attaque et les expulse de leur quartier qu'il détruit.

Les affaires d'El-Hadj-El-Arbi ne prirent pas pour cela meilleure tournure. L'Émir, en guerre avec nous, n'avait pas trop de toutes ses forces pour soutenir la lutte qu'il avait imprudemment provoquée ; aussi, retira-t-il à son khalifa les quelques troupes régulières qui lui restaient, et, dans son irritation contre les gens de Laghouath, il ordonna à Sid El-Hadj-El-Arbi de ne pas ménager ceux de ces ksariens qui se trouvaient au milieu des tribus où il commandait encore.

En 1842, Ahmed-ben-Salem, qui savait que l'Émir avait perdu tout espoir d'établir sa prépondérance dans le Sud et renoncé à toute action directe sur la confédération de Laghouath, vint attaquer El-Hadj-El-Arbi dans le ksar d'Açafia, d'où il le chassa. Le khalifa de l'Émir chercha un dernier refuge à Ksir-el-Haïran, où se réunirent ses partisans, lesquels apportèrent la guerre aux habitants de ce ksar, qui, pour la plupart, appartenaient au parti de Ben-Salem.

Enfin, au commencement de 1843, complétement convaincu de l'impuissance de l'Émir, Ahmed-ben-Salem vint avec toutes ses forces attaquer El-Hadj-El-Arbi dans Ksir-el-Haïran. Après un combat acharné qui dura trois jours, les maisons dans lesquelles s'était concentrée la défense furent prises l'une après l'autre, et l'infortuné marabouth lui-même paya de sa vie et de la défaite de son parti ses infructueuses tentatives pour ressaisir un pouvoir qui lui échappait obstinément.

Dès lors, tout ce qui était opposé aux Oulad-Zânoun fut chassé des ksour voisins de Laghouath ou obligé de se soumettre au vainqueur, et il était d'autant plus sage d'en passer par là, que les Sahriens n'ignorent pas qu'Abou-Saïd a dit dans ses Commentaires du Koran : « Soumettez-vous à toute puissance qui aura pour elle la force ; car la manifestation de la volonté de Dieu sur la terre c'est la force. »

De ce moment, l'autorité d'Ahmed-ben-Salem ne fut plus contestée dans le pays; elle résumait, d'ailleurs, les luttes soutenues par sa famille et par ses adhérents pendant une période de trois siècles.

Nous étions en 1844. L'étoile de l'Émir pâlissait visiblement, et il était facile de prévoir que notre puissance finirait par absorber entièrement la sienne. Ahmed-ben-Salem, qui déjà avait profité de l'état de guerre dans lequel nous étions avec Abd-el-Kader, ne fut pas le dernier à comprendre que nous étions un pouvoir sérieux, et qu'il était probable que, tôt ou tard, le Sud aurait à compter avec nous. Dès 1843, il ne pouvait plus y avoir de doute à cet égard, et, dans cette prévision, les Arbaâ-ech-Cheraga étaient venus dans le Tell du Tithri demander une organisation à l'autorité française.

Dans les mois de mars et avril 1844, une colonne, forte de 1,500 hommes, aux ordres du général Marey, franchissant la ligne de ceinture du Tell, avait pénétré dans le Djebel-Es-Sahri et poussé jusqu'au ksar Zakkar. Cette pointe avait suffi pour déterminer la soumission des tribus dont la colonne avait traversé le territoire; Laghouath même et la confédération des ksour envoyèrent au général une députation qui devait lui présenter leur *gada*. Ahmed-ben-Salem avait chargé son frère Yahia, qui était à la tête de la députation, de faire au général Marey la proposition suivante : Ben-Salem recevrait l'investiture de la France pour un khalifalik qui comprendrait Laghouath, les cinq ksour voisins de cette ville, les tribus des Arbaâ et des Harazlia, et même la confédération des Beni-Mzab. Comme nous n'avions pas la moindre raison pour rejeter les offres d'Ahmed-ben-Salem, le général envoya Yahia à Alger pour les développer et les faire accepter. Le Gouverneur-général, qui reconnut l'intérêt de cette proposition, décida qu'une colonne se rendrait sur les lieux pour organiser le pays dont Ahmed-ben-Salem demandait si humblement le commandement.

Le 21 mai, la colonne Marey, forte de 2,800 hommes, arrivait à Tadjmout où l'attendaient le khalifa Ahmed-ben-Salem et les chioukh du pays; le 25, elle dressait ses tentes devant Laghouath, où elle était parfaitement accueillie par la population ; elle séjournait sous les murs de ce ksar le 26 et le 27. Du reste, la présence de nos soldats dans ces contrées ne paraissait étonner personne ; nous y étions reçus comme des gens qu'on attend. Cela s'expliquait : un marabouth de Laghouath, Sidi El-Hadj-Aïça (1), illustre autant par ses vertus que par le don de prophétie qu'il possédait, disait-on, à un rare degré, avait prédit, vers l'an 1714 de notre ère, que les Français prendraient Alger, qu'ils viendraient camper sous les murs de Laghouath, et qu'ils pousseraient même jusqu'à l'ouad El-Heumar (2).

Nous voulons, d'ailleurs, donner une traduction de cette prédiction que quelques incrédules regardent comme apocryphe, bien que le général Marey ait affirmé avoir eu entre ses mains le manuscrit contenant les œuvres complètes du saint, et y avoir lu les divers passages qui nous concernent. Du reste, cette prédiction était connue de tous les *tholba* de Laghouath bien avant 1830, et l'un des descendants du saint marabouth, qui la savait de mémoire, la récita d'un bout à l'autre au général Marey.

Comme la plupart de ses pareils, Sidi El-Hadj-Aïça joignait au don de prophétie celui de poésie ; il ne parlait et n'écrivait qu'en vers ; aussi est-ce dans la langue des dieux et de leurs envoyés que nous avons essayé de rendre les fragments des prophéties du saint marabouth qui se rapportent aux Français (3).

(1) Sidi El-Hadj-Aïça est le saint marabouth dont la dépouille mortelle repose sous la koubba dans laquelle, en 1852, on a établi la batterie de brèche qui nous ouvrit Laghouath.

(2) L'ouad El-Heumar est un affluent de droite de l'ouad El-Djedi, rivière qui n'est, du reste, que la continuation de l'ouad Mzi.

(3) Malgré son décousu, ses répétitions, le vague de quelques-unes de ses parties, la prédiction de Sidi El-Hadj-Aïça n'en présente pas moins quelques passages assez remarquables au point de vue, bien entendu, du don de prophétie qu'avait la prétention de posséder le saint homme.

Ier FRAGMENT.

Par delà les sommets poudrés de sable d'or
Où nos ardents *djouad* (*) lancent le *thir el-horr* (**),

(*) Les nobles.

(**) *Thir el-horr*, l'oiseau noble, de race, le faucon.

Il ne restait plus au général Marey qu'à procéder, au nom de la France, à la reconnaissance du khalifa Ahmed-ben-Salem, et à l'organisation du pays que nous mettions à sa main. Notre nouvel agent ne paraissait, du reste, douter de rien : si on l'en avait cru, il se prétendait assez fort pour faire sentir son in-

Je vois se dérouler en terre musulmane
De soldats inconnus la longue caravane.....
Ces étendards flottant sous le vent du désert
Ne sont pas nos drapeaux ; là, point de turban vert,
Insigne des cherifs descendants du Prophète,
Point de bruits de chabir que l'étrier répète
Et qui font se câbrer nos rapides coursiers
Sous l'étreinte de fer de nos vaillants guerriers !
Ces troupes, ces canons qui laissent dans nos sables
Un immense sillon, ces rangs si formidables
Serrés comme les grains de notre chapelet,
Ne sont point ceux, hélas ! de Sidna Mohammet !
Ce n'est pas là le Turc à la rouge bannière
Venant heurter nos ksour de sa vaine colère.....
Ils avancent toujours..... Déjà j'entends leurs voix.....
Ce sont, par le péché ! les enfants de la croix !
Oui, ce sont les Chrétiens que Dieu, dans ses vengeances,
A pris pour instruments de ses justes sentences ;
La puissante valeur et le sabre d'Omar
Ne les arrêteraient, et l'ouad El-Heumar (*)
— Car Dieu l'a décidé — verra sur ses deux rives
Du pied de leurs soldats les traces fugitives.....
Allons ! fils de l'Islam, préparez leurs repas
Du matin et du soir à ces maîtres du bras !
Allons ! à ces Chrétiens montrez dans leur parure
Vos femmes sans leur voile ainsi que sans ceinture !.....
Par ma tête ! ils sont là !... Voyez-vous de leurs feux
La flamme s'élever sur nos rochers poudreux ?.....
O vous qui m'entendez, ne dites pas : « Il rêve !
Ce n'est point l'heure encore où Dieu, rompant sa trêve,
S'apprête à nous frapper, et bien loin sont les temps
— S'ils doivent arriver — où l'on verra les camps
Des Chrétiens menacer les remparts de nos villes.....
Ils trouveraient la mort dans nos sables stériles !.....
Aïça, tu vois mal. » — Les méchants de Temoud,
D'Ad et de Madian ont dit au prophète Houd,

(*) Affluent de droite de l'ouad Djedi, à dix lieues à l'est de Laghouath.

fluence et exercer son pouvoir jusque sur les Oulad-Seïah, qui touchent à Touggourt, sur les Mdabih, les Mkhalif et les fractions des Châanba qui se rattachent aux Beni-Mzab et au ksar de Metlili, et sur les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, qui confinent au Marok. Enfin, puisque le prophète des Beni-Laghouath, — dont

A Châïb, à Salah, quand, avant de détruire,
Dieu les eût envoyés à ce peuple en délire
Pour lui porter encor ses avertissements,
Ces aveugles ont dit : O prophète, tu mens !.....
On eut en vain, le soir, de ces maudites races
Recherché sur le sol les méprisables traces.....
Moi je vous dis : J'ai vu, je vois de mes deux yeux
Les étendards chrétiens partout victorieux ;
Je vois El-Djezaïr (*), la ville bien gardée,
De soldats étrangers la muraille inondée ;
Des entrailles de fer de leurs puissants vaisseaux,
Je les ai vus sortir comme de leurs tombeaux
Sortiront les mortels quand arrivera l'heure
Où la terre, qui fut leur dernière demeure,
Rejettera sa charge..... Alger — trois fois malheur !
— Se tord de désespoir sous le pied du vainqueur ;
Les Croyants, repoussés par la vague qui monte,
— La vague des Chrétiens, — s'en vont cacher leur honte
Aux déserts de Moghreb que baigne l'Océan,
A Tunis, à Maceur (**), ces terres du Koran ;
Et la voix de l'imam qui guidait la prière
Du musulman courbé le front dans la poussière,
Ne parle plus de Dieu dans nos vieilles mosquées
Aux enfants de l'Islam, aux foules convoquées.
Sur nos dômes sacrés la croix tend ses bras d'or,
Et nos croissants brunis au chaud soleil du *dhor* (***)
Sont partout renversés..... O toi, cité splendide !
— Telle est la volonté de Celui qui décide,
Toi, dont les fiers *raïs* (****) sont les maîtres des mers,
Tu prendras des Chrétiens la loi, la foi, des fers !

(*) *El-Djezaïr*, les îles. Nous en avons fait Alger. On dit aussi par abréviation *Dzaïr* et *Dzer*.

(**) *Maceur*, l'Egypte.

(***) Le moment qui suit l'heure de midi.

(****) Capitaines de navire.

notre présence, en vérifiant ses prédictions, ne pouvait qu'augmenter la considération, — puisque, disons-nous, Sidi Aïça se faisait — involontairement, sans doute, — le complice de notre politique dans le Sahra, il fallait profiter de cette heureuse situation et l'accepter avec toutes ses conséquences.

IIe FRAGMENT.

Le Turc se reposait sur ses vieux janissaires;
La mer obéissait tremblante à ses corsaires;
Son pouvoir enlaçait dans un vaste réseau
La moitié de la terre, et son sanglant drapeau
Etouffait dans ses plis du couchant à l'aurore
Tout un peuple éperdu qui le craint et l'abhorre.
Au lieu de louer Dieu, — Dieu qui les a comblés,
— Au lieu de prier Dieu dans son temple assemblés,
Ces enfants du péché qu'enivre leur puissance
Poussent l'impiété jusques à la démence :
Ils ont tout oublié, foi, loi, religion ;
Tout est fange chez eux, vice et corruption ;
Le peuple perverti de Sodome et Gomorrhe,
Sur qui Dieu fit pleuvoir la flamme qui dévore,
Etait moins criminel que ces chiens d'Ottomans,
Qui — ne les croyez pas — se disent Musulmans.....
Mais le jour approchait où, comblant la mesure,
Le Turc allait finir son règne de souillure :
Endurci dans le crime, il dormait son sommeil,
Et Dieu lui préparait un terrible réveil.....
Voyez-vous ces Chrétiens s'avançant innombrables
Comme les grains qu'enlève en soufflant dans nos sables
Le *guebli* (*) furieux ?..... Partout ils sont vainqueurs ;
Ils avertissent Dieu par d'ardentes clameurs
Qu'ils l'ont enfin vengé !..... Le Turc fuit, plein de honte,
Devant ses ennemis dont le flot toujours monte ;
Il laisse abandonnés et sans protection
Ses femmes, ses foyers. La malédiction
Du Seigneur le poursuit et pèse sur sa tête.....
Le Chrétien marche encore ; il n'est rien qui l'arrête.
Son pouvoir est sans borne ; il émane de Dieu :
Du pays des palmiers à la mer du Milieu (**),
De Tunis à Marok, la terre des fidèles,

(*) Le vent du sud ou du désert.
(**) C'est ainsi que les Arabes désignent la Méditerranée.

Le général Marey voulut donner une sorte de solennité à l'investiture de notre nouveau khalifa, et faire sentir aux indigènes de son khalifalik que c'était bien de la France qu'il tenait son pouvoir. Les officiers de la colonne et les principaux chefs des tribus et ksour voisins de Laghouath furent réunis à El-Haouïtha,

---

Il n'est point de muraille ou bien de citadelles
Qui puissent faire obstacle aux terribles soldats
Que la mer a vomis..... Après de vains combats,
Le Turc, toujours vaincu, laisse Alger, — son esclave,
— Que, depuis trois cents ans, il corrompt et déprave.....
Mais Alger reste esclave, et prend de nouveaux fers,
Toute meurtrie encor des maux qu'elle a soufferts.....
Mettant en Dieu pourtant toute sa confiance,
D'un avenir meilleur elle avait l'espérance !

IIIe FRAGMENT.

Quand, dans la nuit d'El-Kadr, les anges et l'esprit
Ont réglé l'avenir dans l'immuable écrit,
Dans ce livre éternel des arrêts inflexibles,
Ainsi que l'ont voulu les destins infaillibles,
Tout arrive ici-bas..... Quand tu verras venir
Le jour du jugement et le ciel s'entr'ouvrir,
Ne crains rien si, pendant ton séjour en ce monde,
Ta mortelle existence en vertus fut féconde ;
Ne t'inquiète pas de ce que fera Dieu
Si la foi fut ta part et ton unique vœu.....
Comme un immense éclair écrivant sur la nue
Sa terrible menace en sa langue inconnue,
L'ange Tedzel viendra sur les ailes des vents
Apporter les décrets du Seigneur aux vivants :
Tout être écoutera d'une oreille attentive
Sa parole, et la foule, à ses lèvres captive,
Entendra les arrêts dictés par l'Éternel.
Ecoutez ce que dit l'ange envoyé du ciel :
« La puissance des Turcs, par le mal ébranlée,
Comme un mur ruiné sur eux s'est écroulée ;
La ville aux croissants d'or, subissant les décrets,
N'entend plus le moudden sur ses blancs minarets.
Alger, malheur à toi ! malheur à tes murailles
Qui virent impuissants aux jours de tes batailles
Les efforts des Chrétiens ! Malheur à ton beau port,
Tombe où sont endormis du sommeil de la mort

petit ksar situé à dix lieues au sud-ouest de cette ville : après lecture faite en français et en arabe du titre par lequel la France élevait Ahmed-ben-Salem à la dignité de khalifa, on procéda à son investiture en le revêtant du bernous de sa fonction. Un coup de canon vint ajouter encore à la pompe de cette consécra-

---

Tes ennemis venus sur leurs vaisseaux de guerre
Pour te faire trembler, toi, des cités la mère !
Malheur à tes tyrans ! car Dieu les a maudits,
Et prochains sont les temps par l'Apôtre prédits !.....
C'est en vain que des Turcs on cherchera la trace,
Sillage fugitif qui paraît et s'efface ;
Leur pouvoir odieux, ô belle Djezaïr,
Pour les Croyants, tes fils, sera sans souvenir !.....
Les destins l'ont voulu ! Alger, la blanche ville
Que le vainqueur chrétien de son talon mutile,
Abrite dans ses murs le soldat d'outre-mer,
Qui la presse et l'étreint de son poignet de fer.
Ses temples sont détruits, ses maisons somptueuses,
Ses ravissants jardins aux sources merveilleuses,
Sont souillés et déserts, et la mer aux flots bleus
Jamais ne verra plus nos corsaires fameux
Faisant fuir devant eux les enfants de l'Espagne ;
La mer ne verra plus ces pourvoyeurs du bagne
Jeter dans les harems ces vierges, ces esclaves
Qu'aux rivages chrétiens ravissaient les plus braves !.....
La louange sur Dieu dont c'est la volonté !
Il nous donne la joie ou bien l'adversité !.....

IVe FRAGMENT.

D'innombrables soldats, portés par des galères
Hissant à leur grand mât des couleurs étrangères,
Menacent Djezaïr, et comme des vautours
Je les vois assaillir ses remparts et ses tours :
C'est, par le Dieu vivant ! le pavillon de France !
Je dis : Malheur aux Turcs ! leur immense puissance
Qui retenait captif l'univers sous leur bras
— C'est Dieu qui l'a voulu ! — s'écroule avec fracas.
A l'aspect imposant de ces bannières blanches
Venant leur demander de sanglantes revanches,
Les Turcs remplis d'effroi désertent leur cité,
En laissant aux soldats de cette chrétienté
Dont ils ont si souvent excité les alarmes,

tion. Yahia-ben-Salem, frère du khalifa, fut nommé son agha à Laghouath ; El-Djedid restait l'agha des Arbaâ.

Soutenu par l'ascendant de la France, n'ayant plus rien à redouter de la part des maîtres du Tell, Ahmed-ben-Salem régna enfin paisiblement dans sa kasba de Laghouath ; seulement,

---

Leurs femmes, leurs palais, leur honneur et leurs armes.....
Aujourd'hui, le Chrétien, ce pâle enfant du Nord,
Ne voit plus le corsaire emmener à son bord
Ses vierges pour peupler du Turc les gynécées ;
Ses rives ne sont plus sans cesse menacées
Par ces hardis raïs qui portaient la terreur
Jusque sous le canon du pays de l'Erreur..... (*)
Tout ce que souffre Alger, la ville magnifique,
C'est Dieu qui l'a voulu, Dieu le seul et l'unique !

Ve FRAGMENT.

C'en est fait de Dzaïr ! les destins l'ont voulu !
Des impuissants pachas l'empire vermoulu
S'est effondré sous eux, et la foi musulmane,
Témoignage sacré qui de Dieu même émane,
Est morte dans Alger, la cité dont les forts
Des Chrétiens ennemis arrêtaient les efforts.....
J'ai vu..... — Ne dites pas que c'est de la démence,
— J'atteste que j'ai vu les soldats de la France
Dresser sur nos coteaux leurs gourbis et leurs camps,
Et, sans être troublés, moissonner dans nos champs !.....
Voyez-la s'avancer cette puissante armée
Bondissant furieuse en panthère affamée :
Rien ne résiste, hélas ! à son terrible choc,
Et sous ses rudes coups, nos murailles de roc,
Comme un vieux tronc pourri qu'aurait frappé la foudre,
Se brisent en éclats et s'envolent en poudre.
Les Chrétiens sont vainqueurs, et les portes de Dzer
Ouvrent leurs deux battants aux maîtres de la mer :
Les riches sont chassés ; leur opime dépouille
Va charger les vaisseaux de la flotte qui mouille.....
Alger voit aujourd'hui les sectateurs du bois (**)

(*) Tout pays où l'on ne professe pas la religion mahométane.

(**) Terme de mépris par lequel les Musulmans désignent les Chrétiens, qu'ils regardent comme des idolâtres.

son pouvoir ne put guère se faire sentir au-delà des ksour de son khalifalik et de la tribu des Arbaâ. Ses fils lui succédèrent; mais leur goût prononcé pour les douceurs de la civilisation les ayant rapprochés de nous, ils perdirent sensiblement de l'influence qu'exerçait leur père sur ses coreligionnaires. C'est ce qui fit qu'en 1852, le cherif d'Ouargla, Mohammed-ben-Abd-Allah, qui, depuis l'année précédente, s'était révélé par plusieurs pointes sur le Nord, ne songea rien moins qu'à enlever Laghouath aux fils d'Ahmed-ben-Salem, malgré la présence dans ce ksar d'un peloton de spahis que le général Jusuf y avait établi pour faire respecter l'autorité, déjà si amoindrie, des successeurs du khalifa.

Yahia, le frère d'Ahmed-ben-Salem, qui s'était fait des partisans dans Laghouath, mais qui ne se sentait pas assez fort cependant pour tenter seul d'enlever le pouvoir à ses neveux, proposa au cherif d'Ouargla, qui avait dressé ses tentes à Ksir-el-Haïran, de l'aider dans l'opération qu'il méditait, en combinant les efforts de ses partisans avec les moyens dont disposait Mohammed-ben-Abd-Allah. Le cherif, qui ne comptait pas sur ce concours, accepta avec empressement la proposition que lui faisait le frère du khalifa, et se porta, le 15 septembre 1852, sous les murs de Laghouath. Mais un mouvement du général Jusuf, qui croisait dans les environs de la ville menacée, renversa les projets de Yahia et de Mohammed-ben-Abd-Allah.

Malgré ses insuccès, le cherif d'Ouargla regardait toujours Laghouath comme une proie qui, un jour ou l'autre, devait infailliblement tomber entre ses mains. Remonté vers cette oasis, dont il se tenait à une marche ou deux, il épiait l'occasion de pénétrer dans la ville pour en soulever la population.

Dans les derniers jours de septembre 1852, le général Jusuf,

Envahir la mosquée, et les sublimes lois
Que dicta le Seigneur à son dernier prophète,
Dans le *menbeur* (*) sacré restent sans interprète.....
Mais Dieu le veut ainsi ; la louange sur lui!.....
Cherchons dans le Seigneur notre plus ferme appui!.....

(*) Chaire dans la mosquée.

qui était à Djelfa, apprit que Mohammed-ben-Abd-Allah menaçait de nouveau Laghouath : il surprend le cherif, le 4 octobre, à Reg, sur les r'dir de l'ouad Mzi, lui tue 200 hommes, et lui enlève 2,000 chameaux et 20,000 moutons. Mohammed-ben-Abd-Allah, talonné par notre cavalerie, se jette dans Laghouath, où il est accueilli avec enthousiasme par la population, laquelle venait d'achever de se compromettre vis-à-vis de nous en chassant de la ville les fils de Ben-Salem, et le détachement de spahis chargé de la protection de leurs intérêts. Le cherif profita de cette circonstance pour enflammer toutes les têtes par ses prédications, et pour engager les habitants à la résistance dans le cas très-probable d'une attaque des Français contre le ksar. L'exaltation est bientôt à son comble dans Laghouath; comptant sur la solidité de leurs murailles, les habitants jurent de les défendre jusqu'à la dernière extrémité, et de s'ensevelir sous leurs ruines si la fortune leur est contraire.

Le général Jusuf, informé de cet état de choses, se présente devant la ville pour en réclamer l'entrée; mais les Beni-Laghouath sortent de leurs jardins et accueillent son avant-garde à coups de fusil.

Il ne nous restait qu'à faire payer cher à ces insensés l'hospitalité qu'ils ont donnée au cherif et leur folle résistance. Le 2 décembre, le général Pelissier arrivait sous les murs de Laghouath à la tête de huit bataillons, de huit escadrons et de son artillerie; le 3, il reconnaissait le ksar, et le 4, pendant que les troupes du commandant de la province d'Oran y entraient par la brèche, celles du général Jusuf y pénétraient par escalade. Le drapeau de la France, planté au sommet de Dar-es-Seffah, apprenait à ceux des Beni-Laghouath qui survivaient à leur défaite que leur ksar était désormais français.

En effet, le Gouverneur-général comte Randon, qui comprenait toute l'importance du rôle que devait jouer Laghouath et comme poste avancé et comme moyen d'établir notre influence dans le Sahra algérien, décidait bientôt l'occupation définitive de ce ksar, et lui donnait un commandant supérieur et une garnison française. Quelque temps après, Laghouath devenait un chef-lieu de cercle relevant de la subdivision de Médéa.

Depuis qu'elle est en notre pouvoir, la ville de Laghouath n'a plus d'histoire : plus de sang, plus de ruines, plus de ces misères déguenillées, filles de la discorde et de folles et mesquines ambitions.

Sous l'intelligente direction de ses commandants supérieurs, elle a pu apprécier les douceurs de la paix, qu'avant nous elle n'avait guère pu entrevoir qu'en rêve. Aujourd'hui, comme une courtisane qui n'aurait d'autre préoccupation que celle de chercher à plaire, la ville, étendue nonchalamment dans son hamac de verdure, prend tous les jours des charmes nouveaux, et c'est à présent surtout qu'elle pourrait à juste titre se dire la capitale du désert.

Mais reprenons la suite des opérations de la colonne Jusuf.

L'insurrection était toujours concentrée dans la province d'Oran, où elle paraissait faire peu de progrès ; chassés de leur ligne d'eau de Géryville, après le combat d'Aïn-el-Katha, les rebelles s'étaient rejetés à l'est sur celle de l'ouad Sidi-En-Naceur, couvrant ainsi les têtes de cette rivière, le ksar de Stiten, l'ouad Doudar, et les plaines de Sidi-Thifour, où s'étaient agglomérées, avec leurs troupeaux, les populations insoumises.

Le général Deligny arrivait, le 7 mai, à Kheneg-es-Souk, sur l'ouad Sidi-En-Naceur, refoulant dans le sud la masse des Harar, qui s'était portée vers le nord-est pour retrouver ses cultures et ses silos.

La première partie du programme du général Jusuf était réalisée : il avait atteint Laghouath, son premier objectif, et il pouvait de là se porter sur les points qui réclameraient la présence de sa colonne.

C. Trumelet.

(A suivre.)



DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE
DE
L'OCCUPATION ESPAGNOLE
EN AFRIQUE
(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119-120 et 121)

LXXV

LETTRE DU CHATELAIN D'ALCAUDÈTE AU COMTE D'ALCAUDÈTE

Tlemsên, 26 janvier 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Aujourd'hui lundi, 24 du courant, le roi m'ayant fait appeler, je lui ai répété tout ce que Votre Seigneurie m'avait chargé de lui dire par ses deux lettres du 23 novembre et du 10 décembre. Il m'a répondu qu'il avait appris du kaïd des Beni-Rachid tout ce que je lui disais, et qu'ayant cru inutile de m'en parler, il vous avait écrit à ce sujet et envoyé le juif Choa, un de ses serviteurs, avec la mission de faire tout ce que Votre Seigneurie voudrait et ordonnerait. S'il n'a pas fait partir, comme il l'avait promis, les chrétiens prisonniers que réclame Votre Seigneurie, c'est qu'il croyait que la capitulation qui a été envoyée à Sa Majesté serait revenue plus vite. Je lui ai dit qu'il avait eu tort de deman-

der qu'elle fût confirmée par l'empereur, et qu'il suffisait de la ratification de l'impératrice. Mais il m'a répondu qu'il ne pensait pas ainsi. Il peut arriver, en effet, je le crois comme lui, que l'empereur ne confirme pas la dite capitulation, alors même qu'elle aurait été acceptée par l'impératrice.

Il m'a prié de vous écrire, et voici ce qu'il m'a dit :

« J'ai offert et j'offre toujours d'être l'allié et le serviteur de Sa Majesté, ainsi que l'ami de Sa Seigneurie. En ce moment le comte peut me rendre un grand service. Si Ben Redouan vient à Oran avec ses Arabes, je demande que Sa Seigneurie refuse de le recevoir dans cette ville ou sur son territoire, qu'elle ne l'écoute que pour lui faire payer ce qu'il doit, et qu'elle l'oblige ensuite de se retirer; dans le cas où Sa Seigneurie croirait devoir accueillir Ben Redouan et ses Arabes, je ne m'oppose pas à ce qu'ils soient reçus dans Oran, mais ils devront y être retenus prisonniers. Que le comte fasse cela et qu'il m'avertisse sur-le-champ, je lui renverrai à l'instant même tous les chrétiens captifs, sans nouvelle réclamation et sans attendre que la capitulation soit revenue de la Cour. Je ferai en outre tout ce qu'il me demandera. C'est ainsi que les deux marquis, l'ancien et le jeune (1), ont toujours agi avec mon père et mon aïeul, les assistant contre ceux qui refusaient de les reconnaître comme légitimes possesseurs du royaume. Je demande en grâce que l'on se conduise de la même manière avec moi. »

Le roi m'a dit tout cela et beaucoup d'autres choses, et il m'a paru si sincère et avoir une si bonne volonté, que je crois qu'il fera ce qu'il promet et même davantage.

La ville est tranquille. Le roi tient tout en bon ordre, mais il se montre très-sévère. Ces jours passés, deux des principaux habitants de Tlemsên, qui entretenaient une correspondance secrète avec Ben Redouan, ont été mis à mort. Cette semaine, trois autres habitants ont été pendus pour je ne sais quel délit. On craint beaucoup le roi. Il a fait jeter en prison plusieurs cheikhs

(1) D. Diégo de Cordoba et D. Luis son fils, marquis de Comarès et gouverneurs d'Oran.

et autres Arabes des Beni-Rachid, parce que leurs parents ont rejoint Ben Redouan et le prince Abd-Allah. Ces cheikhs, menacés par le roi d'avoir la tête coupée, si leurs parents et amis persistaient dans leur rebellion, se sont empressés de leur écrire pour les supplier d'abandonner Ben Redouan. Cette même semaine, le roi a remis en liberté deux fils d'un autre cheikh des Beni-Rachid, lequel, cédant à leurs instances, est venu faire sa soumission. Les principaux de la ville paraissent dévoués au roi. Le kaïd des Beni-Rachid est sorti de Tlemsên avec beaucoup de monde pour se mettre à la recherche de Ben Redouan et pour le combattre.

LXXVI

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE AU CHATELAIN D'ALCAUDÈTE

Oran, ...janvier 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Châtelain Alfonso de Angelo, mon cousin,

J'ai reçu votre lettre et j'ai été très-heureux d'apprendre que le roi s'est enfin décidé à parler. Son silence prolongé me donnait de l'inquiétude. Il paraît qu'il a compris enfin combien il est important pour lui de traiter sans délai avec l'Empereur, et qu'il est convaincu de ma bonne volonté de faire tout ce que vous me demandez de sa part. S'il renvoie les chrétiens, ainsi qu'il le promet, j'agirai avec Ben Redouan de la manière qu'il le désirera.

Comme garantie de ma résolution bien arrêtée d'accomplir ce que je dis ici, je signe la présente lettre de mon nom et j'y appose le sceau de mes armes.

LXXVII

LETTRE DE FRANCISCO PEREZ DE IDIACAYZ A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE

Bougie, 29 mars 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Il y a quelque temps, Votre Majesté m'avait écrit pour me charger

d'entrer en arrangement avec les frères de l'Infant de Bougie (1); mais je n'ai pu le faire, attendu que l'un deux, celui qui avait le plus d'influence dans le pays, est mort, et que l'autre s'est enfui à Biskra, ville située à 50 lieues d'ici, par crainte du roi de Koukô, Ahmed ben el Kadi.

Dans le temps que j'étais esclave, j'avais essayé de traiter avec ce Ben el Kadi au sujet de l'approvisionnement des forteresses, en insistant sur le grand profit qu'il en retirerait; il avait paru bien accueillir les ouvertures que je lui avais faites. Après mon retour à Bougie, lorsque j'eus recouvré ma liberté, il m'envoya même, pour conférer de cette affaire, son mezouar, la seconde personne du royaume, et il fut convenu que Ben el Kadi écrirait à Votre Majesté pour lui faire connaître qu'il acceptait et s'entendre à cet égard avec elle.

Malheureusement, certains marabouts, amis de Barberousse ou gagnés par lui, firent des remontrances au roi qui, craignant ce qu'ils pourraient dire contre lui, rompit la négociation. Ben el Kadi montrait d'ailleurs de la répugnance à traiter avec le commandant Perafau. Aujourd'hui qu'il sait que le commandant doit partir et que Barberousse est absent, je crois qu'il nous reparlera lui-même de cette affaire. Si, comme je l'espère, il nous fait de nouvelles propositions, je ne négligerai rien pour qu'elles réussissent, et j'en aviserai immédiatement Votre Majesté, ainsi que de toutes autres choses qui pourraient survenir.

Le père Pedro de Caravajal, qui était venu ici à bord d'une caraque (2) pour l'affaire des frères de l'Infant et pour celle de Ben el Kadi, n'a pu s'employer utilement dans ces deux négociations, par suite de ce que je viens de dire à Votre Majesté. Je

(1) On a vu (nº XXXVII) que cet Infant de Bougie était fils du roi Abd Allah. Il s'était fait chrétien et avait reçu au baptême le nom de *Fernando*. Une pension de 500,000 maravedis (5 à 6,000 ducats) lui avait été accordée par Charles-Quint pour le récompenser sans doute de sa conversion; mais sur cette somme il était obligé de donner à ses sœurs, nièces et cousines 600 ducats pour leur entretien.

(2) *Carraca*, navire d'origine portugaise, très-grand, étroit par le haut, rond et fort élevé. Il y avait des caraques qui jaugeaient jusqu'à 2,000 tonneaux.

l'avais engagé à retourner en Espagne avec la même caraque; mais au moment où il se disposait à s'embarquer, il est tombé dangereusement malade, et il est mort le 26 février dernier. Le frère qui l'accompagnait est reparti sur le navire qui a amené à Bougie le juge de résidence.

Voici les nouvelles que nous avons apprises d'Alger. Elles nous ont été apportées par six esclaves chrétiens qui, le 27 février, se sont échappés de cette ville sur une barque et sont parvenus à gagner Bougie.

Ils nous ont dit qu'il y avait 2,000 Turcs et 7 à 8,000 Maures andalous à Alger, à Miliana et dans les autres lieux où Barberousse tient habituellement garnison. Le gouverneur d'Alger est un renégat sarde, appelé Hacen Agha. Les habitants sont fort inquiets, car ils ont des nouvelles certaines de la flotte de Votre Majesté.

Les mêmes captifs nous ont aussi appris qu'à la suite des grandes pluies de l'hiver, la muraille de la ville s'est écroulée, en trois endroits différents, sur une étendue considérable. Les habitants la réparent en toute hâte; mais le travail n'avance pas vite, parce qu'ils manquent de bons ouvriers. Il est question d'enrôler 1,500 Arabes de la campagne pour terminer cet ouvrage.

A Constantine, il y a, dit-on, 1500 janissaires commandés par un caïd turc, nommé Aluch Ali (1). Ces janissaires y ont été envoyés par Barberousse. Comme cet Aluch Ali obéit au gouverneur d'Alger, on peut croire qu'il s'empressera de revenir dans cette ville, dès qu'il apprendra que Votre Majesté réunit une nouvelle *armada*.

D'après les rapports de nos espions maures, tous les Turcs qui le peuvent se sauvent d'Alger. Le renégat (Hacen Agha) fait son possible pour arrêter la désertion; mais il n'y parvient pas.

Un jeune homme, natif de Arevalo, qui arrive de Tunis, nous

(1) Les historiens mentionnent deux vaillants corsaires de ce nom : Aluch Ali surnommé *Iskender*, renégat grec, et Aluch Ali *El fortass* (le chauve), renégat calabrais. Ce dernier, le plus célèbre, fut plus tard gouverneur d'Alger et capitan pacha de la flotte ottomane, comme l'était alors Khaïr ed Din.

a dit que le roi, d'accord avec les Chrétiens et les Arabes, prépare une expédition contre Constantine. Le commandant turc de cette place a fait demander du secours à Hacen Agha ; mais ce dernier lui a répondu qu'on ne pouvait lui envoyer aucun renfort.

LXXVIII

NOTE SUR L'ARMEMENT DE BOUGIE

Bougie, ...mars 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

On compte dans les deux châteaux et dans les divers fortins ou retranchements 36 pièces d'artillerie, réparties comme il suit :

Dans la Tour de la Victoire :

Une demi-couleuvrine et deux ribaudequins. Les roues de la demi-couleuvrine sont en mauvais état, mais l'affût est bon. Quant aux deux ribaudequins, les roues et les affûts ne peuvent plus servir.

Dans le fortin de la Croix :

Une couleuvrine, deux canons, un demi-canon, un fauconneau et un ribaudequin. Un des canons n'a plus de roues ; l'autre, le demi-canon, la couleuvrine et le fauconneau peuvent servir. Le ribaudequin est tellement détérioré qu'on l'a mis au rebut.

Dans la Tour Neuve :

Deux ribaudequins avec lesquels il est impossible de tirer.

Dans le retranchement qui se trouve entre la Tour Neuve et celle des Têtes :

Un demi-canon et un canon. Les roues du demi-canon sont bonnes, et l'affût est passable ; mais le canon est dans un mauvais état.

Dans la tour des Têtes :

Deux ribaudequins qui n'ont plus de roues. Les affûts seuls peuvent encore servir.

Dans le retranchement de la maison du capitaine :

Un canon et un ribaudequin. Le canon est bon ; mais le ribaudequin n'a plus ni roues, ni affût.

Dans la tour de Solis :

Un ribaudequin qui est en très-mauvais état. On ne pourrait pas s'en servir sans danger.

Dans le fortin de Fonseca :

Un canon pierrier assez bien conservé.

Dans le retranchement de la Grue :

Un fauconneau sans roues ni affût.

Dans le fortin neuf auprès du port :

Un demi-canon qui est bon.

Dans le retranchement de la porte des Lions :

Un demi-canon qui peut servir.

Dans la tour des Lions :

Deux ribaudequins n'ayant plus de roues ni d'affûts.

Dans le fortin de Martinez :

Un demi-canon et un fauconneau. Le demi-canon peut être encore utilisé, mais le fauconneau est en très-mauvais état.

Dans le fortin de la prison ou de la citerne (algiba) :

Un fauconneau qui n'a ni roues ni affût.

Dans le petit château :

Deux canons serpentins et trois ribaudequins. Un des canons est couché par terre ; les deux autres et les trois ribaudequins tiennent à peine sur leurs affûts.

Dans le retranchement situé un peu plus bas :

Une demi-couleuvrine et une grosse *lombarda* de fer. La couleuvrine est bonne, mais la *lombarda* ne peut plus servir.

Dans la tour de l'hommage :

Un fauconneau et un ribaudequin. Tous deux n'ont plus de roues ni d'affûts.

Le dernier navire venu de Malaga nous a apporté des pièces d'artillerie en bon état, avec roues et affûts bien conditionnés. Elles serviront à remplacer celles qui sont devenues inutiles (1).

Francisco Perez de Idiacayz.

LXXIX

LETTRE DU COMTE DALCAUDÈTE AU KAID HAMIDA, CHEIK PRINCIPAL DU LEVANT.

Avril, 1536.

Très-honorable chevalier et renommé parmi les Maures, Kaïd Hamida,

La réception de votre lettre et la venue de vos messagers m'ont rempli de joie. D'après ce qu'ils m'ont répété de votre part et ce que vous m'écrivez, j'ai compris que vous demandez le secours de l'Empereur contre vos ennemis, et que de votre côté vous ferez tout ce qu'il vous sera possible pour le service de Sa Majesté.

Afin que je sache bien ce que vous désirez et que vous soyez instruit de ce que nous attendons de vous, il convient que vous nous envoyiez ici quelques personnes de marque et de confiance, munies d'un pouvoir pour traiter en votre nom.

Nous avons à conférer des choses suivantes :

J'aurai besoin d'être renseigné au sujet des forces dont vous pouvez disposer pour l'entreprise d'Alger et des garanties que vous nous fournirez comme sûreté de votre parole. Je voudrais savoir aussi ce que vous demandez que Sa Majesté fasse pour vous, au cas où l'on se rendrait maître de cette place. Vous nous direz tout ce que vous avez appris par vos espions, si les habitants sont bien ou mal disposés pour Barberousse, si la ville est suffisament approvisionnée, quel est le nombre exact des Turcs et des pièces

(1) Il résulte de cette note que l'armement de Bougie, au mois de mars 1536, se composait de 46 pièces d'artillerie; mais la moitié à peine en état de servir. On s'explique difficilement cette incurie du gouvernement espagnol. C'était faire aux Turcs la partie un peu trop belle: Salah-Reis sut en profiter.

d'artillerie, en un mot, tout ce qu'il vous paraîtra utile que nous sachions pour nous aider à chasser ce tyran du pays. Vous pouvez être assuré que si, avec l'aide de Dieu, Sa Majesté s'empare d'Alger, elle fera la part que votre honorable personne mérite.

En ce qui regarde le royaume de Tlemsên, je désire que vous deveniez l'ami et l'allié de Mouleï Abd-Allah et de son aïeul Abd-er-Rahmân ben Redouan, qui sont des bons serviteurs de Sa Majesté et ennemis de Barberousse. Je vous prie de vous rapprocher du territoire des Beni-Rachid, et, si cela est nécessaire, d'entrer dans le royaume et de vous joindre à Mouleï Abd-Allah. Vous me ferez connaître, aussi brièvement que possible, ce que vous demandez pour nous rendre ce service. Je puis vous promettre que, si Moulei Abd-Allah devient roi de Tlemsên, vous aurez en lui un bon fils et en moi un ami dévoué qui vous viendront en aide dans toutes les affaires du Levant et du Ponant (1).

LXXX

COMPTE-RENDU DES LETTRES QUE LE COMTE D'ALCAUDÈTE A ÉCRITES LE 28 ET 29 AVRIL

mai, 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

1, 2, 3. — Les trois premiers paragraphes sont relatifs aux approvisionnements. La récolte de l'année précédente a été mauvaise, et la ville d'Oran manque de blé. Le comte se plaint aussi qu'on ne paie pas les troupes régulièrement : elles viennent seulement de toucher le second tiers de leur solde de 1535. Les soldats sont mécontents et demandent à s'en retourner en Castille.

4. — On s'attend cette année à une démonstration de Barbe-

(1) Il paraît que les négociations avec le roi de Tlemsên n'avaient pas abouti ; mais nous ne savons pas ce qui était arrivé.

rousse. Le comte écrit que, conformément au désir que lui a exprimé Sa Majesté et bien qu'il ai résidé à Oran six mois de plus qu'il n'y est obligé, il n'ira pas en Espagne avant la fin de l'été.

5. — En ce moment il fait réparer les murailles de la ville et de Mers-el-Kebir, et fortifier la montagne. On presse les travaux autant qu'il est possible.

6. — Il dit que le 12 avril, D. Fransisco de Cordoba, son fils, étant sorti d'Oran pour faire du bois, a rencontré à deux lieues de la ville un nègre, renégat portugais, que le raïs turc qui rôde sur la côte avec deux galiotes, avait envoyé à terre. Ce commandant, dont la croisière n'a pas été heureuse, avait résolu de tenter une surprise de nuit dans le port de Mers-el-Kebir, et à cet effet il avait chargé le dit nègre de s'informer s'il s'y trouvait quelque bâtiment de haut bord.

Voici les nouvelles d'Alger que le comte a apprises de cet espion :

Le nombre des Turcs et Andalous (*Mudejares*) qui se trouvent dans cette ville, ainsi qu'à Cherchêl, Miliana, Medea et Tenez, ne s'élève qu'à 12 ou 1,500. On ne sait rien de Barberousse; on dit qu'il est à Rhodes avec la flotte du sultan.

Alger, comme Oran, souffre de la disette. La mesure de blé, un peu moins d'une demi-fanègue, s'y vend une *dobla* et demie.

Il y a deux mois à peu près, un gros navire français a mouillé dans le port d'Alger. Il apportait des draps, du vin, du sel et des épices. Quand les galiotes ont quitté Alger, il était occupé à charger des cires, du lin et des laines. On a dit au nègre que ce même navire devait revenir incessamment avec un chargement d'armes, et un marchand français, nommé *Juaner*, est resté à Alger pour attendre son retour. — Il y avait à bord de ce navire un gentilhomme bien mis et de bonne mine, porteur d'une lettre du roi de France pour Hacen Agha, lieutenant de Barberousse; c'est du moins ce que l'on a raconté au nègre. Les gens de l'équipage ont dit aussi que, lorsque ce der-

nier partit pour Constantinople, le roi de France envoya quelques galères pour se joindre à lui ; mais qu'elles arrivèrent trop tard (1).

Les Algériens, qui savent que l'Empereur prépare une grande *armada*, se fortifient en toute hâte. Ils ont construit, dans l'endroit où se trouvait le Péñon, un nouveau bastion pour défendre l'entrée du port.

Le nègre assure aussi que le roi de Tlemsên a écrit à Hacen Agha de prévenir Barberousse, lorsqu'il reviendra, que la ville d'Oran manque de vivres et que les murailles tombent en ruines. Il a promis, si Barberousse se présentait avec sa flotte devant la place, de se mettre en campagne avec tous ses gens.

7. — Le comte informe Sa Majesté que Ben Redouan se trouve dans le voisinage de Tlemsên et qu'il tient la ville bloquée. Presque tous les Arabes font cause commune avec lui, et ils espèrent s'en emparer ; mais le comte dit qu'il ne le croira que lorsqu'il l'aura vu. Une première fois, Ben Redouan a été bien près de gagner la partie, et il l'a perdue par sa faute.

8, 9. — Le Kaïd Hamida a répondu à la lettre que le comte lui avait écrite. Il fera en faveur de Ben Redouan ce que demande le comte. Si Sa Majesté se décide à faire l'expédition d'Alger, il promet de donner 3,000 lances et de fournir aux troupes, à un prix raisonnable, tous les vivres dont elles pourraient avoir besoin. Le comte est d'avis qu'il faudrait profiter de l'absence de Barberousse pour faire cette expédition. Le moment serait bien choisi.

10. — Il arrive souvent que le comte ne peut pas faire partir

(1) « Podian haber dos meses que fué à Argel una nao gruesa francesa que llevò panes y vino y sal y canela; quando las galeotas partieron quedaba cargando de cera y lino y lona, y oyò dezir que luego habia de volver con armas y que quedò un mercader aguardando que volviese el qual cree se llama *Juanes*. — En la dicha nao iba un cacaballero francès bien dispuesto y adereçado y habia traido cartas del rey de Francia para Acen Aga, capitan general de Barbarosa ; y los Franceses que iban en la dicha nao habian dicho que, quando Barbarosa sa partiò, el rey habia enviado algunas galeras que le acompanasen, y no le pudieron alcançar. »

en temps utile les messagers qu'il envoie à Sa Majesté. Le payeur répond toujours qu'il manque d'argent. Le départ d'un brigantin ou même l'envoi d'un espion est devenue une grosse affaire. Le comte demande que Sa Majesté lui permette de prendre sur les rentes de la ville l'argent nécessaire pour cet objet. (1)

11. — Il réclame aussi les 100 mille maravédis qu'il doit recevoir chaque année comme corrégidor et qu'il n'a pas touchés.

LXXXI

LETTRE DE D. BERNARDINO DE MENDOZA AU GRAND-COMMANDEUR DE LÉON

La Goulette de Tunis, 24 mai 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Le 16 mai, j'ai écrit longuement à Votre Seigneurie. Ce que j'ai à lui mander aujourd'hui, c'est que le roi de Tunis ne paie pas les soldats de la garnison de Bône. Il prétend qu'il n'y est pas obligé, et que, d'ailleurs, son Kaïd manque d'argent, attendu qu'Alvar Gomez ne lui a pas donné ce qui lui revenait, à lui et à ses cavaliers, des différentes razzias que l'on a faites. Le roi n'a pas raison de se plaindre : son Kaïd a reçu sa part du butin calculée sur le nombre de ses gens. Ce sont les Maures eux-mêmes qui me l'ont assuré. Ce qu'ils voudraient tous deux, c'est que le produit des razzias fût partagé par moitié ; mais, à mon avis, cela serait injuste. Le Kaïd n'a que 60 cavaliers, et les Chrétiens sont au nombre de 4 ou 500 fantassins et de 20 lances.

Votre Seigneurie peut être bien persuadée que, dans cette affaire comme dans toutes les autres choses, Alvar Gomez se conduit très-loyalement ; mais comme ceux de Bône n'ont pas voulu se soumettre au roi ni recevoir son gouvernement, ce qui est cause que le roi et le Kaïd se trouvent à court d'argent, ils cherchent des prétextes pour se dispenser de payer (1).

Je donne avis de tout ceci à Votre Seigneurie, pour qu'elle soit informée de la vérité et qu'on n'accuse pas Alvar Gomez qui ne mérite aucun reproche.

(1) La situation faite au gouverneur d'Oran et aux commandants des autres places frontières en Afrique par le manque d'argent où on les laissait, devait être fort difficile. On était souvent obligé d'attendre, parce qu'on manquait des fonds nécessaires, et on laissait ainsi échapper l'occasion propice. On est un peu moins étonné, après avoir lu ces détails, de ce que les Espagnols n'aient pas fait en Afrique tout ce qu'ils auraient pu faire.

LXXXII

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE A SA MAJESTÉ

Oran, 5 juin 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

Le 25 du mois dernier, deux caravelles (2) sont entrées dans le port d'Oran. Elles nous ont apporté 3700 fanègues de blé que nous envoient les fournisseurs de Malaga, ainsi que Votre Majesté le leur a ordonné. J'ai reçu également de chez moi 3,000 autres fanègues de blé et 500 d'orge. L'arrivée de ces navires a eu lieu bien à propos : nous n'avions plus de pain, et les autres vivres commençaient à nous manquer.

D'après ce que Votre Majesté m'avait écrit, je pensais que nous recevrions en même temps l'argent nécessaire pour payer le terme échu de la solde des troupes ; mais il n'est rien venu. C'est très-fâcheux. Les soldats souffrent beaucoup et ne trouvent plus personne qui consente à leur faire crédit. J'ai déjà dit à Votre Majesté combien nous avons de peine à pourvoir à la subsistance de la garnison. Je l'ai dit et écrit tant de fois que je ne veux pas l'importuner d'avantage à ce sujet (3).

(1) « Vuestra Senoria puede tener por cierto que asi en esto como en las otras cosas, Alvar Gomez lo ha hecho con ellos muy bien, mas como los de la tierra de Bona no han querido recibir al rey y à su al cayde, no tienen de que pagar y buscan maneras para escusarse. »

(2) *Caravela*, sorte de navire rond ou à formes arrondies, portant des voiles latines.

(3) « Por lo que Vuestra Majestad ha escrito, creia que en estos

La guerre a duré entre le roi de Tlemsên et son frère Mouléï Abd-Allah tant que les Arabes ont pu tenir la campagne. Ainsi que je l'ai mandé à Votre Majesté, Ben Redouan qui s'était avancé avec des forces nombreuses jusque sous les murs de Tlemsên, a tenu la ville bloquée pendant quatre mois; il a même essayé de s'en rendre maître par surprise; mais il n'a pas réussi. Ceux des habitants qui étaient pour lui n'ont pas osé se déclarer en sa faveur, parce que le roi avait trop bien pris ses précautions; la ville était pleine de gens de guerre, et les portes toujours bien gardées. Mouléï Mohammed a fait aussi couper la tête à quelques Maures qui lui étaient suspects, et la crainte a empêché les autres de remuer.

Dans les premiers jours du moi de mai, les Arabes sont repartis pour le Sahara: c'est le temps où ils y retournent, parce que leurs chameaux ne peuvent vivre dans ce pays. Ben Redouan m'ayant fait dire qu'il désirait venir ici avec son petit-fils, j'avais donné ordre à deux brigantins de se rendre à Melilla, afin qu'il pût s'y embarquer. Malheureusement, ces navires ont été retardés par le vent contraire, et Ben Redouan, qui les avait attendus vainement, ne se trouvait plus à Melilla lorsqu'ils s'y sont présentés.

LXXXIII

LETTRE DE MOULÊÏ MOHAMMED AU COMTE D'ALCAUDÈTE.

Tlemsên, 12 juin 1536

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit. Le grand embarras dans lequel je me suis trouvé en a été la cause; mais je me souviens des promesses que je vous ai faites et je suis toujours disposé à les tenir. Je vous prie de mettre en oubli tout ce qui

navios viniera la paga del tercio pasado deste ano, y como no ha venido ninguna razon desto, la gente pasa mucho trabajo porque no hallan quien les dé lo necesario para comer. Lo que se paga de trabajo a entretenellos, y lo he escrito y dicho tanto en esta matéria que no quiero enojar mas a Vuestra Majestad sobre ello. »

s'est passé jusqu'à ce jour. Qu'il n'en soit plus question, et que chacun fasse ce qu'il doit et accomplisse ce qui a été convenu (1).

J'ai causé de toutes ces affaires avec votre châtelain. Il vous écrira à ce sujet, et je m'en remets à lui. Je vous envoie Alcantara (2) votre serviteur, qui vous dira ma volonté et vous racontera ce qui est arrivé ici. Veuillez le renvoyer à Tlemsên le plus tôt possible avec une bonne réponse, ainsi que je l'espère de vous.

LXXXIV.

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE QUI A EU LIEU ENTRE LE COMTE D'ALCAUDÈTE ET LES CHEIKHS ARABES DU PARTI DE BEN REDOUAN, POUR LA REDDITION DES OTAGES (3).

14 juin 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

En la noble y leal ciudad de Oran, quatorce dias del mes de junio, año del nacimiento de Nuestro Salvador Jesus-Cristo, de mil y quinientos y treinta y tres años, — El muy ilustre señor D. Martin de Cordoba y Velasco, conde de Alcaudète, señor de la casa de Montemayor, capitan géneral de los reynos de Tremecen y Tenez, y justicia mayor en la dicha ciudad por Su Majestad, etc.'

Al tiempo que Su Majestad mandó ayudar y favorescer á Muley

(1) Le roi de Tlemsên cherche à renouer les négociations, mais toujours avec l'arrière-pensée de dégager sa parole, aussitôt que l'occasion s'en présentera. Il faut avouer que les rois Beni-Ziân, placés entre les Espagnols et les Turcs, se trouvaient fort embarrassés. Au fond, ils n'aimaient ni les uns ni les autres et les redoutaient également.

(2) L'interprète Alcantara avait été fait prisonnier avec Alfonzo Martinez, au combat de Tifida.

(3) Ceux-ci redemandent leurs fils et leurs parents; mais le comte ne veut pas s'en dessaisir. Pour terminer la contestation, Ben Redouan et le prince Abdallah offrent de se remettre eux-mêmes entre les mains du comte d'Alcaudète, en échange des ôtages que, sur leur demande, les cheikhs avaient consenti à donner.

Baudila, rey foragido de Tremecen, y a Cid Aburrahamen Ben Reduan, su abuelo, para le meter en su reyno, el dicho rey y el dicho Ben Redouan metieron en esta ciudad ciertos Moros rehenes que le dieron los xeques y caballeros alarabes, que en la jornada fueron a servir al dicho señor rey, los quales dichos rehenos su señoria recibió para seguridad de la gente que desta ciudad enbió por mandado de Su Majestad, con el dicho Muley Baudila y Ben Reduan, y para satisfacer y pagar los otros gastos que en la dicha jornada se hiciesen, conforme al asiento que Su Señoria tomó con ellos.

Agora el dicho rey y Ben Reduan, con los dichos xeques y caballeros alarabes son venidos obra de dos leguas de esta ciudad y desde donde han enbiado á dezir á Su Señoria, los dichos xeques y caballeros alarabes, especialmente los del linage de Aulete Muça, que le suplican salga con la gente de guerra al campo, porque ellos le quieren hablar en presencia del dicho rey y Ben Redouan, cerca de los rehenes que en esta dicha ciudad tienen.

Su Señoria, por complacer á los dichos caballeros, ha respondido que iria al campo; mas porque podria ser que lo que se platicase allá conviniese que paresciese asentado por escrito para si fuese necesario informar dello á Su Majestad y por otros justos respetos, mandó al licenciado Rodrigo de Contreras, su teniente de la justicia de la dicha ciudad, se hallase presente à lo susodicho, y á nos los escribanos publicos del número de la dicha ciudad que diesemos por testimonio, lo que, cerca de la negociacion susodicha, sucediese y se platicase y concertase con el dicho señor rey su abuelo y los dichos xeques y caballeros alarabes, para que todo paresciese por asiento.

F. Élie de la Primaudaie.

(A suivre.)



DOCUMENTS HISTORIQUES

RECUEILLIS

DANS L'AURÈS

(JUILLET 1876)

PAR

M. le Professeur E. MASQUERAY

Les souvenirs historiques des habitants de l'Aurès remontent facilement jusqu'à l'époque romaine. Plusieurs d'entre eux se disent *Roumania* et se donnent pour ancêtre un Romain, Bourk. L'invasion arabe leur est aussi présente ; il est peu de Chaoui qui ne connaissent au moins les noms de Koceïla et de la Kahina ; mais ils n'ont qu'une notion vague de leurs ancêtres, Zenata et Haouara, du moyen-âge. L'étude de leurs traditions, de leurs mœurs, de leurs lois et de leurs guerres, est particulièrement intéressante dans les temps modernes. J'ai recueilli des documents sur cette période, et il me semble nécessaire de fixer ce passé récent, dont notre conquête a fait une antiquité.

A part les Oulad Zeian, toute la population fixe ou mouvante de la région de l'Aurès est dite Chaoui et parle le dialecte berbère Chaoui. Le mot Chaoui est arabe (il signifie peut-être *les pasteurs*). Son équivalent berbère est le mot Mazir, que j'ai entendu à Haidous (Toutelai, Tmazira, la langue tmazira). Ce mot ***Mazir*** est évidemment le *Amzig* (illustre, noble) des Touareg, et le ***Mazig, Mazias*** d'Hérodote. On appelle aussi Chaoui les Touaba ou Oulad Daoud, les Oudjana, les Achèche, les Beni bou Sliman, les Beni-Melloul, en un mot tous les habitants des montagnes

du Chellia, de l'Ahmar-Khaddou, du Cherchar et des hautes vallées qui les relient.

J'ai eu occasion d'étudier les Beni-Ferah, les gens de Menaa, de Nara, de Bouzina, de Larba, de Tagoust, les Oulad Abdi, les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz. J'exclus de cette nomenclature les Oulad Zeian, qui occupent les oasis de Djemmora et de Beni-Souik, et viennent moissonner ou faire paître aux environs de l'Oued-Taga. Ils sont Arabes.

On distingue facilement les Beni-Ferah, parce qu'ils sont rattachés au commandement de Biskra ; mais, dans le commandement de Batna, on confond souvent les gens de Menaa, Nara, Bouzina, Larba, Tagoust avec les Oulad Abdi, les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz, parce qu'ils sont aujourd'hui tous dans la main du caïd Mohammed ben Abbès, *caïd de l'Aurès* ou des *Oulad Abdi*. Ces populations composent plusieurs groupes, qui sont :

1o Les gens de Larba, Bouzina, Tagoust, qui sont dits Berber ;

2o Les Oulad Abdi, qui sont dits Roumania, et frères des gens de Menaa et de Nara ;

3o Les Oulad Moumen et les Oulad Azzouz, tenus dans une sorte de dépendance par les Oulad Abdi.

On trouve beaucoup plus de blonds à Menaa, à Nara et chez les Abdi, que sur les bords de l'Oued-el-Ahmar, dans les villages dits berbères. Ils dominent surtout à Nara. J'ajouterai qu'on en voit aussi un grand nombre à Beni-Ferah.

Tous, Beni-Ferah, Roumania de l'Oued-Abdi, et Berbers de l'Oued-el-Ahmar, affirment être venus dans le pays, il y a quelques siècles seulement, après la ruine des Oulad Aziz. Ces Oulad Aziz auraient dominé depuis la région saharienne jusqu'à la ligne de Lambèze et de Thamgad, et n'auraient cédé qu'à la pression des Arabes Oulad Zeian, comme nous l'avons raconté. Les Beni-Ferah et les Berbers de Bouzina et de Tagoust ne savent presque rien de leur origine. Seuls, les Abdi racontent les détails de leur invasion : ils sont sortis du pays des Touaba et sont descendus dans leur vallée par le col de Tiranimine.

Tous, avant notre conquête, avaient leurs coutumes spéciales, sortes de Codes analogues à ceux des Kabyles. Ils ignoraient le Cadi. Nous leur avons imposé le Cadi et la loi musulmane.

Tous étaient divisés en confédérations hostiles. Nous avons établi la paix chez eux, et nous les avons unis à jamais.

Tous ont encore certains usages qui rappellent des fêtes romaines ou chrétiennes. Ces usages tendent à disparaître pour faire place aux fêtes musulmanes.

Tous enfin parlaient et parlent encore un dialecte de la langue berbère ; la plupart ignoraient l'arabe. Aujourd'hui les vieillards et les femmes gardent seuls l'usage exclusif de leur langue. Tous les hommes jeunes se servent de l'arabe dans leurs relations avec nous.

LES BENI-FERAH

Le village de Beni-Ferah comprend 550 maisons agglomérées sur une colline, au-dessus de l'ancien fort romain. Il est déjà saharien, car on y cultive le palmier. L'eau n'y est pas abondante ; beaucoup de ses habitants émigrent à Constantine, où ils tiennent des bains. Les soins que le reste donne à la culture et les intérêts de ceux qui travaillent au dehors, assurent la paix. Dans l'intérieur du village, on fabrique de l'huile, en outre des nattes, des tellis, des haïcks et des tapis, comme dans tous les autres villages berbères. Voici quelle était la coutume politique et légale des Beni-Ferah avant notre occupation.

Le pouvoir était entre les mains d'une assemblée, Djemaa, dont faisaient partie tous les hommes quelque peu notables. Cette assemblée n'avait pas de président ; on n'y distinguait pas de partis.

La force publique était représentée, hormis les cas de force majeure, par 10 kobdjis, hommes du pays, non soldés, qui se faisaient honneur d'arrêter les coupables au nom de la loi, et qui forçaient tous leurs concitoyens valides à prendre les armes en cas de guerre.

L'assemblée gouvernait et jugeait suivant la coutume. Or, suivant la coutume :

1° *Vol.* — Le voleur de jour et de nuit payait, s'il était pris dans la maison, vingt douros d'amende à la Djemaa, et vingt douros au propriétaire. Si le propriétaire ne l'avait pas pris lui-même, il n'avait droit à rien.

Le voleur de chèvres, s'il était pris, donnait deux chèvres pour une au propriétaire et cinq douros à la Djemaa.

2° *Meurtre.* — Celui qui tuait avec intention perdait sa maison et ses moissons, que le peuple ravageait par le fer et le feu. Il s'exilait deux ans ; ensuite il venait *baiser les mains* de la Djemaa, et payait une amende de 150 douros, moitié en terre, moitié en argent. Il rebâtissait sa maison. Souvent il était tué à son tour par vendetta. Son meurtrier subissait la même peine.

Celui qui tuait par imprudence, dans une fantasia, donnait 75 douros de *dia* et restait dans sa maison.

Le meurtre d'une femme était réglé par les mêmes conditions ; seulement l'amende ou la dia était de moitié moindre.

3° *Coups et blessures.* — Celui qui crevait un œil payait 75 douros de talion au blessé ;

Celui qui cassait les dents payait 20 douros au blessé ;

Celui qui cassait la tête, sans que mort s'ensuivît, payait 15 ou 20 douros au blessé, suivant l'estimation du médecin.

4° *Adultère et insultes envers les femmes.* — Si un homme était vu dans la maison d'un autre, absent, en pourparlers avec sa femme, on en déférait à l'assemblée, qui faisait comparaître les deux accusés. Si la femme avouait, le coupable payait 150 douros d'amende au mari lésé, somme égale à la dia du meurtre ; mais le mari pouvait refuser et tuer. Si la femme niait, malgré les déclarations des témoins, il était absous.

L'homme qui portait la main sur une femme allant à l'eau ou à la montagne, payait 150 douros au mari. Le mari pouvait refuser et tuer. En tout cas, il renvoyait la femme.

5° *Mariage.* — Le mariage se concluait devant un thaleb ou

devant la Djemaa. Le mari donnait 30 douros environ. Si le mari renvoyait la femme, il recouvrait son argent ; à plus forte raison, si la femme s'enfuyait.

6° *Héritages.* — Les femmes n'héritaient pas ; les fils seuls héritaient, et, à leur défaut, les neveux.

7° *Impôts.* — Au temps des Turcs, les gens de Beni-Ferah payaient tous les ans à Biskra 30 douros. Quand la colonne (nouba, mahalla) venait vers eux, ils y ajoutaient 70 nattes.

Les hommes de Beni-Ferah portent tous, comme ceux des autres villages, le burnous berbère, et très-rarement le haïk arabe. Le costume des femmes est la tunique dorienne ou plutôt une longue tunique retenue sur les épaules par deux agrafes comme l'épômis, serrée par une ceinture. Elles y ajoutent un long voile serré par un turban. Elles ne portent pas les tresses de laine des femmes arabes. Leurs ornements de tête, de bras et de jambes sont d'argent et jamais d'or. Les tatouages sont fort rares et ont pour élément la croix. J'ai déjà noté la proportion relativement considérable de types blonds.

Les Beni-Ferah ne possèdent aucune tradition touchant leur origine. Ils indiquent seulement d'une manière vague qu'ils sont venus de l'ouest, après la ruine des Oulad Azziz. La revendication d'une origine marocaine est fréquente dans cette région. Faut-il l'attribuer au désir de se rapprocher de l'origine des Ben Abbès, famille maraboutique et toute-puissante, originaire de Sagui et El-Hamra ? On peut admettre aussi qu'au moyen-âge, des Zenata et des Haoura, transportés par la guerre jusqu'à l'Atlantique et jusqu'en Espagne, aient reflué vers leur patrie primitive.

LES ENFANTS DE BOURK (*Nara, Menaa, les Oulad Abdi*)

La question d'origine présente un intérêt beaucoup plus puissant à Menaa, à Nara et chez les Oulad Abdi. Tous se disent frères des Touaba et descendants de Bourk, romain suivant les uns, arabe suivant les autres. La tradition populaire donne pour

résidence à Bourk le village de Guelfen, chez les Touaba. Elle le représente vieux et quelque peu moqué par ses serviteurs, à la façon du Charlemagne de nos poèmes du moyen-âge. J'ai recueilli le récit suivant à Haidouss, et les auditeurs chaoui qui m'entouraient le possédaient tous assez bien pour rectifier la mémoire du narrateur. Je le traduis dans sa simplicité.

Légende de Bourk

« Il y avait un douar à Ilfen (ou Guelfen, suivant les dialectes), en dessous du rocher. Là vivait un homme âgé. Il avait deux filles, et l'une d'elles se nommait Aïcha Tabaloult, la Folle. Vint un Maugrebin écrivain. Elle lui dit : « Ecris à mon amant. » Il lui dit : « Apporte un œuf. » Elle l'apporta; il écrivit sur l'œuf et lui dit : « De semaine en semaine, surveille-le. » Elle s'en retourna et surveilla l'œuf. L'œuf s'ouvrit; elle y trouva un serpent; elle le porta dans une fente du rocher; ensuite elle attendit. Elle en fut bien punie. Elle y trouva un grand serpent, un dragon. Il sortit de sa fente; elle s'enfuit. La nuit, le serpent fait le tour du douar; les chiens aboient; la femme se lève, elle fait lever son mari. Il lui dit : « Qu'y a-t-il? » Elle lui dit : « Un grand serpent vient dans le douar pour tout dévorer. » L'homme se lève; il selle sa jument; la femme dit : « J'irai avec toi, moi et les enfants. » Il monte en selle, il prend sa femme derrière lui, il presse la jument. Il va vers Ilfen. Là était Bourk aveugle. Ils crient. Les gens viennent : « Qu'y a-t-il? » Il répond : « Un dragon dévore le douar. » On va au dragon; on le trouve qui dévore le douar. On le chasse au sommet du Kef. On pousse sur lui de grandes pierres et du bois jusqu'à ce qu'on le couvre. On allume du feu; le feu s'élève jusqu'au ciel. Le serpent se fond, et une graisse épaisse sort du bûcher. C'était aux jours de l'été. Les abeilles travaillent sur cette graisse et en font du miel. Au moment de couper les ruches, on coupe beaucoup de miel. On l'entasse dans des paniers; mais les gens n'en mangent pas; ils craignent de mourir. Ils se disent : « Donnons-le à Bourk qui est aveugle et vieux. S'il meurt, peu importe. » Ils lui en donnent un peu. Il le mange; il se frotte les yeux, il voit. Il dit : « Ajoute un peu. » Ils lui en donnent un grand morceau. Il mange, il se frotte les yeux, il est guéri. Aïcha Tabaloult lui dit : « Ils ont voulu te faire mourir. » Il lui dit : « Fais lever mes fils; qu'ils viennent. » Les fils arrivent. Le père leur dit : « Je ne demande pas la *dia* (prix du sang). Donnez-moi Aïcha Tabaloult. » Ils lui disent : « Volontiers. » Ils la lui donnent, et elle enfante : Ath Aïcha (fraction des Touaba), Ath Saada (famille de Nara), Menaa, Oulad Azzouz. »

Les hommes les plus instruits ne sont pas d'accord, comme je l'ai indiqué plus haut, sur l'origine de Bourk. Si Saïd ben Mohammed, homme fort éclairé et ancien cadi de l'Aurès, que je suis allé consulter à Sidi Okba, le dit Romain. Le cheik de Nara, également fort au courant des traditions, fait remonter la généalogie de Bourk jusqu'au Prophète. Tous s'accordent néanmoins pour indiquer avec précision les noms des enfants de Bourk et la façon dont ils s'établirent dans le pays. Je transcris la communication du cheik de Nara :

Traditions

« Les habitants actuels de Menaa se divisent en quatre branches : Oulad Sliman ben Saad, Oulad Khlifa ben Saad, Oulad Khelif ben Saad, Oulad Ahmed ben Mendj ben Saad ben *Abd Allah* BEN BOURK *ben Ali* ben Mohammed ben Ahmed ben Cheikh ben Cheikh et Tani ben Atrad ben Atri ben Ali ben Hellal ben Mohammed ben Ameur el Ansari, qui fut envoyé par Si Othman pour ouvrir le chemin de la foi parmi les hommes et les initier à la connaissance de la religion par la victoire; et il y avait dans sa troupe cinq cents fidèles *Tabiins*, conservateurs de la doctrine du Prophète. (Que sur lui soit le salut !)

» Et celui qui entra le premier dans l'Aurès occidental fut Bourk, fils d'Ali, et de lui descendirent les Oulad Daoud ou Touaba, les Oulad Abdi, les gens de Nara et les gens de Menaa. Les Touaba sont fils d'Abd Allah ben Bourk. Les

gens de Menaa et ceux de Nara sont aussi fils de Abd Allah. Les Oulad Abdi, avec les Oulad Sidi bel Kheir, sont fils de Ali ben Bourk.

« Tous ensemble ne formaient qu'une tribu et vivaient sous la tente. Leurs dépôts étaient dans les villages suivants : Baloul, Guelfen, D'cha, Gueloat er Rezin, au sommet du djebel Azreg. Les premiers qui se séparèrent furent les Touaba, qui entrèrent dans l'Oued el Abiod et s'en emparèrent aux dépens des Oudjana ; puis les Oulad Abdi entrèrent dans l'Oued Abdi, et en expulsèrent les Oulad Ahmeur ben Ali, fraction des Oulad Azziz. Les gens de Nara et ceux de Menaa pénétrèrent de leur côté dans la vallée. Ceux de Nara chassèrent, quand ils s'établirent sur leur plateau, la tribu des Halaoua. Ceux de Menaa trouvèrent déserte la colline sur laquelle leur village est bâti. »

D'après le résumé confirmé par d'autres récits, aucun des habitants des deux longues vallées de l'Oued el Abiod et de l'Oued Abdi ne serait *autochthone*. D'autre part, il est impossible qu'ils aient exterminé leurs prédécesseurs, et la preuve en est qu'au nord de la vallée de l'Oued Abdi, nous trouvons des Aouadça, des Oulad Moumen et des Oulad Azzouz mêlés à leurs conquérants. Ce phénomène d'occupations et d'assimilations successives a dû se reproduire souvent dans le cours des siècles depuis l'époque romano-berbère, et il n'est pas surprenant qu'à travers les couches toujours assez minces des envahisseurs, nous constations dans l'Aurès l'existence de populations très-anciennes, comme le témoignent le souvenir encore vivant des Roumania, la blancheur du teint, la coloration des cheveux et des yeux, qui surprennent l'observateur dans certains villages, enfin des légendes, parmi lesquelles je citerai la suivante. Elle a trait aux vieilles luttes de race et de religion dans cette contrée, et le trait le plus saillant en est assurément la confusion des Djouhal (géants constructeurs de tombeaux circulaires) et des Romains, qui sont représentés comme des ogres buveurs de sang :

Légende de la fondation des Halaoua

« Un homme de Nara était parti pour la chasse, un musulman.

Il arriva dans le pays des Halaoua. Tout en chassant, il trouva une caverne. Il y entra ; il y trouva une jeune femme et sept enfants. La femme lui dit : « Que viens-tu faire? » — « Je me promène, je chasse. » Elle lui dit : « Va-t'en. Si mon mari te voit, il te tuera et boira ton sang. » Cet homme était un Djouhal, Romain, géant. Elle ajouta : « Mais je te sauverai, si tu le veux. Cache-toi, et quand le Djouhal viendra, cours vers lui et prends-lui les seins. » L'homme se cacha. Bientôt le Djoual arriva ; il s'assit et dit à la femme : « Je sens l'odeur d'un Meslem. » La femme dit : « Il n'y a pas de Meslem ici. » Il dit : « Il y en a un. » A ces mots, l'homme sortit de sa cachette, alla vers le Djoual et lui prit les seins. Le Djoual lui dit : « Tu as bien fait ; sans cela je t'aurais tué. Maintenant, reste ici. Que fais-tu ? » — « Je chasse. » — « Bien ; reste, je te regarde comme mon enfant. » L'homme apprit au Djoual et à ses fils à chasser les perdrix ; tous les jours ils allaient chasser, et ils installaient leurs affûts et leurs filets dans des endroits séparés. — Le troisième jour, l'homme conçut le projet de tuer le Djouhal et ses fils pour prendre la jeune femme. Ils partirent pour la chasse, ils installèrent leurs filets comme de coutume. Ensuite l'homme vint, entra dans la cachette d'un des fils et le tua ; puis il tua les six autres de la même manière. Il arriva à la cachette du Djouhal et lui dit : « As-tu pris des perdrix ? » — « Je n'ai rien pris. » Le Djoual lui dit : « Où sont mes fils ? » — « Ils sont partis en avant avec leur gibier. » Alors l'homme entra dans la cachette du Djouhal ; il le frappa au cou avec son couteau ; mais il le blessa seulement. Le Djoual le saisit, le fit tomber à terre et prit une pierre pour le frapper ; mais dans ce moment l'oiseau Mirir arriva près d'eux, fouetta les yeux du Djoual, et trempa ses ailes dans son sang pour l'aveugler. Alors le Meslem ouvrit d'un coup le ventre du Djoual. — Il revint à la caverne et dit à la femme : « Je les ai tous tués. Maintenant viens avec moi. » Ils prirent les biens du Djouhal, et il eut d'elle deux fils : Nara et Daba. »

(On trouve encore des Daba dans le village de Tisekifine, et il y a des Nara à Halaoua. A Halaoua, on ne tue pas l'oiseau Mirir.

Quand un enfant ou un étranger l'a pris, on le rachète pour le mettre en liberté).

MENAA

Les gens de Menaa s'étant séparés des Touaba en même temps que les gens de Nara et les Oulad Abdi, avaient trouvé presque déserte la plaine étroite qu'avait occupée au IIIe siècle une *vexillatio* de la troisième légion. Ils avaient jugé sans doute que l'emplacement romain était bas et encombré de ruines, et ils avaient bâti sur un mamelon voisin, isolé, leur gros village conique, presque inaccessible. Aujourd'hui, il peut comprendre 300 maisons. Les jardins qui l'entourent sont arrosés et bien cultivés. Les habitants en retirent de gros bénéfices, principalement de la vente des abricots secs (*fermas*). L'abricotier, le figuier, le grenadier y dominent. On y remarque des palmiers qui ne servent qu'à l'ornement. L'industrie n'a rien de spécial. Les tatouages sont rares à Menaa comme à Beni-Ferah, et les blonds s'y rencontrent dans la proportion d'un tiers.

Avant notre arrivée, le pouvoir exécutif était exercé à Menaa par une assemblée, *djemaa*, sans président, et l'autorité de cette assemblée était limitée par la coutume. Voici la coutume de Menaa :

Vol. — Le voleur de nuit est condamné à payer 10 douros à la Djemaa, et le maître de la maison prend 5 douros.

Le voleur de jour paie autant que le précédent.

Le voleur de chèvres est frappé par la Djemaa d'une amende de 15 douros, et le maître du troupeau reçoit deux chèvres.

Si le voleur est un enfant, et s'il vole dans un jardin pendant le jour, la punition est de 1 franc, plus la valeur de l'objet volé.

Meurtre. — Celui qui tue avec intention paye à la Djemaa une amende de 50 douros, et en outre cinq cent cinquante francs de *dia*. Ce qui reste de son bien est livré à la Djemaa, qui ravage les moissons, coupe les arbres et détruit la maison. Il demeure propriétaire du fonds.

Coups et blessures. — Celui qui blesse d'un coup de fusil paye également une amende de 50 douros.

Celui qui blesse avec tout autre instrument qu'un fusil, sans que mort s'ensuive, paye cinq douros.

Celui qui frappe avec une pierre ou un bâton paye, si le sang a coulé, deux douros, et si le sang n'a pas coulé, un douro.

Celui qui frappe avec le poing paye un demi-douro.

Insultes envers les femmes. — Celui qui aborde une femme avec des paroles outrageantes paye 25 douros.

NARA

Les gens de Nara, vainqueurs des Halaoua sur le plateau qui s'étend au nord du Djebel Azreg, les avaient sans doute refoulés dans l'oued Abdi ; ces trois villages de l'Oued Abdi portent le nom collectif de Halaoua. Ils avaient ensuite bâti leur village sur une colline entourée d'un ravin profond. Sous cette colline s'étend une caverne à laquelle se rattachent d'anciennes légendes. Au temps de Sidi Abd Allah, qui conquit tout l'Aurès à la foi musulmane, et dont les éperons ont, dit-on, laissé leur trace sur un rocher du Djebel Azreg, des Berbers chrétiens s'y étaient réfugiés. Ils ne voulurent pas se convertir ; Sidi Abd Allah fit (1) entasser un bûcher devant l'entrée, et y mit le feu, نار. De là le nom de Nara. L'ancien village de Nara, ruiné par les Français (2), est presque abandonné. Les habitants sont peu à peu descendus du plateau, et, suivant les caprices du torrent, ont cultivé jusque dans la plaine. De sorte que Nara se compose aujourd'hui de groupes isolés. C'est là surtout qu'on peut admirer le génie patient des Berbers. C'est aussi à Nara que l'on trouve le plus de types blonds. J'ai remarqué des enfants aux yeux bleus, dont les cheveux fins et blonds rappellent les têtes suédoises ou norwégiennes.

Ils se divisent en trois branches. La plus importante est celle

(1) Voir plus loin une autre légende, commentaire de la même étymologie.

(2) Les gens de Nara ayant pris part à la révolte de Zaâtcha furent sommés de rentrer en obéissance. Ayant résisté, une colonne de nos troupes attaqua et ruina leur village. — *N. de la R.*

des Oulad Hamdan ben Saad, à laquelle est venue s'ajouter une fraction partie de Tarit et des Adada venus de Biskra. Les gens de Tarit, descendants de Bourk par Ali, sont regardés comme des frères. Les Adada étrangers sont tenus par les Oulad Hamdan dans une sorte d'infériorité. A Nara, comme à Menaa et à Beni-Ferah, la Djemaa était toute-puissante avant notre arrivée. Et Nara avait, elle aussi, sa coutume spéciale. Elle est remarquable en ce que, dans le cas de meurtre, elle n'admet pas la *dia*.

Coutume de Nara :

Du meurtre prémédité. — Le meurtrier, s'il est atteint, est tué sur place. Sinon, il est banni à perpétuité. Son bien est pillé en tous sens. La Djemaa détruit sa maison et coupe ses arbres.

Du meurtre dans une querelle. — Ce meurtre est assimilé au meurtre prémédité.

De l'homicide par imprudence. — Si les témoins affirment que le meurtrier a tué sans intention, il demeure chez lui. Il ne paye pas de *dia*.

Coups et blessures. — Celui qui blesse avec un fusil perd une partie de son bien proportionnelle à la blessure, mais qui ne peut excéder le quart. Il paye en outre une amende de quarante bacits baceta.

Qui frappe avec un sabre paye vingt bacits; qui frappe avec une hache vingt bacits; qui frappe avec une pierre cinq réaux bacita; qui frappe en tenant une pierre dans sa main paye un réal bacita; qui mord paye la même somme

Celui qui saisit violemment un homme ou une femme paye dix baceta.

Celui qui arme son fusil, mais ne frappe pas, est puni comme celui qui frappe avec une pierre.

Du vol. — Celui qui vole dans une maison paye le double de l'objet volé et donne trente baceta. Il en est de même pour tous les voleurs. Celui qui vole dans un jardin des fruits ou des légumes, paye, à proportion de son âge, depuis un réal jusqu'à trente.

Insultes. — *Outrages à la religion.* — Celui qui injurie paye quatre réaux.

Celui qui parle à une femme mariée ou non mariée, si la femme pleure ou se plaint, paye une amende au gré de la Djemaa, entre trente et quarante réaux.

Celui qui outrage la religion paye 10 réaux.

Le partage des biens, la situation légale des femmes étaient réglés, à Nara comme ailleurs, par des dispositions d'usage, dont le principe est que la femme est toujours incapable. On lui assurait seulement, après la mort du mari, une faible rente ou *mama*, servie par les héritiers.

LES OULAD ABDI

Les Oulad Abdi, fils d'Ali, fils de Bourk, étaient certes une tribu déjà puissante quand ils se séparèrent des Oulad Daoud dans la vallée de l'Oued el Abiod et pénétrèrent dans l'Oued Abdi après la ruine des Oulad Azziz. Leur nombre ne s'élevait pas au chiffre de 15,000, donné par M. Carette (*Exploration scientifique*, l. c.); car il faut comprendre, dans ce chiffre de 15,000 hommes, des Oulad Moumen, des Oulad Azzouz, des Aouadça et des Halaoua assimilés aux enfants de Bourk; mais l'examen de leurs anciens villages me porte à croire qu'ils étaient trois ou quatre fois plus nombreux que les gens de Nara et de Menaa, soit cinq à six mille. Ils déclarent que la vallée de l'Oued Abdi ne contenait plus un seul olivier lorsqu'ils y entrèrent, et que la plaine était absolument déboisée. Ils durent y rencontrer quelques restes des Oulad Azziz et de nombreux débris des populations antérieures; mais la tradition est muette sur les luttes auxquelles leur invasion a pu donner lieu.

Ils sortirent de la vallée de l'Oued el Abiod, probablement par le col de Tiranimine; du moins ils s'établirent d'abord dans la haute plaine de Tar'it (*le passage*, en Berbère), en même temps que leurs frères, sur le plateau difficile de Nara et sur le mamelon escarpé de Menaa. Là, ils bâtirent un gros village dont les

restes sont encore visibles et que l'on nomme *Thaguelè traousvert* (village vieux). Bientôt la pauvreté des sources dans cette plaine, la guerre qui éclata entre eux et leurs cousins les Touaba, enfin les efforts de leurs éclaireurs qui s'aventuraient dans le Nord-Est, les firent descendre dans la vallée de l'Oued Abdi. Toutefois, ils n'osèrent pas demeurer au bord de la rivière. Ils construisirent, une seconde fois, un village considérable sur une éminence de la rive gauche, plus haut que le Rzal, en face de Chir. On voit encore clairement les ruines de cette petite ville qui couvrent deux mamelons et une dépression intermédiaire; on y reconnaît une mosquée. De là ils purent conquérir l'Oued-Abdi. Ils se dispersèrent alors, ou plutôt ils décomposèrent leur petite ville en une suite de hameaux tous bâtis, excepté Chir, sur les escarpements de la rive gauche de l'Oued, et assez proches pour que le cri d'un homme fût transmis d'un bout à l'autre en peu d'instants. Ces hameaux premiers, dans lesquels l'élément étranger est le moins sensible, sont :

VILLAGES PREMIERS

Rezal (au-dessous du village ancien).
Chir.
Arbia.
Akherib.
Nouader.
Meddour.
Tisekifine.

Ils avaient laissé quelques-uns des leurs à Tar'it, en dessus et à l'Est du Thaguelé traousert. Bientôt, les gens de Chir osèrent franchir la montagne qui les sépare de l'Oued el Ahmar, et fondèrent, sur la rive gauche de cette rivière, en pays berbère, le poste avancé d'Oum er Rha (Oum er Rekham, *la mère du marbre*).

VILLAGES COLONIES

Cependant ils ne pouvaient s'étendre à l'Ouest, au Nord ou au

Sud sans se heurter soit à Nara et à Menaa, soit aux Berbères de Tagoust et de Bouzina, soit aux Oulad Daoud (Touaba). Ils étaient contraints, s'ils voulaient s'agrandir, de s'avancer vers le Nord-Est et de s'assimiler les restes désorganisés des Halaoua, des Aoudça, des Oulad Moumen, autrefois soumis aux Oulad Azziz.

Ils remontèrent en effet la rivière et fondèrent des villages que l'on met au rang des précédents, mais qui sont vraiment des colonies :

Halaoua, qui porte encore le nom de ses anciens habitants ;
Bedrouna, mélange de Aoudça et de Oulad Abdi ;
Fedj el Kadi, composé encore aujourd'hui d'Oulad Moumen, à part une seule maison ;
Teniet el Abid, dans lequel les Oulad Moumen et les Oulad Abdi sont à peu près en nombre égal ;
Haïdous, où l'on trouve le nom et quelques restes de ces mêmes Aouadça ou Haïdouça, émigrés dans le Bellezma :
Teletz / *Bali* } Mélange d'Oulad Abdi et d'Oulad Moumen ;
Bou Rara, où les Oulad Moumen sont en majorité.

Plus loin, dans le pays des Oulad Azzouz, ils se sont mélangé à des Touaba, et récemment ils s'y sont accrus de quelques familles venues de Zaatcha. Il en est résulté les villages de :

Sammer er Guelèt (village tourné vers le Levant) ;
Sammer ou ril er Zourit (colline des raisins, tournée vers le Levant) ;
Takabt ou Arr (colline du lion).

Enfin, au delà des terres de parcours des Oulad Zeian, dans la haute vallée de l'Oued Taga, ils fondèrent les deux villages de Bou Hamar, en se mêlant encore avec les Oulad Moumen ; leur genre de vie facilitait cette expansion.

Les Oulad Abdi, primitivement nomades, quand ils étaient mêlés avec les Touaba, avaient conservé l'habitude de faire paître leurs troupeaux dans le Nord pendant l'été. Cette habitude persiste encore ; car la vallée moyenne de l'Oued Abdi est très-pauvre en pâturages. Comme ils possédaient plus de troupeaux

autrefois qu'aujourd'hui, la plupart d'entre eux, et les plus riches, allaient camper tous les ans sur le Mehmel ou dans la vallée de l'Oued Taga, ou dans la plaine de Themova, nommée la Châra, (Bit ech Char, *maison de poil*, tente), à cause du nombre de ses tentes. Par suite, ils traversaient deux fois par an le territoire des Aouadça, des Oulad Moumen, et des Oulad Azzouz.

FRACTIONS DES OULAD ABDI

On distingue encore chez les Abdi quatre branches principales:

Oulad Ameur ben Daoud,
Oulad Ali ben Youcef,
Oulad Madhi,
Oulad Msellem.

L'origine de cette division est inconnue; mais il est à remarquer que les Oulad Msellem (*Enfants des musulmans*), sont en petit nombre, et que les Oulad Ameur ben *Daoud* et les Oulad Ali ben *Youcef* se disent frères. Les deux branches les plus puissantes en nombre sont celles des Oulad Ameur ben Daoud et des Oulad Madhi. Les Oulad Ali ben Youcef jouissent d'une certaine suprématie due à leur intelligence. On les trouve toutes quatre côte à côte, seulement dans les deux villages anciens de Tar'it el Oulani et de Chir, et dans la colonie de Bali. Ailleurs elles sont réparties de la façon suivante :

A Rzal sont des Madhi et des Msellem.
A Rebia sont des Ben Youcef et des Mahdi.
A Akherib sont des Ben Daoud, Mahdi, Msellem.
A Meddour sont des Ben Youcef, Msellem.
A Nouader sont des Ben Youcef, Madhi, Msellem.
A Tisekifine sont des Mahdi.

Colonies.— A Bredrouna sont des Ben Daoud, Mahdi.
Halaoua sont des Ben Daoud, Mahdi.
Teniet el Adid sont des Ben Daoud, Mahdi.
Télets sont des Ben Daoud, Mahdi.
Bou R'Ara sont des Mahdi.

Ainsi les Ben Daoud et les Mahdi sont les seuls qui se soient portés vers le Nord-Est, au milieu des Oulad Moumen, étrangers. Les Ben Youcef sont demeurés dans les villages primitifs, où ils exerçaient leur prépondérance. A côté d'eux étaient restés les Msellem, trop faibles pour coloniser.

De cette division en quatre branches était résultée chez les Abdi la singulière organisation politique et judiciaire que nous allons décrire.

Les Abdi ignoraient l'assemblée (*djemaa*), telle que nous la trouvons chez les Beni-Ferah, à Nara, à Menaa, et encore chez les Kabyles du Djerjera (Cf. Letourneux et Hanoteau, *La Kabylie*). Chaque branche était représentée par un ancien (amokran), et cet ancien, sorte de grand juge, tranchait tous les différends qui s'élevaient entre les mêmes d'une même branche. Par suite, il y avait quatre anciens. Ces quatre anciens représentaient seuls tous les Oulad Abdi. Lorsque plusieurs branches contestaient entre elles, le débat était porté devant deux ou trois ou même devant les quatre anciens correspondants; mais il était rare que ce Sénat fût au complet. Parmi ces quatre anciens, celui des Oulad Ali ben Youcef était le seul qui fût revêtu d'une gandoura rouge.

Ils résidaient à Chir, village relativement ancien, comme nous l'avons dit, composé exclusivement d'Oulad Abdi, et dans lequel on trouve des fractions des quatre branches. Au moment de la conquête française, l'ancien des Ben Youcef, résidant à Chir, se nommait Mohammed *Azeroual* (qui a les yeux bleus) *bel Hadj*. Il fut le premier qui fut nommé cheikh et reçut notre investiture.

Ces anciens n'étaient pas maîtres absolus. Ils ne jugeaient que suivant la coutume. Cette coutume était uniforme dans tous les villages des Abdi, et même dans les villages-colonies où les étrangers avaient été assimilés, comme nous le verrons bientôt. Voici la coutume de Chir :

(Je traduis, en les abrégeant quelquefois, ces listes de coutumes telles qu'elles m'ont été données. Les valeurs en argent s'y trouvent diversement exprimées par les indigènes, soit en dou-

ros, soit en francs, soit en réaux. La valeur du réal est de 2 fr. 50. Cette pièce carrée était découpée dans un douro bou Medfah. Les subdivisions étaient : le quart ou *rial paceta*, le huitième ou *atemen*, le seizième ou *kharouba* (on dit aussi asetach).

Exposé des coutumes des Oulad Abdi dans le temps passé, avant le gouvernement des Français, en ce qui concerne le meurtre, les blessures faites avec un sabre, une hache, une pierre, un couteau *ou la poudre* :

Celui qui tue paye . . . . 4,000 fr.

Ses biens sont ravagés, ses chèvres et ses troupeaux égorgés, ses arbres coupés.

Celui qui frappe avec un sabre paye . . . . 20 fr.
— une hache. . . . . 20 fr.
— un couteau. . . . . 20 fr.

Celui qui frappe ou blesse avec une pierre, après constatation du médecin, paye . . . . 20 fr.

Celui qui frappe avec la poudre, et ne blesse pas. 20 fr.

Celui qui frappe et arrache les dents . . . . . . 12 fr.

Celui qui déchire l'oreille d'une femme paye . . 12 fr.

Celui qui porte la main sur une femme en puissance de mari paye. . . . . 80 fr.

Celui qui s'enfuit avec une femme mariée perd ses moissons et sa maison. Le mari peut se faire rembourser une somme dont il fixe lui-même la valeur.

Le prix du mariage, (expression arabe intraduisible en français وكـا و عاعتهم من تزوج امرات V. copie exacte du texte), est de . . . . 50 fr.

Qui épouse une femme veuve en retraite légale ومن تزوج ڢ العدت . . . . 20 fr.

Celui qui tue par mégarde d'un coup de fusil paye la moitié de la *dia*.

FÊTES

Les Oulad Abdi, comme les Touaba, les Beni-Ferah, les gens de Tagoust, Bouzina, Menaa, Nara, en un mot tous les habitants de l'Aurès, ont conservé l'usage de certaines fêtes romaines ou

chrétiennes, que je décrirai ici, parce que je m'en suis instruit surtout à Chir, chez les Oulad Abdi.

Ces fêtes sont :

Le *Bou-Ini* (*Bomi Annus*), qui correspond à notre *fête de Noël* ;
L'*Innar* (janvier), qui correspond à notre *jour de l'an*;
La *Fête du printemps*, qui correspond à nos *Rogations* ;
La Fête de l'automne, qui correspond à nos *Vendanges* (1).

Encore aujourd'hui, ils n'observent pas complétement toutes les fêtes musulmanes ; ils célèbrent le Aïd es S'rir et le Aïd el Kebir ; mais ils semblent ignorer le Mouloud.

Le *Bou-Ini* est une fête vraiment romaine. Elle consiste dans le simple changement d'une des trois pierres du foyer. On entoure la pierre nouvelle de terre nouvelle. Elle ne donne lieu, ni à des visites, ni à des salutations, ni à des changements de vêtements, ni à des chants, ni à des danses. Les gens de Menaa, surtout, célèbrent le Bou-Ini.

Innar. Huit jours environ après le *Bou-Ini*, le premier janvier est la fête de *Innar*. On change alors tout ce qui est vieux, usé, dans la maison et dans les vêtements. On lave. Dans la nuit qui précède le jour de la fête, on mange de la viande et des œufs. On ne chante pas, on ne danse pas. La salutation et le baiser ont été transportés à la fête musulmane de l'Aïd-el-Kebir.

Fête du printemps. Un mois et demi après *Innar*, tous les habitants de Menaa sortent de la ville dès le matin, hommes, femmes, enfants, confondus, et vont à la montagne, au son des flûtes. Ils en rapportent des branches, des herbes vertes. Après le repas du milieu du jour jusqu'à l'Asr, les femmes dansent et chantent ; les hommes jouent de la flûte et font parler la poudre. Après l'Asr, on se livre au jeu de la balle. Les femmes

(1) Voir le *Kitab el-Adouani*, traduction de M. l'Interprète Féraud, qui décrit ces vieux usages. *Annuaire archéologique de Constantine*, 1868. — *N. de la R.*

jouent à la balle de leur côté. Cette fête dure trois jours; les divertissements du second et du troisième ressemblent à ceux du premier, excepté la promenade du matin qui n'a lieu que le premier jour. *Menaa est d'ailleurs le seul village* dont les habitants sortent ainsi le matin pour cueillir des branches vertes.

Fête de l'automne (Tinegeri n'iger). Après que tous les grains sont battus et rentrés, a lieu une grande fête de trois jours. Tous les habitants des villages de l'Aurès mangent alors de la viande; les plus pauvres vont en acheter. Les divertissements consistent en danses, chants et coups de fusil, comme à la fête du printemps. C'est l'époque des mariages. On renouvelle les vêtements à cette époque, comme à la fête de *Innar*.

HALAOUA. — AOUADÇA. — OULAD MOUMEN. — OULAD AZZOUZ.

Ces quatre groupes de population, fort inégaux, ont été assimilés par les Oulad Abdi depuis les villages de Halaoua jusqu'à ceux de Bou Hamar dans la haute vallée de l'Oued Taga. J'ai déjà marqué que les deux instruments de cette conquête avaient été les fractions des Oulad Ameur ben Daoud et les Oulad Madhi.

Halaoua. — Il est constant que les Halaoua habitaient le plateau de Nara au moment de l'invasion des fils de Bourk. D'autre part, une légende nous apprend qu'au moment de la première conquête musulmane, la population établie sur ce plateau et composée de Roum, refusa longtemps de se convertir et ne céda qu'à un miracle de Sidi *Khaled*. Je ne saurais encore identifier sûrement cette population chrétienne avec les Halaoua. Suivant la légende, Sidi Khaled, convertissant les peuples de l'Aurès occidental, serait un jour venu au pied du Djebel Azreg, non loin de Nara. Il n'y aurait d'abord recueilli que des injures. Enfin les Roum lui dirent : « Si tu fais un miracle, nous croirons. » Sur un geste du saint, le plateau se couvrit de flammes. Les Roum convertis supplièrent Khaled de les éteindre. Il les repoussa devant lui jusqu'à l'entrée d'une caverne, sur laquelle

sont aujourd'hui les ruines du vieux Nara (نارا, feu de l'enfer). Les flammes entrèrent dans la caverne et disparurent. La légende de l'oiseau Mirir, que j'ai déjà citée, nous montre encore les enfants de Bourk, nouveaux fondateurs de Nara, poursuivant les Halaoua jusque dans l'Oued Abdi, sur l'emplacement du village actuel. Là vivaient des Roum, Djouhal, habitant des cavernes. Quoi qu'il en soit, Halaoua, qui se décompose en deux villages, Halaoua Outania et Halaoua Foukania, est habité aujourd'hui par des Oulad Moumen et des Oulad Nara, regardés comme Abdaoui. Les Oulad Moumen composent exclusivement le premier. Les Oulad Nara et les Oulad Abdi de Halaoua, appartiennent à la branche des Oulad Ameur bèn Daoud, excepté deux maisons des Oulad Mahdi.

Aouadça. — Les Aouadça ou Haïdouça étaient établis autrefois en grand nombre dans l'Oued Abdi. Ils émigrèrent presque tous et allèrent habiter auprès du Bellezma la haute montagne qui porte leur nom. Une partie des gens de Bedrouna (Oued Abdi) seraient Aouadça, confondus plus tard avec les Abdi. Quant au village de Haïdouça, qui a gardé le nom de ses premiers fondateurs, voici ce qu'en rapporte la tradition :

Des Aoudça venus du Maroc s'étaient d'abord établis en face de la montagne, au milieu des ruines romaines. Ils s'étaient bientôt accrus de Oulad Ameur ben Ali, Oulad Ameur ben Amama, Oulad Mohammed ben Abd Allah, Oulad Bellil, tous également venus du Maroc. Les premiers sont regardés comme une de leurs fractions. Leurs sources de la rive droite de l'Oued s'étant taries, ils voulurent passer sur la rive gauche. La montagne était alors couverte de bois ; ils y mirent le feu et commencèrent à bâtir; mais cela déplut aux Oulad Moumen. Vaincus dans un combat, les Aouadça implorèrent le secours des Oulad Abdi, qui demeuraient encore tous ensemble au-dessus de Rzal. Ils leur promirent des terres. Les Oulad Abdi leur adjoignirent trois hommes, un Oulad Ameur ben Daoud, un Oulad Ali ben Youcef, un Oulad Mahdi, représentant leurs trois fractions les plus importantes. Les Oulad Moumen craignirent et laissèrent les Aouadça mêlés aux Abdi construire le village actuel. J'a-

jouterai que les Chaoui de Haïdouça nomment leur village Mazer.

Oulad Moumen. — D'après ce qui précède, les Oulad Moumen semblent avoir été établis dans le pays longtemps avant l'invasion des Oulad Abdi. Ils sont encore nombreux et sont répartis dans les villages suivants : Fedj el Kadi, Halaoua Outania, Teniet el Abid, Bali, Telets, Bou R'rara. Eux-mêmes se divisent en quatre fractions :

Oulad Eugala ;
Oulad Rabah ;
Oulad Bellil ;
Oulad Abdi ben Sebah (peut-être Ali).

Ces deux dernières fractions portent encore le nom collectif de Oulad Abd er Rezak.

Tous disent être venus ensemble du Maroc, de Saguiet el Hamra. Cependant, suivant une autre version, les Oulad Rabah seraient frères des Sellaoua.

Les Oulad Abdi se les sont assimilés en associant chacune de leurs tribus à chacune des leurs. Ils les ont tenus dans une certaine servitude dont on surprend encore les traces. Les Oulad Ali ben Sebah étaient en quelque sorte les clients des Oulad Mahdi ; les Oulad Eugala, clients des Oulad Ali ben Youcef et des Oulad Daoud ; les Oulad Bellil, clients des Oulad Ali ben Youcef et des Oulad Daoud ; les Oulad Ali ben Sebah, clients des Oulad Mahdi.

Ils étaient probablement les pasteurs, les raïa des Oulad Abdi, et ils semblent avoir conservé ce rôle ; car ce sont eux principalement qui conduisent les troupeaux dans la *Chahra*. Aujourd'hui, dans le village de Bali, bien qu'ils aient deux cheiks, le cheik du village et un Ouled Abdi, leurs contestations graves étaient réglées suivant la coutume des Abdi. Chacune de leur fraction était, il est vrai, représentée par un ancien qui jugeait, soit avec un, deux ou trois de ses collègues, suivant le cas ; mais lorsque l'affaire n'était pas arrangée par devant eux, les plaignants allaient la soumettre, comme en seconde instance, aux quatre anciens de Chir, ou plutôt à l'ancien des Youcef. J'ai exposé plus haut dans quelles proportions on les trouve mêlés aux Oulad Abdi, depuis Neld el Kadi jusqu'à Bali. Parmi les quatre tribus qui les constituent, il en est de prédominantes, comme chez les Oulad Abdi leurs maîtres. La tribu des Eugala étant de beaucoup la plus forte, souvent les trois autres se coalisaient contre elle. L'ancien des Oulad Eugala jouait chez les Oulad Moumen le même rôle que celui des Ouled Youcef chez les Oulad Abdi. Les quatre tribus des Oulad Moumen ne sont représentées ensemble qu'à Bali, comme les quatre tribus des Abdi ne le sont qu'à Tar'it, à Chir, et dans ce même village de Bali. Ils sont ensuite répartis inégalement dans les autres villages. Par exemple, aux Telets, on ne trouve que des Oulad Eugala et des Oulad Ali ben Sebah.

Ces traces de clientèle que je viens de signaler dans les rapports des Oulad Moumen et des Oulad Abdi, sont moins sensibles dans les villages où les Aouadça et les Halaoua se sont confondus avec leurs conquérants. Il en est de même dans les villages des Oulad Azzouz.

Oulad Azzouz. — On compte à peine cent tentes ou maisons (suivant la saison) des Oulad Azzouz. Ils émigrent pendant l'été dans la plaine de Firaz, au sud-est de Thamgad. Ils se composent, comme je l'ai dit, de Touaba, d'Oulad Abdi (fraction des Oulad Ameur ben Daoud), et de quelques familles de Zaatcha. Cependant la légende de Bourk, citée plus haut, semble rattacher leur nom à une branche spéciale, issue de Bourk et de Aïcha Tabalouet. Ils se divisent en deux fractions qui se subdivisent à leur tour :

Oulad Ameur ben Rahman, comprenant des Oulad Achour et des Oulad Saïdi ;

Oulad Aksa ben Ali, comprenant des Oulad Abdallah et des Oulad Mousa ;

Les Oulad A[illegible] ben Ali comprennent quelques tentes des Oulad Athman et des Beni bou Sliman.

Le pays des Oulad Azzouz est réellement la fin de l'Oued Abdi. Dans cette région, les montagnes s'abaissent, la plaine se

creuse en un cirque dont les eaux sauvages composent ce long torrent qui entoure Menaa, passe devant Branis, Biskra, et se perd à Sada dans l'Oued Djedi. Au delà, après avoir franchi sans peine le col de Teniet er Reças, on pénètre dans les plaines étroites de l'Aurès septentrional où les Oulad Zeion, les Oulad Abdi, les Oulad Moumen, les Oulad Noumen et les Oulad Azzouz se rencontrent et se disputent encore des moissons et des prairies.

BOUZINA. — TAGOUST. — AMENTAN. — LARBAA

Bouzina. — Bouzina et Tagoust sont situés sur le cours supérieur de l'Oued el Ahmar. Amentan est isolé sur le cours moyen de l'Oued Abdi, près de Djemmora des Oulad Zeian. Larbaa est bâti sur le flanc d'une montagne abrupte, au bord d'un torrent qui va se perdre dans la plaine d'Aïn-Touta. Ces quatre villages sont dits Berbères.

Les gens de Bouzina sont les seuls chez lesquels j'ai trouvé un souvenir présent des Berbères représentés comme des montagnards qui bâtissaient peu de maisons, cultivaient des oliviers et marchaient vêtus du burnous, la tête nue, ignorant par conséquent le chach, la brima et haïck arabe. D'ailleurs leur tradition directe ne remonte pas plus haut que la domination des *Oulad Azziz* et les cruelles guerres qu'ils ont soutenues contre les Oulad Abdi. Ils n'ont pu se développer après la ruine des Oulad Azziz, parce que leurs alliés, les Oulad Zeian, parcouraient sans cesse la vallée de l'Oued el Ahmar, dans laquelle leur village s'élève comme un îlot. On rencontre chez eux beaucoup moins de blonds qu'à Nara et à Menaa.

Tagoust (تاقوسة).— Le village de Tagoust, moins exposé aux Oulad Zeian et séparé des Oulad Abdi par des montagnes plus difficiles, s'était développé peut-être plus que Bouzina. Du moins on y tient encore un marché annuel. On pourrait supposer que les Berbères de Tagoust avaient hérité quelque peu de la fortune des Roumania de Soq, et qu'au moyen-âge leur village était une fois par an une place neutre dans laquelle on tenait une foire analogue à la foire d'Ockaz, dans l'ancienne Arabie. Je compléterai

plus tard ces renseignements. Les indigènes capables de m'instruire n'étaient pas à Tagoust lors de mon passage. Voici du moins la ***coutume de Tagoust***. Nous y retrouvons la ***Djemaa*** comme à Beni-Ferah, à Menaa et à Nara.

Coutume de Tagoust

Kanoun de la dia	750	douros
La Djemaa reçoit du meurtrier	100	id.
Elle ravage ses champs, détruit sa maison.		
Il s'exile un an.		
Kanoun de la dia pour le meurtre d'une femme.	370	id.
Id. d'un enfant .	370	id.
Blessure à la tête	38	id.
Blessure faite avec un fusil.	100	id.
Menace.	50	id.
Coup de sabre	20	id.
Coup de bâton	12	id.
Coup de pierre	12	id.
Menace avec une pierre	2	id.
Coup de poing.	2	id.
Vol	80	id.

(plus la valeur de l'objet volé), etc., etc.

Les gens de Tagoust se disent descendants de Otman ben Hamdan. Ils sont frères des gens de l'Amentan (حماطان). Ils se regardent comme maîtres du Djebel Nouacer, au pied duquel la tradition fait périr la Kahina, et leur village est souvent appelé par eux-mêmes Nouacer (نواصر).

Le village de Larba jouit d'une prospérité toute récente, et je n'y ai recueilli aucun souvenir du temps passé.

Confédérations

Ces populations que je viens d'étudier si rapidement, vivaient, avant notre arrivée, dans un état de guerre perpétuel. Tous affirment qu'ils couraient danger de mort à deux kilomètres de leurs villages. Chaque village avait ses tours d'ob-

servation, tours carrées, isolées, du haut desquelles des vedettes observaient la plaine et les défilés. Ces tours frappent vivement les yeux entre Menaa et Nara, autour de Bouzina, à Tar'it, du côté du col de Tiranimine. Les causes de ces guerres sont plutôt la pauvreté du sol et des querelles accidentelles, que des luttes de race. Ainsi les Oulad Abdi combattaient les Touaba, leurs frères d'origine, et la cause de la guerre entre les Abdi et Bouzina fut le meurtre d'un enfant, dont les gens de Bouzina ne voulurent pas donner satisfaction. Ces motifs d'hostilité se produisent sous diverses formes, non-seulement dans tout l'Aurès, mais encore dans toutes les montagnes voisines; les guerres des O. Abdi, des O. Zeian, des gens de Tagoust, de Bouzina, n'étaient pas isolées, et faisaient partie d'un ensemble de luttes, où nous voyons figurer toutes les populations du Chellia, de l'Aurès, du Cherchar et de l'Amar-Kheddou, partagées en deux sof :

1° Les Oulad Abdi, Menaa, Larba, la moitié des Maassa, la moitié des Beni Sliman, la moitié des Mehounech (Oulad Embarek), les Beni-Melloul, les Oudjana, les Oulad Abd er Rhaman, les Aéhèche;

2° Les Touaba, les Oulad Zeian, la moitié de Mehounech, Nara, Tagoust, Bouzina, les Oulad Fedala, et la moitié des Beni Ferah.

Les Oulad Abdi étaient serrés entre les Oulad Zeian et les Touaba; Bouzina était enveloppée par les O. Abdi, qui disputaient aux Zeian la plaine de Nerdi. Nara et Menaa surtout donnaient l'exemple d'une lutte fratricide.

Les Turcs ne songeaient pas à rétablir l'ordre. Leur *nouba* de Biskra se contentait de remonter de temps en temps l'Oued Abdi pour surprendre les tentes des nomades dans la Chahra (près de Chemora). Ils s'arrêtaient alors quelques jours à Menaa, et s'y assuraient des bonnes dispositions des montagnards. Ils se contentaient d'une contribution légère de quelques burnous et de quelques nattes, plus 30 douros (150 fr.).

C'est alors que s'éleva dans Menaa la fortune des Ben Habbas بن حاباس, famille maraboutique venue de Saguiet el Hamra, et qui compte parmi ses ancêtres Si Abd el Kader el Djilali. Ils ne

faisaient pas la guerre; ils se contentaient de distribuer des aumônes et de bons conseils aux Oulad Abdi. Sous leur direction, ces derniers subsistèrent, et ce sont eux probablement qui les ont poussés jusqu'à l'Oued Taga, au milieu des Oulad Moumen. Aujourd'hui encore, le caïd Mohammed ben Habbas, qui continue la tradition de ses ancêtres, est surnommé Moula Sebil (grand aumônier).

Notre domination produisit brusquement dans cette région une révolution profonde. Tous ces ennemis séculaires se réconcilièrent, excepté Nara. D'un trait de plume on les confondit à jamais sous le gouvernement des Ben Habbas, auxquels on attribua non-seulement l'Oued Abdi, qui était comme leur terre, mais encore les Berbers de Tagoust, Larba et Bouzina. Nara paya les frais de cette création nouvelle. Tenace dans sa rancune contre Menaa, comme autrefois dans ses croyances chrétiennes en face du marabout Sidi Khaled, elle attendit la colonne française et fut brisée à coups de canon.

E. Masqueray.

Bordj de l'Oued Taga, 7 juillet 1876.



CAUSES DE L'ABANDON

DU

COMPTOIR DE COLLO

PAR LA COMPAGNIE FRANÇAISE

EN 1795

Dans la monographie que j'ai publiée, l'année dernière, sur la ville de Philippeville, je suis entré dans quelques détails à propos des vexations fréquentes que nos commerçants du comptoir de Collo avaient à souffrir de la part des indigènes. (Voir *Revue Africaine*, année 1876, p. 16).

Depuis, j'ai eu la bonne fortune de découvrir, dans les archives de l'ancienne compagnie, déposées à la bibliothèque d'Alger, plusieurs lettres ayant trait au même sujet et qui déterminèrent l'abandon de ce comptoir.

Voici ces documents :

La Calle, 4 vendémiaire, 3e de la République (20 septembre 1795).

A VALLIÈRE, *Consul général de France à Alger*.

« Le 20 du mois passé, se présenta dans la maison du Collo un montagnard d'une nation alliée aux Collins. Ce Maure avait un morceau de cire qui ne pesait pas un quart de livre et dont la qualité n'était pas de récolte, n'étant qu'un mélange de terre avec un peu de cire. Je refusai de l'acheter, et pour prouver au Maure que la cire ne valait rien, je brisai le morceau en deux et je prouvai à tout le monde que ma raison était juste. Le monta-

gnard, voyant que j'avais brisé le morceau, dit que je n'avais qu'à l'acheter. Je ne lui fis d'autre réponse que de remettre à notre drogman le morceau de cire, en lui disant de le rendre au montagnard et de le faire sortir de la maison. Ce Maure s'en fut alors, sans rien dire, se placer sous la fenêtre de notre salon, et un moment après, m'étant présenté devant la fenêtre, sans penser à rien, ce scélérat me décocha un coup de fusil. Il fut heureusement un peu bas, et deux balles restèrent au bord de la fenêtre où j'étais appuyé. Je sortis tout de suite de la maison en appelant les Turcs de la garnison, pour courir après l'assassin; nous y fûmes après, mais nous ne pûmes l'atteindre, parce que les Collins le protégèrent et ne firent aucune démarche pour l'arrêter. Au contraire, ils se moquèrent des Turcs et dirent des sottises à tous ceux qui voulurent prendre nos intérêts. Le frère de notre domestique, ayant tiré un coup de pistolet sur l'assassin, n'est plus en sûreté au Collo, parce qu'il a pris nos intérêts. Les Collins sont restés toute cette journée avec ce monstre et tous ses parents; ils y sont tous les jours, en le félicitant d'avoir fait un si beau coup; enfin tout prouve que les habitants du Collo ont trempé dans cet assassinat, et les antécédents démontrent que ce que j'avance n'est pas sans fondement, car il y a environ deux mois que deux Collins me dirent quantité de sottises et me mirent le fusil dessus, pour avoir refusé à un d'acheter un cuir au prix qu'il voulait, et à l'autre de donner du sel dans un moment où nous n'en avions pas pour nos salaisons.

« Lors du dernier chargement que je fis au Collo, des principaux du pays me volèrent dans mes appartements une montre en or, que je ne pus ravoir qu'en donnant 30 piastres de Constantine. Enfin, citoyen, je ne finirais plus si je vous disais toutes les avanies que nous sommes obligés d'essuyer de la part de ces Collins; mais la dernière passe la règle, et la récidive qui vient d'être faite, même avant d'avoir reçu satisfaction de la première, lève le courage à tout homme d'habiter pareil pays. Je ne vous rapporte pas le nouvel assassinat qu'on vient de nouveau de méditer au Collo envers les chrétiens, parce que le citoyen Peïron m'a dit qu'il vous en instruirait......

» L. GRANET. »

Granet, chargé de la direction du comptoir de Collo, craignant d'être assassiné un jour ou l'autre, jugea à propos d'abandonner son poste et se retira à La Calle. Il laissa la gérance de son établissement à son adjoint Raimbert, qui, peu de jours après son départ, signalait une nouvelle insulte par la lettre suivante :

Du Collo, le 27 fructidor (13 octobre 1795).

A PEIRON, *Directeur de la Compagnie, à La Calle.*

« La scène d'hier m'oblige à vous écrire pour vous faire part de la seconde avanie qu'on devait nous susciter, et de laquelle nous avons été délivrés par la surveillance des Turcs, qui sont réellement portés à nous protéger. Hier donc, un cousin du même qui attenta à la vie du citoyen Granet, le 20 du mois dernier, vint se placer sur une petite éminence de laquelle on découvre tout notre jardin, où nous nous tenons presque toute la journée. Arrivé sur ce lieu, il commença à changer l'amorce de son fusil et à y faire courir encore quelques balles. Les Turcs, qui depuis l'arrivée de ce Maure sur ce lieu observaient attentivement la conduite qu'il tenait, s'apercevant de son manége, n'ont pas balancé à se saisir de sa personne et à le mettre aux fers, en attendant que le Bey donne ses ordres. Il y a lieu d'espérer que le Bey mettra à la raison cette bande de brigands, qui sont 50 ou 60 personnes tout au plus en état de porter les armes, et qui néanmoins font la loi sur le pays, soutenus de quelques Collins de leur espèce. Ces mêmes gens ont fait l'impossible pour faire mettre le détenu en liberté ; mais je n'ai jamais voulu souscrire à leurs volontés, et j'ai même signifié à l'agha qu'il en répondait sur sa tête jusqu'à nouvel ordre.

Vous ne devez pas douter, citoyen, que nous sommes menacés et des montagnards et des Collins de leur parti ; mais n'importe, je tiendrai toujours bon ; nous sommes, tous les chrétiens du comptoir, sur le qui-vive.

» Au moment où je vous écris, j'entends la mousqueterie des Collins qui ronfle. Qu'est-ce que c'est? J'envoie tout de suite du monde pour en apprendre quelque chose.

» On me rapporte que ce sont les montagnards qui sont venus faire feu sur le nommé Achour ben Abenou, à cause que le frère de celui-ci lâcha un coup de pistolet sur celui qui tira sur le citoyen Granet, le 20 dernier. Au bruit de cette escarmouche, la saine partie des Collins s'est montrée digne d'avoir des chrétiens chez eux ; car au premier feu ils ont poursuivi les montagnards jusque chez eux et en ont blessé deux ; mais la partie gangrenée, qui est le village de Benadoux et le village de notre écrivain, qu'a-t-elle fait? Bien loin de prendre notre parti, peu s'en est fallu qu'elle ne fît feu sur les Collins qui poursuivaient les montagnards.

» Encore du nouveau, citoyen. Le chef Asseïn, sur qui les Turcs fondent leur espoir et nous aussi, en cas de quelque mauvais dessein de la part des autres montagnards, le chef Asseïn, dis-je, est arrivé accompagné d'une partie de sa nation. Sa première démarche a été de venir me voir et de me dire qu'il fallait faire mettre en liberté le détenu et qu'il ferait payer la kratie. Je lui ai répondu qu'il perdait son temps, et que cet homme ne serait lâché que par ordre du Bey, et j'ai fait dire de nouveau à l'aga de prendre garde à ce qu'il ferait concernant le prisonnier ; mais toute mon obstination n'a servi qu'à me faire moquer de moi et à me faire craindre pour tous les chrétiens qui sont ici, plus que jamais, puisque un moment après le chef Assein, le kaïd Ali ben bou Kroumeri, du village de l'écrivain, et le chef Belkrir, du village de Benadoux, sont montés et ont délivré le prisonnier et terminé avec les Turcs la première et dernière affaire, moyennant quelques petits bœufs du montant de huit piastres de Constantine ensemble.

» Voilà, citoyen, les résultats de toute cette affaire. Nous avons à présent le village de Benadoux contre nous, le village de l'écrivain, le chef Assein et l'aga (non tous les Turcs, parce qu'ils se sont bien comportés) et les montagnards agresseurs à redouter, surtout le prisonnier, qui a promis de se venger.

» Les chrétiens, qui sont persuadés que quelque jour il en mésarrivera, ont demandé à s'en aller d'ici. Voyant, citoyen, que leur terreur n'est pas sans fondements et qu'il n'y a réellement plus de sûreté ici pour personne, j'ai tout de suite nolisé un gros

sandal pour m'y embarquer avec eux et toutes les marchandises et les effets les plus conséquents du comptoir, mais les Collins et les Turcs s'y sont opposés. Par ce procédé, citoyen, nous voilà en détention sans être esclaves et toujours dans la crainte de quelque mauvais coup de la part des Cabayles...

« RAIMBERT. »

Peïron rendit compte au Bey de Constantine des insultes faites à ses agents et des dangers qu'ils couraient à Collo. A cette plainte, le Bey répondit de la manière suivante :

« J'ai reçu votre lettre et compris tout ce que vous m'y dites, et que vous êtes sorti avec les Turcs pour aller contre les Kabyles qui vous ont fait feu dessus, et peu s'en est fallu qu'ils ne vous aient tué. J'ai tout compris. Je dois vous dire que c'est contre l'usage que vous sortiez de votre maison, quelque chose qu'il arrive. Pourquoi êtes-vous sorti de votre maison et vous êtes-vous mis avec les Turcs pour aller contre les Kabyles ?

» N'avez-vous pas cherché ainsi ce qui vous est arrivé ? Que cela ne vous arrive plus. Restez chez vous, vous y serez tranquille. Je vous ferai justice contre les gens des Achach qui ont tiré sur vous ; soyez-en assuré.

» Salut.

» MOUSTAPHA BEY. »

Nouvelle lettre de PEÏRON *au Bey de Constantine.*

De La Calle, le 4e jour complémentaire an 3.

« Avec cette lettre vous en recevrez d'autres du Collo, qui vous rendront compte d'une nouvelle insulte faite aux Français. C'est encore un Kabyle qui voulait faire feu de dehors sur les chrétiens qui étaient dans leur maison, sans les Turcs de la garnison, qui se sont aperçus du mauvais dessein de ce Maure ; ils l'ont saisi au moment où il l'allait exécuter ; quelque chrétien était infailliblement assassiné. La garnison voulait garder ce Maure jusqu'à votre décision. Les Collins, les Kabyles, le cheick Assen, réunis et armés, l'ont arraché de force, en donnant pour kratie, aux Turcs, pour cette affaire et pour le coup de fusil tiré à l'agent du Collo, quatre petits bœufs, ensemble de la valeur de 8 piastres chacun. Les Français qui sont au Collo, n'ont certainement jamais donné sujet, ni aux Collins, ni aux Kabyles, de leur faire du mal. Ce qui me fait présumer que s'ils se sont portés à la dernière extrémité, c'est qu'ils ont été informés de Constantine de votre décision contre le Kabyle qui a tiré sur l'agent du Collo, et qu'au moyen d'une si faible kratie, ils peuvent assassiner impunément les Français. Dans la réponse que vous m'avez faite à la lettre que je vous ai écrite au sujet du coup de fusil tiré à l'agent du Collo, vous entendez qu'il a reçu un coup de fusil en allant avec les Turcs contre les Kabyles ; tandis que la vérité est qu'il lui a été tiré dans la maison, étant à la fenêtre, sans songer à rien, par un Kabyle qui était sous la fenêtre. Vous voyez que la chose est bien différente. Les Français du Collo, effrayés de ces scènes, ne voulant plus rester dans un pays aussi désagréable, avaient frêté un sandal pour s'y embarquer, pour enlever tous leurs effets ; mais les Collins s'y sont opposés et refusent de les laisser partir. Les Français viennent de m'écrire qu'ils veulent absolument se retirer et que je prenne mes mesures pour les faire sortir au plus vite de là. J'ai cherché inutilement ici des Français qui voulussent aller les remplacer, il devient donc indispensable d'abandonner la maison de Collo.

» Vous conviendrez vous-même, Seigneur, qu'il n'est pas possible d'aimer ce pays dans cette situation ; je ne puis, Seigneur, qu'implorer votre protection pour que les Français qui sont au Collo puissent se retirer et emporter les marchandises, meubles et effets qu'ils y ont, sans que les Collins ni qui que ce soit puisse y apporter le moindre empêchement, et encore moins de permettre de les inquiéter ou troubler, de quelque manière que ce soit, dans cette retraite ; devant, à cet égard, vous prévenir que les Collins se sont expliqués, qu'ils ne laisseront rien partir, l'ordonnassiez-vous vous même de la manière la plus précise.

» Mais, Seigneur, la justice, la force, l'autorité sont entre vos

mains, et je vous supplie de vouloir bien prendre les moyens qui sont en votre pouvoir pour que la sortie des chrétiens et de tout ce qu'il y a dans le comptoir s'effectue sans accident désagréable. J'informe, Seigneur, le consul de France à Alger de la nécessité d'abandonner le comptoir du Collo et de la protection que je sollicite de vous. Je vous réitère, Seigneur, mes instances à ce sujet. Il me peine infiniment, Seigneur, attendu ces désordres, de ne pouvoir envoyer au Collo les Français et les charrettes que vous me demandez pour le transport des bois de construction du Pacha. Je ne trouve personne qui veuille y aller, pour toute chose au monde, tant ils sont effrayés des mauvais traitements qu'on fait éprouver aux Français qui sont au Collo et de ceux qui ont été faits aux charretiers que j'envoyai l'année passée pour le même objet. Il faut avouer qu'on craindrait à moins.

» PEÏRON. »

A la Calle, le 4e jour complémentaire de l'an III de la République française (20 septembre 1795).

L'agent principal des concessions d'Afrique au citoyen VALLIÈRE, *consul général et chargé des affaires de la République française à Alger.*

« Citoyen,

» Les deux lettres suivantes des citoyens Granet et Raimbert vous instruiront des deux scènes déchirantes qu'il y a eu au Collo. Je vous ai prévenu, par ma lettre du 5 fructidor, des démarches que je faisais auprès du Bey pour avoir satisfaction de la première. Sa réponse, dont je vous remets la traduction, est plutôt une apologie de la conduite des Collins, et il ne faut pas s'étonner s'ils en sont venus à la récidive. On peut même penser qu'ils y ont été autorisés, par la manière dont le Bey a traité l'affaire du citoyen Granet. L'aga de la garnison de Collo avait mandé au Bey le fait comme le citoyen Granet vous l'expose. La réponse du Bey est passée par mes mains. C'est une mortification sévère et un ordre à cet aga et à ses soldats de ne plus prendre

fait et cause pour les Français de Collo. Il détruit ainsi la seule protection que nous avions contre la méchanceté des habitants de ce canton. On ne se douterait pas, à la réponse que le Bey m'a faite à moi-même, que je me fusse plaint et que j'eusse vivement sollicité une réparation de l'insulte faite au citoyen Granet. J'ignore comment il prendra la seconde lettre que je lui écris et dont je vous remets la traduction.

Si c'est son écrivain qui lui ait caché la vérité pour rendre service aux Collins, je dois m'attendre qu'il travestira encore cette fois ma lettre et nos justes motifs de plainte, et que s'il n'élude pas la protection que je lui demande pour la retraite des quatre Français qu'il y a au Collo, de 1,500 cuirs, de 7 à 8 quintaux de cire et de tous les effets du comptoir, il ne prendra que des moyens faibles qui empêcheront que cette opération puisse être faite avec sûreté. Vous la jugerez nécessaire, sans doute, après que vous aurez pris connaissance de toutes les pièces. Daignez, je vous prie, en protéger l'exécution de tout votre pouvoir. Les Collins, accoutumés à l'impunité, ne peuvent trembler qu'au nom du Dey ; il est urgent qu'il parle en maître pour qu'il soit obéi et pour que le comptoir s'évacue sans accident fâcheux. Le Bey pourrait se faire des ôtages de tout autant des Collins qui se trouveraient à Constantine et à Bône, indépendamment des autres moyens qu'il a en son pouvoir, pour assurer la retraite de nos frères et de tout ce qu'il y a dans le comptoir. Mais l'intervention du Dey sera d'un effet bien plus certain. Je vous soumets même s'il ne serait pas à propos que vous expédiassiez deux sandals d'Alger pour aller tout prendre, et qu'ils arrivassent au Collo comme envoyés par le Pacha et avec des lettres pour la garnison et pour les Collins, qui ne leur en laissassent aucun doute ; car je prévois que si j'étais obligé d'envoyer notre bateau de service au Collo, aucun marinier ne voudrait faire ce voyage, qu'on regarderait très-périlleux dans cette circonstance. Mais il suffit, citoyen, de vous dire qu'il y a quatre Français au Collo, qu'ils y sont en danger, pour n'être point en peine des mesures que vous prendrez pour assurer de la manière la plus efficace leur sortie et l'enlèvement de tout ce qu'il y a dans la maison. Il sera bon que le Dey prévienne les Collins que s'il y a quelque

réclamation ou quelque intérêt à démêler, la chose se fera à Bône.

» La défense du Bey de laisser venir du blé à la Calle n'a point été révoquée. Il a pris un moyen bien plus sûr de détruire ici notre commerce. C'est de ruiner de fond en comble la Mazoule. Ce canton, où l'on comptait dix mille âmes au moins, il y a une douzaine d'années, n'a pas maintenant cent habitants, tous dans la plus affreuse misère. La principale cause de cette dépopulation est le changement fréquent des cheks et les extorsions qu'ils ont commises pour satisfaire aux demandes d'argent du Bey. Dans le court espace d'un an et demi, il y a eu quatre nouveaux cheks. La lettre que j'écris au Bey, au sujet du dernier, et dont je vous transmets traduction, vous donnera une idée juste, mais déplorable, de la situation de la Mazoule et de celle de la place de la Calle, relativement au commerce. Pour nous, il faudrait plus que ce que je demande au Bey pour le pays. Il serait essentiel que le chek ne puisse pas être destitué par le Bey; qu'il n'eût à payer que les *lismes* d'usage, et qu'il ne dût sa nomination qu'au représentant principal de l'Agence d'Afrique, comme cela était dans l'origine de l'établissement d'un chek à la Mazoule. Il faudrait, pour revendiquer cette prérogative, des circonstances heureuses que le temps et votre zèle pourront peut-être amener bientôt.

» Je crois vous avoir dit que j'attendais ici le citoyen Herculais à la fin de l'automne. Devoize me fait espérer qu'il sera de ce voyage.

» Salut et fraternité.

» PEÏRON. »

VALLIÈRE, *Consul général*, à PEÏRON à La Calle.

Alger, 15 vendémiaire de l'an 4 (7 octobre 1795).

» ..... J'ai insisté pour l'évacuation prompte et entière du Collo. Les dangers que courent nos compatriotes ne m'ont pas permis de mollir sur ce point. Le Dey s'est rendu; et un gros sandal, que j'ai nolisé, va partir pour enlever nos Français et leurs marchandises.....

» La ruine entière de la Mazoule, la destitution fréquente de ses cheiks, les prohibitions du Bey, vous enlèvent évidemment toute possibilité de faire des denrées. C'est une étrange extrémité que celle d'en tirer de Bône pour les besoins de votre colonie.

» Un pareil état ne peut durer. Il nous faudra, ou tout abandonner, ou tout régénérer. Bône a autant à se plaindre que vous. Le nouveau port de Stora est un subterfuge grossier. Au reste, à nous le tort, pourquoi le souffrons nous?.....

» VALLIÈRE. »

VALLIÈRE, *Consul général*, au citoyen Agent d'Afrique au Collo.

Alger, le 15 vendémiaire, an 4 de la République.
(7 octobre 1795).

» Des événements fâcheux, citoyen, rendent nécessaire l'évacuation du Collo; et ayant à cœur qu'elle s'effectue sans aucun danger pour les Français qui y habitent, je vous adresse, ci-joint, deux lettres du Dey, une pour l'Agha de la garnison et l'autre pour un marabout qui a, dit-on, tout ascendant sur les habitants de vos contrées.

» En vertu de ces lettres, il ne doit être mis aucun obstacle au départ des Français du Collo; au contraire, on doit le leur favoriser autant ce que de besoin. Mettez ordre aux affaires du comptoir; les lettres du Dey portent que vos débiteurs vous soldent sur-le-champ; faites-en autant envers vos créanciers. Je vous envoie le plus gros sandal que j'ai pu trouver en ce port, commandé par le raïs Ali Gireri, à qui je donne 80 sequins pour vous transporter à La Calle.

» VALLIÈRE. »

PEÏRON à VALLIÈRE, *Consul général à Alger*.

La Calle, le 21 vendémiaire de l'an 4 (13 octobre 1795).

» ..... Le déménagement du citoyen Raimbert sera bientôt fait. Il y a quelques jours qu'il s'y est pris assez adroitement,

pour nous faire parvenir les marchandises et les meilleurs effets du comptoir. Ce qui reste ne souffrira pas de difficultés, au moyen du sandal que vous lui avez expédié et des ordres que vous avez obtenus. Je n'en suis pas moins impatient que le citoyen Raimbert et le domestique qui est resté avec lui soient rendus ici.

» Les habitants du Collo méritent à tous égards une forte leçon de la part du Dey. S'il était possible de vous faire passer les portes et les contrevents de la maison que nous occupions dans ce pays, en les voyant criblés de balles, quoique doublés de fer, vous auriez une vérité parlante de la méchanceté des Collins. Jamais chez eux les Juifs n'ont été de pire condition que nous. Notre abandon sera déjà un grand châtiment pour eux. Ils ne sauraient trop expier tout ce qu'ils ont fait souffrir aux Français depuis cinquante ans. Si jamais ils sont dignes d'en posséder, ce ne pourra être qu'après que le Dey aura fait quelque exemple éclatant des plus scélérats, et qu'au préalable il n'ait été pris des arrangements qu'il ne soit point en leur pouvoir de violer, du moins impunément. Mais cela est à voir venir.

» Recevez, je vous prie, mes vifs remercîments de l'intérêt que vous avez mis à faire approuver l'entier abandon du comptoir du Collo ; ce qui, j'espère, s'opérera sans obstacles. J'ai vu, depuis la seconde affaire, que le Bey avait fort bien accueilli le cheik qui enleva de force aux Turcs le Maure qui voulait tirer sur nos frères et qu'ils avaient arrêté. Il a répondu à mes dernières plaintes, qu'il donnerait des ordres aux Collins, de respecter les Français et d'envoyer au Collo les charrettes dont il a besoin pour le transport du bois de construction....

» Comme vous l'avez prévu, le Bey n'a eu aucun égard à mes réflexions sur l'état de détresse du pays de la Mazoule et ne veut pas démordre d'un sou de la somme que le nouveau cheik lui a promise. Il y a toute apparence qu'il l'attendra longtemps, car je ne suis rien moins que disposé à faire des avances en pure perte, et si quelque chose doit me refroidir d'en faire, c'est sans doute l'inaction du commerce, que j'éprouve autant que l'insouciance du Bey à me faire payer, puisque, pour ce qui m'est dû par le cheik qu'il a déplacé et que je lui ai fait toucher directement

une grande partie, il se tire d'affaire en me disant qu'il en est pour une bien plus forte somme que moi avec lui. Il a consommé la ruine de la Mazoule, et très-certainement si ce pays n'est pas rétabli de la manière que je vous l'ai indiqué, le plus court pour nous sera de nous en aller, à moins que notre gouvernement ne veuille réaliser aucun avantage des dépenses que cette colonie lui occasionne et des redevances que nous payons.

» Celles que retirent les Arabes des environs de la place, ont un objet d'environ six mille piastres, coupe de La Calle, et ont essentiellement pour but la liberté du commerce et la sûreté des routes. Notre traité avec Alger garde le silence sur le commerce de La Calle, mais ne le prohibe point ; et sans doute ni la Régence, ni les Beys, n'ont jamais ignoré qu'il ne s'y en fit beaucoup, qu'il ne vint même ici de la denrée des environs de Constantine. Cette prérogative dont la place a toujours joui depuis son établissement, est fondée sur l'usage, et cet usage et sa prescription doivent faire titres, dès que notre traité n'articule rien de contraire.....

J'ai fait ma provision de blé et je la dois presque en totalité aux pays des Turcs qui avoisinent La Calle.

» PEÏRON. »

Alger, 1er brumaire l'an IV (23 octobre 1795).

VALLIÈRE, *consul général*, *à l'Agence d'Afrique*, *à Marseille*.

« Vous avez été informés du coup de fusil qui a été tiré au Collo sur le citoyen Granet. Le citoyen Raimbert, qui l'a remplacé, vient d'être menacé nouvellement. Ce comptoir est devenu inhabitable. Le citoyen Peïron et moi en avons jugé l'évacuation totale et indispensable.

» En conséquence, j'ai sollicité du Dey les ordres et les moyens nécessaires *ad hoc*. Il y répugnait, j'ai insisté, il me les a accordés, et j'ai expédié un gros sandal au citoyen Raimbert pour le transporter à la Calle avec les autres Français et les marchandises et effets de l'Agence. Je ne doute pas que le Bey de Cons-

tantine et la Régence ne sollicitent bientôt la reprise de ce comptoir.

« VALLIÈRE. »

Alger, 3 brumaire l'an IV (25 octobre 1795).

Le consul général au citoyen RAIMBERT, *à Collo.*

« Les principaux du Collo et de ses environs ayant représenté au Bey de Constantine combien il leur était nuisible et honteux que les Français quittassent ce comptoir, lui ayant témoigné leur repentir de ce qui s'était passé, et l'ayant supplié d'interposer sa médiation et son influence pour vous maintenir au Collo sur le même pied que par le passé, en promettant par leur tête que les Français y seraient en toute sûreté, ce dont ils répondaient et à quoi ils veilleraient attentivement ; le Bey de Constantine a accueilli leur réclamation et a mis leur supplication sous les yeux du Dey en les appuyant très-instamment. Ce souverain vient de me faire prier de laisser le comptoir de Collo *in statu quo*, en me promettant qu'il prenait sur lui de mettre les Collins à la raison ; qu'il garantirait tous nos Français de tout accident et qu'il allait donner les ordres les plus forts pour que nous n'eussions désormais qu'à nous louer de notre condescendance à ses désirs.

» J'ai objecté tout ce que j'ai pu pour éluder d'y accéder. Le Dey a encore mis plus de chaleur dans sa demande, et j'ai dû m'y rendre. Je lui ai représenté qu'aucun Français ne voudrait plus s'exposer au Collo. Il m'a chargé de tranquilliser et rassurer entièrement ceux qui y résideraient et qu'ils n'y auraient rien à craindre d'aucune part. Dans cet état de choses, citoyen, vu la convenance de donner au Dey une nouvelle marque de notre déférence, je vous invite, *sans vous l'ordonner*, à suspendre votre départ, à rester, si vous jugez, d'après les promesses et mesures du Dey et du Bey, que la place soit encore tenable.

Rendez-moi compte de ce qu'ils auront ordonné et des résultats. Donnez communication de cette lettre au citoyen Peïron et prenez ses ordres ; au reste, je vous laisse la liberté de prendre

le parti qui vous paraîtra le meilleur, me fiant à votre sagesse, à votre prudence et à votre connaissance des localités. Ne perdez pas de vue que votre sûreté et celle des Français qui sont avec vous sont l'objet essentiel et qui m'intéresse le plus.

» Salut et fraternité.

« VALLIÈRE. »

La Calle, le 19 brumaire de l'an IV (10 novembre 1795).

Au citoyen VALLIÈRE, *consul général à Alger.*

« Citoyen,

« J'ai reçu hier votre lettre du 3 de ce mois, avec copie de celle que vous avez écrite au citoyen Raimbert. Je m'attendais que les Collins remueraient à Constantine et à Alger pour faire rétablir le comptoir, quoiqu'ils m'aient écrit à moi de manière à me faire croire qu'ils ne sont pas affectés de notre abandon. Si le Bey et le Dey connaissaient mieux ces gens-là, ils jugeraient qu'en vain leur protection nous garantirait de désagréments, si un exemple ne prévient notre retour au Collo. Les auteurs des derniers désordres sont les mêmes qui sollicitent près du Bey et du Dey. Que pouvons-nous, en effet, nous promettre des soumissions qu'ils leur font, lorsque je vois que parmi eux ils tiennent un langage contraire et que, peut-être, ils ne cherchent à faire rétablir le comptoir que pour dire qu'ils en ont eu le pouvoir et pour se prévaloir ainsi de notre condescendance pour exercer des actes plus répréhensibles que ceux dont ils se sont déjà rendus coupables.

Nous ne pouvons avoir de doute qu'ils en sont très-capables. Certainement je ne demanderais pas mieux que de donner à cette occasion une marque de déférence au Dey, si, à plusieurs autres égards, il n'était urgent que sa protection et sa justice ne fussent pas de vains titres pour nous au Collo. Les Collins n'ont que trop abusé par le passé de l'inutilité de nos réclamations à Constantine et à Alger. De là une foule d'abus en donatives, dans les achats, et forcés par la crainte et les ménagements des

agents, qu'il est essentiel de supprimer. Nous ne saurions oublier que les officiers du comptoir de Collo ont dû quelquefois aux calomnies des Collins les traitements les plus humiliants, même d'avoir été mis ignominieusement à la chaîne. S'il importe de prendre des moyens de prévenir ces sortes d'avanies et bien d'autres qu'ils se sont permises dans des temps de faiblesse pour nous, il n'est pas moins nécessaire d'arrêter les jeux qu'ils se font, au moindre refus qui leur est fait, d'abîmer le toit de coups de pierres, de faire quelquefois des brèches aux murailles pour pénétrer dans la maison avec le but d'y voler, ce qui expose les Français à être tués ou à tuer, et les oblige dans la nuit à une garde aussi exacte que s'ils étaient en pays ennemi ou entourés de brigands. Tout cela exige des accords particuliers, pour lesquels je regarde comme indispensable que le Dey ou le Bey me renvoient les principaux de Collo pour statuer en conséquence des conditions qui, soumises ensuite à l'agrément du Bey et à la sanction du Dey, servent à l'avenir, aux Collins et à nous, de règle invariable pour tout ce qui peut avoir trait aux achats et à l'existence du comptoir de Collo. Nous ne saurions nous dissimuler que depuis plusieurs années les dépenses de ce comptoir excèdent de beaucoup les bénéfices de son commerce, et cela par une suite d'abus qui se sont introduits dans la gestion, non moins que par les ventes clandestines que les Collins eux-mêmes vont faire aux interlopes qui chargent à Stora de la cire et des cuirs qui nous reviennent de droit, comme aussi par tout ce qui nous revenait autrefois de Gigeli, de ces articles qui maintenant passent en totalité à Alger, contre l'esprit de nos traités et contre ce qui s'était pratiqué jusqu'à l'avénement du Dey actuel.

» Vous concevez, citoyen, que la prospérité du comptoir du Collo tient en grande partie au redressement de ces deux derniers chefs de plainte. Le premier peut entrer dans les arrangements à établir avec les Collins. Le dernier dépend du Dey à qui, je suis persuadé, il suffira que vous démontriez la possession qu'en a eue le comptoir, jusqu'à son élévation, jusqu'au Pachalik, pour qu'il la confirme et pour qu'il annulle les ordres contraires qu'il a donnés à cet égard. Daignez, citoyen, à la première rencontre

que vous aurez de voir le Dey, l'entretenir de tout ce que je viens de vous exposer, lui exprimer la confiance que, comme vous, j'ai dans ses promesses et la satisfaction que j'aurai toujours à me rendre à ce qui peut lui être agréable. Mais faites-lui sentir de grâce que pour notre sûreté au Collo autant que pour prévenir des plaintes sérieuses, il est instant que la nation du Maure qui a fait feu sur le citoyen Granet, reçoive une leçon du Bey, et il n'en coûtera à ce gouverneur qu'un ordre au cheik Assein, qui en se montrant chez cette nation, tirant quelques coups de fusil, et brûlant quelques cabanes, lui imprimerait et aux autres Arabes du canton, une crainte très-salutaire pour la tranquillité du comptoir et même pour celle des Collins bien intentionnés. Ceux-ci ne sont pas moins intéressés que nous à la destitution, à la punition de l'écrivain du Collo et à celle du Caïd Ali Boukroumeri, deux mauvais sujets de tout temps et promoteurs des derniers désordres. Appuyez, je vous en prie, sur ces satisfactions préliminaires et sur le renvoi à moi des principaux du Collo pour prendre avec eux des arrangements obligatoires par écrit, que je vous adresserai pour les soumettre à l'approbation du Dey.

» La meilleure volonté ne suffirait pas dans ce moment pour rétablir le comptoir du Collo. Nous avons disposé pour nos achats et pour nos autres besoins, des fonds de ce comptoir, et pour en recevoir d'autres de France, il faut bien du temps. L'incident de la guerre d'Alger avec les Anglais est encore un motif d'éloigner notre retour au Collo, parce que, si cette guerre continue, il est possible que nous soyons obligés d'évacuer La Calle avant l'été prochain. Cela n'empêche pas que je traite avec les Collins et que je dispose toute chose pour rentrer au Collo dès que les circonstances me paraîtront favorables. J'aurai aussi le temps de recevoir les ordres de l'agence que j'ai informée de l'abandon du Collo. Je serai exact à vous faire connaître tout ce qui se passera à ce sujet.

» Le sandal que vous aviez nolisé, arrive ici le 5 de ce mois ; il avait touché au Collo, mais l'Agha ne voulut rien lui remettre des meubles et autres choses qui sont restées dans le comptoir que le citoyen Raimbert a quitté le 23 du mois dernier, en s'échappant de nuit sur une chaloupe, prévoyant que les ordres du

Dey n'empêcheraient pas les Collins de le retenir ; ce que probablement ils auraient fait, à en juger par l'opposition qu'ils ont mise à l'embarquement de ce qu'il y a encore dans la maison.

» Ce qu'il y a de plaisant, c'est la lettre que l'Agha m'a écrite par votre sandal pour me demander de lui en envoyer un et le monde nécessaire pour le transport de ces choses. Je lui ai répondu que, puisqu'il n'avait pas eu égard aux ordres du Dey et qu'il avait laissé échapper une occasion *ad hoc*, je n'entendais pas faire d'autre dépense et que je me déchargeais sur lui de la responsabilité de ce qu'il y a dans la maison. Par l'événement, il n'aura pas mal fait, si nous retournons au Collo. Veuillez bien dire au citoyen Sielve de laisser courir le loyer de la maison jusqu'à nouveau fait.....

» Salut et fraternité.

» PEÏRON. »

Sur les sollicitations du Gouvernement algérien et des habitants de Collo eux-mêmes, que la cessation du commerce avec les Français plongeait dans la misère, la Compagnie consentit à réinstaller, en 1798, un gérant de comptoir à Collo. Mais cette reprise de relations commerciales ne fut pas de longue durée. Obéissant à la Turquie, qui lui intimait l'ordre de faire la guerre aux Français, pour faire diversion à l'expédition de Bonaparte en Égypte, le Pacha d'Alger fit ravager tous nos établissements commerciaux de la province de Constantine. Cinq Français résidaient à Collo ; ils furent, comme leurs compagnons des autres comptoirs, conduits au bagne d'Alger.

L.-Charles FÉRAUD.

NOTICE

SUR

LE HACHEM DE MASCARA

La magnifique plaine qui forme le territoire des Hachem de Mascara, doit sa dénomination à la richesse de ses vastes cultures et à sa grande fertilité.

Reris signifie, en effet, *Fertile*, *plantureux*.

Ce territoire était doté autrefois de nombreux villages et de quelques centres de population assez importants, tels que le bourg d'Aïn-Fekan, qui fut construit par Yâla El-Ifrini et qui se maintint dans un état de prospérité constante pendant plus d'un siècle, grâce à la bonne impulsion que sut lui donner son fondateur ; — Tikelmamine, qui est situé dans la partie haute de l'Oued El-Hamam ; — Bou-Nâma qui se trouvait dans le voisinage des jardins de Ben Ikhrelef ; — et la ville de Kersout, bien connue à l'époque.

Quant aux villages, l'historien Bouras-En-Nasri rapporte dans ses ouvrages qu'ils étaient au nombre de soixante, dans la contrée qui s'étend depuis le Djebel Kersout jusqu'à l'Oued Taria.

Les Hachem descendent des Beni Mohammed qui formèrent une des tribus des Zenata, lesquels Beni Mohammed étaient alliés aux Beni Badine ben Mohammed qui se subdivisèrent en deux branches principales, celle de Badine et celle de Rached.

Badine eut quatre fils : Abd-el-Ouahad, Toudjine, Berzal et Mossab. Le premier fonda la dynastie des Beni Zian, qui régnèrent à Tlemcen, et le second fonda celle des Abd-el-Kouï, qui régnèrent, avec le titre d'Émir, à Takdemt, pendant près de trois cents ans.

Rached fut le fondateur de la confédération des Hachem, qui se subdivisa en trois fractions importantes :

Les Beni Yâlouma ;
Les Beni Ouamanou ;
Et les Beni Ouacine.

Fractions qui se groupèrent dans une région connue autrefois sous le nom de pays de Rached (du nom de leur fondateur), et nommée aujourd'hui Djebel Amour.

Les Arabes de l'ouest du Milieu (1) envahirent l'Algérie vers le ve siècle de l'hégire (xiie siècle de l'ère chrétienne), et après avoir fait quelques incursions dans la Tunisie, où régnait la dynastie des Obidiine, ils arrivèrent jusqu'à Bougie qui était gouverné par l'un des préfets de cette dynastie, Mançour ben Ennaçeur ben Alenas ben Hammad.

Ils poursuivirent leurs pérégrinations dans l'Est, et après avoir erré pendant quelque temps à l'aventure, bien décidés à ne s'implanter que dans un pays de ressources, ils arrivèrent dans le Djebel Rached, où ils se fixèrent définitivement.

Obligés de fuir et d'abandonner leur pays au bout de quelque temps, après avoir opposé une opiniâtre résistance à leurs adversaires, les enfants de Rached se réfugièrent dans les contrées du Tell méditerranéen et s'échelonnèrent depuis Queçal jusqu'aux campements des Beni Ourenid, auxquels ils étaient alliés à des degrés assez éloignés, campements qui occupaient la partie Saharienne du territoire méridional de Tlemcen.

De grandes difficultés surgirent entre eux et leurs voisins les Beni Ameur, qui occupaient cette partie du Sahara qui touche à la région des dunes, où ils avaient un certain nombre de kçour, tels que Chellala et Bou-Semroun.

Les Hachem, après les avoir battus, décampèrent et allèrent s'installer dans le territoire des Hassasna ; mais ces derniers unirent tous leurs efforts pour repousser l'ennemi, et luttèrent pendant dix ans, au bout desquels les Hachem, après avoir envahi

(1) Les Arabes donnent cette dénomination à toute l'étendue de pays qui est comprise entre l'Égypte et la Tunisie.

le territoire de Djafra, des Oulad Khraled et des Hassasna, se déterminèrent à s'en retourner dans la contrée de Reris, vers la fin du viiie siècle de l'hégire (xve siècle de notre ère).

Ils redevinrent tributaires des Beni Zian, comme l'avaient été leurs ancêtres sous le règne d'Yarmourassen, deuxième roi de la dynastie précitée, qui les astreignit à fournir des subsides aux Mouahidine qui régnaient alors au Maroc.

Les Hachem, songeant alors à se fixer définitivement dans leur pays d'origine, se fractionnèrent et se groupèrent sur un certain nombre de points, tels que l'Oued Benian, Mesmot, l'Oued El-Abd et les contrées environnantes.

D'après la chronique la plus accréditée, les populations autochtones de Reris furent les Beni Zeroual, fraction des Mareraoua, qui formaient une branche de la confédération des Zenata, connue des anciens sous les noms de Massyliens et Massasyliens.

La tribu des Hachem ayant acquis une grande renommée, l'Empereur du Maroc, Abd-el-Moumen, de la dynastie des Mouahidine, leur donna des terres et les employa à son service, à l'instar de son devancier Youcef ben Tachefine, qui était un des membres de la Kebila (tribu) des Lemtounia. Ce dernier avait établi le siége de sa puissance à Tlemcen, et y avait créé une lieutenance générale, qu'il avait confiée à Mohammed ben Tiâmer, en désignant plusieurs fractions des Hachem comme devant former son makhzen.

Les Hachem répondirent tous à l'appel de ben Tachefine, et fournirent des contingents au moyen desquels on parvint à constituer un makhzen d'élite. Leur souvenir, d'ailleurs, s'est perpétué à Tlemcen par l'un des principaux quartiers de la ville, qui porte leur nom, et le prestige de leur origine et de leur célébrité existe toujours dans la province d'Oran et au-delà.

Après avoir solidement pris pied dans le territoire de Reris, les Hachem continuèrent à exercer leur système de refoulement en assaillant les Beni Zeroual, qui, réduits à la dernière extrémité, furent obligés de fuir pour aller se réfugier à Ras-el-Ma, d'où ils furent encore chassés par leurs ennemis. C'est alors que ces malheureux persécutés allèrent se fixer dans la région, qu'ils

n'ont cessé d'occuper depuis et qui est connue sous le nom même de la tribu.

Démembrés et défaits complètement, force leur fut de subir le joug de leurs vainqueurs et de se contenter du territoire dans lequel on voulut bien les laisser s'installer.

Après s'être établis définitivement dans la contrée de Reris, les Hachem firent partie du royaume des Beni Zian, dont la capitale était Tlemcen, et restèrent dans cette situation jusqu'au jour où la domination turque fit place en Algérie à la domination française.

Parvenus à l'apogée de leur puissance et de leur grandeur, certaines jalousies engendrèrent des intrigues qui ne tardèrent pas à faire éclater la discorde entre les différents partis et à amener la dispersion de plusieurs tribus. Ce fut à la suite, en effet, de ces dissensions intestines, que les quatre tribus ou grandes fractions de tribus dont les noms suivent, émigrèrent, savoir :

Les Beni Ouacine, dans les environs de Tlemcen, à Neggad, près de Lalla Marnia, où ils se fixèrent ; les Beni Yalouma, connus plus communément sous le nom d'Alouma, à Mendas, où ils s'annexèrent aux Flittas-Souïd ; la troisième, dans le territoire de la Medjana, où elle forma le makhzen de l'ancien bach-agha Mokrani, makhzen devenu si tristement célèbre dans les annales insurrectionnelles de 1871 ; et la quatrième, dans le territoire de Miliana, qu'elle n'a pas cessé d'occuper.

Quant à ceux qui restèrent maîtres du pays, ils continuèrent à commettre des déprédations et des actes d'empiétement, en s'emparant, par la force, d'un territoire dans lequel étaient installées les tribus des Beni Souloukcen et des Beni Khrarassan, qui furent obligées de fuir et d'aller se réfugier dans des montagnes abruptes.

Cette nouvelle conquête ayant été reconnue par le gouvernement des Beni Zian, la puissance des Hachem de Mascara devint égale à celle des Beni Ameur, et les deux grandes tribus formèrent le makhzen d'élite de la dynastie régnante.

Plus tard, l'entrée des Espagnols à Oran et à Mazagran ayant été favorisée par les Beni Ameur, l'importance des Hachem ne fit que s'accroître jusqu'à l'avénement de la domination turque, qui eut lieu vers l'an 936 de l'hégire (1530 de notre ère).

Ils surent, en effet, exploiter habilement leur situation favorable, sachant fort bien que les Turcs ne pourraient se passer d'eux lorsqu'ils voudraient repousser l'invasion espagnole ; aussi ne firent-ils leur soumission à ce nouveau gouvernement qu'après avoir obtenu en concession de nombreux terrains, tels que ceux du Sig et ceux de l'Habra, avec toutes les redevances qui y étaient attribuées.

Comblés d'honneurs et de richesses, et parvenus au faîte de leur grandeur, les Hachem usèrent de ruses et d'artifices, se soumettant aux Turcs et les trahissant tour à tour, selon que la soumission ou la trahison était compatible avec leurs intérêts.

La puissance des Espagnols étant devenue considérable et l'attitude des Hachem ne laissant pas d'être inquiétante, les Turcs occupèrent Kalaa ou Calâ (1) pour tenir en échec les premiers, et Mostaganem, pour se défendre contre les seconds.

Vers la fin du XIe siècle de l'hégire (fin du XVIIIe de J.-C.), les Hachem étaient devenus de plus en plus menaçants pour leurs voisins les Souïd, plus connus sous le nom de Mehal, contre lesquels, du reste, ils étaient excités par les Turcs.

Après avoir été attaqués et razzés maintes fois, les Mehal conclurent un traité, d'après lequel l'Oued Ylil devait former la limite entre eux et leurs vainqueurs ; mais ils devaient fatalement succomber dans la lutte qu'ils eurent à soutenir pendant de nombreuses années contre leurs insatiables voisins. La trêve, qui venait de leur être accordée par le traité en question, ne fut pas de longue durée : les Turcs firent opérer plusieurs incursions chez cette malheureuse tribu, et parvinrent à la refouler jusque sur les plateaux du Sersou.

Se sentant, toutefois, assez forts pour pouvoir agir à leur convenance, les Hachem trahirent les Turcs pour se mettre à la disposition du sultan du Maroc, Moulay Ismaïl.

(1) Ancienne forteresse turque, d'origine berbère, devenue chef-lieu d'un aghalik du cercle de Mascara et centre d'une active fabrication de tissus de laine et surtout de tapis à longue laine.

Ce dernier mit sur pied un si grand nombre de contingents, que le cercle dans lequel ils durent se mouvoir tout d'abord était trop restreint ; il les réunit alors à Isly, près d'Oudjda, et y livra bataille aux Angades, qu'il défit complétement et dont il lui fut facile de se rendre maître.

Moulay Ismaïl, ayant ensuite, donné à entendre qu'il voulait tenter de s'emparer de l'odjak d'Alger et chasser les Turcs, les Beni-Ameur et les Hachem encouragèrent les tendances du sultan, en faisant ressortir astucieusement les fruits d'une pareille tentative.

Moulay Ismaïl, enhardi par les belles protestations de dévouement de ces deux grandes tribus, était déjà sorti de Tlemcen avec la ferme intention de mettre son vaste projet à exécution, et se portant vers l'est, il traversait le champ d'oliviers de Sebih, lorsque les Beni-Ameur, les Hachem et les Souïd reçurent des Turcs plusieurs messages qui les engageaient à se soumettre et à unir leurs forces aux leurs pour repousser le sultan du Maroc. Les Hachem furent les premiers à répondre à l'appel des Turcs ; ils trahirent le sultan, lui firent éprouver de nombreuses pertes, le mirent en fuite et le pourchassèrent jusqu'à Tlemcen, sans cesser de piller et de tuer tout ce qu'ils rencontraient sur leur chemin.

Les Hachem s'attachèrent dès lors aux destinées des Turcs, qui leur donnèrent de nouvelles terres pour les récompenser.

Un traité de paix fut conclu entre le sultan Moulay Ismaïl et le Pacha d'Alger, traité aux termes duquel la rivière de la Tafna devait former la limite entre les deux États.

Lorsque les articles de ce traité furent ratifiés, les Turcs, après avoir chassé les Espagnols de Mazagran, cherchèrent à assujettir complétement les Hachem ; mais tous repoussèrent énergiquement les exigences qu'on voulait leur faire subir, et la résistance qu'ils opposèrent fit naître de nouvelles dissensions, qui dégénérèrent en luttes sanglantes et acharnées.

Telle était la situation en 1218 de l'hégire (1804 de J.-C.), lorsque vint à surgir un chérif, du nom de Si Abdelkader ben Cherif, qui se transporta à la tête d'une colonne à Bou-Fertassa : là une rencontre eut lieu entre lui et le bey Mustapha, et ce dernier fut battu et forcé de se réfugier à Oran.

Le chérif, enhardi par ce succès, quitta Fertassa, se rendit dans la région du Tell qui est proche d'Oran, et reçut la soumission de toutes les tribus de cette région et celle des Beni-Ameur Hachem, sans le concours desquels aucune entreprise ne semblait devoir réussir, comme si la Providence avait en quelque sorte marqué les actes importants auxquels ces deux confédérations étaient appelées à prendre part.

Le Bey Mohammed el-Mekelech, à cette nouvelle, se rendit d'Alger à Oran par mer, se mit à la tête d'une colonne en débarquant, marcha contre le chérif et le battit complétement ; ce dernier, forcé de fuir, se réfugia à Mascara, où il avait laissé un lieutenant ; mais il trouva les tribus indécises et en proie à une perplexité étrange.

Le Bey étant arrivé jusqu'à la plaine de Reris en se mettant à la poursuite du fuyard, les Hachem, intimidés par la présence des troupes turques, se joignirent à lui et battirent le chérif à plates coutures à Bou-Akiken.

Les Hachem se soumirent alors définitivement aux Turcs, ainsi que les Beni-Ameur, et les deux tribus restèrent dans cette situation, qui fut une période de prospérité pour eux, jusqu'à l'avénement du Bey Mohammed, surnommé Bou-Kabous, auquel ils suscitèrent de grandes difficultés, et qui fut obligé de guerroyer presque constamment avec les dites tribus, pour combattre l'hostilité systématique qu'il rencontra chez elles.

Les pertes éprouvées de part et d'autre prirent même de telles proportions, au bout d'un certain temps, que les marabouts s'en émouvant, se déterminèrent à intervenir et à user de leur influence morale pour faire rentrer les Hachem dans le devoir et mettre un terme au fléau de la guerre, qui semait la ruine et la désolation dans tout le pays.

Exhortés à la soumission par les marabouts, ils finirent par se rendre, et la paix et la tranquillité régnèrent jusqu'à l'avénement du dernier Bey d'Oran, Hassen.

Leur attitude vis-à-vis du gouvernement étant redevenue équivoque, le Bey Hassen usa de ruse avec eux. Il se rendit à

Mascara, sans faire connaître son dessein à personne, s'installa à l'Aouadja (partie basse de la ville située au S.-O), y réunit un certain nombre de notables des Hachem et des Douairs, et fit exécuter, après s'être concerté avec eux, onze de leurs chefs importants (1241 de l'hégire — 1826 de J.-C.).

L'année suivante, ils rompirent le pacte qu'ils avaient fait avec l'odjak, à la suite de l'exécution capitale à laquelle le Bey avait procédé lui-même, reconnurent le fils de Tedjini pour chef, et l'installèrent à l'Aouadja même.

A cette nouvelle, le Bey fit agir auprès des notables influents des Hachem, qui, gagnés par les promesses qu'on leur fit, se déterminèrent à trahir leur nouveau chef, qu'ils laissèrent seul avec un faible détachement de fantassins.

Les Hachem se rendirent alors pour la dernière fois aux Turcs, et leur restèrent soumis jusqu'à la chute de l'odjak; puis, ils s'allièrent en dernier lieu à un certain nombre de tribus, telles que les Trara, les Souahla, les Beni-Ameur, en ayant soin d'enfler considérablement à leurs yeux et leur gloire et leur force. Quant au vaste territoire de Reris, il devint entièrement leur propriété : la partie qui restait encore aux Beni-Zeroual fut achetée de gré ou de force, et il fut établi que l'autre partie constituait la part des différents groupes qui leur avaient été concédés, soit par la dynastie des Beni-Zian, soit par les Beys du Gouvernement turc.

Ils eurent, toutefois, de longues luttes à soutenir contre les Oulad Seliman, fraction des Beni-Ameur.

L'illustre historien Ibn Khaldoun, qui fut un des plus grands savants de son siècle, parle des Beni-Toudjine dans son histoire détaillée des Zenata, et cite les Beni-Tirerine et les Oulad Azour, qui faisaient partie des Beni-Toudjine, comme étant connus sous la dénomination générale de Hachem : il ajoute qu'ils avaient acquis une grande renommée, et qu'ils eurent un grand chef, nommé Amran, dont la postérité s'était multipliée à l'infini, en donnant naissance à un grand nombre de tribus, telles que les Zellalta, les Oulad Rahou, les Oulad Zineb.

Lorsque la domination turque eût fait place à la domination française dans les Etats algériens, les Hachem tombèrent dans

l'anarchie la plus complète, et une grande effervescence se produisit chez eux.

Les nouveaux événements, en effet, qui surgirent à la suite de l'occupation française, surexcitèrent les esprits à ce point qu'ils allèrent jusqu'à sommer la ville de Mascara de leur livrer tout ce qu'avaient laissé les Turcs dans cette localité ; troupes, chevaux, poudre, etc. — Les habitants de Mascara ayant refusé formellement de subir de pareilles exigences, les Hachem, envahis par un sentiment de profond dépit, ravagèrent de fond en comble tous les environs de la ville et ruinèrent du même coup la plupart de ses propriétaires, leurs khramès et leurs associés : ils allèrent même jusqu'à commettre des dévastations sous les murs de la ville.

Les habitants, poussés à bout par de pareils débordements, se levèrent en masse et marchèrent contre les Hachem, après les avoir adjurés vainement, au nom de ce qu'ils avaient de plus sacré, de cesser leurs ravages.

La guerre dura, entre ces deux populations, pendant près de quatre ans, malgré tous les efforts que déployèrent les principaux marabouts, tels que le cheïkh Mahiddine ben Mokhtar, le cheïkh Mohamed ben El-Khredir El-Mahdji, le cheïkh Mahiddine El-Khrelouï, le cheïkh Mohammed Laredj ben Friha et le cheïkh Mohammed ben Elhachemi, pour ramener les Hachem dans la voie du bien et du devoir. — Ces forcenés ne voulurent rien écouter, et il fallut une circonstance tout-à-fait exceptionnelle pour mettre fin à leurs égarements. Cette circonstance fut amenée par une sollicitation qu'adressèrent les habitants de Tlemcen au sultan Seliman, pour être gouvernés par un membre de sa famille qui sût inspirer la confiance publique.

Le Sultan leur envoya son fils Moulay Ali ; les Hachem, sous l'influence des exhortations de leurs marabouts, firent alors leur soumission au Sultan, et reconnurent l'autorité du nouveau gouverneur de Tlemcen, qui nomma un de ses caïds au commandement de Mascara, lequel s'appelait Ahmed Amedjout.

Au bout de cinq mois, les Hachem méconnaissaient l'autorité de ce caïd, qui était obligé de se réfugier auprès du gouverneur de Tlemcen, dont l'autorité fut également méconnue par les habitants de la ville et les Beni-Ameur.

En présence d'une pareille anarchie, le gouverneur, découragé, s'enfuit à son tour et abandonna le pays à lui-même.

Le désordre le plus complet éclatant de nouveau chez les Hachem, ces derniers, las des troubles et des luttes intestines qui les avaient décimés, se rendirent de nouveau au Sultan du Maroc, qui leur envoya le nommé Bel-Amri pour les gouverner en son nom ; mais celui-ci ne put pas non plus se maintenir longtemps, et une nouvelle rébellion vint jeter encore un désarroi général chez les Hachem.

Les principaux marabouts, déplorant l'anarchie à laquelle étaient presque continuellement en proie les différentes tribus des Hachem, à la suite de tous ces événements qui se succédaient si rapidement, résolurent de prendre des mesures énergiques pour mettre un terme à un état de choses si pernicieux, et le soin de régénérer les éléments désorganisés incomba au cheik Mahiddine. Ce dernier, se sentant incapable de déployer toute la vigueur que commandait la circonstance, déclina cet honneur en faveur de son fils Abd-el-Kader, qui lui parut apte sous tous les rapports à remplir une mission aussi importante. Tolbas, marabouts et notables en général se réunirent à Khrecibia (Saint-André), village situé au Sud-Ouest de Mascara, à 2 kilomètres de cette ville, sur la route de Saïda, et reconnurent solennellement Abd-el-Kader Émir des Croyants, le 28 septembre 1832.

Le lendemain, il entrait dans Mascara, salué sur tout son passage et accueilli avec enthousiasme par toute la population, qui le regarda comme un libérateur choisi par Dieu pour purger le pays de toutes les calamités qui l'accablaient.

Un certain nombre de tribus arabes, y compris les Hachem, ayant reconnu sa suprématie, Abd-el-Kader se trouva bientôt à la tête d'un véritable royaume arabe, qu'il sut constituer sur de bonnes bases en s'appuyant sur les meilleurs éléments des Hachem, et il eut le talent de s'assurer le dévouement des notables en s'alliant aux principaux d'entre eux et en les comblant de biens et d'honneurs en temps opportun. Aussi lui fut-il facile de se rendre maître des tribus qui, plus tard, firent défection.

Un homme, entre autres, se nommant Moussa Derkaouï, s'étant mis un jour à la tête d'un mouvement insurrectionnel contre

l'Émir, ce dernier se porta à Médéa, qui était le foyer de la révolte, avec ses contingents réguliers, et défit complétement le chef de l'insurrection.

Ce dernier succès étant venu couronner sa gloire, l'Émir s'avança dans l'Est et reçut successivement la soumission des différentes tribus chez lesquelles il passa, à l'exception pourtant de celles de l'Ouennoura et des contrées de l'Oued Zitoun, qu'il fut obligé de réduire par la force. Il se jeta sur ces tribus rebelles à la tête de ses troupes d'élite, qui étaient exclusivement composées de Hachem, les razza et parvint à les soumettre tous jusqu'au dernier.

Il était arrivé à l'apogée de sa puissance, lorsque les Français s'emparèrent d'Oran.

La plupart des habitants de cette localité s'enfuirent et suivirent l'Émir et ses fidèles Hachem, qui ne consentirent à se séparer de leur chef que le jour où leur maître fut fait prisonnier ; ils rentrèrent alors dans leur pays et firent leur soumission au gouvernement français.

E. Lespinasse,
Interprète de l'armée.



CORRESPONDANCE

M. Guin, interprète de l'armée et correspondant de la Société, nous communique l'inscription suivante découverte récemment par M. le capitaine Plée, sur l'emplacement de l'antique port de *Arsenaria* (fraction des Oulad Abd-Allah), à l'est du cap Magraoua.

VICTORIA . AVG
IMP . CAES . M.
AVREL . ANTO
NINI PII FFL
DIVI . SEVER
PII AVG
VITELLIVS
MAXIMVS EX
REPROMISSO
HONOREM.
VIR.

M. le capitaine Plée a également trouvé, sur le même emplacement, un bas-relief représentant une femme debout ; malheureusement la partie inférieure de la pierre étant brisée, l'inscription qui l'accompagnait sans doute a disparu.

Pour tous les articles non signés :
Le Président,
L.-Charles Féraud.

Alger. — Typ. A. Jourdan.

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ANCIENNE



CHAPITRE I

Sans vouloir remonter à la catastrophe fabuleuse de l'Atlantide, indice peut-être d'une très-vague notion de l'antiquité sur la période géologique qui vit prendre au continent africain ses formes et ses dimensions actuelles, tous les documents que nous pouvons consulter nous apprennent que les connaissances des anciens sur la géographie et sur l'histoire de l'Afrique demeurèrent longtemps fort incertaines, et que, sauf en ce qui regarde le littoral de la Méditerranée, elles furent toujours très-restreintes, même à l'époque de leur plus grand développement.

Bien que, d'après certains auteurs, des marins égyptiens, partis de la Mer Rouge, aient accompli un voyage de circumnavigation complète autour du continent d'Afrique, sous le règne de Nechao, vers 600 avant J.-C., la réalité de cette expédition est non-seulement très-contestable, mais encore, même pour ceux qui paraissent y avoir ajouté le plus de foi, il n'a jamais existé à cet égard qu'une sorte de légende très-obscure, absolument dépourvue de toute indication positive.

Ce qui paraît certain, au contraire, c'est que, pendant bien longtemps, les explorations furent loin d'embrasser un champ aussi étendu. Sur la côte orientale, Cosmas Indicopleustès, voyageur du VIe siècle de l'ère chrétienne, en est encore, comme

point sud extrême, au cap Prasum, aujourd'hui le cap Delgado. Sur la côte occidentale, le carthaginois Hannon, sorti de la Méditerranée, s'était arrêté, vers 570 avant J.-C., au Théôn Okèma, avant le cap actuel des Palmes; et, à part Eudoxe de Cyrique, qui périt vers 115 avant J.-C., au début d'une nouvelle expédition dans ces parages, il faut passer brusquement au XVIe siècle de l'ère chrétienne, pour trouver des navigateurs essayant de prolonger la même route (1).

L'idée de la communication de la mer Érythrée ou Mer Rouge et partie de la mer des Indes avec l'Océan Atlantique, était assez généralement répandue dans l'antiquité, bien que certains auteurs aient paru pencher vers l'opinion qui faisait de la première une Méditerranée, bornée au Sud et au Sud-Est par une expansion orientale de la côte d'Afrique jusqu'au continent indien. Dans ce système, le cap Prasum à l'Est, le Théôn Okèma à l'Ouest, représentèrent, pour les Grecs et pour les Romains, et même longtemps après eux, les deux points extrêmes d'une côte bornant au Sud le continent africain. Toutefois, soit négligence des matériaux dont ils pouvaient disposer pour reconnaître les limites exactes des lignes explorées, soit doute sur leur authenticité, les auteurs ne sont pas d'accord sur la position de la mer de communication; et, en général, ils s'attachent à la rapprocher singulièrement du Nord. D'après Hérodote, comme plus tard d'après Strabon, l'Afrique a la forme d'un triangle rectangle, dont les deux côtés de l'angle droit sont la Méditerranée et la côte de la Mer Rouge, ou même le Nil, et dont l'hypothénuse est une ligne partant des environs des colonnes d'Hercule ou détroit de Gibraltar, pour aller aboutir au cap des Aromates qui est aujourd'hui le cap Gardafui. Pindare, qui met le voyage des Argonautes dans la mer au Sud de l'Afrique, ne donne que douze jours à l'expédition pour y parvenir par terre de la Méditerranée, et Pline semble accepter la donnée du poète comme concordant avec un fait géographique réel.

De la tendance de ces hypothèses, on peut conclure que si les connaissances maritimes des anciens s'étendaient relativement

(1) Cf. Vivien de St.-Martin.

assez loin vers le Sud, des deux côtés du continent, grâce à la hardiesse de quelques navigateurs qui signalèrent certains points remarquables, il n'en fut pas de même en ce qui regarde leurs notions sur l'intérieur des terres. En effet, (de tous les documents que nous possédons sur la matière, il résulte qu'avant le VIIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire avant les Arabes, la science géographique était limitée en Afrique à la connaissance d'une zône méditerranéenne relativement assez restreinte.) La ligne qui en marquait à peu près la limite Sud extrême, coïncidait en partie avec le vingt-sixième parallèle qui passe au cap Bojador. Elle s'infléchissait pour englober le Fezzan, l'ancienne Phazanie ou pays des Garamantes, et elle allait se terminer au fond du golfe Avalitique, le golfe actuel d'Aden, à partir duquel la côte seule présentait quelques points signalés par les navigateurs jusque vers Zanzibar (1).

[Le nom d'Afrique, donné à cette zône et plus tard à tout le continent, est d'origine relativement récente, en tant que dénomination générique; et encore, pendant très-longtemps, ne s'appliqua-t-il pas à l'Égypte, dont l'histoire, toute asiatique par ses attaches, resta complètement à part.) L'expression ne commença à être prise dans son acception actuelle qu'au deuxième siècle avant notre ère. Les Romains la trouvèrent localisée dans la contrée par laquelle ils entamèrent la conquête du pays, la régence actuelle de Tunis; et ils l'employèrent d'une manière générale pour désigner tout le territoire méditerranéen à l'Ouest de l'Égypte. Les modernes lui donnèrent l'extension qu'elle a aujourd'hui; mais il faut toutefois en excepter les Arabes; car, pour eux et pour leurs historiens, l'acception primitive du mot subsiste toujours; et par Ifrikia, ils ne désignent jamais que le territoire de Tunis.

Cette dénomination vient-elle du mot phénicien ou arabe Fereq, qui signifie division, séparation, parce que la Tunisie, par sa position, semble partager en deux le bassin méditerranéen? Vient-elle, suivant la légende, d'Afer, fils d'Hercule et de Mandane, ou fut-elle donnée au pays par un conquérant arabe,

(1) Cf. Vivien de St-Martin.

Ifrikos Ibn Saïfi, qui, arrivant de l'Yémen à une époque antérieure à tout souvenir historique certain, se fit battre dans le haut Nil et dut chercher à rétablir ses affaires dans les contrées de l'ouest? Tout cela est évidemment par trop problématique pour que l'on puisse s'y arrêter. Ce qui paraît aujourd'hui probable, c'est que le mot en question n'est que la généralisation du nom d'une tribu indigène; fait, de tous points, analogue à un grand nombre de ceux que l'on a l'occasion d'observer en s'occupant des diverses dénominations des contrées africaines. La tradition rapporte que Carthage fut bâtie sur le territoire des indigènes Afarika ou Awrigha. Des latins ont écrit Afri, des Arabes Afarik, et les généalogistes Aourigha. Les Aourigha formaient une puissante tribu occupant encore son territoire d'origine au temps de la conquête arabe. Plus tard, en 1068, on en retrouvait une fraction près des Syrtes, aux environs de Gabès; et, dans les bouleversements sans cesse renouvelés de la période musulmane, ils tendirent sans cesse à reculer vers le sud, où, comme tant d'autres, ils finirent sans doute par s'enfoncer dans les profondeurs du désert. Aujourd'hui encore, chez les Azghar, une des quatre grandes fractions des Imouchar ou Touaregs, on trouve la tribu des Aouraghen, qui paraît avoir été très-importante autrefois et qui représente peut-être la descendance des anciens possesseurs du territoire de Carthage.

Ce que les Romains appelèrent Afrique, les Grecs avant eux l'avaient appelé Libye. Io, amante de Jupiter, poursuivie, dit la fable, par la colère de Junon, se jeta à la mer et alla aborder en Égypte, où elle mit au monde Epaphus. Celui-ci, devenu roi du pays, eut pour fille Libye, qui fut aimée de Neptune, et règna sur les pays de l'ouest.

Il serait assurément fort difficile de tirer une déduction historique de cette mythologie; mais, si nous faisons pour l'expression de Libye ce que nous venons de faire pour le mot Afrique, c'est-à-dire si nous examnons la synonymie des noms de tribus avec lesquels on peut le comparer, nous arrivons encore à une solution assez vraisemblable.

Admis en Égypte vers le règne de Psammetichus, les Grecs cherchèrent bientôt à s'étendre vers l'ouest pour trouver l'emplacement de quelques colonies, et leur principal établissement de ce côté fut Cyrène, fondée vers 660 avant J.-C. par le Lacédémonien Battus. Il est assez probable qu'ils étendirent à tout le pays le nom de la première tribu qu'ils rencontrèrent à leur point de départ, et cette probabilité acquiert une certaine consistance par l'analogie du mot Libye avec les Libahim ou Lehab de la table ethnographique de la Genèse, les Lebou des inscriptions hiéroglyphiques d'Égypte, les Lebathae de Procope, les Lioua ou Lowata des généalogistes; forme plus ou moins altérée du nom d'une population que l'on trouve établie dès l'antiquité la plus haute sur la frontière occidentale de l'Égypte.

Au dire des historiens musulmans, les Lowata ne formaient pas seulement une tribu puissante, mais ils représentaient l'une des deux branches-mères de la race indigène en Afrique septentrionale. El-Masoudi les signale au Xe siècle de l'ère chrétienne dans les oasis de l'Égypte. Vers le XIVe siècle, ils sont établis chez les Tibbous. Ce sont peut-être les mêmes que les Lebetes du XVIe siècle dans le désert d'Augela; et bien qu'on ne les retrouve plus aujourd'hui dans les parties connues de ces régions, l'exploration du Sahara n'est pas encore assez complète pour que l'on puisse affirmer qu'ils n'existent pas sur quelque point à l'état de tribu ou de fraction de tribu.

Quoi qu'il en soit de ces étymologies, le nom de Libye est, en résumé, comme on le voit, la première désignation générique qui se présente à celui qui veut aborder l'étude de l'Afrique du Nord; et, sans insister plus longtemps sur son origine, nous sommes conduits à le considérer comme un point de départ fixe, marquant en quelque sorte le dernier échelon des traditions historiques auquel il nous est donné de parvenir.

Ce n'est pas que l'on n'ait rien négligé de ce qui pouvait permettre de remonter au-delà des Libyens. Les uns ont essayé de les rattacher aux traditions bibliques, qui déterminent la filiation de chaque rameau de l'humanité dans le monde connu des anciens. Les autres, cherchant à découvrir le sens allégorique de certaines fables de la mythologie, en se basant sur des analogies de caractères, de mœurs ou de langages, ont marché de déductions en déductions, et sont parvenus quelquefois à des résultats

aussi séduisants qu'inattendus; mais, en général, il n'est sorti de ces travaux que des thèses plus ou moins ingénieuses, à l'appui de théories tout-à-fait hypothétiques. Cependant, comme surtout au début il ne faut rien négliger pour donner un aperçu d'ensemble des peuples que l'on cherche à connaître; comme, d'ailleurs, même une légende ou une déduction analogique peut, dans certains cas, fournir des indications précieuses sur les pays auxquels elle se rapporte, il ne paraît pas inutile, tout en les restreignant à leur juste valeur, de passer en revue les principales hypothèses qui ont été produites dans le but de trouver des ancêtres aux anciens indigènes de l'Afrique septentrionale.

D'après la Genèse, Noé ayant été seul, avec sa famille, sauvé du déluge universel, ce fut naturellement sa postérité qui repeupla le monde. Le livre sacré ne parle pas en termes très-précis du peuplement de l'Afrique; mais on peut conclure d'autres parties de l'ancien Testament, notamment de quelques passages d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel, que ce pays fut habité par les fils de Cham, fils de Noé, et principalement par Phut et par Chus : le premier dans le Nord, le second dans le Sud, en Éthiopie. L'Éthiopie ou pays des noirs était cette zône très-vaguement déterminée autrefois, qui confine au territoire du littoral méditerranéen, et dans laquelle, outre les véritables nègres de la vallée du haut Nil, l'antiquité, sans aller jusqu'au Soudan actuel, avait entrevu des populations à la peau plus ou moins foncée, qu'elle confondait sous le nom d'Éthiopiens.

Il a existé une tradition païenne en contradiction avec la précédente. Elle est relative à Atlas, qui occupa, dit la fable, la partie occidentale de la Libye, et dont la postérité aurait contribué au peuplement du pays. Mais Atlas était fils de Japet, lequel, d'après les commentateurs de la mythologie, ne serait autre que Japhet, fils de Noé. Quoiqu'il en soit, le nom d'Atlas joue très-probablement un rôle dans la question des origines; car on le trouve dès l'antiquité la plus haute, appliqué au massif montagneux du Maroc actuel, et, par extension comme aujourd'hui encore du reste, à tout le système orographique du littoral méditerranéen de l'Ouest.

Une autre tradition mythologique place en Libye la descendance d'Antée, fils de Neptune et de la Terre. Antée, établi à l'ouest de l'Égypte, à l'entrée du désert, est représenté comme un géant redoutable, massacrant les étrangers qui passaient sur son territoire et ayant fait vœu d'élever un temple à son père avec les crânes de ses victimes. Il fut combattu par Hercule, auquel il n'avait pas craint d'adresser une provocation ; et comme chaque fois qu'il était terrassé, il reprenait de nouvelles forces au contact de sa mère, son adversaire le souleva entre ses bras, et l'étouffa contre sa poitrine.

Les exploits attribués à Hercule ou plutôt aux personnages divers confondus sous ce nom par la fable, sont extrêmement nombreux, et beaucoup eurent l'Afrique pour théâtre. C'est en Libye que le héros cueillit les pommes d'or du jardin des Hespérides, et qu'il prit un moment la place d'Atlas pour soutenir sur ses épaules le poids du ciel. C'est en Éthiopie qu'il rencontra les Pygmées. Il est aussi représenté comme ayant traversé la Libye à la tête d'une puissante armée qu'il conduisait en Espagne. Des Indiens qu'il menait à sa suite, se seraient arrêtés dans le pays, et s'y seraient établis. Ces traditions ont servi assez gratuitement de base à l'opinion qui attribue une origine déterminée aux divisions de peuplades établies jadis chez les Libyens, et elles semblent en réalité constituer un mythe qui consacre le souvenir de la colonisation phénicienne. Il en sera de nouveau question en leur lieu.

L'hypothèse de l'origine indienne des Libyens ne s'appuie pas seulement sur la tradition qui conduisait des Indiens en Afrique à la suite d'Hercule ; elle emprunte une valeur plus sérieuse à des observations modernes qui paraissent établir une certaine corrélation entre l'Afrique et l'Inde (1).

Pour comprendre sur quels faits se basent ces observations, il faut noter dès à présent que, lorsqu'ils conquirent l'Afrique septentrionale, au VII[e] siècle de l'ère chrétienne, les Arabes donnèrent aux indigènes du pays envahi le nom générique de Berbères, qui sert encore aujourd'hui à les désigner. Voici en sub-

(1) Cf. Carette.

stance les faits observés : On a découvert d'anciens poëmes sanscrits, dans lesquels il est question d'une race qui occupa le Sud de l'Asie à une époque perdue dans la nuit des temps, et qui émigra plus tard vers l'Ouest, en franchissant l'Océan indien. Cette race est appelée Warwara, et la transition à Barbara s'aperçoit d'elle-même. Le golfe qui porte aujourd'hui le nom d'Aden, au sud de la Mer Rouge, l'ancien golfe Avalitique, a été nommé aussi autrefois Sinus Barbaricus. Les côtes d'Adel et celles d'Ajan, à l'extrémité la plus orientale de l'Afrique, ont porté le nom de Barbaria. Elles furent, surtout la première, des sortes d'entrepôts pour les marchandises échangées entre l'Afrique et l'Inde, et elles n'ont même pas perdu aujourd'hui toute leur importance sous ce rapport. Le plus considérable des marchés tenus sur la côte d'Adel s'appelle Barbara, et les Samalis, sur le territoire desquels il se trouve, sont évidemment berbères. Si, à partir des Samalis, on remonte au Nord vers l'Égypte, on rencontre les Schangalla, les Bischara, les Scheggia, qui appartiennent à la même race, et les Berabra dont le nom indique suffisamment l'origine. Enfin, en quittant la vallée du Nil pour entrer dans le désert, en se dirigeant vers l'ancienne Libye, on trouve à chaque pas des populations berbères, de sorte que de l'Inde à l'extrémité ouest de l'Afrique septentrionale, la route semble jalonnée par une population de même origine.

La raison paraît sans doute assez plausible, au premier abord, pour laisser supposer une migration d'un pays à l'autre ; mais il faut reconnaître néanmoins que les objections à lui opposer ne manquent pas d'une certaine valeur. Le nom de berbères est moderne, en tant que dénomination générique des habitants de l'Afrique du Nord, puisqu'il ne date que de la conquête arabe ; et le mot de barbares, dont il ne paraît être en somme qu'une légère modification, ne fut employé par les anciens que comme un sobriquet, donné indistinctement à toutes les populations qui ne parlaient ni le grec ni le latin. Tout au plus pourrait-on le retrouver comme désignation indigène, d'origine fort discutable d'ailleurs, dans une subdivision très-restreinte de l'ancienne Libye occidentale, et c'est par conséquent se hasarder beaucoup que d'[illegible] argument pour déterminer une nationalité à laquelle

il n'a jamais été appliqué que par des étrangers. Le mot de Warwara des poëmes indiens n'est pas très-concluant, du moment qu'il n'a pour lui que la similitude des syllabes ; et, du reste, il a, en sanscrit, une signification tout à-fait analogue à celle de son dérivé *barbaros* en grec, d'où *barbarus* en latin. Il est difficile de prouver que le nom de *Sinus barbaricus*, donné au golfe d'Aden, ait été adopté en vue d'un peuple particulier naviguant sur cette mer plutôt que dans le sens de l'expression générale de barbares des Grecs et des Romains.

La série des populations berbères échelonnées de la Mer Rouge à l'Océan Atlantique, ne fournit pas une preuve indiscutable à l'appui de l'hypothèse. En effet, on sait déjà par les écrivains anciens, que les Libyens s'étendaient jusqu'à la frontière occidentale de l'Égypte et jusqu'à l'Éthiopie. Au Sud, ces limites étaient extrêmement vagues ; les tribus étaient à peine connues, et faisaient l'objet des légendes les plus étranges et les plus contradictoires ; rien ne prouve donc que les populations libyennes ne se soient pas étendues de ce côté jusqu'à la mer orientale. Du reste, si le fait n'eut pas lieu dès l'antiquité, il arriva sans aucun doute plus tard par suite des déplacements nombreux des berbères. Il paraît donc tout naturel de voir des Libyens près de la mer rouge ; et il n'est pas besoin pour cela de les faire venir de l'Inde.

Un fait plus concluant que ceux qui viennent d'être cités serait un usage ou droit de coutume, assez caractéristique, qui a été observé à la fois dans l'Inde et chez quelques tribus du Sahara. Ibn Batoutah, célèbre voyageur du quatorzième siècle de l'ère chrétienne, rapporte que chez les Malabares de la côte occidentale du Dekkan, il a remarqué que la succession au pouvoir se transmettait, non du père au fils en ligne directe, mais de l'oncle au neveu du côté de la sœur. Il ajoute qu'il a observé le même usage chez les Msoufa, tribu du grand Sahara en Afrique.

Ce serait là assurément un motif de croire à des rapports tout particuliers entre les deux pays ; mais encore faudrait-il que l'usage signalé fût à peu près général chez les Berbères ; ce qui est loin d'avoir lieu, bien que, d'après certaines remarques ré-

centes, il paraisse s'appliquer à plus de tribus que n'en signale Ibn Batoutah. C'est, à tout prendre, un fait isolé, dont on ne saurait avec certitude tirer une conclusion définitive. De plus, il a été observé aussi chez quelques populations nègres. Or, les dialectes de la Nigritie présentent quelque analogie avec la langue malaise. Plusieurs faits paraissent encore indiquer une filiation entre les Soudaniens et les indigènes des îles de la mer des Indes. Sans insister sur ce point, ne pourrait-on pas émettre l'idée que si l'Afrique renferme des Indiens d'origine, ce serait en Nigritie tout autant que dans le Nord qu'il faudrait les chercher ; et, dans le cas où l'on rencontre quelque usage commun aux Indiens et aux Berbères, cet usage ne serait-il venu indirectement aux derniers en passant par les nègres? Cette supposition est admissible, lorsque l'on considère que les tribus les plus reculées dans le Sahara ont été et sont encore en contact continuel avec le Soudan ; qu'elles lui ont emprunté beaucoup sous le rapport des mœurs et des habitudes ; et qu'entre autres, la coutume dont parle Ibn Batoutah est signalée surtout chez les tribus établies fort loin vers le Sud.

A côté de l'hypothèse faisant venir les Libyens d'une souche indienne, nous devons noter en passant celle qui consiste à leur attribuer une origine celtique. L'Afrique septentrionale renferme en effet un nombre considérable de vestiges parfaitement analogues à ceux que l'on rencontre en Europe sur les territoires jadis habités par les Celtes. Dolmens, menhirs, cromlechs, etc...., toutes les traces du culte druidique s'y retrouvent, comme en Bretagne, leur pays par excellence ; et des recherches récentes ont amené à cet égard des découvertes extrêmement remarquables (1).

De là, et de quelques traits de mœurs qui paraissent avoir eu leurs analogues chez les indigènes de l'Afrique ancienne, plusieurs savants ont aussitôt conclu que la première invasion, Kymris, vers 2000 avant J.-C., avait bien pu passer la Méditerranée et apporter aux Libyens un fort contingent de race aryenne. Cette conclusion paraît d'autant plus discutable qu'elle est en

(1) Cf. Féraud, Société archéologique de Constantine.

contradiction avec celle des travaux philologiques produits jusqu'à présent sur les origines du langage des anciens peuples de l'Afrique du Nord. De plus, parmi les débris celtiques que l'on rencontre dans l'Algérie actuelle, beaucoup remontent évidemment à une époque infiniment plus moderne que la première invasion Kymris, et peuvent être attribués, soit aux Gaulois des armées romaines, soit même plus tard aux Wandales, chez lesquels l'arianisme n'avait pas étouffé complètement les réminiscences de l'ancien culte (1).

Les auteurs musulmans n'ont pas négligé la question de l'origine des habitants de l'Afrique septentrionale ; mais ils se sont laissé aller le plus souvent aux suppositions les plus hypothétiques. Sans préoccupation de l'histoire ancienne qu'ils connaissaient fort médiocrement pour la plupart, ils se sont surtout souciés de se conformer aux traditions religieuses commandées par le Coran, qui confirme les données du Pentateuque, en ce qui concerne la propagation des Noachides. D'après cela, leur point de départ est généralement invariable : car ils ne pouvaient manquer, sous peine d'hérésie, de remonter jusqu'à Noé pour tous les peuples dont ils écrivaient l'histoire. Cette première base une fois posée, quelques-uns se contentent de s'être mis en règle avec la tradition religieuse et passent de suite aux faits dont ils peuvent garantir assez bien l'authenticité ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, prétendent éviter toute lacune dans les généalogies et n'hésitent pas à donner carrière à leur imagination.

Ils s'accordent assez bien pour faire descendre les Libyens ou plutôt les Berbères, comme ils les appellent, de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé. Quelques-uns cependant substituent Misraïm à Chanaan ; d'autres remplacent Cham par Sem, et par ses deux fils Aram et Lud. Ce point établi, plusieurs cherchent à expliquer le mot Afrique, Ifrikia, et mettent en scène Ifrikos Ibn Saïfi, dont nous avons parlé plus haut. Suivant Malek ibn Morahal, Et Tabari, El Masoudi, et Es Soheili, ce personnage, originaire de l'Yémen, aurait réuni une armée considérable, for-

(1) Cf. Féraud.

mée d'un mélange de tribus chananéennes, coptes, amalécites, et hymiarites, qui étaient établies en Syrie depuis l'époque la plus reculée; et, après des insuccès dans le haut Nil, il aurait envahi l'Occident. Là, d'après quelques-uns, il aurait trouvé déjà installées dans le pays plusieurs autres tribus syriennes, arrivées autrefois sous la conduite d'Abraha dou-el-Menar. Ibn el Kelbi, qui admet comme les précédents l'origine syrienne des Berbères, dit que l'on n'est pas d'accord sur l'époque de l'émigration : que ce fut sous Josué ou sous David. El Bekri affirme que ce fut après la mort de Goliath, et que les émigrants, composés en partie de Philistins, ayant été chassés de l'Égypte, où ils avaient d'abord voulu s'établir, furent obligés de se répandre vers l'ouest.

Après ces tentatives sur le mot Ifrikia, les historiens arabes passent à l'origine du nom de Berbères. Les uns font descendre ce peuple de Berber, fils de Timla, fils de Mazigh, fils de Chanaan ; les autres, de Berr, fils de Kis ibn Ghilan, qui avait pour mère Mazigh ; d'autres, d'un Berr, fils de Keloudjin. Pour donner une idée de la valeur de ces hypothèses, il suffira de dire que l'auteur de l'Histoire des Berbères, Ibn Khaldoun, l'un des écrivains musulmans les plus consciencieux que l'on puisse citer, les a toutes passées en revue avec le plus grand soin, et les a toutes déclarées inadmissibles. Il ajoute : Le seul fait réel et dispensant de toute opposition est celui-ci : les Berbères sont enfants de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé, et leur aïeul se nommait Mazigh. »

Ce nom de Mazigh, que nous retrouvons dans les écrits de Ibn Khaldoun et dans ceux de la plupart de ses devanciers, ne paraît pas, comme beaucoup d'autres, être sorti de la seule imagination des généalogistes ; et il mérite de fixer l'attention. Sans parler d'Hérodote, qui cite la tribu des Maxyes au nord du lac Triton, le Melghir actuel, plusieurs géographes anciens signalent en Afrique septentrionale les Mazices ou les Maziques, dont la filiation avec Mazigh se suit facilement. Les uns les présentent comme une tribu isolée, les autres comme une réunion ou une association de plusieurs peuplades. Lors des premières conquêtes islamiques, dit Chaab ed Din, quelques Berbères se rendirent en

Égypte pour se présenter au Gouverneur, Amer Ibn Naas, et, interrogés sur leur nationalité, ils répondirent qu'ils étaient les descendants de Mazigh. Le mot existe encore ; il constitue aujourd'hui le véritable nom indigène des populations du Sahara, que l'on désigne habituellement sous la dénomination de Touaregs, et qui paraissent être restées le plus franchement Berbères.

Ces populations (1) se nomment entre elles, suivant les localités : Imazighen, Imajighen, Imouchagh, pluriels berbères de Amarigh, Amajigh ou Amachigh, dont la racine est Mazigh ou Machigh, l'A n'étant placé devant un nom au singulier, en berbère, que comme une sorte d'article. Amazigh ou Amzigh a, en outre, une signification : précédé du D, qui, employé comme préfixe, est en berbère le signe du qualificatif, il veut dire libre, indépendant, sans maître. Plusieurs tribus touaregs l'emploient dans ce sens ; les Kabyles du littoral paraissent l'avoir oublié ; mais, cependant, sur certains points du massif du Djurdjura, le substantif Amzigh signifie un terrain communal appartenant à tous et non à un maître particulier.

C'est une chose digne de remarque, qu'un nom surnageant ainsi au milieu de tant de vicissitudes subies par les peuples de l'Afrique, à travers tant d'événements dont on a perdu jusqu'à la trace. Peut-être serait-ce s'avancer beaucoup que de prétendre y voir la véritable dénomination indigène des peuples que l'on a désignés d'abord sous le nom de Libyens, et plus tard sous celui de Berbères. Néanmoins, l'hypothèse est soutenable dans une certaine mesure.

Il serait superflu d'insister plus longtemps sur les traditions relatives aux origines des peuples africains, puisque l'on n'y trouve pas des garanties assez certaines d'un sytème historique, et, faute de données plus sérieuses, on est obligé d'en revenir aux Libyens considérés comme autochtones. Mais, avant d'aller lus loin, il convient de remarquer que, si ce qui vient d'être dit ne fournit aucune preuve valable à l'appui de telle ou telle filiation des anciens habitants de la Libye, on peut y voir du moins certaines allusions à des migratiens étrangères, qui eurent lieu

(1) Cf. Hanoteau.

chez ces peuples dès l'antiquité la plus haute, et il reste à examiner s'il est possible d'en découvrir les traces.

La première introduction d'un élément étranger parmi les populations libyennes, paraît être due à quelques tribus arabes. Si l'on s'en rapporte à ce qui reste de Manethon, les Arabes envahirent l'Égypte au vingt-troisième siècle avant l'ère chrétienne, et y fondèrent la dynastie des Hycsos ou rois pasteurs, qui dura plus de deux cents ans. Chassés du pouvoir par Misphragmoutosis et par Thoutmosis, ils ne s'en maintinrent pas moins encore longtemps sur certains points du pays, et la domination partielle qu'ils surent conserver en dépit d'une lutte incessante, subsista encore pendant plus de trois siècles.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude de discuter l'authenticité des Hycsos, mise en doute par quelques auteurs. Ce qui paraît certain, d'après plusieurs écrivains de l'antiquité, c'est que des tribus arabes s'étaient établies en Égypte plus de 2,000 ans avant J.-C. Hérodote les signale au sud de cette contrée, mêlées aux populations aborigènes. Pline les représente plus tard entre Philæ et Méroé. A en juger par l'esprit aventureux de ces peuples et par la manière dont on les voit se remuer plus tard, il est assez difficile d'admettre que leur mouvement d'émigration ait été borné à l'Égypte, et ne se soit pas étendu vers l'ouest.

Les diverses parties de l'Afrique septentrionale semblent du reste avoir conservé longtemps, dans leurs traditions, le souvenir d'une extension de ce genre, et, lors des premières conquêtes de l'Islam, plusieurs tribus de l'Algérie actuelle prétendirent à une origine arabe. Sans doute, il ne faut pas, sur ce point, accorder une trop grande confiance aux historiens musulmans. Quoi qu'en aient dit les généalogistes, qui représentent les deux grandes tribus des Ketama et des Sanhadja comme venues de l'Arabie à une époque très-reculée, on ne doit peut-être voir là qu'une assertion à mettre au même rang que l'histoire d'Ifrikos fils de Saïfi ou de Kis (1). Lorsque eut lieu l'invasion musulmane en Afrique, bien des indigènes cherchèrent à se donner des titres

(1) Cf. Ibn Khaldoun.

à la bienveillance des conquérants, en se prétendant issus de la même souche, et plus d'une tribu revendiqua alors une origine à laquelle elle n'avait aucun droit. Les Ketama et les Sanhadja furent peut-être du nombre ; néanmoins, on doit remarquer que les généalogistes arabes eux-mêmes, si jaloux de l'origine de leurs coreligionnaires, n'ont pas hésité à leur reconnaître cette filiation, qu'ils refusent à tant d'autres. Pour qu'ils n'aient pas repoussé de pareilles prétentions, il est nécessaire de supposer qu'ils se sont trouvés en présence de traditions locales assez bien caractérisées. Sans admettre toutes leurs hypothèses, sans même aller aussi loin qu'eux, en appliquant l'origine réclamée plutôt à telle tribu qu'à telle autre, on pourrait conclure que le souvenir plus ou moins vague de migrations arabes s'était conservé jusqu'à leur époque chez les habitants de l'Afrique du Nord.

La valeur de ces traditions peut, jusqu'à un certain point, se confirmer par quelques observations déduites des données, malheureusement assez rares, que l'antiquité nous a léguées sur les mœurs et les usages des Libyens primitifs. En effet, ce que l'on connaît de la vie de ces peuples présente des analogies remarquables avec les habitudes des peuples de l'Arabie. Il n'y aurait là qu'une preuve médiocre à l'appui de l'opinion émise, si les Libyens avaient partout occupé un pays entièrement semblable à celui des populations auxquelles on les compare : les mêmes conditions du sol entraînent, le plus souvent, les mêmes conditions d'existence; mais il n'en a pas été ainsi, et, pour ne citer qu'un fait : la vie nomade, générale autrefois, disent les auteurs, chez les tribus qui habitaient l'ancienne Libye, est comparable de tous points avec celle des Arabes. Or, plusieurs de ces tribus habitaient un territoire où une pareille manière de vivre présentait plus d'inconvénients que d'avantages; la meilleure preuve, c'est que beaucoup y renoncèrent plus tard. Leur persévérance à s'y tenir pendant longtemps tendrait à faire croire à une tradition apportée d'un autre pays. Était-ce de l'Arabie ? Le fait est loin d'être établi sans objections possibles; mais, en restant dans le domaine des conjectures, la supposition paraît vraisemblable. Une autre remarque a été faite, à propos de certains mots arabes qui servirent autrefois à désigner

plusieurs localités de l'Afrique, ou, même, des populations entières de la Libye, suivant la position de leur territoire, ou suivant leur manière d'être. Ces mots, employés par les écrivains anciens, et admis, même de préférence à des noms indigènes complètement oubliés, n'indiqueraient-ils pas, dans le pays où ils ont été trouvés, le passage du peuple à la langue duquel ils paraissent empruntés ? A moins, toutefois, qu'ils ne puissent être rapportés à la langue phénicienne et au passage des Phéniciens en Afrique, incident dont il sera bientôt question. C'est là un point très-discutable, car s'il reste fort peu de chose de la langue phénicienne, il est certain qu'elle était peu distincte de l'arabe, ou du moins qu'elle devait s'en rapprocher par de très-grandes analogies.

Les migrations chananéennes, dont parlent les auteurs musulmans, paraissent présenter moins de chances de probabilité que les migrations arabes. Il existe bien, à ce sujet, un document fourni par un écrivain de l'antiquité, mais il ne semble pas offrir les garanties d'une authenticité très-certaine. Strabon rapporte que des tribus de la Palestine, chassées de leur pays par l'invasion de Josué, cherchèrent un refuge en Afrique : une inscription en langue chaldéenne, placée sous les monts Aurès, aurait consacré le souvenir de cette expatriation par les mots suivants : « *Nous sommes des Chananéens, fuyant la tyrannie de Josué, fils de Nafa.* » Nafa, est sans doute, une erreur de Strabon ou des émigrants, car la Bible nous apprend que Josué était fils de Nun. Mais sans s'arrêter à la rectification de texte, on doit surtout objecter que l'inscription de l'Aurès n'a été citée par aucun autre que par Strabon, et qu'elle n'a jamais été retrouvée. Strabon, malgré sa véracité habituelle, se laisse parfois entraîner à des écarts d'imagination, lorsqu'il s'agit d'origines de peuples ; son assertion ne paraît même pas résulter d'une tradition locale ; il est difficile de supposer qu'un fait aussi notoire que celui dont il parle, n'ait pas laissé ailleurs la moindre trace.

(A suivre.) P. FLATTERS.



NOTES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION
DANS LE SUD
DE LA PROVINCE D'ALGER
EN 1864

(Suite. — Voir les n°s 117, 118, 119-120, 121 et 122)

La situation de la province d'Alger n'avait pas changé ; le calme y régnait toujours ; les réquisitions s'y faisaient assez facilement, et les goums qui marchaient avec nous paraissaient animés d'un bon esprit. Cet état de choses permettait au général Jusuf de poursuivre son mouvement dans l'ouest de sa division : il donnait ainsi de sérieuses inquiétudes au Djebel-el-Amour, dont une grande partie de la population marchait avec les rebelles, et il coupait à Sid Mohammed-ben-Hamza sa ligne de retraite par l'ouad Zergoun ou Brizina. Cette combinaison, exécutée rapidement, amenait infailliblement des résultats décisifs en renfermant les rebelles entre les colonnes Deligny au nord, Jusuf au sud, et Martineau à l'ouest ; le général Liebert tenait l'est en se portant de Tagguin à El-Beïdha. Ce fut à ce plan que s'arrêta le général Jusuf, et en même temps qu'il le soumettait au Gouverneur général et qu'il

sollicitait l'autorisation de l'exécuter, il écrivait au général commandant la division d'Oran pour lui demander son entente, et lui offrir, au besoin, le concours de sa colonne.

Soit que le commandant de la division d'Oran crût pouvoir suffire seul — et nous le comprenons — à la tâche de ramener l'ordre dans son commandement et d'y vaincre la rébellion, soit qu'il craignît que le mouvement de menace du général Jusuf sur la ligne de retraite des insurgés ne lui enlevât un ennemi qu'il espérait atteindre et châtier, quoi qu'il en soit, il ne fut pas donné suite au projet du commandant de la division d'Alger, et les événements se chargeaient bientôt de démontrer qu'il y avait eu là une faute.

Quelques détails d'organisation retinrent la colonne Jusuf sous les murs de Laghouath jusqu'au 10 mai ; le 11, le général dessinait son mouvement dans l'ouest de sa division, et allait poser son camp à Recheg, sur l'ouad Mzi ; la colonne y séjournait le 12, et en repartait le 13 pour aller coucher à Tadjemout ; elle dressait ses tentes à un kilomètre de ce ksar, sur la rive droite de l'ouad Mzi.

Campés au sud de Tadjemout, nous étions dans les meilleures conditions pour jouir, quand venait le soir, du merveilleux panorama qui se développait devant nous. Il n'est rien de plus gracieusement féerique que l'aspect de ce ksar quand le soleil, presque couché sur l'horizon, le noie dans un bain d'or. C'est la bourgade des temps bibliques, avec ses constructions carrées, ses terrasses, ses jardins qui lui font une ceinture de verdure, ses palmiers dessinant leurs cimes en éventail sur un ciel de feu, ses murailles l'enlaçant de zigzags bizarres soudés à des tours élevées sur de capricieux polygones, hercotectonique naïve de quelque Vauban primitif, suffisante cependant pour rassurer les Beni-Tadjemout, persuadés qu'ils sont que leur ksar est puissamment fortifié.

La koubba de Sidi Athallah, dont la blanche coupole paraît s'élancer d'un bouquet de palmiers, est d'un délicieux effet.

Le ksar de Tadjemout, établi sur une boursouflure rocailleuse dominant la rive gauche de l'ouad Mzi, a été fondé par une migration de Beni-Laghouath qui, à la suite de guerres intestines, furent chassés par le parti vainqueur. Ces malheureux émigrés ne trouvèrent pas pour cela la tranquillité qu'ils cherchaient et sur laquelle ils comptaient : quand ce n'était pas l'ennemi extérieur qui se ruait sur leurs murailles ou menaçait leurs palmiers, les tumultes, les déchirements, les convulsions achevaient l'œuvre de destruction entamée par leurs voisins, long suicide amené par des rivalités sans cause, par des ambitions drapées dans des guenilles. C'est l'histoire des républiques italiennes au moyen-âge, mais avec des loques au lieu de velours, avec le couteau de fer au lieu du poignard ciselé ; des deux côtés, lutte affreusement implacable ; mais là-bas, l'Italien relève ses ruines avec des marbres et des métaux précieux ; ici, le ksarien laisse la demeure de ses ancêtres bâver éternellement ses briques de boue séchée au soleil.

Les dernières blessures du ksar de Tadjemout sont récentes ; elles datent de l'année 1841, quand Ahmed-ben-Salem et Tedjini allèrent y attaquer le khalifa de l'Émir, Sid El-Hadj-El-Arbi, qui s'y était renfermé après avoir été battu par eux proche d'Aïn-Madhi.

Nous avons vu plus haut qu'à la suite du combat d'Aïn-Madhi, qui n'avait pas duré moins de deux jours, avec des chances diverses, Sid El-Hadj-El-Arbi s'était retiré sur Tadjemout. Ben-Salem et Tedjini, qui s'étaient mis à la poursuite du khalifa de l'Émir, n'avaient pu cependant empêcher son entrée dans le ksar, où il avait eu la précaution, avant de tenter sa pointe sur Aïn-Madhi, de faire reconnaître son autorité. Les cavaliers de Tedjini étaient cependant parvenus à atteindre quelques goums d'El-Hadj-El-Arbi qui avaient pris la fuite, et à ramener 25 prisonniers et 25 troupeaux de moutons.

Tedjini et Ben-Salem, qui n'avaient aucun moyen de faire tomber les murailles de Tadjemout, bien qu'elles fussent dans un piteux état, allaient se retirer impuissants, en remettant à une autre occasion la ruine de leur ennemi, quand quelques Beni-Tadjemout, khouan de la confrérie de Tedjini, se présentèrent à son camp et lui dirent : « Restez ; Tadjemout est à vous. Demain, vous pourrez vous approcher du ksar et l'attaquer, car la plus grande partie de la population vous est dévouée. » Com-

plétement rassuré sur les chances de cette entreprise, Tedjini fit attaquer, le lendemain matin, par un détachement de sa troupe, le côté ouest du ksar, pendant qu'avec le gros de ses forces, il se jetait sur la porte de l'est, qui céda assez facilement sous ses efforts : il mena battant, avec l'aide des trois quarts de la population de Tadjemout, les fantassins du khalifa El-Hadj-El-Arbi, qu'il parvint à chasser de tous les points où ils avaient voulu lui faire tête ; rejetés sur l'attaque de la porte de l'ouest, et ne pouvant plus faire usage de leurs armes par l'effet du pêle-mêle dans lequel les avait mis ces deux attaques, les soldats réguliers du khalifa furent très-maltraités. Ils eurent là, en très-peu de temps, cinquante hommes tués ou blessés. Ceux qui le purent s'enfuirent par les brèches ou de tout autre manière; mais ils reconnurent bientôt qu'ils n'avaient échappé à un danger que pour tomber dans un autre : les goums, qui avaient investi la place, leur barrèrent le passage et les firent prisonniers. Sid El-Hadj-El-Arbi réussit cependant à s'échapper avec vingt-huit cavaliers. Nous avons vu plus haut que ce malheureux khalifa de l'Émir s'était jeté dans le ksar d'Açafia.

Tedjini fut clément après la victoire; il pardonna généreusement aux gens de Tadjemout qui l'avaient combattu; deux familles ne purent cependant trouver grâce devant lui : ce furent celles d'El-Arbi-ben-Barka et de Kouïder-ben-Goubeur, dont il avait eu particulièrement à se plaindre.

Le ksar de Tadjemout souffrit beaucoup dans cette guerre, qui, heureusement, fut la dernière qu'il eut à soutenir. Tadjemout comptait, à cette époque, environ 120 fusils.

Aujourd'hui que le soleil, ce grand peintre, n'y a pas mis la main, le ksar de Tadjemout présente extérieurement, comme un décor qui n'est pas éclairé, un fouillis gris-sourd de murailles ébréchées, crevassées, lézardées, percées de jours informes; les terrasses s'y étagent dans un pêle-mêle confus, inextricable, pareil à un jeu de cartes mal battues, ou bien, c'est encore comme un amas de cendres provenant d'un bûcher gigantesque. C'est triste, laid, sordide, dépenaillé; les palmiers eux-mêmes, qui échevelaient si gracieusement sur un fond d'or, paraissent avoir été découpés dans du carton : roide, les feuilles horripilées, plaquant son vert sombre sur le gris des murailles du ksar, ou, à l'horizon, sur le bleu foncé des derniers rameaux du Djebel-el-Azereg, le dattier n'est plus du tout, dans ces conditions, l'arbre-roi du désert. Du reste, ôtez-lui son soleil, et le Sahra n'est plus qu'un vaste suaire à tons blafards, maculé de plaques noirâtres produites comme par du sang vieilli, ou bien, c'est la dépouille livide et cadavéreuse d'une vipère-cornue morte de maladie.

Depuis le commencement de l'insurrection, la conduite de la population de Tadjemout avait quelque chose de louche et de cauteleux ; sans avoir ouvertement pris parti pour les rebelles, on sentait cependant que ses sympathies étaient de leur côté, et qu'elle n'attendait qu'une pointe de Mohammed-ben-Hamza dans la direction de Laghouath pour embrasser sa cause. Quelques-uns même de ses habitants étaient allés grossir les bandes de l'agitateur. On comptait, d'ailleurs, dans ce ksar, comme dans les autres, deux partis bien marqués, dont l'un, celui des mécontents et des chercheurs d'aventures, devait infailliblement prendre le dessus et entraîner l'autre. Notre présence seule avait fait avorter les projets de défection mis en avant par le parti de l'action. Aussi, à notre arrivée sous les murs de Tadjemout, l'attitude des gens de ce ksar était-elle celle de coupables. Le général se contenta, pour le moment, de quelques remaniements dans le personnel administratif de l'oasis, remettant à notre retour le redressement des torts qu'il avait à reprocher aux Beni-Tadjemout.

Prévoyant que les événements l'obligeraient à s'alléger, le général Jusuf avait engagé les officiers, la veille de notre départ de Laghouath, à se munir de tentes-abris qui, au besoin, remplaceraient les leurs ; pour compléter cette mesure, le général avait voulu tenter de nouveau l'essai de l'emploi du dromadaire comme moyen de transport de son infanterie, système qui, depuis plus de vingt ans, a eu tour-à-tour ses admirateurs et ses détracteurs : pendant que les uns voulaient faire du dromadaire un animal de guerre destiné à remplacer le cheval comme monture, les autres prétendaient qu'il était tout-à-fait impropre à ce genre de service. A côté de ces deux opinions, qui avaient le tort d'être formulées d'une façon trop absolue, il

s'en présentait une troisième, et nous pensons qu'elle était la meilleure : le dromadaire peut servir de transport à l'infanterie pour l'exécution d'une marche rapide, pour se jeter promptement sur un point donné; mais c'est à la condition de faire mettre pied à terre à cette infanterie bien en avant du lieu où l'on présume devoir rencontrer l'ennemi, à cause de la déplorable facilité avec laquelle l'espèce camélienne se laisse aller aux paniques; nous ajouterons que ce mode de transport de l'infanterie est tout-à-fait impraticable dans le cas où la colonne court le risque d'être attaquée inopinément pendant sa marche. Cette idée de faire du dromadaire une monture de guerre pour opérer dans le désert avait, en effet, quelque chose de séduisant; mais c'était trop beau pour que cela fût pratique.

Le dromadaire est par excellence l'animal des grands espaces; nous ajouterons qu'il est le seul qui y soit possible : d'abord, il n'a pas besoin d'orge; il trouve des fourrages de son goût dans la plupart des plantes du désert; il peut rester plusieurs jours sans boire, et un homme suffit pour conduire douze de ces animaux.

Le mulet, au contraire, est obligé de porter son orge; il n'appète que médiocrement les plantes fourragères du Sud; il ne peut guère rester plus d'un jour sans boire, surtout pendant la saison des chaleurs; il faut, enfin, un conducteur pour deux mulets.

Tous les avantages sont donc du côté du dromadaire; mais, nous le répétons, ne forçons point ses qualités, et laissons-lui le rôle que le Créateur lui a donné, celui de bête de somme, d'animal de transport. Il est bien entendu que ce que nous disons ici ne s'applique pas au *mehari*, qui est un dromadaire de selle.

Or, puisqu'il est démontré que le dromadaire est seul possible dans le Sud, pourquoi ne créerait-on pas, pour opérer dans ces régions, un corps de Train spécial, dont le personnel serait recruté parmi les indigènes, et qui, au lieu de mulets, se composerait de dromadaires? L'idée, nous le savons, n'est pas neuve; plusieurs essais de ce système ont été tentés, et nous ajouterons qu'ils ont donné d'excellents résultats. Dès 1844, dans son expédition de Laghouath, le général Marey formait un équipage de

277 chameaux appartenant à l'État, et, bien que son personnel de conducteurs fût composé de soldats français, ce train d'un nouveau genre lui rendit d'excellents services. Plus tard, les commandants supérieurs des cercles de Laghouath (1) et de Géryville — le commandant Du Barail et le capitaine De Colomb, — créèrent, avec des chameaux provenant de razias, des équipages de dromadaires qu'ils avaient sous la main dès que les besoins du service le réclamaient, et qui, en dehors des expéditions, étaient mis soit en zmala, soit en pension dans les tribus. Du reste, du temps des Turcs et de l'émir Abd-el-Kader, le Beylik avait ses dromadaires, qui étaient placés sous la surveillance d'un *bach-douadji* (2).

La création des équipages de dromadaires présenterait les avantages suivants : supprimer, ou, tout au moins, diminuer sensiblement la réquisition, qui coûte fort cher, eu égard surtout au nombre de bêtes qui meurent pendant les expéditions et qu'il faut payer; au lieu de ces dromadaires haridelles que fournit la réquisition, et qui jalonnent les chemins de leurs cadavres, les colonnes seraient toujours pourvues d'animaux de premier choix; enfin, dernière et importante considération, les mouvements de nos colonnes et l'approvisionnement de nos postes avancés ne resteraient plus subordonnés au bon ou au mauvais vouloir des tribus sahriennes.

Quoi qu'en dise le général Marey, nous persistons dans cette opinion que les indigènes sont seuls aptes à constituer le train de dromadaires, et que des Français se montreront toujours absolument réfractaires à toute organisation dans laquelle entrera, comme élément constitutif, l'animal qu'ils appellent si improprement *le chameau*. C'est à cette dénomination surtout, qui évoque une idée ridicule, qu'il faut attribuer l'insuccès des essais tentés si héroïquement par le colonel Carbuccia.

---

(1) En mars 1853, le commandant Du Barail créa à Laghouath un équipage de 500 chameaux destiné au transport de l'infanterie. Cette troupe pouvait fournir, ainsi montée, une étape de quinze lieues par jour.

(2) De *dadja*, suivants du camp, qui suivent l'armée comme domestiques, chameliers, etc.

Le général Jusuf, nous le répétons, qui a prévu le cas où il serait obligé de porter rapidement une partie de son infanterie sur la ligne de retraite de l'ennemi, veut exercer nos fantassins à *l'équitation* du dromadaire, manœuvre toute nouvelle pour la plupart d'entre eux ; il veut les habituer aux allures tout d'une pièce et si dépourvues de liant de ces *vaisseaux du désert*, et leur démontrer que, bien que cette calomnie soit généralement admise, le chameau ne donne à celui qui le monte ni nausées, ni mal de mer.

Le bataillon de Tirailleurs algériens commence, sous la direction de ses officiers, l'expérience de ce moyen de transport : à part quelques chutes *heureuses* amenées par un dévergondage d'allures à déraciner la bosse même du ruminant, les tirailleurs se tirent fort crânement d'affaire. Moins familiarisés avec ce genre de monture, les Zouaves se comportent cependant très-bien sur le dos d'un animal qu'en France, vu sa rareté, on fait voir pour deux sous ; cependant, quelques-uns de ces dromadaires, de ceux que les Arabes disent manquer d'*âqueul* (sagesse), surpris, sans doute, de se sentir montés par des gens qui les interpellent dans une langue qui leur est inconnue, entament une course furibonde, vertigineuse, qui se termine inévitablement par la chute de l'objet qui cause leur étonnement ; mais le zouave ne se rend pas facilement ; il lutte, il se cramponne à la bosse, au bât de sa monture ; le roulis se combine bientôt avec le tangage ; les paris s'engagent alors : la victime tombera-t-elle *pile* ou tombera-t-elle *face?* Ces gageures cruelles ne sont pas faites, on le pense bien, pour ramener la sérénité dans l'esprit du ballotté. Le chameau court sur une spirale dont le centre est marqué par un groupe de ses pareils ; il a l'instinct de la société ; mais il ne veut pas rentrer dans son sein — est-ce de la dignité ? — avant de s'être débarrassé de ce qu'il a sur le dos. Le zouave est tenace ; il descendrait volontiers, mais jamais il ne consentira à tomber. En attendant ce résultat, qui ne peut pourtant tarder, il insulte l'animal, le menace des châtiments les plus terribles dès qu'il sera à terre.... et ce ne sera pas long ; car le zouave ne tient plus sur la bête que par la force de l'amour-propre, et cet amour-propre n'est bientôt plus qu'un fil : c'est la situation de

Claude Frollo sur sa gouttière de Notre-Dame de Paris ; un dernier coup de rein, et la disjonction est opérée... Le zouave a rejoint la surface de notre planète, et a démontré une fois de plus — chose humiliante ! — l'impuissance de l'homme sur les animaux. Quant au chameau, il a pénétré comme un coin dans un groupe des siens, en levant bêtement la tête pour quêter, sans aucun doute, des applaudissements. Le zouave en a été quitte pour quelques contusions et les plaisanteries de ses camarades.

Tout le bataillon est monté ; au signal de la marche, cette *chamellerie* s'ébranle avec cette majesté superbe que met le chameau dans toutes ses actions ; les sokhkhara suivent à pied ; ils reprendront la conduite de leurs animaux quand l'infanterie mettra pied à terre. Tout va donc à merveille, et l'expérience est concluante ; mais, comme nous le disons plus haut, à la condition que notre infanterie n'aura pas à rencontrer l'ennemi.

La chaleur devient insupportable, et le séjour de la tente impossible ; le terrain sablonneux sur lequel est assis notre camp est brûlant pendant tout le temps que le soleil est au-dessus de l'horizon ; en revanche, les nuits sont très-fraîches, et leur température n'admet pas les imprudences de tenue.

Au-dessous de Tadjemout, les eaux de l'ouad Mzi coulent souterrainement, et son lit ensablé ne diffère de la plaine qu'il traverse que par l'absence de végétation.

La colonne séjourne le 14 mai à Tadjemout.

Nous avons laissé le général Deligny dans son camp de Kheneg-es-Souk, où il était arrivé le 7 mai en refoulant devant lui les Harar insurgés. Le 12, à midi, le commandant de la division d'Oran quittait ce camp, où il laissait ses impédiments, et il allait établir son bivouac aux *koubab* (1) de Sidi En-Naceur, sur l'ouad de ce nom ; il se remettait en marche le lendemain 13, et il faisait sa grande halte à Aïn-el-Khecheb, sur la rive gauche du Sidi En-Naceur ; à dix heures, il reprenait sa marche ; à onze heures, il était furieusement attaqué à Châb-el-Heumar, sur le haut Sidi En-Naceur, par une masse forte de 3,000 chevaux et de

(1) Pluriel de *koubba*, chapelle funéraire élevée sur le tombeau d'un saint marabout ou en son honneur.

600 fantassins environ, sous les ordres de Sid Mohammed-ben-Hamza. La colonne prenait l'offensive sur toutes ses faces; repoussé et poursuivi, l'ennemi perdait un drapeau, des armes, des chevaux, et laissait sur le terrain plus de 200 hommes.

Ce combat n'avait pas duré moins de quatre heures, en deux reprises différentes. Nos pertes avaient été minimes.

Les contingents rebelles qui avaient pris part à cette affaire appartenaient au Djebel-el-Amour, aux Oulad-Yâkoub, aux Oulad-Châïb, aux Laghouath du Ksal, aux Trafi et aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

Les rebelles s'étaient retirés sur le ksar de Stiten, où ils avaient, disait-on, résolu de se défendre à outrance.

Le général Deligny allait camper à Aïn-Feïdh-Rir'a, à deux lieues nord-est de Stiten.

Le 14, le commandant de la division d'Oran marchait sur ce ksar en longeant la chaîne du Ksal; après deux heures de marche, il tournait rapidement à gauche, et enlevait avec un bataillon du 2e de Tirailleurs algériens les crêtes couronnant le défilé des Maghraoua, qui domine immédiatement Stiten à l'ouest. L'ennemi paraissait avoir renoncé à sa détermination de s'ensevelir sous les ruines du ksar, car il l'avait prudemment évacué.

Le général Deligny séjournait, le 15, à Stiten pour y enlever les orges entassées dans ce ksar. Il envoyait, le même jour, à Aïn-Bou-Bekr un officier supérieur, avec un détachement d'infanterie et de cavalerie et des députations de tous les corps, pour rendre les derniers devoirs aux restes des héros qui avaient succombé avec le colonel Beauprêtre dans la journée du 8 avril.

Le général Jusuf continuait son mouvement dans l'ouest, menaçant le Djebel-el-Amour, et jetant l'inquiétude parmi les populations insurgées réunies sur les têtes de l'ouad Sidi-En-Naceur. Le 15, à midi, la colonne levait son camp de Tadjemout et se portait sur Aïn-Madhi, où elle arrivait à quatre heures et demie du soir. Le général dressait ses tentes sur un terrain pierreux au nord de ce ksar et sous les murs de ses jardins. Le marabouth Sid Ahmed-et-Tedjini, chikh d'Aïn-Madhi, et le caïd Rian-ben-El-Mecheri, qui, du reste, s'étaient déjà présentés au

général Jusuf dans son camp de Tadjemout, sont venus au-devant de la colonne française à quelques kilomètres de leur ksar.

IV

Malgré la modestie de son aspect, le ksar d'Aïn-Madhi n'en a pas moins une grande importance à plusieurs points de vue, et son passé historique ne le cède en rien, sous le rapport de l'intérêt, à celui d'aucun des ksour de notre Sahra algérien. Nous voulons le démontrer.

Aïn-Madhi s'élève au pied du versant sud du Djebel-el-Amour, sur un monticule dominant une plaine légèrement ondulée que tigrent des touffes de chih et de halfa. Sa kasba à hautes murailles, résidence du chikh, et la demeure du kaïd Rian-ben-El-Mecheri, soigneusement blanchies à la chaux, donnent une fort bonne apparence au ksar, et le distinguent très-avantageusement de tous ces villages délabrés et à tons gris-sourd qui formaient l'ancienne confédération de Laghouath. Des jardins, plantés d'arbres fruitiers, font au ksar une large ceinture de verdure qui tranche agréablement sur le sol affreusement pierreux qui l'entoure.

Comme la plupart des anciens ksour du Sahra, Aïn-Madhi n'est pas parfaitement fixée sur son âge, et ses commencements sont noyés dans cette obscurité qu'on est convenu d'appeler *la nuit des temps*. On croit que, bien avant l'établissement de la domination turque, un marabouth — aussi savant que pieux — du nom de Sidi Mohammed, et venant du Marok, la patrie de tous les saints, se serait enthousiasmé de l'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui le ksar, et l'aurait acheté — comme achètent les marabouths — aux Oulad-Yâkoub-ez-Zerara.

Si c'était pour en faire une Thébaïde, un bivouac de saints, nous comprenons le choix de Sidi Mohammed ; car il est difficile

de trouver un lieu plus pelé, plus péniblement rocailleux, plus sordidement ingrat que celui-là. Quoi qu'il en soit, Sidi Mohammed y établit sa *kheloua* (solitude, ermitage). Il y vécut seul pendant quelque temps. Son départ du Marok n'avait pas été sans laisser un certain vide parmi ses disciples, inconsolables, d'ailleurs, de la perte de l'un des plus éclatants flambeaux de l'Islam. N'y pouvant plus tenir, ils avaient résolu de se mettre à sa recherche et de vivre désormais, s'ils parvenaient à le retrouver, sous l'aile de cet ami de Dieu. Après avoir marché longtemps dans une direction qui n'était pas du tout celle qu'avait suivie le saint, ils désespéraient de mettre la main dessus, et ils allaient reprendre le chemin du Marok, lorsque l'un d'eux s'avisa de demander à Dieu la fin d'une situation qui devenait particulièrement désagréable. Le Dieu unique reconnut, sans doute, que la prière du Marokin n'avait rien d'exorbitant; car, la nuit même de ce jour, il lui envoya la révélation suivante : « Enfourche le vent, et tu trouveras. » Le Mr'arbi s'empressa, le lendemain matin, de faire connaître à ses compagnons le songe qu'il avait eu la nuit, en leur avouant humblement pourtant qu'il n'en saisissait pas très-clairement le sens. Après avoir réfléchi quelques instants, les autres s'accordèrent à dire qu'ils n'étaient pas plus avancés que lui. Mais, tout-à-coup, un vent violent venant de l'ouest s'engouffra dans leurs bernous, et s'obstina à les pousser dans l'est. Ils comprirent dès-lors que ce vent pourrait bien être la monture dont il était question dans la révélation de leur compagnon, et ils cessèrent leur résistance. Ils s'abandonnèrent donc sur les ailes de ce véhicule, et avant qu'ils eussent terminé l'égrenage des quatre-vingt-dix-neuf attributs de Dieu sur leurs chapelets, ils étaient aux pieds du saint marabouth.

En leur qualité de Marokins, ils devaient nécessairement être maçons, — tous les Marokins le sont; — ils l'étaient, en effet, et, de plus, ils professaient une profonde horreur pour la tente. Cette prédisposition à la construction, jointe à la vue continuelle des pierres qui tapissaient le monticule où s'était installé Sidi Mohammed, ne pouvait manquer de leur donner l'idée de bâtir une maison. Après avoir sollicité longtemps l'autorisation

de mettre la main à la truelle, ils finirent par l'obtenir de Sidi Mohammed, qui s'obstinait à la leur refuser, sous le spécieux prétexte que la maison n'est pas dans la nature, et que la vie était, d'ailleurs, trop courte pour qu'on se donnât la peine de se construire de somptueuses demeures.

La faiblesse de Sidi Mohammed porta bientôt ses fruits : une seconde maison ne tarda pas à s'élever auprès de la première, et une troisième auprès de la deuxième. Aïn-Madhi était fondée.

La réputation de sainteté du vénéré marabouth, sa science profonde, les connaissances de ses savants et pieux disciples, amenèrent des quatre points cardinaux une foule de pèlerins avides d'entendre la parole de Dieu, ou désireux d'étudier sous de pareils maîtres. Au bout de quelques années, les Oulad-Madhi étaient tellement nombreux, qu'ils se voyaient obligés de se fractionner et d'aller former dans l'est une nouvelle tribu.

Les successeurs de Sidi Mohammed continuèrent les traditions du saint marabouth, et Aïn-Madhi ne cessa pas d'être une ville de science et de religion.

Malgré le caractère sacré d'Aïn-Madhi, son territoire ne fut pourtant pas toujours à l'abri des incursions de ses voisins : plusieurs fois, les Madhiens eurent à déplorer l'enlèvement de leurs troupeaux par des mécréants qui allaient abriter leurs prises dans le Djebel-el-Amour. Les sultans ne vont pas tarder à s'en mêler aussi : Moula-Ismaïl, cherif du Marok, envoie ses troupes, en 1706, sous les murs d'Aïn-Madhi, et l'assujettit à un tribut annuel; plus tard, Moula-Yezid trouve cet impôt trop léger et l'augmente.

Mais nous approchons de l'époque où Aïn-Madhi va prendre un nouveau lustre et de la célébrité : en 1737, il y naissait un enfant auquel on donnait le nom d'Ahmed-ben-Mohammed-et-Tedjani (plus vulgairement Tedjini), et qui devait jouer un grand rôle religieux en pays musulman.

Dès ses premières années, Sid Ahmed se fit remarquer par une singulière aptitude pour l'étude, et, plus tard, pour les choses du ciel. Le bruit de sa science profonde se répandit bientôt dans toute la Régence, dans le Marok, dans la Tunisie, et jusqu'au pays des Touareg; les savants de ces contrées accoururent

en foule à Aïn-Madhi pour entendre le jeune marabouth, et essayer avec lui ces luttes de la parole tant goûtées des Arabes d'autrefois, luttes dont Sid Ahmed sortait toujours vainqueur. Tous étaient émerveillés de tant de science mêlée à tant de piété. Un grand nombre de ces visiteurs ne voulurent plus le quitter et s'établirent auprès de lui. Ces savants formèrent ainsi le noyau de l'ordre religieux que fonda Sid Et-Tedjini en 1786, ordre qui prit son nom et qui, bientôt, compta des adeptes dans toute l'Afrique septentrionale et jusqu'au fond du Sahra; partout, dans la Tripolitaine, en Syrie et en Égypte, cette confrérie étendit rapidement ses rameaux et son influence religieuse, et de nombreux fidèles sollicitèrent la faveur d'en être les propagandistes et les *khouan* (frères) ; partout enfin, même parmi les *djouad* (nobles), on prit l'*ouerd* (1) de Tedjini et l'on récita son *dekeur* (2) avec la dévotion la plus ardente et la foi la plus vive.

Chez les Musulmans, la réputation de sainteté est loin d'être infructueuse ; du moment qu'il est reconnu qu'un marabouth a l'oreille de Dieu, les présents de toute nature fondent sur le saint homme et emplissent ses magasins. Les pèlerins ne viennent jamais en *ziara* (visite) les mains vides ; car ils savent que les faveurs du Dieu unique sont cotées et tarifées en raison de l'importance des demandes qu'ils ont à lui faire transmettre par

(1) Plusieurs savants ont cru voir dans le mot *ouerd*, qui signifie *rose*, une certaine analogie avec l'expression de *prendre la rose*, c'est-à-dire de se faire recevoir membre d'un ordre ou d'une confrérie. C'est ainsi, par exemple, qu'au commencement du XVII[e] siècle, les sectaires de Christian Rosenkreuz exprimaient leur affiliation à la secte des *Rose-Croix*. Aujourd'hui, ce terme est encore usité dans la franc-maçonnerie. Malgré ce que le rapprochement dont nous parlons plus haut pourrait avoir de séduisant, nous devons dire que les *tholba* font venir le mot *ouerd* du verbe *oured*, être présent, se trouver, venir à la source, etc.

(2) Le *dekeur* est une oraison particulière à un marabouth, et que ses *khoddam* (serviteurs religieux) doivent réciter chaque jour en surérogation aux heures canoniques de la prière. Le *dekeur* de Tedjini est récité après les prières du *fedjeur*, de l'*âceur* et du *moghreb*. Le mot *dekeur* exprime aussi l'action de réciter cette prière imposée aux fidèles. La prière du *dekeur* se marmotte souvent des milliers de fois, qu'on compte sur le chapelet.

l'intermédiaire de leur intercesseur. Aussi, voit-on arriver de toutes parts des tapis, des vêtements, des chameaux, des chèvres, des moutons, des dattes, du blé, de l'orge, du beurre, etc. Ces dons finissent par faire au marabouth une assez opulente prébende, et ce n'est pas sa faute à lui si les fidèles croyants l'obligent à négliger complétement son vœu de pauvreté.

La zaouïa d'Aïn-Madhi fut bientôt aussi riche qu'elle était savante ; malheureusement, cette prospérité ne pouvait manquer d'éveiller la cupidité des maîtres du Tell, lesquels, à plusieurs reprises, essayèrent de soumettre le ksar. Tedjini avait bien consenti à payer au gouvernement turc une faible redevance annuelle ; mais, néanmoins, il se considérait comme relevant moralement du Marok. Pendant quelque temps, l'habile marabouth réussit à détourner l'orage par des présents ; mais les beys d'Oran ne perdaient pas de vue cette riche proie qui, suivant leurs calculs, ne pouvait leur échapper.

L'occasion, ou plutôt le prétexte d'une expédition sur Aïn-Madhi ne se fit pas longtemps attendre : en 1783, le bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir, s'était porté sur Laghouath pour soutenir par les armes les prétentions du chikh Ahmed-ben-Salem ; un des soldats du bey fut grossièrement insulté dans son camp par un homme d'Aïn-Madhi. Mohammed-el-Kebir demanda satisfaction de cet affront à Tedjini, qui refusa de la lui donner, et qui se prépara à la résistance en fermant les portes de son ksar. Le bey, qui, sans doute, ne se trouvait pas en mesure d'exiger ce qu'il demandait, retourna à Oran, d'où il repartit bientôt avec de nouvelles troupes pour revenir sur Aïn-Madhi. Le ksar fut immédiatement investi, les murs des jardins furent abattus, et les soldats du bey s'avancèrent jusque sous les murailles de la ville en se faisant ingénieusement précéder et couvrir par des chameaux qui recevaient les balles des assiégés. L'assaut est donné par escalade ; le ksar est pris et pillé, et ses murailles sont rasées. Quant à Tedjini, qui avait réussi, non sans peine, à s'échapper, il se retirait à Bou-Semr'oun, où il possédait déjà de grands biens.

Après avoir chassé de leur ksar les habitants d'Aïn-Madhi, Mohammed-el-Kebir les y rappela sous la condition qu'ils lui

paieraient annuellement une *lezma* (1) dont il avait fixé le montant.

Quatre ans après, en 1787, les gens d'Aïn-Madhi, croyant le danger bien loin, paraissaient décidés à refuser l'acquittement de la *lezma* que leur avait imposée le bey Mohammed-el-Kebir. Le bey Otsman, son fils et son successeur, résolut d'aller en personne réclamer à ces oublieux ksariens l'impôt qu'avait fixé son père. Il partit d'Oran à la tête d'une petite armée composée de cinquante tentes turques (1) et de tous les goums du Makhzen, et il vint poser son camp sous les murs des jardins du ksar.

Il va sans dire qu'Aïn-Madhi s'empressa de se soumettre à toutes les exigences du bey, qui frappa le ksar d'un impôt de 17,000 rial-boudjhou (31,600 francs) en argent, et d'une immense quantité de bernous, de haïks, kessa, etc.

C. Trumelet.

(*A suivre.*)



(1) La *lezma* (obligation) est un impôt sur chaque maison. C'est l'impôt auquel sont soumis les gens des ksour.

(1) La tente *(kheubba)* se composait de 23 hommes.

LA RELIGION
DES
TAUREAUX DIVINS
EN AFRIQUE

I

Les nombreuses tribus, qui, à des époques diverses, quittèrent les bords du Nil pour aller peupler l'Afrique, y apportèrent tour à tour des religions différentes. Parmi ces tribus, il en est une surtout, les *Louata*, qui mérite l'attention des historiens, par ce fait étrange que son culte avait des points frappants de conformité avec une des formes de l'ancien judaïsme. Chez les Louata, au VI[e] siècle de notre ère, comme chez les Beni-Israël au temps de Moïse, la masse du peuple se représentait la divinité sous la figure d'un jeune taureau de métal.

La première fois que cette tribu apparaît dans l'histoire, c'est au II[e] siècle de notre ère, sous les règnes d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux. Ptolémée la cite dans ses listes, comme campant sur la frontière occidentale de l'Égypte, et l'y nomme *Rouadites*, nom dans lequel, moyennant la permutation normale égyptienne de l'*L* en *R*, on retrouve sans conteste le nom sémitique *Louata*. Un peu avant le moment dont nous parlons, c'est-à-dire sous Trajan, il venait d'éclater dans le voisinage une violente insurrection des tribus juives de la Marmarique, excitées par les Parthes, alors en guerre avec l'empire romain. Tout pleins d'horreur et de vengeance pour les massacres ordonnés par Vespas[ien] et Titus après la prise de Jérusalem, les Juifs souill[èrent]

révolte de cruautés abominables et firent périr dans les plus atroces supplices jusqu'à 200,000 sujets des Romains. On peut deviner par là combien la répression fut impitoyable, et par quelles exécutions, quels carnages, quelles exterminations, Martius Turbo dut venger les victimes de la révolte ; le pays fut changé en solitude, et les rares survivants des vaincus n'échappèrent à la mort qu'en s'enfuyant dans les grandes montagnes ou dans les déserts profonds de l'Occident. Ils y demeurèrent jusqu'à l'époque de l'invasion arabe.

Profitant du vide opéré dans la Marmarique par cette exécution militaire, les Louata se portèrent sur les terrains de parcours abandonnés par les Juifs, et, s'y étant multipliés, les remplirent de leurs douairs et de leurs immenses troupeaux ; puis, quelque temps après, soit que leur nombre, grossissant toujours, les forçât à s'étendre, soit qu'une pression venue de l'est les poussât eux-mêmes vers l'Occident, ils se portèrent dans cette direction en refoulant devant eux les nomades leurs voisins : Obèles, Sentites, Aracaoukèles et autres tribus marmarides. Ceux-ci, incapables de résister, cédèrent à cette vigoureuse poussée et se pressèrent vers l'Afrique latine. Les uns, ceux du nord, allèrent se heurter contre les provinces impériales ; les autres, ceux du sud, se firent une place au milieu des tribus juives et gétules qui parcouraient les déserts de Numidie.

Tous ces mouvements se succédèrent à intervalles rapprochés : c'était sous Adrien que Turbo avait expulsé les tribus juives de la Cyrénaïque ; deux générations ne s'étaient pas écoulées, que déjà Marc-Aurèle avait à s'occuper de réprimer les hordes barbares que les Louata poussaient devant eux ; et à la génération suivante elles étaient devenues si redoutables, que Septime-Sévère se trouvait forcé de couvrir la Tripolitaine de forts, de fortins et de redoutes pour leur barrer enfin le passage. Le danger n'était pas moins pressant au sud de la Numidie et de la Mauritanie, témoin la hâte avec laquelle Sévère fit élever des bourgs fortifiés sur tous les points qui commandaient les passages menant du Sahara au Tell cultivé. On sait avec quel soin son fils Antonin et ses deux successeurs continuèrent cette œuvre de défense.

Cependant les Louata ne se dégageaient pas encore de la masse des nomades qu'ils poussaient devant eux. Ce ne furent donc pas eux qui sous Gallien forcèrent les barrières de la Numidie ; ceux-là appartenaient à la horde des Babares et à celle aussi redoutable des Cinq-Tribus (les Quinquegentiens). Ce ne furent pas eux non plus qui, sous Aurélien, se heurtèrent à la province d'Afrique et s'exposèrent aux coups vigoureux du célèbre Probus ; ceux-ci appartenaient à la race des Marmarides. Exemple frappant de la marche incessante des émigrations des nomades vers l'Occident : jadis ces Marmarides habitaient, du temps d'Hérodote, sur la frontière même de l'Égypte, et même, sous les Ptolémée, avaient donné leur nom au pays qu'ils habitaient ; depuis, arrachés à leur patrie native, ballottés par les hasards de la vie errante, ils venaient à la fin se briser contre la muraille des provinces latines d'Occident.

Enfin, sous Dioclétien, les Louata se montrèrent eux-mêmes. Leur approche déchaîna une effroyable tempête qui agita l'Afrique jusque dans ses fondements. Lancées violemment les unes contre les autres, les tribus alliées des Louata venues de l'est, et les tribus d'origine gétule venant de l'ouest, se heurtèrent dans un choc terrible, se brisèrent et se morcelèrent avec d'affreuses convulsions. La crise fut aussi violente dans l'extrême Occident qu'aux frontières de la province d'Afrique : « Au-dessous même du point où le soleil se couche, s'écrie à ce sujet un panégyriste du temps, dans cette région où la côte du mont Calpé fait face au rivage de Tanger et ouvre à l'océan un passage dans la mer intérieure, là on voit se ruer sur leur propre sang les peuples qui n'ont jamais eu le bonheur d'appartenir aux Romains : s'infligeant elle-même ce châtiment de sa sauvagerie obstinée, la nation des Maures, dans sa rage, se déchire ses propres entrailles. » Mais ce n'était pas seulement à l'ouest que s'exerçaient ces fureurs, c'était aussi dans l'est, et là c'était sur les Romains qu'elles retombaient le plus tristement. Les Babares y dévastaient la Césarienne, les Quinquegentiens, la Numidie et les cantons voisins.

Le danger parut si grand pour l'Afrique, que Dioclétien jugea que ce n'était pas trop d'un empereur pour y faire face ; il y en-

voya son collègue Maximien, un des meilleurs généraux de cette époque de batailles. Ce rude soldat y remporta de grands avantages sur les révoltés du Tell, et transporta violemment les plus féroces d'entre eux hors des montagnes qui leur servaient de repaires. Mais il ne fut pas si heureux contre les Louata; ils se jouèrent de ses poursuites, et, malgré deux pointes hardies que le redoutable empereur poussa dans le désert, ils s'y enfoncèrent chaque fois si avant qu'il ne put les atteindre. Ces nomades en conçurent une extrême fierté. Leurs poètes exaltèrent ces fuites victorieuses dans leurs chansons de gestes consacrées à la gloire de leurs tribus; pendant plus de deux siècles on répéta ces chants dans les jours d'assemblée, de fêtes et de guerres, et on se les rappelait encore assez dans les campements des nomades, au temps de Justinien, pour les jeter en insultes aux généraux de l'empire.

Cependant, cette fois, les Louata se retirèrent à l'écart et reprirent pour quelque temps leurs courses errantes à travers le pays des sables. Sur leurs rapides chameaux (dont les premiers, en Afrique, ils élevèrent des troupes nombreuses), ils s'enfonçaient dans les solitudes brûlantes du midi, et ce fut même eux qui firent connaître aux géographes romains la ville lointaine de Gadaïas (aujourd'hui Ghât), inconnue jusque-là à l'antiquité. Pendant ce temps, ils laissaient aux tribus voisines du Tell le soin de harceler l'empire. Sous Valentinien, ce furent les Austures qui ravagèrent la Tripolitaine.

Ils reparurent alors, ou, sinon eux, la grande confédération qui s'était formée autour d'eux et qui se donnait le nom d'Arzugues (Arzigh, les tribus libres), en preuve de l'indépendance qu'elle affectait à l'égard des Romains. Vers la fin de l'empire d'Occident, elle s'empara de la Tripolitaine et s'y établit si fortement que les Latins eux-mêmes finirent par lui donner le nom de province arzugitane ou pays des Arzugues. Ils y demeurèrent pendant toute la période vandale et en étaient si complétement les maîtres, que Bélisaire accorda aux Louata le titre et la solde de fédérés de l'empire, à la condition de garder la province contre tout envahisseur. Mais cette mesure ne les désarma pas. L'argent une fois reçu, ces barbares n'avaient plus d'autre désir que de

chercher un prétexte pour en revenir au pillage. Sous le gouvernement de Salomon, successeur de Bélisaire, ils se présentèrent en armes sous les murs de Leptis, capitale de la province, et déclarèrent qu'ils venaient traiter de la paix sur des bases nouvelles. Sergius, commandant de la province, dut admettre 80 d'entre eux dans la ville, et pour adoucir leur esprit, leur offrit un banquet; mais, tout au contraire, ces barbares, animés par leur nombre, excités par le vin, lui présentèrent leurs exigences avec tant d'insolence, que Sergius voulut quitter la salle. Mais ils s'y opposèrent violemment : dans le tumulte, un soldat romain, craignant pour son général, tua un de ces barbares, ce qui amena le massacre général de tous les autres. A cette nouvelle, les Louata qui campaient sous la ville, se précipitèrent sur leurs armes en poussant des cris de fureur. Énivrés de haine, de vengeance et de cruauté, ils parcoururent la Tripolitaine en la mettant à feu et à sang; puis, réunissant leurs forces, ils se jetèrent sur le Byzacéum. Antalas, chef des Maures de cette province fédérés de l'empire, leur ouvrit les abords du pays et se mit à le piller avec eux. Ce furent les premiers actes d'un long drame de combats, de surprises, de razzias et de trahisons, qui dura plusieurs années, et qui, après avoir amené les Louata jusqu'aux portes de Carthage, se termina par une grande victoire remportée sur eux, aux pieds des monts Tripolitains, par Jean Troglita, le héros de la Johannide.

Mais les succès des généraux romains ne pouvaient avoir que des résultats éphémères, et tous ces généraux, d'ailleurs, n'avaient pas la vigueur de Jean Troglita. Aussi les Louata reparurent-ils bientôt dans la Byzacène, et après de vifs combats, de grandes victoires et quelques défaites, finirent-ils par s'installer en vainqueurs dans le pays. Il ne reste aucun détail sur les diverses phases de cet établissement, mais le fait lui-même est certain. On a des preuves, en effet, qu'un peu avant l'invasion des Arabes, les Louata ont possédé tout le terrain qui s'étendait entre la Syrte et Cabès d'une part, l'Aurès et Théveste de l'autre.

Il est vrai que déjà, lors de l'invasion arabe, ils ne possédaient plus ces territoires qu'à titre de vassaux. Leur domination trop étendue s'était morcelée en confédérations distinctes. Ceux qui

étaient entrés dans le Tell avec les chefs de la nation et avaient conservé le nom de Louata, s'y étaient mis à la solde des Romains et désunis en petites fractions. Une autre horde s'était attardée en Cyrénaïque et y conservait aussi le nom de la tribu ; mais ceux qui étaient restés sur les bords de la grande Syrte en avaient pris le nom (Ma Sort, le peuple de la Syrte), que les Arabes écrivaient Messart ou Mesrata. D'autres s'étaient établis autour du mont *Navusi* et en avaient tiré la dénomination de Nefouça ; ceux qui étaient devenus maîtres des environs de Nefza avaient emprunté à cette ville le qualificatif de Nefzaoua. Enfin, ceux qui avaient poussé encore plus à l'ouest jusqu'à Diana (ou Zena, comme on l'appelait alors) en avaient pris pour leur confédération le nom de Djanata ou Zenata. Ces derniers, comme tous les peuples-frontières, étaient fort mélangés de hordes juives et gétules, anciennes habitantes du pays, et l'on y voyait figurer à côté des El-Aghouat (Haguaten), qui avaient conservé leur nom patronymique sous sa forme la plus dure, à côté de Maghila et des Ouargla, anciens alliés des Louata contre Justinien, d'autres tribus, telles que des Maghraoua (Macurèbes) et les Ouacin (Vésunes), déjà connues dans l'extrême Occident dès le temps d'Auguste et de Vespasien.

Dans toute leur marche depuis l'Égypte, les Louata avaient été suivis par une tribu venue du même pays, laquelle, à mesure que les premiers s'avançaient dans l'ouest, occupait après eux les cantons qu'ils délaissaient. Plus hardis encore que leurs devanciers, les Hoouara avaient poussé plus loin encore leurs courses dans le désert ; ils l'avaient même traversé, et conduisaient souvent chez les nègres du Soudan des expéditions de commerce, de surprises ou de pillage. Une de leurs colonies entre autres s'était établie au milieu du grand désert, dans une montagne qui porte encore leur nom. Longtemps exclus des pays cultivés tant que les Louata restèrent unis, ils se rapprochèrent de ces régions quand la désunion se mit parmi leurs prédécesseurs, et dans le courant du VIIe siècle ils se précipitèrent à leur tour sur la province d'Afrique. Les Louata du Tell, vaincus, leur en cédèrent la domination et se reconnurent leurs vassaux. C'est dans cette situation que les trouva l'invasion arabe.

La première apparition de ces conquérants musulmans ne fut qu'une course de pillage ; ils se jetèrent sur la Cyrénaïque ou pays de Barca, où ils rencontrèrent une forte population louatienne, retardataires de la grande invasion du Ve siècle. Les Musulmans leur imposèrent pour prix de leur liberté une capitation si lourde que ces malheureux furent obligés, pour la payer, de mettre en vente leurs fils et leurs filles. Plus tard, les Arabes se jetèrent sur la Proconsulaire ; la lutte eut lieu d'abord contre les Romains, puis contre les Auréba, qui paraissent avoir été la famille royale hoouaride, puis enfin contre les Gueraoua, tribu royale de la confédération zenatienne. Quand ces derniers furent vaincus, il n'y eut plus de résistance générale, et les tribus, successivement attaquées, se soumirent l'une après l'autre aux envahisseurs. Quant aux Louata de la Proconsulaire, ils ne jouèrent dans la guerre de l'indépendance indigène qu'un rôle secondaire et effacé, et bientôt la fondation sur leur territoire d'un caïrouan ou place d'armes arabe, les força à embrasser l'islamisme. Déjà, probablement, ils avaient été forcés d'abandonner, sous la domination hoouarienne, la religion des taureaux divins ; car les écrivains arabes qui ont recherché quels cultes suivaient leurs prédécesseurs africains, n'en ont pas fait la moindre mention. Dès lors, nous ne suivrons pas plus loin l'histoire des Louata ; aussi bien elle n'a plus ni unité ni intérêt, cet intérêt cessant d'exister dès que la tribu a cessé de pratiquer sa curieuse religion. Il vaut mieux, dès maintenant, rechercher quelle elle était, et de qui ils l'avaient reçue.

II

Chacun sait que la tribu de la race d'Héber, qui traversa l'Euphrate avec Abraham et se dispersa en Syrie sous les noms d'Israël, d'Edom, de Moab, d'Hammon et d'Amalek, etc., avait d'abord été idolâtre. Tharé, le père d'Abraham, adorait les idoles, et son petit-fils Laban, le beau-père de Jacob, les adorait encore. Ce culte resta longtemps celui des nomades des régions voisines du Bas-Euphrate. « Voici, disait l'un d'eux au khozaïte Amrou,

prince de la Caaba sacrée, comment nous nous faisons des dieux : nous taillons des images à la ressemblance des créatures, nous les adorons, nous leur demandons ce qui nous est nécessaire et ils nous l'accordent. » Mais si les tribus de l'Euphrate conservèrent la religion de leurs pères, les tribus abramiques, mises par leur émigration en contact avec les peuples plus civilisés de Chanaan, embrassèrent le culte sidéral suivi par ces derniers. Leur culte principal était le *Soleil*, mais elles l'adoraient non-seulement en lui-même, mais aussi dans toutes ses manifestations bienfaisantes et surtout malfaisantes, devenues, pour leur esprit grossier, autant de divinités distinctes. Chacune de ces individualités divines devint dès lors le dieu national et spécial d'une tribu différente. Kamos se trouva, dans ce partage, être le dieu des Ammonites, Moloch le dieu de Moab, Orotal celui d'Édom et d'Ismaël. Chez les Beni-Israël même, à part quelques familles qui avaient conservé la notion du vrai Dieu, révélé à Abraham par Dieu lui-même, la masse du peuple voyait dans Jéhovah, non pas le Dieu unique, infini et universel, mais seulement le dieu national, supérieur, il est vrai, aux dieux des peuples voisins, mais néanmoins leur pareil et formé de la même essence qu'eux. Jephthé, qui appartenait à cette classe grossière de la nation, et qui, dans le principe, n'était guère qu'un chef de bande, disait au roi d'Hammon qui menaçait les États d'Israël : « Ne possèdes-tu pas le pays que Kamos, ton dieu, t'a donné? de même, nous possédons au même titre le pays de ceux que notre dieu Jéhovah a chassés devant nous. »

Mais ce culte sidéral primitif d'Israël s'était empreint, en s'approchant de l'Égypte, sinon de la religion de ce pays, au moins de quelques formes de son culte. Bien avant le temps d'Abraham, les Égyptiens, qui donnaient à leurs dieux des figures empruntées au règne animal, avaient consacré au plus puissant d'entre eux, Ammon-Râ, chef et générateur de leur grande triade divine, la forme d'un *taureau*. Ils lui dressaient, sous cette image, des idoles de granit et de métal. Ce culte, plein de splendeur, avait dû frapper par ses représentations l'esprit grossier des nations voisines, et surtout celui de leurs vassaux

du pays de Ghessen, la tribu des Beni-Israël ; aussi, à la sortie d'Égypte, le culte des forces solaires avait-il pris dans cette tribu une forme idolâtrique. Quand s'affaiblissait chez ce peuple l'influence des familles sacerdotales qui croyaient au Dieu unique, le culte du *veau d'or* reparaissait aussitôt. Ce fut ce qui arriva au désert pendant une absence de Moïse ; ce fut ce qui se reproduisit plusieurs fois ensuite, notamment quand Jéroboam, ayant soustrait les dix tribus à l'obéissance de la maison de David et voulant les détourner du sanctuaire de Jérusalem, fit élever à Dan et à Bethel deux taureaux de métal qu'il offrit à l'adoration de ses peuples. Ce culte resta celui du royaume d'Israël pendant deux siècles, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Samarie par Saryoukin, roi d'Assyrie.

C'est ce même culte, à peine modifié, qu'à près de 200 ans de distance (929-720) suivaient encore, dans les déserts d'Afrique, la grande tribu des Louata. Leur dieu était Hammon, c'est-à-dire le dieu-soleil des Semites, considéré comme la source de la chaleur (حمن). Comme jadis le faisaient les Syriens, ces nomades se représentaient la divinité comme un taureau : rien n'est plus connu que l'épithète habituelle de ce dieu : Hammon le porte-cornes, ***Corniger Hammon***. De même que le soleil, son type primitif, Hammon était adoré par les tribus louatiennes sous ses diverses manifestations, devenues, elles aussi, autant d'individualités divines. Dans leur grossière mythologie, ces barbares se les représentaient comme autant de jeunes taureaux, fils du dieu-taureau Hammon. Cette religion, comme en Syrie, était sombre et farouche ; elle imposait des sacrifices humains, jusqu'à l'immolation des premiers-nés. De même que jadis les Israélites avaient détruit, à la façon de l'interdit, toute la population maudite de Chanaan ; de même qu'Agag, épargné par Saül, avait valu à celui-ci le sombre mécontentement du prophète Samuel ; de même aussi un de ces deux taureaux qu'adoraient les Libyens d'Afrique, le cruel Mastiman (qui paraît être Hammon considéré sous ses aspects les plus meurtriers, Mast-Hamman) réclamait le sacrifice des prisonniers de guerre et ne se laissait calmer qu'à la vue des cadavres amoncelés et brûlés sous ses yeux. Les Romains, qui cherchaient toujours à assimiler

à leurs dieux les dieux des peuples étrangers, croyaient retrouver, dans cette divinité farouche, leur sombre Pluton, le Jupiter du Tenare.

La principale de ces tribus barbares, les Louata proprement dits, avait pour dieu spécial le taureau Gurzil. Comme autrefois en Israël, le grand-prêtre du dieu était aussi le grand chef de la tribu. Il en portait sans cesse l'idole avec lui, et de même qu'autrefois les Hébreux menaient au combat leur arche d'alliance, de même aussi les Louata exposaient aux chances des batailles l'image de leur dieu. Au moment de la lutte, ce grand-prêtre consacrait un taureau qu'il lançait sur l'adversaire, comme emblème de son dieu national. Si ce taureau arrivait aux lignes ennemies, c'était signe de victoire ; s'il était tué avant d'y pénétrer, c'était un présage de défaite.

A côté de ces dieux, manifestations du soleil, les anciens Semites avaient aussi adoré la lune et les légions célestes du firmament. Ce culte avait aussi ses adhérents parmi les alliés des Louata. Une de ces hordes offrait son hommage à une divinité nommée Sinifère, qui semble avoir été une forme meurtrière de la lune, présidant au carnage et aux combats, car les Romains y croyaient revoir leur dieu Mars. Ces religions étaient encore florissantes en Afrique, au dire des Arabes, quand ils envahirent eux-mêmes le Maghreb ; mais, n'en eussent-ils rien dit, que le nom même d'une tribu de la province de Constantine prouverait assez que son premier ancêtre adorait les lumières de la voûte céleste; je veux parler de la tribu des Beni-Abd-el-Nour (les enfants de l'adorateur des feux).

III

Mais ces Louata qui avaient cette étrange religion, d'où venaient-ils avant leur arrivée sur les bords du Nil ? et où avaient-ils pris leur culte ?

Quatre hypothèses se présentent pour répondre à cette question.

Dans la première, les Louata auraient habité les bords occidentaux de l'Égypte, dès avant les temps historiques, et c'est là qu'ils auraient été convertis, un jour, les uns au culte des taureaux, les autres au sabéïsme.

Dans la seconde, ils seraient originaires de Syrie et y auraient reçu le culte de leurs ancêtres; mais ils auraient plus tard émigré en Égypte lors des invasions victorieuses des Sennachérib et des Nabuchodonosor.

Dans la troisième, au lieu d'émigrer d'aussi bonne heure, ils seraient restés en Syrie jusqu'au temps d'Alexandre et de Ptolémée Soter, et auraient été transportés en Marmarique confondus dans la masse des Juifs qui y furent transplantés par ces princes.

Dans la quatrième hypothèse, enfin, ces tribus auraient vécu dans les déserts syro-arabes jusqu'au premier siècle de notre ère, et c'est alors seulement qu'elles auraient traversé l'Égypte pour s'établir sur la frontière libyque.

Nous allons examiner successivement ces diverses suppositions.

1. 2. Nous ferons aux deux premières hypothèses une réponse commune. Ni Hérodote, ni Hécatée, ni Diodore, ni Pline, ne parlent des Louata. La première fois qu'il est question de ce nom, c'est dans la liste de Ptolémée, sous la forme égyptienne *Rouadites*.

Nulle part non plus, il n'est question du culte des taureaux divins comme existant en Marmarique. Le Jupiter Ammon dont il est question dès le temps d'Hérodote, et qui avait un oracle dans un oasis voisin de l'Égypte, était un dieu égyptien, à tête de bélier, bien différent du dieu Hammon qui était phénicien, frère de Baal et de Moloch, et avait la forme d'un taureau.

Quant à supposer que ces tribus, jusque-là ignorantes du culte taurique, s'y seraient converties après le IIe siècle de notre ère, cette thèse n'a rien de vraisemblable. On cherche en vain quel mouvement d'esprit à cette époque pouvait déterminer cette propagande d'une religion à peine connue en Arabie, tout-à-fait inconnue en Afrique. Chez les nomades, les révolutions religieuses ne se font pas sans guerre ni conquête, et il en serait resté quelque trace dans l'histoire.

3. Faut-il donc compter les Louata parmi ces tribus qu'A-

lexandre et surtout Ptolémée Soter transportèrent en Afrique. En tout cas, elles n'appartenaient pas à la nationalité juive, car en ce moment, il y avait de longs siècles que les Juifs avaient abandonné les grossières erreurs du zoomorphisme. Ces erreurs dataient des premiers temps de leur existence : dès l'époque des rois elles n'existaient plus en Juda. Elles persistèrent, il est vrai, en Israël, ainsi que le culte de Baal et de Moloch, mais elles disparurent avec le royaume samaritain ; la dispersion d'Israël, en effet, fut définitive. Les dix tribus perdirent, dans les patries nouvelles que leur assigna le roi d'Assyrie, l'antique foi de leurs pères, et d'ailleurs elles ne revinrent jamais au pays de Chanaan. Les Juifs qui furent rapatriés avec Esdras et Zorobabel n'étaient qu'un débri des familles de Juda, et de ceux-là la foi s'était épurée. Loin d'avoir quelque souvenir des taureaux de Bethel et de Dan, elles repoussaient avec horreur les cérémonies demi-païennes que bien des rois, jusqu'au dernier moment, avaient accomplies dans les hauts lieux de Juda, et répudiaient tous ces usages étrangers qui avaient formé, jusqu'à la captivité, le thème habituel des invectives des prophètes. Ce n'était donc pas parmi les familles ramenées par Esdras que Ptolémée Soter aurait pu trouver la tribu nomade qui apporta au désert d'Afrique le culte des taureaux divins.

Supposera-t-on maintenant que Ptolémée, quand il transporta les Juifs en Afrique, eût moins égard à la religion qu'ils suivaient qu'à l'importance militaire des territoires dont il les chassait, et que, par conséquent, il a pu fort bien avec les Juifs transplanter hors de Syrie des tribus d'une autre religion ? Cette hypothèse tombe devant les faits. Il n'est pas douteux que le secret de la résistance des Juifs à la domination macédonienne fut dans la force de leur sentiment religieux. Les symboles du paganisme grec leur faisaient horreur, et les tentatives faites par les rois d'implanter ces symboles dans leur pays leur causaient des transports d'indignation et de rage. Ils tentèrent infructueusement de résister à Alexandre et à Ptolémée, pour la même raison qu'ils résistèrent victorieusement à Antiochus, *au nom de leur religion menacée*, et c'est à cause de leur religion qu'Alexandre et Ptolémée les expulsèrent de la Syrie.

4. Il faut donc en revenir à la dernière hypothèse et croire que les Louata sont les débris de quelque tribu taréchite, sœur des Beni-Israël, qui aurait adopté en même temps qu'eux, vers l'époque de la sortie d'Égypte, le culte des taureaux divins ; que cette tribu resta nomade, pendant qu'Israël s'empara du pays de Chanaan, et qu'elle conserva sa religion intacte dans le désert, pendant que les Hébreux en revenaient au dogme de l'unité divine. Poussée par quelque révolution nomade hors de la route des grandes invasions, elle y maintint, au milieu des tribus juives, sabéennes et idolâtres qui l'entouraient, le culte antique de ses pères ; enfin elle fut ramenée par les hasards de la vie errante vers l'Égypte, avec les tribus qui l'avoisinaient, et un beau jour elle franchit le Nil, peut-être sous une pression venue de l'Orient, ou plutôt sur l'appel de Martius Turbo, empressé d'opposer aux nomades juifs, dont il avait décidé l'expulsion, d'autres nomades intéressés à les chasser de leurs terrains de parcours.

Mais une pareille hypothèse ne peut s'admettre de toutes pièces, sans preuves convaincantes. Heureusement les preuves abondent : 1° que les Arabes avaient souvenir d'une émigration arabe en Afrique, dans la période qui sépare Jésus-Christ de Mahomet ; 2° qu'il est resté longtemps des traces du passage des Louata à travers l'Égypte et la Marmarique ; 3° que le nom des Louata est d'origine arabe, et qu'on peut les rattacher, sans trop de doute, aux Amalek, tribu taréchite voisine de l'Égypte et de la Palestine.

L'exposition de ces preuves fera l'objet de mon prochain article : on y verra de quel jour éclatant elles éclairent la question si controversée de l'origine des Berbères.

TAUXIER.



DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119-120, 121 et 122)

In continente Su Señoria partió con la gente de guerra caminando hacia donde estavan las tiendas y aduares del dicho rey y su real, y yendo cerca de una torre que dicen la *Torre Quebrada*, se vinieron à juntar y hablar Su Señoria y el dicho señor rey y Ben Redouan y otros muchos xeques y caballeros alarabes y otros Moros y escopeteros turcos que venian en compañia y guarda del dicho señor.

Y asi juntos, Su Señoria dixo à Gonzalo Hernandez, jurado, y Alonso de Cabra, y Juan de Medina, y Juan de San Pedro, Lenguas y interpretes de la dicha ciudad que preguntasen á los dichos caballeros que era lo que le querian dezir y que lo dixesen, en presencia del dicho señor rey y su abuelo y de los otros caballeros cristianos que presentes estaban.

Luego con aprobacion de los otros interpretes, el dicho Gonzalo Hernandez habló en arábigo à los dichos caballeros y xeques, especialmente á los de Aulete Muça, en presencia de los otros caballeros de Aulete Abrahen y Benarax, y ellos dixeron que ya

Su Señoria sabia como habian venido à servir al dicho señor rey, que para ello habian dexado en esta ciudad sus hijos y parientes en rehenes, y que el termino que con él habian puesto era cumplido ; que ellos le habian servido muy bien hasta llegar á las puertas de la ciudad de Tremecen dos vezes, la una habian sido desbaratados y ido con el señor rey á la Zahara y de alli habian tornado á rehacerse de gente ; y con ella el señor rey fué esta ultima vez sobre la dicha ciudad de Tremecen y la habia tenido cercada mas de seis meses, en la qual no entró por no acudille sus amigos y servidores de dentro ; que pues ellos habian tan bien servido haziendo lo que habian sido obligados, que Su Señoria les mandase dar sus rehenes que en esta ciudad tenia.

Mandó Su Señoria á los interpretes que dixesen à los dichos caballeros Moros que él no habia recibido dellos los dichos rehenes, sino del señor rey y de Ben Reduan para seguridad de la gente que les dió y para pagar otras costas y gastos que en la dicha jornada se hizieron ; y que quando le dieron los dichos rehenes no pusieron tiempo limitado para ello, y que cerca desto no tenian que hablar con Su Señoria, sino con el señor rey y su abuelo que estaban presentes.

Luego el dicho Gonzalo Hernandez habló con los dichos caballeros, y à lo que les dixó le replicaron el señor rey y Ben Reduan, diziendo que era verdad que los dichos caballeros de Aulete les habian venido á servir por tiempo de un año y que para ello les habian dado los dichos rehenes; que el dicho año era cumplido y que ellos les habian prometido de volverles sus rehenes ; que sublicaban á Su Señoria se los mandase dar porque los dichos caballeros fuesen contentos, pues el dicho señor rey se lo habia prometido.

Su Señoria respondiendo á lo susodicho, mandó al dicho Gonzalo Hernandez que dixese al señor rey y Ben Reduan que justo era, que con los dichos caballeros se hiziese todo buen cumplimiento, pues tan bien habian servido ; pero que porque quando el recibió los dichos rehenos dió noticia dello à la corte, no se le podia dar ni soltar sin escrebillo á Su Majestad, para que cerca dello mandase lo que se debiese hazer, y que si no querian el señor rey y su abuelo aguardar á que escribiese, que dandole

otros rehenes ó seguridad tan bastante como ellos, holgaria por hazelle plazer al señor rey de soltar los rehenes que pedian los dichos caballeros de Aulete Muça.

El dicho Gonzalo Hernandez habló con el señor rey y Ben Reduan y respondiendo á ello dixó que el dicho señor rey y su abuelo dezian que los dichos caballeros de Aulete Muça querian, con empeño, que se le diesen sus rehenes, que Su Señoria se los mandase dar y sacar luego de la ciudad, y que el señor rey y ben Reduan y la reyna, madre del dicho señor rey, quedarian por fiadores para cumplir y pagar todo lo que los dichos rehenes debian y eran obligados y debaxo de la misma obligacion, y que mañana vendrian á la ciudad á dar asiento cerca desto con Su Señoria.

Mandó Su Señoria al dicho interprete que dixese al señor rey y su abuelo que este negocio era importante y cosa que tocaba á Su Majestad; que no haria lo que debia en soltar los dichos rehenes hasta tener dentro de la ciudad de Oran otros tales rehenes y seguridad que cumplan y esten debaxo de la misma obligacion y segun y de la manera que ellos estaban; y que, en querer el señor rey y Ben Reduan y la señora reyna ponerse por rehenes en lugar de los susodichos hacian mucho y que lo mirasen bien, y que cosa nueva era que el rey y su abuelo se pusiesen en rehenes por sur criados y vasallos.

El dicho Gonzalo Hernandez habló al señor rey y a Ben Reduan, y ellos le replicaron á él, y el dicho interprete dixó á Su Señoria que el señor rey y su abuelo dezian que ellos, de su voluntad por cumplir con los dichos caballeros de Aulete Muça lo que les habian prometido, querian quedar y quedaban por rehenes, poniendose en las manos del señor conde, y que el dicho señor rey y Ben Reduan se querian ir luego con Su Señoria á la ciudad para estar dentro en ella y de la manera que Su Señoria fuese servido; y que ellos idos á Oran, Su Señoria mandase dar luego los dichos rehenes á los dichos caballeros, pues ellos le habian servido muy bien y tenian por cierto que ansi lo harian de aqui adelante.

Su Señoria, visto lo susodicho, mandó al dicho interprete que dixese al señor rey y Ben Reduan que, pues ellos querian entrar

en Oran y quedar en rehenes, él los recibia y era dello contento, pues de su propia voluntad lo hacian; y que dixese á los dichos caballeros moros que eran en mucho cargo y obligacion á su rey que por ellos quisiese quedar en rehenes de sus criados, que nunca rey tal habia hecho, y que eran obligados de aqui adelante á serville bien y lealmente y como buenos vasallos.

Los dichos caballeros moros replicaron que habian servido y servirian lealmente al señor rey que lo hazia tan bien con ellos, y que con una soga al pescuezo moririan á su servicio.

Passada la dicha platica y concertado lo susodicho en cumplimiento dello, Su Señoria se vinó á Oran con el señor rey y Ben Reduan, y se entraron en la ciudad para soltar los dichos rehenes.

Y nos los dichos escribanos damos fé que los dichos Alonzo de Cabra, y Juan de Aranda, y Juan de San-Pedro, interpretes, dixeron que todo lo que Su Señoria habia mandado dezir al señor rey, y á su abuelo, y á los dichos caballeros moros, por lengua del dicho Gonzalo Hernandez, que él lo habia dicho y lo que ellos habian respondido asi mismo.

A esta platica fueron presentes por testigos los señores capitanes D. Francisco de Cordoba, y Mendez de Benavides, y el señor comendador Fray Antonio de Caravajal, y Pedro Davila, y los capitanes Luis de Rueda, y Luis Alvarez, y Diego de Navarrete, alcayde del Castillo de Raçalcaçar, y Garcia de Navarrete, alcayde de Màçarquivir, y Juan Diaz Romero, contador del sueldo de Su Majestad; y presente tambien el dicho señor Rodrigo de Contreras, téniente de la justicia, que aqui firmó su nombre.

LXXXV

Lettre du comte d'Alcaudète a Moulêï Mohammed, roi de Tlemsên.

Oran, 15 juin 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

Gonzalo de Alcantara m'a remis la lettre de Votre Seigneurie. Vous me mandez que vous êtes toujours dans les mêmes disposi-

tions et que vous me renverrez les chrétiens prisonniers. Je veux bien le croire, puisque vous me le dites ; le châtelain d'Alcaudète m'écrit la même chose, et Alcantara me l'a assuré aussi de votre part. Vous demandez que tout soit oublié, que les bonnes volontés se manifestent de nouveau, et que, de mon côté, j'accomplisse ce que j'ai promis et signé de mon nom.

Que Votre Seigneurie soit bien persuadée que je n'ai pas changé de sentiments et que je n'ai jamais eu l'arrière-pensée de manquer à mes engagements lorsque je lui ai fait une promesse. Il me paraît fort inutile d'entamer de nouvelles négociations à cet égard. Votre Seigneurie a donné sa parole, et son honneur exige qu'elle rende les chrétiens.

Tant qu'elle ne l'aura pas fait, je ne puis ni ne dois rien lui dire de ce qu'a pu m'écrire l'empereur et des nouvelles qui me sont venues de Castille. J'ai longuement conféré de cette affaire avec Gonzalo de Alcantara, et je lui ai donné mes instructions; il vous dira aussi ce qui vient de se passer à Oran (1). Ainsi que le demande Votre Seigneurie, je le renvoie immédiatement à Tlemsên. J'espère que votre réponse ne se fera pas attendre : dans ces sortes d'affaires, il convient d'agir promptement.

LXXXVI

Lettre de Mouléï Mohammed, roi de Tlemsên, au comte d'Alcaudète.

Tlemsên, 9 août 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

Votre lettre m'a été remise par Abed... Je vous prie de m'envoyer une copie du pouvoir que vous avez dû recevoir de l'empereur et de me faire connaître en même temps les deux clauses du traité qui concernent Ben Redouan et les Arabes. Je vous demande aussi de prolonger de quelques jours le délai de 20 jours que vous m'avez accordé pour la reddition des prisonniers.

(1) Allusion à l'échange des otages, dont il est parlé dans la pièce précédente.

Ce n'est pas une affaire que l'on puisse terminer aussi promptement que vous paraissez le croire. Vous désirez que les chrétiens se rendent à Oran par terre, et je ne dois pas les laisser partir avant que toutes les précautions n'aient été prises pour que leur voyage puisse s'effectuer sans danger. J'ai fait dire au kaïd El-Mansour de venir à Tlemsên et d'amener avec lui une troupe de ses cavaliers. Mon intention est de le charger d'escorter lui-même les chrétiens, et aussitôt qu'il sera arrivé je les ferai partir. Vous avez bien voulu attendre jusqu'à ce moment, et j'espère que par amitié pour moi vous ne refuserez pas d'attendre encore un peu.

Si j'ai tant différé à vous répondre, c'est que je croyais qu'El-Mansour viendrait plus tôt. Il m'avait écrit qu'il avait seulement quelques petites affaires à terminer. Ne soyez pas fâché de cela. Pour ma part, je suis vraiment désolé de ce qui arrive; mais vous connaissez les Arabes : dans ce pays, on ne peut pas toujours faire les choses comme on le voudrait.

LXXXVII

Lettre du comte d'Alcaudète a Sa Majesté.

Oran, 12 août 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

J'ai reçu, le 21 juillet, les lettres que Votre Majesté m'a écrites les 18 et 28 mai, et le 25, celles datées du 16 juin. J'ai été très-heureux d'apprendre le succès de la campagne de Votre Majesté en Italie pour l'affaire du duc de Savoie (1). J'espère que Dieu lui donnera toujours la victoire et déjouera les projets du roi de

(1) Au mois de février de cette année, François Ier avait donné ordre au comte de Saint-Pol d'envahir les États du duc Charles de Savoie. A l'approche des Français, Turin et presque toutes les villes du Piémont, mal défendues, s'étaient empressées d'ouvrir leurs [illegible], mais la défection du marquis de Saluces, le seul allié que la France eût conservé en Italie, vint compromettre le succès des plans du roi. Attaquées par l'empereur en personne, les troupes françaises furent obligées d'évacuer le Piémont.

France. Ce sera justice, et le roi le mérite bien pour s'être allié avec les Turcs contre des chrétiens. Si Votre Majesté n'a pu mener à bonne fin la sainte croisade qu'Elle avait entreprise contre les infidèles, c'est le roi de France qui en a été cause. Nous sommes très-affligés de cela, car nous savons qu'on aurait pu, cette année, faire de grandes choses en Afrique. Je prie Dieu de conserver Votre Majesté, afin qu'après avoir châtié les mauvais chrétiens, elle puisse continuer la guerre contre Barberousse.

Je la remercie aussi des ordres qu'elle a bien voulu donner pour l'approvisionnement d'Oran. J'ai reçu l'argent qu'elle m'a envoyé pour payer aux troupes le premier terme échu de la solde de cette année. Les 200 hommes que j'avais demandés sont arrivés : ce sont de très-bons soldats. D'ici à une quinzaine de jours, si Dieu le permet, j'embarquerai pour l'Espagne. En ce moment, je puis m'absenter sans inconvénient, et je sais que je rendrai plus de services à Votre Majesté en me rendant auprès d'Elle pour l'informer de tout ce qui se passe dans le royaume et des affaires de Barberousse, qu'en continuant à résider ici. Grâce à Dieu, tout va bien à Oran.

Il y a deux jours, l'espion que j'entretenais à Alger est arrivé ici ; le pauvre diable était fort effrayé : il m'a dit qu'il a vu mettre à mort sous ses yeux trois de nos espions venus de Bougie à Alger. Je communiquerai à votre Majesté le rapport qu'il m'a fait.

J'ai essayé de traiter avec le roi de Tlemsên et fait tout mon possible pour obtenir de lui la remise des chrétiens. Lorsque, s'il plaît à Dieu, je pourrai partir, je raconterai longuement toute cette affaire à Votre Majesté. Le roi m'ayant demandé un dernier délai de 20 jours, j'ai cru devoir le lui accorder ; mais je sais qu'il a envoyé un messager à Alger pour conférer de cela avec Hacen Agha.

J'ai reçu une lettre du kaïd des Beni-Rachid, le principal conseiller du roi et celui qui conduit tout à Tlemsên. Il me mande que Mouleï Mohammed a la ferme volonté de faire ce qu'il a promis ; mais, comme il a contracté certaines obligations, il cherche un prétexte pour dégager sa parole. A cet effet, il a écrit à Hacen Agha et lui a demandé, pour se défendre contre nous

et contre Mouleï Abdallah, mille Turcs et trente ou quarante pièces d'artillerie ; il lui a dit que, s'il ne pouvait lui envoyer ce secours, il serait obligé de traiter avec les chrétiens d'Oran afin de sauver sa personne et son royaume.

Le kaïd m'assure que c'est pour cela que le roi m'a demandé un délai de 20 jours, et qu'aussitôt qu'il aura reçu la réponse d'Hacen Agha, il renverra les prisonniers. Cinq jours se sont déjà écoulés, et bien que j'eusse fait toutes mes dispositions pour partir avec le temps propice que nous avons en ce moment, j'ai décidé d'attendre afin de savoir ce que fera le roi. Plaise à Dieu qu'il nous renvoie enfin les prisonniers !

LXXXVIII

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE A D. JUAN VASQUEZ DE MOLINA, SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE SA MAJESTÉ.

Oran, 12 août 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Comme je sais que vous lirez la lettre que j'adresse à Sa Majesté et que vous apprendrez ainsi ce qui se passe de ce côté et mon départ prochain pour la Cour, je ne vous écrirai pas longuement, afin de ne pas gâter le plaisir que j'aurai de causer avec vous. Le pays est tranquille, et les choses vont de manière que ma présence est plus nécessaire là-bas qu'elle ne le serait ici. En partant, je laisserai tout en bon état.

J'ai fait publier les bonnes nouvelles que nous avons reçues du duché de Savoie. Tout le monde s'en est réjoui. Pour ma part, j'ai attrapé, au milieu de l'allégresse générale, un coup de canne à la jambe, qui m'a obligé de garder le lit dix ou douze jours. J'aurais pu partir néanmoins ; mais j'ai voulu rester pour en finir une bonne fois avec les mensonges du roi de Tlemsên. Ses amis m'assurent qu'il tiendra les promesses qu'il nous a faites. Dieu le veuille ! car il y a bien longtemps que nos pauvres soldats sont prisonniers ; mais je ne puis le croire (1).

---

(1) « Con todo esto me partiera sino por llegar á cabo las mentir

Il y a eu ici une grande mortalité parmi les bestiaux, et nous craignons de manquer de viande cet hiver. Je vous prie d'informer de cela Sa Majesté, afin qu'elle donne des ordres en conséquence aux fournisseurs de Malaga. S'ils peuvent nous envoyer pour cette époque 500 quintaux de porc salé, ils nous rendront un grand service.

LXXXIX

INSTRUCTION DU COMTE D'ALCAUDÈTE A ANTONIO DE VILLALPANDO SUR CE QU'IL DEVRA DIRE A SA MAJESTÉ, RELATIVEMENT A LA VENUE DE MOULEÏ ABDALLAH ET DE BEN REDOUAN, ET A L'ENTREPRISE DE TLEMSÊN.

..... 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Voici ce que vous, Antonio de Villalpando, aurez à dire de ma part à Sa Majesté :

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour attirer à Oran le roi Mouleï Abd-Allah.

Ce qu'il me paraît convenable de faire maintenant, c'est d'agir activement pour le placer sur le trône, ce qui importe beaucoup au service de Sa Majesté. On aura ainsi l'assurance d'être remboursé des dépenses de la première expédition, et on ne craindra plus de voir Barberousse s'emparer du royaume.

Je demande 15,000 hommes et 300 *ginetes* des gardes de Sa Majesté pour entreprendre la conquête de Tlemsên. Je pense que quatre mois me suffiront pour me rendre maître de tout le pays. Mouleï Abd-Allah accepte à l'avance toutes les conditions qu'on voudra lui imposer.

Si Sa Majesté veut garder pour elle Tlemsên, je m'engage à

---

del rey de Tremecen. Certificanme los suyos que cumplira : Dios lo haga, porque estos pobres cristianos no queden en poder de Moros, mas no lo creo. » — Comme on le voit, le comte d'Alcaudète n'était pas la dupe du roi de Tlemsên. Il était convaincu depuis longtemps de sa mauvaise foi.

défendre cette place, pendant un an, avec 4,000 hommes et 400 lances. Sa Majesté paiera la solde de la garnison, ainsi qu'elle le fait à Oran, et donnera l'artillerie et les munitions nécessaires. Quant à tout le reste, j'y pourvoirai moi-même.

Il me semble, si la guerre d'Italie est enfin terminée, qu'on peut me fournir sans inconvénient ce que je demande. Je ne doute pas de pouvoir réunir facilement 15 ou même 20,000 hommes, si Sa Majesté veut bien me donner des navires pour les transporter à Oran et me permettre en même temps de disposer des approvisionnements amassés depuis longtemps à Malaga.

Sa Majesté donnera aussi les instructions suivantes :

On ne pourra pas exiger des soldats le droit du cinquième (*quinto*), ou toute autre contribution, soit ici, soit en Espagne, sur le butin qu'ils auront fait.

Ils ne devront rien payer pour le passage de leurs prisonniers, s'ils veulent les emmener avec eux.

Il me sera loisible de choisir les capitaines et les officiers que je voudrai, me chargeant d'ailleurs de payer leur solde, sans que Sa Majesté y contribue en aucune manière.

Si l'on réussit à s'emparer de Tlemsên, Sa Majesté désignera, pour les lieutenances et autres emplois supérieurs, mes fils ou mes parents, reconnus habiles et suffisants pour remplir lesdites fonctions.

Elle me nommera aussi commandant en chef, dans le cas où l'on ferait l'expédition d'Alger avec l'armée de Tlemsên, et elle donnera des ordres pour que les troupes soient payées conformément à la coutume d'Espagne.

Si Sa Majesté veut, au contraire, que l'on attaque Velez (1) avec la même armée, et si le marquis de Mondejor est chargé de l'entreprise, je me montrerai satisfait et aiderai de tout mon pouvoir ledit marquis, si celui-ci le désire.

Dans le cas où Sa Majesté ne pourrait rien faire en ce moment en faveur de Mouleï Abd-Allah, je demande qu'on veuille bien

---

(1) Le Peñon de Valez. En 1522 une trahison avait enlevé aux Espagnols ce poste important, dont s'était emparé, en 1508, le comte Pierre Navarro.

lui accorder quelque chose pour son entretien, ainsi qu'on l'a fait pour d'autres infants et rois Maures. Il conviendrait également que Sa Majesté écrivît au prince, à la reine, sa mère, et à son aïeul, qu'elle a été heureuse d'apprendre leur venue à Oran et qu'elle les tient pour de bons serviteurs.

Mouleï Abd-Allah a amené avec lui quatorze ou quinze Turcs et Azouagues (1), que l'on ne peut laisser résider à Oran ; Sa Majesté devra aussi l'inviter à les congédier.

Si Mouleï Mohamed faisait demander la permission d'envoyer à la Cour des ambassadeurs par une autre voie que celle d'Oran, je prie Sa Majesté de ne pas lui accorder cette permission et de lui répondre que, jusqu'à ce qu'il ait renvoyé les chrétiens prisonniers, ainsi qu'il l'a promis, on n'écoutera aucune de ses propositions.

Si j'insiste autant pour que l'on fasse l'expédition de Tlemsên, c'est que le moment me paraît très-favorable.

Barberousse est toujours absent, et on ne sait pas à Alger quand il reviendra.

Dans le Maroc, la guerre a recommencé entre le roi de Fez et le chérif, et tous deux sont trop occupés pour songer à secourir Tlemsên ou Velez.

La récolte a été bonne, cette année, et le royaume est bien approvisionné de blé et d'orge. Mouleï Mohamed manque aussi de chevaux pour monter sa cavalerie. Cette année, il en est mort un grand nombre.

On a fait à Malaga de grands approvisionnements en prévision de l'expédition projetée et, si on ne veut pas qu'ils achèvent de se perdre, il importe d'agir sans plus attendre.

---

(1) Kabyles du Djurjura.— Les Azouagues, dit Marmol, « sont gens belliqueux, qui vivent la plupart du temps sans reconnaître aucun seigneur, ni payer tribut à personne ; mais ils sont si brutaux, qu'ils s'entre-tuent pour peu de chose. Il y a parmi eux d'excellents arquebusiers. » — Ce nom se retrouve dans celui de *Beni-Azzoug*, très-commun en Kabylie.

XC

CE QUE MOULEÏ ABD-ALLAH S'OBLIGE A FAIRE, SI SA MAJESTÉ L'AIDE A RECOUVRER SON ROYAUME (1).

..... 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

La ville de Tlemsên étant prise, le roi Abd-Allah, avant toutes choses et dans le délai de dix jours, remboursera les frais de l'expédition.

Il acquittera immédiatement le tribut de 10,000 *doblas*, qui a été convenu, et prendra l'engagement de le payer toujours une année à l'avance.

Si l'on pense qu'il soit nécessaire d'envoyer ailleurs l'armée qui aura fait l'expédition de Tlemsên, il fournira, sur ce qu'il doit payer, la quantité de blé et d'orge et le nombre de bœufs (*vacas*) (2) que Sa Majesté exigera. Dans le cas contraire, il acquittera le tribut en argent, comme il est dit.

Trois mille cavaliers, commandés par Ben Redouan, se joindront à l'armée chrétienne si l'on se décide à attaquer Alger, et, pour aider aux dépenses de cette expédition, le roi Abd-Allah donnera et fera conduire à Oran 15,000 *fanègues* de blé, 5,000 d'orge et 1,500 bœufs.

Il livrera au capitaine-général de Sa Majesté 50 otages, choisis parmi les principaux cheicks arabes, ses parents et amis.

Si Sa Majesté veut faire construire un château dans le port d'Arzew et un autre à Archgoum, positions importantes dont l'occupation mettrait pour toujours ledit royaume à sa dévotion, le roi Abd-Allah fournira les matériaux pour la construction des deux forteresses, et lorsqu'elles seront achevées, il ne s'opposera

---

(1) Ce mémoire fut remis avec la pièce précédente à Antonio de Villapando.

(2) En Espagne, quand on veut parler de la viande que l'on vend ou que l'on mange, on ne se sert pas du mot bœuf *(buey)*, mais du mot vache *(vaca)*.

pas à ce que Sa Majesté y mette garnison et les munisse de l'artillerie qui sera nécessaire pour interdire l'entrée de ces deux ports aux flottes des Turcs, ou de toute autre nation ennemie de Sa Majesté (1).

Non-seulement le roi Abd-Allah servira Sa Majesté en ce qui vient d'être dit, mais il fera tout ce qu'il a promis dans le premier traité conclu avec le comte d'Alcaudète.

Enfin, si pour plus grande sûreté de la parole du roi, Sa Majesté demande que le *Mezouar*, le plus fort château de Tlemsên, soit occupé par ses troupes, Mouleï Abd-Allah permettra au capitaine-général d'Oran d'y mettre le nombre de soldats qui lui paraîtra nécessaire pour la défense du château, et aucun Maure, à moins d'y être autorisé par le capitaine-général, ne pourra entrer avec le roi dans le château ; de plus, Mouleï Abd-Allah et Ben Redouan approvisionneront la garnison de farine, de blé et d'orge, pendant tout le temps que Sa Majesté l'ordonnera.

Si, en raison de l'absence de l'empereur, Sa Majesté (2) ne croit pas devoir permettre de faire ce que demande le roi Abd-Allah, il la supplie de vouloir bien lui accorder, pour son entretien, le même subside qu'elle a fait donner à d'autres princes maures, ses alliés et ses serviteurs (3).

---

(1) « Que si Su Majestad fuere servido de mandar hazer una fortaleza en el puerto de Arceo y otra en Risgol, que son importantes para que aquel reyno este siempre à servicio de Su Majestad, Muley Baudila en los materiales para la obra y que despues de acabados Su Majestad mande poner la guarda y artilleria necesaria para que en estos dos puertos, no pueda surgir armada de Turcos ni otra ninguna contra la voluntad de Su Majestad. »

(2) L'empereur était toujours en Italie, et ce mémoire, ainsi que la lettre précédente, étaient adressées à l'impératrice.

(3) Les autres documents ne parlent pas des négociations du comte d'Alcaudète avec le roi de Tlemsên, et on ignore si ce dernier consentit enfin à renvoyer les soldats prisonniers. Dans une lettre de D. Alonzo de Cordoba à son père, qui porte la date du 4 janvier 1542 et que nous publions plus loin, il est question du châtelain d'Alcaudète (Alfonso Martinez de Angulo), qui doit se rendre en Espagne pour conférer avec le comte des affaires de Tlemsên. Si les soldats ne furent pas rendus, le commandant espagnol, du moins, recouvra sa liberté. On sait qu'en 1544, le comte d'Alcaudète ayant enfin obtenu

XCI

LETTRE DU ROI DE TUNIS AU GRAND COMMANDEUR DE LÉON.

Tunis...... 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

J'envoie auprès de toi le fakir Mohammed, le premier de mes officiers. Il te dira de vive voix ce qui ne peut être écrit dans une lettre. J'ai demandé à l'empereur de m'envoyer une armée pour chasser les Turcs du royaume : ils ne sont que 500 ; mais tous ceux qui me veulent du mal se sont joints à eux.

Je n'ai d'espérance qu'en ta Seigneurie, parce que je sais en quelle estime te tient Sa Majesté. Souviens-toi que je suis entré dans ta maison et que j'ai mangé ton pain. Mohammed te remettra quelque chose que je te prie d'accepter. C'est un cheval aubère, à crinière large.

J'ai écrit à l'empereur de m'envoyer 2,000 soldats jusqu'à ce que l'armée puisse venir. S'il ne peut rien m'envoyer, je te demande de me fournir les moyens de quitter ce pays et de gagner en sûreté la terre des chrétiens. Je ne puis rester une heure dans Tunis, si Sa Majesté refuse de me venir en aide (1).

---

de l'empereur l'autorisation de faire l'expédition de Tlemsên, autorisation qu'il sollicitait depuis près de sept ans, se dirigea sur cette ville avec une armée de 9,000 hommes et s'en rendit maître sans beaucoup de peine. Mouleï Mohammed n'avait pas osé attendre les Espagnols et s'était enfui Le comte demeura 40 jours à Tlemsên, et y ayant laissé le prince Abd-Allah, revint à Oran ramenant avec lui les quatre canons pris lors de la défaite d'Alfonso Martinez..

(1) « Avisote como allà va el faqui Mahoma cabeza de nuestros oficiales ; avisarate de boca de lo que no puede caber en carta. Yo he escrito al emperador que me enbie una armada para echar los Turcos de la tierra, que seran hasta quinientos, mas todos los malos hombres se han juntado con ellos. — No tengo esperanza en otro sino en tu Senoria, porque sé el grado en que te tiene Su Majestad. Acuerdate de mi que he entrado en tu casa y comido tu pan. Enbiote una cosa, tu Senoria la reciba : es un caballo hobero (*) de crines largas.

(*) *Hobero, overo*. On le dit d'un cheval dont la robe est couleur de fleur de pêcher, entre le blanc et le bai.

XCII

COMPTE RENDU DES LETTRES QUE LE ROI DE TUNIS ET D. BERNARDINO DE MENDOZA ONT ÉCRITES A SA MAJESTÉ.

Sans date (1536).

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Voici ce que le roi de Tunis dit dans sa lettre :

« Que Sa Majesté lui envoie une armée pour chasser les Turcs du royaume et l'aider à faire rentrer dans le devoir les Maures rebelles. Il offre de remettre aux officiers de Sa Majesté les forteresses qu'elle désignera, et Sa Majesté pourra les conserver ou les démanteler, si elle le juge à propos. Comme cette armée ne peut venir assez vite, le roi demande 2,000 soldats pour commencer la guerre immédiatement. Si Sa Majesté ne peut pas les lui donner, il la supplie de lui envoyer des navires, afin qu'il puisse se retirer en sûreté sur les terres de Sa Majesté. Il lui est impossible de se maintenir plus longtemps dans Tunis. Il demande aussi qu'il lui soit permis d'acheter des armes et des munitions. »

Le Maure qui a apporté la lettre du roi n'est muni d'aucun pouvoir pour traiter. Le roi écrit qu'il s'en remet à lui pour toutes les autres choses dont il ne parle pas. Ce Maure, au nom de son maître, promet que ce dernier, rétabli pacifiquement dans Tunis, livrera non-seulement les forteresses, mais remboursera tout ce que Sa Majesté aura dépensé pour lui rendre son royaume.

Le capitaine Varaez, envoyé auprès de Sa Majesté par D. Bernardino, dit que le roi de Tunis ne peut se maintenir dans la ville, si on ne lui donne pas quelques troupes pour y tenir garnison. Le roi qui le sait bien, a offert lui-même à D. Bernardino

— He escrito al emperador que me enbie dos mil soldados hasta que venga el armada. Si no viene nada, embiame conque me venga á tierra de cristianos y dexé esta tierra. No puedo estar una hora en Tunez si no tengo socorro y ayuda de Su Majestad. »

de payer la solde de mille soldats et de faire construire pour eux une forteresse où ils pourront résider en toute sécurité, dans le lieu que choisira le commandant de La Goulette. Le capitaine dit aussi que D. Bernardino peut obliger le roi à faire construire cette forteresse, alors même qu'il aurait menti (1).

Depuis que le Maure et le capitaine sont ici, on a reçu deux autres lettres du roi et de D. Bernardino. La lettre de ce dernier à laquelle se réfère Mouleï Hacen est chiffrée. Elle est relative à la ville d'Africa. D. Bernardino, qui sait que Sa Majesté désire posséder, depuis longtemps, cette place importante, a tout fait auprès du roi pour obtenir de lui qu'il le secondât dans cette affaire. Un marabout, ami d'enfance de Mouleï Hacen, que les Maures tiennent en grande estime, est le maître d'Africa : c'est lui qui garde les clefs des portes. Sondé au sujet de ce marabout, le roi a répondu qu'il essaiera d'entrer en pourparlers avec lui, si l'on envoyait la flotte qu'il a demandée, et il a promis, si le marabout consentait à lui livrer la ville, de la remettre à D. Bernardino, sous condition, toutefois, que les Maures ne seront pas faits esclaves, et que l'on permettra à ceux qui voudront se retirer, d'emporter ce qu'ils pourront de leurs effets. D. Bernardino supplie Sa Majesté de lui confier le commandement de cette expédition. Il peut, sans inconvénient, s'absenter de La Goulette, étant sûr, comme de lui-même, du lieutenant qu'il y laissera. Pour mener à bien cette entreprise, il ne demande que quinze galères et 1,500 soldats ; il dit même que la garnison de La Goulette pourra fournir un certain nombre d'hommes, attendu la proximité des deux places et la facilité des communications.

D. Bernardino écrit, en outre, que le roi a fait tant de mal aux Maures et s'est rendu si insupportable à tous, qu'il est urgent de mettre un terme à cette situation impossible.

(1) On lit en marge : D'Asti, on a déjà écrit à ce sujet au roi et à D. Bernardino. Le Conseil pense qu'il convient d'attendre. On s'occupera de cette affaire, lorsque Sa Majesté en aura le loisir, et l'on verra alors ce qu'il est opportun de faire pour son service. — Cette note marginale nous fait connaître la date de ce rapport et de la lettre qui précède. Au mois de juin 1536, Charles-Quint se trouvait à Asti, où il réunissait son armée pour envahir la Provence.

De deux choses l'une, il faut que Sa Majesté oblige le roi à abandonner Tunis ou qu'elle en chasse tous les habitants. L'avis de D. Bernardino serait que l'on fît maintenant ce que l'on sera obligé de faire plus tard, c'est-à-dire que Sa Majesté prît possession de Tunis. En garantissant aux Maures bonne et prompte justice, ainsi que la libre disposition de leurs propriétés, ils se soumettront volontiers et deviendront d'utiles auxiliaires. Moyennant le tribut et les autres droits qu'ils paieront, on pourra entretenir la troupe chargée de la garde de la ville, et il sera facile aussi, lorsqu'on sera maître du pays, d'approvisionner à peu de frais le corps d'armée qui devra faire l'expédition d'Africa. La contrée autour de Tunis est très-fertile, et les denrées de toute sorte y abondent.

Quant aux autres places fortifiées du littoral, D. Bernardino pense qu'il conviendrait de les démanteler. De cette manière, les corsaires n'auront plus de ports pour se ravitailler ou pour échapper à la poursuite des galères de Sa Majesté, et la navigation, le long des côtes, pourra se faire avec plus de sécurité. Les Maures de ces villes n'oseront plus également acheter le butin fait par les corsaires, dans la crainte d'un châtiment qui ne se ferait pas attendre.

On croit qu'il serait dangereux de permettre à Mouleï Hacen d'acheter des armes et des munitions. Il faut aussi que le roi livre des otages et donne toutes les sûretés possibles, autrement on n'obtiendra jamais de lui la vérité et, le moment venu, il se refusera à faire ce qu'il aura promis.

Dans tous les cas, il importe d'agir avec promptitude, surtout en ce qui concerne la ville d'Africa. Si les Maures viennent à soupçonner ce que l'on veut faire, ils appelleront aussitôt les Turcs. Comme l'ambassadeur du roi de Tunis pourrait parler, il conviendrait même de le retenir en Espagne, jusqu'à ce que l'on eût pourvu à tout. On peut facilement répondre à Mouleï Hacen par une autre voie.

D. Bernardino écrit que le roi a auprès de lui un renégat, que les Maures appellent Kaïd Ferah. Cet homme est un grand ennemi des chrétiens et les traite fort mal. On pense que Sa Majesté ferait bien d'écrire à Mouleï Hacen de châtier ce misérable ou de le

renvoyer (1). D. Bernardino demande aussi qu'on lui envoie des lettres pour certains cheiks Arabes; il donne leurs noms dans un mémoire qu'il a transmis au Conseil.

XCIII

MÉMOIRE SUR LES CHEIKS ET LES ARABES DU ROYAUME DE TUNIS

..... 1536.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

J'adresse la présente relation à Sa Majesté pour qu'elle soit informée de la force numérique des Arabes du royaume de Tunis et qu'elle connaisse les localités qu'ils habitent.

I

La tribu des Ouled Saïd est une des plus puissantes du royaume (2). Elle compte huit cheiks; le principal d'entre eux se nomme Baldiaf. Le nombre des cavaliers de cette tribu s'élève en tout à 2,700. Ils sont répartis de la manière suivante:

Le cheikh Baldiaf peut réunir 500 lances. Son territoire s'étend de Mouestir jusqu'à Djemal (3). C'est une ville de 500 maisons, située à dix milles à l'ouest de Mouestir.

Le cheikh Ahmed ben Mezouar peut réunir 30[illegible]es. Ses douars confinent avec ceux de Baldiaf.

Le cheikh Beni-Dilgueli peut réunir 500 lances. Il habite El Djezira (4), à dix mille à l'est de la Goulette.

(1) Ce kaïd *Ferah*, ainsi nommé par les Arabes à cause de son caractère peu facile, était un renégat corse, fort dévoué à Mouleï Hacen. Il le prouva quelques années plus tard en se faisant tuer pour lui, lorsque le prince Hamida, révolté contre son père qui se trouvait alors en Italie, se fit proclamer roi de Tunis.

(2) *Guelet Cerd*. — Aujourd'hui cette tribu compte à peine 500 cavaliers.

(3) Djemal, située à 26 kilomètres au sud-est de Sousa, sur la route de Sfaks. Pélissier lui donne près de 6,000 habitants. C'est le siége d'un khalifa ou lieutenant du kaïd de Sousa.

(4) Sans doute la presqu'île du cap Bon, que Bekri et Ebn Khaldoun appellent *Djarirat el Cherik*. Les Arabes lui donnent maintenant le nom de *Da Khelat el Maouïn* (*Dakhela*, entrée, coin, qui entre).

Le cheikh Ahmed Beni-Dilgueli peut réunir 300 lances. Son territoire s'étend de Kalibia jusqu'à certains villages connus sous le nom de Ben-Saïd.

Le cheikh Abd-Allah ben Ahmed peut réunir 200 lances. Il occupe le même territoire.

Le cheikh Ahmed ben Marabet peut réunir 400 lances. Ses douars sont situés au pied de la montagne de plomb (1), à douze milles au sud de La Goulette. Ce cheikh est celui qui sauva Barberousse (2). C'est un de ses plus fidèles alliés. Il est parti pour le Sahara et se trouve en ce moment dans le voisinage d'une ville que l'on appelle Biskra et qui compte 2,000 maisons.

Le cheik Ali el Marabet peut réunir 400 lances; c'est le frère du précédent. Il est de la même opinion et demeure avec lui.

Le cheik Ahmed ben Brahen peut réunir 100 lances. Cousin germain des deux cheiks dont il vient d'être parlé, il est comme eux partisan dévoué des Turcs et occupe la même plaine, au pied de la *Montagne de plomb*.

II

La tribu des Ouled Bellil (3) compte six cheiks. Le principal d'entre eux se nomme Abd el Melek. Le nombre des cavaliers de cette tribu s'élève à 1,500.

Le cheikh Abd el Melek peut réunir 400 lances. Ses douars sont disséminés dans les montagnes, autour de Badja (4), à 65

(1) La montagne de plomb, le *Djebel er Ressas* ou *Monte-Plombino*. Au pied de la *Sierra* s'étend une riche plaine, arrosée par de nombreux cours d'eau.

(2) Aucun historien ne parle de ce cheik arabe qui *sauva Barberousse*. Rotalier raconte la fuite de Khaïr ed Din, et voici ce qu'il dit: « En se retirant de Tunis, Barberousse prit d'abord le chemin de Mahedia (Africa). Il fit environ 4 milles dans cette direction, marchant sous un soleil accablant et perdant quelques hommes tant par la chaleur que par le fer des Arabes. A peine vaincu, il ne trouva plus en eux que des ennemis; il faillit même tomber entre leurs mains. »

(3) *Guelet Beley*.

(4) « Beja (Badja), dit Marmol, est une des plus riches places de l'Afrique en blé. Elle en pourvoit Tunis et une grande partie du royaume. Les Arabes disent que s'il y avait une autre ville comme celle-là, le blé serait aussi commun que le sable. »

milles à l'Ouest de Tunis. C'est une ville de 2,500 maisons. Le pays de Badja est le plus riche en blé de tout le royaume.

Les cheikhs Saula et Abd el Aziz peuvent réunir chacun 200 lances et occupent le même territoire que le cheikh Abd el Melek.

Le cheikh Ali ben Bouchina peut réunir 300 lances. Ses douars sont également situés dans le voisinage de Badja.

Le cheikh des Ouled Mendil peut réunir 150 lances. Il habite Mater (1), à 12 milles de Bizerte.

Le cheikh El Mansour ben Touroug, peut réunir 300 lances. Ses douars sont contigus à ceux du précédent.

III

La tribu des Beni Helâl (2) compte douze cheikhs, et le nombre de ses cavaliers s'élève à 5,250. Trois fractions de cette tribu obéissent à Baldiaf, à Abd el Melek et à Ahmed ben Marabet.

Le cheikh des Ouled el Hach peut réunir 300 lances. Son territoire s'étend du Raz el Djebel (3) jusqu'à Bizerte. C'est un massif de montagnes, à douze milles au nord de Tunis.

Le cheikh des Ouled Eudel, peut réunir 300 lances. Ses douars confinent avec ceux du précédent.

Le cheikh des Ouled Bou-R'his (4) peut réunir 150 lances. Il occupe le même territoire que les deux autres.

Le cheikh des Ouled............ peut réunir 300 lances. Il habite à vingt milles du détroit de l'île de Djerba.

Le cheikh des Ouled Nacer (5) peut réunir 100 lances. Ses douars sont situés entre Africa et Sfaks.

(1) Mater, l'ancien *Oppidum Materense* de Pline. — Cette petite ville, bâtie sur une éminence, au milieu d'une plaine fertile qu'arrose l'oued Djounîn, est aujourd'hui encore dans une position prospère. Sa population est de 3,000 âmes. C'est un marché où les tribus du Mogod, placées sous le commandement du kaïd de Mater, viennent s'approvisionner d'objets manufacturés et vendre le superflu de leurs produits.

(2) *Beni Ely*.

(3) Raz el Djebel, *le Cap de la Montagne*, petite ville située entre le raz Sidi Ali el Meki et Biserte.

(4) *Guelet Burhiz*.

(5) *Guelet Naça*.

Le cheikh des Ouled Cheima (1) peut réunir 600 lances.

Il y a une fraction de la tribu des Beni Helâl que l'on connaît sous le nom de *Bahir*. Ces Arabes, qui n'ont pas de cheikh, habitent les montagnes entre Africa et Sousa.

Le cheikh el Mazaïa el Houceïn peut réunir 150 lances. Ses douars sont dispersés autour de Sfaks qui lui appartient.

IV

La tribu des Ouled Cheifa (2) compte quatre cheikhs. Le nombre de ses cavaliers s'élève à 1,500.

Le cheikh Abd el Giaffar ben El Guelfi et son frère, qui est cheikh des Ouled Ali, peuvent réunir 500 lances. Ils habitent Cheres Oul Ahmed, entre Badja et El Orbes, grande terre de plus de 2,000 maisons, au midi de Badjà.

Le cheikh El Mansour ben Fat et celui des Oulad Soltan peuvent réunir 1,000 lances. Leurs douars sont situés dans le voisinage de Bône.

V

La tribu des Ouled Yahia, que l'on appelle aussi Riah, compte 1,500 cavaliers. Elle n'a que deux cheikhs, qui sont frères et oncles du roi de Tunis. L'un se nomme Ali et l'autre Talem. Leur territoire s'étend de Kaïrouan jusqu'à Teboursouk, grande terre à cent milles à l'ouest.

VI

La tribu des Ouled Melhel compte six cheikhs. Le nombre de ses cavaliers s'élève à 1,400.

Le cheikh ben Ahmed ben Mezquin, le plus puissant de cette tribu, peut réunir 500 lances. Il habite entre Badja et El Orbes.

Le cheikh Almaragin et celui des Ouled Sedira (3) peuvent réunir 500 lances. Leurs douars sont situés dans le Sahara, dans le voisinage de Zafra. Ces deux cheikhs, qui sont frères, ont embrassé le parti de Barberousse.

(1) *Guelet Xemha.*

(2) *Guelet Xeyfa.*

(3) *Guelet Cedera.*

Le cheikh des Ouled Aoun peut réunir 200 lances. Il habite une montagne entre Badja et Kaïrouan, où l'on trouve 200 villages.

Le cheikh Ahmed ben Requi peut réunir 100 lances. Il occupe le même territoire.

Le cheikh Ahmed ben Ahmed ben Ader peut réunir 100 lances. Ses douars sont contigus à ceux des deux autres.

VII

La tribu des Ouled Yacoub compte trois cheikhs. Le nombre de ses cavaliers s'élève à 1,700.

Le cheikh Abdallah ben Ahmed ben Mahdi, le principal d'entre eux, peut réunir 1,000 lances. Il est du parti des Turcs. Ses douars sont situés dans le Sahara, autour de Biskra et de Tougourt.

Le cheikh Ahmed ben Alet peut réunir 200 lances. Il habite le même territoire.

Le cheikh Ahmed bel Hadj Talem peut réunir 500 lances. Ses douars confinent avec ceux des deux autres.

VIII

La tribu des Hannêcha (1) compte deux cheiks, et le nombre de ses cavaliers s'élève à 1,500.

1,000 sont commandés par le cheikh des Merdès ben Nacer ben Ahmed, et les 500 autres par le cheikh Abdallah ben Soula. Ils habitent tous deux le même territoire, une grande terre que l'on appelle Tébessa, à deux journées au midi de Bône.

IX

La tribu des Douâouda occupe la province de Constantine. Ses trois principaux cheikhs sont ceux des Ouled Soula (2), des Ouled Sebah (3), et des Ouled Aïssa (4). Le nombre de leurs cavaliers s'élève à 10,000. Leur territoire s'étend de Constantine

(1) *Linage de Annexe.*

(2) *Guelet Çaula.*

(3) *Guelet Cubba.*

(4) *Guelet Ayxa.*

jusqu'auprès de Bougie. Cette même tribu peut aussi fournir un assez grand nombre de gens de pied ; mais cette infanterie est mal armée et peu estimée dans le pays. Parmi ces Arabes, on compte quelques autres cheikhs dont on ne parle pas, parce qu'ils ne sont pas indépendants. On a compris dans le nombre donné plus haut les cavaliers que peuvent réunir ces cheikhs subalternes.

Tribu des	Ouled Saïd.............	2,700
—	Ouled Bellil............	1,500
—	Aeni Helâl.............	5,250
—	Ouled Cheifa...........	1,500
—	Ouled Yahia............	1,500
—	Ouled Melhel...........	1,400
—	Ouled Yakoub..........	1,700
—	Hannêcha..............	1,500
—	Douâouda..............	10,000
		27,050

BERNARDINO DE MENDOZA.

XCIV

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A BÔNE

Octobre 1540.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Le capitaine Pedro Codinez de Azevedo écrit ce qui suit de Bône, à la date des 2 et 22 octobre :

Le 26 septembre, le commandant Alvar Gomez (1) fit appeler

(1) « Alvar Gomez se montra, dit Rotalier, plein d'activité et de talent, inquiéta les Arabes par des courses fréquentes, les battit en plusieurs rencontres, ainsi que les Turcs de Constantine, et leur fit un grand nombre de prisonniers ; mais ses qualités guerrières furent malheureusement ternies par une vie déréglée, une avarice extrême et enfin par une mort honteuse, car il s'étrangla. Après cet événement, on retira la garnison qu'il aurait fallu nécessairement augmenter, si on eût voulu garder Bône. »

le payeur Miguel de Penagos, et l'ayant enfermé dans une chambre, il le poignarda. Il sortit ensuite et dit, devant tout le monde, que, s'il avait tué le payeur, c'était à son cprps défendant, parce que ce dernier voulait le tuer lui-même. Il prévint en même temps le capitaine Godinez, qu'ayant l'intention de s'en aller, il lui remettrait le commandement de la forteresse. Quelques heures après, il avait changé d'avis et vint lui dire qu'il ne partirait pas et qu'il mourrait dans le château, l'épée à la main. Il ajouta que personne d'ailleurs n'échapperait à la mort, pas plus le capitaine que les autres, parce qu'il mettrait le feu à la forteresse.

Voyant ce qui se passait, le capitaine Godinez avertit la garnison de se tenir sur ses gardes. On avait désarmé le commandant, mais il paraît qu'il avait caché une dague entre le matelas de son lit. Un clerc, qui avait été laissé auprès de lui, accourut prévenir le capitaine qu'Alvar Gomez venait de se frapper de plusieurs coups de poignard. Ayant fait venir deux notaires, le capitaine leur dit de se rendre dans la chambre du commandant et de dresser procès-verbal de ce qui était arrivé.

Interrogé par eux, Alvar Gomez fit des aveux. Il déclara que, s'il avait essayé de se tuer, c'était parce qu'il savait qu'on avait reçu l'ordre de l'arrêter, qu'il avait eu en effet la pensée de s'enfuir, non par crainte des soldats, mais parce qu'il ne voulait pas être conduit en Espagne, que tout ce que l'on disait d'ailleurs était vrai et qu'il méritait d'être brûlé ; mais il affirma qu'il n'avait fait aucun traité avec les Maures et qu'il n'avait rien à se reprocher dans l'affaire de la tour (1).

(1) « El capitan Pero Godinez de Azevedo escrive de Bona dos de octubre y veinte y dos del mismo : — Que en veinte y seis de septiembre Alvar Gomez hizò llamar à Miguel de Penagos pagador y le metiò en una camara donde le matò à punaladas ; y despues dixò publicamente que el dicho pagador le habia querido matar à él y que por esto le habia muerto. Dixò asimismo el dicho Alvar Gomez al dicho Pero Godinez que le queria dar su poder de Alcayde porque él se queria ir, y que el mismo dia le tornò à dezir que no se queria ir, y que queria morir en el castillo con su espada en la mano, y que no pensase el dicho Godinez que se podia salvar, que tambien havia de morir como los otros, y que el castillo se havia de arder. Y que visto esto, el dicho Godinez juntò la gente y les diò aviso dello. Un clerigo

Le capitaine Godinez s'était empressé de donner avis à La Goulette de ce malheureux événement; et, le 16 octobre, D. Giron est arrivé à Bône où il se trouve encore. Il a fait arrêter Alvar Gomez, ainsi que plusieurs autres. Le capitaine écrit aussi qu'il faut changer la garnison, parce qu'un grand nombre de soldats sont mariés.

Rodrigue de Orosco, lieutenant du trésorier de Bône, dans une lettre qui porte la date du 1er octobre, raconte de la même manière que le capitaine Godinez la mort du payeur et ce qui s'est passé ensuite dans la chambre du commandant. Il a donné ordre que l'on dressât un état de tout l'argent qu'Alvar Gomez avait en sa possession. On n'a retrouvé que 4000 ducats; mais il croit que plus de 10,000 autres ont été cachés par le commandant. Quant au mobilier, on n'a pas fait d'inventaire.

Les enseignes, sergents et caporaux de la garnison écrivent que le capitaine Godinez s'est très-bien conduit dans cette triste circonstance. Ils rappellent à Sa Majesté qu'ils sont à Bône depuis cinq ans; et, comme beaucoup d'entre eux sont mariés et ont des enfants, il la supplient de leur permettre de rentrer en Espagne.

Le crime dont s'est rendu coupable Alvar Gomez emporte la confiscation de tous ses biens. Le Conseil pense qu'il serait juste que les deux petites filles du payeur Miguel de Penagos reçussent en don une partie de cette fortune. On pourrait aussi donner à un de ses frères ou à quelque autre de ses parents l'emploi qu'il laisse vacant.

---

que havia quedado con el dicho Alvar Gomez le vino à dezir que se havia dado de puñaladas con una daga que tenia entre los colchones de su cama, y para que constase como havia pasado enbiò el dicho Godinez dos escribanos al dicho Alvar Gomez para que lo declarase, los quales dieron testimonio de lo que él dixò. Lo que declarò el dicho Alvar Gomez es que él no tenia hecho ningun trato con los Moros, y que se havia dado aquellas heridas porque savia que le havian de llevar à la corte, y que merecia ser quemado y que era verdad que él se queria ir huyendo no por temor de los soldados sino porque no le traxesen à la corte, y que todo quanto dél se dezia cabia en él, ecepto que en lo de la torre no tenia alguna culpa. »

XCV

LETTRE DE FRANCISCO DE ALARCON A SA MAJESTÉ.

Bône, 8 novembre 1540.

(Arch. de Simancas...............)

De Cagliari j'ai écrit à Votre Majesté pour l'informer de ce que j'avais appris relativement à la mort du payeur Penagos; mais, à mon arrivée à Bône, j'ai entendu un tout autre récit du capitaine Godinez. Le commandeur Giron doit écrire à Votre Majesté et lui raconter les choses comme elles se sont passées véritablement. Il a fait quelques arrestations. En ce moment, il termine l'instruction de cette affaire, et Votre Majesté peut être certaine qu'on ne lui cachera pas la vérité, bien qu'on ait esssayé de la tromper à diverses reprises. Aucune considération ne l'a arrêté : il a fait résolûment son devoir. A mon avis, Dieu et Votre Majesté ont été bien servis par le commandeur; on peut dire qu'il a sauvé cette malheureuse garnison d'une ruine totale.

Nous nous demandons tous avec étonnement ce qu'Alvar Gomez a pu faire de tout l'argent qu'il a reçu; on n'a retrouvé que 4400 ducats, ainsi que le verra Votre Majesté par le mémoire que lui envoie le commandeur Giron, — ce dont j'ai pris note dans mes livres. — Le commandeur se donne beaucoup de peine pour découvrir ce qu'est devenu cet argent.

Comme je sais que Votre Majesté sera contente d'apprendre l'heureux changement survenu dans la manière de vivre des soldats, je m'empresse de l'informer que ces malheureux qui, par désespoir, voulaient se faire Maures, se confessent aujourd'hui et communient. Nous en avons tous remercié Dieu, et nous espérons que le jour de la Nativité de Notre Seigneur ils feront ce que font les autres chrétiens, car ils ont maintenant une église, grâce au commandeur Giron, et ils croient en Dieu et ne blasphèment plus (1).

---

(1) « Porque sé que Vuestra Majestad se holgarà de saber la diferencia que enpieça aver en la vida de los soldados, se lo quiero infor-

La venue à Bône dudit commandeur a été heureuse pour tout le monde, et Votre Majesté devrait bien lui ordonner d'y résider quelque temps, jusqu'à ce qu'il ait pu remettre toutes choses en bon état. On a envoyé le frère Thomas de Guzman pour réformer les monastères de la Catalogne, et il serait bien nécessaire qu'on laissât ici le commandeur pour faire la même chose. Les soldats l'aiment : bien traités par lui, ils sont redevenus ce qu'ils étaient autrefois, gais et contents.

XCVI

LETTRE DE D. JUAN VASQUEZ DE MOLINA, SECRÉTAIRE DE L'EMPEREUR, AU RÉVÉRENDISSIME CARDINAL DE TOLÈDE.

Bougie, 14 novembre 1541.

Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Très-Illustre et Révendissime Seigneur,

Le courrier expédié par Votre Seigneurie, le 2 du mois dernier, nous a rejoints au moment où Sa Majesté se disposait à abandonner la place d'Alger, et elle n'a pu prendre connaissance des dépêches qu'il apportait qu'après son arrivée à Bougie. Elle a éprouvé une grande satisfaction de recevoir des nouvelles de la santé de ses enfants et de la situation des choses dans ses royaumes.

Comme l'Empereur répond particulièrement à Votre Seigneurie et qu'il l'informe de tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, ma lettre sera courte. Nous attendons un vent favorable pour retourner en Espagne. Le port, où nous nous trouvons, est d'une certaine importance ; et, si nous n'avions pu nous y réfugier, nous aurions couru les plus grands dangers : nous avons eu un temps épouvantable.

mar que todos estos desesperados que se iban de tornar Moros, agora se confiesan y reciben el Santo Sacramento, de que todos damos gracias à Dios, y esperamos que en la Natividad de N.-S. hagan lo que hazen los otros cristianos, porque tienen iglesia. Despues que vino el commendador Giron y creen en Dios y no lo blasfeman. »

Les fortifications de Bougie sont très-mauvaises, et tout est dans un tel désordre, que, si l'on veut conserver cette place, il est urgent de porter remède au mal. Sa Majesté a ordonné la construction d'une tour et de quelques autres ouvrages ; et afin que l'on puisse commencer immédiatement les travaux et venir en aide en même temps à la garnison, qui manque des choses les plus nécessaires, elle a laissé l'argent dont elle parle dans sa lettre, à Votre Seigneurie (1).

Grâce à Dieu, nous sommes sains et saufs, mais nous avons beaucoup souffert et nous en aurons long à raconter. Sa Majesté se porte bien ; elle considère ce qui est arrivé comme un effet de la volonté divine.

En ce qui concerne la flotte, bien que nous n'ayons pu mettre à profit tout ce qu'elle apportait, Sa Majesté a été très-contente de l'activité que l'on a déployée pour qu'elle fût équipée en temps utile. Elle sait toute la peine et les soins que vous vous êtes donné, et elle vous en remercie.

La lettre de chancellerie, relative aux renégats, nous est parvenue à temps ; mais la manière dont les choses se sont passées n'a pas permis d'en faire usage.

XCVII

LETTRE DE D. ALONSO DE CORDOBA A SON PÈRE LE COMTE D'ALCAUDÈTE (2)

Oran, 25 décembre 1541.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Les nouvelles fraîches et certaines d'Alger que je puis donner

(1) « Las fortalezas de Bugia son muy flacas y lo de aqui està en tan mala orden, que es bien menester proveerse. Su Majestad ha mandado hacer una torre y otras obras con que se pondra en defensa, y para empezarlas immediatamente y socorrer à esta gente muy menesterosa, ha dexado el dinero que escrive à Vuestra Senoria. »

(2) Berbrugger a donné dans la *Revue africaine* (nº 53, — septembre 1865) la traduction de cette lettre et des deux suivantes. Voici ce qu'il dit au sujet de ces trois documents : « Parmi les nombreux faits

à Votre Seigneurie, sont que les Turcs ont renfloué cinq des galères qui avaient été jetées à la côte : quatre sont entières, et la cinquième n'est que très-peu endommagée.

Ils ont tiré de l'eau soixante pièces d'artillerie, grandes et petites. On dit que vingt sont de gros canons et les autres d'un calibre moindre.

Hacen Agha a envoyé un ambassadeur au roi de Tlemsên pour lui demander du secours contre la nouvelle *armada* qui doit venir au printemps. Ce même ambassadeur est allé à Velez pour faire construire des navires (1) et pourvoir aux autres choses qui manquent à Alger. Il doit être déjà rendu à sa destination, ce dont j'informe Votre Seigneurie, parce que, si par là on pouvait empêcher que le roi de Velez donnât des navires aux Turcs d'Alger, ce serait une très-grande chose.

Je fais savoir également à Votre Seigneurie que la seconde tempête, survenue après le départ de Sa Majesté, a emporté la moitié du môle d'Alger. La plus grande partie des navires qui se trouvaient dans le port ont été mis en pièces, et ceux qui sont partis pour Velez sont dans un fort mauvais état.

---

incertains ou contestés de l'histoire algérienne pendant la période turque, il faut ranger les négociations de Hacen Agha avec le représentant de Charles-Quint, lorsque ce dernier vint attaquer Alger en 1541. Le chef musulman a-t-il rendu alors tout arrangement impossible par une réponse insultante à l'empereur, comme le prétendent les auteurs indigènes, ou bien, au contraire, comme l'assurent les écrivains espagnols, inclinait-il fort à traiter avec lui et n'y a-t-il renoncé que devant uue manifestation populaire qui pouvait mettre sa vie en péril ? Sans être encore en état de trancher directement et complétement la question, nous sommes du moins en mesure de produire des preuves nouvelles qui pourront aider à sa solution. »

(1) « Au temps de leur prospérité, dit Marmol, les habitants de Velez s'enrichissaient de deux choses : les uns, des sardines qu'ils vendaient aux Berbères des montagnes voisines ; les autres, par le moyen des fustes et des galiotes qu'ils armaient et avec lesquelles ils couraient les côtes de la chrétienté. Les montagnes d'alentour sont fort commodes pour cela, à cause de la multitude des chênes, des liéges et des cèdres dont elles sont pleines. Sur le bord de la mer, il y avait un arsenal où l'on construisait les navires que faisait équiper le gouvernement. »

Hacen Agha a envoyé aussi des messagers, gens de bien, en bon équipage et traitement, à Hamed ben Sliman, actuellement cheikh du camp du roi de Tlemsên, le priant de vouloir bien venir à son secours, quand il lui indiquerait le moment. Hamed lui a répondu que, s'il était toujours alors cheikh du camp, il le ferait volontiers, et que, s'il ne le faisait pas, c'est qu'il se trouverait dans le Sahara.

Il a fait dire la même chose au kaïd El Mansour et à tous les principaux marabouts du royaume.

Marzo (1), qui est à Mostaganem, viendra ici dans quatre à cinq jours ; on sera fixé par lui sur le degré de certitude de tout cela. Que Votre Seigneurie veuille bien me faire savoir si elle désire que l'on touche quelque chose de l'affaire passée. Qu'elle s'informe là-bas à ce sujet et m'en donne avis, parce que je crois que Marzo voudra s'en retourner promptement. Je n'ai rien de plus à dire.

XCVIII

LETTRE DE D. ALONSO DE CORDOBA AU COMTE D'ALCAUDÈTE

Oran, 4 janvier 1542.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo, 463).

Par le scorciapin (2) qui a été à Almeria, j'ai écrit à Votre Seigneurie comment ma maladie avait abouti à une fièvre doubletierce ; j'ai eu sept accès qui m'ont passablement fatigué. Il a plu à Dieu qu'avec deux saignées qui m'ont été faites, j'en aie été délivré. Elles m'ont laissé assez faible, mais enfin débarassé, Dieu soit loué ! Grâce à une sueur très-abondante, survenue après la dernière saignée. Je le fais savoir à Votre Seigneurie, parce que je sais qu'elle s'en réjouira.

---

(1) Dans une lettre du gouverneur de Bône, D. Vallejo Pacheco, du 13 mars 1534, il est parlé d'un certain *Marzo* (Marzouk) qui faisait la guerre à Barberousse. Il s'agit sans doute ici du même personnage.

(2) Archapin, corchapin, scorciapino, bâtiment court (*pino*, pin, nazires, *scorciato*, raccourci). Les scorciapins sont fréquemment nommés dans les documents espagnols.

Le navire est arrivé au port de Mers-el-Kebir un jour après Pâques. Alonso................ toute la maison de Votre Seigneurie et les autres passagers sont arrivés en bonne santé et vous baisent les mains. Je ne parle pas à Votre Seigneurie de ce que contient ce navire, parce qu'on n'a pas encore fini de le décharger. Je vous aviserai de tout particulièrement par le châtelain d'Alcaudète qui doit se rendre en Espagne sur ce même navire, et par Miguel de Antillan.

Je supplie Votre Seigneurie de me pardonner l'emploi d'une main étrangère, car n'étant pas encore guéri de mes yeux, je ne puis écrire moi-même.

XCIX

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE A SA MAJESTÉ

Montemayor, 16 janvier 1542.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Le 7 de ce mois, il arriva ici un messager de mon fils, D. Alonzo, avec des nouvelles d'Alger. Je l'envoie à Votre Majesté, avec un mémoire, en la priant d'ordonner qu'il soit examiné. Le Maure, que D. Alonzo dit qu'il attend à Oran, est le même qui vint le sonder de la part de Hacen Agha, il y a un an ou un peu plus, au sujet d'une négociation dont j'ai rendu compte, pendant l'absence de Votre Majesté, au révérendissime cardinal de Tolède et au Grand-Commandeur. Tout ce que je sais, jusqu'à présent, c'est que D. Alonzo attend ledit Maure, ainsi qu'il l'écrit. Que Votre Majesté veuille bien me faire savoir ce que l'on devra lui répondre, s'il vient pour renouer la négociation (1).

(1) « El Moro que alli dize que esperava es uno que, havrà un ano o poco mas que acometiò à D. Alonso contracto de parte de Acenaga, de lo qual yo di cuenta al reverendissimo Cardenal de Toledo y al Commendador-Mayor, en el absencia de Vuestra Majestad. No he sabido mas del hasta ahora que D. Alonso dize que le espéra, como Vuestra Majestad verà por su memorial. Vuestra Majestad me enbie à mandar ir lo que se le dirà, si algo quisiere tratar. »

D. Alonso me mande qu'il a un grand besoin d'argent. Je supplie Votre Majesté de donner des ordres pour que la plus grande partie des 30,000 ducats qui doivent être envoyés à Oran soit en espèces monnayées, afin que l'on puisse aviser aux nécessités les plus pressantes et, pour conserver le crédit, payer quelque chose de ce que l'on doit.

Au dos de la lettre, on lit l'analyse suivante, annotée de la main de Charles-Quint.

A Sa Majesté,

Du comte d'Alcaudète. Il adresse un mémoire des nouvelles que D. Alonso, son fils, lui a envoyée sur ce que l'on a su d'Alger depuis que Sa Majesté a quitté ce littoral. Il dit que le Maure, qu'attend son fils, est le même qui, il y a un peu plus d'un an, entreprit D. Alonso au sujet des négociations de la part de Hacen Agha, et il ajoute qu'il en a rendu compte au cardinal de Tolède et au Grand-Commandeur de Léon (1).

Il demande que la majeure partie des 30,000 ducats que l'on doit envoyer à Oran soit en espèces monnayées, parce qu'on en a un grand besoin là-bas pour se remettre en point et conserver quelque crédit (2).

F. ÉLIE DE LA PRIMAUDAIE.

(A suivre.)



(1) On lit en marge : Que D. Alonso entende ce que lui veut le Maure, et qu'il avise.

(2) On lit en marge : Qu'il soit ainsi et qu'on envoie une bonne quantité d'argent *(que ya sea y veydo que vaya buen golpe de dinero)*. — Voici la traduction donnée par Berbrugger de cette deuxième note marginale : « *Qu'il soit ainsi et qu'on voie que l'argent soit bien employé*. » Nous croyons qu'il a eu raison de ne pas la garantir, ainsi qu'il le dit.

NÉCROLOGIE

Vendredi matin, 18 mai 1877, une foule recueillie conduisait à sa dernière demeure le corps de M. Richebé, professeur de la chaire publique d'arabe à Alger et membre de la Société historique algérienne.

M. de Salve, recteur de l'Académie, M. Grasset, proviseur du Lycée, une députation des élèves de cet établissement, M. Aublin, lieutenant-colonel du Génie, M. le capitaine Fourrier d'Hincourt, M. Richert, conseiller à la Cour, tous les interprètes en résidence à Alger, ainsi que les nombreux élèves qui se pressaient aux leçons du maître, étaient accourus prendre place au convoi.

Les coins du poële étaient tenus par MM. Dantin, chef d'escadron d'État-Major ; Féraud, interprète principal de l'armée ; Mac Carthy, conservateur du Musée et de la Bibliothèque, et Machuel, professeur d'arabe au Lycée.

M. Mac Carthy a, d'une voix émue, rappelé les précieuses qualités qui distinguaient l'éminent professeur, sa haute intelligence, sa constante et inépuisable bonté, sa fermeté et son courage au moment de la suprême épreuve, pendant la cruelle maladie qui est venue l'arracher à la tendresse des siens, à l'affection de ses camarades, à l'admiration de ses collègues.

A côté de cette tombe ouverte, se tenaient deux jeunes enfants, qui garderont dans leur cœur le souvenir de ces paroles et de l'émotion causée par la mort de leur soutien naturel.

Les lettres orientales et l'enseignement de l'arabe ont fait une perte irréparable. M. Richebé a été enlevé à la force de l'âge, à la suite d'une horrible maladie, dont il paraissait s'obstiner à ne pas entrevoir la gravité, et qui, par un de ces mystérieux effets, laissant intacte sa rare intelligence, si portée à l'expansion, l'a, pour ainsi dire, isolé au milieu des siens consternés par la douleur, et de ses amis frappés de sa résignation.

M. Richebé était arrivé à Alger dans sa plus tendre enfance. C'était, en quelque sorte, un enfant d'Alger. Il a fait à notre Lycée ses premières études. Sa précoce intelligence ne tarda pas à le signaler à ses maîtres, non moins que son amour pour les langues anciennes. Personne n'ignore par quel ingénieux procédé il a appris le grec moderne, la langue des héros de Missolonghi, comme il l'appelait alors. A l'école des langues orientales, à Paris, les maîtres illustres qui lui enseignèrent l'arabe, furent de même frappés de ses aptitudes non moins que de ses progrès. Il laissa rapidement bien loin derrière lui tous ses émules. Grâce à une mémoire prodigieuse, à la supériorité de l'enseignement de l'école et aux rares qualités qui le distinguaient, la langue du Prophète n'eut bientôt plus de mystère pour lui. Il se plaisait à composer des poésies en langue arabe, et ces productions légères du printemps de la vie, que les mieux doués arrivent à peine à formuler dans leur langue maternelle, Richebé les écrivait couramment en vers arabes, que les plus lettrés des orientalistes et des indigènes n'eussent pas désavoués. Et tel était l'aimable abandon de ce savant précoce, que sa supériorité, reconnue par ses maîtres et par ses émules, ne lui a valu que des admirateurs et des amis, sans jamais éloigner un seul camarade.

Sa science profonde, chacun de ses collègues l'attesterait, et, s'il en était besoin, aurait un trait spécial à l'appui de sa démonstration. Car tous sont constamment restés des amis dévoués. C'est que personne mieux que Richebé n'était digne de l'amitié. On eut dit qu'aucune des défaillances de l'oubli ne pouvait l'atteindre, pas plus celles du cœur que celles de l'esprit. C'est à cela qu'il a dû de traverser la vie sans exciter ni les jalousies, ni l'envie, et d'être toujours prêt, dans son enseignement, quel qu'ait été le sujet à traiter, le point obscur à expliquer.

Personne n'oubliera comment, en se jouant, pour ainsi dire, il interprétait, sans hésiter jamais, les passages les plus difficiles des séances de Hariri, n'étant arrêté ni par le mot à double entente de l'énigme, ni par le sens général de la pensée. Hélas, c'est pendant cet enseignement que ses élèves ont vu se produire les premiers symptômes étranges du mal terrible qui l'a enlevé si cruellement et dont les rapides progrès n'échappaient pour

ainsi dire qu'à lui seul. Les difficultés ne l'avaient jamais arrêté, et il comptait sur sa vigueur physique, qui, hélas! n'était plus à la hauteur de la verdeur de son esprit.

Les registres de la Bibliothèque pourraient au besoin témoigner de la variété de ses études et de ses connaissances. L'activité de cet esprit supérieur ne s'est jamais arrêtée. Mais, modeste autant que savant, il n'initiait personne, ni à ses études, ni à ses travaux du moment; Richebé était un de ceux dont on attend beaucoup. La mort impitoyable l'a, hélas! fauché, comme tant d'autres, avant qu'il ait pu élever le monument qui devait perpétuer son souvenir ailleurs que dans le cœur de ceux qui l'ont connu et qui ont pu suivre ses leçons. Puisse-t-il être un enseignement pour ceux qui restent, et puisse sa jeune famille trouver dans l'amertume des regrets qu'il laisse chez tous, une consolation et un soutien dans les épreuves de la vie auxquelles il n'est donné à personne de se soustraire!

Pour tous les articles non signés:
Le Président,
L.-Charles Féraud.

Alger. — Typ. A. Jourdan.

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ANCIENNE

(Suite. — Voir le nº 123)

Pour ce qui est des usages à comparer entre les populations africaines et celles de la Palestine, il n'est guère possible de les distinguer. Du reste, s'il y eut des Chananéens en Afrique, ils durent y apporter à peu près les mêmes habitudes que les Arabes; de là, double difficulté à les retrouver. Enfin, on a bien cru reconnaître, dans certaines désignations de tribus de l'Algérie, des noms appliqués par la Bible à quelques peuplades de la Palestine. Mais cette observation est moderne: les noms africains cités ne se retrouvent pas dans les écrits des auteurs anciens, comme les noms présumés arabes; ils n'existaient peut-être pas autrefois; ils n'ont pas une signification indiquant, pour l'époque à laquelle ils auraient dû commencer à être employés, une manière d'être des peuples auxquels ils s'appliquent; enfin, ils n'ont guère qu'une similitude assez vague, et dès lors probablement toute fortuite, de syllabes avec les dénominations chananéennes. Que conclure de là? Si l'on admet les Arabes mêlés aux Libyens, on peut croire que des Chananéens accompagnèrent les Arabes; mais le fait est au moins douteux, et, dans tous les cas, il n'est guère possible de distinguer les deux migrations l'une de l'autre.

Ce qui regarde les assimilations indiennes se borne aux hypothèses qui ont déjà été citées au sujet des origines, et le problème ne peut être résolu avec ces seules données. Quant à l'introduc-

tion, dans la Libye ancienne, d'éléments étrangers autres que ceux dont il vient d'être parlé, il n'en existe absolument aucune trace méritant d'être signalée. Ainsi, en résumé, confinée forcément dans le domaine des suppositions et des probabilités, malgré les résultats plus apparents que réels des recherches opérées, la question des migrations anciennes chez les Libyens ne paraît pas présenter les chances d'une solution bien certaine.

CHAPITRE II

Il n'est pas possible de fixer l'époque à laquelle les Libyens se partagèrent en différents groupes portant chacun une dénomination distincte : tout ce que l'on sait, c'est que les grandes subdivisions, établies d'après la position de tel ou tel territoire ou d'après la manière de vivre de ses habitants, remontent à la plus haute antiquité. Bien que les noms sous lesquels on les désigne ne semblent pas toujours d'origine indigène, comme ils ont été autrefois d'un usage général, il est nécessaire d'y arrêter son attention. Quant aux divisions en tribus ou en réunions restreintes de tribus, qui étaient, sans doute, presque aussi anciennes que le peuple lui-même, elles ne furent connues des historiens que très-tard, et encore fort imparfaitement. Faute de pouvoir en présenter le tableau avec une exactitude même approximative, on en est réduit à ne les signaler que tout-à-fait incidemment, à mesure que l'on en rencontre quelques-unes dans le cours du récit.

La plus ancienne désignation des groupes de peuplades habitant la Libye occidentale paraît avoir été celle de *Gétules*. Dans le principe, ce mot désignait à peu près tous les Libyens, depuis la Régence actuelle de Tripoli jusqu'à l'Océan atlantique, et il n'était même pas localisé plus spécialement sur un point que sur un autre de cet immense territoire. Son étymologie pourrait peut-être se retrouver dans le vieux mot arabe *djetoul*, qui signifie quantité innombrable. En l'acceptant ainsi, il n'aurait donc servi d'abord qu'à indiquer la densité des tribus qui

habitaient le pays, et dont, en effet, au dire des écrivains anciens, la population était extrêmement nombreuse.

On a voulu retrouver le mot de Gétules dans le nom actuel de Guezoula, d'une tribu du Maroc, ou dans celui de Guechtoula, d'une tribu kabyle du Djurdjura ; et l'on est parti de là pour imaginer, sans autre preuve à l'appui, une grande migration partie de l'ouest aux temps les plus reculées. L'hypothèse paraît au moins très-hasardée.

Bientôt, on voit paraître les *Maures* et les *Numides*, qui ne seraient, en somme, que des subdivisions de Gétules. Les Numides étaient des pasteurs nomades ; d'où leur nom, probablement du grec *nemos*, troupeau. Les Maures habitaient à l'ouest, tirant leur appellation du mot arabe *maghreb*, couchant, ou plutôt du mot phénicien *mahurim*, occidentaux. Peu à peu, l'usage prévalut de restreindre le nom de Gétules aux tribus qui ne rentraient ni dans la catégorie des Numides ni dans celle des Maures, et de le réserver exclusivement aux populations du sud, à l'ouest des Garamantes et des autres peuplades méridionales, de moindre importance, de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. C'est probablement ainsi que se localisèrent ces trois dénominations : les Numides, de la frontière occidentale de la Tunisie jusqu'à la Molouia ; les Maures, dans le Maroc ; les Gétules, dans la partie septentrionale du Sahara correspondant à la zône précédente, et en outre, mais pendant quelque temps seulement, dans la Régence actuelle de Tunis, qui ne devait pas tarder à devenir l'Afrique propre.

On a cherché à expliquer autrement cette localisation ; mais, en général, les explications fournies ont été basées sur une appréciation un peu hasardée des faits : on a procédé comme si les trois dénominations avaient été indigènes et avaient désigné spécialement telle ou telle peuplade, d'après son origine et sa race. Dans cette hypothèse, étant donné un nom qui, après avoir figuré dans une localité, se retrouvait plus tard dans une autre, il a bien fallu, pour se rendre compte du changement, recourir à des déplacements de peuples et à des bouleversements politiques. Il ne paraît pas que ce soit ici le cas ; les désignations de Gétules, Maures et Numides ont été probablement, ainsi qu'on

a pu le voir, imaginées par des étrangers ; elles ne se rapportent guère plus aux tribus elles-mêmes qu'aux territoires occupés, ou elles n'indiquent que vaguement une manière d'être générale des populations, quelles qu'elles soient, établies dans un pays donné ; dès lors, leur localisation s'explique d'elle-même, ainsi qu'il vient d'être dit, et il n'est pas besoin de recourir aux péripéties imaginaires de révolutions sur lesquelles il n'existe aucun document, même probable. Il est tout aussi inutile, quant à ce qui regarde le même sujet, de s'arrêter à la fable d'Hercule, qui a été admise par la plupart des auteurs modernes comme un événement historique et dont on a fait gratuitement le point de départ des subdivisions des peuplades libyennes. Hercule, a-t-on dit, parcourut en vainqueur le littoral de la Libye, à la tête de nombreuses troupes asiatiques, et alla mourir en Espagne ; les débris de sa puissante armée revinrent sur leurs pas et se dispersèrent parmi les Gétules ; les Mèdes et les Arméniens se mêlèrent aux habitants de la côte, avec lesquels ils prirent le nom de Maures ; les Perses, s'enfonçant plus loin dans l'intérieur des terres, s'unirent aux tribus qu'ils y trouvèrent, prirent comme elles des habitudes nomades, et s'appelèrent Numides ; enfin, de nombreuses populations restèrent en dehors de ce mouvement d'assimilation. Bientôt les Numides, plus forts et plus nombreux que leurs voisins, s'établirent en maîtres sur le sol, refoulant à l'ouest la puissance des Maures, rejetant vers l'est et vers le sud les Gétules qu'ils n'avaient pas absorbés.

Comme on le voit, la valeur de cette supposition est d'autant plus faible qu'elle repose sur une donnée fabuleuse ; on peut même ajouter, sur une fable défigurée. Toutefois, le moment étant venu de parler du passage des Phéniciens en Afrique septentrionale et la tradition d'Hercule paraissant s'y rapporter, il convient de ne pas abandonner ce sujet avant d'avoir reconnu les déductions que l'on en peut tirer.

Les traditions mythologiques citées par les écrivains anciens sont empruntées en général à la théogonie de la Grèce, dont les éléments furent puisés dans les chants des poëtes : aussi ne faut-il pas s'attendre à les retrouver toujours dans leur intégrité primitive. Les poëtes, en s'emparant des images gracieuses ou ter-

ribles qu'ils jugèrent propres à embellir leurs récits, se soucièrent médiocrement de leur conserver le caractère de souvenir historique qu'elles pouvaient avoir dans le principe ; ils les modifièrent au gré de leur imagination, changèrent la nature des allégories, multiplièrent ou réduisirent le nombre de personnages, et surent si bien s'approprier le tout, que la nationalité des dieux s'oublia peu à peu et que l'Olympe se peupla de divinités dont l'origine et les hauts faits furent complétement dénaturés. En vain quelques auteurs essayèrent-ils de rétablir les premières données de certains mythes : considérés comme des esprits trop positifs, ennemis du beau et de l'idéal, ils en furent pour leurs frais d'érudition ; leurs contemporains, peu scrupuleux sur le choix de leurs dieux, n'acceptèrent comme valables que ceux qui leur furent présentés dans des récits agréables et dignes d'intérêt ; la mythologie resta du domaine à peu près exclusif de la poésie, et, au point de vue purement littéraire, il faut avouer qu'elle est loin d'y avoir perdu.

Malgré les complications que cette transformation a introduites dans les systèmes de mythologie raisonnée, il n'en est pas moins possible quelquefois de parvenir à retrouver certaines données relatives à l'origine de plus d'un mythe, ou du moins d'acquérir à cet égard des présomptions assez fortes. Ainsi, pour ce qui regarde Hercule et ses exploits en Afrique, la tradition phénicienne s'aperçoit presque d'elle-même. L'Hercule de la mythologie grecque paraît être la personnification de plusieurs héros fabuleux qui furent célèbres chez divers peuples de l'antiquité et qui, dans le principe, n'avaient probablement aucun rapport les uns avec les autres. Les écrivains anciens eux-mêmes ont pris soin de faire cette remarque. Sans aller aussi loin que certains d'entre eux qui comptent jusqu'à quarante personnages pouvant prétendre à une part de gloire dans les travaux du dieu, on peut voir assez clairement, par la comparaison de plusieurs cultes, qu'il y en eut un assez grand nombre, et que les poëtes, puisant dans des fables éparses, ont fait honneur au seul fils d'Alcmène d'exploits dont une partie seulement devrait équitablement lui être attribuée. Ceux de ces hauts faits qui furent accomplis en Libye paraissent revenir de droit à la divinité

tutélaire de la Phénicie, qui fut nommée Hercule par les Grecs, et que les Phéniciens eux-mêmes désignèrent souvent ainsi, bien qu'ils l'aient honorée spécialement sous le nom de Melkart (roi de la ville) dans le temple qu'ils lui avaient élevé à Tyr, leur métropole. L'Hercule phénicien passa en Libye et en Espagne avec les colonies tyriennes; et quand on rencontre son nom mêlé à quelque fable ayant eu pour théâtre une de ces deux contrées, il est difficile de conserver des doutes sur sa nationalité. Son expédition d'Espagne est sans contredit ce qu'il y a de plus concluant sous ce rapport ; et elle me semble même n'avoir été imaginée que comme une allégorie de la marche de la colonisation phénicienne. Il part pour aller conquérir les mines de l'Espagne, but constant des efforts des Phéniciens; la flotte qui le porte se réunit en Crète, point de départ de la série des colonies tyriennes dans la Méditerranée. Il longe le littoral de la Libye, abordant chemin faisant à tous les points où Tyr eut des établissements. Il enseigne aux peuples l'agriculture, bâtit quelques villes, principalement sur le territoire qui forme aujourd'hui la Tunisie; il parvient à l'extrémité occidentale de la Libye; et comme le merveilleux est inséparable de son histoire, les poëtes le représentent, à ce moment, séparant le continent d'Europe de celui d'Afrique en disjoignant les deux rochers de Calpé et d'Abyla, appelés plus tard, d'après cela, les colonnes d'Hercule. Il passe ensuite en Espagne, visite la côte méditerranéenne de ce pays connu très-anciennement sous le nom de province de Tartésus, le Tarsis de la Bible, la Bétique des anciens, où la Phénicie exploita des mines d'argent, la source la plus féconde de sa richesse. En cet endroit, il est dépeint par la fable, combattant Geryon, le fils de Chrysaon et de Callirhoé, le géant aux trois corps qui nourrissait ses bœufs de chair humaine. Après avoir remporté sur le monstre une éclatante victoire, il continue sa marche en longeant les côtes de la Méditerranée. Suivant les uns, il meurt avant le retour : c'est la version qui a déjà été rapportée; suivant d'autres, il poursuit sa marche, passe en Gaule, en Italie, et retourne d'île en île à son point de départ. Cette expédition est présentée avec le caractère d'une marche colonisatrice plutôt que guerrière : elle a précisément le même but que la

colonisation phénicienne; elle parcourt la même route : si elle ne représente pas le mythe consacrant le souvenir de cette colonisation, il faut avouer qu'au moins la coïncidence est bien digne de remarque (1).

Après avoir commencé à se livrer à la piraterie, les Phéniciens finirent par chercher dans le commerce des profits plus licites et plus certains. Esprits aventureux et entreprenants, ils ne tardèrent pas à acquérir une prépondérance marquée dans la Méditerranée, et, leur négoce s'étendant chaque jour, ils en arrivèrent bientôt à reconnaître la nécessité de former des établissements lointains. Ils occupaient la petite portion du littoral de la Syrie bornée à l'est par l'Antiliban, au nord par l'Éleuthère, à l'ouest par la Méditerranée, au sud par la Palestine. Habitant des villes à l'époque de Moïse et de Josué, c'est-à-dire aussi anciennement qu'il est possible de remonter pour avoir à leur égard quelques notions historiques, ils formaient une fédération de cités, alliées entre elles par les nécessités de la défense commune plutôt que par un système constitutif bien défini, mais placées cependant, les unes vis-à-vis des autres, dans une sorte de dépendance, résultat de la supériorité que quelques-unes d'entre elles surent acquérir par leurs entreprises et par leurs richesses. C'est ainsi que Tyr, simple colonie de Sidon, éclipsa peu à peu toutes ses rivales et passa à l'état de métropole : résumant en elle tout l'éclat que jetèrent les autres villes, personnifiant l'esprit commercial de la nation, assumant toute la gloire et presque tout le profit des nombreux établissements qui firent naître au loin, chez maint peuple barbare, les premiers germes de la civilisation antique. Ces établissements se portèrent surtout en Espagne et dans l'Afrique septentrionale, où ils trouvèrent de nombreux éléments de prospérité et où ils se multiplièrent facilement : les uns, recevant le trop plein de la population des villes phéniciennes, les autres, servant de refuge à certains personnages que les dissentiments politiques forcèrent à s'expatrier. Par suite de ce dernier système de peuplement, plusieurs colonies se placèrent, dès le début, en dehors de l'action des cités dont elles étaient is-

(1) Cf. Heeren.

sues, et se maintinrent dans une indépendance aussi complète que possible. Si l'on ajoute à cela l'éloignement de la mère-patrie et la tendance des colonies à en adopter le mode de constitution, c'est-à-dire à s'isoler ville par ville et à former des états séparés, ne conservant entre eux qu'une alliance plus ou moins durable ; on ne sera pas étonné d'apprendre que l'autorité exercée par Tyr dans ses établissements lointains fut plus nominale que réelle. Encore cette autorité alla-t-elle toujours en s'affaiblissant, jusqu'au moment où l'une des cités coloniales, Carthage, eut acquis assez de puissance pour en hériter et pour la faire revivre à son profit.

De ces conditions d'être résultent deux phases bien distinctes dans le système de la colonisation phénicienne : la première, période tyrienne, dont les débuts remontent au douzième siècle avant Jésus-Christ ; la deuxième, période carthaginoise, qui commence au neuvième siècle avant Jésus-Christ, et qui dure encore plus de sept cents ans. [1]

La première période date de l'exploration de la côte de l'Espagne, environ un demi-siècle après la guerre de Troie, c'est-à-dire, en adoptant pour cette guerre la chronologie d'Hérodote, vers 1150 avant Jésus-Christ. Quelques navigateurs, partis de Tyr à la découverte de contrées lointaines, abordèrent dans le pays de Tartésus, où ils trouvèrent de nombreuses mines de fer, d'étain, de plomb et surtout d'argent, d'une exploitation tellement facile que les indigènes ne se donnaient presque aucune peine pour en retirer les métaux. Les richesses minérales du sol ont été de tout temps un des plus forts mobiles de la spéculation : principalement les métaux précieux, pour les peuples commerçants, comme valeur représentative des marchandises. Aussi, lorsque les Tyriens connurent la nouvelle découverte, ils n'eurent garde de la négliger. Leurs navires se dirigent bientôt à l'envi vers les contrées occidentales ; l'exploitation des mines prit entre les mains de leurs représentants un développement d'autant plus considérable que les indigènes songèrent peu à s'en préoccuper. Ils en retirèrent en peu de temps des bénéfices incalculables. L'Espagne antique devint pour eux ce que devait être, 2600 ans plus tard, le Pérou pour les Espagnols modernes. Ils y envoyèrent de nombreux émigrants, qui bâtirent plusieurs villes, dont la principale fut Cades (Cadix), fondée en 1100, à l'entrée de l'Océan atlantique.

Le système de navigation des anciens permettait difficilement les longues traversées, en gardant continuellement la haute mer. Les navires ne s'aventuraient guère loin des côtes ; et, pour un voyage aussi considérable que celui de Tyr à la côte d'Espagne, il était nécessaire d'avoir sur le parcours quelques ports de relâche. Aussi, dès le début de leurs relations avec le pays de Tartésus, les Phéniciens durent-ils songer à occuper certains points du littoral, le long duquel devaient se diriger leurs convois maritimes. Ce littoral était naturellement celui de l'Afrique du Nord, qui marquait la route la plus directe à suivre. Le continent africain reçut donc des colonies. Ce furent d'abord de simples échelles pour les navires se rendant dans l'Ouest ; mais plusieurs ne tardèrent pas à jouer un rôle plus important : les unes, devenant des comptoirs pour le commerce intérieur de l'Afrique, qui leur rapporta d'assez grands bénéfices ; les autres, trouvant dans la liberté d'initiative qui leur était laissée bon gré mal gré par la mère-patrie un mobile pour vivre de leurs propres ressources et pour prendre peu à peu un accroissement considérable. Ces établissements choisirent de préférence pour leurs débuts la Tunisie actuelle et la partie occidentale de la Tripolitaine, négligeant les contrées plus à l'est où, en dehors de l'Egypte, dans la Cyrénaïque, n'allait pas tarder à paraître la colonisation grecque. Un pareil choix se conçoit facilement, si l'on remarque que, pour les navigateurs se rendant de Syrie en Espagne, ces parages présentent les ports de relâche les mieux situés et les plus commodes ; et qu'en outre, l'Afrique propre étant le point de de départ, à l'est, de la brusque projection de la côte vers le nord, le passage relativement étroit qui se trouve entre elle et la Sicile représente pour ainsi dire une porte entre le bassin oriental et le bassin occidental de la Méditerranée.

La première ville phénicienne fondée sur cette côte paraît avoir été Utique, vers l'an 1100 ; puis vinrent, parmi les plus dignes d'être mentionnées Leptis la grande (Lebeda), Oea (Tripoli), Adrumète, Hippo-Zarytos (Bizerte), Tunes (Tunis), qui n'eut

aux temps anciens qu'une importance secondaire, Leptis la petite, Tysdrus, Carthage, qui finit par hériter de la puissance de Tyr dans la Méditerranée occidentale. Il n'est pas possible, avec les documents que l'on possède, de déterminer d'une manière certaine quelles furent les villes créées pendant cette période dans le pays à l'ouest de l'Afrique propre ; car, celles que les auteurs anciens signalent de ce côté, telles que Chullu (Collo), Kulmukkis, Saldae (Bougie), Iol (Cherchell), Chalka, Siga et d'autres, peuvent être attribuées aussi bien aux Carthaginois qu'aux Tyriens. Cependant, il n'est pas douteux que ces derniers aient contribué à en élever quelques-unes, au moins pour ne pas interrompre, sur un aussi long parcours, la série de leurs échelles de commerce (1).

Du caractère purement commercial de leurs établissements et de la manière d'être de ceux-ci vis-à-vis de la métropole, il résulta nécessairement que les Tyriens n'eurent en Afrique qu'une autorité assez précaire : non-seulement ils commandèrent peu aux cités coloniales elles-mêmes, mais encore ils ne commandèrent nullement aux indigènes. Ces derniers abandonnèrent, moyennant certaines redevances, les emplacements nécessaires à la fondation des villes du littoral ; et cela d'autant plus facilement, qu'ils en retirèrent d'assez grands avantages, en en faisant le débouché de leur négoce avec l'intérieur du pays ; mais ils restèrent complétement indépendants, et ils ne paraissent même pas avoir toujours respecté les colonies qu'ils avaient laissé s'établir ; car ils en saccagèrent plus d'une à l'occasion. Telle fut à peu près la première période phénicienne en ce qui concerne la puissance exercée en Afrique par les Phéniciens de Syrie. Sans doute plusieurs cites coloniales, à la tête desquelles il faut placer Carthage, réussirent à acquérir dans le pays un ascendant réel ; mais c'est là un fait spécial à ces établissements, fait auquel Tyr n'eut que peu de part et qui rentre dans l'histoire de la deuxième phase dont Carthage eut tout l'honneur.

Carthage fut une des colonies tyriennes qui servirent de refuge à des émigrés politiques. Aussi, dès le début, se trouva-t-

(1) Cf. Heeren.

elle séparée de la métropole et fut-elle disposée à vivre de ses propres ressources, en ne cherchant qu'en elle-même des éléments de prospérité. Elle fut fondée par Didon, sœur du roi de Tyr Pygmalion, et femme de Sichée. Cette princesse fut obligée, paraît-il, d'abandonner son pays pour échapper aux cruautés de son frère qui avait fait mettre à mort Sichée afin de s'emparer de ses biens. Elle s'enfuit avec ses adhérents, et elle arriva en Afrique vers l'an 870. La date précise de son émigration est ignorée, bien qu'on ait voulu, mais sans preuves très-positives, la fixer exactement à l'année 878. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle doit être placée à peu près à cette époque, entre 880 et 860. Quelques auteurs ont prétendu que la veuve de Sichée ne fonda pas Carthage et ne fit que l'agrandir : ce qui paraît certain, c'est que cette ville lui dut d'avoir posé les bases de sa première grandeur, et, qu'à ce titre, elle fut en droit de lui attribuer son origine. D'après une légende qui se rapporte à cette fondation ou, si l'on veut, à cet agrandissement, Didon acheta aux indigènes Gétules Aourigha l'emplacement qui lui était nécessaire pour les constructions nouvelles à élever. Il fut convenu que, moyennant une redevance, elle pourrait disposer d'un terrain qui aurait l'étendue d'une peau de bœuf. Les vendeurs, qui avaient probablement cru conclure un excellent marché, firent une combinaison de dupes : en effet, la peau de bœuf fut découpée par les acheteurs en lanières fort minces, avec lesquelles on put entourer un espace considérable. Malgré la bonne foi suspecte qui avait présidé à la conclusion de cette affaire, il paraît qu'il n'y eut point de récriminations sérieuses, car la ville put se développer à son aise sur l'emplacement choisi. Tout ce qui concerne Didon est passé à l'état aussi légendaire que la tradition relative à la peau du bœuf ; telle est, par exemple, l'histoire de l'amour qu'éprouva pour elle un chef Gétule nommé Jarbas, qui, d'après Justin, était roi des Maxytanes, sans doute les mêmes que les Maxyes d'Hérodote. Ce personnage aurait demandé en mariage la princesse tyrienne, et celle-ci se serait donné la mort plutôt que de consentir à une pareille union. Virgile, dans l'Enéide, a chanté les amours d'Enée et de Didon, et la mort de cette dernière abandonnée par son amant ; mais, soit dit sans

rien reprocher à Virgile, l'histoire n'a que faire dans cet épisode du grand poëme; car, lorsque vivait Didon, il y avait plus de trois cents ans qu'Enée était mort.

Quoi qu'il en soit de ces embellissements apportés à l'histoire quelque peu fabuleuse de sa fondatrice, Carthage commença de bonne heure à s'élever au-dessus des colonies d'Afrique, s'agrandissant aux dépens des indigènes, s'affranchissant des tributs qu'elle avait eu à leur payer dans le principe, et exerçant peu à peu sur eux un ascendant réel dont les effets devaient se traduire par la soumission de quelques-uns, par une déférence marquée de la part du plus grand nombre. Malgré leurs tendances à l'affranchissement, malgré la liberté de développement qui leur était laissée, les établissements fondés par Tyr dans l'ouest de l'Afrique septentrionale ne parvinrent pas tous à se suffire à eux-mêmes; et beaucoup sentirent la nécessité de recourir à un appui que la métropole, trop éloignée, ne pouvait pas leur offrir. Cet appui, ils le trouvèrent dans la puissance naissante de Carthage, à laquelle ils s'empressèrent de se rattacher aussitôt qu'ils lui virent assez de force pour prendre en mains les soins de la défense commune. Les autres colonies qui eussent pu, à la rigueur, se passer de métropole, restèrent malgré leurs efforts dans une position secondaire; et il arriva que les Carthaginois supplantèrent en peu de temps les Tyriens. Ceux-ci ne cherchèrent même pas à retenir l'héritage qui leur échappait aussi prématurément. Outre qu'ils perdaient peu sous le rapport de l'autorité, leurs intérêts commerciaux n'eurent que médiocrement à en souffrir; car leurs colonies, même après affranchissement complet, leur ouvrirent constamment leurs portes. Sans doute, cela les obligea à se procurer de seconde main ce qu'ils avaient autrefois directement; mais ils eurent encore d'assez beaux bénéfices pour n'avoir que peu de chose à regretter. D'ailleurs, ils portèrent la peine du développement trop considérable qu'avait pris leur système de colonisation; et, avec les éléments dont ils pouvaient disposer, il leur eut été certainement impossible de maintenir leur domination sur des colonies aussi éloignées que celles de l'Occident. Carthage, beaucoup mieux située par rapport à ces établissements, put éviter l'écueil

après en avoir profité. Laissant aux colonies dont elle hérita ou à celles qu'elle fonda par la suite une latitude d'accroissement plus restreinte, elle ne les gêna pas dans le choix de leur constitution politique intérieure, qui eut du reste, à peu près partout comme chez elle-même, les formes d'une république oligarchique; mais elle sut les empêcher de prendre assez de développement pour devenir redoutables, et elle parvint à les tenir toujours à peu près sous sa dépendance.

Il ne faut pas croire que la puissance exercée par Carthage en Afrique ait été établie d'une manière absolue sur tout le pays sans exception. Le territoire carthaginois proprement dit ne comprit guère que l'Afrique propre et environ la moitié de la Tripolitaine qui fut le plus souvent en contestation avec la confédération d'origine grecque de la pentapole de Libye ou Cyrénaïque. En dehors de ces limites, il paraît qu'il n'existe pas autre chose que des comptoirs de commerce, qui, à l'ouest, se succédaient jusqu'aux colonnes d'Hercule. Les seuls indigènes réellement soumis furent ceux de la Tunisie actuelle; devenus en partie sédentaires, ils modifièrent de bonne heure leur manière de vivre, se livrèrent à l'agriculture, fournirent une bonne part de la population des villes nombreuses dont se couvrit leur territoire, et même, ceux de l'est, sur le littoral, finirent par former une sorte de peuple mixte que les auteurs de l'antiquité désignent sous le nom de libo-phénicien. Leur pays, devenu pour ainsi dire le domaine particulier des Carthaginois, fut divisé en deux provinces: la Zeugitane au nord, peut-être du nom de la tribu des Zauces, la Byzacène au sud, comprenant à peu près le Djerid actuel et tirant probablement son nom des Byzantes ou Gyzantes. Dans la première, on citait, parmi les principales villes, outre la capitale, Utique, Clypea, Tunes, Hippo-Zaritos, Sica (le Kaf), Bulla, Zama; dans la seconde, on remarquait Adrumète, Leptis-Minor, Tysdrus, Sbitla ou Suffetula, Tala, Capsa (Gassu), empories situées sur la côte de la petite Syrte, et représentant les ports les plus commerçants et les plus prospères de toute la série.

Si, du territoire de l'Afrique propre, on passe à celui de l'ouest jusqu'aux colonnes d'Hercule, on peut citer, parmi les comptoirs

du littoral, Rusicada, Chullu, Pithecusae, Tipasa, Igilgilis, Kamukkis, Saldae, Iol, Chalka, Siga, Mes, Akis. Ces villes prennent dans quelques auteurs la dénomination générique de Métagoniques, du nom du cap Metagonium, qui paraît avoir été le cap Boujourne actuel, ou peut-être le cap de Fer. Il faut se hâter d'ajouter, cependant, que l'on a signalé un autre cap Metagonium beaucoup plus à l'ouest, et que le nom de Métagonites, qui, suivant Pline, aurait été appliqué par les Grecs à tous les Maures et Numides, semble en réalité avoir eu bien moins d'extension. Quoiqu'il en soit, les établissements dont il est ici question servirent d'échelles pour le commerce d'Espagne, d'entrepôt pour le trafic avec les tribus africaines, et même, à l'occasion, de forts dans lesquels on mit quelque garnison. Ils n'eurent jamais, au moins au temps de la domination carthaginoise, qu'une importance tout-à-fait secondaire, ne prirent que peu de développement, et ne possédèrent chacun, en fait de territoire, que l'emplacement qui leur était strictement nécessaire. Quant à l'intérieur du pays dont les comptoirs occupaient le littoral, les Carthaginois ne paraissent pas s'être embarrassés d'en essayer la conquête : il leur suffisait d'occuper la côte pour les besoins de leur commerce ; et encore ne semble-t-il pas que cette occupation ait eu lieu sans encombre. On a prétendu qu'ils avaient occupé Cirta (Constantine), mais rien n'est moins prouvé, bien que l'étymologie du nom de cette ville puisse, d'aprés certains écrivains, se retrouver dans le mot phénicien Kerba, qui veut dire ville, citadelle. On peut d'autant moins affirmer leur prise de possession de cette cité, que, sur le littoral même, la série de leurs établissements n'était pas sans présenter de loin en loin quelques lacunes : témoin Hippo-Regius (Hippone) qui ne leur appartint jamais et qui fut, comme du reste Cirta, une des résidences des chefs Numides. Essayèrent-ils, comme on l'a supposé, de pénétrer à main armée dans les tribus ? Ce ne peut-être là qu'une supposition gratuite ; il est peu douteux que, pour sauvegarder leurs comptoirs, ils n'aient eu à soutenir plus d'une lutte contre les indigènes dont l'esprit turbulent et inquiet devait s'accommoder assez mal de relations continuellement paisibles ; mais là, leurs intérêts commerciaux étaient en jeu, et ils

furent bien obligés à certains sacrifices. Ils n'avaient au contraire rien à retirer d'hostilités interminables, dans lesquelles les eut forcément entraînés le désir peut-être chimérique d'étendre leur domination effective.

Au point de vue de la civilisation, ils paraissent s'être bornés à exercer sur les tribus africaines de l'ouest l'influence qu'un peuple très-avancé doit finir nécessairement par obtenir, au moins à faible distance, sur des populations barbares. Cette conduite les servit d'autant mieux que, forcés, par suite de l'extension de leurs colonies, de se créer des armées pour soutenir la guerre en dehors de l'Afrique, ils trouvèrent dans leurs voisins, à défaut d'ennemis vaincus, reconnaissant la supériorité du vainqueur, des alliés disposés à leur fournir les éléments qui leur manquaient. En effet, les tribus qui leur auraient probablement suscité de grands embarras comme sujettes, n'hésitèrent pas à leur fournir des auxiliaires soldés, lorsqu'il fut question d'exercer au loin leur humeur belliqueuse. Ces alliés, il est vrai, se montrèrent en retour fort exigeants et amenèrent à leur suite les maux qu'entraîne toujours pour un État la nécessité de chercher en dehors de lui-même ses moyens d'attaque ou de défense. Mais c'étaient là des inconvénients que Carthage était forcée de subir, sous peine de ne pas atteindre au but qu'elle s'était marqué ; encore eut-elle probablement évité plus d'un mécompte, si elle n'avait pas manqué souvent de l'esprit de bienveillance et de conciliation que les circonstances devaient lui commander, et si certaines rivalités politiques qu'elle ne parvint jamais à étouffer dans son propre sein, ne l'avaient parfois empêchée de donner à ses entreprises toute l'unité d'action désirable.

Il pourrait paraître étrange, qu'ayant renoncé, comme tout semble le faire croire, à étendre au loin leurs conquêtes en Afrique, les Carthaginois se soient engagé dans des guerres onéreuses et interminables, en dehors du continent sur lequel ils se trouvaient établis ; mais il faut considérer que la nature même de leur puissance, par-dessus tout maritime et commerçante, les poussa fatalement dans cette voie. Jaloux de posséder le monopole du négoce et l'empire de la mer, ils durent natu-

rellement éprouver la nécessité de s'établir dans les îles de la Méditerranée, qui, par leur position sur le passage des convois maritimes, par la situation de leurs ports, par leurs facilités de défense, pouvaient aisément, en d'autres mains, leur créer une concurrence redoutable. Ils succédèrent donc aux Tyriens dans les îles, comme ils leur avaient succédé sur le continent ; mais cette fois, moins heureux que leurs devanciers, ils finirent par rencontrer des rivaux avec lesquels il leur fallut compter. Ils occupèrent principalement Malte, une partie de la Sicile, la Sardaigne, la Corse, les Baléares, c'est-à-dire à peu près toutes les îles de la Méditerranée occidentale. Quelques-unes paraissent ne lui avoir coûté aucune peine ; quelques-autres leur opposèrent une résistance dont ils triomphèrent assez aisément ; mais la Sicile, la plus importante de toutes à cause de sa richesse, de sa situation et des approvisionnements qu'ils en pouvaient tirer, leur suscita les plus grandes difficultés et devint pour eux une véritable pierre d'achoppement, en nécessitant de leur part, pour s'y étendre et pour s'y maintenir, des efforts incessants et ruineux.

P. FLATTERS.

(*A suivre.*)

NOTES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION
DANS LE SUD
DE LA PROVINCE D'ALGER
EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118, 119-120, 121, 122 et 123)

Tedjini, qui était à Fas (Fez) depuis 1785, n'avait point pourtant oublié sa chère Aïn-Madhi, qu'il considérait toujours comme le sanctuaire de l'ordre qu'il avait institué ; mais il ne voulait pas y rentrer avant de l'avoir mise à l'abri de l'attaque des Turcs. Il chargea de ce soin un des khouan de son ordre, le marabouth-ingénieur Mahmoud, qu'il fit venir de Tunis en 1790. De solides murailles de douze mètres de hauteur sur deux mètres d'épaisseur, construites en pierres de taille reliées par du mortier, et défendues par des flanquements et de nombreux créneaux, s'élevèrent sur les murs ruinés et délabrés du ksar qui, jusqu'alors, avaient été bâtis en briques cuites au soleil.

Cette fortification faisait d'Aïn-Madhi une place pouvant défier désormais les attaques des Turcs.

Sid Ahmed-ben-Mohammed-et-Tedjini mourut à Fez, où il résidait, en 1814, à l'âge de soixante-dix-sept ans. L'illustre chikh

laissait deux fils, Sid Mohammed-el-Kebir, né en 1795, et Sid Mohammed-es-Sr'ir, né en 1799. Ils vinrent s'établir tous deux à Aïn-Madhi.

L'aîné, Sid Mohammed-el-Kebir, qui avait hérité de son père les pouvoirs temporel et spirituel, prit naturellement la direction de l'ordre ; malheureusement, on lui reprochait d'être ambitieux et de manquer de prudence. Cédant aux conseils perfides des marabouths des Oulad-Sidi-El-Hadj-Aïça, qui voulaient le perdre en le rendant odieux à ses adhérents, le jeune chikh mit à mort plusieurs des membres de sa famille ; confiant dans la solidité de ses murailles, il affecta, en outre, de prendre vis-à-vis des Turcs une attitude sensiblement hostile. Cette situation ne pouvait manquer d'amener de nouveau les maîtres du Tell devant Aïn-Madhi ; l'influence toujours croissante du nom de Tedjini alarmait d'ailleurs le *diouan* (divan) d'Alger, et il était temps de chercher à opposer une barrière à cette puissance envahissante qui faisait sentir ses effets jusque sur les tribus les plus rapprochées d'Oran, puissance qui, bien que religieuse, pouvait, chez un peuple où le spirituel et le temporel se confondent, amener de sérieux dangers pour le Beylik turc.

On était en 1820. Le pacha Hoceïn ordonna au bey d'Oran Haçan de tenter une expédition sur Aïn-Madhi. Le bey s'occupa aussitôt de la formation de son corps expéditionnaire. Il parvint à réunir 700 hommes d'infanterie, Turcs ou Koulour'lar, en faisant appel à tous les *Khezourdjia* (1) de son beylik, et environ 4,000 hommes de goum de son makhzen et de celui de son khalifa. Son artillerie se composait de deux mortiers et de quatre canons de petit calibre portés à dos de mulet. Cette petite armée, commandée par le bey en personne, était suivie, en outre, d'un nombreux convoi de chameaux portant des approvisionnements, des bagages et des munitions de toute espèce.

Le bey Haçan ne rencontra point de résistance sur son chemin ; mais la population des ksour de Taouïala, d'El-Khadhra et de Tadjmout les avait évacués à l'approche de la colonne turque. Dès qu'il fut en vue d'Aïn-Madhi, le bey envoya une députation aux gens du ksar pour leur faire connaître que ce n'était ni contre eux, ni contre leur ville qu'était dirigée l'expédition. « Remettez-nous les deux fils du chikh Tedjini, leur dirent les envoyés du bey, et l'armée se retirera aussitôt. » Les Madhiens répondirent aux envoyés que le bey pouvait exiger d'eux telle contribution qu'il lui plairait de fixer, mais que jamais ils ne consentiraient à livrer les fils de leur ancien maître.

(1) Sorte de position de disponibilité des soldats de la milice turque. Ils passaient un an sur trois dans la position de *khezour* (repos, mise à l'écart, de *khezeur*, bouder.)

Le bey Haçan fit alors avancer sa colonne sous les murs d'Aïn-Madhi, et il y posa son camp.

La vue des hautes murailles du ksar n'avait pas été sans donner à réfléchir aux kaïds commandant les goums ; sensiblement imbus de principes machiavéliques, ils avaient imaginé un moyen de ne pas tout perdre dans le cas où la fortune des armes ne leur serait pas favorable ; ce moyen, qu'ils s'efforcèrent de faire adopter au bey, était le suivant : accepter d'abord la contribution qu'offraient de payer les gens d'Aïn-Madhi, agir ensuite offensivement contre la ville si le bey le jugeait convenable. Ce conseil présentait des avantages trop manifestes pour que Haçan le rejetât. La contribution fut donc fixée à 100,000 boudjhou en argent, auxquels les Madhiens devaient ajouter une grande quantité de bernous, de haïks, de kessa, etc.

Dix jours entiers furent nécessaires pour le payement intégral de cette contribution de guerre.

Le onzième jour, lorsque tout eut été payé, le bey fit commencer le feu sur le ksar, le canonnant pendant le jour, et le bombardant pendant la nuit. Le feu dura un jour entier et deux nuits ; le bey fit ensuite tenter sur la porte de l'Est plusieurs assauts qui ne réussirent pas. L'attaque ne paraissant pas devoir lasser de sitôt la défense, les kaïds firent entendre au Bey que ce qu'il avait de mieux à faire était d'ordonner la retraite, et qu'il devait d'autant moins hésiter à prendre cette détermination, que l'énorme contribution dont il avait frappé Aïn-Madhi était un châtiment très-suffisant pour l'expiation des

griêfs que le Gouvernement avait à reprocher aux fils de Tedjini. Bien que Haçan comprit parfaitement qu'il n'avait pas encore complétement rempli le but qu'il s'était proposé en partant d'Oran, il se rangea cependant à l'avis de ses kaïds : il leva donc son camp et reprit le chemin du Nord, sans que les gens d'Aïn-Madhi cherchassent à inquiéter son mouvement de retraite.

Cette opération, qui avait duré quatre mois, coûtait au bey trente hommes tués et quarante-cinq blessés.

Bien qu'il eût fait contribuer Aïn-Madhi, cette affaire n'en était pas moins un échec pour le bey Haçan : il avait laissé dans leur ksar les Tedjini plus forts que jamais, et, de plus, il leur avait révélé le sentiment de leur puissance ; mais, ainsi que nous le verrons plus loin, ce quasi-succès du chikh d'Aïn-Madhi devait, malheureusement, en l'illusionnant sur sa force réelle, devenir la cause de sa perte.

En 1822, Sid Mohammed-el-Kebir battit et repoussa les troupes du bey de Tithri, Mousthafa-bou-Mezrag, venues pour faire le siége d'Aïn-Madhi.

En 1824, l'attaqué se faisait attaquant : Sid Mohammed dirigeait une opération militaire contre le Tell d'Oran ; en route, il se croise, sur l'ouad Sidi-En-Naceur, avec une troupe de Zegdou, tribu pillarde de la frontière du Marok, qui, elle-même, allait écumer le sud du Beylik de l'ouest. Sid Mohammed l'attaque et la raze ; mais une blessure qu'il reçoit au cou l'oblige à rentrer à Aïn-Madhi.

En 1827, les Hachem-Eghris, qui supportaient impatiemment la domination des Turcs, faisaient appel à Tedjini pour qu'il les aidât à se soustraire à leur odieuse autorité. Sid Mohammed hésitait à se lancer, loin de son ksar, dans une entreprise qui lui paraissait tout au moins hasardeuse. Pour achever de le décider, les Hachem s'emparèrent de deux Turcs envoyés chez eux pour presser la rentrée de l'impôt, les décapitèrent, et expédièrent les deux têtes au chikh en lui faisant dire : « Nous t'envoyons la tête du bey et celle de son khalifa. Viens avec nous ; tu seras notre bey. Toutes les tribus n'attendent que ta présence pour se déclarer en ta faveur. » Ce témoignage sanglant ne suffisant pas encore à Tedjini, il fit jurer aux envoyés, sur le livre de Sidi El-Bokhari (1), que tout ce qu'ils disaient était la vérité. Les Hachem jurèrent, et Tedjini, malgré les conseils de son frère, partit pour le Tell avec 400 cavaliers.

Le désenchantement commença pour Sid Mohammed-el-Kebir en arrivant près de Mâskara : de toutes ces tribus qu'on lui avait représentées comme n'attendant que sa présence pour se déclarer et accourir sous ses drapeaux, il ne vit se réunir à lui que les Hachem de la plaine d'Eghris. Le chikh d'Aïn-Madhi ne voulut cependant pas reculer ; il espérait que les tribus finiraient par se décider à l'aider, et ce résultat devait être considérablement hâté, pensait-il, s'il parvenait, avec ce qu'il avait de monde, à s'emparer de Mâskara avant l'arrivée des Turcs.

Pendant qu'il faisait sommer la garnison turque de Mâskara de lui livrer la ville, ses émissaires parcouraient les tribus voisines et les appelaient à la guerre nationale. « Moi, Tedjini, Arabe comme vous, leur écrivait-il, je viens vous délivrer de vos oppresseurs. » Mais les tribus furent sourdes à son appel, et la garnison turque de Mâskara ferma les portes de la ville et se prépara à la défense.

Tedjini prépare l'investissement de Mâskara en s'emparant des dehors de la place. Mais le bey Haçan, qui a pu être prévenu de la situation critique de la ville et de la garnison, sort d'Oran en toute hâte, et se porte à marches forcées au secours de la place menacée. Il était à une heure de Mâskara ; une vive fusillade se faisait entendre dans cette direction : c'est Tedjini qui se dispose à tenter une attaque générale sur la ville. Mais les tirailleurs du bey sont déjà en vue ; les fantassins des Hachem ne les ont pas plus tôt aperçus qu'ils prennent la fuite honteusement, abandonnant ainsi Tedjini qu'ils ont attiré dans cette aventure. Il reste encore au chikh 1,500 cavaliers de cette tribu qu'il a mis en réserve à Ar'cibia, dans la plaine d'Eghris. Le bey, pendant

(1) Sidi El-Bokhari, écrivain du VIIIe siècle de notre ère, est l'auteur d'un recueil de traditions sur les actes, les paroles et les maximes attribués à Mohammed. Les Musulmans professent pour le livre de Sidi El-Bokhari la plus profonde vénération, et un serment fait sur ce livre par les Arabes a quelque chance de ne pas être entaché de fausseté ou trahi. On en cite des exemples.

qu'il marche droit à Tedjini avec le gros de son armée, détache son khalifa Selim sur sa gauche ; les cavaliers Hachem, craignant d'être tournés par le khalifa, lâchent pied à leur tour avec la même unanimité que les fantassins de leur tribu. L'infortuné Tedjini n'a plus autour de lui que les 400 cavaliers qu'il a amenés du Sud ; ils succomberont, ils le savent, mais ce sera avec leur chikh, si traîtreusement et si lâchement abandonné. Les cavaliers du bey se sont rués sur cette poignée de braves ; Tedjini, qui était très-obèse, est renversé de cheval et ne peut se relever ; les cadavres des siens s'amoncellent autour de lui. Ils ne sont plus là qu'une centaine à le couvrir et à retarder une mort à laquelle ils ne sauraient échapper : ils sont entourés et pris, et le bey les fait impitoyablement décapiter.

Mais la colère de Haçan n'était pas encore satisfaite : il lui fallait la tête de son ennemi ; il a promis 500 solthanis d'or à celui qui la lui apportera. Après l'avoir cherché longtemps, on finit par découvrir le malheureux chikh enfoui sous les cadavres des siens, et vivant encore. L'agha des Zmala, Adda-ben-Kaddour, le tue d'un coup de pistolet, et le bach-chaouch lui coupe la tête et l'apporte au bey son maître.

Haçan s'empressa d'envoyer au pacha Hoceïn ce sanglant trophée, qui fut exposé empaillé sur les crochets de Bab-Azzoun.

Sid Mohammed-es-Sr'ir succéda à son frère aîné : il héritait le nom, l'influence et le pouvoir des Tedjini. Bien différent de Mohammed-el-Kebir, le nouveau chikh d'Aïn-Madhi était un homme de paix et de religion ; on le citait, en outre, pour sa prudente sagesse, qu'il savait allier cependant à une remarquable fermeté de caractère.

Dix ans se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter. Après trois siècles d'une domination brutale et durement impitoyable, l'édifice dont Baba-Aroudj avait posé les bases s'est écroulé avec fracas, et le glorieux drapeau de la France a remplacé le pavillon rouge des pachas. Mais une nouvelle puissance s'est élevée à côté de la nôtre : les Hachem — ceux-là même qui ont abandonné si lâchement Tedjini — se sont donné un sultan qu'ils ont pris parmi eux, et ce sultan, un peu

grâce à la naïveté de notre politique, est devenu l'Émir des Croyants.

Nous sommes en 1837 (1). El-Hadj-Abd-el-Kader, au faîte de sa puissance, songe à faire franchir les limites du Tell à son autorité ; il y a là, dans la région des oasis, des populations guerrières qu'il pourrait bien pousser sur le Nord, et qui l'aideraient puissamment dans la réalisation de ce rêve qu'il caresse de nous jeter à la mer et de fonder un royaume arabe sur nos débris. Mais, pour cela, il lui faut le concours des grands seigneurs sahriens ; il faut s'en faire des alliés, en attendant qu'il puisse en faire des vassaux.

L'émir pense tout d'abord à agir sur Mohammed-es-Sr'ir-Et-Tedjini, à qui son immense influence religieuse, ses richesses, la position stratégique et la force de son ksar donnaient une haute importance politique, et, comme marque de l'alliance qu'il désirait former avec lui, il lui demandait l'échange de leurs chapelets.

Tedjini, que toutes les grandeurs, toutes les splendeurs que faisait miroiter l'émir à ses yeux ne séduisaient pas, rejeta tout net, bien qu'avec les formes de l'humilité, l'association que lui proposait l'ambitieux sultan : « Je désire, lui écrivait Tedjini, rester dans le calme de la vie religieuse, et ne m'occuper que des choses du ciel. Je n'ai, d'ailleurs, ni la force, ni l'influence qu'on me suppose, et s'il est dans les desseins de Dieu — qui a amené les Français en pays musulman — de les en chasser et de leur faire repasser la mer, il n'est pas besoin de mon bras pour l'accomplissement de cette sainte œuvre. Il est de mon devoir, au contraire, de diriger dans la voie de Dieu ceux qui me sont attachés, et de les maintenir en dehors des luttes hasardeuses de ce monde. »

Ce refus, bien que formulé onctueusement, était pourtant péremptoire. L'émir comprit dès lors qu'il lui faudrait demander à la violence ce qu'il ne pouvait obtenir par la persuasion, et il se prépara.

---

(1) Nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre à une excellente relation du siége d'Aïn-Madhi, publiée dans la *Revue Africaine* par M. l'interprète militaire Arnaud.

Tedjini, de son côté, prévoyant bien qu'Abd-el-Kader, froissé d'avoir vu son alliance repoussée, ne tarderait pas à se venger de cette injure, Tedjini, disons-nous, se mit en mesure, laissant là provisoirement les choses du ciel, de repousser, si elles se produisaient, les attaques du sultan-marabouth : il approvisionna d'armes et de munitions de guerre son ksar d'Aïn-Madhi, dont il fit réparer les remparts ; le Mzab et les ksour lui fournirent une grande quantité de poudre ; il fit ensuite appel aux tribus voisines sur lesquelles il pouvait compter : les Arbâa, les Oulad-Seghrin (Beni-Laghouath), voire même les Beni-Mzab, lui promirent des contingents ; quant aux gens d'Aïn-Madhi, tout leur sang était à lui. Ces forces seront suffisantes pour la défense du ksar. Il ne restait plus qu'à attendre.

Les choses traînèrent ainsi jusqu'au printemps de 1838. Ainsi que cela se passait habituellement dans cette saison, les gens du Sud avaient envoyé leurs troupeaux sur les pâturages du Tell. Ceux d'Aïn-Madhi paissaient sur le Seressou, entre Tnïet-el-Ahd et Tiaret. Abd-el-Kader résolut d'entamer les hostilités par l'enlèvement des chameaux de Tedjini. Il embusqua, à cet effet, dans un pli de terrain quelques cavaliers qui, au point du jour, tombèrent sur les troupeaux, et s'emparèrent de 500 chameaux avant que les pâtres eussent pu s'y opposer. Sur cette prise, 100 chamelles appartenaient aux gens d'Aïn-Madhi, et 130 chameaux à Tedjini.

Lorsque le chikh d'Aïn-Madhi se plaignit de cet acte inqualifiable, l'émir lui répondit ironiquement qu'il ne comprenait pas sa plainte ; que la guerre sainte était la cause commune, et qu'ayant besoin des chameaux de Tedjini et de ceux de ses amis dans un intérêt dont il devait profiter, il n'avait pas dû hésiter, lui le bras dont Dieu se servait pour l'accomplissement de ses desseins, à s'emparer de ces chameaux qu'il avait sous la main. Le chikh se sentait fort ; mais il ne voulut rien brusquer ; il mit, au contraire, toute sa politique à endormir la colère de l'émir, dans l'espoir que le temps modifierait ses résolutions. Au mois d'avril 1838, il lui envoya même un *miâad* (députation) à Médéa, avec sa *gada*, pour lui demander la paix, s'excusant de son mieux de ne pouvoir l'aider dans la guerre sainte contre les

Français ; ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque, mais le pouvoir. Le rusé chikh concluait en demandant la restitution de ses troupeaux. A marabouth, marabouth et demi.

L'heure approchait où la haine d'Abd-el-Kader contre Tedjini allait se traduire par des faits plus sérieux. Il venait de décider qu'une colonne expéditionnaire, qu'il commanderait en personne, irait demander au chikh d'Aïn-Madhi sa soumission et l'entrée de son ksar. Il réunit à Taqdimt les éléments de cette colonne, qui devait se grossir en route des contingents des Oulad-Mokhtar, aux ordres de Ben-Aouda-el-Mokhtari, des Oulad-Chaïb, conduits par El-Djedid-ben-Ioucef, des Oulad-Khelif, commandés par El-Kharroubi, des Harar, avec Djelloul à leur tête, et des Hachem de la plaine d'Eghris. De nombreux cavaliers de goum avaient l'ordre de rallier les troupes de l'émir sur des points déterminés où devait passer la colonne expéditionnaire.

Cette petite armée, parfaitement approvisionnée, se mit en marche le 26 mai 1838. De son bivouac sur l'ouad El-Beïdha, Abd-el-Kader envoya M. Roches à Aïn-Madhi, avec une escorte de vingt cavaliers des Harar, pour *inviter* Sid Mohammed-et-Tedjini à venir sans plus tarder à sa rencontre, et le menacer du ressentiment de l'émir s'il refusait de se rendre à son injonction.

La démarche de M. Roches fut sans succès. Tedjini s'opiniâtra dans sa résolution de ne pas sortir de son ksar. Il envoya cependant sa *gada* à l'émir avec un *miâad* chargé de lui demander ce qui l'amenait dans le Sahra, et de lui rappeler, dans le cas où ses intentions seraient hostiles, qu'il lui avait récemment accordé l'aman.

Abd-el-Kader, qui, sans doute, se croyait certain du succès, et que le rappel de cette promesse d'aman gênait peut-être un peu, répondit aux envoyés de Tedjini « qu'il venait se réjouir en visitant le pays dont Dieu lui avait donné la possession. »

Le 5 juin, l'émir, qui avait marché à petites journées, attendant toujours que Tedjini vînt lui apporter sa soumission, arrivait devant Aïn-Madhi, et posait son camp à peu distance du ksar, près de Ras-el-Aïoun. Une somptueuse dhifa, qui fut parfaitement acceptée, est offerte par Tedjini aux troupes d'Abd-el-

Kader ; mais le chikh ne se présente pas. Le lendemain, l'émir lui envoie une députation de Harar et de Hachem pour l'engager à se rendre auprès de lui : l'émir veut tout simplement — ce sont les députés qui l'affirment — « s'entretenir avec Tedjini des intérêts de la religion. » Le chikh persiste néanmoins dans sa résolution de ne pas se présenter : il allègue qu'il craint une trahison, un piége. Malgré les assurances que lui fait donner Abd-el-Kader qu'il n'a absolument rien à redouter, Tedjini ne veut pas faire une démarche qui, outre qu'elle pourrait lui coûter cher, serait aussi la reconnaissance de la souveraineté d'Abd-el-Kader, et lui, Tedjini, le descendant de l'illustre fondateur d'un ordre religieux comptant des affiliés de l'Égypte au Marok, ne pouvait réellement pas se résoudre à cette respectueuse démonstration.

L'émir attendit encore huit jours, espérant toujours faire fléchir cette indomptable opiniâtreté ; puis, voyant qu'il ne fallait plus compter sur la démarche qu'il avait vainement attendue, il se décida à l'attaque.

Le 30 juin, Abd-el-Kader se rapprochait de la place et procédait à son investissement, après avoir affecté de faire défiler ses troupes sous les murs du ksar.

Les forces de l'émir étaient relativement importantes, eu égard au petit nombre des défenseurs renfermés dans le ksar. Ainsi, l'assiégeant comptait 2,000 fantassins, dont 200 réguliers, 30 artilleurs servant des obusiers de 24 approvisionnés à 110 boulets et 60 obus (nous lui avions envoyé 400 obus). La cavalerie se composait de 1000 cavaliers environ sous les ordres de quatre aghas. Ces goums se renforcèrent de 350 cavaliers des tribus du Sud, qui portèrent l'effectif de la colonne de l'émir à 3,380 combattants.

Tedjini n'avait à opposer à ces forces que 710 défenseurs, dont l'effectif se décomposait ainsi qu'il suit : 300 fantassins appartenant au ksar, 166 fantassins des Beni-Laghouath, envoyés à Tedjini par Ahmed-ben-Salem sous la conduite de son frère Yahia, 170 des Oulad-Salah (El-Arbaâ), 17 du village d'El-R'icha, 20 de Tadjemout, 22 de Haouïtha, et 15 étrangers, parmi lesquels on comptait des Juifs, des Beni-Mzab et des Nègres.

Cette poignée de combattants suppléait à son infériorité numérique par une grande exaltation, par la conscience de la bonté de sa cause, et, surtout, par une entière confiance dans la solidité des murailles du ksar.

Dès que la place fut investie, l'émir donna l'ordre de commencer le combat ; les assiégés furent d'abord assez facilement débusqués des jardins les plus éloignés du corps de place ; mais un retour offensif vigoureusement mené rejeta les assiégeants en dehors de ces jardins. Le lendemain, le combat recommença, mais plus acharné que la veille ; les troupes de l'émir parvinrent cependant à occuper définitivement la zone des jardins qui entourent le ksar, après avoir fait subir aux assiégés une perte de quatre hommes.

Pour les troupes de l'émir, c'était heureusement débuter ; aussi, Abd-el-Kader en éprouva-t-il une grande satisfaction. Mais si les gens de Tedjini reconnaissaient l'impossibilité de conserver les approches de leur ksar, ils ne renonçaient pas pour cela à la lutte ; ils s'apprêtaient, au contraire, à défendre énergiquement les murailles de la place.

Contre toute prévision, l'émir se contenta de se maintenir dans les jardins. Soit qu'en présence des obstacles qu'il avait à vaincre pour se rendre maître du ksar, il crût son armée insuffisante, soit qu'il espérât arriver à ce résultat autrement que par une attaque de vive force, il n'en est pas moins vrai qu'il interrompit son feu pendant tout le mois de juillet, et qu'il demanda à la ruse les moyens de pénétrer dans la place. Il employa tour-à-tour les intrigues et les tentatives de séduction pour se créer des intelligences parmi les assiégés ; mais ce fut vainement : ses essais de corruption échouèrent devant la ferme résolution des habitants de pousser la résistance jusqu'au bout.

Nous l'avons dit plus haut, la source qui sert à l'alimentation des habitants d'Aïn-Madhi est en dehors du ksar. L'émir ne manqua pas d'en détourner les eaux dans l'espoir d'amener les assiégés à composition ; mais il n'obtint pas de ce moyen le résultat qu'il en attendait : les gens de Tedjini creusèrent des puits dans le ksar, et ils purent se passer des eaux de la source.

Tout cela n'avançait pas les affaires de l'émir, qui se voyait ar-

rêté indéfiniment et sans beaucoup de gloire pour ses armes devant les murs d'un petit ksar perdu au milieu du Sahra ; et, pourtant, il ne pouvait se retirer sur un échec, c'est-à-dire sans avoir obtenu de Tedjini la soumission qu'il était venu lui demander. Il lui fallait donc, sous peine de se déconsidérer aux yeux des Arabes, poursuivre et mener à bonne fin l'œuvre commencée.

En présence de l'énergie de la résistance, résistance qu'il n'avait pas prévue, l'émir vit bien qu'il ne pourrait avoir raison des Madhiens qu'en se décidant à bloquer étroitement le ksar et à en faire sérieusement le siége. Mais les forces qu'il avait devant Aïn-Madhi étaient insuffisantes pour l'objet qu'il se proposait ; aussi, pendant qu'il faisait venir de nouvelles troupes du Tell, ordonnait-il une nouvelle levée dans les tribus. Par suite de l'arrivée à son camp des Koulour'lar de Médéa, de Miliana et de Tlemsen, et d'un grand nombre de cavaliers de goum, l'armée de l'émir atteignit le respectable effectif de 8000 combattants.

Bien que ses tentatives de corruption n'eussent pas eu le succès qu'il en espérait, l'émir, qui connaissait les Arabes, ne se rebuta cependant pas. Nous avons vu plus haut qu'Ahmed-ben-Salem, le chef du parti des Ahlaf (Beni-Laghouath), s'était retiré chez les Beni-Mzab, après avoir été battu grâce à l'aide qu'avait prêtée l'émir à son compétiteur, El-Hadj-El-Arbi. Ahmed-ben-Salem ne s'était donc jeté dans le parti de Tedjini et ne lui avait fourni son contingent qu'en haine d'Abd-el-Kader. L'émir pensa judicieusement que cette haine perdait sa raison d'être s'il rendait à Ben-Salem le pouvoir qu'il lui avait ôté. Il lui fit donc proposer de lui rendre le commandement de Laghouath si son frère Yahia abandonnait la cause de Tedjini, et se retirait d'Aïn-Madhi avec le contingent qu'il y avait amené.

Ahmed-ben-Salem, avec cette élasticité de principes qui est particulière aux Sahriens, accepta sans le moindre trouble de conscience la proposition de l'émir, et son frère Yahia exécuta immédiatement l'évolution convenue.

Cette défection diminuait sensiblement les moyens des assiégés ; ils ne faiblirent pourtant point, et la vénération enthousiaste qu'ils professaient pour leur marabouth compensa la perte qu'ils venaient de faire de ces tièdes auxiliaires.

Quelques jours après l'arrivée des renforts, Abd-el-Kader fait recommencer l'attaque : l'action se borne encore à un combat dans les jardins, qui coûte six hommes aux assiégés. L'émir, qui pense avoir jeté la crainte dans l'esprit des défenseurs du ksar, suspend de nouveau ses opérations, et demande à Tedjini et à ses adhérents leur soumission et une *gada*.

« Tout ce que vous requerrez de nous, leur font-ils dire, nous vous le donnerons, » et ils lui envoyaient en même temps deux esclaves et deux juments. Mais l'émir se souciait fort peu de ces cadeaux ; c'était Tedjini qu'il lui fallait, et Tedjini ne venait pas. Aussi, repoussa-t-il la *gada* en faisant dire aux assiégés : « Gardez votre *gada ;* ce que je demande, c'est la présence du marabouth dans ma tente ; c'est la remise entre mes mains de vos armes et de vos munitions ; c'est l'ouverture d'une porte de la ville par laquelle j'entrerai à la tête de mon armée. »

Ces exigences étaient certainement prématurées ; car la place, entièrement intacte, ne paraissait pas en être réduite encore à l'obligation d'accepter de semblables conditions. Elles furent rejetées. La poudre prit de nouveau la parole, mais mollement ; ce ne fut, pendant le mois de septembre, qu'une suite d'escarmouches qui ne coûtèrent que huit hommes aux assiégés.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou de la patience d'Abd-el-Kader, ou de l'opiniâtreté de son adversaire. Est-ce le caractère sacré de marabouth dont était revêtu Tedjini qui amenait chez le fils de Mohi-ed-Din, marabouth lui-même, ces lenteurs, ces hésitations qu'on a tant de peine à s'expliquer? ou bien, ne conviendrait-il pas mieux de les attribuer à son impuissance de triompher des obstacles qu'il avait devant lui ? Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il y avait lutte dans l'esprit de l'émir, et qu'il devait se repentir d'avoir tenté une entreprise qui, même couronnée par le succès, ne pouvait manquer de le déconsidérer aux yeux des Croyants.

La poudre se tait de nouveau ; les travaux du siége sont suspendus. L'émir, qui paraît vouloir entrer dans la voie des négociations, demande aux défenseurs du ksar une contribution de guerre de 20.000 réaux (37.000 francs) ; il s'engage à se retirer après le paiement de cette imposition. Les assiégés, qui

n'ont pas cette somme en leur possession, lui en font remettre la moitié, et, pour garantie du reste, ils lui envoient comme ôtages dix jeunes gens des meilleures familles d'Aïn-Madhi.

Était-ce bien la paix ? On le crut pendant une vingtaine de jours : des relations s'établissent entre les assiégés et les assiégeants ; les premiers parcourent le camp en toute sécurité ; les autres pénètrent dans le ksar sans difficulté, individuellement, bien entendu. Malheureusement, ce n'était qu'une trêve. Dans le courant d'octobre, de nouvelles prétentions de l'émir Abd-el-Kader viennent remettre les armes à la main à des gens qui n'auraient pas mieux demandé que de se réconcilier. El-Hadj-Abd-el-Kader, pris subitement d'un accès de piété, fait connaître à Tedjini qu'il a juré *par serment* d'aller faire la prière du vendredi dans la mosquée d'Aïn-Madhi. Comme il désire que son armée participe à cet acte de dévotion, il demande, par la même occasion, l'entrée de ses troupes dans la place. Il lèvera le siége, ajoute-t-il, dès qu'il aura accompli ce pieux devoir. Le piége était grossier.

Les gens d'Aïn-Madhi lui font répondre que les portes du ksar lui sont ouvertes s'il tient absolument à prier dans leur mosquée. Ils ajoutaient avec une adorable simplicité que, lors même qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à accorder sa demande au sujet de l'admission de ses troupes dans le ksar, il leur serait à eux matériellement impossible d'y accéder, vu l'exiguité de l'édifice sacré. Du reste, Tedjini ne devait pas se laisser prendre facilement aux ruses de l'émir : des frères de son ordre appartenant à l'armée d'Abd-el-Kader l'avaient fait prévenir que cette demande d'entrer dans la place masquait une trahison.

Il n'est rien de plus curieux que le spectacle de ces deux marabouths aux prises, et apportant dans leurs négociations toute cette politique louche, cauteleuse et si joliment perfide dont les Arabes ont tant le secret, surtout lorsqu'ils ajoutent aux finasseries du caractère national les onctueuses hypocrisies du caractère religieux. Ici, devant Aïn-Madhi, tantôt les griffes de l'assiégeant sont gantées de velours : c'est quand il veut faire sortir de son ksar — une forte noix à casser — cet opiniâtre assiégé qui,

pourtant, proteste à tout bout de champ de sa soumission, qui bourre l'assiégeant de gadas. de dhifas et de douros, mais qui, pour rien au monde, ne veut mettre le pied hors de sa bicoque, même pour embrasser dans sa tente celui qui brûle d'un si ardent désir de le presser dans ses bras ; car enfin, c'est à cette démonstration caressante que se réduisent les prétentions de l'assiégeant. Eh bien ! non ! le méfiant Tedjini refuse de s'abandonner aux élans du cœur de son ami. Tantôt irrité de son impuissance, l'assiégeant laisse le ton câlin et les paroles au miel ; il dégante ses griffes et les crispe ; il devient menaçant, exigeant ; il a juré par serment d'aller prier sur le tombeau du grand Tedjini, et il ne peut se parjurer. Qu'en dirait son armée, qui, prise comme lui, d'un accès de zèle religieux, a fait aussi le même serment ? « Viens-y seul, lui crie-t-on du haut des remparts et avec un canon de fusil dans chaque créneau ; viens-y seul, et tu seras bien reçu. » Mais l'émir n'a pas plus de confiance en Tedjini que Tedjini n'en a en lui ; ils se connaissent, et l'assiégeant se garderait bien de pénétrer seul dans le ksar. Et puis là n'est pas son but ; il veut humilier Tedjini, et l'humiliation serait médiocre si l'émir faisait le premier la démarche de soumission qu'il exige de Tedjini. Il lui faut cependant le triomphe à ce sultan indigène qui a là, dans sa main, huit mille combattants à jeter sur ce misérable ksar défendu par moins de cinq cents fantassins. Repassant successivement par les mêmes alternatives de douceurs et de fureurs, comme un chat convoitant un oiseau renfermé dans une cage, se laissant aller tour-à-tour à tous les espoirs et à tous les découragements, il sent les jours, les mois s'écouler, et entraîner avec eux des lambeaux de sa gloire, de sa réputation et de sa popularité.

L'émir reprend la lutte : furieux d'une résistance qui ne se lasse pas, il essaie de faire passer dans l'esprit de ses soldats la colère qui bouillonne dans son cœur ; il les lance pour la dixième fois contre des murailles qui portent à peine, après chaque assaut, l'empreinte de leurs impuissants efforts. Serait-il obligé, comme le bey Haçan, de se retirer honteusement, lui le sultan du Tell, lui qui a eu l'honneur de se mesurer avec nos meilleurs troupes commandées par nos plus illustres généraux ? Cette pen-

sée le plongeait dans une farouche et sourde exaltation qu'il cherchait en vain à dissimuler.

Nous sommes au 20 octobre ; l'émir, qui est occupé sous les murs d'Aïn-Madhi depuis le 5 juin, a compris qu'il fallait décidément renoncer aux voies diplomatiques, et que la force seule pouvait avoir raison de la résistance de Tedjini ; il tentera donc un suprême effort pour terrasser et amoindrir cet opiniâtre marabouth dont l'obésité — cette infirmité de famille — lui paraissait pourtant incompatible avec l'aptitude pour la lutte. Les *thobdjia* (canonniers) d'Abd-el-Kader approchent de nouveau leurs canons des murailles de la place pour y faire brèche ; mais, sous leur tir mal dirigé, les remparts résistent insolemment. Le combat recommence furieux dans les jardins ; pendant trois jours, la lutte est incessante et acharnée. Neuf Madhiens sont tués ; les pertes de l'émir sont considérables. Dans la crainte de jeter la démoralisation parmi les siens, il attend la nuit pour enterrer ses cadavres ; il en pousse jusqu'à trois et quatre dans la même fosse.

Du 20 octobre au 30 novembre, on ne cessa de combattre ; les assiégés avaient été définitivement rejetés dans la place, et l'attaque, nous l'avons dit, était arrivée presque au pied des murailles. Mais le siége n'avançait pas, et les travaux d'approche coûtaient beaucoup de monde à l'émir. Les Madhiens, devenus d'habiles tireurs et familiarisés d'ailleurs avec le combat, faisaient énormément de mal aux assiégeants, tandis que ceux-ci ne pouvaient rien contre eux.

C. TRUMELET.

(A suivre.)



DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE
DE
L'OCCUPATION ESPAGNOLE
EN AFRIQUE
(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119-120, 121, 122 et 123)

C

DÉCLARATION DU ROI MOULEI HACEN. — DESCRIPTION DES PIERRERIES, DE L'ARGENT ET DES AUTRES OBJETS PRÉCIEUX QUE LUI A PRIS D. FRANCISCO DE TOVAR (1).

Sin data.

(Arch. de Simancas. — »)

Paresce por la confesion del dicho rey que el dicho D. Francisco de Tovar le tomò en una caxeta que estava en sus tiendas quatro piedras grandes preciosas, que dize que le darian por

(1) Cette déclaration est fort curieuse. Lorsqu'en 1542, Mouleï Hacen, dont la position était devenue très-difficile à Tunis se rendit en Italie, espérant déterminer l'Empereur à tenter un nouvel effort en sa faveur, il fit porter dans le fort de la Goulette les joyaux de la couronne et le trésor royal. « Le roi Maure ne croyait pas qu'il existât dans Tunis une fidélité au-dessus d'un pareil appât ; » mais, ainsi

ellas los venecianos docientos y veynte y cinco mil ducados; y asimismo dize que le tomó otras veynte y seis piedras de gran valor y otras cien piedras valajes y quatro cientos çafires y otras muchas piedras y esmeraldas y perlas y joyas de gran valor, que eran de los reyes antepasados, que todas dize que valian un millon de oro.

Paresce por la dicha su confesion que el dicho D. Francisco le tomò en dineros ochenta y tantas mil doblas de oro, en doblas del cuño de su padre y del suyo.

Paresce por la dicha confesion que el dicho rey comprò en Palermo y Napoles en hacienda y sedas y paños y artilleria y municiones y otras cosas el valor de setenta mil ducados, y que todo lo que comprò se lo tomò el dicho D. Francisco.

Paresce por la dicha confesion que el dicho rey dexò à la Goleta, quando fué à Napoles cinco mil cantaros de azeite que valen cinco mil ducados.

Paresce por la dicha confesion que el dicho D. Francisco le tomò en su nave que le tenian cargada de mercaderias los Moros para enbiar à Napoles diez mil ducados en mercaderias, y que dellos se pagaron de los cueros de la dicha nave dos mil ducados en cueros por el flete de las naves que llevaron los Italianos, y asimismo paresce que le tomò su la dicha nave dos mil y quinientas doblas, y dellas le volviò mil y quinientas : quedan mil y ocho mil de las mercaderias que son nueve mil.

Valen.......... las ropas de oro y seda y paño y adereços y otras muchas y diversas cosas moriscas, y plata y oro y navios que el dicho rey llevò de Tunez quando fué à Napoles, y lo traxò y pusò en sus tiendas quando volviò, y se lo tomò el dicho D. Francisco muy gran suma de ducados, porque son muchas cosas de precio y en mucha cantidad, como paresce por la dicha confesion.

---

que le prouve cette singulière *confession* de Mouleï Hacen, il avait assez mal choisi son dépositaire. Marmol mentionne ce fait, sans entrer d'ailleurs dans aucun détail. « Le roi de Tunis, dit-il, s'étant rendu à Augsbourg auprès de l'Empereur, se plaignit à lui que le gouverneur de la Goulette lui avait dérobé l'argent et les pierreries qu'il lui avait donnés en garde, lors de son voyage à Naples.

CI

LETTRE DE L'INGÉNIEUR LIBRANO A SA MAJESTÉ.

Bougie, 9 janvier 1543.

(Arch. de Simancas. — Mar y tierra, Legajo 23).

Après avoir baisé les pieds de Votre Majesté, je dois l'informer de ce qui se passe à Bougie, au sujet des fortifications de cette place où j'ai été envoyé par le vice-roi de Sicile D. Fernando de Gonzaga, avec la mission de diriger leur reconstruction (1)...... Votre Majesté a confiance dans D. Fernando de Gonzaga, et elle peut être certaine qu'ayant été choisi par lui je la servirai bien, étant son serviteur et son vassal, comme les autres ingénieurs Martinengo, Faust Marie de Viterbe, Jean-Marie Lombardo, Jean Jacob Bazan et Ferra Molin.

D. Luis de Peralta, commandant de Bougie, m'accuse de ne pas savoir diriger les fortifications de cette ville comme il conviendrait; il prétend s'y connaître et veut m'empêcher de continuer mon travail. Votre Majesté n'ignore pas cependant comment il a exécuté certains ouvrages, en agissant seulement à sa tête ; ces ouvrages démontrent qu'il n'a aucune idée de l'architecture militaire. Tout en ayant l'air d'épargner mille ducats à Votre Majesté, il risque de tout perdre, ou il se verra obligé de refaire son travail avec une dépense beaucoup plus grande ; car Votre Majesté sait fort bien qu'on ne bâtit pas des forteresses pour un an ou deux, et que, pour leur construction, il faut dépenser ce qui est nécessaire (2). Je suis ingénieur, et j'ai été en-

---

(1) On a vu (XCVI) que l'empereur Charles-Quint, lorsqu'en 1541 il relâcha à Bougie, à son retour d'Alger, avait donné des ordres pour qu'on réparât d'urgence les fortifications de cette place qui étaient en fort mauvais état. L'ingénieur italien Librano fut chargé de ce travail.

(2) « En quanto à las obras de estas fortalezas de Bugia, D Luis de Peralta alcayde de ellas, nos acusa y da impedimento à que no hagamos nada como se deve y que él lo entiende bien. Para esto vuestra Majestad sabe las obras que a fechas queriendose regir por su cabeza, sin que en ello lleva arte de fortificacion, pareciendole que

voyé à Bougie pour réparer les fortifications de cette place, ce dont je rendrai compte plus tard. Je prie en conséquence Votre Majesté d'ordonner à D. Luis de Péralta de me laisser libre d'agir dans cette affaire comme je l'entends et comme il convient.

En ce qui concerne le château impérial......, le commandant de Bougie s'est également opposé à ce que l'ouvrage fût construit, ainsi qu'il me paraissait devoir être exécuté dans un tel lieu ; il a voulu le faire lui-même, sur mon refus de me conformer à sa volonté et de me guider d'après ses plans. A mon avis, je ne pouvais pas consentir à ce qu'il me demandait, puisque j'étais venu à Bougie pour exécuter moi-même ce travail. Construit comme il l'est, on doit craindre que le château impérial ne vienne par terre avec deux volées de canon et même par le seul tir de notre artillerie: on a donné à l'ouvrage une élévation trop grande, et les murs n'ont pas été convenablement reliés les uns aux autres (1).

CII

Relation adressée au comte d'Alcaudète par Miguel de Lezcano sur les négociations avec le Chérif (2).

Malaga 22 juillet 1855.

(Arch. de Simancas. — Negociado de Estado, Legajo 108).

Le 26 avril, notre navire appareilla de Malaga, et, le 29, il jeta

por excusar mil ducados le pone à ventura de perder la obra ò tornarla à hacer con mucha mayor despensa, pues vuestra Majestad sabe muy bien que las fortalezas no se hacen para un ãno ni por dos. »

(1) En lo del castillo impérial, D. Luis no quisò dejarme proseguir la obra por orden que conviene en tal lugar, sino que quisò la hacer el mismo ò que yo me conformase con su voluntad, y yo como aquel que para semejante negocio vinò; no pareciendome bien, no quisé consentir que de mi voluntad se hiciere la obra..... porque con dos canonadas que alli diesen y asi mismo con la misma artilleria que del mismo reparo se tire se cayera todo y esto por subir tanto alto la obra y qual muro del no se pueda ligar una obra con otra. »

(2) Le chérif Mouléï Mohamed. — La présente lettre ne nous dit pas comment se termina le conflit entre l'ingénieur Librano et D.

l'ancre dans le port de Ceuta. Nous fûmes bien reçus par le commandant de cette place. Mais ayant appris que le fils du chérif réunissait une armée pour entrer en campagne, je ne voulus pas attendre, et nous partîmes aussitôt pour Tetouan, où nous arrivâmes le mercredi 1[er] mai.

Le lundi suivant, nous nous joignîmes à une caravane assez nombreuse pour n'avoir rien à craindre des *coupeurs de route* de Velez, que l'on pourrait rencontrer, et, le dimanche 12 mai, nous fîmes notre entrée dans la ville de Fès. Pologrillo, que j'avais fait prévenir de ma prochaine arrivée, avait envoyé au-devant de nous plusieurs domestiques richement équipés, que nous trouvâmes à une demi-lieue de la ville. Ils avaient amené un cheval pour moi et nous dirent qu'ils avaient l'ordre de nous conduire directement au fondouk où logeait Pologrillo.

A peine arrivé, j'envoyai au palais un de nos gens pour annoncer notre venue au roi, ainsi qu'à son oncle le kaïd Bou Chameda. Le chérif, ayant fait venir le maître du fondouk, lui enjoignit de ne permettre à aucun juif de communiquer avec nous, et surtout avec Cousino. En même temps il nous fit dire par le caïd Bou-Chameda de garder le plus grand secret relativement à l'affaire qui nous amenait à Fès.

On nous avait déjà interrogé à ce sujet, et nous avions répondu que notre voyage n'avait d'autre but que de traiter avec le kaid El-Mansour (1) de la rançon de son fils. Bou Chameda ayant rapporté cela de notre part, il en fut très-content.

Luis Peralta. On doit croire, d'après ce qui arriva douze ans plus tard, lorsque Salah Reïs s'empara de Bougie, que D. Luis obtint gain de cause à la cour et que l'empereur, toujours à court d'argent et empressé d'accueillir les économies qu'on lui proposait, le laissa diriger à sa guise la reconstruction des fortifications de la place. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la prédiction de l'ingénieur Librano s'accomplit à la lettre. Quelques volées de l'artillerie turque suffirent en effet pour démanteler le château impérial.

(1) El-Mansour Benbogani, ancien kaïd des Beni Rachid, dont il a été souvent parlé dans les dépêches précédentes. — En 1551, les habitants de Tlemsen, incapables, comme le dit Haedo, de supporter aucun joug, voulurent secouer l'autorité du Beni Zian qui le gouvernait. Le chérif Mohamed, instruit de ce projet, conçut le désir d'en

En arrivant à Fès, la première chose que nous avions demandée, c'était si Mouléï Abd-Allah et le kaïd El-Mansour s'y trouvaient encore, et nous avions appris que le fils du roi campait hors de la ville avec sa *smala*, et que le kaïd était au vieux Fès, où il achevait ses préparatifs pour rejoindre ce prince.

Le même dimanche, 12 mai, après vêpres, on vint nous dire que le chérif désirait nous voir. Pologrillo, Cansino et moi, nous nous rendîmes aussitôt au palais. Le roi nous reçut dans la salle *des orangers*, où il se tient d'habitude pour traiter des affaires de l'État. Nous lui fîmes nos révérences, ainsi qu'il se pratique dans le pays. Il nous dit que nous étions les bienvenus, s'informa de Votre Seigneurie et parut se réjouir d'apprendre qu'elle était en bonne santé ; puis il nous congédia en nous prévenant que le lendemain il ne pourrait pas nous voir, parce que ce jour là il devait se rendre à la smala de son fils ; mais que le mardi il entendrait tout ce que nous avions à lui dire. Il nous demanda si nous apportions des lettres. Je lui répondis que Votre Seigneurie avait écrit à Mouléï Abd-Allah et au kaïd El-Mansour, et que, lorsqu'il lui serait possible de nous accorder une plus longue audience, nous lui remettrions ces lettres. J'ajoutai que, comme elles étaient écrites en partie en *aljamia* (1), il faudrait un interprète pour les traduire.

Le lundi, de bonne heure, le kaïd El-Mansour vint nous voir en passant : il se rendait auprès du chérif qu'il devait accompagner à la smala du prince. Il ne s'arrêta qu'un instant et ne descendit même pas de cheval. Après nous avoir souhaité la bienvenue, il s'excusa de nous quitter aussi vite. Il semblait très-joyeux de nous revoir et nous dit qu'il resterait à Fès tout le temps qu'il pourrait.

Ce même jour, le chérif, comme il nous l'avait annoncé, alla

profiter pour s'emparer lui-même du royaume. Les Marocains occupèrent presque sans résistance Tlemsen et Mostaganem ; mais l'année suivante, ils furent chassés de ces deux places par les Turcs d'Alger que commandait Hacen Agha. El-Mansour était un de ceux qui avaient appelé les Maugrebins, et lorsque le fils du chérif Mouleï Abd-Allah fut obligé de se retirer, il le suivit à Fez.

(1) *Aljamia*, arabe corrompu des Maures d'Espagne.

rendre visite à son fils. Il ne revint à Fès que le mardi. On nous dit que, pendant ces deux jours, il avait eu plusieurs longues conversations avec le prince Abdallah.

Le mercredi, 15 mai, dans la matinée, nous fûmes invités à nous rendre au palais. Le roi, ayant auprès de lui les caïds El-Mansour et Bouchameda, son secrétaire, et le juif Lévi, son interprète, nous attendait dans la salle *des orangers*. Après lui avoir fait nos salutations, nous lui remîmes nos lettres. L'interprète les traduisit, puis le chérif nous demanda de lui dire de vive voix ce qui nous amenait à Fès.

Je répondis que nous ne pouvions que lui répéter ce qui était contenu dans les lettres qui nous accréditaient et que nous venions de lui remettre ; que Mouleï Abdallah et le caïd El-Mansour ayant écrit à Votre Seigneurie de leur envoyer quelques personnes pour traiter de l'affaire d'Alger, elle nous avait ordonné de partir pour Fès, ce que nous avions fait avec toute la diligence possible.

Le roi dit qu'il était toujours dans les mêmes dispositions et qu'il voulait chasser les Turcs de toute l'Afrique ; qu'à cet effet il avait demandé à Sa Majesté 10,000 fantassins armés d'arquebuses offrant de pourvoir à toutes leurs dépenses pendant la campagne ; mais qu'il lui paraissait raisonnable que Sa Majesté consentît à payer la solde des troupes, attendu que l'expulsion des Turcs devait profiter surtout à ses royaumes et à toute la chrétienté ; il ajouta que la conquête d'Alger coûterait peu de chose à Sa Majesté, parce que son intention était d'y aller en personne avec 30,000 mille cavaliers ; qu'au besoin il pourrait montrer des lettres de plusieurs cheikhs principaux du royaume, qui lui avaient fait à cette occasion des offres de service.

Je répliquai que cette affaire intéressait le roi et ses fils beaucoup plus que Sa Majesté ; que le chérif ne pouvait avoir oublié en quel grand péril il s'était trouvé récemment (1) et qu'il sa-

(1) Allusion à l'expédition des Turcs d'Alger contre Mouleï Mohammed. Le pacha Salah-Reïs s'étant déclaré le protecteur de la famille royale des Beni-Merin, auxquels les chérifs disputaient l'empire du Maroc, vint installer lui-même à Fès Bou-Azzoun, prince de

vait bien qu'il pouvait peu compter sur la fidélité des habitants de Fès. Je lui dis aussi que Votre Seigneurie, si Sa Majesté l'y autorisait, serait très-heureuse de l'aider dans cette entreprise et qu'elle espérait la mener à bonne fin très-promptement ; mais qu'avant toutes choses, ainsi que Votre Seigneurie l'avait écrit à diverses reprises au prince Abdallah et au caïd El-Mansour, le roi devait prendre l'engagement de subvenir à toutes les dépenses de l'expédition et remettre en mains sûres l'argent nécessaire ; que Votre Seigneurie, s'il faisait cela, était toute prête à exécuter ce qu'elle avait promis.

On discuta longtemps à ce sujet. Enfin le caïd Bou-Chameda nous dit que le chérif avait mis de côté une bonne somme d'argent pour faire la guerre aux Turcs, qu'il se réjouissait de l'assistance que l'empereur voulait bien lui prêter, et que, la chose devant se terminer promptement, il paierait ce qu'on demandait.

Il fut ensuite question de ce que l'on ferait d'Alger, s'il plaisait à Dieu qu'on s'en emparât. Le roi insista pour que la ville fût détruite de fond en comble ; quant aux habitants, il dit qu'on pourrait leur prendre leurs biens et les tuer même, s'ils se défendaient ; mais qu'il ne voulait pas qu'ils devinssent esclaves des chrétiens. J'observai au chérif que les Turcs étaient des étrangers et ses ennemis, et que sans doute il ne s'opposerait pas à ce qu'ils fussent traités comme tels ; que je pensais d'ailleurs que Votre Seigneurie, si les Maures se soumettaient volontairement, ne verrait aucun inconvénient à ce qu'on les laissât libres. Le roi répondit qu'il ne permettrait en aucun cas et quoique l'on pût dire qu'un seul Maure fut fait esclave, parce que cela était contraire à sa loi.

Il nous dit ensuite que Votre Seigneurie avait dû recevoir de Sa Majesté un plein pouvoir pour traiter avec lui de cette affaire, et il nous demanda si nous l'avions apporté. Je lui répondis que

---

cette famille. Son intervention toutefois ne sauva pas les Beni-Merin. A peine eut-il quitté le pays pour retourner à Alger, que Mouleï Mohammed reprit possession de Fès, après avoir battu et tué Bou-Azzouu.

Votre Seigneurie avait écrit pour cela à l'empereur, et que, dans le navire qui nous avait amenés, se trouvait un de ses capitaines qu'elle envoyait à la cour.

Le roi, après avoir répété qu'il serait bien que Sa Majesté payât une partie des frais de l'expédition, termina l'audience en nous disant de bien préciser nos demandes et de conférer à ce sujet avec le caïd El-Mansour.

Ce même jour, ledit caïd vint nous voir à notre fondouk. Je causai avec lui de nos anciennes relations, lorsqu'il habitait Tlemsen, et je lui rappelai les bons offices que Votre Seigneurie lui avait rendus ; puis nous parlâmes de la négociation qui nous avait amenés à Fès. Je compris à ses réponses que c'était par ordre du chérif qu'il était venu nous trouver.

Le 29 mai, nous fîmes au roi une nouvelle visite. Dès qu'il nous aperçut, au moment où nous entrions dans la salle d'audience, il fit signe à Bou-Chameda de s'avancer au-devant de nous. Le caïd nous ayant conduit dans un autre appartement, nous dit que le roi désirait savoir ce que nous avions décidé. Je lui répondis que, comme Votre Seigneurie l'avait demandé d'abord, il nous paraissait juste que le chérif se chargeât de toutes les dépenses de l'expédition. Bou-Chameda nous quitta afin de communiquer cette réponse au roi ; puis il revint au bout de quelques instants dans la salle où nous l'attendions, Pologrillo, Cansino et moi. Il nous dit que le chérif consentait à donner à chacun des 10000 arquebusiers qu'il avait demandés trois mitkhâl d'or tous les mois, qu'il ne lui était pas possible de donner davantage, et que la solde commencerait à courir du jour où les soldats auraient mis les pieds en Afrique. Je répondis que Votre Seigneurie vait l'intention d'amener avec elle 12,000 hommes, dont 2,000 cavaliers chrétiens non montés auxquels le roi devrait fournir des chevaux, et que, quant aux trois mitkhâl d'or, nous ne pouvions pas les accepter, parce que nous n'avions pas mission pour cela ; que nous pensions que Votre Seigneurie ne les accepterait pas non plus, mais que nous lui ferions part de cette offre du chérif.

Bou-Chameda, étant retourné auprès de se dernier et ayant conféré avec lui, revint nous dire qu'en ce qui concernait l'ar-

gent, le roi s'en tenait à ce qu'il avait dit; qu'il croyait que l'infanterie espagnole suffirait, et que nous n'avions pas besoin de chevaux, puisque son intention était de se joindre en personne à l'armée chrétienne avec toute sa cavalerie; qu'il donnerait à chaque soldat, ainsi qu'il l'avait promis, trois mitkhâl d'or exactement payés, et que de plus il fournirait l'artillerie dont on aurait besoin pour l'expédition. Je répondis qu'il nous paraissait convenable, avant toutes choses, que le chérif chargeât un des officiers de sa maison de déposer dans une des places occupées par Votre Seigneurie 100,000 piastres ou mitkhâl, comme disent les Arabes, afin que l'on pût immédiatement commencer à recruter des soldats et réunir les approvisionnements nécessaires.

Le caïd, ayant répété au roi ce que je venais de lui dire, nous rapporta sa réponse. Le chérif refusait de faire aucune avance d'argent; il s'engageait d'ailleurs, ainsi qu'il l'avait offert, de payer régulièrement les soldats, aussitôt qu'ils seraient débarqués; mais il exigeait que nous lui remettions le plein-pouvoir que Votre Seigneurie avait dû recevoir de Sa Majesté pour traiter de l'affaire en question. Dans toutes ces audiences, il nous avait fait la même demande. Nous nous trouvions assez embarrassés pour lui répondre, et nous ne pûmes que lui répéter ce que nous lui avions dit déjà, c'est-à-dire que Votre Seigneurie avait envoyé à cet effet un de ses officiers à l'empereur, et que, si le chérif voulait donner l'argent que nous demandions, tout serait promptement conclu. Le roi, insistant au sujet de la commission de Sa Majesté, nous dit que nous pouvions considérer la négociation comme rompue, si nous ne lui présentions pas ledit plein-pouvoir.

Nous le priâmes alors de nous permettre de partir, afin de rendre compte aussitôt que possible à Votre Seigneurie du résultat de notre voyage, et nous lui demandâmes de vouloir bien nous remettre une lettre pour elle; mais le roi s'y refusa, attendu qu'on ne lui avait pas écrit à lui-même; il nous dit que le caïd El-Mansour, qui connaissait bien toute cette affaire, répondrait à Votre Seigneurie; puis il nous congédia, et nous revînmes à notre fondouk assez peu satisfaits de cette audience.

Le 3 juin, ayant terminé nos préparatifs pour retourner à Ceuta, nous nous rendîmes au palais afin de prendre congé du roi; mais il nous fit dire de revenir le lendemain. Ce jour-là, conformément aux ordres qu'il avait donnés, nous fûmes reçus dans l'intérieur du palais. On nous fit voir toutes les richesses qu'il renfermait, puis on nous servit un dîner splendide. Tout le monde nous a dit que le chérif n'avait jamais témoigné autant de bienveillance à d'autres chrétiens. Cependant il ne voulut pas nous permettre de nous rendre auprès de son fils Mouleï Abd-Allah, que nous aurions désiré voir avant de partir et auquel nous voulions demander une lettre pour Votre Seigneurie. Le caïd El-Mansour, qui se trouvait en ce moment au camp du prince, nous ayant fait dire par son majordome de l'attendre quelques jours, nous résolûmes de différer notre départ.

Le mardi, 11 juin, nous vîmes le roi de nouveau, et dans le moment où nous insistions auprès de lui pour qu'il voulût bien nous accorder une escorte afin de nous rendre au camp du prince Abd-Allah, on annonça l'arrivée du caid El-Mansour qui apportait au chérif une lettre de son fils, ainsi conçue :

Lettre de Moulei Abd-Allah.

« J'ai écrit deux fois à Votre Altesse, et je n'ai pas reçu de réponse; je ne sais quelle en est la cause. En ce qui concerne la négociation avec les envoyés du comte d'Oran, il ne me paraît pas convenable qu'on les congédie sans faire tout ce qu'il est possible pour tirer vengeance de nos ennemis. Dans ce but et afin que le caïd El-Mansour puisse traiter de la rançon de son fils, je lui ai permis, sur sa demande, de se rendre auprès de Votre Altesse. Je m'en remets à ce qu'il vous dira. A mon avis le comte pourrait envoyer à Fès, comme ôtage, un ou plusieurs de ses fils, et Votre Altesse lui remettrait l'argent nécessaire pour la solde des troupes pendant un mois ou deux. Dans le cas où l'armée, une fois débarquée, servirait plus longtemps Votre Altesse paierait exactement la solde convenue tous les mois, jusqu'à la fin de la campagne. Le caïd El-Mansour vous donnera toutes les

autres explications que vous pourrez lui demander. Je n'ai rien de plus à dire (1). »

Le mercredi, 12 juin, le caïd, après avoir conféré avec le roi, vint nous voir et nous dit que le chérif désirait deux choses : la remise du plein-pouvoir que Sa Majesté a dû envoyer à Votre Seigneurie, et une caution de l'argent qu'il consentait à donner pour la dépense de l'expédition. Je répondis qu'en ce qui concernait le plein-pouvoir, je ne pouvais que répéter ce que j'avais déjà dit, et que, quant à la caution demandée par le chérif, je ne m'expliquais pas son insistance à ce sujet, l'argent en question, ainsi qu'il le savait bien, ne devant pas être remis à Votre Seigneurie ou à quelqu'un de ses gens, mais demeurer en dépôt aux mains d'un officier de la maison du roi qui serait chargé de payer les soldats.

Le caïd El-Mansour me répliqua que le chérif, ne voulant pas agir légèrement dans cette affaire, refusait formellement d'avancer la somme convenue, à moins d'une bonne sûreté, et que le seul moyen, suivant lui, de lever cette difficulté était que Votre Seigneurie envoyât à Fès un de ses fils comme caution de la dite somme. Il ajouta que, si Votre Seigneurie faisait cela, le chérif donnerait immédiatement les 100,000 mitkhâl d'or, et que Mouleï Abdallah, très-désireux de voir abandonner la négociation, aurait alors un motif pour insister à ce sujet auprès de son

(1) « Carta de Muley Abdala. — Dos vezes he escrito à vuestra Alteza y no he habido respuesta ; no sé que ha sido la causa. En lo que toca à los negocios que han traido los mensageros del conde de Oran, no conviene que se pespidan sin hazer todo lo posible por alcanzar venganza de nuestros enemigos, y asi por esto como porque me rogó el Alcayde Mançor que le dexase ir allà à tractar del négocio de su hijo, embiolo. A su relacion me remito. Me paresce que debe pedir Vuestra alteza al conde, y es que embie à Fez sus hijos ò alguno dellos y dàrsele han dineros para la paga de la gente un mes ò dos, y venida la gente habiendo servido la cantitad que se les hubière dado, cada mes se les pagarà lo que mas hubieren de haber, hasta que acabe la jornada. En todo lo demas que hay que dezir en este negocio darà à Vuestra Alteza larga cuenta el alcayde Mançor. No digo mas. »

père. El-Mansour me dit même que le prince l'avait chargé de demander au chérif l'autorisation d'avancer lui-même l'argent demandé, dans le cas où ce dernier refuserait de le faire.

Pendant trois jours, du mercredi 12 juin au vendredi 15, nous avons débattu cette affaire avec le caïd El-Mansour ; mais nous n'avons pu tomber d'accord. Le caïd nous objectait sans cesse que le roi était bien résolu à ne rien faire, tant qu'on ne lui aurait pas remis le plein-pouvoir de Sa Majesté ni offert une bonne sûreté pour son argent ; et de notre côté, nous ne pouvions que lui répondre, comme il s'agissait d'un fils de Votre Seigneurie, que nous vous rendrions compte de ce qu'exigeait le chérif, et que vous aviseriez à cet égard.

Le 18 juin, nous sommes enfin partis de Fès, où nous étions resés trente-huit jours.

CIII.

Lettre du comte d'Alcaudète sur la conférence avec le chérif.

Mers-el-Kebir, 9 août 1555.

(Arch. de Simancas. — Negociado de Estado, Legajo 108).

Le 2 de ce mois, il est arrivé ici un des messagers que j'avais envoyés à Fès. Le mémoire ci-joint, que le licencié Cardenas remettra à Votre Altesse (1), lui fera connaître le résultat de cette ambassade. Il la supplie de vouloir bien m'autoriser à traiter avec le chérif. Il semble que Dieu ait conduit lui-même cette négociation d'une si grande importance pour le service de Sa Majesté et de celui de Votre Altesse.

Nous devons en effet nous estimer comme très-heureux que, dans le même temps où le roi de France, notre plus grand ennemi, met tout en œuvre, avec si peu de crainte de Dieu, pour que le sultan envoie sa flotte ravager les possessions de Sa Majesté et celles de ses alliés, un roi Maure, aussi puissant que le chérif, offre lui-même de faire guerre aux Turcs d'Alger et de les chas-

(1) Cette dépêche est adressée à l'Infant D. Philippe.

ser des places qu'ils occupent en Afrique, si on veut lui accorder 12,000 hommes levés en Espagne à ses frais.

Le chérif ne met pas d'autre condition à l'alliance qu'il nous propose, et il a promis, si je consens à livrer un ôtage un de mes fils, de déposer l'argent nécessaire pour que l'on s'occupe immédiatement d'enrôler des soldats. Comme il doit résulter de cette entreprise de grands avantages pour le service de Sa Majesté et le bien de toute la chrétienté, je n'hésite pas à offrir le fils que le chérif demande, quand bien même je saurais qu'il veut le sacrifier. Tous ceux qui me restent et moi-même, nous sommes prêts également à servir d'ôtages, et le chérif pourra nous vendre (1), s'il le veut.

Je supplie Votre Altesse de donner des ordres pour que l'on m'envoie aussitôt que possible l'autorisation de terminer cette affaire. Il importe de ne pas laisser échapper une si heureuse occasion. En attendant comme il convient de maintenir le chérif dans ses bonnes dispositions, je prie Votre Altesse de me permettre de faire partir pour Fès mon interprète, le capitaine Gonzalo Hernandez. Miguel Lezcano m'écrit que le chérif ne veut conférer de ladite affaire avec aucun de nos interprètes juifs de Tlemcen ou d'Oran, attendu qu'ils ont tous des intelligences avec le roi d'Alger (2).

(1) « El Xarifa ofresce de concluir este negocio con solo dar su Majestad esta licencia, con dalle yo por prenda un hijo mio anteponia el dinero necesario para haser gente. Como esta jornada será para el servicio de Dios y de Su Majestad y bien universal de la cristiandad, ofrezco de muy buena voluntad el hijo que el Xarifa pide aunque fuese para sacrificallo, y todos los otros que me quedan y mi persona para empenarnos y el podrá vendernos si quisiere. »

(2) Nous ne connaissons pas la réponse qui fut faite par le Conseil d'Espagne à cette proposition du comte d'Alcaudète. Moins de deux ans après, en 1557, le chérif Mohammed, qui était âgé de 86 ans, fut assassiné par un Turc d'Alger, et l'année suivante, le comte lui-même périt dans la malheureuse expédition de Mostaganem, un des plus grands désastres que les Espagnols aient subis en Afrique.

CIV.

Lettre de D. Alonso Carillo de Peralta a son altesse la princesse (1).

Bougie, 17 septembre 1555.

(Arch. de Simancas. — Negociado de Estado, Legajo 108.)

J'ai déjà écrit à Votre Altesse pour lui faire connaître la triste situation de Bougie : cette place a un grand besoin d'être promptement secourue. Il n'y a pas de muraille qui puisse résister à cette artillerie épouvantable que ce chien de roi d'Alger (*este perro de rey Argel*) a amené avec lui. En deux jours, les Turcs ont démantelé entièrement le château impérial et comblé les fossés. Une plus longue défense paraissant impossible, la garnison m'écrivit, ainsi qu'à l'inspecteur, nous requérant au nom de Dieu d'aviser aux moyens de la sauver.

Je réunis immédiatement dans la maison de l'inspecteur les officiers supérieurs et autres personnes compétentes en semblable circonstance, pour les consulter sur ce qu'il convenait de faire. Ochoa de Celaya, le comptable Philippe de Pamenes, l'enseigne d'infanterie Thomas del Castillo et Alonzo Sanchez de Villasur, vieux soldat des guerres d'Allemagne, se rendirent audit château pour examiner les brèches faites par l'artillerie ennemie. Accompagné d'Alonzo de Luque, de l'ingénieur en chef et de Pedro de Peralta, ils visitèrent tout et reconnurent qu'il n'était pas possible de résister plus longtemps, tout était ruiné jusqu'aux fondations, les murailles ouvertes, et ce qui restait debout prêt à s'écrouler. En conséquence, il fut décidé qu'on abandonnerait le fort et qu'on ferait sauter les voûtes et les courtines qui tenaient encore. Ce qui fut fait.

Nous attendons maintenant ce qu'il adviendra de nous. Les Turcs ont établi leurs batteries contre la ville. Ils sont nom-

(1) La princesse Jeanne de Portugal, fille de Charles-Quint et sœur du roi Philippe, que son père avait nommée, l'année précédente, régente d'Espagne.

breux et armés, d'arquebuses. Je prie Votre Altesse de vouloir bien considérer l'importance de Bougie et de ses forteresses ; si ces misérables Turcs, que Dieu confonde ! parviennent à s'en rendre maîtres, toutes les forces de Sa Majesté suffiront à peine pour les chasser de cette place. Les ingénieurs disent qu'aucune fortification, battue par la formidable artillerie qu'ils ont avec eux, n'est en état de résister.

Je supplie Votre Altesse de donner des ordres pour qu'on envoie d'Espagne au plus vite les secours nécessaires ; elle peut-être convaincue d'ailleurs que, comme mon père, je saurai mourir, s'il le faut, pour le service de Dieu et de Sa Majesté.

CV.

Lettre du frère Hieronimo Dias Sanchez au comte d'Alcaudète écrite d'Alger, où ledit Sanchez a été envoyé par le roi de Portugal pour racheter des captifs.

Fin septembre 1555.

(Arch. de Simancas. — Negociado de Estado, Legajo 108.)

Votre Seigneurie aura sans doute appris que le roi d'Alger (1) s'est présenté devant Bougie. Dieu a voulu que l'entrée de la rivière se trouvât libre, ce qui n'était jamais arrivé (2) : la barre de sable qui obstrue son embouchure avait été refoulée dans la mer, à la suite de pluies considérables tombées au mois d'août. Les galères et les pontons purent ainsi pénétrer facilement dans le fleuve et mettre l'artillerie à terre. Les Turcs, à l'aide de cabestans, la hissèrent sur une hauteur d'où l'on pouvait battre le château impérial. Le 16 de ce mois ils commencèrent le feu et le

(1) Salâh-Reïs, pacha d'Alger.

(2) « Quand la ville de Bougie était aux chrétiens, dit Marmol, il n'entrait point de vaisseau dans la rivière à cause du sable qui était à son embouchure. Mais l'année que Salharrès la prit, il plut tant que les eaux l'emportèrent, et il y entra depuis des galères et des galiotes avec de gros vaisseaux qui y sont à couvert pendant la tempête et ne sont incommodés que du vent du nord. »

17 tout était ruiné. Il convient d'ajouter que le château impérial n'avait que l'apparence d'une forteresse ; l'ouvrage avait été très-mal fait. On dit que chaque boulet faisait brèche (1).

Don Pedro, qui occupait le château impérial avec 150 hommes, fit connaître sa situation désespérée à son cousin, le commandant Don Alonso, afin qu'il avisât. Le payeur et deux autres officiers se rendirent au fort dans la nuit, et, ayant tout examiné, ils furent d'avis que Don Pedro ne pouvait pas tenir plus longtemps. Un de ces officiers était l'ingénieur même qui avait fait construire ledit château. Ayant entendu leur rapport, Don Alonso réunit le conseil qui pensa, comme lui et comme les trois officiers, qu'une longue résistance était impossible. En conséquence, ordre fut envoyé à Don Pedro d'abandonner le Fort Impérial, ce qu'il fit après avoir fait sauter ce qui restait debout.

Le roi d'Alger ne perdit pas un moment pour attaquer l'autre château qu'il emporta au bout de quatre jours. La garnison de ce fort était de 60 hommes ; lorsqu'il fut pris, 43 étaient encore vivants, avec le capitaine, nommé Bilbao. Cet officier et ses gens ont été amenés à Alger, et c'est lui-même qui m'a raconté la prise des deux forteresses.

Le vendredi, 27, les batteries, qui avaient ouvert leur feu contre la ville, renversèrent une partie considérable des murailles. Les Turcs se lancèrent sur la brèche ; mais ils furent repoussés par les nôtres après un rude combat. Un grand nombre d'entre eux ont été tués par l'explosion d'une mine.

Ce même jour, le roi, qui manquait de munitions, fit partir deux galiotes pour Alger. Nous avons su par elles les détails de cet assaut.

Une troisième galiote, apportant la nouvelle de la perte de Bougie, est entrée dans le port aujourd'hui, dernier jour du mois. Les deux autres, qui s'en retournaient à Bougie chargées

(1) « Los turcos subieron su artilleria con cabestrantes à fuerza grande y la pusieron en lugar donde le diesen la bateria al castillo imperial, y à los diez y siete ya era todo acabado. Vuestra Altessa sepa que el imperial no era fuerte, porque su obra fué falsa : las valas que le echaban dicen paraban de la otra parte. »

de poudre, l'ayant rencontrée en route, sont revenues avec elle. On s'occupe en ce moment de les décharger.

Le bruit court que la place a capitulé, mais on ne sait pas à quelles conditions. Les uns disent que le commandant et 150 hommes, à son choix, ont été renvoyés sains et saufs; les autres, que les Turcs ne lui ont permis d'emmener que 40 hommes, avec les femmes et les enfants. Quoi qu'il en soit, le roi d'Alger a pris possession de Bougie le samedi, veille de la Saint-Michel. A la porte de la ville, on lui a remis en présent les 52,000 ducats qui avaient été envoyés d'Espagne pour payer la solde de la garnison et celle des gens de la Goulette (1). Les secrets de Dieu sont impénétrables. On dit que le capitaine du galion a été tué et Don Alonso blessé d'une arquebusade; mais on ne sait rien de certain.

CVI.

Lettre de Don Alonso Carrillo de Peralta, ex-commandant de Bougie, a son Altesse la Princesse.

Alicante, 16 octobre 1555.

(Arch. de Simancas. — Negociado de Estado, Legajo 108.)

J'ai écrit deux fois à Votre Altesse pour lui faire connaître l'arrivée du roi d'Alger sous les murs de Bougie avec la plus redoutable artillerie que l'on vit jamais. Ayant établi ses batteries devant le Fort Impérial, il ruina toutes ses fortifications dans l'espace d'un jour et demi. Il se rendit ensuite maître du château de la mer, et enfin dirigea le feu de son artillerie contre la Kasba que, depuis le matin du dimanche jusqu'au vendredi, il battit nuit et jour. Tout était démantelé; il semblait que la Kasba n'avait jamais eu de muraille; les cavaliers eux-mêmes auraient pu monter par la brèche.

(1) « Dicen que se dieron à partido, mas no sabemos lo cierto del partido. Unos dicen que conque pudiesen salir 150 hombres con el capitan quales les paraciere, otros dicen que quarenta y mugeres y ninos. Empero este rey entrò el sàbado vispera de San-Miguel, en Bugia; à la puerta della le dieron por collacion los cinquenta y dos mil ducados que llevaban para la paga della y de la Goleta. »

Le roi ordonna l'assaut, et de part et d'autre un grand nombre de gens furent tués; mais, ce jour-là, il n'entra pas dans Bougie. Toutefois la résistance n'était plus possible, et nous dûmes capituler. J'envoie ci-joint à Votre Altesse ladite capitulation que le Roi, cédant à de mauvais conseils, n'a pas voulu exécuter. Il a pris tout ce qu'il y avait dans la ville, nous laissant entièrement nus, sans épargner les femmes et les enfants. Il n'a fait grâce qu'à Louis Godinez, à moi et à 120 autres, mais tous vieux, infirmes ou blessés, sans bras ni jambes. Embarqués par son ordre dans un *scorciapin*, sans un seul marin, ce n'est qu'avec bien de la peine que nous avons réussi à gagner le port d'Alicante (1).

Pas un de nous n'avait figure d'homme en arrivant ici. Si Dieu me rend la santé, j'adresserai à Votre Altesse un rapport détaillé sur ce triste événement. Le roi d'Alger a l'intention d'attaquer Oran, et si Votre Altesse ne veut pas que cette place succombe comme Bougie, elle doit se hâter de donner des ordres pour qu'elle soit mise en bon état de défense (2).

(1) « Tomò todo lo que en Bugia habia, asi mugeres como muchachos, y todos nuestros haberes hasta dejarnos desnudos, y dejò à mi personna y à la de Ruis Godinez con cumplimiento de hasta 120 personas, y estos fueron sin brazos y sin piernas, y todos heridos y enfermos y viejos, y nos metiò en un corchapin sin darnos marineros, y habemos abordado à este puerto con gran trabajo. »

(2) On sait que le commandant Peralta, traduit par ordre de l'Empereur devant un conseil de guerre et condamné pour n'avoir pas su mourir à son poste, eut la tête tranchée sur la grande place de Valladolid. — La perte de Bougie fut vivement sentie en Espagne. « En 1556, dit Ferreras, les royaumes de Castille et de Valence et la principauté de Catalogne, qui souhaitaient fort qu'on recouvrât cette place, offrirent à cet effet à la princesse Jeanne, régente d'Espagne, 8,000 fantassins et 100,000 ducats. L'archevêque de Tolède demanda même à être chargé de cette expédition, pourvu qu'on lui donnât 300,000 ducats en argent. On consulta à ce sujet le roi Philippe qui répondit de ne rien faire jusqu'à son retour en Espagne. — Il existe dans les archives de Simancas un certain nombre de pièces relatives au recouvrement de Bougie *(Sobre la recuperacion de Bugia que se proyectaba*, 1556. — *Negociado de Estado*, *Legajo* 114). Il paraît que la question fut sérieusement agitée dans le conseil; mais on commençait en Espagne à être dégoûté des établissements d'Afrique, et l'affaire n'eut pas de suite.

CVII.

Extrait d'une lettre écrite de Tabarka (1)

12 mai........ (2)

(Arch. de Simancas.............)

Hier, il est arrivé ici une frégate française. Elle nous a apporté des nouvelles de nos amis qui nous donnent des détails sur la révolution survenue à Alger.

Il y a dix-huit jours, le roi, qui souffrait d'un mal dans les jambes, partit pour les bains de Miliana, situés à une journée et demie d'Alger. Les renégats étaient fatigués de lui, parce que chaque jour il faisait mourir ou dépouillait de ses biens l'un ou l'autre d'entre eux. Profitant de l'absence des corsaires, ils réunirent les membres du Divan et leur dirent qu'ils ne voulaient pas rester exposés plus longtemps aux cruautés du roi, et que, lorsqu'il reviendrait de Miliana, ils refuseraient de le recevoir dans la ville. Un complot se forma, et chacun donna sa parole.

Averti bien vite de ce qui se passait, le roi se hâta de revenir avec les renégats de son parti et les janissaires. Mais lorsqu'il se présenta devant les portes, il les trouva fermées, et on lui signifia qu'on ne voulait plus de lui pour roi, à cause de ses déportements. Les conjurés permirent seulement à l'agha des janissaires, le kaïd Mostafa, d'entrer dans la ville.

Le roi, voyant cela, commença à tirer sa barbe, puis il se réfugia avec ses renégats dans une petite mosquée en dehors d'Alger, où il se mit à se promener d'un air soucieux. Les conspirateurs qui étaient dans la ville se demandèrent alors comment ils feraient mourir le roi ; mais personne n'était assez hardi pour se charger de l'affaire. Enfin un renégat corse, qui avait été esclave du caïd Hacen, celui que le roi avait fait jeter sur les ganches *(que lo re fece inganchiar)*, se leva et dit : « Ceci me regarde. Ce traître a assassiné mon maître, et je me charge de le tuer, si vous consentez à m'aider. » On lui demanda ce qu'il voulait, et il répondit qu'il avait besoin de 20 ou 25 hommes. On les lui donna.

Ledit renégat corse cacha alors un cimeterre sous sa robe et se rendit à la mosquée où se trouvait le roi. Il se mit à genoux devant lui et lui baisa les pieds. Le roi lui dit : « Pourquoi fais-tu cela ? » Puis, pendant qu'ils causaient ensemble, le renégat saisit tout-à-coup d'une main le roi par la barbe, tira de l'autre son cimeterre, et le tua (1). Les gens du roi voulurent l'arrêter ;

(1) La petite île de Tabarka appartenait aux Génois. En 1543, Khaïr ed Din l'avait cédée en toute propriété à un marchand de cette nation, nommé Lomellini, comme prix de son intervention dans l'affaire du rachat du fameux corsaire Dragut *(Tor'roud)* fait prisonnier sur les côtes de la Corse.

(2) Le présent document, écrit en très-mauvais italien et sans orthographe, ne donne que la date du mois, sans faire connaître l'année. Cette dernière indication nous est fournie par la lettre suivante du roi Philippe, relative au même événement, datée *du 2 juillet* 1557.

(1) Haëdo ne raconte pas de la même manière cette révolte de la milice d'Alger. Les deux relations diffèrent en bien des points ; elles ne s'accordent pas surtout en ce qui concerne les dates et les noms de ceux qui jouèrent les principaux rôles dans cette tragédie. Voici le récit de Haëdo : « Au mois de juin 1556, le pacha Salah-Reïs étant mort de la peste, les janissaires, en attendant les ordres du Grand-Seigneur, proclamèrent Hassan, corse, gouverneur d'Alger. Au mois de septembre, on annonça que le Sultan avait désigné un successeur à Salah-Reïs : c'était un Turc, nommé Téchéoli. Cette nouvelle jeta le trouble dans la ville. Hassan était aimé ; il avait su se faire de nombreux partisans parmi les janissaires et les renégats. Ceux-ci résolurent de ne point accepter le gouverneur que leur envoyait le Sultan. Quelques jours après, Téchéoli, étant arrivé au cap Matifou, tira un coup de canon suivant l'usage des navires qui arrivaient de Constantinople ; mais la batterie du cap ne répondit point à son salut. Par suite de la rébellion des Algériens, Téchéoli se trouvait dans un grand embarras, lorsque la jalousie qui existait depuis longtemps entre les corsaires et la milice, vint heureusement le tirer d'affaire. Avec l'aide de ces derniers, qui ne voyaient aucun avantage à conserver Hassan et qui ne voulaient pas mécontenter le Grand-Seigneur, le nouveau pacha réussit à pénétrer dans Alger. Il fit aussitôt arrêter Hassan, bien que celui-ci protestât de sa soumission aux ordres du Sultan. Sans vouloir rien écouter, Téchéoli ordonna son supplice. Hassan fut jeté sur les ganches ou

mais il se défendit, et ceux qui l'avaient accompagné, ainsi que d'autres qui se trouvaient là, lui vinrent en aide. On raconte que, lorsque le renégat corse frappa le roi, il lui dit : « Traître, je suis bien fâché de ne pouvoir te faire mourir de la même manière que mon maître ». Tous les renégats du roi furent passés au fil de l'épée.

---

crochets de fer, où il demeura suspendu pendant trois jours, attendant la mort dans d'horribles souffrances. La terreur régnait dans la ville. Téchéoli, croyant que les janissaires n'oseraient plus bouger, ne fit rien pour essayer de les gagner à sa cause ; il saisissait au contraire toutes les occasions de leur faire du mal. Un nouveau complot se forma. Yusuf, renégat calabrais et caïd de Tlemsên, se mit à la tête des conjurés. Il avait été l'ami de Hassan et avait juré de venger sa mort. Appelé par les janissaires, il conçut le dessein hardi de partir de Tlemsên avec ses soldats, de marcher sur Alger et de renverser Téchéoli. Une circonstance particulière favorisa l'exécution de son projet. La peste régnait à Alger, et Téchéoli s'était retiré dans une maison de campagne, sur le bord de la mer, à cinq milles de la ville. Le caïd de Tlemsên arriva inopinément et surprit le pacha, qui n'eut que le temps de se jeter sur un cheval pour fuir du côté d'Alger ; mais on refusa de l'y recevoir : il trouva les portes fermées. Reconnaissant qu'il était perdu, Téchéoli se réfugia dans le marabout de Sidi-Yacoub, situé à l'ouest de la ville. Yusuf, qui le suivait de près, y pénétra presque en même temps que lui, la lance à la main. Alors le pacha, s'avançant à sa rencontre, lui dit : « Oserais-tu bien me tuer dans le temple même de Mahomet ? — Chien de traître ! lui répondit Yusuf, as-tu craint, toi, de faire mourir Hassan, mon ancien patron ? — » Et en disant ces mots, il le perça de sa lance. Cet événement arriva dans les derniers jours de décembre 1556. Yusuf fut reçu dans Alger comme un libérateur. L'agha des janissaires et les autres chefs de la milice le proclamèrent gouverneur à la place de Téchéoli. Peu de temps après, Yusuf mourut de la peste, et la milice lui donna pour successeur le kaïd Yahia; mais, au mois de juin suivant, ce dernier résigna sans difficulté le pouvoir entre les mains de Hassan Pacha, fils de Khaïr ed Dîn, qui venait d'arriver de Constantinople. »

CVIII

LETTRE DU ROI PHILIPPE AU TRÈS-HONORABLE ET RENOMMÉ ENTRE LES MAURES LE KAID MOSTAFA ARNAUT (1).

Londres, 21 juillet 1557 (2).

Arch. de Simancas. — • —)

J'ai appris ce qui s'est passé à Alger, relativement à la mort de Mohammed Pacha (3), et comment les Turcs et les Maures, d'une commune voix, vous ont choisi pour gouverneur principal de la ville et des terres qui en dépendent. J'ai été très-heureux d'apprendre qu'on ait agi ainsi à votre grande satisfaction, parce que je sais qu'en votre personne se réunissent de nombreuses et excellentes qualités. Lorsque la nouvelle de la mort de Mohammed Pacha et de l'élection qui a été faite de vous pour le remplacer parviendra au sultan Souleïman, il aura certainement à prendre une décision à l'égard de ceux qui ont concouru à cet événement. En ce qui vous concerne particulièrement, ainsi que les gens de votre nation qui cherchent à s'agrandir, il essaiera, sans nul doute, de vous expulser du poste que vous occupez.

Le départ de frère Nicolas qui se rend à Alger, pour traiter de quelques rançons, m'en offrant l'occasion, j'ai voulu vous écrire cette lettre, afin que vous sachiez bien que, dans le cas où vous auriez besoin de quelque aide ou protection, je vous l'accorderai volontiers, en tout ce qui sera de mon pou-

---

(1) Quel était ce *Kaïd Mostafa Arnaut* ? On a vu qu'il n'est point parlé de lui dans la relation de Haëdo. Cependant ce fut ce même Kaïd que la milice proclama gouverneur à la place de Téchéoli, comme le prouve cette lettre du roi Philippe. Nous pensons qu'il n'était autre que cet agha des janissaires qui est nommé dans le document précédent. Les conjurés lui ayant permis de rentrer dans Alger, on doit supposer qu'il était secrètement du complot.

(2) Le roi Philippe II se trouvait alors en Angleterre, auprès de sa seconde femme, la reine Marie Tudor.

(3) C'est le même que Haëdo appelle Téchéoli.

voir, comme vous le répètera de ma part le dit frère Nicolas (1).

CIX

LETTRE DU ROI PHILIPPE AU TRÈS-VAILLANT ET TRÈS-RENOMMÉ ENTRE LES TURCS LE RAIS DRAGUT.

Londres, 2 juillet 1557.

(Arch. de Simancas. — » —)

Quelques personnes m'ont fait connaître votre bonne volonté et votre affection à l'empereur mon Seigneur, ainsi qu'à notre personne. Je ne puis que vous en remercier infiniment, et vous dire que, si vous vous trouviez en position de me servir, j'en serais bien aise. Les occasions et les circonstances ne vous feront pas faute à cet effet, et ce sera tout à votre avantage et dans l'intérêt de votre réputation, comme vous le dira ou vous l'écrira le frère Nicolas (2).

---

(1) « Entendido he loque en Argel ha subcedido cerca de la muerte de Mahomet Bassa, y commo los turcos y moros de comun voluntad os havian elegido por su gobernador principal y de las otras tierras que son debaxo del dominio desta ciudad, y he holgado mucho de que se haya hecho assi y tan à vuestro contentamiento, porque soy informado que en vuestra persona concurren muchas y buenas calidades, y porque haviendo sido la muerte del dicho Mohamet Bassa hecha por tal termino y vos puesto en esse lugar, el Turco Saliman necesariamente havrà de hazer demostracion con todos los que en ello haveis concurrido, y specialmente con vos y otros de vuestra nacion que pretenden acrescentarse procurarà de quitaros de donde estays. Offreciendose la yda de fray Nicolao à tractar de algunos rescates, os he querido escrevir esta para que sepays que si quisieredes y tuvieredes necesidad de algun favor y ayuda lo hare de buena voluntad en todo lo que pudiera, como os lo dirà el dicho fray Nicolao de nuestro parte. » On ne sait pas quel fut le résultat de cette singulière négociation. Elle n'eut sans doute aucune suite, tout étant rentré dans l'ordre à Alger, lorsque le frère Nicolas y arriva.

(2) « De algunas personas he entendido la voluntad y afficion que haveis tenido al Emperador mi senor y à mi y siendo assi no puedo dexar de agradeceros lo mucho y dezir que se estuviessedes ѐn proposito de tractar de servir me holgaria dello ; y no faltaria occasion y coyuntura donde lo pudiessedes hazer con vuestro acrecentamiento y reputation, segun os lo dirà ò escrevirà el padra fray Nicolao. » —

CX

DESCRIPTION DE TUNIS ET DE BIZERTE, SUIVIE D'OBSERVATIONS SUR LES MŒURS ET COUTUMES DES ARABES, FAITE L'ANNÉE DE LA PRISE DE CES DEUX VILLES PAR LE SÉRÉNISSIME SEIGNEUR DON JUAN D'AUTRICHE (1).

1573.

(Archives du Vatican — —)

Le territoire de Tunis est très-beau, planté d'oliviers, de dat-

---

Il est à regretter que cette lettre ne soit pas plus explicite. On se demande quel était ce raïs Dragut, très-vaillant et très-renommé entre les Turcs (*muy esforçado y alabado entre los Turcos*). Cette étrange missive du roi Philippe était-elle adressée au fameux corsaire qui portait ce nom et qui, de même que Hacen Agha, aurait entretenu de secrètes intelligences avec les Espagnols ? Il se trouvait en ce moment à Tripoli, que les Turcs avaient enlevé aux chevaliers de Malte quelques années auparavant ; et voici ce que disent les historiens du temps à ce sujet : « Dragut, n'ayant pu obtenir du Sultan le titre de Pacha et la charge de Grand-Amiral, lui avait rendu le sandgiakat de Sainte-Maure, et, sous prétexte de défendre les côtes d'Afrique, il s'était borné à la qualité de gouverneur de Tripoli. Profitant de l'éloignement où cette place était de la Porte, il s'y était fait comme un petit État qu'il gouvernait avec une autorité presque absolue, quoique, pour se conserver la protection du Grand-Seigneur, il affectât une entière dépendance à ses ordres. » Ces paroles, en expliquant ce qui aurait pu amener Dragut à traiter avec les Espagnols, sembleraient venir à l'appui de cet appel fait par le roi Philippe à *sa bonne volonté et à son affection*. Mais nous croyons que, si des négociations eurent lieu, elles ne furent pas sérieuses. Dragut fut un des plus terribles ennemis de Charles-Quint et de Philippe II. En 1560, il contribua pour une bonne part au grand désastre que le capitan-pacha Piali fit éprouver, à l'île de Djerba, au vice-roi de Sicile, le duc de Medina-Cœli. On sait aussi qu'il commandait une division navale au second siége de Malte par les Turcs, en 1565, et que le sultan Souleïman, « prévenu d'une grande estime pour sa rare valeur et sa capacité, avait défendu à ses autres généraux de terre et de mer de rien entreprendre sans sa participation. » Il fut tué d'un éclat de pierre qu'avait brisée un boulet de canon parti du château St-Ange. Quoi qu'il en soit, cette lettre est très-curieuse.

(1) En 1570, le pacha d'Alger, Aluch Ali ou mieux Oulouk Ali, s'étant emparé de Tunis, le roi Philippe II, qu'inquiétait cette extension de la puissance algérienne, chargea son frère naturel, Don Juan

tiers et de beaucoup d'autres arbres à fruit. La terre est parfaitement cultivée.

La ville, fort grande et bien peuplée, est encadrée de collines délicieuses en forme de demi-lune. Elle a des faubourgs et des murs à l'instar de Rome ; les maisons sont basses et d'une assez mauvaise architecture ; mais les mosquées sont très-belles, entre autres la mosquée principale dont les arches sont soutenues par de nombreuses colonnes en marbre de couleurs variées. On dit qu'il y en a plus de 200. Le sérénissime Seigneur Don Juan d'Autriche a fait enlever quatre de ces colonnes qui étaient fort belles, au grand déplaisir des Maures (1). C'est dans cette mosquée que logeait Paul Giordano, lorsqu'on se fut emparé de Tunis, ce qui eut lieu le 10 octobre.

Le château n'est pas très-fort. Il est armé de 35 pièces d'artillerie. Dans le reste de la ville, on trouve huit autres canons. Toute cette artillerie a été fondue par les chrétiens et porte les armes du pape Clément, de la France, des Vénitiens, des Génois, de Rhodes et d'autres princes ou nations.

Le 21, Son Altesse se rendit au cap de Carthage avec une nombreuse troupe de cavaliers, afin de visiter les ruines de cette antique cité. Il chassa aussi les bêtes fauves avec des chiens, des oiseaux et des arquebuses. On trouve dans ce pays des lions, des autruches, des singes et même des éléphants, si nous devons croire ce que l'on nous a dit ; mais cela arrive rarement. Dans les maisons de Bône, les caméléons fourmillent. Quant au gibier

d'Autriche, de chasser les Turcs de cette ville ; mais fatigué des énormes dépenses que coûtaient à l'Espagne les guerres malheureuses d'Afrique, ce monarque prescrivit à son frère de ne s'établir nulle part, de raser toutes les places qu'il prendrait, et d'abandonner même la Goulette, toujours occupée par les Espagnols, après en avoir fait sauter les fortifications. Don Juan d'Autriche se rendit maître de Tunis et de Bizerte, sans avoir à combattre les Turcs qui, à son approche, avaient abandonné ces deux places.

(1) Sono belle moschee, et fra l'altra la maggiore bellissima tutta fatta adarchi sostentata da diverse colone di gran bellezza di molti colori di marmi mischi, che passano al numero di 200, delle quali il Serenme Sigr Gio de Austria ne face levar quattro bellissime, con gran dispiacere de mori.

que l'on voit chez nous, chevreuils, lièvres, faisans et autres, il abonde partout. La rhubarbe croît spontanément. On fit présent à Son Altesse de jeunes chameaux, de poulains sauvages et d'un magnifique lionceau apprivoisé. Quelques soldats ont embarqué sur les navires des chameaux, des chevaux et des autruches, que les Maures leur ont vendus presque pour rien.

Le 22, le fils du roi de Tunis vint visiter Son Altesse, avec laquelle il s'entretint longuement. Il alla voir ensuite Paul Giordano. Quelqu'un lui ayant demandé la généalogie de ses ancêtres, voici ce qu'il répondit : « La maison de Tunis se nomme *Beni-Cati*, ce qui signifie famille plus noble et supérieure à toutes les autres en grandeur et en vertu. Mouléï Hacen, roi de Tunis, eut deux fils : Mouléï Hamida, qui lui enleva son royaume et le priva de la vue, et Mouléï Mohammed, qui est aujourd'hui à Tunis ; ce dernier a également deux fils : Mouléï Abd-er-Rahmân,

et...

Le 26, quelques Maures de Bizerte furent présentés à Son Altesse et lui offrirent des moutons, des veaux, des poules et de très-grosses dorades qu'ils prennent dans la rivière. Ils les donnent aux soldats à vil prix. Il en est de même des boutargues, en raison de leur immense quantité. Parmi beaucoup de choses bonnes à manger, il y a des figues fraîches sur les arbres, des asperges et autres fruits, comme en plein été.

Le pays est très-beau. Sur le rivage, on trouve de l'eau douce, partout où l'on creuse, et en si grande abondance qu'elle suffit à tous les besoins.

Les chevaux ne sont jamais ferrés. La plus grande partie des hommes vont nus, n'ayant qu'une espèce de manteau d'étoffe grossière, qu'ils appellent *bouracan*, et coiffés d'un demi-turban retenu sous le menton. Ils n'ont point de chaussures. Ce sont des gens sans foi ni honneur, fort avares et très-âpres au gain, qui, pour de l'argent, font tout ce que l'on veut.

Ils n'ont ni casque ni cuirasse ; leur principale arme offensive est une épée avec un fourreau en bois ; ils la portent en bandoulière. Leur poignard est attaché au bras gauche et lié au petit doigt par un fil, pour qu'il ne tombe pas. Dans la main

droite, ils ont deux ou plusieurs javelots. Quand ils sont poursuivis, ils jettent leur bouracan et s'enfuient tout nus.

Leur nourriture consiste principalement dans ce qu'ils appellent *vaccina*, espèce de beignets qui ressemblent aux nôtres. Ils trempent d'abord leur main droite dans l'huile, puis ils prennent une demi-once environ de cette pâte de beignets et l'avalent sans mâcher.

Leur meilleur mets est le couscoussou. Ils le font avec de la farine, des œufs, du sel et de l'eau, à la façon de nos *frascarelli* ou *monefate*, comme on dit en Lombardie. Toute l'année, on le conserve sec. Servi dans des pots percés à jour, que l'on place au-dessus de la vapeur de la viande, le couscoussou se mange avec des cuillers de bois.

Ils ne font pas de pain, si ce n'est quelques galettes ou fouaces, cuites sur des plaques de fer ou dans de mauvais fours. Ils les appellent *khobs*.

Ils ne boivent pas de vin ; mais avec le raisin ils fabriquent une boisson qui rappelle notre *mosto* (vin doux).

Les nobles ont des caleçons, des souliers et des chemises, et par-dessus un bournous de couleurs variées, avec un capuchon qu'ils rabattent quand il pleut. Ils portent l'épée en sautoir avec des ornements en fer doré ou argenté, ainsi que nous le faisons. Tous ont la tête couverte d'un turban plus grand ou plus petit, selon le grade, avec mentonnière.

Ils montent à cheval à la genette, les jambes repliées, avec des étriers larges, des éperons aigus, de fort belles selles à la turque, des brides ornées d'anneaux, et une gourmette.

Quelques-uns ont des arquebuses ou des lances très-longues, à peu près le double des nôtres. Ils s'en servent avec une grande dextérité, quoique lancés à fond de train, et ne se préoccupent nullement de leurs chevaux qu'ils abandonnent à eux-mêmes. Si ces armes viennent à leur échapper des mains, ils les ramassent sans ralentir leur course. Ils sont très-agiles.

Pour les distinguer des autres Arabes, on les appelle *faross*, ce qui, dans leur langue, veut dire cavalier. Presque tous ces nobles sont fort riches. Il y en a qui ont 300, 500 et même jusqu'à 1500 chameaux. Ce sont les bêtes de somme du pays. On

dit aussi qu'on les mange. On les sale alors, comme nous salons nos porcs et la viande de bœuf en Lombarbie. Avec le lait des chamelles on fait du beurre.

Les Maures ont en grande vénération leur fausse religion, qui n'est qu'une superstition grossière, et portent au cou des reliquaires ou amulettes en cuir, en velours ou en soie, ainsi que nous portons chez nous des *agnus dei*. Les uns en ont quatre, les autres six, comme il leur plaît. Ils en couvrent la tête de leurs chevaux, dans l'idée que cela les préservera de tout danger.

Ils pratiquent la circoncision ; mais bien que mahométans comme les Turcs, ils sont leurs ennemis, parce que ceux-ci les tyrannisent.

Ils n'ont pas l'habitude de jouer, comme le font les chrétiens, et ne blasphèment pas ; mais ce sont de fieffés voleurs (*robbariano l'inguinaglia à san Rocco*).

Les églises, appelées mosquées, sont tenues en grand honneur et magnifiquement pavées. Quand ils y entrent, ils se mettent à la file et crient tous ensemble : Allah ! Allah ! Mais ils ne savent pas ce qu'ils disent. Pour tout l'or du monde, ils n'y entreraient pas avant de s'être lavé les mains. Ils ont quelques prêtres (*papassi*) qui leur lisent ou chantent des histoires de l'ancien Testament. Leurs livres sont écrits ; ils en possèdent une grande quantité.

Ils ont coutume de blanchir leurs églises et leurs maisons chaque année, à l'époque de leur Pâque. Dans leurs habitations, on n'aperçoit aucune trace de feu. Pour faire la cuisine, on se sert de petits fourneaux en terre portatifs.

Ils couchent sur des peaux de moutons. Cependant on trouve, chez certains nobles, des lits longs et étroits. Bien travaillés et ciselés à la manière des Maures, ces lits sont cloués à la muraille, à hauteur d'homme ; il faut une échelle pour y monter. Quelques-uns ont des matelas de laine, des draps et des couvertures de coton très-belles, mélangé de soie de diverses couleurs.

Les femmes ne voient jamais les hommes pendant le jour ; mais le soir on se réunit. A l'entrée de leurs maisons ou dans la cour intérieure, les nobles ont des miroirs de verre fixés aux murailles, et de mauvaises peintures à la façon mauresque.

Tous sont très-jaloux et défiants. Ils ont non-seulement des esclaves chrétiens, mais aussi d'autres de leur religion qu'ils prennent à gage. Ils s'appliquent avec succès à l'agriculture. Les terres paient au roi le trentième de ce qu'elles rapportent; c'est un revenu de plus de 150,000 écus, sans parler des autres taxes et gabelles.

Un grand nombre de leurs usages sont empruntés aux nôtres. Ils fabriquent des cartes, des dés et autres objets semblables.

Ils ne se marient pas, bien qu'ils aient beaucoup de femmes.

Composition de la flotte que le Sérénissime Seigneur Don Juan d'Autriche a emmenée avec lui pour l'entreprise de Tunis :

107 galères ;
31 vaisseaux ;
Le galion du Grand-Duc de Toscane ;
Un grand nombre de bâtiments de transport, frégates et autres navires appartenant à des particuliers.

Composition de l'armée :

Italiens	13.000
Espagnols	9.000
Allemands........................	5.000
Cavalerie légère.................	500
	27.500

CXI

RELATION DES ÉVÉNEMENTS DE LA GOULETTE ET DE TUNIS, FAITE PAR DON GABRIO SERBELLONI (1).

1574.

(Arch. du Vatican. — » —)

La nouvelle forteresse construite à Tunis avait six bastions de

(1) Cette relation, écrite par le comte Serbelloni, commandant du fort de Tunis et un des officiers les plus distingués de l'armée espa-

18 cannes de Naples (1) d'épaulement et de côtés, 50 de courtine d'un flanc à l'autre, et 27 de chacun des flancs à l'angle intérieur du bastion. Les deux courtines faisant face à l'étang étaient de 50 cannes, l'une plus longue que l'autre de quatre. La circonférence équivalait à deux fois celle de La Goulette. Cette forteresse fut commencée le 11 novembre 1573, jour de la Saint-Martin. On y apporta tout le soin et toute la diligence possibles. Les soldats travaillaient trois heures par jour, quand ils n'étaient pas de garde. Mais l'ouvrage était si considérable, et l'on manquait si souvent d'argent, d'ouvriers, de bois de charpente et d'autres matériaux, qu'à l'arrivée de l'armée turque, le 13 juillet 1574, la forteresse, construite en terre pilée mélangée de genêts, à la façon mauresque, présentait les imperfections suivantes :

Le côté qui regardait Tunis avait une canne de moins que la hauteur projetée. Il manquait aux deux autres environ une canne et demie.

La partie faisant face à l'étang avait près de deux cannes de moins et était complétement dépourvue de fossés.

Comme les hauteurs déterminées n'existaient nulle part, on n'avait construit aucun parapet.

Du côté de la campagne, la hauteur et la largeur des fossés

gnole, est fort intéressante. — On a vu que Philippe II avait enjoint à son frère de détruire les fortifications de La Goulette, ainsi que celles de Tunis et des autres places du littoral ; mais Don Juan, qui rêvait la création en Afrique d'un État européen, n'avait pas cru devoir exécuter les ordres du roi. Au lieu de raser La Goulette, il en avait augmenté les fortifications et ordonné la construction, entre le lac et Tunis, d'une forteresse assez vaste pour contenir la garnison de 4,000 hommes qu'il avait laissée dans cette ville. Il espérait que Philippe lui pardonnerait sa désobéissance en faveur du succès ; mais les Turcs ne laissèrent pas le temps au roi de se prononcer à ce sujet. Moins d'un an après la conquête de Tunis, le fameux Sinân-Pacha en avait repris possession au nom du Grand-Seigneur. Le fort de La Goulette succomba le premier : son commandant, Porto-Carrero, ne fit peut-être pas tout ce qu'il aurait pu faire. Celui de Tunis, bien qu'à peine achevé, fut au contraire héroïquement défendu par Gabrio Serbelloni.

(1) *Canna*, mesure d'environ deux mètres.

étaient seulement indiquées; il en était de même des chemins couverts et des talus.

Quatre ravelins ou demi-lunes, en dehors des fossés reliés du côté de la campagne au chemin couvert par les quatre courtines, avaient été commencés; mais ils n'avaient encore que la hauteur d'une hallebarde.

Les murailles de la ville qui dominaient le fort avaient été démolies, mais non complétement. Il avait d'abord fallu aplanir toutes les hauteurs voisines et construire dans l'intérieur de la forteresse deux grands *cavaliers*, plusieurs corps de garde, des magasins, des casemates pour les soldats, des moulins et des citernes. Ces dernières étaient très-belles et si bien approvisionnées d'eau, qu'on n'en manqua pas pendant tout le siége. Par la voie de l'étang, on avait aussi transporté dans le fort les vivres et les munitions nécessaires, ainsi que des bois et d'autres matériaux, pour achever les constructions commencées.

Tout cela s'était fait en huit mois, malgré la pénurie des moyens dont on disposait. On concevra facilement qu'en aussi peu de temps, il était impossible de pourvoir à toutes les nécessités, les soldats, comme je l'ai dit, ne pouvant travailler que trois heures par jour, à cause des gardes et des factions qui se renouvelaient sans cesse. Il convient d'ajouter que, pendant huit mois, ils ne touchèrent, pour ce surcroît de travail, que deux faibles indemnités, une de 30 réaux, au commencement, et une autre de 15, beaucoup plus tard, au mois de juin; de plus, les rations qu'on leur distribuait étaient loin d'être bonnes et rarement entières. Nos pauvres malades en souffraient beaucoup.

Vers le 14 juin, ordre fut donné de ne laisser dans le fort de Tunis que 2,000 fantassins espagnols, si ce nombre existait, sinon de le compléter avec les Italiens. Les autres, avec toutes les bouches inutiles, devaient être renvoyés. Le même ordre portait d'abandonner Bizerte. En conséquence, Francisco d'Ayala, avec sa compagnie forte de plus de 200 hommes, rentra à La Goulette, dont la garnison fut renforcée. On y envoya de Tunis quatre des 21 compagnies espagnoles, celles des capitaines Martin de Benavida, Gonzalo Varahona, Antonio de Velasquez et Pietro

Deratrieda. Les 21 compagnies italiennes en fournirent également cinq, commandées par les capitaines Valacera, Camillo Bartoli, Rodomonte Beccaria, Aloisi Belvisio et Giovanni Battista Manerbio. Comme le temps manquait et que d'ailleurs on n'avait pas d'argent à donner aux soldats, les capitaines furent autorisés à congédier ceux de leurs hommes qui étaient malades et, par suite des factions continuelles, des travaux et des fatigues de toute sorte, devenus incapables de servir, ou qui excédaient le nombre de 2,000, ce que chacun fit aussitôt.

Dans les derniers jours du mois de juin, nous fûmes prévenus de l'arrivée du vice-roi de Tripoli, à la tête de 4,000 hommes, tant Turcs que Maures, des cheikhs de l'île de Djerba et de Kaïrouan avec 6,000 cavaliers, et des gens de Constantine et de Bône, au nombre de 2,000. Une multitude de Maures et d'Arabes se joignirent à eux; mais comme la campagne autour de Tunis n'offrait aucune ressource, ils dressèrent leurs tentes à une certaine distance de la ville.

Le 1er juillet, je reçus des lettres du cardinal Granvelle qui me donnait avis de l'approche de la flotte des Infidèles. Il me faisait connaître sa composition, sa formidable artillerie et son immense approvisionnement de vivres et de munitions. Comme on pensait généralement que les Turcs attaqueraient d'abord la Goulette du côté de l'étang, le Cardinal m'écrivit de me rendre dans ladite forteresse, de tout examiner de concert avec don Pietro de Porto-Carrero, et de faire ce que je jugerais convenable pour augmenter, s'il y avait lieu, ses moyens de défense.

Bien que je fusse encore souffrant de la fièvre qui pendant huit jours m'avait tenu alité, je voulus visiter la Goulette dès le lendemain, 2 juillet. Je répondis le même jour au Cardinal ce que je lui avais écrit à diverses reprises, depuis six mois, relativement à certains bastions et parapets où l'on avait établi huit à dix pièces de canon qui me paraissaient inutiles, et je lui disais qu'on s'était un peu trop préoccupé de placer commodément cette artillerie et pas assez de la sécurité des soldats.

Le 12 juillet, on signala la flotte turque, et, le 13, elle vint mouiller en vue de la Goulette, dans le voisinage du cap de Carthage. L'armée débarqua aussitôt et mit à terre son artillerie.

Sans perdre un moment, les Turcs s'occupèrent d'établir leurs tranchées, afin de s'approcher de la forteresse. Le même jour, le pacha général en chef ordonna aux troupes venues par terre de commencer le siége de Tunis, avec l'aide de 4,000 Turcs qu'il avait détachés de son armée. Il chargea de cette opération Haïder, cheikh de Kaïrouan, auquel il donna huit gros canons et huit autres petites pièces. Celui-ci vint se loger dans les deux faubourgs de Tunis, et, le 17, ayant mis son artillerie en batterie, il commença à battre les approches de la ville que l'on n'avait pas abandonnées, en raison des avantages qu'elles offraient et surtout de l'eau que l'on y trouvait en abondance. Je donnai ordre immédiatement à nos gens de rentrer dans le fort.

La retraite se fit en bon ordre, comme je l'avais espéré. Nous ne perdîmes pas un seul homme, bien que le nombre des Maures fût plus du double des nôtres et qu'en pareil cas on pût douter de leur fermeté, environnés comme ils l'étaient par la multitude des ennemis. Le lendemain, la petite troupe qui occupait la tour du Marabout l'évacua également, sans éprouver aucune perte. L'Infant Mouleï Ahmed demanda aussi à être reçu dans le fort. Il avait été convenu cependant qu'il tiendrait la campagne avec les Maures et les Arabes de son parti, et je lui avais donné, à cet effet, des hommes, de l'argent, des munitions, des armes et même des vivres.

F. Élie de la Primaudaie.

(A suivre.)

LES CHORFA
DU MAROC

« Il est une face de la religion musulmane qu'il faut envisa-« ger, si l'on veut comprendre quelque chose à l'histoire et à la « vie habituelle des Marocains : c'est la doctrine qui a rapport « à la sainteté ou qui en règle la condition dans les individus. » Telle est la réflexion que l'abbé Léon Godard a placée en tête de l'un des chapitres de son *Histoire du Maroc ;* mais, faute de documents sans doute, il n'a pas développé ce sujet intéressant des chorfa ou noblesse religieuse qui joue un si grand rôle dans tout le monde musulman et surtout chez nos voisins occidentaux dont la masse prétend à la sainteté islamique. Je vais essayer de combler cette lacune à l'aide d'un opuscule très-estimé dans le pays, qu'a bien voulu me communiquer un taleb de la ville de Fez, berceau des Chorfa, où, avec l'ambassade envoyée par le Gouvernement français auprès du sultan chérifien, nous avons fait récemment un séjour de plusieurs semaines (1).

Fez, aujourd'hui en décadence complète, sous tous les rapports, eut jadis des écoles qui brillèrent d'un vif éclat. Ses nombreuses mosquées possèdent encore, m'a-t-on assuré, de riches bibliothèques; et il est probable que les Maures chassés d'Espagne, dont les descendants, appelés les *Andalous*, peuplent des quartiers entiers, ont laissé eux aussi des collections particulières de livres de valeur qu'il y aurait grand intérêt à connaître. Je

(1) Cette ambassade, ayant à sa tête M. de Vernouillet, ministre de France au Maroc, s'est rendue de Tanger à Fez au mois d'avril 1877.

suis convaincu qu'avec les formes, les manières, l'adresse enfin qu'il faut savoir employer vis-à-vis de gens méfiants par nature dans leurs rapports avec le chrétien, on arriverait facilement à les séduire et à obtenir communication des œuvres littéraires les plus rares. J'en ai fait l'expérience.

Revenons à notre sujet. Le sultan Moulaï Hassen, souverain du Maroc, est actuellement, avec le grand chérif de la Mecque, la personnification la plus éclatante de la race noble issue du prophète Mahomet. Mais cette race s'est multipliée à l'infini. Cela s'explique par le peuplement des sérails, où pendant des siècles les sultans ont entretenu des milliers de femmes qui ont eu des nuées d'enfants. Il en résulte que le souverain régnant compte aujourd'hui, parmi ses sujets, des cousins dans toutes les classes de la société et même parmi toutes les races, chez les blancs comme chez les nègres. Au siècle dernier, le sultan Mohamed n'eut-il pas aussi des petits chérifs d'une belle veuve irlandaise dont le mari, le sergent Brown, était venu comme instructeur dans son armée? Combien d'esclaves chrétiennes ont dû donner le jour à des descendants du Prophète! Et ne voyons-nous pas aujourd'hui encore une gouvernante anglaise, devenue l'épouse légitime du chérif mulâtre Abd-el-Selam el Ouzzani, lui donner aussi des héritiers? Cela prouverait que la fusion des races n'est pas une utopie en pays musulman.

Au milieu de cette confusion, il est extrêmement difficile d'établir la légitimité de tous les soi-disant descendants du prophète de l'Islam ou se prétendant tels. C'est pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos que tant d'écrivains musulmans ont reconnu la nécessité de donner la nomenclature des branches chérifiennes existant de leur temps (1).

Le document dont on va lire la traduction n'est autre qu'une

(1) D'après ces documents, la plupart des familles prétendant à la noblesse religieuse ont fait établir leur arbre généologique que l'on retrouve sur d'immenses rouleaux de papier, collés l'un à la suite de l'autre, feuille par feuille. Chaque descendant se fait inscrire par un magistrat ou un personnage notable, assisté de témoins connus, sur le titre en question, lui servant en quelque sorte d'acte de naissance établissant sa filiation.

de ces nomenclatures, au milieu de laquelle nous retrouvons quelques traditions et légendes curieuses, ainsi que des renseignements historiques sur certaines tribus du Maroc et de l'Algérie.

قال الامام احمد بن محمد بن ابي القاسم بن احمد بن عبد الرحمان بن محمد العشماوي ثم المكي رحمه الله

L'imam Ahmed ben Mohammed El Achmaouï, de la Mecque, à la prose suave, parfumée et merveilleuse, a dit: « Gloire à l'Être unique, qui existera après que toute la création aura passé. Gloire à l'Être qui régit tout, qui a réglé la marche des saisons et fixé la durée des temps. Certes, rien ne lui est comparable; il entend et voit tout. »

Plein d'amour et de vénération pour le Prophète (que la prière de Dieu soit sur lui!) et pour sa famille, je me suis livré à de nombreuses recherches pour asseoir la généalogie de sa postérité. Comme des siècles se sont déjà écoulés et ont voilé à mes yeux la connaissance exacte de cette généalogie, je me suis attaché à en étudier les branches, seul moyen d'atteindre le but désiré.

Animé par la crainte de Dieu, j'ai pris mes notes dans le Diouan ech Cheréa de l'imam Es-Souïouti, dans Ibn Khaldoun et enfin dans la Djamhoura de Ben-el-Hadj.

J'ai compulsé les ouvrages de l'imam Iskander, du cheïkh Ahmed Baba, de l'imam Et Tounsi, du cheïkh Ali ben el Abbas el Bekri et de Mohammed ben Abd-el-Adim et Tounsi. J'ai consulté également les traditions du prophète, où il est dit que le musulman qui s'attribue pour aïeul un autre que le sien est indigne d'entrer dans le Paradis. Et en effet beaucoup d'individus ont réussi à s'attirer l'estime et la considération en prétendant à une origine noble qui n'était pas la leur; cet état de choses a inquiété les âmes pieuses et contribué à jeter le discrédit ou le doute sur la noblesse réelle.

M'étant aperçu par moi-même de la réalité du fait que je signale, je résolus d'aborder la question de noblesse, question vaste, épineuse et tellement difficile à traiter que je me suis borné à n'y toucher que légèrement. Je n'ai fait, pour ainsi

dire, que puiser une goutte d'eau dans une mer sans rivage, parce que j'ai reconnu que quiconque s'engage dans une entreprise aussi gigantesque sans avoir acquis suffisamment de connaissances, doit nécessairement succomber à la tâche.

Je n'ai admis dans mon opuscule que les branches d'origine incontestable ; car, comme je l'ai déjà dit, il y eut de faux prophètes dans les descendants de Fatma, quoique la souche fût pure. Je n'ai fait mention que des branches dont ont parlé les auteurs les plus estimés. Que Dieu m'aide dans mon entreprise !

Le Prophète a dit, d'après l'ange Gabriel, que, lorsque Dieu, dans sa toute-puissance, voulut créer ce qui existe, il dit : « Sois, et cela fut ». Avant de créer la terre, l'Arche de Dieu planait sur l'eau. Il éleva les cieux, sans les appuyer sur des colonnes ; de l'essence de l'eau il créa le vent ; le vent se mit en mouvement, souffla et tempêta ; les flots se formèrent en grand nombre, écumèrent et donnèrent naissance à la vapeur. Dieu ordonna à cette écume, à ces vapeurs de se condenser, et en forma les cieux où il s'installa.

La terre fut placée sous la voûte céleste. Elle se compose, jusqu'à la septième et dernière couche, d'une mer d'eau et d'une mer de feu, le tout posé sur l'épaule d'un ange. Cet ange se tient sur un rocher, le rocher sur une colonne, la colonne sur la corne d'un taureau (1), le taureau sur un poisson, le poisson sur l'eau, l'eau sur l'air, l'air sur la lumière, la lumière sur les flots, les flots sur le tonnerre, le tonnerre sur l'éclair, l'éclair sur l'espace, l'espace sur les nuages, les nuages sur la science, la science sur l'immensité, l'immensité sur l'éternité, l'éternité sur le secret, le secret sur la création, la création sur la toute-puissance, et enfin Dieu seul sait ce qui se trouve sur la toute-puissance.

Abou el Hassen Chadli (que Dieu l'ait en sa miséricorde !), a

(1) C'est par le mouvement imprimé par la corne que les Arabes expliquent les tremblements de terre. Quand le taureau est fatigué de porter le monde sur une de ses cornes, il le passe sur l'autre ; de là les secousses terrestres.

dit : Dieu créa la splendeur du Prophète avant qu'il ne fit l'arche, le tronc, l'arbre et la feuille. Elle a précédé ces création de 6,000 ans.

Il créa la terre en six jours ; puis il s'assit sur le tronc pour contempler son œuvre, voir les produits de la terre et les effets du ciel.

Adam fut créé 6,000 ans après la terre. Ben Abbas a dit que, lorsque Dieu voulut créer le Seigneur des premiers et des derniers prophètes, il saisit une poignée de lumière et dit : « Sois mon favori *Mohammed* (1) ». Il ordonna ensuite à l'ange Gabriel de lui apporter un peu de terre blanche du tombeau qui devait réceler la dépouille mortelle du Prophète ; il la pétrit avec de l'eau puisée au *Selsabil* (2), la trempa et la laissa jusqu'à ce que cette terre devint semblable à une perle projetant de splendides rayons. Ces faits eurent lieu avant la naissance d'Adam. Dieu plaça ce lumineux bijou dans le dos d'Adam, lorsque celui-ci fut créé.

A l'aspect du premier homme, les anges l'entourèrent ; Dieu lui avait appris leurs noms. Ils l'adorèrent, à l'exception du démon, que Dieu maudisse. Les oiseaux célébrèrent la venue de l'homme par leurs ramages. Le culte voué à Adam par les anges s'adressait à la splendeur que projetait son dos. Adam, voulant connaître la cause des hommages qui lui étaient rendus, s'adressa à Dieu et lui dit : « Par Votre Majesté et votre gloire, faites-moi savoir pourquoi les anges me vouent cette vénération ? »

« Parce que, lui répondit Dieu, ils adorent en vous mon prophète Mahomet, le dernier et le plus grand des envoyés. J'ai placé sa splendeur future dans votre dos. »

« Mon Dieu, répliqua Adam, faites-moi la grâce de la placer devant moi, pour que je puisse l'admirer. »

Dieu lui accorda cette faveur, et Adam put la voir de ses propres yeux.

(1) Pour éviter toute confusion, je me servirai de l'orthographe adoptée en Europe en écrivant *Mahomet*.

(2) Fleuve du Paradis.

Cette splendeur, qui n'appartenait cependant pas en entier à Mahomet, fut partagée en cinq lumières ; chacune brilla à l'un des cinq doigts de la main droite d'Adam.

Celle du Prophète fut placée à son index ;
Celle d'Ali, au pouce ;
Celle d'Abou Beker, au médium ;
Celle d'Omar, à l'annulaire ;
Celle d'Otman, au petit-doigt.

Tant que Adam resta au paradis, il conserva ainsi à la main les lumières dont on vient de parler ; mais, lorsqu'il eut péché et que du paradis il fut précipité dans ce monde périssable, elles revinrent se grouper sur son dos.

Pendant six jours Adam pleura sa disgrâce. Dieu, le voyant dans cet état, lui dit : « Je t'avais créé pour ma propre satisfaction en te communiquant mon souffle ; je t'avais donné le paradis pour demeure ; je te préférais à toute la création, et ma partialité pour toi était telle que j'avais prescrit aux anges de se prosterner devant toi. Tu as reconnu mes bontés par la désobéissance et la trahison. » Puis, pour le consoler, il lui donna Ève pour compagne. Il l'avait tirée de son côté gauche. Adam se trouvait alors sur une montagne de l'Inde, assis sur une pierre verte, éclatante de lumière.

Le saint, le suave, le savant, l'océan d'intelligence, le détenteur de secrets merveilleux, le porteur de fleurs odorantes, l'imam El Achmaoui a dit :

Cet ouvrage traite de la généalogie du Prophète, de ses guerres, de ses victoires, de l'époque où il fut inspiré et de la durée de sa vie. Cette perle précieuse, ce riche ornement du palais des rois, a été extrait du *Djamhourat el Kebra*, du noble et puissant imam Sidi Ahmed ben Abd-Allah. Il ne contient que la vérité au sujet de cette noble généalogie des Chorfa ; il a été revêtu de l'approbation des savants les plus distingués, et contient l'apologie de cette classe de musulmans qu'on désigne sous le nom de *Ahl el Beït* (les membres de la famille sainte), qui ne doivent payer ni impôts, ni être astreints à des corvées. Tout honneur, toute félicité à ceux qui les servent, à ceux qui s'allient à eux, à ceux qui demeurent dans leur voisinage, à ceux même qui leur parlent avec bonté et douceur.

Le Prophète a dit en parlant de sa postérité :

Que Dieu maudisse tout intrus parmi nous, et tout apostat à notre famille !

Soyez bienveillants pour les miens ; car ceux qui leur témoigneront de l'affection, Dieu leur en tiendra compte. Si l'un des membres de ma famille commet l'iniquité, moi seul en suis responsable.

Celui qui aimera ma famille, m'aimera et il jouira du paradis. Celui qui les haïra me haïra et sera plongé dans les flammes de l'enfer, eût-il prié et jeûné.

Celui qui tuera quelqu'un de ma postérité n'aura plus jamais droit à mon intercession.

Malheur, malheur à celui qui les aura humiliés ! Malheur à celui qui leur prendra quelque chose ; malheur à celui qui leur causera de l'effroi ; malheur à celui qui leur sera contraire ! O musulmans, ne méprisez pas les descendants du Prophète, de crainte que celui qui doit être votre intercesseur auprès de Dieu ne devienne votre adversaire au jour de la résurrection.

Sidi Mohammed-el-Tounsi a avancé, sur l'autorité d'Ali ben el Medіouni, que le présent écrit est digne de la plus grande considération et peut être regardé comme un trésor inestimable dans lequel se puise la connaissance de la famille du Prophète, de ses alliances, de ses descendants et de ses compagnons les plus distingués.

La lumière du Prophète ne discontinua pas de se transmettre de génération en génération, en passant par les hommes les plus estimés et le sein des femmes les plus pures, jusqu'à ce qu'il fût conçu et mis au monde. Issu de la meilleure race arabe, Mahomet fut le plus noble des hommes.

Abd-el-Motalib ben Hachem engendra onze garçons et six filles. Quatre vécurent du temps de l'islamisme ; ce sont : El Abbas, Hamza, Abou Taleb et Abou Lah. Les deux premiers em-

brassèrent la vraie foi. Il n'en fut pas de même des deux derniers qui ne crurent pas à la mission du Prophète. Ceux qui moururent avant sa naissance sont : El Mokaddem, Sahal, Derar, Zoubir, Keteur et le père du Prophète.

La noble Amina, fille de Ouahab, fut enceinte de Abou Taleb dans la deuxième dizaine du mois de djoumad el ouel et n'accoucha pas au bout de neuf mois. Lorsque Amina fut sur le point d'accoucher, elle regarda les étoiles du ciel qui semblaient venir à elle. Ce fait eut lieu le dimanche, à 10 heures du soir. La mère du nouveau-né déclara que les anges enlevèrent son fils et le portèrent au septième ciel, où, après avoir béni son heureuse naissance, ils s'écrièrent : Voici Abou el Kassem, voici Ahmed, voici Mahomet, voici la véritable souche de noblesse, celui qui doit la constituer, le protecteur des musulmans; en lui est le dernier des envoyés, et il est l'intercesseur des pécheurs et l'être chéri de Dieu.

Abd-Allah ben Abd-el-Motalib mourut, lorsque Mahomet eut atteint sa vingt-cinquième année.

Amina mit le Prophète au monde à la Mecque, dans la maison de Mohammed ben Youssef, frère de Hadjadj.

Le père du Prophète mourut en voyage en l'année 25. Le Prophète ne fut pas allaité par sa mère; il ne voulut accepter pour nourrice ni les notabilités des femmes de Koreïche, ni celles de la Mècque qui lui furent présentées plus de mille fois ; il n'agréa pour nourrice que la pure, la parfaite, la bien élevée Halima el Saâdia.

Amina bent Ouahab mourut en route, entre la Mecque et Médine, dans un lieu nommé El Haïoua. Le Prophète était alors âgé de six ans; il fut mis sous la tutelle de son grand père Abd-el-Motalib; ce dernier mourut, et le laissa âgé de huit ans; il fut placé alors sous la tutelle de son oncle Abou Taleb.

Dans ses voyages, le Prophète visita la Syrie; là il eut occasion de rencontrer un certain moine chrétien qui conseilla à son oncle d'éloigner le jeune Prophète du pays, dans la crainte que les Juifs n'attentassent à ses jours.

Son oncle l'envoya à Saâdia. Ce fut là que l'ange Gabriel lui apparut; il était alors âgé de douze ans. Il purifia son cœur avec

de l'eau de ***Kouter*** (1). Mahomet resta auprès de sa nourrice Saâdia. Aussitôt que son esprit fut illuminé, il se retira dans une caverne pour se livrer à la dévotion.

Mahomet se maria à la très-honorable, très-puissante Khadidja, quinze ans avant qu'il ne commençât sa mission de prophète. Il était alors âgé de 25 ans ; son épouse en avait 40. C'est à la Mecque que fut conclu ce lien d'or. Mahomet fut inspiré à l'âge de 40 ans ; Khadidja lui donna tous les enfants qu'il eut, à l'exception d'Ibrahim qu'il eut de Maria la Cophte. Après la mort de Khadidja, il épousa dix femmes. Les enfants qu'il eut sont : quatre garçons (Kacem, Tahar, Taïeb et Abd-Allah), et quatre filles (Fatima, Zeïneb, Rokaïa, Oue Gueltoum, enfants de Khadidja).

Ceux des compagnons de Mahomet les plus renommés et auxquels le paradis est dû, sont : Abou Bekr, Omar, Otman, Ali, Saâd, Talha, Zoubir, Abou Abida et Abd-er-Rahman.

On raconte de Mahomet un grand nombre de guerres et de miracles. Il fit une maladie de douze jours et mourut un lundi du mois de Rabi el Aouel, dans la 11me année de l'hégire, (le 8 juin 632 de J.-C.). Fatma, sa fille, décéda six mois après, laissant cinq enfants qu'elle avait eu d'Ali :

Hacen et Haceïn, les deux plus beaux ornements du Paradis (2), et Oue Keltoum, Zeïneb et Mariem.

Ben Abbas rapporte que, Fatma s'adressant à son père et lui demandant une nombreuse postérité, le prophète exauça ses vœux : sa postérité, en effet, remplit les quatre coins du monde.

L.-Charles FÉRAUD.

(A suivre.)

---

(1) Cours d'eau du Paradis.

(2) On les désigne tantôt sous le nom de Kamaraïn (les deux lunes) et tantôt sous celui de Sebtaïn, c'est-à-dire les deux petits-fils de Mahomet.

CHRONIQUE

Notre correspondant, M. Delaporte, géomètre du service topographique, à Aumale, nous envoie l'inscription suivante, trouvée dans les ruines romaines d'Aïn-Bessem :

DEO SANCTO SA
TURNO SACRVM
L GARGILIVS
CRESCENS SAC
ERDOS VNA CVM
LIBERIS SVIS
VOTVM SOLVIT
ET DEDICAVIT LIBENS
ANIMO

Cette dédicace à Saturne est surmontée d'une guirlande en saillie avec deux cœurs au centre. Elle a été transportée, avec d'autres vestiges antiques, près de la maison du Génie, au milieu du nouveau village.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Extrait de la Séance du 6 juillet 1877

PRÉSIDENCE DE M. F. RAVAISSON

....

M. Cherbonneau, correspondant de l'Académie à Alger, écrit, à la date du 28 juin, pour envoyer une notice (avec fac-simile) sur une dédicace en l'honneur de l'usurpateur Alexandre, qui domina à peu près deux années en Afrique. Cette inscription est conservée au Musée de Constantine ; elle a été trouvée dans cette ville. Elle peut être considérée comme une des plus intéressantes que l'on ait recueillies parmi les ruines de Numidie, non-seulement parce qu'elle mentionne un gouverneur de l'Afrique qui osa prendre la pourpre au commencement du quatrième siècle, mais parce que cette mention sur la pierre est le seul monument archéologique de ce personnage, en dehors de la numismatique. Le nom de l'usurpateur Alexandre ne figure pas dans les recueils épigraphiques. Les médailles frappées sous son éphémère domination sont excessivement rares. La médaille en or, que possède M. le Lieutenant-colonel Leroux, et qui provient des fouilles de Constantine, est cotée 2,000 fr. par M. Cohen. On y lit au droit :

IMP. ALEXANDER P. F. AVG.

C'est-à-dire : *Imperator Alexander, Pius, Felix, Augustus*. La pièce porte la marque suivante P K, qui signifie : Frappée à Carthage (*percussum Karthagine*). Une autre médaille fait précéder d'un C (*Caius* ?) le nom d'Alexander, tandis que la pierre dont il est question porte

L. DOMITIO

M. Léon Renier fait remarquer qu'en effet M. Cohen (*Médailles impériales*, VI, p. 45 et suiv.) décrit quatre médailles d'or et douze de bronze appartenant à Alexandre. Dans la lé-

gende des médailles d'or n° 1 et n° 3, la lettre C, qui suit le mot IMP, ne doit pas s'interpréter *Caius*, mais *Cæsar*. Sans doute le C est une abréviation incorrecte du titre de *Cæsar;* on l'employait néanmoins dans les légendes monétaires, quand on était gêné par l'espace restreint.

M. Cherbonneau donne quelques renseignements historiques sur la révolte d'Alexandre. Il est permis de supposer, dit-il, que la révolte provoquée par cet officier d'infortune, Pannonien suivant les uns, Phrygien suivant les autres, avait pris un caractère sérieux, et que l'Afrique s'était empressée de se ranger sous son drapeau, afin d'échapper à la tyrannie du cruel Maxence. C'est un fait démontré par la légende :

AFRICA AUGUSTI N.

c'est-à-dire : *Africa Augusti Nostri*, l'*Afrique de notre Empereur*, légende gravée sur un grand bronze du *British Museum*. On regrette, il est vrai, de ne point trouver de date à la suite de la dédicace offerte à Lucius Domitius Alexander par un de ses plus zélés partisans, le perfectissime Scironius Pasicrates. Mais, à défaut de ce renseignement, nous avons d'autres données qui nous autorisent à fixer l'époque de cet évènement capital. Ce fut dans le courant de l'avant-dernière année de son règne, c'est-à-dire en 311, que Maxence, après avoir fait passer des troupes sur une terre aussi éloignée de son action, réussit à se défaire du gouverneur rebelle.

Dans l'état où on la voit, la pierre de Constantine porte les restes d'une inscription gravée sur le flanc droit. M. Cherbonneau doute qu'il soit possible d'en tirer parti. C'est à peine si une dizaine de caractères sont restés lisibles.

Qaunt à l'inscription qui est sur la face antérieure, elle compte douze lignes, elle est entière, sauf la dernière lettre des cinq premières lignes, dont la restitution n'offre aucune difficulté, et la douzième ligne, brisée dans presque toute sa longueur et ne laissant plus deviner que le sommet de trois lettres qui paraissent être un D, un I et un N. La pierre est haute de 1m05 et large de 0m70. La hauteur des lettres est de 0m04.

Voici l'inscription restituée, sauf la douzième ligne :

RESTITVTORI.
PVBLICAE. LIBER
TATIS. AC. PROPA
GATORI. TOTIVS
GENERIS. HVMANI.
NOMINIS. QVE.
ROMANI. D. N. L. DO
MITIO. ALEXAN
DRO. P. F. INV. AVG.
SCIRONIVS. PA
SICRATES. V. P.

C'est-à-dire *Restituto*(ri) *publicæ libertatis ac propagatori totius generis humani nominisque Romani d*(omino) *n*(ostro) *L*(ucio) *Domitio Alexandro*, *p*(io) *f*(elici) *inv*(icto) *Aug*(usto), *Scironius Pasicrates v*(ir) *p*(erfectissimus). M. Léon Renier restitue ainsi la douzième ligne : *Devotus Numini Majestatique ejus*. On peut traduire : « A l'auteur du rétablissement des libertés publiques, à celui qui a favorisé l'extension du genre humain tout entier et du nom romain, à notre seigneur Lucius Domitius Alexander, pieux, heureux, invincible, auguste, Scironius Pasicrates, homme perfectissime, dédie ce témoignage de dévouement à sa divine Majesté. »

....

Comité français de l'association internationale africaine

—

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE

—

Des Comités nationaux, au nombre de douze, formés en Europe et en Amérique, ont constitué l'Association internationale africaine, fondée par le Roi des Belges dans le but d'établir dans l'Afrique centrale des stations hospitalières. Cette immense

contrée naturellement fertile atteindra une grande prospérité, dès que la civilisation y aura pénétré. L'obstacle est la traite des nègres, qui enlève quarante mille captifs par an et fait périr un nombre dix fois plus considérable d'êtres humains par les massacres et les incendies.

En cherchant à abolir ce détestable trafic, on servira tout à la fois la cause de la science, de l'humanité et du commerce.

Le Comité français ouvre une souscription publique destinée à placer la France au rang qui lui appartient dans une croisade pacifique de la civilisation contre la barbarie.

D'après les statuts de la Section française, les membres se divisent en deux catégories : les membres fondateurs, qui acquièrent ce titre par le versement une fois fait de la somme minimum de 500 francs ; les membres ordinaires, qui acquitteront chaque année une cotisation d'au moins 15 francs. En outre les dons seront reçus, quel qu'en soit le montant, à partir d'un franc. Les noms des donateurs seront publiés.

Petite ou grande, l'offrande sera toujours acceptée avec reconnaissance ; les pauvres comme les riches se feront un honneur d'apporter leur obole à une œuvre utile entre toutes. Jamais la bienfaisance n'aura été mieux pratiquée.

Les souscriptions recueillies jusqu'à présent en Belgique permettent déjà de diriger sur les bords du lac Tanganyika le personnel et le matériel d'une première station scientifique et hospitalière, destinée à rayonner, suivant les moyens dont elle disposera, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de l'équateur.

Le Président du Comité français.
FERD. DE LESSEPS.

MM. VIGNARD et FÉRAUD ont été nommés correspondants de ce Comité à Alger.

Pour tous les articles non signés :
Le Président,
L.-Charles FÉRAUD.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

FOUILLES
EXÉCUTÉES A AÏN-KEBIRA
(PROVINCE DE CONSTANTINE)

PAR

M. E. VINCENT

Lieutenant au 33e régiment d'infanterie

Mon but, en écrivant ces pages, est de mettre au jour le résultat des recherches que j'ai faites à Aïn-Kebira. J'ose espérer être agréable à ceux qui voudront visiter ce pays et continuer à explorer cette partie de la subdivision de Sétif. Les vastes ruines de l'ancienne *Satafi* n'ont pas encore dit leur dernier mot, et elles réservent aux archéologues une ample moisson d'intéressantes découvertes. Je suis persuadé qu'en les explorant sérieusement, on arriverait à reconstituer, au moins en partie, cette ville qui comptait jadis au nombre des évêchés de la Mauritanie Sitifienne.

Rentré en France au commencement de 1877, mon premier soin a été de mettre en ordre toutes les notes que j'avais ramassées à la hâte, de les classer et d'en faire un tout homogène.

Déjà, dans le courant du mois d'août 1876, j'avais adressé à l'Académie d'Hippone un petit recueil et une notice sur les découvertes que j'ai faites à Aïn-Kebira. Cette société a bien voulu m'admettre au nombre de ses membres et donner une large place dans son Bulletin à mon envoi. Une commission, nommée par elle, a fait un rapport très-complet sur ces fouilles.

Avant de quitter l'Algérie, je suis allé visiter une dernière fois Aïn-Kebira, et j'ai rectifié les erreurs que j'avais pu commettre d'abord.

Le travail que je présente aujourd'hui au public n'a, je le répète encore, aucune prétention ; c'est, en un mot, le journal d'un touriste qui raconte ce qu'il a vu et fait, ainsi que les fouilles exécutées par lui. J'espère qu'il sera bien reçu de ceux pour qui l'histoire de notre belle Algérie est une étude remplie de charmes et d'attraits.

Arras, le 15 juillet 1877.

E. VINCENT,
Lieutenant au 33e régiment d'infanterie.

I

Détaché aux affaires indigènes en Algérie, j'occupais le poste de Takitount, fort situé à 42 kilomètres de Sétif, à 1054 mètres d'altitude, sur la route départementale n° 5 qui va de cette ville à Bougie. Mes tournées m'amenaient fréquemment dans la tribu des Dehemchas, située à 15 kilomètres de mon bureau. Je campais quelquefois à un endroit appelé par les indigènes *Aïn-Kebira* (la grande fontaine). Bien souvent mes regards s'étaient arrêtés sur les vastes ruines qui entouraient cet endroit et qui émergeaient de terre. Ces derniers vestiges de la domination romaine montraient au monde moderne avec quelle puissance Rome savait occuper les points les plus reculés, puisque ces ruines résistaient encore, malgré les siècles. Ces masses de pierres énormes, ces colonnes brisées, ces portiques, tout, en un mot, prouve quelle différence il y a entre nos constructions modernes et celles que les maîtres du monde élevaient partout où l'empire romain plantait ses aigles. Les Romains, du reste, avaient bien choisi l'emplacement de leur station : il est superbe. Situé par 36° 48' latitude nord et 3° 10' 20" longitude est (*carte de l'Etat-Major*, 1869), il est borné au N. et à l'O. par de hautes collines qui le protégent des vents violents qui pendant l'hiver poussent les neiges sur cette partie du littoral ; au S., une série de mamelons en défendait les approches contre les attaques des tribus

de l'intérieur ; enfin, à l'E., le terrain descend en pente douce jusqu'à l'Oued-el-Krahra, affluent de l'Oued-el-Déhéb.

Cette partie de l'annexe de Takitount est remplie de ruines. A 15 kilomètres d'Aïn-Kebira, au nord, derrière les crêtes du Djebel Arba Seman, se trouve Zaroura ; plus loin, on rencontre Ohrar. Des ksars isolés indiquent qu'une route allait de Sétif à Djidjelli et traversait cette partie de la Mauritanie Sitifienne.

Les terres, irriguées par cinq fontaines, sont belles et fertiles. Quelques jolis jardins, complantés d'une grande quantité d'arbres fruitiers, s'échelonnent çà et là dans un pays complètement nu, semblables à ces oasis que l'on rencontre dans le Sahara.

Aujourd'hui, Aïn Kebira forme, sous le nom d'Ouled Sidi Ali, un azel que le service des Domaines loue annuellement aux enchères publiques. Une trentaine de familles indigènes, vivant sous des gourbis, habitent cet endroit qui se trouve sur une route muletière tracée par le Génie et qui sert à relier Sétif et Djidjelli.

Au mois de novembre 1875, je dirigeais les opérations du séquestre dans la tribu des Dehemchas. J'avais souvent, en me promenant, visité ces amas de pierres, et les indigènes m'avaient montré çà et là quelques inscriptions gisant dans les jardins et près des fontaines. L'idée me vint d'entreprendre des recherches sérieuses. Mais, l'hiver commençant et la mission dont j'étais chargé exigeant ma rentrée à Takitount, je remis l'exécution de ce projet au printemps de 1876.

A mon arrivée au fort, je parlais à plusieurs personnes de ce que j'avais vu à Aïn-Kebira et de l'intention où j'étais d'explorer sérieusement le pays. Tout le monde approuva cette idée. Cet endroit, en effet, n'était encore que peu connu, et, d'après ce que j'avais remarqué, on pouvait espérer faire quelques découvertes intéressantes.

II

Au commencement d'avril 1876, les beaux jours étant revenus, je demandais l'autorisation d'opérer des recherches à Aïn-Kebira.

M. le capitaine Durand, chef de l'annexe, non-seulement me l'accorda, mais m'en facilita l'exécution en me faisant donner les outils nécessaires et tout ce qu'il fallait pour mener à bonne fin un pareil travail. Je campais à Aïn-Kebira le 10 avril, j'installais mes tentes près de la principale fontaine, je me mis en relation avec les indigènes du pays, auxquels j'expliquais le but que je m'étais proposé. Ils m'assurèrent de leur concours, étant attirés un peu par la curiosité, mais surtout par l'appât des gratifications que je leur promettais. Je partageais mon monde en petits groupes armés de pinces, de pioches et de pics : j'avais divisé le pays en plusieurs secteurs et tracé à chacun son itinéraire. Aidé d'un de nos spahis, Ahmed ben Zaidi, garçon très-dévoué et intelligent, je surveillais le tout, veillant à ce que chaque endroit fût fouillé minutieusement, retournant chaque pierre, en un mot ne laissant pas un pouce de terrain sans le visiter.

Mes recherches ne furent pas infructueuses : les inscriptions suivantes furent retirées des décombres.

No 1.

GMS
MARTI
AVGCON
SERVATo
RISALVTIS

G(*enio*) M(*unicipii*) S(*atafensis*), Marti Aug(*usto*) conservatori salutis.

Cette inscription est gravée sur un cippe d'un grain très-fin, qui mesure 1 m 10 de hauteur sur 0m 45 de largeur. Les lettres ont 0m 06 de hauteur. A la cinquième ligne, les deux lettres T I forment un monogramme. Une cassure existe à la partie supérieure de droite.

No 2.

GENIOMV
NICIPIISA
TAFENSIS*
EXTESTA
MENTO
CSTATVLE

NIMARTIA
LISFLPP
CSTATVLEN
VSVITALISHE
RES
L* MIL* N
CONSTITV
IT DD

Genio Municipii Satafensis. Ex testamento C(aji) *Statuleni Martialis, flaminis perpetui, C*(ajus) *Statulenus Vitalis hæres quinquaginta millia n*(ummum) *constit*(u)*it d*(e)*d*(icavitque).

La pierre qui porte cette inscription mesure 0m 85 de hauteur sur 0m 40 de largeur. Les lettres ont 0m 05 de hauteur. Je l'ai découverte dans un jardin situé près du temple. Des feuilles de vigne marquent la ponctuation. Les lettres IT de la dernière ligne forment un monogramme. La pierre est écornée à droite, à la partie inférieure.

Les deux inscriptions précédentes donnent le nom de la ville : *Satafi*. La premiere est une dédicace à la divinité protectrice de cette localité ; la seconde est gravée sur un autel élevé par un particulier, autel qui a coûté 50,000 sesterces.

No 3.

DMS
PLVRIVS
PFILPRIMVS
IVNIORVA
XIV

Cippe en forme de caisson (hauteur 0m 60, largeur 0m 50, hauteur des lettres 0m 06.)

No 4.

PATRIS ETFILII
SERVVS PLENVS
EXIVIT ARATOR
VA* VNO* M* X* DVI

Belle pierre d'un grain très-fin, trouvée près du cimetière et mesurant 0m 65 de longueur sur 0m 55 de largeur. Les lettres, d'une incrustation parfaite, ont 0m 04 de hauteur. Je crois que

c'est une inscription chrétienne commençant par ces mots : (*In nomine*) Patris et Filii. Servus plenus exivit arator. V(*ixit*) a(*nno*) uno, m(*ensibus*) decem ,d(*iebus*) sex.

N° 5. MARTIALIS
MVROR
SVO FECIT

La pierre qui porte cette inscription mesure 0m 55 de haut sur 0m 57 de large ; elle est cassée en plusieurs endroits, et a été trouvée près d'un chemin, On y lit seulement *Martialis... muror... suo fecit*. L'inscription est incompréhensible.

N° 6. DMS
VICTORV
AXXXVHSE
MAXIMVS
FRATRI
POSVIT

Pierre tumulaire très-belle (hauteur, 1m20 ; largeur, 0m40 ; hauteur des lettres, 0m05). On y lit : D(*iis*(M(*anibus)* S(*acrum*). Victor vixit annis triginta quinque. Hic situs est. Maximus fratri posuit.

N° 7. DMS
CLFELICIANVS VAVIIIIDX

Cippe à fronton triangulaire et à compartiments, portant avec cinq bustes grossièrement sculptés l'inscription suivante :
Cl(*audius*) Felicianus v(*ixit*) a(*nnos*) novem d(*ies*) decem.

N° 8. DM
LSITT
VRBA
IVNIO
VAXV

Cette inscription est gravée sur une dalle qui fut trouvée dans un gourbi arabe. Bien que cette dalle soit brisée par le milieu, il est facile de lire l'inscription.

D(*iis*) M(*anibus*) (*Sacrum*) L(*ucius*) Sitt(*ius*) Urba(*nus*) *junior* v(*ixit*) a(*nnis*) quindecim.

N° 9. RROSAEFEIN
MCORDIVS
TESVAPECVNIA

N° 10. LIOANTO

N° 11. ITOSEVEROPIO

N° 12. IIPRO

N° 13. XICOS

N° 14. IPE
ICAM
IPILIV
ITI
IT

N° 15. LDS.I.V.C.P.P.M.E
EINESVOOBLA
BIESVITAEBREV
VQVOT MO I
P

N° 16. D M
AELIA VRBA
ANTE IANAV

Stèle à fronton circulaire, encadrée d'une moulure, et trouvée près d'une fontaine. L'inscription mesure 0m 55 de hauteur sur 0m 54 de largeur ; elle est très-difficile à expliquer.

Sur ces seize inscriptions, neuf ont déjà été relevées : ce sont les numéros 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 16. Je ne les donne que pour mémoire.

Les autres, c'est-à-dire les numéros 1, 2, 3, 6, 7, 14 et 15 sont, je crois, inédites.

Les plus importantes, à mon avis, sont celles qui portent les numéros 1 et 2 ; elles ont été découvertes dans les jardins, et donnent, surtout la deuxième, le nom ancien d'Aïn-Kebira : *Genio Municipii Satafensis*, au génie tutélaire du municipe de Satafi.

J'étais arrivé au 20 avril. Je résolus de faire venir quelques

puits de sondage, afin de me rendre compte si, par suite d'un bouleversement quelconque, une certaine partie de la ville n'aurait pas été ensevelie. Ce qui me faisait supposer cela, c'était qu'en divers endroits, notamment au centre, le terrain était mouvementé. Le 21 avril, je fis ouvrir quatre puits : le premier, près de l'arbre isolé qui se trouve à environ cent mètres des jardins et de la grande fontaine ; le deuxième, sur le même alignement que le premier, à vingt mètres de distance ; quant aux deux autres, on les ouvrit près d'un cimetière et près de la route qui va à Takitount.

Le 23 avril, on était arrivé à deux mètres de profondeur. Les ouvriers trouvèrent un bassin qui présentait un rectangle de 1 mètre de long sur 0^{m} 80 de large. Sur une des grandes faces était sculpté un bas-relief, où se trouvaient, dans trois compartiments différents, des statuettes représentant Bacchus, Diane et Hercule. Malheureusement on le brisa en voulant le sortir de terre, et il n'en reste plus aujourd'hui que des débris.

On déterra aussi plusieurs pierres tumulaires, sur lesquelles se trouvaient gravées de grossières figures représentant des personnages dans diverses positions.

Je concentrais tous mes efforts sur les puits du centre. Au premier, on était à 2^{m} 50 de profondeur. La couche de terre arable étant percée, on arriva à une couche plus molle; puis l'on trouva des briques, des tuiles triangulaires, et bientôt, à 3 mètres de profondeur, après avoir enlevé des décombres de toute sorte, les travailleurs me signalèrent une terre rougeâtre, très-dure, dans laquelle les pioches entraient avec peine. Je fis élargir le puits. Le 25 on était en face d'un mur très-épais qui se dirigeait vers l'est et était construit en belle pierre de taille. Le sol sur lequel on se trouvait, était formé de pavés incrustés dans cette terre rougeâtre. Tout, en un mot, me fit supposer que j'avais devant moi une des voies romaines qui devaient parcourir la ville.

Le 27 avril, les indigènes qui travaillaient au deuxième puits m'appelèrent et me montrèrent une superbe colonne, d'une circonférence de 1^{m} 25, qui sortait d'un trou provoqué par un éboulement. Je m'approchai et reconnus qu'elle n'était pas seule ; car à 50 centimètres on apercevait une pierre longue et arrondie qui, après avoir été dégagée de la terre qui l'entourait, n'était autre qu'une deuxième colonne semblable à la première, à laquelle elle était reliée par un socle en pierre de 0^{m} 60 de largeur et de 0^{m} 30 de hauteur.

Persuadé que j'étais sur la trace d'une découverte intéressante, je fis élargir le puits en forme de tranchée et travailler de manière à ouvrir un espace suffisamment large pour permettre à plusieurs hommes de piocher.

Le 29, deux boyaux étaient terminés et je portais sur ce point le peu de monde dont je disposais. Je fis pratiquer différentes ouvertures perpendiculaires aux deux colonnes. On avançait péniblement; car on se trouvait arrêté parfois par d'énormes pierres qui obstruaient les travaux et qu'il fallait enlever à l'aide de grues que j'avais fait confectionner tant bien que mal avec les moyens dont je disposais. Dans ces pierres je trouvais les deux inscriptions suivantes :

N° 19.

MEMORIAE
IVLIAEHOSPHE
AECILIVSDONATVS
VNACVMFILIISMEIS
CONIVGIKARISSIMAE
MENSAM POSVIMVS

Un cœur enflammé est gravé au bas de cette inscription, qu'on peut lire ainsi : *Memoriæ Juliæ Hosphe.* (C) *æcilius Donatus una cum filiis meis conjugi carissimæ mensam posuimus.*

N° 18.

D. M. S.
M VICT
SA. RI

Après trois jours de travail opiniâtre, on était parvenu à déblayer huit colonnes reliées deux par deux. Je fis encore pratiquer plusieurs ouvertures à droite et à gauche pour faciliter l'écoulement des déblais. Parmi les décombres enlevés se trouvaient des barres de fer très-oxydées, des scellements en plomb, des boulons, des débris de faïence, une grande amphore, une petite urne vernie, quelques médailles et une grande quantité d'ossements.

Enfin, le 3 mai, j'avais déblayé complétement l'endroit où je me trouvais, et qui n'était à mon avis qu'un petit temple romain. La surface de ce temple était rectangulaire : le grand côté avait 16 mètres, et le petit 13m 80 de long. Une porte, de 1m 60 de large, était pratiquée dans l'une des petites faces ; quant à l'autre face, elle était creusée en forme de crypte. Seize colonnes, reliées deux par deux, étaient placées de chaque côté, le long des grandes faces ; elles avaient une moyenne de 1m 25 de tour, et les plus grandes avaient 2m 25 de hauteur. Sur l'une d'elles on lisait l'inscription suivante :

*N*o 19.

MANNVS
SACERDOS
DEORVMCV
RATORETDIS
PVNCTOR
CONCHAS DE
SVO POSVIT

Un escalier, bien conservé, permettait de descendre dans ce temple. Les murs qui l'entouraient de trois côtés seulement, étaient bâtis en belles pierres de taille et recouverts de fresques qui tombèrent aussitôt au contact de l'air. Elles représentaient de larges feuilles de vigne, rouges et brunes, sur fond noir et blanc. A gauche, en entrant, près de l'escalier, se trouvait une pierre tumulaire (hauteur 0m 46 ; largeur 0m 36 ; largeur 0m 03) qui porte l'inscription suivante :

*N*o 20.

D M S
HONORIET
MEMORIÆ
APERTINAM
FAMONIS MI
LITIS COH
VRB

Puis, dans la crypte, je vis une autre pierre (hauteur, 0 m. 70 ; largeur, 0 m. 35; hauteur des lettres, 0 m. 05) qui porte, au-dessus d'une belle feuille de vigne, la dédicace suivante à Bacchus :

*N*o 21.

LIBERO
PATRI
DESVO
MEMORI
VS

Ce qui ferait supposer que ce temple avait été dédié à cette divinité. Mais, comme j'ai remarqué plusieurs croix gravées çà et là sur les pierres, il est probable que par la suite il aura été converti en temple chrétien.

J'étais donc arrivé à un résultat assez satisfaisant. J'avais, en comptant les cinq pierres trouvées dans le temple, douze inscriptions inédites. Je m'occupai de les réunir toutes, ainsi que les statuettes et les objets divers extraits des fouilles. J'en adressai une partie à l'Académie d'Hippone, avec la copie des inscriptions, et je plaçai le reste dans un hangar provisoire que je mis sous la surveillance du chef du village. Je comptais revenir plus tard pour continuer ces fouilles si heureusement commencées ; mais un grave accident de voiture, qui mit ma vie en danger, m'en empêcha. Après un congé de convalescence, je retournais de nouveau à Aïn-Kebira ; je pratiquais quelques nouvelles fouilles, rapidement, mais sans succès : je ne trouvais que deux espèces de boules, en matière dure, garnies à la partie supérieure d'une sorte d'incrustation que l'on dirait destinée à retenir une corde et qui ferait croire que ces deux objets seraient des projectiles dont on se servait alors. Chacune de ces boules mesure 0 m. 12 de diamètre et 0 m. 11 de sa base à sa partie supérieure qui est légèrement aplatie. Elles sont faites en terre cuite, très-dure, mêlée de fragments noirs ressemblant à du fer en poudre. Leur couleur est jaune pointillé de taches rouges.

En fouillant quelques tombeaux, j'ai trouvé une dent en ivoire, très-lourde et très-longue, qui servait sans doute d'ornement et qui n'appartient certainement pas à un animal existant encore de nos jours. J'ai trouvé aussi quelques crânes et des squelettes assez bien conservés. Il serait facile de s'en procurer en se rendant à Aïn-Kebira et en se faisant conduire aux tombes des Romains qui se trouvent situées à 200 mètres à gauche du

village, lorsqu'on vient de Takitount, et sous les ruines du fort qui dominait la ville.

III

Les pages qui précèdent ont été exclusivement consacrées à la description des travaux et découvertes opérés à Aïn-Kebira. Il est nécessaire maintenant d'entrer dans quelques détails historiques sur cette partie de l'Afrique au temps de la domination romaine. Après plusieurs mois de recherches, je suis parvenu à réunir un certain nombre de documents provenant de livres anciens et traitant cette question. J'ai fouillé un peu partout, mais surtout dans la belle bibliothèque d'Arras, mise à ma disposition par l'obligeance de son bibliothécaire. Je donne donc le résumé de ces recherches, espérant ouvrir la voie à de nouvelles études plus sérieuses.

En l'an 43 de J.-C., sous le règne de Claude, on voit la *Mauritanie* réunie aux autres provinces que l'empire possédait en Afrique. Elle fut partagée en deux provinces, l'une appelée Mauritanie *Tingitane*, l'autre Mauritanie *Césarienne*. Plus tard, en l'an 297, lorsque le besoin se fit sentir de subdiviser les provinces, l'empereur Dioclétien détacha de la Mauritanie Césarienne la partie de territoire qui s'étend depuis la colonie maritime de *Saldæ* jusqu'à l'*Ampsagus*, et lui donna le nom de Mauritanie *Sitifienne*. Cette dénomination provenait d'une ville appelée *Sitifis*, située au sud de Cirta.

Lorsque le christianisme se répandit en Afrique, un grand nombre de villes furent érigées en évêchés. On en compta jusqu'à deux cents dans la Mauritanie, au milieu du III[e] siècle.

Voici comment était partagé le Diocèse d'Afrique, d'après le P. Lacory, de la Compagnie de Jésus :

La Numidie avait pour métropole Cirta ; la Mauritanie Sitifienne, Sitifis ; et la Mauritanie Césarienne, Julia Cæsarea.

Dans la Mauritanie Sitifienne, on trouve, comme évêché, une ville du nom de *Satafi*. L'Itinéraire d'Antonin [illegible] cette loca-

lité à XVI mille pas de Sitifis, sur la route de Saldæ à Igilgeli (1).

La position de *Satafi* est donc bien déterminée. Elle est placée entre *Sitifis* et *Ad Basilicam*, à une distance égale, de seize milles romains, de ces deux localités. Or, le mille romain vaut 756 toises, la toise 1 m. 94,904 ; ce qui représente une longueur de 1,473 m. 475 par mille, et, pour la distance totale, 23 kilomètres 600. La carte de l'État-Major donnant une distance de 20 kilomètres, à vol d'oiseau, entre Sétif et Aïn-Kebira, on voit qu'en tenant compte des mouvements du terrain, les deux distances sont à peu près égales.

Plusieurs auteurs citent deux évêchés qui portent ce nom, et placent le second dans la Mauritanie Césarienne. Or, aucun itinéraire et aucune carte ne parlent de cette deuxième localité. Voici, du reste, ce que nous avons pu recueillir à ce sujet.

Dans la liste des évêchés de la Mauritanie Sitifienne publiée par Victor de Vite et reproduite dans l'*Histoire de la persécution vandale en Afrique, par Dom Ruinart* (2), il est parlé d'un *Festus*,

---

(1) Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Itinéraire d'Antonin* :

Iter Saldis Igilgeli	— M. P.	CLIX.
Ad Olivam, *Djinan-el-Beylik*,	—	XXX.
Ad Sava municip., *Sidi-Aïssa*,	—	XXV.
Sitifi Colonia, *Sétif*,	—	XXIIII.
Satafi, *Aïn-Kebira*,	—	XVI.
Ad Basilicam, *Ruines des Beni-Nemdil*,	—	XVI.
Ad Ficum, *Ruines à l'E. du Djebel Baboura*,	—	XV.
Igilgeli, *Djidjelli*,	—	XXXIII.
Itera Satafi Saldas	— M. P.	LXXIX.
Horrea, *Ruines au S. du Djebel Annini*,	—	XVIII.
Lesbi, *Djemalaa-el-Ourtilen*,	—	XVIII.
Tubusuptus, *Bordj-Tiklat*,	—	XXV.
Saldas, *Bougie*,	—	XVIII.
Saldis colonia, *Bougie*,	— M. P.	XXXV.
Muslubio, *Ruines des Beni-Suleyman*,	—	XXVII.
Coba, *Ruines de Ziama*,	—	XXVIII.
Igilgeli, *Djidjelli*,	—	XXXVIII.

(2) Hist. persec. vandal., p. 123 et seq. — Parisiis, Th. Muguet, 1694.

Satafensis ; dans la liste des évêchés de la Mauritanie Césarienne apparaît un *Cresces Satafensis*, dont le nom est suivi des lettres *prb.*, qui signifient probablement *presbyter ;* d'où l'on conclut que ce *Cresces* ne fut pas évêque. Plus loin, Dom Ruinart dit, en parlant de ce *Cresces Satafensis*, qu'il est facile de se rappeler la position occupée par cette localité « placée entre les villes de *Sitifi* et de *Ad Basilicam* dans l'Itinéraire d'Antonin ». Ainsi, pour l'auteur du livre que nous citons, il n'y aurait pas le moindre doute sur la position de *Satafi*, qui serait bien celle que nous connaissons. Dans le même ouvrage il revient encore sur cet évêché de la Mauritanie, et parle d'un certain *Adeodatus episcopus plebis Satafensis*, qui se serait rendu à l'un des conciles tenus à Carthage pendant le schisme qui désolait les populations chrétiennes de l'Afrique, je veux parler de la secte des Donatistes. Il ajoute aussi que Pline, dans son livre V, chap. 4, parle d'une ville appelée *Sataphitanum oppidum*, qui ne serait autre que *Satafi*.

En continuant mes recherches, j'ai trouvé dans un livre intitulé : « S. Optati Milevitani de schismate Donatistarum libri septem » les renseignements suivants qui jettent un peu plus de clarté sur cette question.

L'évêque de Milève, dans la liste des évêques qui ont assisté au concile de Carthage de l'an 411, nomme *Adeodatus Satafensis*, Felix *Ficensis* et Novatus *Sitifensis,* qui avec 261 autres évêques représentaient le parti catholique. Parmi les 316 évêques du parti donatiste, venus à ce concile, je trouve les noms suivants : Adeodatus *Milevitanus*, Marianus *Sitifensis* et Urbanus *Satafensis*. Plus loin, il parle de l'évêque de Satafi Adeodatus, évêque catholique, lequel est venu au concile avec son adversaire Urbanus, évêque donatiste du même lieu. Il est facile de voir, par le titre de ces évêques, que Adeotatus et Urbanus de Satafi appartiennent bien à la ville située à seize milles de Sitifis et dans la Mauritanie Sitifienne, puisque, à côté de ces deux prélats, se trouvent les évêques de Sétif, de Ficus et de Milève, appartenant tous trois à la Mauritanie Sitifienne ou à la Numidie.

Dans le grand Dictionnaire géographique et critique de Bruzin de la Martinière, géographe de S. M. C. Philippe V, roi des Espagnes et des Indes, on parle d'un siége épiscopal d'Afrique

nommé Satafensis, que l'auteur place dans la Mauritanie Césarienne, bien à tort, car il dit plus loin que l'évêque de ce siége est qualifié *Festus Satafensis*, et que l'Itinéraire d'Antonin place cette localité à seize milles de Sitifi et de Ad Basilicam.

Or, d'après Dom Ruinart, *Festus Satafensis* se trouve parmi les évêques de la Mauritinie Sitifienne, et non parmi ceux de la Mauritanie Césarienne ; de plus, l'Itinéraire d'Antonin place cette localité entre Sétif et Ad Basilicam. Enfin, il ajoute que dans la Conférence de Carthage il est fait mention d'un évêque portant ce titre, mais qu'on ne dit pas à quelle province il appartenait.

Plusieurs autres auteurs parlent aussi de ces deux villes, mais ne peuvent affirmer qu'elles ont existé toutes deux. Du reste, je le répète, l'Itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger ne font mention d'aucune ville de ce nom dans la Mauritanie Césarienne. Je crois à une erreur qui a dû être commise lors de la division de la Mauritanie en trois provinces. Avant ce partage, Satafi faisait partie de la Mauritanie Césarienne, et par la suite elle a passé dans la Mauritanie Sitifienne ; de là, double emploi. La meilleure preuve que je puisse fournir pour le moment est le Livre des conférences de Carthage par S. Optat, évêque de Milève, où l'on voit figurer dans un même concile les évêques de *Sitifis* et de *Satafi*. C'est donc bien là le siége épiscopal de Satafi, et Aïn Kebira était, au temps de S. Augustin, un évêché important, car l'on voit deux évêques, l'un catholique et l'autre donatiste, discuter dans Carthage les dogmes de la religion.

J'ai recherché aussi quelle cause avait pu faire faire un aussi long détour à la route de Bougie à Djigelli. Car, en effet, il en existait une autre plus courte et que donne l'Itinéraire d'Antonin (1) ; par l'une, le trajet s'effectuait en 93 milles, tandis que l'autre nous donne 159 milles. La raison en est, je crois, que tout en tenant à avoir un chemin plus court et qui suivît la mer, les gouverneurs des provinces impériales tenaient à pouvoir faire passer, à un moment donné, des légions à travers ces pâtés de montagnes que nous connaissons aujourd'hui sous les noms de

(1) Voir plus haut, la note 1 de la page 325.

Djebel-Takintouch, Kefrida, Djebel-Takoutch, Djebel-Anini, puis enfin repartir de Sétif en traversant les montagnes de Ben-Zereb, Djebel-Afroun, et arriver à Djigelli. Cette route, plus longue de 66 milles, leur était très-utile ; car par les positions qu'occupaient les stations établies à peu de distance les unes des autres, ils pouvaient aisément pénétrer dans ce massif de montagnes où se trouvent le grand Babor, le Tababor, le pic de Temerzguida, et qu'habitaient les populations les plus belliqueuses et les plus remuantes de cette contrée.

Ainsi, en résumé, Aïn-Kebira est bien *Satafi*, siége épiscopal de la Mauritanie Sitifienne, dont les titulaires prirent part aux discussions survenues entre les catholiques et les donatistes. Cette ville est située à seize milles de Sétif, sur la route qui conduit à Djigelli ; les inscriptions nos 1 et 2, donnant le nom de *Satafensis*, en sont la preuve.

L'on me pardonnera cette longue digression en faveur de l'intérêt de la question. J'ai cité les auteurs que j'ai pu découvrir ; j'en ai tiré des conclusions ; mais rien ne prouve qu'il n'existe pas d'autres ouvrages qui viendraient détruire ce que j'avance. Aussi, je le répète, je n'ai eu, en écrivant ces pages, qu'un seul but, celui de préparer la voie à ceux qui voudront encore s'occuper de la station de *Satafi*.

En terminant, j'exprime l'espoir de voir, dans quelques années, au lieu de ces monceaux de pierres et de ruines, s'élever un joli village français sur l'emplacement de la ville qui fut jadis un des siéges épiscopaux de la Mauritanie Sitifienne ; et peut-être, lorsqu'on fondera, à la place du Municipe de *Satafi*, une colonie française, de nouvelles découvertes archéologiques viendront encore éclairer l'histoire de cette localité.

Je souhaite aux futurs colons d'Aïn-Kebira de vivre, sous le drapeau français, plus heureux et plus tranquilles que ne l'ont été les citoyens de *Satafi* sous les aigles romaines.



NOTES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION
DANS LE SUD
DE LA PROVINCE D'ALGER
EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118, 119-120, 121, 122, 123 et 124)

Les forces de l'assiégeant sont encore augmentées dans les premiers jours de décembre par l'arrivée à son camp de 150 réguliers et de 3,000 Arabes des tribus, tant fantassins que cavaliers. Malgré cet accroissement de forces, les assaillants deviennent timides ; ce n'est plus que la nuit et embusqués derrière les arbres des jardins qu'ils tentent leurs attaques. Tedjini est partout et montre une activité qui paraît n'être ni dans ses goûts, ni dans ses aptitudes ; sa surveillance ne se laisse pas endormir ; il la recommande aux défenseurs du ksar qu'il encourage et qu'il exalte. Un jour, l'Émir, avec sa brillante témérité et ce remarquable mépris du danger dont il a donné tant de preuves déjà, s'exposait dans les jardins aux coups des assiégés qui garnissaient les remparts ; Tedjini, que tant d'audace exaspère, saisit frémissant un fusil, et envoie à l'Émir une balle qui coupe les rênes de la bride de son cheval.

Mais les munitions commencent à s'épuiser dans le ksar ; un convoi de poudre, venant du Mzab, avait déjà été saisi par les goums de l'Émir, et il devenait urgent de réapprovisionner la défense. Tedjini réussit pourtant à faire entrer dans son ksar six charges de salpêtre provenant des Beni-Isguen.

La situation de l'Émir n'est plus tolérable, et rien ne permet d'en prévoir la fin ; il se décide à réunir ses khalifas et ses aghas en conseil de guerre pour les consulter et leur demander leur avis sur la suite à donner aux opérations. « Je suis venu, leur dit-il, avec l'intention de détruire ce ksar et de réduire son marabouth à implorer mon pardon. Me retirer sans avoir obtenu cette satisfaction, c'est m'exposer au mépris de mes tribus ; c'est compromettre ma réputation. »

El-Hadj Mousthafa, son frère, lui propose de simuler l'abandon du siége en se portant à deux milles de la place ; on permet ainsi la sortie du ksar à ceux de ses défenseurs qu'a refroidis la longueur du siége. Revenant ensuite sur ses pas, l'Émir doit alors avoir bon marché de la place réduite aux seules ressources de sa population.

L'Émir rejette ce moyen ; il craint que son mouvement de retraite ne soit considéré comme une fuite. L'ennemi peut d'ailleurs profiter de cette levée de l'investissement pour introduire, au contraire, de nouveaux défenseurs dans le ksar.

El-Hadj Mousthafa revient encore à cette éternelle demande d'une entrevue avec le chikh d'Aïn-Madhi, tentative qui, jusqu'alors, avait si peu réussi à l'Émir. Mais Abd-el-Kader croit à l'éloquence persuasive de son frère ; peut-être, cette fois, en jurant bien fort que le chikh n'aura absolument rien à craindre, qu'on répond de lui devant le Très-Haut, peut-être, disons-nous, que Tedjini, qui pourtant connaît la valeur des protestations de son ennemi, consentira à sortir tant soit peu de son ksar. El-Hadj Mousthafa lui demande d'ailleurs un entretien pour faire tomber toute défiance. Par exemple, ajoute le frère de l'Émir, si Tedjini persévère dans son refus, l'arrêt prononcé contre lui ne peut tarder à l'atteindre.

Tedjini, à qui les tendresses d'El-Hadj Mousthafa ne paraissent pas avoir rendu la confiance, répond à la proposition de ce négo-

ciateur : « Moi, me rendre auprès de vous ! Je n'aurai jamais, s'il plaît à Dieu, à me reprocher une pareille imprudence ! Demandez-moi la *lezma*, ma soumission ; je vous accorde tout cela ; mais quant à sortir de mon ksar, Dieu ne m'a pas aveuglé à ce point de me faire commettre une semblable sottise ! »

Comme tous les négociateurs qui échouent, El-Hadj Mousthafa, blessé dans son amour-propre de diplomate, conseille à l'Émir de mettre tout à feu et à sang. Mais c'était précisément là qu'était la difficulté ; néanmoins, on fera ce qu'on pourra pour approcher au plus près de ce résultat.

Accablé sous le poids de ses insuccès l'Émir, charge son frère de diriger l'attaque nouvelle qu'il médite : il espère qu'il y sera plus heureux que dans ses négociations. Depuis quelques jours, Abd-el-Kader a augmenté sa première batterie de trois pièces de campagne et de deux mortiers pris dans ses arsenaux de Tekdimt et de Tlemsen. Ces pièces, bien approvisionnées, sont dirigées par Ben-Kousksou, artilleur de grande réputation dans les armées de l'Émir. Les assiégeants attendent de cette artillerie les plus foudroyants effets : c'est le « *Sésame, ouvre-toi !* » des *Mille-et-une-Nuits*, et ils se partagent déjà — en imagination — les immenses trésors que la chute infaillible du ksar va faire tomber entre leurs mains.

Tout est préparé ; le soleil n'est pas levé que les artilleurs sont à leurs pièces ; Ben-Kousksou, rayonnant, donne ses dernières instructions. A son signal, la canonnade commence. Jamais le Sahra n'a retenti d'un pareil tintamarre. Les sifflements des boulets, les explosions des projectiles creux, tous ces bruits sinistres de la guerre jettent la terreur parmi les assiégés : c'est le jour du jugement dernier avec ses éclats, ses ébranlements, ses nuages de fumée mêlés aux décombres poudreux d'un monde qui finit. Cette effrayante canonnade se continue persistante, implacable, jusqu'au coucher du soleil, puis tout se tait ; la fumée se dissipe, et les artilleurs de Ben-Kousksou remarquent avec stupeur que le ksar est encore insolemment debout : sa muraille en était quitte pour un éboulement insignifiant et l'érosion de sa crête. Il n'y avait pas à se le dissimuler ; c'était un échec pour Ben-Kousksou.

Quand, à la nuit, les assiégés virent que les dégâts produits par l'artillerie de l'Émir étaient si peu en rapport avec le bruit dont elle les avait assourdis pendant tout le jour, ils reprirent courage et espoir. Sous l'impulsion de leur marabouth, qui se multipliait, hommes, femmes, enfants se mettent à l'œuvre : on répare les brèches, on consolide les murs d'enceinte, on crenèle les maisons. Le matin, El-Hadj Mousthafa remarquait furieux que la muraille attaquée était plus forte que la veille. Il renforce alors sa batterie de trois autres pièces, et la canonnade recommence, mais avec le même succès que la veille. Par l'effet de la mauvaise direction du tir, les projectiles vont s'enfoncer au pied de la muraille, ou passent par-dessus la place. En présence de ces résultats négatifs, l'Émir, consterné, fait cesser le feu, et ses inhabiles artilleurs rentrent honteux dans leur camp. Le siége se transforme de nouveau en blocus.

Les assiégeants restèrent inactifs pendant tout le mois de Ramdhan (novembre — décembre).

Il fallait cependant en finir. L'Émir, qui n'avait pas renoncé à réduire son ennemi, était, il faut le dire, fort embarrassé sur l'emploi des moyens qui pouvaient amener ce résultat. On lui vanta un jour l'habileté dans les choses de la guerre de Sid Mohammed-ben-Nouna, ancien kaïd de Tlemsen : c'était l'homme qu'il lui fallait, lui disait-on, pour amener la prompte réduction du ksar, et la fin d'une situation qui s'aggravait de jour en jour. L'Émir, qui s'accrochait alors à toutes les planches de salut, ordonna à Ben-Nouna de se rendre sans retard auprès de lui. Ben-Nouna ne se fit pas attendre. Invité à donner son avis sur le moyen le plus prompt de réduire le ksar, l'ancien kaïd de Tlemsen proposa le plan suivant : douze colonnes, fortes chacune de cent fantassins réguliers, tenteront une attaque simultanée pendant que l'artillerie inondera de projectiles les défenseurs du ksar. Ben-Nouna se réserve la direction générale de cette attaque. Ce plan est accepté par l'Émir, qui prend immédiatement les dispositions nécessaires pour agir dès le lendemain. Les colonnes vont prendre leur position d'attaque avant le jour. Au signal donné par Ben-Nouna, les 1,200 réguliers se précipitent au pied des murailles ; l'artillerie lance en même temps sur le

ksar une pluie de projectiles qui tient les assiégés éloignés des remparts ; les murs sont sapés, les portes sont pétardées, les échelles sont dressées sans que les défenseurs du ksar aient pu s'y opposer ; les murailles sont escaladées avec beaucoup d'ardeur ; déjà les assaillants ont pu s'établir dans les premières maisons. La victoire — cela n'est pas douteux — appartient aux assiégeants ; l'Émir voit avec une indicible joie les capotes brun-marron de ses réguliers couronner les remparts ; la fortune va lui livrer enfin cet orgueilleux marabouth qui n'a point voulu venir saluer son seigneur dans sa tente. Mais tout-à-coup chacune des maisons du ksar s'éclaire de mille feux ; la défense, qui jusqu'alors s'était tue, s'anime et vomit la mort sur les assaillants ; les remparts s'encombrent de cadavres ; les réguliers, que cet accueil a surpris, tourbillonnent entassés sans pouvoir faire usage de leurs armes ; la position n'est pas tenable ; ils cherchent à regagner leurs échelles ; mais elles sont chargées, embarrassées de soldats qui montent. Il y a là encombrement, désordre dont profitent habilement les assiégés ; pas une balle ne tombe à terre. Enfin, les murailles sont balayées, déblayées des vivants et de ces ardents fantassins de l'Émir, qui, tout-à-l'heure, chantaient victoire ; Aïn-Mahdi n'a gardé que les morts.

Abd-el-Kader fit de grandes pertes dans cette affaire qui paraissait reculer encore la solution. Les défenseurs d'Aïn-Madhi n'avaient pas perdu un seul homme.

Cette défaite jeta le découragement dans l'âme de l'Émir ; pendant huit jours, il ne voulut voir personne. Ses affaires prenaient décidément une mauvaise tournure, et il paraissait difficile de les relever. La mésintelligence, cette fille de l'insuccès, se mit parmi ses lieutenants ; le dégoût la suivit de près ; la discorde était dans son camp, aussi bien parmi les chefs que parmi les soldats ; à l'extérieur, les Arbaâ khoddam de Tedjini pillent les convois et compromettent ses approvisionnements. Enfin, à bout de ressources, il fait un second appel à Mohammed-ben-Nouna, qui lui propose d'essayer l'emploi de la mine. Son plan est le suivant : chacune des douze colonnes creusera une mine devant elle ; 50 hommes par colonne seront employés à ce travail ; ils seront relevés la nuit par un pareil nombre de

travailleurs. Le secret de cette opération est imposé aux troupes sous peine de mort.

Mais Tedjini, nous l'avons dit plus haut, ne restait pas inactif; il veillait; toutes les nuits, des rondes sillonnaient les remparts. Tedjini s'assurait souvent par lui-même de la vigilance des défenseurs du ksar; il les exhortait, les encourageait à faire leur devoir. Ce silence, cette inaction apparente des assiégeants devait, d'après lui, cacher quelque projet; il engageait ses gens à redoubler de surveillance pour déjouer leurs tentatives,

Une nuit, l'attention d'une patrouille est éveillée par un bruit souterrain qui résonne sourdement sous ses pieds. Tedjini en est immédiatement averti; mais, peu familiarisé avec les travaux des siéges, il lui est impossible de déterminer la cause du phénomène qui lui était signalé. Pendant trois nuits, cet ébranlement souterrain se reproduit avec une intensité qui va en augmentant et semble se rapprocher. Il y a là un mystère qu'il devient urgent de pénétrer. Tedjini ordonne à un homme intelligent de se glisser dans le camp d'Abd-el-Kader, de se mêler aux Arabes, et de chercher à découvrir la cause de ce bruit inquiétant. L'espion remplit heureusement sa périlleuse mission, et vient apprendre à Tedjini que l'ennemi mine son ksar. Par fortune, le chikh d'Aïn-Madhi a précisément auprès de lui un Figuigui (1) très-expert, comme tous les gens de Figuig, dans l'art du mineur; il éclaire Tedjini sur la situation, et lui propose de répondre à l'ennemi par l'établissement de six contre-mines.

Les Madhiens se mettent aussitôt à l'œuvre: ils emploient, pour savoir où diriger leurs contre-mines, un moyen pratique qui consiste à placer sur le sol, et l'un contre l'autre, des vases en cuivre vides dont les chocs et les vibrations leur donnent les indications dont ils ont besoin. Les mines de l'ennemi sont éventées et ses mineurs sont délogés. L'Émir furieux se rue sur les assiégés, qui s'étaient emparés des travaux des assiégeants; les premiers font bonne contenance et tuent quinze hommes aux réguliers.

(1) Les gens de Figuig (ville de la frontière marocaine) passent pour être d'excellents maçons et d'habiles mineurs.

Bien qu'il n'eût pas été entamé, Tedjini sentait pourtant que l'Émir, aussi opiniâtre que lui, ne lèverait pas son camp avant d'avoir obtenu tout au moins un semblant de satisfaction; l'honneur, la considération, la réputation d'Abd-el-Kader étaient attachés aux murailles de cette bicoque; il fallait qu'il y entrât, sous peine de perdre à tout jamais son influence dans le Sud, et de devenir un objet de mépris pour ses tribus du Tell. De son côté, Tedjini, avec les 400 combattants qu'il comptait encore, ne pouvait espérer débloquer son ksar; ses ressources extérieures étaient insignifiantes; bonnes tout au plus à inquiéter les convois de l'Émir; elles n'avaient jamais songé à aller s'attaquer à une armée qui comptait 8 à 10,000 hommes de troupes aguerries. Tedjini comprenait donc qu'il succomberait tôt ou tard; il était las aussi, lui homme de paix et de prière, de cette existence agitée, active, de cette surexcitation si antipathique aux obèses, et il aspirait à une vie plus calme, plus placide, plus conforme à ses goûts. Dans cette disposition d'esprit, il est clair que les concessions devaient lui être moins pénibles; son orgueil, sa dignité, si on l'aime mieux, s'était détendue, et il consentait à faire les premiers pas dans la voie des négociations. Il envoie donc un *miâad* et des présents au sultan. C'est Rian-ben-El-Mecheri, l'homme dans lequel il a mis toute sa confiance, qui conduit la députation; c'est lui que Tedjini a chargé de traiter avec l'Émir de la reddition de la place.

Abd-el-Kader est bien plus pressé encore d'en finir que Tedjini; il a reçu de mauvaises nouvelles du Tell, et sa présence y est indispensable; il faut donc se hâter. L'Émir se contentera de la présence dans sa tente du fils de Tedjini. Le chikh d'Aïn-Madhi consent à le lui envoyer, mais avec cette réserve expresse qu'Abd-el-Kader lui promettra de le lui rendre aussitôt et de lui accorder l'aman. « Autrement, ajoute-t-il, je suis décidé à me défendre tant que Dieu m'en donnera la force. » L'Émir, qui n'a pas de temps à perdre, accède à toutes les exigences du chikh.

Tedjini ordonne à son fils de se rendre auprès de l'Émir; dix-huit des notables du ksar, avec des présents pour le sultan, accompagnent le fils de leur vénéré chikh. Mais il s'est opéré un

changement dans l'esprit d'Abd-el-Kader ; car lorsque le jeune Tedjini paraît en sa présence, le maître l'accueille avec un front sévère, et dit irrité aux députés d'Aïn-Madhi : « Ce n'est point son fils, mais bien Tedjini lui-même que je veux dans ma tente ! Que m'importent ses présents ! Je puis lui en donner, s'il en désire, de plus riches que tous ceux qu'il pourrait m'offrir. »

Le khalifa de l'Émir ne paraissait cependant pas professer au même degré que son seigneur le mépris des présents (1) ; car il s'empressait d'en prendre possession et de les classer selon leur nature ; il faisait ensuite dresser une tente au jeune ôtage auprès de celle du sultan.

L'irritation, feinte ou réelle, de l'Émir ne s'était pas calmée ; il affectait de ne pas adresser la parole au fils de Tedjini, et ce jeune ôtage commençait à trouver cette situation médiocrement rassurante. Les notables qui l'avaient accompagné s'inquiètent de ce silence de l'Émir et lui en demandent respectueusement la cause. Abd-el-Kader n'est plus ce maître à la parole sévère qui les a reçus si durement ; il paraît en proie aujourd'hui à un sentiment de tristesse que les députés regardent comme de bon augure et qu'ils interprètent favorablement. « Puis-je me retirer, leur dit l'Émir, sans avoir obtenu la présence de Tedjini ? Que dirait-on dans le Tell ? Qu'il m'a vaincu..... Retirez-vous, si vous le voulez ; vous êtes libres ; mais jamais je ne me dessaisirai du fils de Tedjini avant que son père n'ait souscrit à mes conditions. »

— « Nous ne pouvons retourner vers Sidi Mohammed sans lui ramener son fils. »

— « Eh bien ! leur dit l'Émir après avoir paru réfléchir un instant, écoutez mes conditions. Tedjini me laissera pénétrer dans son ksar ; j'y entrerai par une porte et en sortirai par l'autre. Je ne veux pas qu'on puisse dire que j'ai échoué dans mon entreprise sur Aïn-Madhi, et que je n'ai pu m'en ren-

(1) Ces présents, qui représentaient une valeur de 30.000 réaux (55.000 francs), étaient en argent, en vêtements, en esclaves et en chevaux.

dre maître. Puisque Tedjini désire ne pas me voir, il pourra s'enfermer chez lui s'il le juge à propos, ou bien, il évacuera la ville. Je lui laisse, dans ce cas, le choix de sa résidence. J'accorde la vie sauve aux habitants d'Aïn-Madhi, et leur permets de suivre Tedjini. Dès qu'il aura quitté le ksar, j'y ferai mon entrée à la tête de mes troupes. Enfin, s'il n'est pas encore las d'entendre parler la poudre, qu'il s'apprête ; mais dites-lui bien que je ne m'éloignerai pas d'ici tant que je n'aurai pas obtenu de lui satisfaction pleine et entière. »

Les conditions qu'imposait l'Émir à Tedjini n'étaient pas d'une dureté exorbitante ; on sentait qu'il avait hâte d'en finir. Tedjini accepta l'exil. « Je me retire, écrivit-il à Abd-el-Kader ; après mon départ, vous serez libre d'entrer dans le ksar. Je ne puis cependant opérer ma retraite immédiatement ; j'ai besoin de quelques jours pour régler mes affaires et donner à mes chameaux, qui me sont nécessaires pour le transport de mes bagages, le temps d'arriver de leurs pâturages de l'ouad Mzab. »

Abd-el-Kader, qui craignait que cette excuse dilatoire ne cachât de la part de Tedjini l'intention d'introduire des renforts dans la place, s'empressa de lui répondre : « Je ne saurais attendre tout ce temps. Faites-moi connaître le nombre de chameaux dont vous avez besoin. Surtout, hâtez votre départ. »

L'Émir fournit à Tedjini tous les moyens de transport qui lui étaient nécessaires pour lui et pour sa famille, et il y ajouta deux mulets et deux chevaux tout harnachés ; l'une des selles destinées à Tedjini était richement brodée d'or.

Au moment de partir, le méfiant marabouth fit dire à l'Émir qu'il ne pouvait quitter son ksar qu'autant que les alentours en seraient laissés libres par la retraite de l'armée ennemie sur El-Beïdha, au nord du Djebel-el-Amour. Abd-el-Kader, qui y mettait beaucoup de complaisance, se rendit au désir de Tedjini, et porta, le 4 janvier 1839, son camp à Sidi-Bou-Zid, petit ksar situé à seize lieues au nord d'Aïn-Madhi. Tedjini, tout-à-fait rassuré, fit dès lors connaître à l'Émir qu'il avait choisi Laghouath pour résidence, et le sultan poussa la mansuétude et l'oubli des injures jusqu'à prescrire aussitôt aux Beni-Laghouath de préparer une maison pour y loger Tedjini et sa famille.

Tedjini, qui avait achevé de vider sa kasba de tout ce qui pouvait être enlevé, venait à peine de sortir, suivi du reste de sa population, par l'une des portes de son ksar, que l'Émir, à la tête de son goum, y entrait par l'autre. Ces faits se passaient le 13 janvier 1839.

Les tribus et les gens des ksour furent invités à venir offrir leurs hommages au sultan dans la ville qu'il avait *conquise*. Là, en présence de ces populations, il fit démanteler le ksar qui lui avait si opiniâtrement résisté, et il livra à la dévastation les jardins que les travaux du siége avaient épargnés.

Cette œuvre de destruction durait depuis quatre jours, quand un des khalifas de l'Émir, le fils de Tofnich, vint lui annoncer que les Français prenaient des dispositions formidables en vue d'une guerre prochaine. A la nuit tombante, Abd-el-Kader, suivi de quelques cavaliers, quittait furtivement la maison de Tedjini où il s'était logé, et il se dirigeait en toute hâte vers le Tell où se préparaient de graves événements. Il rentrait le 26 janvier à Takdimt, d'où il était parti le 26 mai 1838, c'est-à-dire après une absence de huit mois.

Nous nous sommes étendu à dessein sur les péripéties qui ont marqué les phases de cette curieuse opération de guerre. Ce long siége, qui menaçait de faire le pendant de celui de Troie, nous montre tout d'abord l'impuissance des moyens arabes dans l'attaque des places ; d'un autre côté, l'émir Abd-et-Kader s'y présente sous un jour qui, en mettant en relief son incroyable opiniâtreté, explique comment, pendant près de treize années, cet homme extraordinaire a pu soutenir la lutte contre nous.

Le chikh d'Aïn-Madhi ne rentra dans son ksar démantelé que quelques mois plus tard, après la défaite à Laghouath du khalifa de l'Émir, Sid Kaddour-ben-Abd-el-Baki-el-Basri. Nous avons dit plus haut la résolution d'El-Hadj-El-Arbi d'occuper Aïn-Madhi, afin d'enlever cette position à son ennemi Tedjini, et de donner de la force aux partisans qu'il comptait dans les autres ksour. Nous avons montré ce khalifa — sans khalifalik — de l'Émir battu entre Tadjmout et Aïn-Madhi par Tedjini, et Ahmed-ben-Salem, et forcé d'aller chercher un refuge derrière les murailles du premier de ces ksour. Cette affaire devait terminer l'existence

militante de Tedjini, et lui donner enfin ce repos et cette tranquillité vers lesquels le portaient et ses goûts et son obésité.

Vers la fin de 1840, c'est-à-dire vingt-deux mois après le démantèlement de son ksar, Tedjini entreprit d'en faire relever les murailles. Ce travail était terminé en 1844, et Aïn-Madhi, trop forte pour avoir à craindre une attaque arabe et trop faible pour avoir à redouter la nôtre, pouvait désormais, redevenant un lieu de prière et d'étude, jouir d'une paix que, depuis sa ondation, elle n'avait jamais beaucoup goûtée.

Nous étions en 1844, et nous venions, par cet esprit de curiosité et d'expansion particulier aux civilisés, de franchir les limites du Tell, et de nous engager dans ces plaines immenses que nos soldats voyaient se dérouler au pied du poste avancé de Boghar. Qu'y avait-il de l'autre côté de l'horizon ? On racontait bien de ce désert mille choses étranges ; on parlait de villes puissamment fortifiées et habitées par des populations férocement belliqueuses ; mais tout cela était loin, bien loin ; et puis, d'ailleurs, il n'y avait pas de chemins connus pour s'y rendre ; il fallait s'abandonner aveuglément à la bonne foi d'un guide, d'un pilote plutôt, qui pouvait vous trahir et vous perdre en pleins steppes, ou mieux, en pleine mer. En outre, on n'y trouvait pas d'eau, si ce n'est celle de quelque mare qu'on appelle *r'dir* (trompeur, traître), ou celle de puits comblés par le sable, et qu'il faut péniblement déblayer pour en voir suinter goutte à goutte un liquide saumâtre et bourbeux. Ce n'est pas tout ; il fallait savoir où étaient ces mares et ces puits. En fait de bêtes de somme, le chameau seul pouvait y vivre, ajoutait-on, et cela parce qu'il ne boit que tous les quinze jours, à ce qu'on assurait. Si tout cela ne promettait pas aux explorateurs un bien-être plantureux, on ne pouvait nier qu'il n'y eût là l'attrait puissant de l'inconnu ; et puis le mot *désert* renfermait en lui la poésie du grandiose ; il rappelait des souvenirs, ceux de l'immortelle campagne d'Égypte, avec ses marches dans les sables, le mirage, les horizons infinis, les oasis de palmiers. Pour voir tout cela, on pouvait bien risquer un peu de misère, et ce n'était pas encore trop chèrement acheté.

A l'époque dont nous parlons, le gouvernement de l'Algérie

commençait déjà à comprendre que l'occupation, même poussée aux limites du Tell, était insuffisante ; il savait — vaguement, il est vrai — qu'il y avait éparses dans ces espaces de nombreuses populations qui, tributaires du Tell par le ventre, devaient nécessairement chercher à ne pas rester étrangères à ce qui s'y passait. C'était l'époque où l'on faisait dire aux Sahriens : « *Celui-là est notre père qui est le maître de notre mère, et notre mère est le Tell.* » Aujourd'hui, le proverbe est moins vrai, ainsi que nous le verrons plus loin. Le Gouvernement général voulait donc voir cela de près, et comparer avec la réalité les récits arabes, qu'on disait si exagérés.

Au commencement de 1844, une colonne de 1,500 hommes, aux ordres du général Marey, commandant la subdivision de Médéa, s'engageait résolûment dans ce qu'on appelait alors le *petit désert*, pénétrait dans le Djebel-Sahri, et atteignait le ksar Zakkar. Elle se trouvait du premier bond à cent lieues au sud d'Alger, et à cinquante de Boghar, son point de départ.

La hardiesse de cette course à tâtons dans l'inconnu pouvait bien certainement suffire à la gloire de cette petite colonne ; mais non, elle veut faire plus encore : se posant carrément en autorité, elle soumet les Oulad-Naïl et les organise ; les Arbaâ-ech-Cheraga lui amènent leur *gada*, et elle donne l'investiture à trois de leurs kaïds ; Laghouath et les ksour de cette confédération lui envoient une députation avec des chevaux de soumission, et le chef de Laghouath, Ahmed-ben-Salem, veut tenir de la France le pouvoir que, depuis deux ou trois siècles, sa famille exerce d'une manière intermittente sur cette capitale du désert.

C'était là un résultat inespéré. Aussi, le général Marey résolut-il de mener jusqu'au bout une expédition qui s'annonçait si heureusement.

Aujourd'hui que nous savons notre Sahra par cœur, que nous y avons des routes impériales, des lignes électriques et des puits artésiens, nous ne nous figurons pas aisément ce qu'il a fallu à nos valeureux soldats de hardiesse, de témérité, d'abnégation, de confiance absolue en leurs chefs quand les Géry, les Renault, les Jusuf, les Cavaignac les conduisaient dans ces régions de la soif, qui étaient aussi celles de la faim, d'un soleil de feu, des

fatigues, de toutes les misères enfin. Il ne faut pas le méconnaître : ils eurent bien quelque mérite ceux de nos devanciers qui pénétrèrent les premiers dans ces mornes contrées où ils ne marchaient qu'à tâtons, steppes désolés où tout, jusqu'aux éléments, pouvait se transformer en ennemi, espaces aux horizons sans fin où la solitude même est une menace.

Mais revenons à Tedjini.

Le 21 avril 1844, la colonne du général Marey arrivait à Tadjmout, où l'attendaient Ahmed-ben-Salem — celui qui demandait l'investiture de la France — et les principaux chefs des ksour et des tribus des environs de Laghouath. Tedjini avait là ses représentants avec une lettre et sa *gada*. Il est évident que la soumission du chikh d'Aïn-Madhi eût été bien plus patente s'il se fût présenté de sa personne au général commandant la colonne expéditionnaire. Soit orgueil, soit qu'il ne reconnût d'autre puissance que celle de Dieu, Tedjini recevait volontiers la visite des grands de la terre ; mais fût-on bey, émir, sultan du Marok, souverain de Tunis, pacha de Tripoli, vice-roi d'Egypte, etc., Tedjini refusait obstinément de faire une démarche qu'il regardait, sans doute, comme un acte de vassalité.

Le général Marey, qui connaissait cette particularité, ne voulut point agir de violence avec un homme dont l'influence pouvait, en résumé, nous être avantageuse ; il se contenta donc de sa *gada*. Mais il voulut pourtant faire acte ostensible d'autorité en envoyant à Aïn-Madhi une députation qui avait en même temps pour mission la reconnaissance de la place.

Le 22 avril, douze officiers et quelques soldats français, le khalifa Ahmed-ben-Salem, les chefs des Arbaâ et 200 cavaliers de goum quittaient le bivouac de Tadjmout et se dirigeaient, sous la conduite du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, sur le ksar d'Aïn-Madhi, qui n'est distant que de 25 kilomètres du premier de ces ksour. Tedjini, que l'approche de la colonne avait fort effrayé, fut bientôt rassuré quand il vit que notre intention n'était point de l'attaquer. Le colonel de Saint-Arnaud et les officiers qui l'accompagnaient furent parfaitement accueillis ; ils purent même visiter le ksar dans le plus grand détail et se renseigner sur ce qu'il était utile qu'ils connussent.

L'attitude de Tedjini fut soumise, mais digne pourtant ; il fut surtout séduit par les façons franches et pleines d'aménité du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, et il paraissait étonné que, forts comme nous l'étions, le représentant de la France ne lui montrât que de la bienveillance et une extrême considération. C'était une vraie conquête que venait de faire le brillant colonel ; aussi, dès le lendemain, l'illustre marabouth s'empressait-il de nous payer son impôt montant à 2,000 boudjhou.

Dans la suite, Tedjini accueillit toujours avec la plus parfaite cordialité les officiers des colonnes qui, ayant à opérer dans le Sud, passaient à proximité de son ksar. Le 17 décembre 1852, le général Pelissier, reprenant le chemin de sa province après le glorieux assaut qui nous avait donné Laghouath, voulut, à son tour, visiter Aïn-Madhi : Tedjini l'y reçut avec tous les égards qui sont dus à un général victorieux.

C'était la dernière visite que devait recevoir le vénéré marabouth ; car, dans les derniers jours de février 1853, Mohammed-es-Sr'ir-et-Tedjini s'éteignait, jeune encore, après vingt-six années d'un *règne* qui n'avait pas été sans agitation. Deux cadhis de Médéa, que le Gouvernement général avait chargés de lui amener Tedjini, ne trouvaient plus, à leur arrivée à Aïn-Madhi, que le cadavre de ce singulier marabouth qui avait la spécialité de ne se soumettre que chez lui.

Tedjini laissait un fils, qui lui succédait, et deux filles qui furent épousées par des marabouths de la zaouïa de Temacin, succursale de l'ordre de Tedjini.

Rian-ben-El-Mecheri, qui, après avoir été le maçon de Tedjini, était devenu son *oukil*, son intendant, son confident, et qu'il avait désigné comme l'exécuteur de ses dernières volontés, prit la haute main sur les affaires temporelles du ksar d'Aïn-Madhi, dont il avait été nommé caïd ; il se chargeait, en même temps, de l'administration du spirituel en ce qui touchait aux choses de l'ordre religieux de Tedjini.

La solidité des murailles d'Aïn-Madhi, plus que suffisante pour résister à une entreprise arabe, avait pu faire craindre qu'il ne vînt à l'idée d'un cherif quelconque ou d'un aventurier de s'y renfermer, comme venait de le faire Mohammed-ben-Ab-dAllah dans

dans celles de Laghouath, et de nous obliger à un siége qui, malgré la supériorité de nos moyens d'attaque, pourrait néanmoins nous coûter plus de monde que ne vaut cette bicoque. Aussi avait-il été décidé que les murailles d'Aïn-Madhi seraient réduites de façon à ne plus être un obstacle pour nous, tout en laissant pourtant à ce ksar les moyens de braver une agression tentée avec les ressources matérielles dont disposent les indigènes.

Une colonne aux ordres du colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mâskara, quittait cette place à la fin de mars 1853 pour aller remplir cette mission. Un fort détachement de sapeurs du génie avait été adjoint à cette colonne. Mais, sur les observations du commandant supérieur de Laghouath, qui assurait qu'on pouvait compter sur la fidélité de Rian, et que nous n'avions aucun intérêt à raser les murailles d'Aïn-Madhi, on rénonça à ce projet, et la colonne Durrieu prit la route de Géryville.

Du reste, la vénération que professent les Sahriens à l'égard des Tedjini et la force des murailles du ksar font d'Aïn-Madhi une sorte de terrain neutre autour duquel les fluctuations de la politique se font peu sentir. Aussi, les chefs des tribus voisines, les aghas du Djebel-el-Amour entre autres, sujets à être razés, font-ils volontiers le dépôt de leurs valeurs et de leurs richesses entre les mains du Tedjini régnant.

Nous l'avons dit plus haut, Tedjini, en mourant, laissait un fils, trop jeune sans doute pour qu'on pût lui confier l'administration spirituelle de l'ordre. Le fils de Sid Mohammed-es-Sr'ir fut placé sous la tutelle de Rian, en attendant sa majorité, ou le développement de son intelligence peut-être. Malheureusement, cet héritier des Tedjini vint à mourir en 1857 d'une piqûre de scorpion négligée. La famille de l'illustre chikh Sid Ahmed-et-Tedjini s'éteignait tout d'un coup, enterrant avec son dernier représentant les riches offrandes dont on bourrait les saints descendants du fondateur de l'ordre. Ce détail, qui n'avait pas échappé à Rian, le jeta dans un profond chagrin, et il se mit à chercher avec une pieuse ferveur les moyens de relever ses recettes, et de les empêcher surtout de prendre leur courant sur la zaouïa de Temacin, succursale de l'ordre dont les tendances

sont fort à surveiller. Qu'y avait-il à faire pour arriver à ce résultat ? C'était tout simple : trouver quelqu'un qu'on pût, sans trop d'invraisemblance, faire passer pour un fils de Tedjini. Il faut dire que les gens d'Aïn-Madhi étaient tout aussi inconsolables que Rian d'une situation qui leur était presque aussi désagréable qu'à lui, et il est croyable qu'il n'eût pas fallu les prier bien longtemps pour leur faire prêter la main à quelque pieuse fraude ayant pour but de modifier ce pénible état de choses. Cette disposition des Madhines était encourageante pour Rian, et, de plus, elle ne lui déplaisait pas.

Or, le dieu unique, qui prête volontiers une oreille favorable aux prières des vrais musulmans, surtout quand à la foi ils ajoutent la sainteté du but, ne pouvait rester indifférent à la perplexité de Rian et au chagrin de ses administrés. Evidemment.

C. TRUMELET.

(A suivre.)



L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ANCIENNE

(Suite. — Voir les nos 123 et 124)

Les Tyriens s'étaient établis en Sicile sans plus de difficultés qu'ailleurs, et ils n'avaient éprouvé que peu d'opposition de la part des indigènes, les seuls qui, au moment de leur prise de possession, pouvaient leur susciter quelque obstacle. Mais, au IXe et au VIIIe siècle, étaient venues s'installer à côté d'eux de nombreuses colonies grecques, doriennes et ioniennes, voisines incommodes, s'il en fût, qui se contentèrent difficilement de la portion de territoire restée disponible, refoulèrent les indigènes dans le centre de l'île, s'agrandirent aux dépens des anciens établissements et finirent par arriver à un haut degré de prospérité. Il résulta de là que, lorsque Carthage voulut, au VIe siècle, recueillir l'héritage de Tyr dans ce pays, elle le trouva singulièrement compromis, et fut obligée, dans le principe, de borner son occupation à quelques points insignifiants. Devenue plus tard maîtresse des autres îles de la Méditerranée occidentale, elle ne se contenta plus seulement d'une partie d'une contrée dont la possession totale devait lui assurer les plus grands avantages, et elle eut alors à entrer en lutte avec les Grecs, adversaires sérieux, qui lui donnèrent fort à faire. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des campagnes qui s'ouvrirent à cette occasion ; il suffira de noter, en passant, les résultats qu'elles produisirent au point de vue des Africains alliés. Les premières expéditions contre la Sicile commencèrent en 543, et furent em-

ployées surtout à occuper les points qui restaient encore aux Tyriens. Les hostilités contre les Grecs ne commencèrent sérieusement que près d'un siècle plus tard et se succédèrent pendant longtemps avec des alternatives de succès et de revers. Les mercenaires à la solde de Carthage ne s'y montrèrent pas toujours très-dévoués à la cause qu'ils s'étaient engagés à servir, et les embarras qu'ils suscitèrent ajournèrent indéfiniment la conquête. En 395, lorsque le général carthaginois Himilcon, voyant son armée décimée par la peste sous les murs de Syracuse, se fût rembarqué sans ramener avec lui les auxiliaires, les indigènes de l'Afrique se soulevèrent en grand nombre et demandèrent avec quelque raison, du reste, un compte sanglant de l'abandon des leurs. En 309, lorsque les Grecs de la Sicile, sous la conduite d'Agathocle, débarquèrent à leur tour dans l'Afrique propre et portèrent la guerre sur le territoire même de Carthage, ils trouvèrent de nombreux adhérents chez les tribus indigènes qui, sans aucun souci pour les anciennes alliances, accoururent de fort loin se ranger autour d'eux. Après avoir à grand'peine conjuré le premier danger, Carthage fut longtemps impuissante à faire rentrer dans le devoir les populations de la Zeugitane, de la Byzacène et du littoral de la Tripolitaine ; et, quant à ses voisins de l'ouest, elle ne parvint jamais à reconquérir sur eux toute son influence première. Néanmoins, malgré toutes ses difficultés, la conquête de la Sicile n'avait été que retardée, les colonies grecques épuisées avaient succombé en partie ou étaient réduites à l'état de vassales, déguisant leur situation sous la dénomination d'alliées. Encore un léger effort, et les Carthaginois allaient être maîtres de toute l'île, lorsqu'ils se heurtèrent contre les Romains.

CHAPITRE III

Rome, monarchie pendant deux siècles, et république ensuite, avait été fondée vers 753. Malgré les obstacles de tout genre contre lesquels elle s'était heurtée, elle avait grandi rapidement,

absorbant les populations qui l'entouraient et se rendant maîtresse de toute la péninsule italique. Consolidée à l'intérieur et se sentant parvenue à un haut degré de force, elle commençait, au troisième siècle, à porter ses armes au dehors, préludant ainsi à la fondation du plus vaste empire qui ait jamais existé. Dans de pareilles conditions, elle devait naturellement voir d'un œil jaloux la prospérité croissante de Carthage, et il était difficile que la bonne entente pût s'établir d'une manière durable entre deux puissances aussi désireuses l'une que l'autre de s'étendre et de dominer.

La Sicile fut le premier champ de bataille sur lequel elles se rencontrèrent. Les Mamertins, sorte d'antiques condottieri de la côte du Brutium, en face de Messine, qui avaient pris part à toutes les guerres siciliennes et qui étaient arrivés à guerroyer pour leur propre compte, se trouvaient en lutte avec Hiéron II, roi grec de Syracuse, allié des Carthaginois. Battus par leur adversaire, ils appelèrent à leur aide les Romains qui n'eurent garde de laisser échapper une aussi belle occasion de mettre le pied en Sicile, et les hostilités commencèrent. Les alliances, tour à tour rompues et renouvelées avec les Mamertins et les colonies grecques, ne furent que le prétexte, et la guerre, une fois engagée, se poursuivit entre les deux républiques qui se prirent à partie, l'une l'autre, sans plus de souci de leurs alliés respectifs. Telle fut l'origine des guerres puniques, du nom latin *Pœni* des Carthaginois ; ces guerres, au nombre de trois, commencèrent en 264 : elles devaient se terminer en 146, par la ruine complète de Carthage.

Jusqu'au début des guerres puniques, les indigènes de la Libye occidentale n'ont guère présenté que le spectacle de tribus plus ou moins isolées, agissant sans lien et sans coordination. Au moment où Rome entre en lutte avec Carthage, on les voit changer de rôle et se grouper, non précisément en états dûment constitués, car ils n'eurent jamais de constitution bien définie, mais en sorte de fédérations de peuplades, commandées tant bien que mal par un chef ayant un pouvoir héréditaire. Ces groupes ont reçu assez gratuitement, des historiens anciens, le nom de royaumes. Bien que cette dénomination paraisse un peu ambitieuse et

soit loin de pouvoir être prise dans un sens aussi absolu que celui qu'on lui accorde habituellement, elle a été trop généralement admise, pour qu'il n'y ait pas inconvénient à la rejeter ; et il suffit, en l'employant, d'être fixé sur sa valeur relative. Les Numides formèrent deux royaumes : celui des Massyliens à l'est, et celui des Massésyliens à l'ouest. Les Maures en formèrent un ; mais son importance historique est assez secondaire, et il n'est guère connu que par les relations qu'il eut de temps à autre avec les précédents. Les Gétules et les tribus du sud-est en formèrent un grand nombre, ou, pour mieux dire, restèrent divisés ; car, dans les rares circonstances où on les trouve en scène, on les voit toujours agir par bandes séparées. Il est assez probable que cette organisation était très-ancienne et sans doute bien antérieure à l'époque à laquelle elle apparaît pour la première fois ; mais il n'existe à ce sujet aucun document certain. On a bien cherché, faute de mieux, à en faire remonter l'origine à des invasions hypothétiques ou à des relations imaginaires, comme on l'avait déjà tenté pour les Maures, les Numides et les Gétules. Il serait inutile de répéter ici ce qui a été dit sur le peu de confiance que l'on doit accorder à de pareilles assertions. On a essayé également le système des étymologies. *Mas* en berbère veut dire *fils* ; les Massyliens et les Massésyliens porteraient donc des noms analogues à ceux que l'on est habitué à rencontrer chez les tribus de l'Afrique et de l'Orient, qui, en général, sont désignées par leur descendance rapportée à un de leurs ancêtres ; ainsi, l'on dit : les fils ou les enfants d'un tel, pour indiquer les membres de toute une population qui tire ou est sensée tirer son origine d'une seule et même famille. Mais si le mot *mas* veut dire fils, que signifie *yle* ou *hésyle*, ou tout autre analogue, en admettant que la dénomination ait été quelque peu altérée ? Est-ce un nom propre, ou est-ce un nom de chose ? Il est difficile de se prononcer à ce sujet ; et, pourrait-on le faire, la solution du problème n'en résulterait peut-être pas encore. On n'a pas craint d'affirmer que les Massyliens ou Massyles étaient les descendants des Psyles qui, au dire d'Hérodote, habitaient sur les confins de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque ; de Mas-syle à Mas-psyle il n'y a pas très-loin, et sur cette bizarre analogie on a conclu à une filiation entre les

deux peuples et à une invasion partie de l'est à une époque indéterminée. Cette conclusion est réellement trop hasardée pour pouvoir paraître sérieuse. Quelques étymologistes ont cru retrouver les Massyles dans les Ililten, pluriel de Ililt ou Ilil, tribu du Djurdjura, et les Massésyles dans les Islilten de l'est du Maroc. Ce rapprochement est ingénieux ; mais il n'est que le résultat d'une analogie de mots, et il a d'autant moins de valeur au point de vue de l'histoire, qu'il n'est pas possible de suivre, même approximativement, la série des transformations qu'auraient nécessairement subies les Massyliens et les Massésyliens pour arriver à être localisés aujourd'hui dans tel ou tel endroit.

Laissant de côté les hypothèses sur les invasions et sur les étymologies, on a prétendu qu'en présence de la rivalité de Rome et de Carthage, les indigènes songèrent à profiter de la lutte qui allait s'ouvrir, et que, pour mieux y parvenir, ils s'organisèrent alors en groupes plus compacts et plus unis, origine des royaumes formés. Ce serait possible jusqu'à un certain point, si l'on admettait qu'à un moment donné tant de tribus éparses aient pu réussir à s'entendre sans difficultés insurmontables ; mais c'est là une supposition tout ou moins fort douteuse. Ce qui paraît probable, en résumé, c'est que ces groupes s'étaient formés peu à peu sous l'influence d'une tribu plus importante et plus forte, et que, n'ayant joué par eux-mêmes aucun rôle marquant jusqu'au début des guerres puniques, il n'en est pas question avant cette époque dans les écrits des auteurs anciens. Quoi qu'il en soit, c'est à ce moment seulement qu'ils apparaissent dans l'histoire, et que, par conséquent, il est possible de commencer à s'occuper de ce qui les concerne. On les trouve alors établis, les Massyliens à l'est, entre la limite occidentale de l'Afrique propre et l'Ampsaga (Roumel, Oued-el-Kebir), avec la ville d'Hippo-regius pour capitale ; les Massésyliens à l'ouest, entre l'Ampsaga et la Molouia, capitale Cirta ; les Maures à l'extrême occident, entre la Molouia et l'Océan Atlantique, ayant pour ville principale Tingis (Tanger) ; les Gétules au sud, dans toute la partie du Sahara s'étendant de la Tripolitaine à l'Océan Atlantique, s'avançant vers le nord à peu près jusqu'au parallèle de la ville actuelle de Biskra, n'ayant au sud aucune limite définie, et comprenant

comme principales tribus ou confédérations de tribus, de l'ouest à l'est, les Autololes, les Dares et les Natembles. A l'est des Gétules, la Tripolitaine, qui suivit la fortune de l'Afrique propre, comprenait les comptoirs de la côte, les indigènes que les anciens désignaient sous le nom de Lotophages (mangeurs de lotus ou de jujubes), et la grande tribu à fort peu près toujours indépendante des Garamantes dans la Phazanie ou Fezzan actuel. Plus à l'est encore, dans la Cyrénaïque dont le sort se rattacha à celui de l'Égypte, outre les cinq villes grecques de Cyrène, Apollonie, Ptolemaïs, Berenice (Benghazi) et Arsinoé formant la pentapole de Libye, on citait un assez grand nombre de tribus diverses, parmi lesquelles la plus importante était celle des Nasamons.

La première guerre punique, commencée en 264, eut lieu presque exclusivement en Sicile ou sur mer dans les parages de cette île ; néanmoins, pendant le cours des hostilités qui durèrent vingt-deux ans, les Romains, sous la conduite de Marcus Attilius Regulus, tentèrent une descente en Afrique propre. En Sicile, les principaux évènements furent les défaites des Carthaginois dans les batailles navales des îles Lipari (260), de Tyndaris et d'Ecnome (257) ; leur victoire, peu importante comparativement aux revers essuyés, remportée sur mer, en 249, près de Drépane ; enfin, en 242, leur défaite près des îles Egades et la prise de Lilybée par les Romains après huit ans de siége.

En Afrique, Régulus, aidé par de nombreux auxiliaires indigènes, comme l'avait été autrefois Agathocle, commença par remporter sur les Carthaginois une victoire signalée à Adis près du Bagrada (Oued Medjerda) ; mais il fut ensuite vaincu et pris près de Tunis. L'histoire nous a conservé le souvenir de son héroïsme et de son respect à la foi jurée. Envoyé en 250 à Rome, sur parole, pour traiter de l'échange des prisonniers, il alla plaider dans le Sénat romain contre sa propre couse, et, esclave de la parole donnée, il retourna à Carthage où, disent certains auteurs, on le fit périr dans des tourments affreux. La guerre se termina en 242. Carthage y perdit ses possessions de Sicile, ainsi que la Sardaigne et la Corse qui lui furent enlevées un peu plus tard, en 238 et en 237, en pleine paix et sans qu'elle put s'y opposer, occupée qu'elle était à se remettre de ses revers.

Pendant toute cette période, les indigènes de l'Afrique se mirent à la solde des Carthaginois et leur rendirent de grands services, tout en leur créant, comme d'habitude, de nombreux embarras ; mais après la conclusion de la paix, lorsque le trésor épuisé ne permit pas de les solder complétement, ils se soulevèrent en masse, pillèrent l'Afrique propre, et assiégèrent Carthage, qui, déjà accablée par le poids de ses désastres, fut sur le point de succomber sous cette nouvelle calamité, Cette révolte est connue sous le nom *guerre des stipendiés* : elle éclata en 242, l'année même de la clôture des hostilités avec les Romains. Heureusement pour Carthage, la division ne tarda pas à se mettre parmi les révoltés assez mal commandés par Mathos et Spendius, que Navarase, roi des Massyliens, s'offrit de lui-même à réduire. La lutte, soutenue du côté des Carthaginois par Amilcar Barca, n'en dura pas moins quatre années entières sans trève ni merci ; et lorsque les mercenaires, vaincus, eurent été forcés de mettre bas les armes, en 238, la république se trouva plus épuisée que jamais.

Cet épuisement ne dura toutefois que quelques années, après lesquelles, à peu près remise, Carthage songea à réparer les pertes qu'elle avait subies dans la guerre précédente. Elle jeta alors les yeux sur l'Espagne, où, bien que depuis longtemps maîtresse du commerce, les circonstances ne lui avaient pas permis de remplacer les Tyriens comme possesseurs d'un territoire effectif. Dans ce pays, les établissements fondés par Tyr avaient décliné depuis longtemps et avaient pour la plupart été remplacés par des colonies grecques qui au troisième siècle, étaient parvenues à un état très-florissant. C'était une conquête à faire ; mais les difficultés ne paraissaient pas insurmontables, et ce devait être une compensation à la cession forcée de la Sicile. Elle fut entreprise dès 232 par Amilcar Barca. Les Carthaginois firent en peu de temps des progrès rapides : mais ce fut une occasion de faire renaître les hostilités avec les Romains. A Carthage, un fort parti penchait pour la guerre, et à sa tête se trouvait Annibal, le fils d'Amilcar Barca. Ennemi juré de Rome, ne cherchant qu'une occasion de renouveler la lutte, Annibal, nommé en 225 chef de l'armée d'Espagne, ne vit rien de mieux, pour mettre à exécution ses projets, que d'aller en pleine paix, en 219, assiéger

et prendre Sagonte qui, par crainte des Carthaginois, s'était mise sous la protection de Rome.

La seconde guerre punique éclata : l'évènement principal fut la fameuse expédition qu'Annibal, parti d'Espagne, conduisit en Italie, en traversant les Gaules et en franchissant les Alpes ; ses grandes victoires du Tesin et de la Trébie en 218, du Trasimène en 217, de Cannes en 216. Rome allait succomber, mais les vainqueurs s'arrêtèrent. Annibal, auquel Carthage, excitée par Hannon, l'ennemi du parti de la guerre, n'envoyait ni hommes ni argent, demeura en Campanie sans faire de nouveaux progrès, et la fortune se tourna contre lui. Néanmoins, malgré sa défaite à Nole et celle de son frère Asdrubal Barca sur le Metaure en 207, il réussit à se maintenir encore longtemps en Italie, et il ne partit que lorsque les Romains ayant porté la guerre en Afrique, il fut rappelé pour défendre Carthage.

Pendant cette expédition, les hostilités suivaient leur cours en Espagne. Les deux Scipion, Publius Cornelius, fils de Lucius, et son frère Publius Cornelius Calvus, soumettaient une partie du pays ; mais ils étaient vaincus et tués en 212 par Asdrubal Barca. Le fils de Publius Cornelius (Scipion l'Africain) continuait la guerre, prenait Carthagène, remportait en 209 sur Asdrubal, fils de Giscon, la victoire de Betule, et, malgré la résistance opiniâtre de Magon, parvenait, en 206, à se rendre maître de tout le pays.

C'est ce même Scipion qui eut le commandement des troupes romaines envoyées en Afrique en 205. Dans cette campagne, il fit des progrès rapides. Les Carthaginois, battus sur tous les points, se virent forcés de rappeler Annibal ; mais le vainqueur de Cannes ne ramena pas avec lui la fortune qui lui avait été si longtemps favorable sur le territoire ennemi, et il fut vaincu à Zama (202). Carthage épuisée fut forcée d'accepter une paix désastreuse qui lui enlevait l'Espagne avec tout ce qu'elle possédait en dehors de l'Afrique, ruinait à jamais sa puissance, et la mettait à la merci de sa rivale.

Ici, les royaumes numides, apparaissent pour la première fois avec un rôle véritablement important, et leur histoire, malgré certaines lacunes et quelques obscurités, commence à prendre,

dans les écrivains anciens, des proportions bien définies. A l'époque où commença la deuxième guerre punique, Gula était roi des Massyliens, et les Massésyliens étaient commandés par Syphax. Ces deux chefs, jaloux l'un de l'autre et ne cherchant qu'un prétexte pour se nuire mutuellement, no pouvaient pas être disposés à embrasser la mêmecause. Aussi, lorsqu'à l'ouverture des hostilités, Gula se fût rangé du côté des Carthaginois auxquels son père Naravase avait rendu de grands services dans la guerre des stipendiés, ainsi qu'il a été dit plus haut, Syphax s'empressa de se déclarer l'allié des Romains qui, ne dédaignant pas une pareille alliance, lui envoyèrent un centurion, chargé d'instruire et de discipliner son armée. Vainqueur dans une première rencontre, le roi des Massésyliens ne tarda pas à voir tourner la fortune et il fut battu à deux reprises différentes par le fils de Gula, le jeune Massinissa. Mais, son heureux adversaire étant allé en Espagne combattre pour les Carthaginois, il reprit la campagne et obtint quelques succès.

Massinissa demeura six années en Espagne, combattant sous les ordres de Magon ; mais tout en servant les Carthaginois avec zèle, il commençait à se repentir d'avoir embrassé leur alliance. Gula était mort en Afrique, et ses états, après avoir passé successivement entre les mains d'Œsalcés et de Capusa, l'un le neveu, l'autre le frère du roi décédé, étaient devenus l'apanage du jeune Lucumacès qui gouvernait avec l'appui de Carthage. Privé d'un héritage auquel il avait des droits légitimes et que ses servicesauraient dû lui garantir, Massinissa songea àabandonner ses alliés et à chercher dans Rome un appui plus profitable. On a voulu voir, dans ce changement du chef numide, l'entraînement d'un grand cœur vers une noble cause ; on n'a pas manqué de dire que Scipion, lui ayant rendu sans rançon son neveu Massiva fait prisonnier, il fut saisi d'admiration pour le caractère magnanime des Romains, et conçut dès lors le projet de changer de parti. Il est plus probable que, dans cette occasion, il céda à des motifs d'intérêt personnel, et que, les Carthaginois ne faisant rien pour lui, n'hésitant même pas à le blesser ouvertement dans l'espoir d'attirer à eux Syphax, il se trouva naturellement porté à les abandonner.

Quoi qu'il en soit, les rôles se trouvèrent changés, Massinissa, devenu l'allié des Romains, revint en Afrique pour conquérir son royaume, et Syphax, après de longues hésitations, ayant fini par épouser la belle Sophonisbe, fille d'Asdrubal, embrassa le parti des Carthaginois. A la tête de quatre mille cavaliers fournis par Bocchar, roi des Maures, et secondé par les anciens amis de son père, Massinissa arriva en vainqueur dans le pays des Massyliens, battit Lucumacès, et s'empara du pouvoir. Syphax, excité par Carthage, et sous le prétexte d'un terrain contesté entre les deux royaumes, envahit tout-à-coup les états du nouveau roi, et, l'ayant battu complètement, le réduisit à aller, à la tête de quelques partisans, se réfugier dans le mont Balbus (Djebel Mesboula). Là, Massinissa vécut pendant quelque temps à la mode des brigands, mettant tout au pillage et causant le plus grand mal à ses ennemis ; mais à la fin, serré de près par un lieutenant de Syphax, il s'enfuit sur le territoire de Clypea ; il fut encore battu, et, poursuivi avec acharnement, il réussit à s'échapper et à se réfugier presque seul dans une caverne, d'où il sortit bientôt, ralliant à lui de nouveaux amis pour essuyer encore une défaite entre Hippo-regius et Cirta. Ce fut enfin là son dernier revers. Retiré pendant quelque temps chez les Garamantes, il reparut à la suite de Scipion débarqué en Afrique, prit part à la bataille de Zama, et reconduit chez les Massyliens par Lelius, il battit Syphax sous les murs de Cirta et le livra enchaîné aux Romains.

Il serait superflu de raconter ici l'histoire de Sophonisbe. Le Trissin sur la scène italienne, Mairet, le grand Corneille, Lagrange-Chancel et Voltaire sur la scène française, se sont inspirés du récit de Tite-Live pour retracer cet épisode émouvant dans des tragédies qui, il faut le dire, n'ont pas été leurs chefs-d'œuvre. Ils ont représenté le roi des Massyliens pénétrant dans Cirta après la prise de son rival et se laissant attendrir par les larmes de la fille d'Asdrubal ; ils l'ont montré épousant sa captive, et aimant mieux lui donner la mort que de la livrer à Scipion, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, pour l'envoyer à Rome orner le triomphe du vainqueur.

La deuxième guerre punique était terminée, et Carthage épuisée n'attendait plus que le coup de grâce. Syphax mourut à

Albe au moment où il allait paraître au triomphe de Scipion ; et Massinissa fut reconnu roi au nom de Rome, avec Cirta détachée des possessions de son ancien adversaire pour devenir sa capitale. A ce territoire il ne tarda pas à joindre tout le pays des Massésyliens qui, laissé momentanément à Vermina, le fils de Syphax, fut réuni, deux années plus tard, à la mort du possesseur, au royaume des Massyliens.

Dans l'intervalle qui sépara la deuxième guerre punique de la troisième, l'allié des Romains ne laissa pas aux Carthaginois un seul instant de repos : s'agrandissant à leurs dépens, leur enlevant tout le sud avec la Byzacène et la Tripolitaine, et s'étendant jusqu'à Bizerte, sur le littoral septentrional, sans que Rome songeât à intervenir.

Enfin commença le troisième acte de cette lutte, qui consiste dans la prise et l'anéantissement de Carthage, après un siége de trois ans, par Scipion Emilien (146). Massinissa n'assista pas au triomphe de ses alliés : il mourut quelque temps après l'ouverture des hostilités, et il n'en vit pas la fin. Il n'eut pas le regret de voir les vainqueurs occuper eux-mêmes leur conquête, n'abandonnant à la Numidie que quelques villes frontières peu importantes, entre autres Tala, Bulla et Zama, et s'appropriant la Zeugitane, la Byzacène et la Tripolitaine.

CHAPITRE IV

A dater de la ruine de Carthage, une nouvelle existence commence en quelque sorte pour les Numides. Formés par Massinissa à des mœurs plus en rapport avec la civilisation romaine, ne pouvant plus faire un pas sans l'intervention des vainqueurs de Carthage établis à leurs portes, ils deviennent incapables de maintenir l'intégrité de leur indépendance, et malgré de violentes secousses ils se laissent en grande partie absorber peu à peu dans l'empire de Rome.

Massinissa mourant avait chargé Scipion Emilien de partager ses états entre ses trois fils, et ses dernières volontés avaient été

religieusement respectées. Micipsa avait eu l'autorité principale, avec Gulussa commandant l'armée et Manastabal chargé de la justice. Resté bientôt seul par la mort de ses deux frères, Micipsa gouverna jusqu'en 119, sans que sa sympathie pour les Romains se démentît un seul instant et sans qu'aucun évènement remarquable vînt interrompre son règne. A sa mort, ses états furent partagés entre ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, et son neveu Jugurtha, fils de Manastabal.

Esprit vif et délié, formé à l'école des Romains pour lesquels il avait combattu en Espagne, sous les ordres de Scipion, au siége de Numance ; connaissant tout ce que la civilisation romaine pouvait alors apprendre à une intelligence d'élite, Jugurtha avait su s'acquérir une grande popularité en Numidie, et son ambition effrénée pouvait faire prévoir qu'il se contenterait difficilement de la portion d'héritage accordée par Micipsa. En effet, le partage était à peine terminé qu'Hiempsal, surpris par son cousin dans Thermida, fut impitoyablement égorgé. Adherbal épouvanté demanda des secours à Rome ; mais Jugurtha ne lui laissa point le temps de recevoir une réponse ; et, l'attaquant à l'improviste, il le réduisit à aller chercher un refuge dans la province romaine. Des commissaires envoyés par la république arrivèrent pour rétablir le prince détrôné ; mais ils se laissèrent corrompre par l'or de Jugurtha qui, dans ce nouveau partage, obtint la meilleure part, c'est-à-dire tout le territoire compris entre l'Ampsaga et la Molouia, à l'exception de Cirta. Les députés étaient à peine partis que le neveu de Micipsa reprenait les armes et assiégeait Adherbal dans Cirta. De nouveaux députés, vendus comme les autres, ne firent rien pour le malheureux roi qui, réduit à la dernière extrémité et forcé de se rendre, fut massacré avec tous les siens, sans même en excepter quelques soldats italiens qui étaient avec lui et que leur nationalité fut impuissante à protéger.

Le peuple romain, qui n'avait pu trouver des hommes assez intègres pour prévenir ces événements, montra la plus vive indignation en apprenant la mort d'Adherbal et surtout celle des soldats italiens. La guerre fut résolue ; Calpurnius Bestia, envoyé en Afrique, commença aussitôt les hostilités et prit quelques villes. Mais cédant à son tour à l'astuce et à l'or du Numide, il consentit à lui accorder une paix avantageuse. Le peuple ne voulut pas ratifier ce honteux traité, et Jugurtha fut mandé pour donner des explications. Il se rendit à cette invitation, et il employa ses moyens ordinaires ; déjà même il était parvenu à se faire excuser, lorsque, n'ayant pas craint de faire assassiner, dans Rome même, un certain Massiva, frère d'Adherbal, il ne lui fut plus possible de conjurer la colère publique. Chassé de la ville, il retourna en Numidie, où il déclara ouvertement la guerre à ses anciens alliés (111).

Les premières hostilités, dirigées par Albinus et par son frère Aulus, ne furent pas à l'avantage des Romains. Aulus, occupé à faire le siége de Suthul, fut attiré par ruse à la poursuite des Numides et défait complètement. Metellus, qui prit alors le commandement de l'armée, devait faire changer la fortune : d'une habileté éprouvée et, ce qui était plus rare à cette époque, d'une incorruptibilité incontestable, il commença par rétablir la discipline dans son armée, puis il se mit en marche sans vouloir écouter les propositions de paix de Jugurtha, s'empara de Vacca, battit les Numides sur le fleuve Muthul, et, après avoir ravagé tout le pays, mit le siége devant Zama. Mais l'hiver était venu ; le siége dut être levé, et l'armée se retira dans la province romaine. Jugurtha profita de ce moment de répit pour reprendre Vacca et pour égorger la garnison qui y était restée. Toutefois il n'eut pas le temps de profiter de son succès : Metellus, s'étant remis en campagne, reprit Vacca, défit les Numides, et pénétra dans Cirta. Jugurtha, réfugié un instant dans Tala, se vit forcé de céder encore cette place, et il s'enfuit chez les Gétules, d'où il fit un appel à son beau-père Bocchus, roi de la Mauritanie. A la tête d'une nouvelle armée, il s'avança vers Cirta ; mais les Romains occupaient sous cette place une position formidale, et il n'osa pas les attaquer.

Marius, lieutenant de Metellus, remplaça ce dernier à la tête de l'armée et continua à remporter de nouveaux avantages ; mais, quoique vainqueur sur tous les points et maître des principales places, il n'en était pas moins harcelé continuellement. La mort ou la prise de Jugurtha pouvait seule mettre un terme aux hostilités. Ne pouvant parvenir à s'emparer de son ennemi, Ma-

rius songea à séduire Bocchus et à l'amener à une trahison. Le roi de Mauritanie hésita longtemps ; mais enfin, vaincu par l'adresse de Sylla, questeur de l'armée romaine, il consentit à ce que l'on voulait de lui et s'engagea à livrer son gendre. Sous le prétexte de traiter de la paix, une entrevue fut ménagée entre Sylla et le roi numide ; et lorsque celui-ci, seul et sans armes, fut arrivé au lieu du rendez-vous, des soldats appostés se jetèrent sur lui et le conduisirent pieds et poings liés à Marius. Dès ce moment, la guerre était terminée : Jugurtha alla mourir de faim dans un cachot de Rome, et les vainqueurs disposèrent à leur gré de l'Afrique septentrionale. Bocchus, pour prix de sa trahison, joignit à ses états la partie occidentale du royaume des Massésyliens ; le reste des états du vaincu fut donné à un de ses frères, nommé Gauda, qui avait depuis longtemps abandonné la cause des Numides et qui se trouva ainsi maître du territoire compris entre le méridien de Saldæ et la limite de l'Afrique propre, c'est-à-dire à peu près la province actuelle de Constantine. Quant aux Romains, ils se contentèrent d'agrandir un peu, du côté de l'ouest, leur province d'Afrique, en reprenant les points qu'ils avaient cédés à la Numidie en 146 ; mais s'ils se montrèrent aussi peu exigeants dans leurs prétentions, ce fut sans doute uniquement pour s'épargner provisoirement la peine de gouverner eux-mêmes un trop vaste territoire : car à partir de cette époque ils peuvent être considérés, par l'influence qu'ils exercent, comme les véritables et les seuls maîtres de la Numidie et de la Mauritanie.

Gauda ne jouit pas longtemps du pouvoir ; il mourut, laissant ses états partagés entre ses deux fils Hiempsal et Jarbas : le premier eut la partie orientale avec Cirta pour capitale, le second commanda aux tribus les plus occidentales. On était alors, à Rome, aux temps des guerres civiles ; les plébéiens et les patriciens étaient en présence, les premiers ayant à leur tête Marius, les seconds Sylla, et les deux chefs se disputant la dictature, sous le prétexte de prééminence de parti. Les Numides, intimement mêlés désormais aux événements de Rome, ne restèrent pas indifférents à la querelle. Hiempsal se déclara pour Sylla, fut renversé par Jarbas, partisan de Marius ; et peu de temps après,

Pompée, venu en Afrique pour relever le parti de l'aristocratie, le replaça au pouvoir et lui donna les états de son rival mis à mort (81).

Lorsque Sylla et Marius eurent disparu, de nouvelles ambitions surgirent dans la république romaine. César, le neveu de Marius, se mit à la tête du parti démocratique, Pompée personnifia les prétentions de l'aristocratie ; et tous les deux, comme ceux qui les avaient précédés, cherchèrent des partisans en Afrique. Bocchus et Bogud s'étaient partagé la Mauritanie après la mort du beau-père de Jugurtha : ils embrassèrent la cause de César. Quant à Pompée, il trouva un puissant auxiliaire dans Juba I, le successeur d'Hiempsal.

La fortune, favorable en Europe au parti plébéien, lui fut d'abord contraire en Afrique. Curion, lieutenant de César, fut battu par Juba sur les bords du Bagrada, et la plupart des chefs pompéiens se groupèrent autour du roi numide. Metellus Scipion prit le commandement des troupes romaines fidèles au parti de l'aristocratie, et Caton s'enferma dans Utique, décidé à y mourir plutôt que de voir la dictature tomber aux mains de César.

Maître de l'Italie, César devait nécessairement songer à poursuivre ses ennemis jusque dans le dernier asile où ils se maintenaient encore. Aussi lorsque, après avoir vaincu Pompée à Pharsale et l'avoir réduit à aller chercher la mort en Égypte, il put jeter les yeux sur l'Afrique, il n'hésita pas à venir en personne, à la tête de quelques troupes, débarquer à Adrumète. Là, il commença par se retrancher dans une forte position, et après avoir rallié à sa cause plusieurs tribus indigènes qui autrefois avaient suivi la fortune de Marius, il se trouva en mesure de commencer les hostilités. Aussitôt il fait marcher contre Cirta le chef de partisans Sittius, et lui-même, ayant fait venir quelques renforts de Rome, s'avance à marches forcées sur Thapsus.

Tandis que Sittius, secondé par Bocchus et Bogud, se rendait maître de Cirta et opérait une diversion favorable en occupant une partie des troupes numides, Metellus Scipion se décidait à une action générale, et rejoint par Juba qui lui amenait des renforts, il marchait contre César, dans l'espoir de lui faire lever le siége de Thapsus. La bataille s'engagea sous les murs même de

là place, et malgré le courage et l'acharnement qu'ils y déployèrent, les Pompéiens durent chercher leur salut dans la fuite. Cette victoire fut décisive : le parti opposé à César était anéanti, et le vainqueur put dicter ses volontés aux Numides (46).

Juba, échappé au carnage qui avait suivi sa défaite à Thapsus, s'était tué de désespoir. La partie de ses états comprise entre l'Ampsaga et la limite de l'Afrique propre fut réunie à la province romaine et administrée avec cette dernière, au nom de Rome, par un proconsul siégeant à Utique. Cirta et son territoire fut donnée à Sittius pour prix de ses services et devint ainsi la colonie des Sittiens ; enfin ce qui restait des états de Juba, c'est-à-dire le territoire compris entre l'Ampsaga et le méridien de Saldæ, moins Cirta et ses dépendances, fut accordé à Bocchus, au détriment de Massinissa, allié de Juba, et ayant, par sa famille, des droits à l'ancien royaume de Jarbas.

Plus tard, un certain Arabion, fils de ce Massinissa dépossédé, et réfugié en Espagne auprès de Pompée le jeune, vint après la mort de César soulever les tribus, se créa un parti puissant, chassa Bocchus, et, après s'être défait de Sittius et s'être emparé de Cirta, parvint au pouvoir en Numidie. C'était l'époque de la dernière phase de ces guerres civiles qui allaient se terminer par la suppression de la république et par l'inauguration de l'empire romain. Octave, le neveu de César, et Antoine étaient en présence, ayant à lutter tous les deux contre le parti démocratique. L'Afrique Romaine suivit toutes les péripéties de cette rivalité nouvelle : tombée d'abord aux mains de Sextius, le partisan d'Antoine et l'allié d'Arabion, elle échut à Octave, lorsque les deux rivaux réconciliés eurent formé avec Lépide le deuxième triumvirat. Les triumvirs ayant écrasé à Philippes les derniers débris du parti républicain, un nouveau partage des provinces donna la Proconsulaire d'Afrique à Antoine.

P. Flatters.

(A suivre.)

DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE
DE
L'OCCUPATION ESPAGNOLE
EN AFRIQUE
(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119-120, 121, 122, 123 et 124)

Ce même jour du 17 juillet, la tranchée se trouvant assez avancée en aussi peu de temps, les Turcs se mirent à battre la Goulette, du côté de Carthage, et, le 21, ayant achevé également leurs préparatifs d'attaque dans la partie de Radès, ils commencèrent le feu de cet autre côté.

Don Pedro m'ayant manifesté le désir d'avoir auprès de lui certaines personnes de qualité et autres, je lui envoyai le capitaine di Mendano, Fernand Gomez, deux enseignes espagnols entretenus, un maître charpentier, un artificier et l'ingénieur Fabrizio, bien que j'eusse un grand besoin des mêmes personnes. J'ordonnai en même temps à Don Juan de Zamoguerra, commandant du fort construit dans l'île de l'étang (1), de se mettre avec ses gens à la disposition de Don Pietro et de lui obéir en toutes choses, ce qu'il s'empressa de faire.

(1) La petite île Chekli, *la isla de Santiago* des Espagnols.

Rentrés dans le fort, les soldats s'occupèrent activement à le réparer : les ennemis, de leur côté, continuaient à établir leurs tranchées et s'avançaient peu à peu. S'étant partagés en deux corps, ils disposèrent leur artillerie de manière à nous faire éprouver de grandes pertes, en tirant sur nos défenses et dans l'intérieur du fort. Le 1er août, ils s'étaient tellement approchés de nos murailles que l'on dut faire sept sorties, tantôt par une porte, tantôt par l'autre, afin de châtier leur audace. On pénétra à l'improviste dans leurs retranchements qui furent enlevés, et chaque fois une centaine de Turcs demeurèrent sur le carreau. On les poursuivit même jusqu'à l'endroit assez éloigné où ils avaient dressé leurs batteries et massé leurs bataillons dans la crainte d'une surprise. Ordre avait été donné à nos soldats de ne pas dépasser certaines limites et d'assaillir les retranchements ennemis avec ensemble et bon ordre, ce qu'ils avaient fait.

Dans le même temps, les Turcs, qui attaquaient la Goulette, s'étaient approchés jusqu'aux fossés de la forteresse et commençaient à y jeter des pièces de bois, sous le feu de nos canons. Le bastion St-Pierre, battu incessamment par leur artillerie des deux côtés de la terre ferme, était presque ruiné. C'est alors que Don Pietro, qui se considérait en grand danger de succomber, me demanda à diverses reprises de lui envoyer des renforts.

Je lui fis répondre plusieurs fois, tantôt par Zamoguerra, tantôt par Don Vitada, par le comptable ou par d'autres personnes, que, si la Goulette était rudement canonnée par l'ennemi et serrée de près, il en était de même du fort de Tunis, dont les défenses étaient si imparfaites et l'étendue si considérable qu'il pouvait être attaqué de tous cotés au moyen seulement d'échelles, sans batterie d'aucune sorte, et qu'évidemment Tunis avait plus besoin d'être secouru que la Goulette ; qu'il convenait d'ailleurs de remarquer que, si l'ennemi, ayant entrepris à la fois le siége des deux forteresses, apprenait que des troupes avaient été envoyées de Tunis à la Goulette, il ne se trouvait pas tellement enchaîné devant cette dernière place qu'il ne pût se retirer à un moment donné et se jeter avec toutes ses forces sur Tunis où sans aucun doute il serait reçu à bras ouverts. J'ajoutais qu'à mon avis il était plus facile à Don Pietro qu'à nous de se défendre aves ses

gens en raison de la hauteur des murailles de la Goulette, protégées et entourées d'un fossé rempli d'eau à volonté et ne pouvant être escaladées par surprise, tandis qu'au contraire le fort de Tunis, vu son état d'imperfection et sa grande étendue, était presque sans défense.

Par ces raisons et d'autres du même genre, j'essayais de relever de mon mieux le courage de Don Pietro, lui promettant que, dans le cas d'un besoin pressant de sa part, je ne manquerais pas de lui venir en aide par tous les moyens en mon pouvoir, mais que le moment ne me semblait pas arrivé. Malgré ce que je lui avais fait dire, Don Pietro me suppliant avec les plus vives instances de ne pas l'abandoner, je fis relever, le 21 août, par des gens de Tunis la garnison de l'île préposée à la garde des frégates, des bâteaux-plats et des barques qui transportaient d'une forteresse à l'autre les vivres et les munitions, et je lui donnai ordre de se rendre à la Goulette. Je mis également à la disposition de Don Pietro deux compagnies espagnoles et deux italiennes, commandées par les capitaines Juan de Figaroa, Pietro Manoel, Tiberio Boccafosca et Celio Calaveriana, s'élevant en tout à . . . . . . hommes. Un grand nombre de gentilshommes espagnols et italiens se joignirent volontairement à ces quatre compagnies, et tous réussirent à pénétrer dans la Goulette sains et saufs. Don Pietro me remercia par lettre du renfort que je lui avais envoyé.

Le 10 août, Ramadan, avec les Turcs d'Alger au nombre de 5000, parut devant Tunis. Cette troupe, augmentée d'une multitude de Maures et d'Arabes, inonda les tranchées hérissées d'artillerie, et s'avançant jusqu'à la contrescarpe après avoir traversé le fossé à l'abri d'une grande chaussée qu'elle avait établie sans que nos gens qui occupaient le bastion St-Jean eussent rien vu, elle se mit à creuser sur la pointe du bastion Doria. Je fis immédiatement travailler à un grand puits vers la même pointe pour nous défendre contre la mine, et on opposa aux efforts de l'ennemi tous les obstacles possibles, au moyen de feux de toute sorte et de l'artillerie du bastion St-Jean.

Les Turcs, ayant été avertis que de Tunis on avait envoyé des renforts à la Goulette et que les deux forteresses communiquaient

entre elles, établirent d'abord des batteries des deux côtés du canal; puis ils y firent rentrer de nombreuses chaloupes et d'autres embarcations. Ils commencèrent en même temps la construction d'une redoute et celle d'une digue qui leur permit de s'approcher de l'étang à couvert. Au moyen de ces divers travaux, ils parvinrent à fermer le canal de telle sorte qu'on ne pouvait y entrer ou en sortir qu'à la faveur de la nuit.

Le 17 août, Pietro Barbato et Juan Antonio Voterola réussirent à pénétrer dans le fort de Tunis par la voie de l'étang. Ils étaient porteurs de lettres du cardinal Granvelle et du duc de Sessa, en dates des derniers jours de juillet. Ces lettres m'étaient adressées ainsi qu'au commandant de la Goulette; mais comme elles étaient en chiffres et que Don Piétro en avait seul la clé, je lui envoyai, la nuit suivante, lesdites lettres par Volterola et une autre personne. Les frégates les conduisirent tous deux aussi près que possible de la Goulette, et de ce point, en suivant le canal, ils gagnèrent heureusement la forteresse.

Le lendemain, dans la nuit, Volterola me rapporta les lettres déchiffrées. Le cardinal disait que Don Piétro, par divers rapports datés des 17, 18 et 19 juillet, l'avait instruit des progrès rapides de l'ennemi et du grand besoin qu'avait la Goulette d'être secourue, et il me donnait l'ordre, attendu l'importance de cette place, de tout faire pour lui venir en aide sans m'arrêter aux pertes que l'on pourrait éprouver en abandonnant même le fort de Tunis et en me retirant à la Goulette avec tous mes gens; le cardinal me laissait d'ailleurs le choix du moment. De son côté, Don Pietro, en me renvoyant les lettres, me faisait dire que les soldats étaient démoralisés et que l'envoi d'un nouveau renfort était urgent.

Je convoquai immédiatement les principaux officiers dans la chambre de Salazar (1) qui depuis le 1er août gardait le lit par suite d'une blessure, et je leur donnai connaissance des lettres que j'avais reçues. Je demandai ensuite à Don Juan de Zamoguerra

(1) En 1570, lorsque le pacha d'Alger, Oulouk Ali, s'empara de Tunis, ce même Salazar commandait la forteresse de la Goulette et la défendit avec un grand courage.

combien d'hommes il pourrait transporter à la fois, en réunissant les frégates, les bateaux-plats et les grandes barques. Il me répondit qu'il ne pouvait pas en transporter plus de 400. Le tout bien considéré, je parlais ainsi à ces Messieurs :

« Vous avez entendu ce que contiennent ces lettres. Vous connaissez les difficultés qui existent et notre triste position. Il n'est pas facile de communiquer avec la Goulette. S'il nous faut y aller tous plus de six voyages seront nécessaires; et un seul, ne réussissant pas, peut entraîner la perte des deux forteresses. Toutefois, si vous le jugez convenable, je ferai partir cette nuit même cent de nos meilleurs fantassins, tous hommes d'élite, et si vous pensez aussi que ce serait bien servir Sa Majesté, j'accompagnerai moi-même cette troupe. J'espère que ma présence rendra le courage à ces pauvres gens et que nous suffirons à défendre la Goulette, sans qu'il soit besoin d'exposer le reste de la garnison de Tunis au même danger. »

Pagano Doria répliqua qu'en ce qui me concernait, il n'y avait pas lieu de délibérer, à cause du péril manifeste qui pourrait en résulter. Tous les autres firent la même réponse. Un grand nombre de valeureux capitaines de l'une et de l'autre nation me demandèrent avec instance à faire partie du nouveau renfort qui devait se rendre à la Goulette; mais je dus me borner à y envoyer les deux compagnies espagnoles de Martin d'Acuña et de Diego Maddonato, ainsi que la compagnie italienne du capitaine Hercule de Pise, s'élevant en tout, avec plusieurs hommes que j'ai choisis dans les autres compagnies, à ... fantassins. Cédant aux prières de Pietro de Bonadighi, d'Alvaro de Gaude et de quelques autres volontaires espagnols et italiens, je leur permis d'accompagner ce détachement.

Comme je ne pouvais écrire dans la crainte que ma lettre ne tombât dans les mains de l'ennemi, je dis à Martin d'Acuña d'informer Pietro de la proposition que j'avais faite de me rendre moi-même à la Goulette, proposition qui avait été rejetée à l'unanimité par le Conseil. Je le chargeais en outre de rappeler au dit gouvernement que le fort de Tunis, très-imparfait, dont l'étendue était considérable et la garnison peu nombreuse, se trou-

vait, comme la forteresse qu'il commandait, serré de près, enveloppé, battu et miné de toutes parts; que l'envoi des renforts, ne pouvant se faire pendant le jour était une opération difficile et dangereuse, les soldats étant obligés de laisser les embarcations à un mille de distance de la Goulette et de suivre le canal, à travers une foule d'obstacles, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; que le moindre désordre suffirait pour tout compromettre, et que, si l'ennemi interceptait un seul convoi, c'était à la fois la perte de la Goulette et de Tunis.

Je priais en conséquence Don Pietro, après avoir bien considéré tout cela, de se défendre vigoureusement avec les soldats qu'il avait: les Turcs ne pouvaient l'assaillir d'aucun côté avec des masses nombreuses. Le seul point vulnérable de la forteresse était le bastion Saint-Pierre dont la fosse se trouvait à sec, et s'il prenait bien ses mesures, il n'avait rien à craindre. Je lui promettais d'ailleurs de ne pas l'abandonner et de le secourir avec tous mes gens, si besoin était.

Les compagnies désignées pour renforcer les compagnies de la Goulette, s'étant embarquées dans la nuit du 19 août, furent mises à terre à une assez grande distance de le forteresse. Avec l'aide de Dieu, elles réussirent à y pénétrer saines et sauves.

Le lendemain 20, les Turcs tentèrent un assaut; mais le ciel permit qu'ils fussent repoussés, ce qui toutefois ne se fit pas sans une perte notable des nôtres. La nuit suivante, Don Pietro m'expédia un exprès pour m'informer de ce qui s'était passé. Il me faisait connaître le nombre de ses morts et de ses blessés, qui était considérable, et me suppliait de le secourir à tout prix, autrement, me disait-il, ses gens se considéraient comme perdus.

Après avoir délibéré à ce sujet avec les mêmes officiers dont j'ai parlé, dans la chambre de Salazar, il fut décidé qu'on enverrait à la Goulette quatre compagnies espagnoles, y compris celle de Gutierre Manrique qui avait été tué, et deux italiennes commandées par Garcia de Tolède, Montagna de Salazar, Juan de Quintana, le chevalier Strombone et Scipione Mazzucca. Ces compagnies, qui formaient un total de 210 hommes, s'embarquèrent fort gaiement dans la nuit du 21, avec plusieurs volontaires qui avaient demandé à les accompagner. On les conduisit

toutes et on les mit à terre au même endroit où avaient débarqué les autres, et, comme elles, elles parvinrent à gagner la Goulette sans encombre.

Le lendemain 22 était un dimanche; ce jour-là les Turcs donnèrent un assaut terrible. Le 23, dans la matinée, la Goulette succomba. Don Juan de Zamoguerra apporta à Tunis cette triste nouvelle (1).

Sans perdre un moment, je pris toutes les mesures nécessaires pour continuer la défense, et je m'efforçais de relever le moral de la garnison qui comptait à peine 1200 soldats valides, par suite des envois faits à la Goulette, des désertions et des pertes de toute sorte que nous avions éprouvées; quelques-uns de nos hommes que la peur avait saisis s'étaient déjà enfuis dans le camp des Turcs.

Le 24, l'armée qui avait été occupée au siége de la Goulette commença à se présenter devant Tunis avec les pachas Sinan et Oulouk Ali. Le 27, l'ennemi avait assis son camp défendu par quatre gros canons, dressé trois nouvelles batteries et renforcé les tranchées. Canonnant la courtine du bastion Serbellone et ruinant celle du bastion Doria, il s'approcha des fossés; puis il se mit à battre ce dernier bastion lui-même et à creuser des deux côtés de la courtine Saint-Jean.

En peu de temps, la sape avait pénétré presque au cœur du bastion, ce qu'il n'avait pas été possible d'empêcher, parce que les soldats qui occupaient les autres redoutes ne pouvaient voir les mineurs et s'opposer à leurs approches. Profitant de notre fâcheuse situation, les Turcs élevèrent un monticule qui dominait la plate-forme du bastion Doria et multiplièrent leurs tranchées. Un grand nombre d'entre eux, armés d'arquebuses, se tenaient constamment à l'affût derrière lesdites tranchées, et pas un de

(1) Toute la garnison fut massacrée, à l'exception de 300 hommes. Au nombre des prisonniers se trouvaient le commandant Porto-Carrero et l'historien Diego de Torrès. Ce dernier a raconté, dans la *Cronica de guerra en Italia, Levante y Berberia*, imprimée à Sarragosse en 1579, le siége des deux forteresses. L'exactitude de son récit est confirmée par le présent rapport du comte Gabrio Serbelloni.

nos hommes ne pouvait se découvrir un seul instant sans être frappé aussitôt.

Exposés comme nous l'étions aux arquebusades et aux volées d'artillerie, nous n'avions d'autre protection que nos parapets incessamment canonnés et ruinés par l'ennemi. Chaque jour, nous perdions environ 40 soldats, sans compter les blessés qui étaient nombreux; et cependant les Turcs n'avaient encore jusqu'à ce moment tenté aucun assaut. Ils tiraient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et travaillaient sans relâche à creuser des mines, de sorte qu'il n'était pas un endroit où l'on pût se croire à l'abri de leurs atteintes.

De notre côté, nous faisions tout ce qu'il était possible pour déjouer leurs attaques et pourvoir à toutes les nécessités. Ce que l'on ne pouvait faire le jour, on le faisait la nuit suivante. Celui des trois bastions qui se trouvait le plus menacé était immédiatement secouru par les soldats des deux autres, espagnols ou italiens. Chacun se montrait plein de bonne volonté et faisait courageusement son devoir. Je m'étais empressé de donner avis au vice-roi de Sicile de la perte de la Goulette. Je lui avais expédié deux messagers, l'un par la voie de Tabarca et l'autre directement de Tunis. Ce dernier, ayant réussi à traverser l'étang, avait pris passage sur un *cafiz* qui se rendait dans cette île.

Les choses se passèrent ainsi jusqu'au 5 septembre, l'ennemi augmentant incessamment le nombre de ses tranchées, élevant des chaussées, élargissant les chemins afin de faciliter la sape, et détruisant ou annulant nos défenses avec ses canons et ses mines. Maintes fois il simula une attaque afin de mieux atteindre ceux des nôtres qui se découvraient.

Le 6 septembre, à l'aube du jour, eut lieu un assaut général contre les trois bastions. Il fut terrible. La mine pratiquée sous le bastion Serbellone, ayant pris feu tout-à-coup, fit sauter les parapets avec tous les soldats qui se trouvaient sur ce point; mais elle tua en même temps un grand nombre de Turcs qui se tenaient prêts à escalader le bastion. Les autres n'en continuèrent pas moins à attaquer les redoutes de Doria et de Saint-Jean, appliquant de nombreuses échelles contre les remparts quand ils n'employaient pas la sape, et revenant à la charge par masses profondes avec une impétuosité furieuse. L'assaut dura depuis le matin jusqu'à midi; mais, avec l'aide de Dieu, l'ennemi fut repoussé, laissant bon nombre des siens sur la place et abandonnant les échelles qu'il avait dressées contre les murailles.

Le 8 septembre, à la même heure, les Turcs renouvelèrent leur attaque contre les trois redoutes avec une rage indicible. Le second assaut dura aussi longtemps que le premier. Une autre mine fit explosion ; mais ce jour-là encore Dieu fut pour nous : les infidèles furent repoussés avec de grandes pertes.

Je ne dois pas oublier de dire que nos pauvres soldats, exténués de fatigue et trop peu nombreux pour suffire à la défense d'une forteresse aussi étendue, démantelée et ruinée en grande partie, retrouvèrent, à peine sortis victorieux d'un premier assaut, une vigueur telle qu'ils semblaient n'avoir aucun souci du péril ; et cependant un grand nombre d'entre eux succombaient tous les jours, et chaque assaut nous coûtait plus de 150 hommes.

Le 11 septembre, les Turcs attaquèrent de nouveau les trois bastions. Ce nouvel assaut se prolongea tellement qu'il ne nous restait pas 600 hommes en état de combattre, lorsque l'ennemi se retira enfin. C'est à peine si, en abandonnant les parties de l'enceinte que les assiégeants ne menaçaient pas, nous pouvions disposer d'une centaine d'hommes pour la défense de chacun des points attaqués, le reste étant employé à la garde des courtines et des autres bastions.

Il n'était pas possible de résister plus longtemps. Entre nous et l'ennemi, il n'existait plus qu'un simple amas de terre, semblable à la jetée d'un fossé, à peine de la hauteur d'un homme, assez large à la base, mais sans consistance au sommet ; et les Turcs ne cessaient de battre avec deux pièces d'artillerie cette dernière défense que nous ne pouvions pas relever aussi vite qu'elle s'écroulait (1).

Le lundi, 13 septembre, au point du jour, les Turcs tentèrent un quatrième assaut général. Celui-là devait être le dernier. Je

(1) « Si comprendera chiaramente che non era più possibile resistere. Tra nemici e noi n'èra altra difesa salvo un argine o montone di terra semplice nel modo che la si butta fuori d'un fosso e che da lei si alza larga nel fondo nella cima sottile, alta come un uomo appe-

me trouvais en ce moment au bastion Doria; c'était celui qui avait le plus souffert, et le petit nombre de soldats qui l'occupaient était à peine suffisant pour le défendre. Cependant le premier choc de l'ennemi fut vigoureusement repoussé. Presque au même instant, entendant un grand bruit, je me retournai vers le point où je savais que les Turcs étaient occupés à creuser, et je vis que c'était une mine pratiquée sous le bastion Serbellone qui venait de faire explosion. J'y courus aussitôt: la mine avait bouleversé le parapet, et à la faveur de la fumée et de la poussière un grand nombre d'assaillants envahissaient le bastion. Je trouvai là Antonio Tasso qui, attiré comme moi par le bruit, venait d'arriver, et Diego Osorio, avec des soldats espagnols et italiens, les uns à droite et les autres à gauche. J'appelai à moi ces deux petites troupes, et les ayant réunies au centre de la plate-forme du bastion, je les lançai sur l'ennemi qui, après un rude combat, fut rejeté en dehors de la redoute.

Ayant ordonné de rétablir le parapet détruit, je me hâtai de revenir au bastion Doria. Un seul page m'accompagnait: je n'avais pu emmener avec moi aucun de nos hommes. Je venais de pénétrer dans le bastion par la droite de la gorge, lorsque je vis la multitude des Turcs refouler nos pauvres chrétiens; je me jetai au milieu de la mêlée, et c'est alors que, sans être reconnu, je fus fait prisonnier. Si j'avais eu seulement trente hommes valides, cette fois encore l'ennemi aurait été repoussé; mais Dieu ne le voulut pas. Je me soumis sans me plaindre à sa volonté, bien que la nuit précédente j'eusse perdu mon fils tué d'un coup d'arquebuse dans la tête: le malheur des autres m'affligeait plus que le mien propre.

Gabrio Serbelloni (1).

---

na e di maniera che la sua banda era zappata e consumata continuamente per due pezzi d'artiglieria, con la quale rovinavano più orgine assai di quello poteano rifare. »

(1) Le comte Gabrio Serbelloni fut emmené à Constantinople et ne recouvra la liberté que l'année suivante. Réclamé par la Cour de Rome, il fut échangé contre plusieurs musulmans détenus au château Saint-Ange, parmi lesquels se trouvait le fils d'un pacha fait prisonnier à la bataille de Lépante.

CXII

Relation de ce que Don Juan de Zamoguerra a vu et entendu a la Goulette, au fort de Tunis et a l'ile de Santiago (1).

1574.

(Arch. de Simancas. — Armadas y galeras, Legago 450).

I

Perdida de la Goleta.

A los trece del mes de julio dió fondo l'armada del Turco debajo del cerro de Cartago, habiendo llegado dos galeras primero á reconoscer. Salieron de la Goleta á estorvar la embarcacion á los enemigos el maestro de campo Luis de Segura y los capitanes Barahona, Artreda, Martin de Benavides, Francisco de Ayala y Rivas de Salazar con cuatrocientos arcabuceros, los cuales escaramuzaron con los Turcos y en buen espacio detuvieron la furia dellos y despues se retiraron los nuestros; los Turcos sacaron dos cañones con los cuales comenzaron á trincherarse con tanta presteza que, aunque con la artilleria de la Goleta se les hazia el daño posible, se vinieron acercando con las trincheras á 400 pasos adelante de la torre. A los 17, hicieron alli una plataforma grande en medio del arenal y otra a la parte de la mar y pusieron en entrambas seis piecas gruesas con las cuales comenzaron a tirar tan continuamente qne hicieron algun daño.

De la Goleta no salieron mas y asi haviendo las trincheras adonde se ha dicho, pasaron una banda de Galeras con algunas mahonas (2) a la banda de Arraez y sacaron gente y artilleria en tierra a la torre, la cual fué fuerza dexarla otro dia y volarla, y

---

(1) On a vu que Don Juan de Zamoguerra commandait la forteresse qui avait été construite dans l'ile Chekli.

(2) La mahona *(Maün)* était un grand navire turc, assez semblable aux galéasses de Venise, mais n'allant pas à la rame et portant des voiles carrées. On s'en servait pour le transport de la cavalerie, de l'artillerie et des munitions de bouche et de guerre.

(Jal, *Archéologica navale*, T. II.)

con la misma furia se fueron atrincherando por aquella parte hasta plantar el artilleria a mil pasos de la Goleta, y a la banda de Cartago donde se solia yr por tierra pusieron tres culebrinas con que tiraban a la boca del canal del estaño y al caballero de San Cristoval, y con la misma presteza vinieron con sus trincheras fortisimas hasta ponerlas a tiro de arcabuz, de donde escopeteavan la gente que se ponia en las murallas de la Goleta y estrada encubierta.

A este tiempo se metio en ella un socorro de 300 soldados, sin el cumplimiento de los dos mil hombres que se les habia dado entre Españoles e Italianos, los Españoles a cargo de D. Juan de Figueroa y los Italianos al de Tiberio Boccafosca.

Los enemigos hicieron a la parte del Arraez otra trinchera, y con esta ocasion salieron de la Goleta quinientos hombres con cinquenta cavallos y dieron en la trinchera, la cual los Turcos desempararon luego y antes que fueran socorridos les mataron mas de 200 hombres y los tomaron once vanderas; murieron de los nuestros el capitan Valacera y ocho ò diez soldados. Los Turcos no volvieron mas àlli, hasta que de alli à tres dias llegaron con otras trincheras y plantaron ocho cañones de batir; con los quatro comenzaron a batir al caballero del estaño y con los otros quatro al de la mar, déspues que llegaron a poner sus baterias que fué por cinco partes, las quatro a seis cañones y la otra de siete, y entre ellos habia quatro basiliscos, (1) no comenzaron las baterias principales sino a los parapetos y a la Goleta vieja, al caballero de San Cristoval y al molino de viento; la bateria de la banda del Arraez hazia mucho daño en las casas.

No me acuerdo bien si fué à los tres ó quatro de agosto, a medio dia, que con gran furia arremetieron à la punta de la estrada encubierta por la banda del Estaño, y habiendo peleado los nuestros un gran rato, cargó en ellos tanta gente de los enemigos que fueron forzados à retirarse hasta junto al soco, y estando alli las chatas y fragatas con la gente ordinaria. salieron à socorrerlos por la parte del canal y hicieron retirar à los Turcos hasta la punta de la estrada encubierta, y en un traves que alli hacia, adonde no podia jugar la artilleria, si bien tiraron los mosqueteros y arcabuceros jamas los pudieron hechar, antes comenzaron a trincherarse, y aunque hicieron fuerza los de dentro por hecharlos de alli no hubò remedio; antes mataron alguna gente nuestra y antes que anocheciese se fortificaron de tal manera que no fué posible hecharlos; y aqui quedaron señores de la estrada los enemigos, porque aquel dia y la noche trabajaron de suerte que al amanescer hecharon tanta fagina entre la estrada y el foso y de dia fueron caminando hacia la espalda del baluarte de San Pedro por la orilla de la estrada cubierta, sin podellos hacer ningun daño, y cortaron la piedra de la estrada y hicieron un gran portillo à la espalda del dicho baluarte; y con grandissima furia hecharon olivos enteros, sacos de lana y de tierra y medias botas llenas de tierra y hicieron un reparo que llegava hasta al agua del fosso; y aunque por la casamata de San Felipe y del traves de arriba se tiraron muchos cañonazos de ordinario, no fué parte para que su maquina no pasase adelante; antes pusieron cuatro cañones a la banda del estaño mas adentro de la punta de la estrada encubierta de donde batieron la casamata de San Felipe y el traves de arriba, y con mucha priesa comenzaron a hechar olivos enteros dentro del foso.

(1) *Basilisco*, pièce d'artillerie de gros calibre et très-longue.

La noche siguiente arremetieron con grande impetù à la garita de la banda de la mar que està sobra la misma estrada encubierta à San Martin, y aunque estaban alli los capitanes Rivas de Salazar y Astreda con ciento y cinquenta soldados no los pudieron resistir y fueron forzados dexar la dicha estrada con perdida de algunos y quemadole al capitan Rivas con algunos artificios de polvora el rostro y las manos se retiraron à un reparo pequeño que estava hecho a la banda de la marina, y los enemigos alli hicieron lo mismo que en la otra banda al estaño. A este tiempo ya la maquina que traian habian llegado al foso, la cual era tan alta quasi como el baluarte de San Pedro, y luego comenzaron a hacer otra hacia el caballero de San Felipe, y con tanta priesa y diligencia que no hay hombre que no haya visto lo pueda creer.

En este tiempo habia muertos en la Goleta mas de 400 hombres y entre ellos algunos capitanes, y aunque los de dentro trabajaban por reparar lo que los enemigos batian de dia toda la noche, con todo esto ya no podia estar la gente en ninguna parte cubierta

y habia muy pocos artilleros y lo mas de la artilleria desencabalgada, y muy batidos ya los baluartes de San Pedro y San Felipe y San Martin, y aunque los de dentro hacian muchas diligencias en los reparos, como embiar hombres a nado en el foso, á dar fuego a las faginas y atar con cuerdas olivos enteros de los que echavan en el foso, aprovechava muy poco; al baluarte de San Pedro habian hecho trinchera los nuestros por de dentro para poder estar la gente cubierta y al caballero de San Cristoval donde tenian tres piezas, mas los Turcos siempre las desencabalgavan, y los nuestros sino de noche no las podian tornar à encabalgarlas y aqui recibian mucho daño por estar abierto todo.

Yo de ordinario, con dos chatas y ocho fragatas, cada noche, yba a Tunez a llevar bastimentos y municiones y a dar relacion a Gabrio Cervellon del estado en que estava la Goleta; y a los 9 de agosto sali una hora entes del dia con una chata cargada de polvera y seis barcones cargados de municiones y victuallas, y en siendo de dia hallé que me estavan aguardando quince barcas que les Turcos habian hechado al estaño y dos barcas de las mahonas, donde ma fué fuerza dar fondo con las barcas que llevava y pelear con las contrarias; los enemigos luego volvieron las espaldas y les tomé dos barcas y heché a fondo otra y se quemò otra con muerte de ma de quarenta Turcos, y tomé un capitan de galera, y se metieron debajo de su artilleria y trincheras que tenian a la banda del Arraez; la noche siguiente los enemigos cegaron el canal a cien pasos dentro de las estradas y con ellas hicieron un reparo hacia la banda del Arraez, y queriendo yo entrar la otra noche, por los contrasenos que tenia en la Goleta me hicieron señal como el canal estava cegado, y enviaron por el estaño soldados a dar aviso de la priesa que se davan los enemigos; y desde a quel dia no se pudo entrar en la Goleta por la causa arriba dicha y por la mucha artilleria que los Turcos tenian a todas bandas.

A los 17 de agosto tomé en el estaño a Monteruola (1) con el despacho del duque de Sessa, y se llevo a Tunez el cual estava

(1) Le même officier est appelé *Volterola* dans le rapport du comte Gerbelloni.

en la cifra de D. Pedro; y porque se descifrase lo llevé a la Goleta la misma noche con un hombre por el estaño, y a los 19 tomé otro con el despacho descifrado y se llevo a Gabrio, y la misma noche se determinò en que se llevase toda la gente en las fregatas y barcas, en las cuales no podian caber sino hasta 400 personas y cupieron hasta 450, las quales eran de las compañias de Martin de Acuña, Diego Maldonado y Pedro Manol y algunos particulares que estavan en Tunez entre los cuales fueron Pedro de Bobadilla, Alvaro de Saude, Francisco de Bracamonte y dos capitanes italianos, todos ellos entraron con esté soccorro, y se hicieron señas de como sa habian rescibido.

Al siguiente dia dieron los Turcos un asalto, el cual dicen y a lo que se juzgo, duro cinco horas largas, y porque los enemigos habiendo visto que se habia metido a quel socorro a quella noche parescio a Gabrio que no era bien enbiar otro a la siguiente por la vigilancia que los Turcos podian tener, y el sabado a la noche embarqué la compañia de Garcia de Toledo y las de Gutierre Manrique, Montaña de Salazar y Juan de Quintana, y una de Italianos del capitan hercules de Pisa, en los cuales yban hasta el numero de 400 hombres; y este socorro heché como el pasado, aunque halle barcas de Turcos junto al secco y a la boca del canal. Segun se ha sabido despues murieron treinta hombres, de los nuestros aquella noche.

No tuvimos mas lengua de la Goleta, mas de que se vio el domingo, a los 22 de Agosto, que se batia con grandissima furia y el lunes cerca de medio dia, a los 23 viniendo yo de Tunez a la isla se veia levantar una mina a la parte del estaño y se sentio alguna artilleria y arcabuceria, y se entendio que se daba asalto. Embiè a reconoscer lo que habia con una fragata, y cuando se vio cerca vio llegar a la galera capitana de Aluchali a la parte de la Goleta y estandartes en el caballero de San Cristoval, por donde se conoscio que era perdida la Goleta nueva y vieja; y luego volvi a dar aviso de lo que pasava a Tunez, y por ninguna via se pudo entender de la manera que se perdio hasta que vi los que estavan esclavos, — y esto es lo que he visto.

II

Perdida del fuerte de Tunez

A los 13 de julio 1574, habiendo tenido nueva que los Turcos de Tripol y los Gelbes y Carban, con alguna quantitad de caballos. venian la vuelta de Tunez y estavan seis millas de la ciudad el Infante saliò a ellos con hasta nuevecientos caballos y cuatro mil peones y Salazar con once banderas de infanteria española y D. Lope Hurtado con los caballos que tenia, y haviendose asentado el campo en la falda de una montaña que esta detras de la alcazaba, a tiro de cañon, llegaron los Turcos y sin hacer ningun acometimiento toda la caballeria y peones que el Infante saco consigo le desempararon y pasaron a los Turcos con todo el ganado que tenian y le dexaron solo con hasta 60 caballos, con los cuales fué necesario retirarnos a la ciudad, y se cerraron todas las puertas que salian a los burgos.

A los 14 del dicho, pasaron de los Turcos hasta en numero de dos mil de Babacira, que era el cuartel de los Italianos y comenzaron a batir la puerta que salia de la ciudad a aquel burgo, y los de dentro los resistieron con gran fuerza un buen rato, de manera que al cabo fueron forzados a retirarse, y con fuegos que truxeron pusieron fuego a aquella puerta, y haviendo visto esto fué Pagan Doria con algunas personas particulares de su coronelia y con las compañias de Maximo Paley, Tiberio Boccafosca y hercules de Pisa; hècho un cuerpo de todas ellas el se puso en la vanguardia con hasta cinquenta gentiles hombres y dieron tal cargo en los enemigos que los hicieron retirar à los olivares que estan detras de la ciudad, y a la puerta que cae detras de la alcazava estava el castellano Salazar con las compañias de Diego de Quiroga y Diego Maldonado y por las espaldas dieron en los Turcos que mataron muchos dellos.

En esta escaramuza el teniente de Pagan y seis soldados italianos y quatro españoles murieron y hubò hasta 40 heridos y con esto se retiraron à la ciudad.

Los Turcos acordaron de yr a batirla por la parte de Babacueza por la comodidad que en aquella banda tenian, y asi a los 14

comenzaron a hacerlo, y a los 15 y 16, derribaron con dos piezas que tenian un gran pedazo de la muralla. Estavan a la defensa de la bateria las compañias de Quiroga, Martin de Acuña y Vallejo; y a los 16 dieron un asalto los Turcos, el cual lo resistieron los nuestros, y a los 17 se mandò que desemparase la ciudad, y alcazava y la artilleria y municiones que en ella havia, y se retiraron el fuerte, lo cual se hizò tan bien que, aunque los Turcos entraron luego, no se perdiò un hombre, y las municiones y artilleria se metieron en el fuerte.

A los 18 y 19 estuvieron los Turcos en la ciudad saqueandola y a los 20 salieron fuera a escaramuzar con los nuestros que estavan en las estradas cubiertas y revellines, y comenzaron a hacer trincheras a la parte de Babacueza, y plantaron dos piezas algo desviadas con las cuales tiravan a los caballeros de Salazar y Santiago, sin hacer con ellas ningun daño. A las 21 del dicho Julio, Salió el castellano Salazar con algun numero de arcabuceros, por la parte del estaño a la vuelta de los Turcos, y travò una escaramuza con ellos, los cuales por estar debajo de las trincheras no pudieron hacer los nuestros ningun efecto; y despues, a los 25, el dicho Salazar, viendo que se acercaban con sus trincheras saliò antes que amaneciese por la misma banda, y dio en ellos con tanto valor de los soldados, que les ganò las trincheras que habian hecho, y les hizò retirar hasta asu rtilleria, matando muchos dellos.

En este tiempo tambien se habian comenzado á trincherar à la parte de Babaciri y venian con gran furia con sus trincheras por allà y habian plantado dos cañones sobre la muralla derribada de la ciudad, con que nos hacian algun daño, y otros dos sobre la puerta que salia de Babaciri; y el dicho dia 25 de julio, despues de puesto el sol, Pagan Doria con cinco compañias de Italianos y dos de Españoles salió fuera del fuerte por la parte del estaño, y dió con los enemigos matandoles mucha gente de la que estava en sus trincheras, y se retiraron á la ciudad donde tenian sus piezas; y aunque se las ganaron las dichas trincheras y se ocuparon por los nuestros, despues las tornaron á ganar con alguna perdida de los nuestros, y tambien ganaron una tenaza que habiamos hecho para nuestra defensa; aquella misma noche

hicieron una trinchera y se fortificaron en ella y desde alli comenzaron á tirar su escopeteria matando cada dia mucha gente.

A los 26, mudaron los dos cañones que tenian á la parte de Babacueza por de dentro de la ciudad y los pasaron juntamente con los otros dos que estavan sobre la muralla, á la tenaza que nos habian ganado á la parte de Babaciri, donde habian hecho ya su plataforma y puesto cañones; y desde los 27 en adelante comenzaron á batir por alli el caballero de Pagan con mucha furia. Saliόse à ellos muchas veces para defendelles que no se llegasen á nuestras murallas, y aunque con esto los de dentro hicieron lo que humanamente se pudò hacer y murieron algunos soldados y mucha gente particular, no se les pudò estorbar.

A los 31 de julio entraron en la estrada cubierta por la parte del caballero de Pagan á la espalda que mirava al de San Juan y trujeron la trinchera desde alli por la misma estrada derecha al rebellin que estava entre el caballero de Gabrio y el de Pagan; y porque con la gente que en este tiempo havian embiado à la Goleta y la que cada dia matavan no teniamos con que guarnescer las murallas, se sacaron 200 Italianos que estavan dentro, dejandoles solamente con cuatro soldados de centinela. Llegaron los Turcos con su trinchera por la misma estrada hasta tomar quasi la otra espalda del mismo caballero, sin que de los traveses se les pudiese estorbar, y con mucha furia se metieron en el foso haciendo dos defensas, una por cada banda, para que el artilleria no les dañificase, y se arrimaron à la contra-escarpa del caballero, y por guardarse de los fuegos se cubrieron con tablas, cueros y mantas, y comenzaron á zapar el caballero y a minalle. A los 15 de agosto, diá de Nuestra Señora, se habian arrimado de la misma manera al caballero de Gabrio, à la esplada que mirava al de Pagan y al de San Juan, à la espalda de la marina, y hicieron una plataforma en la parte de la muralla derribada, y pusieron alli otras cuatro piezas de artilleria con las cuales tiravan á todas nuestras defensas. Dieronse tanta priesa à matarnos gente y levantarse con sus trincheras que, quando se perdiò la Goleta, á los 23 de agosto, estavan tan altas como los nuestros caballeros y no teniamos á la defensa mas de 1500 hombres para tomar armas.

Estuvó la armada, los dias de los 23 y 24, resolviendose en lo que debria hacer, y à los 25, vimos plantadas dos tiendas grandes à la parte de Babaciri, con algunos estandartes nuevos y gran numero de genizaros en guardia de los Baxas que alli estavan, y plantaron otras cuatro piezas de batir y otros cuatro sacres, con los cuales batian à los tres caballeros. El daño que hacia el artilleria era poco en las murallas pero el de las zapatas era muy grande.

Desde este dia adelante comenzaron á subir tan altas sus trincheras y con tanta furia, con la ayuda de la mucha gente que vinó de la armada, que á los 2 de setiembre, se pusieron en el caballero Doria superiores y no se podia andar por el sin que le matasen por escopetazos á todos los que por él andavan. Se hicieron algunas salidas por el caballero de San Juan, pero como el enemigo estava pujante y nuestros soldados eran pocos y cansados del continuo trabajo y rescibieron mucho Daño.

En este tiempo adolescio Pagan Doria de su enfermedad pasada, y se me dió á mi cargo de aquel caballero donde el dicho Pagan estava, y me hicieron en él cuatro heridas, dos en una pierna y otras dos en la cara, y fué necesario que el castellano Salazar viniese alli, aunque tambien estava algo herido en la pierna derecha.

F. Élie de la Primaudaie.

(*A suivre.*)



LES CHORFA

DU MAROC

(Suite. — Voir le nº 124)

Hacen, petit-fils de Mahomet, fut élevé à la dignité de Khalife, après que son père Ali eût été assassiné par Abd-er-Rahman ben Mouldjem (que Dieu lui impose pour châtiment un mors de feu dans la bouche).

Hacen ne régna que six mois. Plus tard il devint gouverneur du Hidjaz et de l'Irak. Les habitants de Koufa l'ayant appelé auprès d'eux à l'instigation de Yazid, il s'empressa de se mettre en route, et arrivé à Karbela il y bâtit un oratoire; mais, pendant les travaux, des soldats insubordonnés de Yazid le mirent à mort lui et ses deux fils Abou-el-Kacem et Ali.

Hoceïn, second petit-fils du prophète, fut tué dans la bataille de Karbil avec trois de ses enfants; ses autres fils, Mohamed et Zaïn-el-Abdin, qui leur survécurent, ont perpetué la postérité du prophète.

Abd-Allah-el-Kamel, fils de ce Mohamed, laissa six enfants: Djafar, Yahia, Idris, Mohamed, Mouça et Soliman.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Djafar fut inhumé à Djazoula dans le Sous (au sud du Maroc), Idris à Zarhoun; le tombeau de Soliman est aux environs de Tlemcen, celui de Mohamed à Jamboue celui de Moussa dans les Indes, et celui de Yabia au Soudan.

Idris qui s'était attiré la haïne du sultan Haroun er-Rachid se réfugia dans l'extrême occident (Maroc). Il fut rejoint à Tlem-

cen par son frère Soliman. Ils allèrent d'abord à Tanger; mais l'état du pays n'étant pas à leur convenance, ils se rendirent à la montagne de Zarhoun où Idris épousa Kenza fille d'Abd-el-Medjid chef de cette contrée qui le fit reconnaître sultan par les populations berbères sous sa dépendance. (1)

Idris mourut empoisonné par l'odeur d'une drogue contenue dans une boite à parfum que lui avait envoyée Haroun-er-Rachid son ennemi. Idris laissa sa femme enceinte de six mois laquelle mit au monde Idris II.

Les descendants frères d'Idris II sont à Tlemcen, à Aïn el-hout, à Rachgoun; d'autres allèrent à Cordoue en Espagne; enfin on en trouve encore aux environs du Maroc et à Alger.

Idris II, reconnu sultan, se transporta à Saguiet-el-Hamra à l'extremité du Maroc; et depuis, l'Islamisme commença à briller dans le Maroc.

En 192 il acheta de trois berbères l'emplacement où il bâtit la ville de Fez, moyennant 6,000 dinars. Un moine lui apprit que sur cet emplacement avait été jadis une ville nommée Saf (1) et qui fut détruite 1700 ans avant l'Islamisme.

Idris II épousa El Hosna qui lui donna douze enfants qui eurent tous des successeurs à l'exception des deux aînés morts en bas âge.

Idris II, après avoir régné 25 ans, mourut à l'âge de 36 ans en mangeant du raisin. Il fut enterré dans sa mosquée de Fez.

On prétend qu'à l'âge de 12 ans, Idris II, méditait de jeter les fondements d'une ville.

Lors de son ascension au ciel il aperçut sur la terre un espace blanchâtre resplendissant de lumière.

Quel est, demanda-t-il à l'ange Gabriel, le point luminenx que j'aperçois là-bas? C'est, répondit l'ange, le lieu où s'élè-

(1) Ici nous retrouvons tout ce que Iben Kaldoun et d'autres historien racontent au sujet des aventures des deux Idris. — Il est également question des descendants du Prophète restés à la Mecque et en Orient. — Nous laissons ces détails de côté pour ne nous occuper que de ce qui touche à l'Afrique septentrionale.

(1) En renversant les lettres de ce nom de Saf, on obtient Fas, véritable orthographe du nom de la ville que les Européens écrivent Fez.

vera la ville destinée à être dans les derniers siècles du monde le refuge de la religion musulmane : elle se nommera Fas, et la lumière resplendira du sein de ses habitants avec la même abondance que l'eau coulera dans ses remparts. (1)

Les enfants d'Idris se partagèrent l'empire, pour se conformer à l'avis de leur aïeule Kenza.

Mohamed l'aîné occupa le siége du gouvernement à Fez ; il donna :

Badès (dans le Rif) à son frère Omar.
Tidjassat (Rif et Tanger) à Amran.
Daïet Asla (Salé) à Aïssa.
Tadela (Sous) à Abdallah.
Tafilet à Ali.
Habta à Ahmed.
Malka, Guernata et Djebel-el-Fatha (Gibraltar) à Ktir.
Taza à Hamza.
Maroc à Yiaïa.
Sabta (Ceeto) à Abi-el-Kacem.
Tlemcen et Trara à Daoud.

Les Beni Djermoun, — Sakfioun, — Beni Mimoun, — Beni Terir, — Beni Herma,— Harchefioun, — Seraïna, — Sarnioun, — Beni Hamza, — Kadioun, — Beni Klal, Beni Ouguil, — Oulad Abi-Anan, — Mograoua, — Bedioun, — Beui Aoun, — Beni Amran, — Oulad Ali-ben-Yahïa, — Irakioun, — Oulad bon Beker, — Beni Irif, — Beni Ourian, — Lehanioun, — Beni Harfas, — Oulad Rahmoun, — Oulad Abi Zakaria, — Beni Djennoun, — Beni Soliman, — Oulad Khaled, — Oulad Caïd, Oulad Salem, — Oulad Abd-el Halim, — Oulad el hadj Ali, — Beni Ilman, — Beni Illoun, — Oulad ben Ali, — El Hazioun, — Beni Deloul, — Mezadjela, — El Zeradla, — Oulad el Kelah, — Oulad ben Aïcha, — Beni Ouennogha, — Oulad Mahdi, — El Alouioun, — Oulad Abd-er-Rezak, — Oulad ben Zeïd, — Beni Ketir, — Oulad abd-

(1) La ville de Fez est en effet traversée par une rivière dont les eaux sont distribuées dans une infinité de canaux et de conduits.

el-Aziz, — Oulad Nacer, — Oulad Abd-el-Hak, — Oulad Abd-er-Samed, — Beni Rezzin, — Oulad el Abbas, — Oulad Abi Et-Teka, — Oulad Abd-allah, — Oulad Abd-er-Rahman, — Oulad el Seknaoui, — Oulad Naïl, — Oulad bon Lif et les Zidioun sont tous leurs descendants répandus dans le nord de l'Afrique.

El Hachmaoui prétend que leurs premiers descendants furent les Beni Djermoun habitants de Fez. Il en existe aussi une fraction dans la ville de Tlemcen.

Les Beni Mimoun habitants de Figuig ont trois fractions des leurs : une aux Beni Senous, une aux Djebel Izenassen près du Kaf el Ahmer au sud, et la troisième sur le versant nord de la dite montagne.

Les Beni Tedghir formaient une nedjâ d'arabes forte de 2,400 cavaliers. Ils composaient les habitants de Temesna et de Dekala. On prétend aussi que cette nedjâ occupait également le pays d'Aïn Zerga traversé par l'Oued Sebou.

Quant à ceux de cette tribu qui composent les habitants de Figuig, ils appartiennent la plupart aux Oulad Zeïan ben Maharaz, aux Oulad Ouarhab, aux Ouled Otman ben Attia, aux Oulad Soultan, aux Beni Adi et aux Oulad Amran.

Une fraction de ces Arabes Chorfa se trouve à Emadja et aux Beni Makhelouf. Plusieurs des leurs sont à Chellala; on les nomme tantôt Oulad Makhlouf, tantôt Beni Ounif.

Une autre fraction est à Aoulat.

Les Oulad Bahloul, — Oulad Azouz de Sefsafa, — les Oulad Ourglan princes de Ouargla dans la Sahara, — les Oulad Ali des Flissa, — les Oulad Bou Sâad de Tlemcen, — les Oulad Abd Allah des Kebail des Beni Djelil, — les Beni Khelouf dans la montagne des Beni Izenassen, appelés aussi Oulad Abd-er-Rhaman ; — les Oulad sidi Ouriach à Adjemada, — les Beni Rezzin à Ghomara, — les Ouled sidi Ali el Hasnaouï à Garet, — les Oulad Mohamed ben Salah chez les Kebail dits Beni Amer à Morta el-malah, — les Oulad Mohamed chez les Beni Izenassen, sont autant de fractions de tribus faisant partie de celles qui composaient dans le principe les Beni Tedghir de Figuig.

Quant aux enfants de l'Emir de Ouargla Moulaï ben Allahoum, un des membres de cette famille issu de si Mohamed ben el Bekri

ben Allahoun alla se fixer dans la montagne des Beni Izenassen où il épousa la fille du Cheikh el Merzouc.

Trois ans après, il confia sa femme enceinte d'une fille au nommé Moulaï Soliman et retourna à Ouargla en compagnie d'un homme de Tougourt nommé Cheïkh sidi Khaled. Il fut assassiné quatorze jours après son arrivée à Ouargla. Il laissa un fils à Messil au sud des Harar dans la tribu des Oulad Salem. Cet enfant fut recueilli par El Aroussi el Amraoui.

L'aïeul des Beni Tedghir se nommait Mohamed ben Abd allah ben Abd er Rahman ben Issa ben Abd el Ola.... ben Idris.

Les Oulad Azouz habitants de Sfisfa sont originaires de Figuig et enfants de Khalèd ben Anan qui fut assassiné un vendredi soir par son esclave, étant au milieu de ses cavaliers. Khaled laissa trois fils: Anan, Mohamed et Khaled.

Il existe dans le Sahara auprès des Arbâas Oulad el Malah une fraction de Chorfa qui descend de sidi Amer ben Salah connu sous le nom de Baza el Malah.

Les Oulad Mohamed des Beni Izenassen qui relèvent de la tribu des Beni Ournich, cette dernière issue de la famille des Oulad Brahim de Figuig ont eu pour aïeul Mohamed .. fils d'Idris.

L'aïeul des Beni Azgoun, zaouia du pays de Figuig se nommait Sahnoun ben el Ansari... ben Idris.

Sidi Ali el Hoceni connu sous le nom de Bou Haret est également originaire du chorfa de Figuig.

Les Hamza, habitants de Constantine, sont chorfa. Quant aux Hamza de Ksar el djedid près Ifrikia, une de leurs fractions se trouve près de Tlemcen chez les Beni Amer.

Le Kadi Mohamed ben Abd allah ben Abd er Rahman ben Abd el Kerim... ben Idris est l'aïeul des habitants de Biskra et de ceux de Tanger et de Nefta dans le djerid.

Sidi Mechich est des Beni Horma. Il laissa quatre fils : Abd es Selam, Melih, Younès et Moussa.

Abd es Selam a des descendants au djebel et Alam, à Fez, à Maroc et dans le Sahara, — ces derniers se nomment Oulad Naïl, — à Alger et à Tunis.

L'aïeul des Ahl Ouezzan et Hoceïn ben moussa... ben Idris.

Sidi Abd allah el Kherchefi eut quatre fils :

1° Naïl qui alla habiter le désert ;

2° Abou el Lif se fixa à Constantine.

3° Abd er Rahman s'installa au djebel Babor (Algérie) ;

4° Er Seknaoui habita la ville de Sela (Maroc).

Ce dernier eut un fils, Mohamed el Aredj, qui alla se fixer à Ysser, sur le bord de la mer.

L'aïeul des Oulad Sidi Ismaïl est cherif et descend d'Idris.

L'aïeul des Seraghnia beni Yousef qui se trouvent dans les environs du Maroc et dont une fraction est à Tamena pays des chaouïa, était cherif, il se nommait El Hacen... ben Idris.

Les Beni Djemal à Figuig, — les Oulad Amran à Sous, — les Oulad Kesra à Betioua, — les Oulad Ibrahim aux Beni Izenassen, — les Ouled Achmas à Krar Arib de Oued Retab, sont tous descendants de Moulaï Djemal... ben Idris.

Mohamed ben Atik qui se fixa à Tlemcen où il eut six fils était cherif de Fez.

Les Bedioun de Tlemcen sont les enfants de Mohamed ben Idris.

Les Oulad Bou Sebâ, autrement dits Amer el Hamel, sont une fraction des Bedioun.

Ils sont nomades et vont parfois à Sakiet el Ahmra.

Les Oulad Soliman, — Oulad Kateb, — Oulad Ibrahim, — Oulad Aïssa, — Oulad abou el Ghenaïm, — Oulad Khaled, — Oulad Diab, — Oulad Nacer ou Zian de Guersif et de Sidjilmassa, — ont tous pour aïeul Soliman .. ben Idris.

Mohamed ben Abi el Atâ, cherif et chef de la montagne de Mamour connue sous le nom de Aïn Fodda, était un homme pieux. Chaque nuit il faisait la lecture du Koran, il donnait tous ses biens au temple de la Mecque qu'il avait visité dix fois dans sa vie. Ouacel ben el Demmi es Soudi ayant appris un jour qu'il se rendait en pèlerinage accompagné d'une belle esclave nommée Omra qu'il avait achetée mille dinars, attaqua sa caravane à la tête de mille cavaliers et enleva Omra, après avoir dépouillé les cavaliers.

Atâ était en ce moment absent et ses armes se trouvaient chez Omra. Mais aussitôt qu'il apprit l'évènement, il rejoignit Ouacel,

accompagné de 23 cavaliers, s'empressa de demander son sabre à Omra qu'il rencontra et fondit sur l'ennemi comme l'épervier fond sur sa proie. Le combat s'engagea entre les deux guerriers; on entendait de loin leurs cris et l'on voyait briller les éclairs de leurs sabres. Ouacel présentant le bouclier porta un coup de lance à Atâ; l'esclave, voyant l'imminent danger que courait son maître fut émue, fondit en larmes, l'encourageant à résister. Animé par cette voix, Atâ évita l'arme qui allait l'atteindre et porta à Ouacel un coup si terrible qu'il le coupa en deux, lui et son cheval. Ouacel fut tué à Oued el Ouaou qui depuis reçut le nom de Nahr Ouacel. Les enfants de Atâ se fixèrent les uns à Oudjda, les autres à Archida. Il existe une fraction de leurs descendants à Dekala, ceux-ci sont nomades. Une autre fraction habite près de Constantine.

Les Oulad bou Rouïna, — les Oulad Ali à Tameça, — les Oulad Ahmed à Maroc, — les Oulad Soliman à Sela, — les Oulad Saïd à Nefis, — les Oulad Sidi Tabet à Beni Senous, — les Oulad Zahaf aux Beni Amer, — les Oulad Mohamed Zahaf aux Maghraoua, — les Oulad Zeïan aux Beni Mathar, — les Oulad Abi Anan d'Aïn Safra, nomades du Sud, — sont tous frères d'une même origine; leur aïeul est le cherif El Hacen Abou Anan... ben Idris.

Le cherif Abd el Ouahab a engendré quatre fils, dont les descendants constituent les habitants de Drâ Testan, près Soumâ, dans le pays des nègres. Une de leurs fractions est à Tlemcen.

Le cherif Mesaoud Serhani el Ouadghiri, de la ville de Fez, a eu six fils et deux filles. Moussa ben el Afia el Meknassi el Berberi el Djalouti étant devenu tout-puissant, opprima les Chorfa, les fit arrêter et pendant quarante jours leur fit écraser des épines sous les pieds. Dieu les soutint et leur facilita les moyens de s'introduire dans la demeure de Moussa et de tirer vengeance des tourments qu'il leur avait fait souffrir, en lui donnant la mort.

Après cet événement, le cherif Mesaoud, de Fez, prit la fuite et ne s'arrêta qu'à l'Oued el Ksob. Plus tard, Ahmed et Mohammed, enfants de Mesaoud, allèrent se fixer dans la banlieue de Maroc; leurs frères Abd Allah et Omar, dans la montagne des

Beni Izenassen; Ali, aux Beni Mathar; Mesaoud, Hacein, Fatima et Rokia, aux Beni Senous. Tous ont laissé des enfants.

La noblesse qui doit être considérée comme l'âme, l'or pur, dit El Tenessi, est celle des Beni Zeïan; elle est, dit El Mokri, préférable à la perle, à l'émeraude et au corail. D'autres ont avancé que la noblesse des Beni Zeïan a plus de valeur que l'or, l'argent et les pierres précieuses.

Les Beni Zeïan forment une partie de la population de la ville de Tlemcen.

Les Oulad Chaïb, nomades du Sud;
Oulad Hammou, arabes de Tunis;
Oulad Mohammed ben bou Chaïb, des Beni Senous;
Adrir, près de Tunis;
Bou Hannach, des Beni Amer, non loin de Zouareb, sont autant de fractions des Beni Zeïan. Leur aïeul est Hammou Iaghmous Chadli ben Zeïan... ben Idris.

Sidi Moussa el Hambi, connu dans le Sahel, est membre des Beni Zeïan.

Les Beni Dloul, de Kaf Meghni, près de Tunis, ainsi qu'une fraction de cette tribu fixée aux Beni Senous, sont issus de Deloul... ben Idris.

Les Mohammed ben Abi Kassem, de Kaïrouan, et une fraction de ce nom à Tlemcen, sont cherifs.

Les Oulad Ali ben bou Beker, habitants de la montagne de Ouaselat, en Tunisie, ont pour aïeul Ali ben bou Beker... ben Idris.

Les Oulad Nacer ben Abd er Rahman, de Mazouna (en Algérie), sont Chorfa.

Le cherif Abou el Kacem a laissé sept enfants, dont les descendants forment une partie des habitants de la Mekara (Sidi Bel Abbès).

Abd Allah, fils du précédent, a ses descendants dans la plaine de Gheris (près d'Oran).

C'est de ces cherifs que naquirent les Chorfa du Djebel Meghraoua, — les Oulad Sidi Afif de Mostaganem, — les Oulad Sidi Brahim de Gheris, — les Oulad Aïcha d'Oulhassa, — les Oulad

Sidi Mohammed ben Ibrahim de Tlemcen, — les Oulad Sidhoum des Trara, — les Oulad Sidi Mohammed des Beni Izenassen, — les Oulad Omar de Djedda.

Toutes ces fractions de tribu descendent des enfants de Moulaï Yakoub. On cite également une fraction au fond du Maroc, une autre à Fez, ainsi que les Harar, qu'on désigne sous le nom de Oulad Zeïan.

Le cherif Mohammed ben Zeïan el Hannachi gagna Angad, où il fut reçu avec distinction, s'établit dans ce pays et y laissa ses descendants.

Les Oulad Sidi Brahim, de la Melouïa, descendent du cherif Brahim ben Amran... ben Idris.

Les Oulad Kaïd, Oulad Salem, Oulad el Hadj Ali, Oulad Adjal, Oulad Abd el Halim, tous d'une même origine cherifienne, s'étant soulevés contre les Beni Zeïan, souverains de Tlemcen, furent chassés de cette ville. Les Oulad Kaïd et les Oulad Salem se fixèrent dans les montagnes des Zouaoua, au Djerdjera (sont aujourd'hui dans les Babors).

Les Oulad Abd el Halim allèrent au Tafilalet. Les Oulad El Hadj Ali au Djebel el Ammal. Le cherif Omar se fixa aux Beni Ournid où sont ses descendants. Son frère Ali alla habiter le Sahara, au sud de l'oasis de Sidi Khaled.

Le cherif Abd el Kaouï, chef de Tifersket, a engendré quatre fils, dont les descendants habitent le Rif.

L'aïeul des Beni Yahia ben bel Kassem, de la ville de Maroc, ainsi que deux fractions, l'une à Oued el Hachem et l'autre à Tamesna, se nommait Abou Hacen... ben Idris.

L'aïeul des Beni Ilman de Fez, dont une fraction se trouve dans la montagne de Ouennougha (en Algérie), est Isser ben Ilman... ben Idris.

L'aïeul des Beni Djenoun, dont une fraction habitait Grenade et l'autre Tlemcen, était Djenoun ben Amran... ben Idris.

L'aïeul des Beni Atia, El Kenouat, Ouennougha, Oulad Mahdi, Ahl el Kaf Faraoun, près des Beni-Senous, est Mesaoud... ben Idris.

L'aïeul des Beni Aïloun, qui habitent aux Zouaoua, est Abd Allah... ben Id-

Keter ben Idris a donné naissance aux Chorfa qui ont peuplé une partie de l'Espagne.

L'aïeul des Oulad Abd es Semed, habitants de Masmouda, est Abd es Semed... ben Idris.

Les Oulad Djenaïnia, habitants de Kikéa, dont une fraction est à Melouïa, sont Chorfa.

Le cherif Abd el Aziz ben Seliman, de Tlemcen, a épousé 48 femmes qui lui ont donné 12 fils : cinq d'entre eux allèrent s'établir en Ifrikia (Tunisie).

L'aïeul des Seraghnioun et des Houtioun de la ville de Fez est Mesaoud... ben Idris.

L'aïeul des Beni Ouguil est le même Mesaoud, qui engendra 24 enfants.

Les Oulad Bou Zakaria, dont une fraction se trouve au Sous, une aux Angad, une à Tripoli, une aux Trara, ont pour aïeul le cherif Abou Zakaria.

Les cherifs Arkioun, de Fez, ont une de leurs fractions aux Trara.

Les empereurs du Maroc dits Sâdia sont originaires de Figuig et plus particulièrement de Chellala el Ahmra, village bâti sur un rocher rougeâtre et arrosé par une source coulant au nord. Leur aïeul est Mohammed, ben Cheïkh Mesaoud, ben Abd Allah, ben Abd er Rahman, ben Yala, ben Abd Allah, ben Ahmed, ben Mohamed, ben Omar, ben Aïssa, ben Soliman, ben El Hadj Yousef, ben Mohammed, ben Ahmed, ben Mohamed, ben Idris II, ben Idris I, ben Abd Allah el Kamel ben el Hacen el Metuani, ben El Hacen es Sebti, bent Fatma, fille du Prophète.

Le cherif Bou Zeïd était blond, les sourcils arqués, peu de barbe, une très-belle figure, il avait au front une cicatrice provenant d'une blessure. Il engendra quatre fils, d'où descendent :

1° Les Oulad Bou Zeïd d'Aïn Djemal, près d'Oudjda ;

2° Les Chorfa des Touadjer et leurs frères de Bougie, qu'on nomme les Oulad Ali ben Belkheir ;

3° Les Oulad Aïssa de Fez et les Chorfa de Mokta el Kebrit;

4° Les Oulad Mohammed ben Salah Chorfa des Arbaâ, les Chorfa des Khachna d'Alger.

On trouve aussi des descendants de Sidi Bou Zeïd dans le territoire de Tunis, dans le pays soumis à Ali (?), à Constantinople, à Alger, à Nefta dans le Djerid, dans la vallée du Chelif, ces derniers issus de Mohammed el Haouari. Il y en a aussi chez les Berbères et qui ne s'expriment qu'en langue zenatia.

Le cherif Abou et-Toka, chef des Zouaoua, est connu à Kalaâ Beni Abbas sous le nom de Toka ben Ahmed ben el Abbas ben Ali ben Abd er Rahman... ben Idris.

La savant, la mer de science Sidi Abd el Djelil, et originaire d'Ifrikia, se rendit chez le kaïd de Mediouna. Il mit pied à terre chez un homme qui connaissait sa noblesse et qui possédait une fille si jolie qu'on n'aurait su trouver parmi les filles d'Ève une autre qui pût l'égaler en beauté. Sidi Abd el Djelil l'épousa et en eut douze garçons. Sept d'entre eux, après avoir fait de grands progrès en science religieuse, moururent célibataires en combattant les chrétiens dans la journée de Ben el Haddad. Les cinq survivants, qui n'avaient pas assisté à la bataille, se fixèrent : Mohammed à Mahbar près dès Battioua, Omar à Mednas, Ahmed à Figuig, Ali à Mediouna près de Tessala (le cinquième manque).

Le cherif Sidi Abd el Kader el Djilani a engendré seize garçons et trois filles, qui sont : Haoua, si connue à Bagdad, Seïda Fatima, si honorée à Damas, et Seïda Dahara, si réputée à Tlemcen.

Quant à Abou Dennoun l'égyptien, il est petit-fils de Sidi Abd el Kader el Djilani.

L'aïeul des Oulad Chaïb et des Oulad Leghman de Zamoura, a la même origine.

Le cherif connu sous le nom de Imam el Djezouli es Semlali el Chadeli se fixa à Afghal, à Metouara, aux environs de Sous. Il y mourut empoisonné pendant qu'il priait, le mercredi de dou-l-kâda 869. Il fut enterré le même jour dans la mosquée d'Afghal ; 62 ans après il fut exhumé et placé au Rodet el Arous dans la ville de Maroc, où un dôme fut construit sur son tombeau. La terre n'avait pas détérioré sa dépouille mortelle, il conservait

ses cheveux et sa barbe. On cite de lui un grand nombre de miracles.

Les Oulad Moulaï Yahïa ont donné naissance aux Chorfa du Soudan : à Aouan, à Haoussa, à Affen, à Dera, à Fezzan, à Timbectou, à Embat, à Fellan, à Bornou, à Ghdamès.

Les Benoi el Hacen du Gorara descendent de Hacen... ben Idris.

Il existe des Chorfa dans le Sahara, à Tigrarin du Touat; ils forment la population de Guenchour et de Kali.

L'iman Djelal ed Din es Souïouti a dit : l'amitié qu'on doit vouer aux membres de la famille du Prophète est une loi imposée par Dieu à tout musulman ; le sentiment contraire constitue une infraction à cette loi. L'iman Aiad a dit : l'infortune qui atteint l'homme et qui est du fait d'un cherif doit être considérée comme une infortune sanctionnée par la Providence. Ainsi ceux qu'ils tuent, qu'ils frappent, qu'ils méprisent ou auxquels ils prennent de l'argent, ne doivent pas en être affectés et réciter ces paroles tracés dans le Koran : Nous appartenons à Dieu et c'est à lui que nous devons revenir.

Quiconque injurie les chérifs est impie. A sa mort il ne doit pas être enveloppé du linceuil d'usage et son tombeau doit être creusé dans le cimetière de ceux qui donnent des associés à Dieu; on doit l'y conduire avec des cordes attachées à son cou. Sa demeure dans l'autre monde devra être des plus mauvaises et il ne devra mourir que brûlé par la soif, épuisé de faim et tourmenté de soucis.

Il est inutile de dire que sa profession de foi ne le préservera pas des plus affreux tourments. Mon Dieu, faites que tout ennemi des cherifs vive dans l'indigence, qu'il soit frappé de cécité, qu'il mène une vie pleine d'opprobre et d'amertume. Faites que nous soyons remplis d'amour pour les membres de la famille du Prophète. Toute félicité, tout bonheur et tout bien sont réservés à ceux qui les aiment, à ceux qui habitent dans leur voisinage, à ceux qui s'allient à eux; Dieu considère ceux-ci comme faisant partie de la famille.

Quiconque jouit de quelque autorité dans ce monde doit admettre les cherifs dans son conseil, parce qu'ils sont purs.

Ici finit le manuscrit; tous les savants dans les sciences et la théologie sont convenus que quiconque le lira, s'y rapportera, y croira, aura foi dans la bénédiction de la famille du Prophète, acquerra aux yeux de Dieu autant de mérites que valent mille bonnes actions et aura mille mauvaises actions effacées. Quiconque, au contraire, aura senti de l'aversion pour les Chorfa, sera sans cesse accablé d'infortunes et de malheurs.

Pour traduction :
L. Charles Féraud.

Pour tous les articles non signés :
Le Président,
L.-Charles Féraud.

Alger. — Typ. A. Jourdan.

NOTES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION
DANS LE SUD
DE LA PROVINCE D'ALGER
EN 1864

(Suite. — Voir les nos 117, 118, 119-120, 121, 122, 123, 124 et 12…)

Un matin, Rian, qui ne désespérait pas, fut frappé de … pensée suivante, qu'il regarda comme une révélation : si, pen… dant son existence hérissée de privations et de chasteté, le sai… marabouth que nous pleurons a acheté un certain nombre … femmes, il n'a pas été non plus sans en répudier ou en vend… particulièrement quand ces créatures étaient *infirmisées* de ce… tare qu'on appelle l'âge mûr. Rian se rappela justement … Tedjini s'était défait — assez avantageusement — d'une négr… qu'il avait admise à partager sa couche. Ceci se passait de 1… à 1845. Les Madhiens, bien qu'ils n'eussent jamais été extr… ment rigides à l'endroit des actions de morale douteuse de … chikh, furent cependant très-embarrassés pour qualifier le … cédé du saint homme à l'égard de cette négresse, et … d'autant mieux que cette malheureuse esclave passait pour p… dans son sein le résultat des faveurs de son maître. « C… pas une raison, disaient-ils tout bas, parce qu'on trouv…

bon prix d'une femme esclave pour la jeter dans le commerce. Sans doute, il est désagréable, ajoutaient-ils, de perdre sur une négresse; mais, enfin, il est convenable de se résigner à faire quelques sacrifices lorsqu'on a eu, — nous ne dirons pas quelque affection, — mais au moins quelque goût pour l'objet dont on veut se défaire. •

Nous ne cacherons pas cependant qu'à cette occasion, quelques Madhiens se laissèrent aller à une opposition assez intense : c'étaient, du reste, des fauteurs de désordre, des impies qui n'avaient même pas de chapelet ; ils étaient bien plutôt imbus des sauvages doctrines du *derkaouïsme* (1) que de celles qui caractérisent l'ordre de Tedjini. Rian, qui alors était déjà puissant, les expulsa du ksar: ils l'avaient suffisamment mérité.

Mais la difficulté était de retrouver la trace de cette négresse. Comme, à l'époque où la vendit Tedjini, il était sans intérêt de savoir ce qu'elle deviendrait, on ne s'en était nullement préoccupé et puis, l'acheteur était un inconnu qui paraissait professer l'honorable industrie de la traite ; de sorte qu'il était fort difficile de savoir quel avait été son sort.

Dès que Rian se fut accroché à cette idée, il fit faire les recherches les plus actives pour tâcher de remettre la main sur cette négresse qui, nécessairement, avait dû donner un héritier à Tedjini. Cela pouvait très-bien aussi être une héritière, et ce détail, auquel Rian n'avait pas réfléchi d'abord, donna quelque amertume à sa joie ; mais comme il avait tout près d'une chance sur deux pour que ce fût un garçon, cette amertume se dissipa de moitié.

Malgré les prières, malgré les pieuses visites de Rian et des Madhiens au tombeau de Sidi Ahmed-et-Tedjini, les recherches restèrent infructueuses. Un jour, c'était un des khouan de l'ordre qui prétendait que la négresse devait être en Tunisie ; un autre assurait qu'on l'avait vue dans la Tripolitide ; un troisième

(1) Secte fondée par Sidi El-Arbi-el-Derkaoui, originaire de Derka (Marok), et qui est hostile à toute puissance qui ne sort pas de son sein. Les *Derkaoua* affectent de se couvrir de haillons pour prouver combien ils méprisent les choses de ce monde.

affirmait qu'elle avait paru dans l'Aurès, mais que, depuis près d'un an, elle avait disparu, avec ses *deux fils*, sans qu'on sût la direction qu'elle avait prise.

Cette dernière nouvelle plut singulièrement à Rian ; en effet, *deux fils*, c'était plus qu'il ne lui en fallait, et il se mit à remercier le saint d'Aïn-Madhi d'avoir poussé la générosité jusqu'à l'excès. Au fait, tout ce qu'en faisait Rian c'était bien un peu aussi dans l'intérêt de l'ordre, et il était tout naturel que son vénéré fondateur s'en occupât un peu.

La négresse avait donc deux fils ; mais il fallait la trouver. Des émissaires appartenant à la confrérie furent lancés de nouveau dans l'Est avec des instructions plus précises.

Les choses en étaient là quand, un soir, vers onze heures, un cavalier se présenta à la porte de l'Est (Bab-el-Kebir) du ksar, qu'il trouvait fermée. Il fut obligé de frapper à plusieurs reprises ; les Madhiens, en général, et le *bououab* (portier), en particulier, dormaient comme des gens qui ont la conscience limpide. On vint enfin, et l'on ouvrit la grosse porte doublée de lames de fer-blanc quand le cavalier eut fait connaître qu'il avait à s'entretenir avec Rian de choses pressées et considérablement importantes. Le portier alla prévenir Rian, qui ne dormait pas. Etendu sur de moelleux tapis, présents de *ziara* (visite) offerts à l'un des Tedjini par quelque pieux pèlerin qui, sans doute, avait beaucoup à demander ou à se faire pardonner, le coude droit appuyé sur des coussins de damas, la tête reposant sur la main droite, le kaïd songeait évidemment à ce qui, depuis quelque temps, faisait l'objet de ses préoccupations, c'est-à-dire à l'affaire de l'héritier de Tedjini. Il reçut immédiatement le cavalier.

Après avoir rendu le salut à l'inconnu, qui se tenait debout devant lui, Rian, se soulevant et prenant son assiette à la manière arabe, lui demanda avec un abandon affecté la cause qui l'amenait à cette heure de la nuit.

— « Je sais ce que tu cherches, lui répondit le cavalier, et je viens te dire que j'ai trouvé. »

— « Assieds-toi..., lui dit Rian. Qu'as-tu trouvé ? » ajouta-t-il sans paraître prendre un grand intérêt à la trouvaille d'un homme qu'il avait deviné ne pas appartenir à l'ordre de

Tedjini, et avec lequel il prévoyait bien qu'il lui faudrait compter.

— « La négresse et son fils, l'héritier de Tedjini, » répondit le cavalier en cherchant à lire sur la figure de Rian, afin de pouvoir faire son prix en conséquence, l'effet que produirait l'annonce de sa découverte.

— « Comment les as-tu reconnus ? » lui demanda Rian négligemment. »

— « A des signes certains : j'ai parlé à la mère, et les traits de l'aîné de ses deux fils sont ceux de son père, Sidi Mohammed-es-Sr'ir — que Dieu lui fasse miséricorde ! »

— « Mais quel intérêt avais-tu, toi, qui n'es pas des khouan de Sidi Ahmed-et-Tedjini, — que Dieu soit satisfait de lui ! — à rechercher son descendant ? »

— « L'intérêt de l'islam, le tien et le mien. »

— « Comment le tien ? »

— « Parce que j'ai supposé que tu me paierais ma découverte. »

— « Et combien penses-tu que vaille ta découverte ? »

— « Beaucoup pour toi ; quant à moi, je ne te demanderai que mille douros français. »

— « Mille douros français ?.... répliqua Rian ; mais qui me garantit que tu ne me trompes pas..... que tu ne te trompes pas toi-même ? »

— « Si je n'avais pas été certain de ce que j'avance, je ne serais pas venu de si loin pour te le dire. Quant à la garantie, voici ce que je te propose : Tu me paieras de suite la moitié de la somme, et l'autre moitié quand je t'aurai amené Sidi Ahmed ; car il porte le nom de son vénéré et saint aïeul. »

— « J'accepte tes conditions. Quand comptes-tu te remettre en route ? »

— « Dès demain, si tu le veux. Tu me feras accompagner par deux cavaliers qui, au retour, composeront avec moi l'escorte de Sidi Ahmed. »

— « Mais quel est ton nom ?.... Quel est ton pays ? »

— « Mon nom ?... Bou-Hafs-ben-Abd-er-Rahman. Je suis des Oulad-ben-Gana. »

— « C'est bien.... Demain, je te compterai la moitié de la somme convenue, et tu partiras avec deux cavaliers pour nous ramener notre maître Sidi Ahmed-et-Tedjini, *in cha Allah* (si Dieu le veut !). »

Et Bou-Hafs se retira dans la chambre des hôtes pour se reposer le reste de la nuit.

Le lendemain, ainsi que cela avait été décidé, Bou-Hafs reçut les cinq cents douros formant la moitié du prix stipulé, monta aussitôt à cheval, et, après avoir salué Rian, qui paraissait ravi, il quitta le ksar accompagné de deux cavaliers des Arbaâ qui avaient été mis dans la confidence, et prit sa direction dans l'Est.

Rian, qui, comme tous ceux qui désirent ardemment une chose, ne doutait pas que ce que lui avait dit Bou-Hafs ne fût l'exacte vérité, faisait déjà mille projets au sujet de la part qu'il prétendait prendre dans les affaires de l'ordre. D'abord, il comptait bien dominer, absorber cet homme qu'il tirait du néant et qui lui devrait tout : à ce soliveau, les honneurs religieux, les marques de respect, de vénération des fidèles, la douce et nonchalante quiétude, les satisfactions de la chair, les dorloteries, les baisers des fétichistes ; à lui Rian, l'autorité dans le ksar, les copieux revenus de l'ordre, les offrandes de *ziara* (pèlerinage), une grande influence effective sur les khouan, bien qu'elle ne lui arrivât que de seconde main et par ricochet ; enfin, dans le pouvoir spirituel qu'il rendait à Sid Ahmed, il espérait bien trouver à se tailler un manteau pour vêtir la puissance temporelle que nous lui avions donnée.

Rian eut soin de préparer doucement les khouan de l'ordre à l'événement qui allait se produire : on était sur la trace du fils de Tedjini, — car il avait eu un fils, — fit-il répandre adroitement, et le jour était proche, sans doute, où Aïn-Madhi, le sanctuaire de l'ordre, allait posséder dans ses murs sacrés, — Dieu est profond dans ses desseins ! — l'héritier de la *baraka* (1) du saint marabouth Sidi Ahmed-ben-Mohammed-et-Tedjini.

---

(1) La *baraka*, c'est la bénédiction, la grâce divine, les faveurs du ciel dont jouirent autrefois certains marabouths, et qui se perpétuent par héritage dans la famille du saint. La *baraka* appartient toujours au chef de la famille, et l'influence religieuse qui y est attachée ne se partage pas.

Quelques incrédules laissèrent percer des doutes sur la réalisation de l'espoir dont se berçait Rian ; ils allèrent même jusqu'à qualifier assez impertinemment la découverte que laissait prévoir le kaïd. Rian qui, nous l'avons déjà vu, professait une grande répugnance pour l'opposition, ou plutôt pour ceux qui lui en faisaient, ne trouva rien de mieux — au risque de se répéter — que de les expulser du ksar. Deux ou trois de ces exilés essayèrent de prouver que Rian n'avait pas le droit de les chasser de chez eux. Le droit !... mais du moment qu'il le prenait, n'était-ce pas absolument la même chose ? Ils ne voulaient pas comprendre cela.

Sans se préoccuper davantage des bruits du dehors et des propos des méchants, Rian faisait ses préparatifs pour recevoir dignement l'héritier des Tedjini.

Mais revenons à l'auteur de la découverte, que nous avons mis en route pour aller chercher celui qu'on appelait déjà *l'enfant du mystère*. Bou-Hafs — nous l'avons dit — avait pris sa direction dans l'Est. Après dix journées de marche, il arrivait en vue de Batna, et, laissant la ville française à sa gauche, il se dirigeait sur une masure du village indigène. La blancheur immaculée des murs de cette ruine indiquait, à ne pas s'y tromper, qu'elle devait être habitée par une famille de nègres, lesquels, sans doute, par suite de l'amour des contrastes, sont fous de cette couleur. « C'est ici, » dit Bou-Hafs en arrêtant son cheval, et il mit pied à terre ainsi que les deux cavaliers. Après avoir passé les rênes par-dessus la tête de leurs montures, ils entrèrent dans une petite cour d'une irréprochable propreté. Une négresse paraissant avoir de trente à quarante ans, — il est difficile de fixer l'âge des négresses, — était assise dans l'un des angles de cette cour : elle tournait la meule d'un moulin arabe en chantant sur un air lent et monotone une chanson du Soudan. L'arrivée des trois étrangers, qui la saluèrent, arrêta et la chanson et le mouvement de la meule.

Cette négresse avait dû être belle — au point de vue nègre, bien entendu ; — ses traits n'avaient jamais eu cet épaté, si cher aux Soudaniens, et qui, au contraire, nous fait croire, à nous gâtés par la pureté et l'harmonie des lignes grecques, que les

nègres composent une race que le Créateur, pressé sans doute d'éditer ce spécimen foncé de l'espèce, n'a pas eu le temps de terminer. Les yeux de notre négresse paraissaient deux clous à tête de jais fixés dans une perle d'un blanc laiteux veiné d'or ; ses dents, qui auraient donné de la jalousie à l'ivoire, s'étalaient — un peu trop longues, mais serrées — entre les deux bourrelets violacés bordant ses lèvres. Nous ne cacherons pas que ce qu'on lui voyait de cheveux sous son foulard jaune frangé était court, ulotrique et feutré. Ses membres inférieurs paraissaient avoir été modifiés par un croisement de ses ancêtres avec quelque représentant de la race caucasique ; en effet, ses jambes, au lieu d'être arquées en dedans et de se distinguer par l'aplatissement du mollet, étaient droites au contraire, et ses tibias suffisamment meublés de chair. Ses talons gercés et fendillés, la plante des pieds blanchie par l'usure, indiquaient que, depuis longtemps déjà, la négresse ne se servait pour la locomotion que de la chaussure de la nature.

La négresse, qui venait de reconnaître Bou-Hafs, lequel — ainsi qu'il l'avait dit à Rian — s'était déjà mis en relations avec elle sans pourtant lui laisser pénétrer ses desseins ; la négresse, disons-nous, s'était levée pour recevoir les étrangers. « Où est ton fils aîné, ô Kheïra ? » lui demanda Bou-Hafs. Kheïra hésita un instant à répondre. Que pouvait-on vouloir à son fils, son seul soutien, à elle pauvre veuve qui n'avait d'autres ressources que le produit du travail de son enfant.

— « Ahmed n'est point rentré, finit-elle par répondre ; mais il ne peut tarder ; car j'entends le moudden appeler à la prière du *moghreb* (1), et c'est pour Ahmed la fin de sa journée de travail. »

— « Nous l'attendrons, » reprit Bou-Hafs. Et les trois étrangers s'assirent sur une natte de feuilles de palmiers qui paraissait avoir déjà de longs et sérieux services.

Ils n'attendirent pas longtemps. Un jeune nègre — c'était Ahmed — poussant devant lui deux paires de bourriquets — car il était conducteur de bourriquets — accourait tout joyeux,

(1) L'heure du coucher du soleil.

après les avoir remisés dans une maison voisine, et venait embrasser sa mère.

— « C'est lui ! » dit tout bas Bou-Hafs aux deux cavaliers. Ils se levèrent tous les trois, et se précipitèrent vers le jeune nègre, qui, ne comprenant pas ce que lui voulaient ces hommes, interrogeait sa mère du regard ; la négresse serrait instinctivement son fils contre elle comme pour le protéger. Mais elle fut bientôt rassurée quand elle vit les trois cavaliers se jeter aux pieds de son fils en lui disant : « Le salut sur Sidi Ahmed-et-Tedjini, l'héritier légitime de Sidi Mohammed-es-Sr'ir-et-Tedjini ! »

Soit qu'Ahmed fût bien réellement le fils du dernier Tedjini, soit que, dans le cas contraire, la négresse Kheïra ne fût pas fâchée que l'on crût à cette filiation, tout ce que nous pouvons dire c'est qu'elle ne parut point surprise des hommages que ces trois hommes rendaient à son fils. Quant à ce qu'éprouva le jeune nègre, ce fut plutôt de l'étonnement qu'autre chose, et il ne paraissait nullement être dans la confidence. Cependant, plein de cette résignation musulmane qui fait accepter avec le même calme et le mal et le bien, Ahmed ne chercha pas le moins du monde à se soustraire aux témoignages de respect des cavaliers ; il ne leur demanda même pas la moindre explication sur une aventure qu'il ne comprenait guère, mais qui, en résumé, ne pouvait — pensait-il — lui faire une situation inférieure à celle dans laquelle sa mère et lui végétaient depuis si longtemps. Il jugea que la chose était tout-à-fait sérieuse quand il vit l'un des trois cavaliers remettre à sa mère Kheïra un *teuzdham* (1) bouffi d'or.

Ahmed, bien que sa profession de bourricotier ne l'eût point précisément initié aux *usages des cours*, n'en possédait pas moins à un haut degré — affaire de race apparemment — les marques évidentes qui, à première vue, font dire à la foule : « Celui-ci est un chérif ! » Sa distinction, toute d'instinct cependant, prouvait péremptoirement — surtout quand on était prévenn — qu'il ne pouvait être issu d'un obscur bourricotier ; ce n'était point

(1) Bourse en cuir.

là, en effet, un esclave fils d'esclave échangé sur les marchés du Mzab contre un dromadaire. Aussi les deux cavaliers d'escorte n'hésitèrent-ils pas à reconnaître qu'Ahmed ressemblait d'une manière frappante — bien que plus foncée — à feu Mohammed-es-Sr'ir, que les Madhiens avaient tant pleuré.

Ahmed, qui paraissait âgé de quinze à seize ans, était un fort joli nègre : son angle facial était convenable, et n'affectait que d'une manière peu sensible la forme d'un pupitre à missel, disposition qui semble être le suprême de la beauté du visage chez les nègres iolofs ; par exemple ses yeux — nous parlons de la sclérotique — pareils à deux perles égarées dans un bloc de charbon de terre, manquaient complétement de vivacité ; on aurait dit ceux de quelque idole indienne oculisée de nacre baignant une pierre précieuse ; ses dents étaient d'un émail irréprochable, mais plantées dans des gencives un peu trop violacées. On pouvait lui reprocher pourtant un tel évasement des lèvres, qu'il en avait l'air de baver sa muqueuse buccale ; son nez montrait assez de fierté, et ses cheveux étaient toisonnés avec une certaine grâce. Il avait le teint plutôt marron très-foncé que noir, et, dans certaines conditions de lumière, son visage présentait des tons de bronze velouté d'un assez bel effet. Enfin, ses bras n'avaient pas cette disproportion particulière à la race nègre, et ses membres inférieurs étaient suffisamment garnis.

Le jeune Ahmed, — on le pense bien, — n'était vêtu rien moins que somptueusement ; du reste, en sa qualité de musulman, ce n'est pas dans l'habillement qn'il aurait mis son lnxe, si toutefois la profession de bourricotier lui eût permis de se couvrir d'étoffes précieuses. Il était donc — tout simplement — coiffé d'une chachia rouge à laquelle le soleil avait ravi ses couleurs ; il avait sur le dos une de ces grosses vestes en laine marron qu'on nomme *kabouth* de Tlemsen, et qui sont illustrées de fleurs fantastiques où le jaune domine. Il était aisé de deviner qn'en faisant l'acquisiton de cet effet, la mère d'Ahmed prévoyait bien que son fils n'avait pas encore atteint tout son développement. Un *seroual* (culotte mauresque) d'indienne bleu-pâle complétait l'habillement du jeune nègre. Il est inutile d'ajouter qu'il n'avait jamais rien dû aux cordonniers.

Ce n'est pas dans cette tenue trop simple qne le descendant des Tedjini pouvait faire son entrée dans Aïn-Madhi, la capitale de l'ordre. Rian l'avait, du reste, prévu ; aussi les deux cavaliers qui accompagnaient Bou-Hafs étaient-ils chargés de pourvoir à tout ce qui pouvait manquer au jeune marabouth. On l'habilla à neuf des pieds à la tête : de bons bernous de fine laine remplacèrent le *kabouth* grossièrement historié du bourricotier ; le seroual d'indienne fut abandonné pour une culotte de drap de couleur vert-tendre, et les pieds d'Ahmed furent incarcérés pour la première fois dans des *seubbath* (souliers arabes) pleins d'élégance.

Une mule superbe richement harnachée avait été amenée par les gens qui marchaient avec les deux cavaliers ; elle devait servir de monture au jeune Tedjini, et le ramener dans ses États.

Quand tous les préparatifs furent achevés, la mission reprit le chemin de l'Ouest. La négresse, comme on le pense bien, n'avait pas voulu se séparer de son fils ; ce n'était pas, au reste, le moment, puisque la fortune paraissait lui sourire ; d'un autre côté, le second fils de Kheïra avait tenu à suivre sa mère. Tout le long de la route, les cavaliers affectaient le plus profond respect à l'égard du jeune Ahmed, qui se laissait, d'ailleurs, baiser des pieds à la tête comme s'il eût eu l'habitude de ces témoignages de vénération.

Rian, qui avait été prévenu de l'arrivée de Sid Ahmed, alla au-devant de lui, suivi de ses fils et des grands d'Aïn-Madhi et des tribus environnantes, jusqu'au ksar de Tadjmout. Douze jours après son départ de Batna, l'héritier des Tedjini arrivait sur le point où l'attendaitRian. Un grand nombre de serviteurs religieux de Tedjini, qui avaient appris, on ne sait trop comment, le passage de son descendant dans leur pays, le suivaient depuis quelques jours, et faisaient la boule de neige autour de lui. C'était à qui viendrait lui demander les faveurs du ciel, ou des biens terrestres dont l'acquit nécessitait l'emploi d'une influence religieuse peu ordinaire. De sorte qu'en mettant le pied sur le territoire de Tadjmout, Sidi Ahmed traînait déjà accroché à son étrier toute une foule enthousiasmée d'avoir remis la main sur un intercesseur tout-à-fait sérieux.

Les affaires de Rian marchaient donc à merveille ; aussi la vue de cette masse roulante qui entourait sa créature le remplit-elle de joie.

Quand Sidi Ahmed ne fut plus qu'à quelque distance du ksar, Rian et les notables mirent leurs chevaux au galop et se précipitèrent au-devant de lui. A une vingtaine de pas du fétiche, ils s'arrêtèrent court, mirent pied à terre, et ce fut à qui arriverait le premier pour coller ses lèvres frémissantes sur le genou ou sur l'étrier de l'ex-bourricotier, lequel acceptait tout cela, du reste, avec un imperturbable aplomb.

De Tadjmout à Aïn-Madhi, ce ne fut qu'un triomphe ; la foule, — qui a tant besoin de croire à quelque chose, — se ruait en délire sur les traces du marabouth, et nous ne voulons point cacher que sa mule reçut infiniment de baisers qui ne lui étaient pas destinés. Il en est presque toujours ainsi quand on veut trop se presser ; on risque fort de manquer ou de dépasser son but. Le cortége arriva pourtant devant Aïn-Madhi ; c'est là surtout que l'allégresse éclata dans toute sa vigueur ; la joie allait jusqu'aux larmes ; c'étaient des transports fougueux, de l'admiration chauffée à blanc : les Madhiens, la main sur le cœur, lançaient au jeune marabouth des *merhaba bik* (sois le bienvenu !) débordant d'un enthousiasme fébrile. La foule — partout si niaise — n'avait pas manqué de trouver une ressemblance frappante entre Sidi Ahmed et feu Tedjini. Ce fut un beau jour pour Aïn-Mahdi ! Rian, qui se tenait modestement derrière sa créature, jouissait évidemment par tous les pores ; son humilité était rayonnante et venait éclairer son maigre et pâle visage. Enfin, le cortége s'arrêta à la porte Est du ksar ; les fidèles ne souffrirent pas que le marabouth descendît de sa mule ; ils l'enlevèrent pieusement et le transportèrent dans le palais des Tedjini, où Rian l'installa.

Aïn-Madhi n'avait plus rien à désirer, puisqu'on lui avait rendu son Tedjini. Il y eut encore quelques opposants incorrigibles qui essayèrent de nier l'authenticité de la trouvaille de Bou-Hafs ; mais cinq ou six miracles assez bien réussis vinrent démontrer péremptoirement aux gens dont ces calomnies avaient ébranlé la foi, que le jeune Ahmed était parfaitement bien l'héritier légi-

time du dernier Tedjini. La démonstration fut d'autant plus évidente, que ces miracles frappèrent tout justement les principaux membres de l'opposition. Ainsi, le lendemain même de l'arrivée de Sidi Ahmed, un Madhien incrédule, qui voulut frapper un Croyant parce que ce dernier soutenait que le jeune bourricotier de Batna était bien le fils de Tedjini, l'incrédule, disons-nous, vit son bras se dessécher au moment où il le levait pour le laisser retomber sur le crédule. Un autre, qui, quelques jours après, avait regardé de travers le jeune marabouth, fut affligé de strabisme, séance tenante, pour le restant de ses jours. Un troisième, qui suivait en ricanant irrespectueusement la mule de Sidi Ahmed, reçut en plein visage une ruade de cette monture sacrée, et il en perdit toutes ses dents, — et c'est grave dans le Sahra. — C'était bien fait : quelques bons petits prodiges de cette sorte mirent fin aux plaisanteries des opposants. De son côté, Rian aida puissamment à ce résultat en emprisonnant ou en expulsant du ksar — il n'avait pas le don des miracles, — les plus opiniâtres et les plus dangereux de ces mal-pensants.

Le kaïd Rian, dont on ne peut contester l'habileté en matière de politique, prit tout naturellement un grand ascendant sur l'esprit de Sidi Ahmed, nature molle, indolente et mal disposée pour la lutte. Rian en fit un saint à l'engrais, rien de plus, et cette situation parut ne pas être désagréable à l'héritier de Tedjini. Du reste, cette *encotonnisation* était probablement bien au-dessus de tout ce qu'avait jamais pu rêver le bourricotier de Batna.

Mais revenons à la colonne, que nous avons laissée au moment où elle venait de poser son camp sous les murs des jardins d'Aïn-Madhi.

Le kaïd Rian-ben-el-Mecheri et Sidi Ahmed-et-Tedjini sont venus, avons-nous dit, au-devant du général Yusuf, et l'ont prié de vouloir bien accepter leur dhifa de bienvenue dans le palais des Tedjini.

Sid Ahmed, que nous connaissons déjà, est aujourd'hui (1) un très-beau garçon de nègre paraissant âgé de vingt à vingt-cinq ans ; il est gros, bien en chair, et la situation que lui a faite

(1) Nous rappelons que ces lignes ont été écrites en 1864.

Rian semble lui avoir suffisamment profité. Il a pourtant l'air ennuyé, mal à l'aise. Est-ce le soin de paraître digne ou la présence d'une colonne française qui en est la cause ? Aurions-nous — sans le vouloir — causé du chagrin à ce bon gros marabouth ? Redouterait-il déjà le développement de cette obésité qui fut spéciale à ses saints ancêtres ? Nous n'avons pas du tout pénétré ce mystère. Que peut donc désirer de plus monseigneur Ahmed ? Il a pour enveloppe le bernous vert des cherifs ; il a pour monture une mule de pure race, et cette mule possède un harnachement précieux à faire crever de jalousie une sultane quelque peu saupoudrée de coquetterie ; il ne fait pas un pas — sur sa mule bien entendu — sans qu'un de ses estafiers ne s'accroche à chacun de ses étriers, avec un autre en serre-file derrière l'animal sacré. Des femmes, il doit en avoir à revendre, tout comme son saint homme de père. Nous ne pensons pas qu'il soit mal logé. Nous allons, d'ailleurs, vous le dire tout-à-l'heure. Alors, qu'est-ce donc ? Sa tristesse prendrait-elle sa cause dans l'impossibilité où il a été jusqu'à présent de se débarrasser de cette odeur particulière à la race noire ? Mon Dieu ! quel est donc le nègre qui a réussi à dépouiller complétement cet..... inconvénient *sui generis ?*

Quant à Rian, il doit flotter entre cinquante-cinq et soixante ans ; il tranche, du reste, du tout au tout avec Sid Ahmed : il a le teint mat des ambitieux qui vivent renfermés, et pas du tout ce riche bronzé des Sahriens ; aussi ne m'étonnerais-je pas qu'avant d'être gris, il eût été tant soit peu blond. Cette particularité donne même à sa physionomie, qu'elle ouvre, une apparence de bonhomie qui séduit à première vue, et les expansifs doivent se sentir disposés à aller lui raconter leurs petites affaires ou à lui demander des conseils. Rian est maigre à la façon des Anglais quand ils se mettent à adopter sérieusement cette manière d'être. Ce qui ajoute encore à son apparence exotique, c'est l'immaculé de ses vêtements et l'habitude évidente des ablutions. Le kaïd Rian monte une jument grise à laquelle, habituellement, il ne demande strictement que le pas, cette allure des conservateurs. Il est vrai que son chef religieux n'ayant jamais d'autre monture qu'une mule, il serait malséant

et de mauvais goût qu'il se lançât auprès de lui dans le dévergondage de la fantazia. Aussi s'en abstient-il.

Rian a trois fils de très-bonne mine ; l'un deux, surtout, a toutes les allures d'un parfait gentilhomme sahrien : il y a du *djïed* (1) et du *cherif* (2) dans cette élégante aisance de l'homme de poudre onctuée de cette finesse gracieuse et polie de l'homme dont la force ne s'appuie ni sur la pointe d'une épée, ni sur la bouche d'un canon. Ces fils de Rian ont le teint blanc des Sahriens qui passent plus de temps dans une zaouïa que sur le dos d'un cheval ; ils manquent absolument de cette chaude teinte bronzée et de cette sèche et vigoureuse musculature qui font la beauté des gens de la tente.

Après en avoir fait connaître les hôtes, nous allons à présent nous occuper du ksar, leur demeure.

Nous avons dit plus haut qu'Abd-el-Kader, entré — nous savons par quel procédé — dans le ksar d'Aïn-Madhi, en avait fait raser les murailles, et que Si Mohammed-es-S'rir-et-Tedjini en avait commencé le rétablissement à la fin de 1840, opération qu'il terminait en 1844. Or, depuis cette époque, Aïn-Madhi ne s'est pas sensiblement modifiée, et elle est encore aujourd'hui, à peu de chose près, ce qu'elle était alors.

Le ksar a été bâti — on se le rappelle — sur un renflement de la plaine que ferme, au nord, le massif du Djebel-el-Amour ; à l'est, les contre-forts du Djebel-el-Azreg ; au sud, la chaîne qui couvre le ksar de Haouïtha, et à l'ouest, des ondulations qui se rattachent aux montagnes des Oulad-Yâkoub-er-Rabaâ. Les eaux sont prises à deux kilomètres environ au nord du ksar, et amenées dans la place par un conduit en maçonnerie alternativement couvert et à ciel ouvert. Ce conduit peut être facilement coupé ; mais l'avantage de la position dominante l'a emporté sur celui de la possession de la source. Il existe, d'ailleurs, des puits dans le ksar, et une vaste citerne dans la maison de Tedjini.

(1) *Djïed* (pluriel *djouad*), noble de noblesse militaire. La plus grande partie des *djouad* tirent leur origine des *Mehal*, conquérants venus de l'Est à la suite des compagnons du Prophète.

(2) *Cherif* (pluriel *cheurfa*), noble d'origine religieuse. Tout musulman descendant du Prophète par sa fille Fathma-ez-Zohra, est *cherif*.

La fortification de la place se compose d'abord des murs des jardins, qui sont en terre et garnis de tours, puis des murailles du ksar, solidement bâties en bonne maçonnerie, et généralement flanquées, crénelées, et ornées de pyramidions. Ces murailles, d'une épaisseur de deux mètres dans le bas, n'ont pas moins de dix à douze mètres d'élévation. La place n'a pas de fossés ; les murs des jardins lui font une double enveloppe excentrique laissant entre elle et le corps de place un chemin étroit permettant de circuler autour du ksar. La partie nord-ouest des murs extérieurs des jardins porte toujours la marque du siége de 1838 ; ils n'ont point été relevés, et forment encore aujourd'hui de larges brèches par lesquelles on peut passer à cheval. A l'intérieur, la défense est diverse : tantôt les maisons appuient à l'enceinte, tantôt elles en sont séparées et laissent un couloir entre elles et les murs de la place.

Le ksar a deux entrées (Bab el-Kebir et Bab es-Sakia) ; l'une, voisine de la maison de Tedjini, est dans de bonnes conditions de résistance ; elle a ses portes garnies de plaques de fer-blanc, et donne accès sur une place fermée de murs crénelés, lesquels sont eux-mêmes percés de portes s'ouvrant sur la ville. Les rues sont étroites ; les maisons, dont le nombre est de deux cents environ, sont généralement jointives et s'élèvent comme le terrain jusqu'au centre du ksar ; elles dominent au loin la campagne de leurs nombreux créneaux.

Aïn-Madhi est évidemment la place la plus forte du Sahra algérien. Cela ne veut pas dire pourtant qu'il nous serait bien difficile de la réduire, s'il pouvait venir à l'esprit de quelque rebelle la pensée de nous en fermer les portes.

Le ksar d'Aïn-Madhi se présente extérieurement dans de bien meilleures conditions que la généralité des ksour de notre Sahra ; ce ne sont plus là ces villages dépenaillés, à murailles ébréchées, à tours éventrées. Au lieu de cette robe à tons grissale, à nuance t[illegible]ouse, à éraillures sordides, Aïn-Madhi s'enveloppe dans un vêtement d'une blancheur immaculée. Le palais-kasba des Tedjini est d'aspect monumental ; la coupole de la chapelle funéraire où repose du sommeil éternel le saint fondateur de l'ordre s'élance gracieuse au-dessus des maisons, qu'elle

domine. Quelques habitations ont un étage à arcades ogivales élevé sur les terrasses. On remarque çà et là, boursouflant la partie supérieure du ksar, plusieurs petits dômes qui en orientalisent l'ensemble. Le sommet des murs de l'enceinte est couronné d'une suite de pyramidions qui le dentellent d'une guirlande de feuilles sinueuses. En résumé, le ksar a bonne mine ; on sent qu'il y a là de l'aisance, que le confortable y a accès, et qu'on y ferme soigneusement la porte au nez à la misère. C'est peut-être le seul ksar de notre Sahra qui, de près, puisse supporter l'analyse, et ne donner ni désenchantements, ni nausées.

Nous avons dit plus haut que Sid Ahmed-et-Tedjini et Rian avaient offert au général Yusuf une dhifa de bienvenue et de soumission. Dès que la colonne fut installée dans son bivouac, le général, escorté de son état-major, des chefs de corps et des principaux services, monte à cheval et se rend à l'invitation des chefs politique et religieux d'Aïn-Madhi. Nous entrons dans le ksar par Bab-el-Kebir, la porte qui donne accès sur la kasba des Tedjini. Toute cette fortification est assez bien entendue, et l'on sent que le kaïd Rian a pratiqué jadis la maçonnerie avec un certain succès. Ces murs crépis et blanchis n'ont, en effet, comme nous le disons plus haut, rien de commun avec ceux en terre séchée au soleil des autres ksour. Un vaste cimetière, dans lequel on remarque quelques koubba d'un assez beau style, se hérisse de *mchahad* et de *djenaba* (1) marquant le périmètre de la dernière demeure des Madhiens passés de l'autre côté de la vie.

C. TRUMELET.

(*A suivre.*)



(1) Ce sont les pierres placées à la tête, au pied et sur les côtés des tombes arabes.

RELATION

DE L'ARRIVÉE DANS LA RADE D'ALGER

DU VAISSEAU DE S. M. LA *PROVENCE*

Sous les ordres de M. le Comte de la BRETONNIÈRE

ET

DÉTAILS

DE L'INSULTE FAITE AU PAVILLON DU ROI DE FRANCE

PAR LES ALGÉRIENS, LE 3 AOUT 1829

Par BIANCHI, *Secrétaire-interprète du Roi*

Parti le 30 juillet au matin de sa ligne de croisière et précédé du brick l'*Alerte* portant pavillon parlementaire, le vaisseau français la *Provence* arriva vers les deux heures du même jour dans la rade d'Alger. A trois heures les deux bâtiments jetèrent l'ancre et mouillèrent par vingt-deux brasses et à environ cinq quarts de lieue de la ville. Dans cette position, nous avions sous les yeux une partie d'Alger s'élevant en amphithéâtre, toute la côte et une partie de la baie, depuis la porte Bab-Azoun jusqu'au cap Matifou ; à notre gauche et sur le rivage, le fort Bab-Azoun, et presque dans la même direction, mais à une grande élévation de la côte, le château de l'Empereur. Nous relevions le phare d'Alger dans le Nord quart Nord-Est, à la distance d'environ deux mille cinq cents toises, et le front Nord de la ville dans le Nord-Nord-Ouest, à la distance de trois à quatre milles. Nous remarquerons ici, d'après l'opinion d'un officier d'artillerie très-distingué que nous avions à bord, que les forts et les batteries d'Alger, répartis sur la côte pour la défense propre de cette pla-

ce, n'offrent, vus d'une manière générale, que deux grands fronts suffisants pour la couvrir du côté de la mer. Ces deux fronts peuvent être considérés, en cas d'attaque, comme les deux faces d'un bastion du corps d'enceinte d'une place forte, dont la batterie de la pointe Nord du môle serait l'angle saillant. L'une de ces faces est tournée vers l'Est ou l'intérieur de la baie d'Alger, l'autre vers le Nord ou la grande mer. Toute l'artillerie battant l'entrée de la rade est accumulée sur ces deux fronts.

Alger, vu de la mer, est bien loin d'offrir cet aspect pittoresque et cette élégance du goût oriental que présente surtout Constantinople, et même Smyrne, ainsi que d'autres villes de l'empire ottoman. L'œil n'aperçoit d'abord qu'un rideau dont la blancheur fatigue la vue. Au lieu de cette réunion d'élégantes mosquées, de minarets élancés, de coupoles dorées et d'habitations peintes de diverses couleurs et ombragées de cyprès, cette ville n'offre qu'un amas confus de maisons plates et uniformes dont la monotonie n'est interrompue que par la vue de quelques dômes couverts en plomb et de grosses tours carrées surmontées de plates-formes qui tiennent lieu de minarets.

Mais rien n'égalait la beauté du coup-d'œil que nous présentait la partie Est d'Alger. Ce coteau magnifique, depuis le bord de la mer jusqu'au sommet le plus élevé, n'offrait qu'une suite de collines et de vallées parsemées d'un nombre infini de jardins et de jolies maisons de campagnes où les habitants se retirent pendant les mois les plus chauds de l'année. Ces maisons, bâties dans le goût mauresque, convertes de terrasses d'un blanc éblouissant et entourées d'arbres fruitiers, s'offraient à nous sous l'aspect le plus pittoresque. Les jardins produisent une grande quantité de melons, de fruits et de légumes de toute espèce ; et, ce qui est d'un avantage inappréciable dans un pays chaud, ils sont arrosés par des sources et des ruisseaux abondants. L'eau justement renommée de la grande fontaine d'Alger provient en totalité de ces sources, et est amenée dans la ville par des conduits souterrains. Sur le bord de la mer et à partir du faubourg Bab-Azoun, un chemin large et sablonneux conduit, en suivant le rivage, au cap Matifou; nous le vîmes presque toujours parcouru par des caravanes, des cavaliers arabes et des piétons. Un

jour, en portant notre vue du côté du rivage, nous pûmes reconnaître que les canons montés sur un affût de campagne ne sont pas étrangers aux Algériens; nous en vîmes deux sur le bord de la côte la plus voisine du vaisseau. Ces canons étaient en batteries, les prolonges déployées et attelées de quatre chevaux à l'européenne. Non loin de là et derrière les batteries qui bordent la côte, était un camp composé d'une trentaine de tentes rondes ayant chacune la forme d'un parapluie. Là, les soldats, à ce que j'ai appris depuis, couchent à terre n'ayant ni paille ni autre chose sous eux, recevant pour toute nourriture un peu de biscuit, d'huile, des olives, du blé bouilli et de la viande une fois par semaine. Les Arabes ne connaissent ni corps-de-garde ni factionnaires; la nuit seulement, un soldat veille dans chaque tente tandis que ses camarades dorment tout habillés. Toujours du même point d'observation, messieurs les officiers d'artillerie qui se trouvaient à bord comptèrent onze batteries de côte dans le pourtour de la baie, entre le fort Bab-Azoun et le cap Matifou. Ces batteries sont construites dans le sable et sur le bord de la mer et battent la baie : elles ne sont composées que d'un seul épaulement sans fermeture à la gorge.

Le fort Bab-Azoun que nous avons également en vue, n'appartient à aucun système de fortifications en usage en France. C'est un grand édifice en maçonnerie, élevé d'environ trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce fort est composé de deux parties rectangles différentes, mais parallèles entre elles, réunies par une espèce de courtine ou mur de clôture fermant à droite et à gauche l'espace qui les sépare. Ses moyens de défense, du côté de la rade, se composent de trois rangs de batteries superposées parallèlement les unes aux autres, et dont la première à partir de la base est casematée. Ces batteries sont armées de cinquante-sept pièces de canon de gros calibre.

Dans la même direction du fort Bab-Azoun et sur le sommet de la colline qui domine Alger, à l'extremité d'un ravin, nous découvrions le fort l'Empereur. Ce nom lui a été donné en mémoire de la malheureuse expédition de l'empereur Charles-Quint qui en jeta les fondements en 1541. Ce château fut terminé par Hassan Agha, en 1545. Au centre de ce fort est une grosse tour

bâtie en pierre de taille dont nous apercevions la partie la plus élevée.

Le fort l'Empereur, comme l'a très-bien décrit M. Shaler, est un polygone irrégulier, garni de bastions, qui n'a ni fossés, ni chemins couverts, ni ouvrages avancés ; mais à vue d'œil, la circonférence de cinq cents toises que lui donne cet auteur me paraît exagérée.

Le jour même de notre entrée dans la rade d'Alger, M. le comte de la Bretonnière, d'après des conventions préalables relatives à sa première entrevue avec le Dey et les membres de la Régence, fit immédiatement ses dispositions pour se rendre à terre. A cet effet il s'embarqua dans un canot, accompagné de MM. Bianchi, secrétaire-interprete du roi, de Nerciat, capitaine de frégate, et Gabrié, secrétaire du commandant ; à peu près à moitié chemin de notre mouillage à la ville, nous passâmes à peu de distance de la corvette anglaise *Pilorus* et de la goëlette espagnole *Guadaleta.*

Ces deux bâtiments de guerre étaient arrivés la veille, et le dernier avait amené un nouveau consul espagnol à Alger. Poussé par une légère brise d'Est, le canot, couvert de toutes ses voiles, eut bientôt atteint la première ligne des batteries de la marine. Ces batteries, ainsi que les rochers qui les bordent, étaient déjà couvertes d'une populace immense dont les vêtements en lambeaux et l'aspect grossier ne devaient pas nous donner une idée bien avantageuse du reste de la population. Il était même difficile de reconnaître si les cris tumultueux poussés par cette multitude d'hommes, dont le bruit parvenait jusqu'à nous, étaient l'expression de sentiments hostiles ou favorables à notre arrivée.

Parvenus à l'entrée de la darse, nous aperçûmes une embarcation algérienne qui venait au-devant de nous, et dans laquelle se trouvait le Liman-Reïs ou capitaine du port et M. Bensimon, premier drogman de la Régence. M. le comte Datili, consul général de Sardaigne, chargé des affaires de France, nous attendait au lieu du débarquement. Le magnifique uniforme rouge et couvert de broderies que portait ce fonctionnaire, contrastait d'une manière frappante avec les haillons et la malpropreté de tous ce qui l'entouraient. Au moment où nous mîmes pied à terre, la foule de curieux qui obstruait les quais et les avenues du port s'était tellement accrue, que nous n'eussions jamais pu avancer au milieu de ces masses, si des gardes, qui marchaient devant nous, armés de bâtons, ne nous eussent ouvert un passage, en distribuant des coups à droite et à gauche avec une dexterité et une prodigalité toute particulière dans ce pays. Nous fûmes introduits chez le ministre de la marine, qui l'est aussi des affaires étrangères. Un escalier sombre et étroit nous conduisit dans une petite pièce dont tout l'ameublement consistait en un mauvais sofa, un tapis grossier, quelques chaises disposées pour nous, et des armes de toute espèce suspendues à la muraille.

Cette première réception du ministre de la marine fut en apparence des plus amicales ; car nous savions d'avance qu'il ne nous était pas favorable, et plus tard nous eûmes la preuve que les Français à Alger n'avaient pas d'ennemi plus déclaré et plus redoutable.

Cette première conversation ne fut d'abord qu'un échange de politesse et de vœux, usité en pareil cas, pour le prompt rétablissement de la paix entre la France et Alger. Dans tout ce que dit le ministre de la marine, homme du reste assez commun, il ne laissa pas que de montrer une finesse et une réserve qui feraient honneur au diplomate européen le plus consommé. Il fut convenu que, le lendemain, à une heure, le Dey recevrait dans son palais de la Casba le commandant des forces navales du roi de France, pour entendre ses propositions.

Dans le cours de cette visite on nous servit le café, et ensuite une limonade à la glace dans le même vase de cristal, qui, suivant l'usage, fut d'abord présenté au ministre, puis au commandant, et successivement aux personnes qui l'accompagnaient.

Il était six heures du soir, lorsque nous prîmes congé de son Excellence. Quand nous arrivâmes au port, la brise avait considérablement fraîchi, la mer était houleuse, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine que nous pûmes regagner notre bord.

Le lendemain, 31 juillet, M. le comte de la Bretonnière, accompagné des mêmes personnes, arriva vers midi sur le quai d'Alger. M. le consul de Sardaigne et le drogman du Dey, qui

nous avaient donné rendez-vous, n'étant pas encore arrivés, le commandant fut invité à se reposer en attendant dans le divan-khané ou salle du conseil du ministre de la marine. Cette pièce, construite récemment dans le goût mauresque avec des bassins en marbre d'où s'élancent des jets d'eau, est fort belle : on y respire une fraîcheur douce et agréable ; à l'entrée de cette salle se trouve un kiosque élevé, où nous nous arrêtâmes aussi quelques instants, et d'où la vue s'étend sur le port et sur toute la longueur du môle (1).

Dans le trajet du port au kiosque, la vue d'un spectacle bien affligeant pour les Français nous avait été ménagée avec un raffinement de cruauté bien digne du caractère de nos hôtes : les trois chaloupes des frégates françaises *Iphigénie* et *Duchesse de Berri*, tristes débris de la malheureuse entreprise du 17 juin 1829, avaient été rangées sur notre passage, de manière à ne pas échapper à nos regards. De jeunes Algériens, instruits sans doute d'avance à cette manœuvre, frappaient dessus et s'efforcaient par leurs gestes d'attirer notre attention sur ces objets qu'ils considéraient, ainsi que toute la population d'Alger, comme des trophées d'une victoire signalée. Nous vîmes même plusieurs Algériens portant sur eux les vestes ou paletots de nos marins tués en cette circonstance.

Le consul de Sardaigne et le drogman du Dey nous ayant rejoints, nous nous acheminâmes, précédés du capitaine du port et de nos gardes, vers le palais du Dey, situé à l'extrémité Ouest et sur le point le plus élevé de la ville. Nous traversâmes la longueur du môle, qui peut avoir cinq cents pas de long, et nous passâmes par la porte de la Marine, où l'on conservait encore, il y a plusieurs années, comme trophées de victoire, cinq cloches prises dans la ville d'Oran en 1708.

Pendant près de trois quarts d'heure que nous mîmes à faire le trajet du port à la Casba, il nous fallut parcourir des rues extrêmement étroites, mal pavées, sales, obscures, non aérées, et souvent d'une pente très-rapide. Dans plusieurs de ces rues les maisons étaient étayées l'une par l'autre au moyen de poutres

(1) Aujourd'hui le salon de l'amiral.

passées transversalement. Ces mesures de précaution datent de l'année 1717, époque où Alger éprouva, pendant neuf mois de suite, des secousses de tremblements de terre si violentes que presque tous les habitants abandonnèrent la ville et campèrent dans les campagnes environnantes. La chaleur excessive et la fatigue que nous éprouvions nous forcèrent plusieurs fois de nous arrêter pour prendre haleine.

Excepté quelques Turcs ou Maures de distinction, les nombreux habitants que nous rencontrâmes avaient, en général, un air de misère et de malpropreté. De temps en temps, quelques fantômes blancs, dont on apercevait à peine les yeux, s'arrêtaient avec curiosité sur notre passage et nous rappelaient par leur présence qu'il existait aussi des femmes dans cette ville. Nous ne trouvâmes sur notre chemin aucun édifice ou monument ancien digne de fixer notre attention. L'absence de fenêtres donnant sur la rue, quelques ouvertures garnies de grilles en fer, et les petites portes surmontées d'auvents donnent en général à ces maisons le triste aspect de prisons. Mais dans l'intérieur, ces habitations offrent un coup d'œil très-agréable ; nous aurons occasion d'en parler plus tard. Dans cette partie de la ville, excepté quelques échoppes de marchands de tabacs ou d'épices, nous ne vîmes ni boutiques, ni magasins de quelque apparence. Nous apprîmes que les plus considérables se trouvaient, ainsi que les cafés les plus fréquentés, dans la grande rue d'Alger qui traverse cette ville du Nord au Sud. Parvenus à peu de distance de la Casbah, nous vîmes sur une petite place, à notre droite, une belle fontaine en marbre, formant un massif carré surmonté d'une coupole, autour de laquelle s'avançait horizontalement un toit en auvent, destiné à abriter les approches de la fontaine. Les quatre faces du massif étaient couvertes de sculptures dorées, d'arabesques et de versets du Coran ; autour de ce monument, plusieurs Turcs assez bien mis étaient assis et fumaient gravement la pipe.

A notre entrée dans la première cour du palais, on nous fit attendre quelques instants le retour d'un officier qui était allé prévenir son Altesse de notre arrivée. C'est dans cette cour, qui a la forme d'un carré long, que le Dey donne ordinairement ses

audiences publiques. Le trône, que nous aperçûmes sous une galerie au fond de la cour, consistait en un sofa dressé sur une petite estrade en bois et couvert de drap rouge. Derrière le sofa était un grand miroir de Venise, encadré d'une large bordure qui conservait à peine quelques restes de son ancienne dorure. On vint nous prévenir que Son Altesse daignait nous admettre en sa présence. Précédés de nos gardes, nous montâmes un escalier assez large et parvînmes à une galerie assez étroite mais longue, à l'extrémité de laquelle nous aperçûmes le Dey, assis sur un fauteuil, entouré de ses grands officiers et des principaux chefs de sa garde.

L'ancienne étiquette obligeait autrefois, dans ces circonstances, les consuls et les commandants des armements européens à baiser la main du Dey ; aujourd'hui ils se bornent à une simple salutation et portent la main sur celle que le pacha leur présente en signe d'amitié ; mais, dans aucun cas, les consuls ne peuvent se présenter devant le dey avec leur épée. Quelques observations faites à ce sujet à M. le comte de la Bretonnière par le drogman du Dey ayant été vivement repoussées, nous conservâmes les nôtres. Le consul de Sardaigne salua le Dey le premier, puis M. le comte de la Bretonnière, et successivement toutes les personnes qui l'accompagnaient. De même que devant les têtes couronnées de l'Europe, il n'est jamais permis dans les audiences publiques de s'asseoir en présence du Dey, quelque longue que soit l'audience et quelque soit le rang du personnage auquel elle est accordée. Cette première conférence dura plus de trois heures, pendant lesquelles il nous fallut rester debout.

Hussein Pacha, dey actuel d'Alger, était ministre de l'intérieur, lorsqu'il succéda, le 1er mars 1818, à Aly-Khodja, son prédécesseur. Il avait alors quarante-cinq ans, et jouissait d'une bonne réputation ; mais, doué de peu d'énergie, il passait pour avoir un caractère facile à être influencé par tout ce qui l'approchait. Ce prince, qui a aujourd'hui cinquante-sept ans, est replet et d'une taille moyenne ; ses traits n'ont rien de cette régularité et de cette dignité qui se remarquent généralement dans les physionomies ottomanes. Sa figure, empreinte d'une sombre agitation, paraissait triste et sévère ; peut-être aussi le caractère de nos différends avec lui et le sujet de nos conférences contribuaient-ils beaucoup à cette teinte extérieure qui nous frappa.

Nous ne pouvons donc rien dire des manières habituelles de ce prince dans sa vie privée. S'il faut en croire les rapports qui nous ont été faits dans la ville, Hussein Pacha, depuis son élévation au pouvoir suprême, n'est parvenu qu'à force de crimes et d'intrigues à se maintenir dans le poste éminent qu'il occupe encore aujourd'hui.

Vivant isolé au milieu de ses sujets, il a considérablement augmenté les fortifications de la Casbah, et n'admet dans cette citadelle, avec les plus grandes précautions, que ses ministres et ses favoris.

Dans la crainte très-fondée où il est que les Algériens n'attendent qu'une occasion favorable de se défaire de sa personne, il ne sort jamais de cette forteresse. Lors d'une seule tentative qu'il fit pour aller inspecter des travaux de fortification, il faillit être assassiné, et n'échappa au danger qu'en rentrant précipitamment dans son palais.

Il y a dix-huit mois environ que Hussein Pacha, jouant aux échecs avec l'agha, son parent, alors chef de la force militaire d'Alger, le fit impitoyablement étrangler. Cet officier, par la régularité de sa conduite, était généralement estimé dans le pays ; mais Hussein le soupçonnait sans doute de conspirer contre sa vie. Malgré de tels actes de cruauté, dictés par une politique ombrageuse ou par le sentiment de sa propre conservation, ce pacha est encore loin d'avoir mérité au même degré la qualification de tyran, acquise à si juste titre à son prédécesseur Aly-Khodja.

Hussein jouit même, parmi les grands et le peuple, d'une certaine réputation d'équité pour tout ce qui se rapporte à l'administration de la justice et aux actes de son gouvernement.

La même impartialité qui nous a porté à faire connaître ce que la justice et l'humanité reprochent à ce prince, nous impose également le devoir de rapporter des faits qui lui font d'autant plus d'honneur qu'ils sont peut-être les seuls de ce genre que l'on puisse citer dans les fastes de l'islamisme.

Jusqu'à ce jour, tout individu admis de gré ou de force dans la religion mahométane, ne pouvait plus l'abjurer, et même la plus légère tentative à cet égard était immédiatement punie de mort. Cependant le sieur Bensamon, juif algérien, protégé anglais, premier drogman de la Régence, le même qui nous accompagnait dans nos conférences auprès de Son Altesse, le sieur Bensamon, dis-je, que le dey Ali Khodja avait forcé de se faire mahométan, fut, le 29 mars 1818, rendu par Hussein-Dey à sa liberté de conscience. Le même jour, en vertu d'une décision du pacha, appuyée de l'opinion des cadis turcs et maures, portant que nul ne pouvait être contraint à embrasser le mahométisme, trois jeunes garçons, huit filles juives et une chrétienne ravis à leurs parents furent également rendus à leurs familles et à la religion de leurs pères. L'une des filles juives et Rose Gonsouibio, fille d'un aubergiste piémontais, reçurent même chacune du pacha, en rentrant chez leurs parents, une dot de 5,000 piastres fortes d'Espagne, environ 27,000 francs de notre monnaie.

Notre première conférence avec le Dey, qui dura plus de deux heures, fut employée aux compliments d'usage, à des explications préalables relatives à l'objet de notre mission, et à la vérification des pleins pouvoirs. Après une discussion très-animée, le Dey ajourna au surlendemain (2 août) son ultimatum ou sa dernière réponse aux propositions qui lui avaient été faites. Pendant cette conférence et celle qui la suivit, le Dey s'est toujours exprimé en turc ; ses paroles, ainsi que celles de M. de la Bretonnière, étaient interprétées par l'auteur de cette relation, et pouvaient être contrôlées par le drogman du Dey ; mais ce dernier, intimidé par la nature même des discussions, prit rarement la parole.

Hussein Pacha parle et écrit correctement le turc et s'exprime même en arabe avec beaucoup de facilité. Le surnom de Khodja, ajouté primitivement à son nom, indique qu'il appartenait à la classe des lettrés. Ce prince passait, en effet, pour l'homme le plus instruit de la régence ; mais on appréciera cette réputation à sa juste valeur, en apprenant qu'il n'existe pas à Alger trois membres du Divan qui lisent et écrivent correctement leur langue. Quelque longue et animée que fût cette conférence, la rigueur de l'étiquette s'opposa à ce qu'on nous offrît des rafraîchissements qu'auraient rendus nécessaires l'excès de la chaleur et de la fatigue. De temps en temps seulement, Son Altesse nous faisait présenter sa tabatière par l'un des officiers de sa maison. En prenant congé, le Dey nous invita obligeamment à parcourir Alger, ses environs, et même à y séjourner, si la chose pouvait nous être agréable, nous assurant que partout nous trouverions sûreté et protection.

En sortant de chez Son Altesse, M. de la Bretonnière crut devoir faire une visite d'étiquette aux membres les plus influents de la Régence, qui lui furent indiqués par M. le consul de Sardaigne.

Nous fûmes successivement chez le khaznadji ou premier ministre, le mufti ou chef de la religion, le beitelmaldji ou intendant-général du fisc ; le vékili-hordj ou ministre de la marine et des affaires étrangères, et enfin chez l'agha ou commandant des forces militaires. Tous ces personnages, excepté le dernier, nous parurent des êtres insignifiants ou contraires aux intérêts de la France. L'agha seul, gendre du Dey, désigné par la voix publique comme son successeur, est un homme aussi distingué par son beau physique que par l'affabilité et l'agrément de ses manières. Il nous fit l'accueil le plus affectueux et manifesta au commandant, avec autant de franchise que d'empressement, ses bonnes dispositions personnelles envers la France.

En sortant de chez l'agha, M. le comte Datili, qui nous avait accompagnés et dirigés dans toutes les visites que nous venions de faire, nous invita à nous reposer quelques instants chez lui. Dans une rue assez étroite, comme le sont presque toutes celles d'Alger, une porte de moyenne grandeur, surmontée d'un auvent avec un banc de chaque côté, sert d'entrée au consulat général de Sardaigne. Cette maison à deux étages, comme la plupart de celles d'Alger, se compose intérieurement d'une cour carrée, assez vaste, appelée en arabe (*ouast*) ou milieu ; celle-ci est entourée de deux galeries placées parallèlement l'une au-dessus de l'autre et soutenues par des colonnes. De ces galeries on passe dans les appartements, dont toutes les fenêtres donnent sur la

cour ; de grandes portes servent d'entrée aux chambres qui en général sont vastes et bien aérées. Les planchers sont en briques ou d'une espèce de stuc blanc ; les plafonds sont presque tous boisés ou peints avec beaucoup d'art et divisés en compartiments ou panneaux, avec des moulures peintes ou dorées. Suivant la richesse du propriétaire, le pavé de la cour est en marbre ou en matières qui ne conservent pas l'humidité. Toutes les maisons, au lieu de toits, se terminent généralement en terrasses, forme commode et agréable à l'œil ; elles sont entourées d'un mur d'appui qui leur sert de balustrade. Ce mur est quelquefois si bas, qu'on peut sans beaucoup de difficulté aller d'une maison à l'autre. Cette facilité de communications explique la nécessité de grilles en fer qu'on voit dans toutes les maisons tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces terrasses sont d'une grande utilité pour les besoins domestiques d'une famille et pour tout le service d'une maison ; on s'y réunit les soirs de préférence pour prendre le frais, causer ou faire de la musique ; et elles sont d'autant plus agréables qu'Alger étant bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline assez rapide, on y jouit presque partout de la vue de la mer et du spectacle magnifique de la baie. Arrivés chez le consul de Sardaigne, nous présentâmes nos hommages à madame la comtesse Datili. Cette dame, fille de M. Chirico, dernier consul de Raguse à Constantinople, est née à Péra. A tous les avantages de la nature, à un esprit cultivé et à beaucoup d'amabilité, Madame Datili réunit la connaissance des langues française, italienne, russe, grecque moderne et turque, et elle s'exprime avec la plus grande facilité. Cette dame a surtout des droits à la reconnaissance des Français, pour les soins touchants qu'elle et son mari ne cessent, depuis le commencement de cette guerre, de prodiguer à nos malheureux compatriotes prisonniers à Alger.

C'est par la bienveillante intervention de M. Datili que déjà plusieurs d'entre eux ont été rendus à leur patrie. Peu de temps avant notre arrivée à Alger, le Dey, dans un de ses moments d'heureuse inspiration, avait, de son propre mouvement, accordé la délivrance de sept de ces infortunés au consul de Sardaigne ; mais ils étaient au nombre de quarante-quatre ; il fallut donc

tirer au sort. Cette opération qui se fit dans la maison du consul de Sardaigne, fut un spectacle bien déchirant ; ceux mêmes que le sort favorisa n'osèrent manifester leur joie ; et c'était encore les larmes aux yeux que Madame Datili nous racontait toutes les circonstances de cette scène de douleur. Il reste donc encore à Alger trente-sept de ces infortunés dont nous aurons bientôt lieu de parler. En sortant, Monsieur et Madame Datili invitèrent le commandant et les personnes qui l'accompagnaient à venir déjeuner le lendemain à leur maison de campagne, située à environ une lieue et demie d'Alger. Cette invitation nous fut d'autant plus agréable qu'elle était pour nous une occasion de reconnaître plus aisément une partie des environs de la ville, que jusqu'alors nous n'avions fait qu'entrevoir.

Excursion dans la ville et les environs d'Alger.

Le 1er août nous quittâmes le bord vers onze heures du matin, et débarquâmes peu d'instants après sur le quai d'Alger.

Débarrassés cette fois de nos uniformes et de l'entourage des représentants qui avaient présidé à notre première réception, moins remarqués de la foule, nous pûmes observer plus tranquillement les choses qui méritaient de fixer notre attention, et surtout en première ligne, les fortifications de la marine, le port et les bâtiments qui s'y trouvaient. Les ouvrages qui défendent la partie Sud du môle et que l'on trouve à droite en entrant dans la darse, se composent de deux lignes de batteries, dont la première à fleur d'eau est casematée et forte de cent dix-sept pièces de gros calibre. A gauche, et vis-à-vis la tête du môle, une batterie formidable de trente-six pièces de canon de gros calibre, superposées parallèlement sur deux lignes, a été élevée depuis 1816. Ces pièces sont d'autant plus redoutables qu'elles battraient en flanc les bâtiments qui tenteraient de pénétrer dans la darse en tournant le môle. Une autre batterie, située à l'extrémité de la jetée et près de la porte de la marine, et composée de pièces de douze, de dix-huit et de vingt-quatre, bat presque directement

l'entrée de la darse. Les chaloupes canonnières algériennes servent aussi à augmenter la défense particulière de l'entrée du port ; à cet effet, on en place une douzaine derrière une estacade en bois, renforcée d'une forte chaîne de fer et de plusieurs câbles et grelins ; la chaîne est tendue tous les soirs pour fermer le port. Ce dernier est encaissé par le môle et parsemé de dangers ; le fond, envahi par une végétation sous-marine qui s'accroît de jour en jour, doit avoir à peu près cinq brasses dans sa plus grande profondeur. Ce port, de figure oblongue, peut contenir environ cinquante bâtiments de trois à quatre cents tonneaux, l'un portant l'autre. Nous vîmes les bords de la darse garnie de bâtiments algériens désarmés. Cette marine se compose aujourd'hui d'une grande frégate de soixante, dans le plus mauvais état, d'une autre de plus petit échantillon, de deux corvettes, deux bricks, cinq goëlettes et une vingtaine de chaloupes canonnières portant chacune une pièce en bronze de gros calibre. Le môle étroit et peu profond fut construit en 1519 par des prisonniers espagnols.

Arrivés au consulat de Sardaigne, nous fûmes reçus par M. le comte Datili et les officiers du consulat ; Madame la comtesse était partie la veille pour la campagne où elle devait nous recevoir. En sortant de chez M. Datili, nous nous dirigeâmes à pied vers la porte Bab-el-Oued, située au Nord-Ouest d'Alger. Peu d'instants avant d'arriver à cette porte, nous laissâmes à notre droite, et près de la marine, la maison consulaire de France. C'est dans le voisinage de cette dernière et près du consulat américain qu'est situé le magasin aux poudres ; et, ce qui dans ce moment est important à remarquer, c'est que cette poudrière n'est nullement à l'abri de la bombe.

Arrivés sur une petite place, à la sortie de la ville, lieu ordinaire des exécutions publiques, nous trouvâmes des chevaux tout sellés que M. Datili nous avait fait préparer. Notre petite caravane, composée d'une quinzaine de personnes et précédée d'un janissaire du consulat de Sardaigne, se dirigea en sortant de la porte Bab-el-Oued vers le Nord-Ouest. Cette porte tire son nom arabe d'un torrent situé à peu de distance, mais qui est à sec durant les mois les plus chauds de l'année. Laissant à notre droite les nombreuses batteries de la côte, une petite crique assez profonde, des moulins qui bordent le rivage et le cimetière des chrétiens et des Juifs, nous prîmes d'abord le beau chemin large et uni qui suit la direction de la côte jusqu'au cap Caxine, c'est-à-dire à environ une lieue Nord-Ouest d'Alger. A partir de la gauche de ce chemin et des bords du torrent, un mamelon s'élève à une hauteur assez considérable et va aboutir aux murailles de la ville. L'espace entre ce mamelon et une autre élévation située sur le bord opposé du torrent, forme une gorge profonde pénétrant dans la campagne, où l'on découvre, dans les sites les plus pittoresques, une foule de jolies maisons entourées de jardins.

Nous remarquerons ici que les clôtures de ces maisons et de ces jardins sont en haies vives de figuiers de barbarie et d'aloès d'une très-grande espèce qui produisent des fleurs dont les tiges se développent en girondoles et ont quelquefois douze à quinze pieds de haut. Toujours en suivant le même chemin, nous atteignîmes plusieurs coupoles en ruine, qu'on nous dit être les tombes de six deys, dont l'élévation et la mort tragique eurent lieu dans une seule et même journée ; un septième fut élu le même jour et régna, mais on ne dit pas si son règne fut de longue durée. Parvenus à peu de distance d'un grand jardin appartenant au Dey, et qui s'étend jusqu'au bord de la mer, nous vîmes les ruines d'une ancienne mosquée. Toute cette partie de la campagne, depuis la ville jusqu'au jardin du dey, est généralement aride et découverte. Des aloès d'une très-grande espèce, des cactus ou figuiers raquettes, des myrtes et quelques oliviers couverts d'une poussière très-épaisse, sont les seuls arbres qu'on rencontre de distance en distance.

Non loin de la mosquée, nous tournâmes à gauche, quittâmes la route et ne cessâmes, en nous dirigeant à l'Ouest, de gravir des collines arides et escarpées. Parvenus à l'entrée d'un joli chemin bordé de myrtes et d'aloès, et après nous être un peu élevés sur cette côte brûlante et desséchée, la vue magnifique de la baie et l'immensité de la mer, en nous offrant le plus beau tableau, nous fit oublier la fatigue de cette pénible montée. La baie se dessine dans une étendue de quatre lieues ; à l'Ouest, elle commence par le cap Caxine, et se termine à l'Est par le cap

Matifou. La profondeur de cette courbe assez régulière est d'environ deux lieues. C'est vers le fond de la baie que se trouvent les rivières Haratch et Hamise : la première prend sa source dans les montagnes des Beni-Mouça, et la seconde dans celle des Beni-Iâde. Après avoir parcouru pendant environ dix minutes le chemin boisé où nous venons d'entrer, nous atteignîmes à droite un mur de clôture et peu après une grande porte servant d'entrée principale à la maison de campagne de feu M. Deval, consul général de France. Nous descendîmes de cheval à l'entrée d'une espèce d'avenue dont les arbres étaient presque entièrement dépouillés de leur feuillage. Au pas ordinaire de nos chevaux nous employâmes environ deux heures à faire cette course ; mais, d'après les difficultés du chemin on peut évaluer à cinq quarts de lieue, ou tout au plus à une lieue et demie, la distance de cette maison de campagne à Alger.

Depuis le départ de M. Deval, en 1827, cette maison est habitée par M. Datili ; son genre de construction et surtout la distribution des appartements sont un mélange de goût oriental et européen ; l'ameublement en est simple, mais disposé avec goût. Cette habitation se compose d'un grand corps de logis avec toutes ses dépendances nécessaires ; le jardin, construit sur le penchant de la montagne, est formé en terrasses ; excepté des orangers, des figuiers, quelques arbres fruitiers et des lauriers-roses, on ne rencontre ici aucun arbre de haute futaie ou susceptible de donner de l'ombrage ; la vigne y est assez abondante. Cette demeure, bien pourvue d'eau, est ornée, dans une des parties du jardin, d'un grand bassin alimenté par une source voisine. De l'une de ces terrasses, M. Datili nous montra sa maison de campagne et celle du consul d'Angleterre, situées à peu de distance.

De toutes ces maisons on jouit du spectacle magnifique de la baie et de la vue de la mer, dont rien ne borne l'horizon ; on y découvre les navires dans un grand éloignement ; nous pûmes même reconnaître nos frégates la *Thétis* et la *Proserpine*, croisant à plusieurs lieues de la côte ; mais quelque soit l'avantage d'une telle position, on ne doit pas s'attendre à trouver ici cet air de vie, de fraîcheur et d'activité qui anime les campagnes

dans nos climats septentrionaux. La solitude qui environne celle d'Alger, les grilles de fer qui, ici comme dans la ville, garnissent les fenêtres de toutes les maisons, l'abandon des lieux les plus susceptibles d'être cultivés, et l'air sombre, triste et misérable des gens de la campagne, donnent à tout ce paysage un air de langueur et de mélancolie qui se communique à l'étranger dès les premiers moments de son arrivée. La nature a été prodigue pour ce pays ; mais le despotisme et la barbarie du gouvernement algérien ont tout étouffé et tout enlaidi. Nul doute que sous l'influence d'une action régénératrice, cette contrée jadis si florissante ne vît bientôt renaître son ancien éclat de splendeur et de prospérité.

Dans cette partie de campagne, dont Monsieur et Madame Datili nous firent les honneurs avec autant de politesse que de cordialité, nous eûmes occasion de voir et d'entretenir quelques-uns des prisonniers de guerre français. Peu d'instants avant de nous mettre à table, quatre capitaines de notre marine marchande furent présentés au commandant par M. Datili. Ces marins, pendant le déjeuner, nous racontèrent toutes les circonstances de leur captivité. Conduits d'abord sur divers points du royaume assez éloignés de la capitale, ils avaient été dépouillés d'une partie de leurs vêtements et forcés de faire à pied un long trajet, portant sur leur dos et pour le compte de leur nouveau maître la plus grande partie des vêtements qui leur avaient appartenu. Réclamés par M. Datili, à leur arrivée à Alger, ce consul les avait fait habiller, leur avait donné tous les secours nécessaires, et avait obtenu du dey l'autorisation de les garder dans sa maison de campagne, sous sa responsabilité personnelle. Nous apprîmes que le reste des autres prisonniers français logeaient en partie chez les consuls des nations européennes ou dans une maison que le gouvernement algérien leur avait destiné près de la marine ; nous sûmes qu'en général ces Français n'étaient pas maltraités. Tous avaient également à se louer de la protection du consul de Sardaigne et des soins touchants que ne cessait de leur prodiguer Madame Datili.

En sortant de table, cette dame nous conduisit dans une galerie très-propre donnant sur le jardin où étaient rangés les lits

des prisonniers français. Sur l'un des lits nous vîmes le nommé Martin, marin de la frégate *La Duchesse de Berry* et le seul qui avait miraculeusement échappé à la malheureuse affaire du 17 juin. Ce marin, après avoir été grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête, dut son salut à la bravoure autant qu'à la générosité d'un Arabe qui, l'ayant fait prisonnier, le défendit contre ses propres compatriotes et le conduisit au dey d'Alger. Hussein Pacha, autant pour récompenser cette belle action que pour en encourager de semblables à l'avenir, fit donner deux cents piastres de récompense à cet Arabe, tandis qu'il n'en avait accordé que cent pour chacune des têtes des autres victimes que suivant l'usage on lui avait présentées. Ce marin éprouvait, dans ce moment, de violents accès de fièvre, suite de sa blessure et de l'imprudence qu'il a eu de sortir trop tôt aux rayons du soleil; son état donnait au médecin du consulat de Sardaigne les plus vives inquiétudes. A peine l'affaiblissement de son cerveau troublé lui permettait-il de répondre aux questions qui lui furent adressées sur l'affaire du 17 juin, et c'était tout au plus si dans ce moment il en conservait le souvenir. Étonné de se voir ainsi entouré de nouveaux compatriotes, il ne parut sensible qu'aux paroles d'amitié et d'encouragement que lui donnait, en lui serrant affectueusement la main, notre excellent commandant. Depuis, nous avons appris que ce marin avait recouvré avec la santé l'usage de ses facultés intellectuelles

C'était surtout pour ces pauvres prisonniers que notre arrivée à Alger avait été un motif de joie et de consolation. Helas! quel a dû être leur désespoir, lorsque, le lendemain, ils auront appris notre départ et la rupture de négociations. Mais quelle sera leur position au milieu d'une populace en furie, au moment où la flotte française paraîtra dans la baie d'Alger! Ici le souvenir terrible de Mezza-Morto, de Choiseul attaché à la bouche d'un canon, et des membres palpitants de Le Vacher lancés tout sanglants jusque sur les vaisseaux de Duquesne, se représente malgré nous à l'imagination troublée. Mais non, espérons-le, la Providence veillera sur ces enfants de la France; les Algériens, en les conservant comme des otages précieux, suivront les inspira-

tions d'une politique bien entendue et plus conforme à leurs vrais intérêts.

En rentrant dans la ville par la porte Bab-el-Oued, nous observâmes attentivement, mais avec toute la prudence qu'exigeait notre position, les murailles qui entourent Alger de ce côté. Ces murs, construits partie en pierre partie en brique, peuvent avoir vingt pieds de hauteur; sur des tours carrées qui les flanquent de distance en distance se trouvent quelques pièces de canon mal appuyées. Quant aux fossés, il nous ont paru dans cette partie avoir très-peu de profondeur.

Dernière conférence avec le Dey

Le 2 août, dès le matin, nous fîmes nos dispositions pour nous rendre à l'audience du Dey. Cette journée était pour nous d'une grande importance, puisqu'elle devait décider de la paix ou de la guerre. Les dangers et les outrages auquels lord Exmouth et ses officiers avaient été exposés dans une circonstance semblable se représentaient à notre mémoire; ils pouvaient se reproduire d'autant plus facilement à notre égard que nous n'avions pas à notre disposition l'appareil des forces militaires imposantes qui appuyaient les négociations de l'amiral anglais. Nous partîmes, et vers midi nous débarquâmes sur le quai d'Alger. Arrivés chez le ministre de la marine, l'air triste et abattu de l'interprète du Dey, la physionomie sombre et sinistre de tous ceux qui l'entouraient, furent pour nous l'indice de dispositions peu favorables. Lorsque le consul de Sardaigne nous eut rejoint et qu'on nous eut fait assez froidement les politesses d'usage, nous nous acheminâmes vers le palais du Dey, à travers la foule qui se pressait sur notre passage.

En chemin nous rencontrâmes le Bach Tchavouch ou grand prévôt; cet officier supérieur, messager secret du Dey, était habillé de vert, portant une écharpe rouge et un bonnet blanc terminé en pointe. Introduits auprès de son Altesse avec les mêmes formalités qu'à l'audience précédente, la discussion, après les

compliments d'usage, s'établit sur les objets importants que nous avions à traiter, et se termina après de longs débats par le rejet que fit le Dey des propositions du gouvernement français. Sans entrer ici dans des détails qu'il ne nous appartient pas de faire connaître sur cette dernière conférence nous pouvons dire que le langage tenu par M. le comte de la Bretonnière au Dey d'Alger a été celui d'un négociateur conciliant et courageux.

Après avoir fait les plus grands efforts pour remplir par la délivrance des prisonniers les vues paternelles de Sa Majesté, et avoir inutilement employé tous les moyens de persuasion pour amener Hussein Pacha à consentir aux justes réclamations de la France, le commandant des forces navales du Roi fit observer la terrible responsabilité qu'il assumait sur sa tête en se rendant aux yeux de Dieu et des hommes la cause des malheurs de son pays, et il n'hésita pas à lui déclarer que le roi de France, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, emploierait les forces que le Tout-Puissant avait mises entre ses mains pour défendre ses droits et la dignité de sa couronne.

» J'ai de la poudre et des canons, répliqua Hussein Pacha, et « puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous êtes libres de « vous retirer : vous êtes venus sous la foi du sauf-conduit, » aman ilé, je vous permets de sortir sous la même garantie. »

Nous prîmes immédiatement congé de ce prince et sortîmes du palais.

Depuis la Casba jusqu'au port, la foule qui nous entourait s'attachait à deviner dans notre maintien et dans l'expression de nos regards le résultat de cette dernière conférence ; mais nous jugeâmes prudent de montrer la même impassibilité. Arrivés sur le port, le même sentiment de curiosité ou peut-être un projet criminel porta le ministre de la marine à m'interroger personnellement d'un ton sinistre sur ce qui venait de se passer. Voyant qu'il n'en était pas encore instruit et connaissant son fanatisme et son inimitié contre la France, je crus prudent non-seulement de prolonger son incertitude par une réponse évasive, mais je lui donnai même à entendre que tout espoir d'accommodement n'était pas encore évanoui. La conduite de ce même ministre, qui le lendemain fit tirer sur le vaisseau, m'a depuis

donné la conviction que nous avions dû notre salut à ce dernier acte de prudence. La foule, toutes les fois que nous sommes allés à Alger, tout en se pressant autour de nous, ne nous a jamais paru avoir à notre égard un caractère décidément hostile ; je puis même affirmer, d'après les connaisances que j'ai de l'arabe et du turc, que je n'ai pas entendu sur notre passage un seul mot offensant ; la tristesse et l'inquiétude nous paraissaient être les sentiments dominants empreints sur toutes les physionomies. Au moment de notre embarquement, le capitaine du port et les personnes qui l'entouraient nous firent tous leurs adieux du ton le plus amical.

M. le comte Datili et l'interprète du Dey, qui nous avaient accompagnés jusqu'au quai, espérant que quelques heures de réflexion pourraient peut-être encore vaincre l'opiniâtreté de Hussein Pacha, prièrent le commandant de différer jusqu'au lendemain à midi son départ de la baie. M. de la Bretonnière voulut bien encore, pour un motif aussi puissant, céder à leurs instances.

« Mais, monsieur, dit-il à l'interprète du Dey, rappelez à « votre maître que, passé cette heure, s'il ne se rend pas aux « justes réclamations du Roi, toute négociation est rompue, et « je ne serai plus pour lui que le commandant des forces nava- « les de Sa Majesté, chargé de continuer les opérations de la « guerre jusqu'à pleine et entière satisfaction. »

Après avoir pris congé de M. Datili, nous entrâmes dans le canot, débordâmes le quai et sortîmes du port. A peine étions-nous en dehors de la darse, que nous trouvâmes vent debout et une mer affreuse ; il ne fallait rien moins que la solidité du canot et l'habileté de nos rameurs pour résister aux coups de lames dont la longueur et la violence semblaient à chaque instant devoir nous engloutir. Cette partie de la baie d'Alger est remplie de requins : nous en vîmes plusieurs qui suivaient le canot à une très-petite distance ; il y en eut un, entre autres, de la grande espèce, qui, porté par une forte lame, nous parut un instant sur le point de tomber au milieu de nous dans le canot, mais il passa sous l'embarcation en effleurant légèrement la quille. Après trois heures de peines, de fatigues et de dangers,

nous atteignîmes enfin le vaisseau, ayant tous nos vêtements trempés comme si nous étions tombés à la mer. On nous attendait avec impatience à bord, où déjà notre absence prolongée avait causé de l'inquiétude. Si l'on nous vit de retour avec plaisir, nous n'en éprouvâmes pas moins, après cette journée fatigante et avantureuse, à nous retrouver sains et saufs au milieu des nôtres.

Cependant une inquiétude générale sur notre position dans cette baie semblait être le pressentiment des dangers que nous devions encore courir et nous faisait désirer d'en sortir le plus promptement possible ; mais la parole du commandant avait été donnée, il fallut donc différer notre départ jusqu'au lendemain à midi. Vers le soir, la brise d'Est, vent battant en côte, avait passablement molli, et nous nous considérions dès lors comme plus en sûreté ; mais dans cette baie, les courants, la nature du fond et les vents les plus impétueux entraînent toujours les bâtiments vers la terre, et c'est ce que nous ne tardâmes pas à éprouver. Vers neuf heures du soir on s'aperçut que le vaisseau avait chassé de deux encâblures sur son ancre, et un examen plus attentif fit reconnaître que le câble était coupé. Une seconde ancre fut immédiatement mouillée avec la chaîne. Nous dûmes notre salut à cette mesure salutaire ; si elle eut été différée d'un quart d'heure seulement, le vaisseau, entraîné par le courant, aurait échoué sous les batteries du fort Bab-Azoun, où sa perte et celle de l'équipage eussent été inévitables. Quoi qu'en dise M. Shaler, que la rade d'Alger offre partout un ancrage sûr, il est bien certain que cette rade est dangereuse sur plusieurs points et que sous une apparence de vase elle cache dans plusieurs endroits un véritable fond de corail.

Le lendemain, 3 août, l'on voulut retirer l'ancre que nous avions dû abandonner dans la nuit ; mais tous les efforts furent inutiles, il fallut y renoncer ; elle est restée au milieu de tant de débris qui remplissent depuis des siècles le fond de cette partie de la baie.

Vers midi, le commandant ordonna au brick *l'Alerte*, mouillé à peu de distance de nous, et qui avait suivi le vaisseau dans cette mission, d'appareiller et de sortir de la baie couvert du pavillon parlementaire. Forcé par le vent de passer sous les batteries de la ville et à portée du canon, M. le capitaine de Nerciat exécuta cette manœuvre avec habileté et prit le large sans inconvénient.

A une heure, le vaisseau, après avoir également appareillé, suivait la même route ayant les basses voiles, les huniers et les perroquets, portant pavillon parlementaire au mât de misaine, le pavillon du roi arboré à la corne, et le guidon de commandement au grand mât. Plein de confiance sur la foi du sauf-conduit, nous naviguions pour sortir de la baie, lorsqu'un coup de canon à poudre, parti de la batterie du fanal, fixa notre attention. Peu de minutes après, on entendit un deuxième et troisième coup et l'on vit beaucoup de monde courir aux batteries. C'était probablement l'ordre de faire tirer, car aussitôt une canonnade à boulets, partie des batteries de la ville et du mole et dirigée sur le vaisseau, ne laissa plus de doute sur l'attentat qui allait être commis. En effet, dès ce moment, de deux heures et demie jusqu'à trois, c'est-à-dire pendant une demie heure que le vent nous permit de nous éloigner de la côte, le vaisseau du roi *La Provence* a essuyé le feu d'environ quatre-vingts coups de canon, et celui de plusieurs bombes qui tombèrent à peu de distance de l'arrière du vaisseau.

Un heureux hasard voulut que onze boulets seulement atteignirent le corps du bâtiment, c'est-à-dire trois dans la coque, un dans la grande vergue qui fut percée d'outre en outre, entre le milieu et le bout de tribord, et plusieurs dans la voilure et le gréement. La corvette de guerre anglaise ***Pilorus*** et la goëlette ***Guadaletta***, mouillés à peu de distance du port, ont été témoins de cette insulte. Nous dûmes probablement à la position du premier de ces bâtiments, placé entre nous et une partie des batteries, de ne pas avoir reçu le feu de celles qui nous masquaient.

J'emprunte ici au mémoire du capitaine Signoret, quelques circonstances importantes de cet évènement, que son coup d'œil militaire a observé avec la justesse et la précision d'un homme de l'art.

« Le feu des batteries ennemies, dit-il, a commencé à la dis-

« tance de six cents toises environ ; puis le vaisseau ayant dou-
« blé le fort de la pointe nord du môle, cette même distance
« s'est accrue jusqu'au moment où il s'est trouvé hors de portée.
« La direction donnée aux pièces a été généralement bonne ;
« presque tous les boulets ont passé sur le vaisseau et entre les
« mâts ou à peu de chose près. Le pointage n'a donc été fautif
« que dans l'angle d'élévation de la pièce. La distance aurait
« été appréciée plus grande qu'elle ne l'était réellement. Toute-
« fois, nous observerons que la même pièce de canon n'a pas tiré
« deux coups de suite sur le vaisseau ; que c'est lorsqu'il passait
« devant les fortifications que quelques pièces faisaient feu, et
« que, quelque bon canonnier qu'on puisse être, le premier
« coup de canon que l'on tire n'est, à vrai dire, qu'un coup
« d'épreuve qui sert à diriger les coups suivants, en faisant ap-
« précier la distance de l'objet et l'angle d'élévation à donner à
« la pièce pour le frapper. »

La Providence a permis que nous n'ayons eu personne à regretter ; mais il n'en eut pas été de même si les hommes eussent été au poste de combat ; plusieurs, dans cette position, auraient pu être atteints par les boulets qui pénétrèrent dans la batterie de dix-huit. L'auteur de cette relation qui se trouvait dans cette partie du vaisseau au commencement de la cannonade, faillit lui-même avoir les deux jambes emportées par un boulet de vingt-quatre, et ne dut son salut qu'à une de ces inspirations, véritable bienfait de la Providence, qui le porta instantanément à changer de place sans même y songer.

Cependant, exposé au feu de plus de cinq cents pièces d'artillerie, c'en était fait du vaisseau la *Provence*, si on eût eut le malheur de perdre un seul mât ou si le commandant n'eut pas maîtrisé ce premier mouvement d'indignation que devait exciter une aussi lâche provocation. Une seule bordée aurait compromis sans gloire son caractère de parlementaire, l'existence des braves qu'il commandait, et le beau vaisseau que le roi lui avait confié. On doit surtout apprécier la sagesse d'une telle conduite par les efforts que dut faire sur lui même M. de la Bretonnière pour contenir la vive indignation dont il était pénétré. Dans ce moment difficile, la conduite et le sentiment de nos marins furent

les mêmes que ceux de leur commandant. Si quelques-uns d'entre eux voulurent dans le premier moment se jeter sur leurs pièces et faire feu, tous, il faut le dire, écoutèrent la voix de leur chef et se bornèrent à lancer sur l'ennemi des regards qui exprimaient le mépris et l'espoir de se venger un jour.

La canonnade durait encore, lorsque, monté sur le pont, j'aperçus sur la dunette, au poste le plus dangereux, le commandant entouré de ses officiers et aussi calme qu'à Navarin, lorsque, sur le *Breslaw*, il reçut une honorable blessure. Ici, veillant à la conservation de son équipage, il surveillait en même temps la manœuvre et ordonnait aux marins de se coucher sur le pont pour éviter ainsi des dangers qu'il affrontait lui-même.

Le lendemain nous gagnâmes le large, et profitâmes d'un jour de calme pour réparer les avaries essuyées par le vaisseau ; ainsi deux jours après l'évènement du 3 août, nous pûmes reparaître devant Alger et prouver aux Algériens l'inutilité de leur lâche tentative ; depuis lors, et jusqu'à son retour à Mahon la *Provence* ne quitta plus ces parages.

Le 6 août, le capitaine Quin, commandant de la corvette anglaise *Pilorus*, fit tenir à M. le comte de la Bretonnière un pli renfermant une lettre que lui avait adressée le drogman du Dey.

Ce dernier écrivait au capitaine anglais que non-seulement Hussein Pacha avait désapprouvé l'attentat du 3 août, mais que, furieux de ce qu'on avait, disait-il, agi contre sa volonté dans cette circonstance, il venait de destituer le ministre de la marine et de chasser tous les chefs de batteries. Nous remarquerons ici que cette soi-disant réparation était bien tardive et que d'ailleurs elle n'avait aucun caractère officiel pour le gouvernement français, puisqu'elle ne lui était pas adressée directement par le Dey. En terminant la lettre qui accompagnait celle que nous venons de citer, le capitaine Quin donnait à M. de la Bretonnière les plus grands éloges pour sa conduite pendant la canonnade du 3 août. L'extrait suivant d'une autre lettre écrite d'Alger sur cet évènement depuis notre départ fera mieux connaître encore à ce sujet l'opinion de cet officier anglais et celle des étrangers qui l'entouraient.

« La *Provence* mit à la voile hier à deux heures ; le vent était

» Nord-Nord-Ouest et portait à la côte. Ce vaisseau sortit majestueusement sous pavillon parlementaire et passa à environ une demi-portée de canon des batteries de la ville, qui, à l'étonnement général, firent feu sur lui. Le capitaine Quin, maître Martin et moi, nous étions au consulat en ville ; nous montâmes de suite sur la terrasse qui, comme vous le savez, commande toute la vue de la rade. La position de ce vaisseau de guerre était fort critique ; si, d'après l'état du vent, il eut été atteint, il pouvait être chassé vers la terre près du consulat américain. Heureusement le feu des batteries fut si mal dirigé que nous pensons qn'il n'a pas dû éprouver beaucoup de mal. Nous sommes tous d'avis que M. de la Bretonnière s'est conduit dans cette circonstance avec la plus grande dignité en traitant ces pirates avec le mépris qu'ils méritaient. Il a gardé son pavillon parlementaire, et à la satisfaction générale n'a pas tiré un seul coup de canon. Ce sang-froid et ce jugement ont été ici admirés de tout le monde. Pendant cette crise je n'ai jamais vu un homme plus agité que le capitaine Quin. Son anxiété sur le sort de ce beau vaisseau était au-delà de tout ce qu'on peut concevoir. Se figurant qu'il était lui-même à bord, il ne cessait de dire dans sa langue : *Bon'l fire, my boys, Key up close to the wind* : Ne faites pas feu, mes enfants, serrez le vent. L'infamie de cette violation était en effet si flagrante, que dans ce moment nous étions tous français. La brise d'ailleurs était faible, et il était à craindre que si le vaisseau français eût tiré, il aurait fait tomber le vent et se serait mis par ce seul fait dans une position désespérée. Aussi jamais commandant n'a mieux mérité de son gouvernement que M. le comte de la Bretonnière ; sa conduite, je le répète, fut pleine de prudence, de noblesse et de dignité.

» Nons rendons grâce à Dieu de l'avoir vu échapper à ces barbares. »

Pendant les trois mois que le vaisseau et les autres bâtiments de la division maintinrent le blocus le plus rigoureux sur les côtes de la Régence, nous eûmes presque toujours, contre l'ordinaire de cette saison, une mer houleuse et des temps affreux. Les orages se succédèrent presque sans interruption. A une distance de plus de vingt lieues de la côte, le vent du Sahara nous fit deux ou trois fois sentir son influence débilitante et nous porta du sable en telle quantité que le pont du vaisseau et les bastingages en étaient presque couverts ; cependant la chaleur ne fut pas excessive et le thermomètre Réaumur ne s'éleva jamais au-dessus de vingt-quatre degrés. Dès les premiers jours de septembre nous éprouvâmes les terribles rafales du Sud-Ouest, si connues et tant redoutées des anciens sous le nom d'Africus.

Le 5 septembre, vers dix heures du matin, un de nos hommes tomba à la mer ; presqu'au même instant un de ses camarades se jeta après lui et le sauva avec autant de courage que de sang-froid. Le lendemain, après la messe militaire en musique, le commandant, à la tête de l'état-major et en présence de l'équipage sous les armes, témoigna sa satisfaction pour la belle conduite du marin qni avait risqué sa vie pour sauver son camarade.

Il promit, en faisant connaître sa belle action au gouvernement, de demander une récompense en sa faveur. Cette récompense pour les marins est ordinairement une médaille d'argent et quelquefois la croix de la Légion d'honneur.

Le 7 septembre, par une grosse mer, un requin de dix pieds de long, ayant cinq rangées de dents dans ses mâchoires, fut pris par l'équipage. Après s'être longtemps débattu et avoir tout ébranlé autour de lui, ce monstre marin fut mis en pièces pour être mangé par les matelots.

La chair de cet animal, que j'eus la curiosité de goûter, est fade et filandreuse. Les bonites sont très-abondantes dans ces parages ; nous en prîmes une assez grande quantité, ainsi que des glaneurs et des poissons volants ; souvent des oiseaux, tels que des tourterelles, des cailles et autres espèces, chassés par la force du vent et fatigués, se laissèrent prendre à bord du vaisseau. Pendant cette croisière, nous arrêtâmes souvent des bâtiments neutres qui cherchaient à échapper au blocus ou à sortir d'Alger.

Il résulte de tous les interrogatoires subis par les capitaines de ces navires, que, depuis notre départ, le Dey n'a point fait élever de nouvelles fortifications soit à Alger soit dans les environs. Les déclarations faites séparément par chacun de ces capitaines

s'accordent toutes à ne porter la force militaire d'Alger qu'à quatre ou cinq mille hommes au plus.

Le 10 septembre, le vaisseau était encore en vue d'Alger ; il fit le signal de ralliement à la frégate *La Duchesse de Berry* et aux bricks *Le Hussard* et *Le Voltigeur*. D'après l'ordre du commandant, le simulacre d'un combat naval fut exécuté par les bâtiments réunis. Plus de cinq cents coups de canon furent tirés à bord du navire, et nous eûmes sur le vaisseau le spectacle d'un branle-bas général, d'un abordage et d'un incendie simulés. Heureusement, ce jour-là, le mauvais temps ne mit aucun obstacle à l'exécution de cette belle scène militaire.

Après une croisière de trois mois dans ces parages, M. le comte de la Bretonnière fit voile, le 19 septembre, pour Mahon.

Pendant cette traversée, nous éprouvâmes, dans l'espace de cinq jours, des vents contraires, des calmes, puis un très-gros temps qui nous obligea subitement à prendre deux ris dans les huniers et à amener la grande voile. Enfin, le 23, à huit heures du matin, nous mouillâmes à Port-Mahon, entre le lazaret et le bourg de Villa Carlos. Nous trouvâmes dans cette île l'escadre américaine composée du vaisseau *La Delavare*, deux frégates et une corvette.

Il est quelquefois très-difficile d'entrer à Mahon ; mais, parvenu dans l'intérieur, on voit le port le plus beau, le plus vaste et le plus sûr de la Méditerranée. C'est en quelque sorte un large canal de plus d'une demi-lieue de longueur, abrité de chaque côté par un rang de collines assez élevées. Des vaisseaux de haut bord peuvent être amarrés à terre, à très peu de distance du rivage. Quelle que soit la force du vent et la violence des vagues qui se brisent contre les remparts qui défendent l'entrée du port, à peine une légère ondulation se fait-elle remarquer dans l'intérieur.

A partir du lendemain de notre arrivée à Mahon, le commandant ainsi qu'une partie de l'état-major et de l'équipage furent, pendant plusieurs jours de suite fortement incommodés pour avoir mangé des huîtres, qui bonnes dans tout autre temps sont pernicieuses dans cette saison.

Le lazaret de Mahon, que nous avons visité dans tous ses détails, est parfaitement bien entretenu. C'est incontestablement l'un des plus vastes et des plus beaux établissements de ce genre qui soit en Europe. Le fort St-Philippe est aujourd'hui dans le plus grand délabrement, ainsi que toutes les fortifications de l'île.

Quelque soit au reste l'état présent de Minorque, on ne peut disconvenir de la grande utilité dont elle a été à notre escadre de blocus depuis 1827, par ses ressources locales et comme point intermédiaire entre Toulon et Alger. Mais de quelle importance surtout ne sera pas aujourd'hui cette île avantageusement placée pour l'armée expéditionnaire d'Afrique !

Le 14 octobre, au soir, je quittai le vaisseau *La Provence* et je m'embarquai sur la frégate *La Duchesse de Berry* qui devait, le lendemain matin, mettre à la voile pour Toulon. J'allais revoir ma famille et la France ; cette idée, toute consolante qu'elle était pour moi, ne m'empêcha pas, au moment du départ, d'éprouver une véritable émotion ; je quittais ce beau vaisseau où, pendant près de trois mois, une communauté de dangers, de craintes, d'espérances et souvent de plaisirs m'avaient uni de la plus douce et de la plus honorable confraternité à des hommes bons, instruits et vraiment estimables. Je n'oublierai jamais les nombreux témoignages d'estime, de bonté, de bienveillance dont messieurs les officiers du vaisseau en général et leur digne et respectable commandant en particulier n'ont cessé de m'honorer. Puisse ce témoignage public de reconnaissance leur en prouver l'étendue et rappeler quelquefois à leur souvenir le passager de *La Provence*.

N. B. — La Rédaction publie cette intéressante relation, seulement à titre de document, et sans entendre se rendre responsable des incorrections de style, ni des erreurs historiques de M. Bianchi.

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ANCIENNE

(Suite. — Voir les nos 123, 124 et 125)

La guerre civile éclata de nouveau : Sextius reprit tout le pays, fit mettre à mort Arabion dont la fidélité lui était suspecte, et s'empara de son royaume qu'il joignit au reste des possessions romaines. A la suite d'une nouvelle réconciliation, il dut céder sa conquête à Lépide qui y demeura pendant quatre ans. Enfin Octave, ayant résolu de rester le seul maître, s'empara sans aucune peine de l'apanage de son faible collègue.

Lorsque la bataille d'Actium (31) eut décidé entre les aspirants à la dictature, et lorsque Octave, vainqueur de ses adversaires, eut pris le nom d'Auguste (28), et commencé la série des empereurs romains, les provinces de l'empire furent partagées entre l'empereur et le sénat. L'ancienne Proconsulaire échut au sénat, ainsi que la Cyrénaïque qui, cédée à l'amiable au peuple romain dès 65, ne devait pas tarder à être rattachée administrativement à l'Égypte passée également à l'état de province romaine. Quant au territoire compris entre l'Ampsaga et le méridien de Saldæ, il fut provisoirement constitué en royaume de Numidie, en faveur de Juba le jeune, fils de Juba 1er et depuis longtemps l'allié du parti victorieux.

Quelques années après, Bogud, roi de la Mauritanie occidentale, étant allé mourir à Methone, et Bocchus, qui avait réuni au sien le royaume vacant, n'ayant pas tardé à succomber à son tour, la Mauritanie fut donnée à Juba II en échange du royaume

de Numidie qui fut annexé à la Proconsulaire. L'ancienne Mauritanie et une partie de l'ancienne Numidie, de l'Océan Atlantique au méridien de Saldæ, formèrent ainsi ce que l'on convint d'appeler désormais la Mauritanie ; tandis que l'autre partie de l'ancienne Numidie, l'Afrique propre et la Tripolitaine devinrent province sénatoriale de l'empire romain. Comme on le voit, dans tous ces bouleversements successifs, la dénomination de Numidie a beaucoup perdu de son ancienne signification. En effet, après avoir compris autrefois tout le territoire situé entre l'Afrique propre et la Molouia, elle ne comprend plus que le pays à l'Ouest de l'Afrique propre jusqu'au méridien de Saldæ ; encore, le nom ne doit-il pas tarder à être restreint au territoire s'étendant jusqu'à l'Ampsaga seulement. Il n'y a pas lieu de s'étonner de pareils changements, quand on réfléchit au peu de précision de ces dénominations par rapport aux peuples qu'elles concernaient. Le nom de Mauritanie, signifiant pays occidental, pouvait s'étendre au gré de ceux qui en faisaient usage ; et il n'est pas surprenant qu'il ait pris l'extension dont il vient d'être parlé. Il est utile seulement de tenir compte de toutes ces modifications, afin d'éviter des confusions dans la suite.

Avant de poursuivre l'histoire de l'Afrique septentrionale dans la nouvelle phase de son existence sous la domination directe de Rome, il ne serait assurément pas inutile, pour servir plus tard de terme de comparaison, de jeter un coup d'œil en arrière sur les mœurs et sur les institutions sociales des populations indigènes, au temps de leur indépendance. Malheureusement, les documents que l'antiquité nous a légués sur ce sujet sont infiniment trop rares pour servir de base à une étude approfondie ; et, comme pour tous les peuples qui, faute d'unité d'aspirations et d'ensemble de volontés, n'ont jamais pu parvenir à s'organiser politiquement d'une manière durable, il est fort difficile, sur bien des points, de distinguer le caractère propre des Libyens, des traits empruntés dès l'origine aux influences extérieures.

Les idées religieuses surtout paraissent avoir suivi exactement chez eux les vicissitudes politiques. Après avoir emprunté, au temps de Carthage, leur trait le plus caractéristique aux cultes de Baal et d'Astarté venus de la Phénicie, elles se laissèrent influen-

cer par les croyances romaines ; et la religion ne tarda pas à présenter un mélange confus de l'idolâtrie carthaginoise, du paganisme de Rome, et d'une foule de pratiques auxquelles il serait souvent assez difficile d'assigner une origine. Le soleil et la lune recevaient des sacrifices. Le lac Triton était célèbre par le culte qui le consacrait à Minerve. On prêtait serment en étendant la main sur les tombeaux des hommes qui passaient pour avoir été justes pendant leur vie, ainsi que cela se pratique encore de nos jours en pays kabyle. La divination était également en honneur ; et, comme chez les anciens Germains, ce qui n'a pas peu contribué à accréditer l'idée d'une filiation entre les deux races, celui qui voulait interroger l'avenir allait chercher le sommeil parmi les tombes de ses ancêtres, pour y appeler les songes dont l'interprétation devait lui servir d'oracle. Le morale de cette religion était du reste assez facile : elle autorisait la polygamie et elle se montrait en général fort peu exigeante à tous les points de vue.

En parlant des mœurs de ces peuples, est-il nécessaire d'insister sur leur courage et sur leurs qualités guerrières ? Personne n'ignore que leur principale occupation était celle de la guerre. Les historiens ont pris plaisir à représenter ces cavaliers intrépides, s'élançant au combat, montés sans l'aide d'aucun harnais sur les chevaux vigoureux de leur pays ; et nous avons déjà vu toute l'utilité qu'en retirèrent les Carthaginois et les Romains qui durent à leur concours, comme auxiliaires, plus d'un important succès.

Ils étaient divisés en tribus, les unes nomades, errant çà et là avec leurs tentes et leurs troupeaux, et abandonnant un endroit quand les pâturages y étaient épuisés ; les autres devenues sédentaires, fixées plus particulièrement dans les montagnes, habitant des cabanes, et cultivant le sol sur lequel elles étaient appelées à vivre et à mourir. A la tête de chacune de ces tribus se trouvait un chef administrant patriarcalement à sa guise et n'ayant de compte à rendre qu'au roi qu'il avait bien voulu reconnaître. Aussi, l'autorité de Syphax et des Massinissa dut-elle emprunter aux atermoiements d'une politique très-variable la force qu'elle ne pouvait avoir par l'unité nationale. Cette force,

ne s'exerça jamais du reste que dans une zône assez rapprochée du littoral. On a pu remarquer, en effet, d'après ce qui précède, que, dans tous les partages du pays, les limites du sud ne furent jamais précisées : de ce côté, les tribus restèrent presque toujours indépendantes, et il est impossible d'y assigner une ligne de démarcation entre les populations soumises et celles qui ne voulaient accepter aucun frein. L'administration directe de Rome avait beaucoup à faire pour parvenir, comme cela eut lieu plus tard, à s'établir jusqu'au parallèle qui longe le pied méridional de l'Atlas, et les rois indigènes étaient loin d'en être arrivés là.

Il ne paraît pas qu'aucun de ces princes ait jamais songé à doter ses sujets d'une législation quelconque, qui, d'ailleurs, aurait eu incontestablement beaucoup de peine à se faire accepter, étant donnés l'esprit versatile et l'état de continuelle anarchie des tribus même en apparence les plus soumises. Quelques lois paraissant imitées des Perses et des Mèdes et venues sans doute de la Phénicie, quelques usages établis par tradition, et, par-dessus tout, le bon plaisir du juge dont l'opinion penchait plus ou moins, suivant le poids des cadeaux reçus des plaideurs : tels étaient les éléments qui servaient à régler la plupart des procès. Quant aux habitants des villes, ils avaient copié tant bien que mal les institutions de Rome et de Carthage, et leur état politique présentait en quelque sorte un postiche assez grossier de ces deux civilisations réunies.

CHAPITRE V

La marche progressive qu'avaient suivie les Romains en Afrique, et l'établissement en quelque sorte tout naturel de leur domination devraient faire supposer, qu'une fois administrateurs directs du pays, ils n'eurent aucune opposition à combattre. Cependant il fut loin d'en être ainsi ; de nombreuses tribus en dehors des centres d'action avaient, jusqu'à cette époque, conservé une indépendance réelle, et se montraient peu disposés à accepter des maîtres qui voulaient régner sans con-

teste ; celles qui, plus exposées, avaient été obligées de subir assez profondément l'influence étrangère, n'en étaient pas moins impatientes du joug et n'avaient pas renoncé à des velléités d'indépendance. L'avenir était gros de menaces, et, bien qu'à Rome on fût en général plein de confiance dans la durée de la soumission, quelques esprits sérieux, envisageant les choses à leur véritable point de vue, ne partageaient pas cet engouement pour les nouveaux sujets de l'empire, et ils redoutaient d'autant plus une catastrophe, qu'en raison de la sécurité du moment, on n'avait pas cru nécessaire de laisser en Afrique des forces assez considérables. L'événement ne tarda pas à justifier ces craintes : en effet, dès le commencement du règne de Tibère, l'an XVII après Jésus-Christ, les idées de liberté et de révolte se manifestèrent tout-à-coup, personnifiées dans un chef de bandes nommé Tacfarinas.

Déserteur des armées romaines où il avait longtemps servi comme auxiliaire, Tacfarinas avait appris quelques notions de l'art de la guerre, et, surtout, ce qui devait lui être d'un grand secours, il avait acquis un peu de cette science qui consiste à savoir discipliner les hommes et en faire une force obéissant à une impulsion unique. Parvenu à se créer une véritable armée avec quelques pillards de la Numidie et se présentant comme un libérateur aux populations indigènes, il compta en peu de temps des partisans enthousiastes, depuis les tribus qui confinaient au désert des Garamantes jusqu'à celles qui habitaient les environs de *Saldæ*. Vaincu dans une première rencontre par le proconsul Camillus qui, avec des forces insuffisantes, ne put poursuivre ses avantages, il prit bientôt une revanche : il se jeta sur une cohorte romaine retranchée près du fleuve Pagida (*Oued Endja*) et la tailla en pièces malgré l'opiniâtre résistance de Decius, l'officier qui la commandait, et qui succomba dans l'engagement.

Lorsque la nouvelle de ce malheureux événement arriva à Rome, Tibère envoya en toute hâte un autre proconsul, Lucius Apronius, prendre le commandement de l'Afrique à la tête de nombreux renforts. Le nouveau général commença par décimer ce qui restait de la cohorte qui s'était laissée battre : puis il se

rendit à Tala qui venait d'être investie par les révoltés, et il réussit à délivrer cette place. A partir de ce moment, Tacfarinas, prévoyant qu'il lui serait impossible de résister à ses ennemis dans les grandes opérations de la guerre, renonça à toute espèce de siége ou de bataille en règle, et il se mit à ravager le pays : pillant et dévastant tout ce qu'il pouvait atteindre sur le territoire resté soumis, et faisant, autant que possible, place nette, pour empêcher le ravitaillement de ses adversaires. La tactique romaine fut longtemps déconcertée par ce système ; mais enfin Lucius Apronius réussit à surprendre son insaisissable ennemi, et lui fit éprouver une sanglante défaite.

Cette victoire n'eut pas, toutefois, le résultat que l'empire pouvait espérer : réfugié dans le Sud, Tacfarinas s'occupait à recruter de nouveaux partisans, et, loin d'avoir l'intention de se rendre, il croyait pouvoir traiter de puissance à puissance avec Tibère, en lui faisant demander, comme condition de la paix, le gouvernement indépendant d'une partie de l'Afrique. Pour toute réponse, l'empereur envoya Blesus prendre possession du proconsulat d'Afrique, et lui recommanda de poursuivre l'insurrection avec la plus grande vigueur.

Éclairés par les erreurs de la campagne précédente, les Romains adoptèrent cette fois une tactique qui devait nécessairement finir par leur assurer le succès : au lieu de marcher en grandes masses, comme s'ils avaient eu devant eux une armée régulière, ils se fractionnèrent en plusieurs corps, marchant parallèlement du nord au sud, couvrant les places principales et interceptant toutes les issues, se fractionnant encore, de manière toutefois à conserver entre eux des communications faciles, établissant enfin, sur leur passage, des postes fortifiés où ils laissaient des garnisons.

Pendant plus de deux années, Blesus poursuivit Tacfarinas avec une activité infatigable ; et après l'avoir battu plusieurs fois, il réussit même à s'emparer de son frère. Mais la lutte ne pouvait se terminer complétement que par la mort ou par la prise du chef de l'insurrection ; et, dans l'impossibilité de le tuer ou de le prendre, le proconsul, saisissant pour prétexte son dernier succès, alla jouir à Rome des honneurs du triomphe,

laissant à un autre la difficile mission de mettre fin à la guerre.

Tacfarinas profita du départ de son redoutable antagoniste. Réfugié très-loin du théâtre de ses premiers exploits, chez les Garamantes, il revint bientôt sur ses pas à la tête de nouvelles forces, et il alla investir la place de Tubusque ou *Tubusuptus* (*Tiklat*), non loin de *Saldæ*. Dolabella, qui venait de succéder à Blesus, s'empressa de reprendre l'offensive, fit un appel à Ptolémée, le successeur de Juba II en Mauritanie, et en reçut des troupes indigènes commandées par des officiers du pays. Il partagea alors son armée en quatre corps destinés à s'avancer parallèlement, comme on l'avait fait dans la campagne précédente, et à intercepter tous les passages. Il commença par faire rentrer dans le devoir certaines populations qui venaient de fournir des contingents aux révoltés, entre autres, la puissante tribu des Musulanes qui occupaient tout le pays situé au sud de Cirta et de Sitifis *(Sétif)*, puis il se mit en marche sur Tubusque.

Tacfarinas ne l'attendit pas : il leva le siége, et, reprenant sa tactique habituelle, il se retira en mettant tout au pillage. Mais il avait derrière lui un ennemi infatigable qui ne lui laissait pas un moment de repos, et cette fois il allait enfin succomber. En effet, après une série de combats où les Romains eurent continuellement l'avantage, une nuit, tandis que campés auprès d'Auzia (*Aumale*) les rebelles se laissaient aller à la sécurité la plus complète, ils furent tout-à-coup attaqués à l'improviste par Dolabella accouru à marches forcées, et peu d'entre eux réussirent à échapper au carnage. Tacfarinas combattit en désespéré, et se voyant perdu, il aima mieux se faire tuer que de tomber vivant entre les mains de ses ennemis (24).

La guerre était terminée : l'Afrique se reposa de la violente secousse qu'elle venait d'éprouver, jusqu'au règne de Caligula. Ce prince, pour lequel tous les moyens étaient bons, voulant annexer à l'empire le royaume de Mauritanie, ne vit rien de mieux que de demander à Rome le roi Ptolémée et de le faire mettre à mort. La Mauritanie s'arme aussitôt sous la conduite d'Édémon, pour sauvegarder l'indépendance relative dont elle avait joui jusqu'alors ; et Rome eut une nouvelle conquête à faire. La lutte

dura trois années : lutte de combats incessants, comme ceux qui avaient signalé la guerre de Tacfarinas. Le succès demeura, comme toujours, à la tactique romaine inspirée des errements des campagnes antérieures ; et après les opérations de Suetonius Paulinus qui franchit la double chaîne de l'Atlas et pénétra dans le désert jusque chez les tribus gétules (*Oued ghir*) alliées des populations mauritaniennes, après la pacification du pays, complétée par Hasidius Geta, la Mauritanie subit le sort du reste de l'Afrique septentrionale et fut réunie à l'empire. Une nouvelle division en provinces fut la suite de cet accroissement de territoire : le Maroc actuel, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la Molouia, devint la Mauritanie Tingitane ; le pays compris entre la Molouia et l'Ampsaga, c'est-à-dire les deux provinces actuelles d'Oran et d'Alger avec la moitié de celle de Constantine, devint la Mauritanie Césarienne, du nom de Césarée, l'ancienne Iol sa capitale (*Cherchell*) : immense province qui devait, 257 ans plus tard, être à son tour subdivisée en deux parties. La domination de Numidie se restreignit encore et ne s'appliqua plus désormais qu'au territoire compris entre l'Ampsaga et la limite de l'Afrique propre. Enfin l'Afrique propre subsista avec ses anciennes limites et ses subdivisions de Byzacène et de Zeugitane, et la Tripolitaine forma une province particulière (40).

Bien que faisant partie des provinces sénatoriales où les institutions civiles étaient généralement plus fortement constituées que partout ailleurs, l'administration de l'Afrique avait été, jusqu'à cette époque, à peu près exclusivement militaire. A la suite de la division dont il vient d'être parlé, elle subit certaines modifications tendant à établir une distinction entre les pouvoirs purement administratifs et ceux du commandement. Mais, en fait, elle resta à fort peu près ce qu'elle était précédemment ; car, à l'encontre de ce qui avait lieu le plus souvent dans les provinces non impériales, les pouvoirs, tout en étant distincts, n'en restèrent pas moins assez ordinairement réunis entre les mains du proconsul qui, en recevant du Sénat ses prérogatives civiles, était investi par l'empereur de l'autorité militaire. Ce personnage jouissait d'un rang et d'honneurs spéciaux dans la hiérarchie romaine ; la dignité dont il était revêtu était consi-

dérée comme une des premières de l'empire, et l'on peut citer plusieurs empereurs qui en avaient joui avant de vêtir la pourpre. D'Utique, il était allé siéger à Carthage rebâtie par Auguste près des ruines de l'ancienne cité punique. Il gouvernait sans intermédiaire la Zeugitane, et il rendait son autorité sensible sur les autres parties de son commandement par l'intermédiaire de lieutenants (*legati*) ou plus tard de vicaires (*vicarii*) qui reçurent différents noms suivant les provinces et suivant les époques : la Tripolitaine, la Byzacène et la Numidie avaient chacune un lieutenant ou vicaire avec le titre de personnage consulaire. La Mauritanie césarienne avait un gouverneur qui portait le titre de *præses* (président), la Mauritanie tingitane qui, au III[e] siècle, devait être détachée du gouvernement d'Afrique pour relever de celui d'Espagne, avait également un *præses*. Au-dessous de ces fonctionnaires, il en existait d'autres d'un ordre inférieur qui commandaient les postes échelonnés le long des frontières et qui prenaient le nom de « préposés des limites ». Ces gouverneurs secondaires furent quelquefois distincts pour l'autorité civile et pour l'autorité militaire ; mais, le plus souvent, un seul cumulait les deux pouvoirs, surtout dans les Mauritanies.

Tout ce mécanisme administratif reçut, par la suite, de nombreuses modifications de détail ; mais ses parties essentielles continuèrent à subsister pendant tout l'empire, même après l'organisation définitive du IV[e] siècle dont il sera parlé plus tard. Il suffit, dès-à-présent, d'avoir indiqué les principaux points du système, pour conclure que l'administration romaine d'Afrique fut loin d'être, de prime abord, aussi bien consolidée que l'on serait tenté de le croire, et qu'elle eut ses atermoiements et ses hésitations, au moins en ce qui concerne la question délicate de la distinction des pouvoirs civils et militaires. De cette manière d'être résultèrent souvent des complications fâcheuses, à cause de l'esprit turbulent et inquiet des indigènes qui comprenaient assez mal tous ces remaniements et qui voyaient partout prétexte à révolte. Si l'on ajoute à ces motifs de désordre la rapacité et l'ambition démesurée de certains proconsuls, l'anarchie qui régna dans l'empire après les premiers empereurs et qui se fit sentir dans toutes les provinces, la succession rapide des can-

didats au pouvoir et leurs luttes interminables sur tous les points du monde romain, on sera peu étonné d'apprendre que les périodes de calme furent généralement assez courtes dans l'Afrique d'autrefois. Quoi qu'il en soit, en dépit des troubles qui s'y agitèrent constamment, les villes, les monuments et les voies de communication s'y multiplièrent avec rapidité, surtout dans la partie orientale, grâce à de nombreuses corvées imposées aux habitants et à des travaux considérables exécutés par les troupes. Des colons romains s'y fixèrent avec de nombreux esclaves, et les terres ne leur manquèrent pas, car l'administration les leur abandonnait sans trop de souci des indigènes qui, pour la plupart, principalement en Numidie et en Afrique propre, c'est-à-dire dans les provinces les plus soumises, passèrent à peu près à l'état de serfs attachés à la glèbe. Quant à la Tripolitaine, aux Mauritanies et aux portions de territoire situées vers le sud au-delà du pied méridional de l'Aurès qui devint peu à peu la limite des possessions romaines de ce côté, la soumission y fut toujours trop peu avancée et les indigènes toujours trop peu disposés à se laisser absorber, pour que la colonisation pût s'y étendre aussi facilement, et surtout pour que l'on traitât les habitants avec le même oubli de leurs droits réels. Aussi, en dehors des villes principales, l'élément romain s'y introduisit-il avec beaucoup plus de ménagements que partout ailleurs, sans cependant négliger toutes les occasions qu'il eut d'y prendre pied.

Un tel souci de la colonisation pourrait paraître étrange au premier abord, dans un pays dont une grande partie au moins présentait de graves obstacles à une prise de possession calme et fructueuse ; mais il n'y a plus lieu de s'en étonner, quand on réfléchit aux ressources de première nécessité que la colonie fut appelée à fournir à sa métropole. L'Italie s'était peu à peu morcelée en grandes propriétés de plaisance, et ne produisant plus assez pour sa consommation, elle était obligée de faire venir ses grains des pays étrangers. L'Afrique, par sa fertilité en céréales, lui garantissait de larges approvisionnements, et par sa position presque aux portes de Rome, elle en était en quelque sorte le grenier tout choisi. Ce fut donc de ce côté que se tournèrent

toutes les vues, aussitôt que la pacification relative du pays permit d'espérer une exploitation avantageuse; et les colons, ainsi que les indigènes du littoral de l'Afrique septentrionale, à l'exception de quelques tribus de la Mauritanie, partagèrent avec l'Égypte le soin d'alimenter la capitale de l'empire. Ce fait explique encore la persistance avec laquelle les Romains cherchèrent toujours à conserver leur conquête et toutes les peines qu'ils se donnèrent pour y étouffer les révoltes, même lorsque plus tard, dans d'autres provinces, ils laissèrent se relâcher les liens de leur autorité. Aussi, malgré les soulèvements nombreux des indigènes impatients du joug, malgré les ambitions de certains proconsuls qui, l'anarchie revenue, songèrent à en profiter pour se déclarer indépendants et commencèrent presque toujours pour cela par affamer la métropole en faisant main basse sur ses approvisionnements, on voit le pouvoir impérial mettre tout en œuvre pour se maintenir en Afrique, et, bien que s'affaiblissant par la suite, conserver encore presque jusqu'au dernier moment, à force de sacrifices, une étendue à laquelle on serait loin de s'attendre.

Après les événements du règne de Caligula, on traverse une époque de calme de vingt-cinq années : période après laquelle on doit signaler la révolte du proconsul Macer qui, à la faveur des troubles des dernières années de Néron, se déclare indépendant à Carthage et y retient les approvisionnements destinés à Rome. Mais ce gouverneur avait mécontenté tout le monde par ses exactions ; il ne trouva que fort peu de partisans pour soutenir ses prétentions. Galba, qui venait de succéder à Néron à la tête de l'empire, et qui, lui-même ancien proconsul d'Afrique, avait laissé dans le pays d'excellents souvenirs, n'eut qu'à donner un ordre pour le faire saisir par ses propres troupes et pour le faire mettre à mort (68).

A part quelques soulèvements isolés de tribus frontières et quelques incursions de Gétules, l'Afrique demeura en paix jusqu'au règne d'Adrien. Notons en passant, que, quelque temps après la prise de Jérusalem par Titus (70), beaucoup de Juifs chassés de leur pays cherchèrent un asile en Numidie et en Mauritanie, et que, promptement multipliés, ils devinrent par

la suite un élément assez considérable de la population. Sous Adrien, en 136, les tribus qui confinaient au sud des Mauritanies se soulevèrent en masse, sans que l'on puisse assigner à ce mouvement d'autre cause que la turbulence ordinaire et si souvent irréfléchie des indigènes. Il fallut quatre années pour les soumettre ; et encore ce résultat ne fut-il obtenu qu'en dépaysant une grande partie des révoltés et en les repoussant dans le désert où on les maintint à l'aide des postes frontières qui eurent fort à faire par la suite, pour les empêcher de revenir. Antonin le Pieux, après avoir achevé la pacification de la Mauritanie en 139, put croire un moment que la soumission des sujets africains de l'empire était définitive et que les insurrections n'étaient plus à craindre : il n'hésita donc pas à dégarnir peu à peu les garnisons et à adoucir les rigueurs de l'administration militaire, en instituant des gouverneurs secondaires de provinces chargés exclusivement du gouvernement civil dans la forme ordinaire de l'organisation romaine, les anciens fonctionnaires ne conservant que le commandement des troupes. C'était un moyen, croyait-on, d'alléger les charges des indigènes ; mais ils ne le comprirent pas ainsi : ils ne virent, dans ce changement, qu'une mesure pouvant servir de prétexte à une révolte, et les Mauritanies ayant donné l'exemple, le soulèvement s'étendit bientôt jusqu'à l'Afrique propre. Les tribus indépendantes du désert et celles qui avaient été expatriées sous Adrien profitèrent de cette circonstance pour pénétrer chez les populations septentrionales, s'alliant à celles qui se soulevaient, pillant celles qui restaient soumises. Nul doute que la domination romaine en Afrique n'eût couru en cette occasion un de ses plus pressants dangers, si l'insurrection avait pu trouver un chef vigoureux et intelligent pour la diriger. Il fallut rétablir au plus vite l'autorité militaire dans toute sa rigueur, remettre les garnisons au complet ; et la paix ne put renaître complètement, avec quelques chances de durée, qu'après un nombre incalculable d'expéditions répétées pendant une période qui ne dura pas moins de huit années consécutives, jusqu'en 166 sous Marc Aurèle. Encore la soumission fut-elle si peu assurée qu'elle ne s'étendit pas à toutes les tribus et que les incursions des peuplades restées en état de ré-

volte continuèrent à suivre leur cours jusqu'en 222, époque à laquelle, le soulèvement menaçant de reprendre des proportions formidables, l'empire mit sur pied des forces considérables et finit, après une année de lutte, par obtenir tant bien que mal un peu de calme et de tranquillité.

En enregistrant les désordres sans nombre causés par les velléités d'indépendance des indigènes, on doit remarquer qu'ils eurent principalement pour théâtre les tribus du dehors les plus éloignées des centres de population. Les villes, surtout celles de l'est, qui étaient groupées à de faibles distances les unes des autres, s'en ressentirent assez peu, au moins pendant les premiers siècles de l'empire, pour que la civilisation romaine put y exercer pleinement son influence : les arts, les sciences et les lettres y furent cultivés avec succès, des progrès rapides en tout genre s'y réalisèrent, et plusieurs personnages importants en sortirent. Septime-Sévère, qui fut empereur de 193 à 211, était né et avait été élevé à Leptis, la grande *Lebeda*, en Tripolitaine. Ce prince, auquel plusieurs historiens ont pu reprocher la grande extension donnée au despotisme militaire, n'en fut pas moins un des empereurs qui par leur intelligence et par leurs grandes qualités se montrèrent les plus dignes du commandement suprême. Caracalla, son fils et son successeur, africain comme lui, ne marcha pas sur les mêmes traces et souilla son passage au pouvoir par les crimes les plus horribles. Cependant les villes des différentes provinces de l'empire lui durent un nouveau pas dans la voie du progrès, grâce à l'édit de 217 qui accordait à tous leurs habitants libres le titre et les prérogatives de citoyens romains.

A défaut des soulèvements indigènes pour lui porter atteinte, cette prospérité des villes africaines se trouva sérieusement éprouvée au III[e] siècle par les agitations politiques qui désolèrent l'empire. On était alors à cette période que les historiens ont appelée période d'anarchie militaire. Les armées romaines, toutes puissantes, en étaient arrivées à disposer à leur gré de la pourpre impériale : proclamant et déposant les empereurs, soutenant tel ou tel candidat au préjudice de tel autre, entrant en lutte au bénéfice de telle ou telle ambition. Inauguré à Rome par les

cohortes prétoriennes dont le chef, nommé préfet du prétoire, avait fini par absorber à son profit, une grande part de l'autorité suprême, ce système n'avait pas tardé à être mis en œuvre par les légions dispersées sur les divers points du monde romain ; et il en résulta des désordres sans cesse renouvelés, qui hâtèrent, dans l'empire, les symptômes de décadence.

L'armée d'Afrique ne prit pas d'abord une grande part à tous ces bouleversements : elle ne se composait que d'une légion assistée de nombreuses troupes auxiliaires indigènes ; et comme ces derniers se tenaient généralement à l'écart, elle ne se trouvait pas assez forte pour imposer ses volontés à l'empire, ainsi que pouvaient le faire les légions des autres provinces dans lesquelles étaient entretenues des forces renfermant plus d'éléments romains. Cependant, sous Maximin, profitant de vifs sujets de mécontentement, qui venaient d'être donnés aux populations africaines par l'administration impériale, elle s'empressa d'entrer en scène à son tour et de proclamer un empereur comme les autres. A cette époque, plusieurs fonctionnaires administratifs de second ordre, dont les pouvoirs n'avaient jamais été bien définis, avaient peu à peu obtenu certaines attributions fort étendues qui, sans les soustraire complètement à l'autorité des proconsuls, les mettaient cependant assez en dehors du commandement pour leur donner une très-grande initiative et, par suite, une influence considérable sur les événements du pays. A leur tête était l'intendant d'Afrique, dont l'institution remontait à l'origine de l'organisation impériale et qui était chargé de tout ce qui concernait les finances et le domaine de l'État. Ce personnage qui, dans le principe, n'avait guère eu à s'occuper que de détails de comptabilité, en était arrivé à avoir une part réelle dans le gouvernement, et il avait même acquis le droit de prononcer des confiscations : opération dont il ne se faisait pas faute, toutes les fois qu'il pouvait trouver un prétexte plausible d'enrichir l'État. et quelquefois, par contre-coup, disent certains auteurs, de s'enrichir lui-même.

Ce fut une sentence de confiscation rendue en 237 par l'intendant contre quelques riches propriétaires de la Byzacène, qui donna à l'armée d'Afrique l'occasion de participer aux élections

impériales. Les personnages atteints par cette mesure avaient refusé de s'y soumettre, et ayant rassemblé les esclaves et les paysans de leurs domaines, ils avaient mis à mort l'intendant tombé en leur pouvoir et s'étaient emparé de la ville de Tysdrus, se déclarant déliés de toute obéissance envers Maximin. La légion d'Afrique s'empressa d'exploiter cette situation, et ayant pris parti pour les révoltés dont le nombre grossissait chaque jour, elle proclama le vieux Gordien, alors proconsul. Gordien, âgé de plus de quatre-vingts ans, appartenait à l'une des plus illustres familles de Rome et il exerçait son commandement avec l'assistance de son fils qu'il avait pris comme lieutenant. Il voulut décliner le dangereux honneur qui lui était offert; mais il était le seul concurrent sérieux que l'Afrique pût présenter à l'empire, et, bon gré mal gré, il lui fallut revêtir la pourpre. Il s'y résigna, en s'associant son fils, et en cherchant à modérer le zèle de ses partisans qui, sous le prétexte de soutenir sa candidature, ne manquèrent pas de se livrer à des excès de tout genre. En dépit de ces bonnes dispositions et bien qu'il eût été accepté comme empereur par le Sénat romain, son règne n'en fut pas moins très-éphémère, et ne s'étendit pas au-delà du pays dans lequel il avait été proclamé. Assiégé dans Carthage par Capellianus, gouverneur de la Mauritanie césarienne qui avait refusé de le reconnaître et qui s'était mis en campagne à la tête des troupes envoyées d'Italie par Maximin, il ne put empêcher la place de succomber, et, son fils ayant été tué dans le siége, il se donna la mort. Ses adhérents, n'ayant plus alors, pour le moment, à soutenir d'autre compétiteur, se déterminèrent à faire leur soumission, et tout rentra, pour le moment, sous l'autorité de Maximin. Plus tard, en 268, à l'époque des trente tyrans, ainsi nommée des candidats à l'empire qui se trouvèrent proclamés à la fois par les troupes des différentes provinces (et il faut noter, en passant, qu'au lieu de trente ils n'étaient en réalité que dix-neuf) l'armée d'Afrique essaya de renouveler la tentative de 237, et elle proclama Celsus. Mais ce nouvel empereur eut le sort de ses concurrents et ne fut pas plus heureux que Gordien: reconnu par les uns, rejeté par les autres, il ne réussit qu'à mettre le comble au désordre et à faire couler le sang sans utilité. Il

fut tué après quelques semaines d'une candidature illusoire; et après lui, les troupes d'Afrique parurent se décider à renoncer, au moins pendant quelque temps, à des expériences d'élections qui, jusque-là, leur avaient si mal réussi (268).

Cette même année (268), l'Afrique vit apparaître pour la première fois, venant les mettre à rançon, les hordes des populations qui confinaient aux limites européennes de l'empire. Nouvel élément destiné à renouveler l'Europe, les peuples germains, slaves et scandinaves, confondus dans l'histoire ancienne sous le nom de barbares, étaient sortis d'Asie à une époque très-reculée. Peu à peu, par des migrations successives, ils s'étaient rapprochés des frontières du monde romain; et, dès le IIIe siècle, ne rencontrant déjà plus d'obstacles suffisants pour les arrêter, ils préludaient par des incursions fréquentes à la ruine de l'empire dont, un siècle plus tard, ils devaient se partager les débris. Les Francs, établis à cette époque au Nord de la Gaule, se signalèrent de bonne heure dans ces expéditions; et, en 256, on en voit une nombreuse bande qui passe en Gaule, puis de là en Espagne où, pendant douze années consécutives, elle se livre à des déprédations de tout genre. Quelques partis de ces pillards, s'étant emparés de plusieurs vaisseaux en 268, se rendirent sur les côtes de la Mauritanie tingitane où ils firent une descente, et saccagèrent plusieurs villes; mais attaqués vigoureusement par les troupes romaines qui secondèrent les populations mauritaniennes, ils furent obligés de se rembarquer la même année et de retourner en Espagne d'où ils partirent avec le reste des leurs pour retourner dans leur pays chargés de butin. Sept ans plus tard, en 275, des Francs reparurent encore en Mauritanie: c'étaient des prisonniers faits par les Romains dans les Gaules et transportés en Asie mineure dans les provinces du Pont: ayant réussi à s'échapper et à se rendre maîtres de quelques navires, ils se mirent en route pour rejoindre leur pays; et chemin faisant, ils abordèrent en Mauritanie césarienne où ils se livrèrent au pillage. Repoussés et obligés de se rembarquer, ils reprirent la mer, saccagèrent quelques points du littoral de l'Espagne, et, gagnant l'Océan, ils rentrèrent chez eux par l'embouchure du Rhin.

Après les désordres de l'anarchie militaire, après les incursions des Francs, vient se placer une nouvelle révolte des tribus africaines. En 276, paraît un certain Aradion qui appelle aux armes les populations indigènes de la Numidie et qui réussit en peu de temps à réunir autour de lui de nombreux contingents. Les proportions que ce soulèvement menaçait de prendre obligèrent les Romains à envoyer des renforts. L'empereur Probus se mit lui-même en campagne : il marcha contre Aradion, le rencontra près de Sicca (*Sicca Veneria, le Kaf*), et l'ayant provoqué en combat singulier, le tua de sa propre main. Après cette expédition, la révolte s'apaisa d'elle-même : les troupes impériales furent employées à des travaux d'utilité publique ou à la surveillance de corvées indigènes, requises pour ces travaux ; et, à aucune époque, semblable activité ne fut déployée dans l'exécution des voies de communication et des monuments de toute nature. La vaine tentative d'Aradion tourna, de cette manière, à la prospérité de l'Afrique ; mais, dans les dispositions d'esprit des indigènes et au milieu des germes de désordre qui se faisaient jour de toute part, il était difficile que cette situation fût bien durable. En effet, elle dura à peine vingt ans, interrompue par quelques troubles partiels, et après cette période de calme relatif, les soulèvements généraux reparurent, aussi violents que jamais.

CHAPITRE VI

Parmi les populations qui avaient toujours manifesté les plus vives tendances à l'affranchissement, se trouvaient les tribus qui habitaient le théâtre des derniers exploits de Tacfarinas. Depuis le début de l'occupation romaine, elles avaient pris part à peu près à toutes les révoltes ; leur soumission, plusieurs fois répétée, n'avait jamais été bien sincère ; et, du reste, elles avaient toujours été peu entamées à cause des difficultés inextricables de leur pays. Retranchées dans les montagnes presque inaccessibles qui s'étendent entre Saldæ et Rusucurrum (*Tedeles* ou *Dellys*), elles avaient formé une sorte d'association de cinq tribus connues sous le

nom de Quinquegentiens et elles se croyaient parfaitement à l'abri de toutes les attaques. Ce fut de là, en 297, sous Dioclétien, que partit le signal d'une insurrection qui menaça bientôt de s'étendre sur toutes les provinces d'Afrique. Maximien Hercule, alors associé à l'empire, accourut en toute hâte à la tête de grands renforts de troupes, pénétra jusqu'au foyer de la révolte, malgré les immenses difficultés du terrain, et après de nombreux combats où les indigènes déployèrent un acharnement sans égal, il parvint à obtenir encore une soumission. Afin de prévenir autant que possible de nouveaux troubles, une partie des Quinquégentiens fut transplantée dans le sud de la Mauritanie ; beaucoup, comme prisonniers de guerre, furent emmenés en esclavage hors de leur pays ; et, pour assurer une surveillance plus efficace, la portion de la Mauritanie césarienne comprise entre le méridien de Dellys et l'Ampsaga, devint avec un *præses* une province particulière qui prit le nom de Mauritanie sitifienne, de Sitifis (*Sétif*) sa capitale.

Il ne paraît pas cependant que ces mesures aient produit tous les résultats que l'empire croyait être en droit d'en attendre. Malgré l'échec qu'ils venaient d'éprouver et malgré leur dépaysement partiel, les Quinquegentiens, ou du moins ce qui en restait dans les montagnes, ne furent guère plus soumis qu'auparavant ; et si, en dehors de ces populations, on jette les yeux sur la Numidie et sur le reste de la Mauritanie, c'est précisément à cette époque même que l'on voit la domination romaine commencer à reculer. En effet, pendant que Maximien était encore dans le nord, de nombreuses tribus du sud s'étaient déclarées indépendantes. Rome, qui n'avait de ce côté que quelques postes militaires, eut été dans la nécessité de déployer de nouvelles forces pour soumettre les révoltés et pour conserver un pays qui ne lui attirait que des embarras, sans présenter d'ailleurs, comme la partie septentrionale, de grands bénéfices en compensation. Elle aima mieux y renoncer, en se repliant dans les provinces de l'ouest jusqu'au parallèle du versant septentrional de l'Aurès. Les tribus qui habitaient l'intérieur de ces montagnes, ainsi que celles du Nord du Sahara occidental, redevinrent donc à peu près maîtresses d'elles-mêmes, et les Romains

ne cherchèrent plus qu'à y faire sentir à distance, par l'intermédiaire de quelques chefs indigènes, une influence qui paraît être devenue de jour en jour plus précaire.

Sous Dioclétien, une nouvelle organisation administrative partagea l'empire en quatre préfectures : Italie et Gaule pour l'Occident, Rome restant à part, Illyrie ou Grèce et Orient proprement dit ou Asie mineure pour l'Orient, Constantinople à part. Chaque préfecture fut divisée en diocèses. Dans ce système que l'on désigne sous le nom de tétrarchie de Dioclétien, les provinces d'Afrique furent réparties de la manière suivante : la Mauritanie tingitane fut rattachée au diocèse d'Espagne dépendant de la préfecture des Gaules ; la Cyrénaïque, divisée en deux provinces : Lybie 1re, Lybie 2e, fit partie du diocèse d'Égypte, dans la préfecture d'Orient ; les Mauritanies césarienne et sitifienne, la Numidie, l'Afrique propre, avec la Byzacène et la Tripolitaine, formèrent le diocèse d'Afrique relevant de la préfecture d'Italie dont le chef, préfet du prétoire, résidait à Rome. Un proconsul continua à siéger à Carthage, administrant au nom du préfet et réunissant entre ses mains, jusqu'à l'organisation de Constantin, les deux pouvoirs civil et militaire.

Lorsque Dioclétien eut abdiqué pour se retirer à Salone (305), l'empire fut disputé par de nombreux rivaux, et parmi les prétendants fut un certain Alexandre, pannonien d'origine, qui ayant réussi à se faire proclamer en Afrique, fut reconnu, principalement en Numidie. Ce compétiteur fut un instant oublié au milieu de la lutte acharnée que Constantin, venu de la Grande Bretagne et des Gaules pour conquérir le pouvoir suprême, soutenait en Italie contre Maxence ; mais ce dernier, ayant été battu, songea à se refaire dans les provinces africaines. Il y accourut, battit Alexandre, le fit mettre à mort dans Cirta qu'il prit d'assaut et qu'il détruisit presque entièrement ; et, après avoir saccagé quelques villes qui avaient accueilli le Pannonien, il se crut à la tête d'un parti assez fort pour aller reprendre la campagne en Italie, où il périt néanmoins à la suite d'une dernière défaite (312). Ses adhérents en Afrique n'en continuèrent pas moins à piller et à dévaster en son nom, et pendant plusieurs années le désordre fut à son comble. Enfin Constantin arrive

pour mettre un terme à ces cruautés inutiles. Débarqué à Carthage à la tête d'une armée, il parcourut rapidement l'Afrique propre et la Numidie ; il fit tout rentrer dans le devoir, rebâtit Cirta à laquelle il donna le nom de Constantine, et réussit à obtenir une pacification qui, pour le moment du moins, parut être complète.

Avec Constantin, l'organisation administrative de Dioclétien se perfectionne et prend le caractère définitif qu'elle doit conserver jusqu'à la fin de l'empire. En Afrique, les pouvoirs civils et militaires sont nettement séparés ; le proconsul, relevant toujours du préfet du prétoire, devient étranger au commandement des troupes et aux opérations de guerre. Il cède ces attributions au comte d'Afrique représentant du magister peditum qui siége à Rome, et il n'agit plus sur l'armée que par voie de réquisitions. Ce n'est pas que ces réquisitions ne dégénèrent souvent en action directe ; on le vit surtout, par la suite, au milieu du désordre général et avec la décadence des institutions. Mais, en principe, les deux autorités sont en des mains différentes, au moins au sommet de la hiérarchie. Comme modifications de détails, il faut noter : que le proconsul gouverne les provinces de l'est par l'intermédiaire du vicaire d'Afrique, administrateur direct de la Zeugitane et ayant au-dessous de lui les personnages consulaires chargés de la Numidie, de la Byzacène et de la Tripolitaine. Les Mauritanies restent sous la direction des præsides qui, à l'encontre du proconsul, du vicaire et des personnages consulaires, cumulent comme par le passé les deux pouvoirs. Mais la distinction est plus complète, parce qu'ils sont obligés de rendre des comptes séparés : au préfet du prétoire, par l'entremise du proconsul, pour l'administration : au magister peditum, par l'intermédiaire du comte d'Afrique, pour ce qui regarde leurs prérogatives militaires. Il en est de même des préposés des limites, qui, au nombre de seize, administrent les tribus des frontières et commandent aux troupes en permanence dans les postes fortifiés. Outre ces forces, le comte d'Afrique a sous ses ordres la légion, dont le quartier général est à Lambesa, et il dispose de douze corps d'infanterie et de dix-huit de cavalerie, recrutés, comme la plus grande partie des troupes des frontières, parmi

les indigènes et parmi les habitants des différentes provinces soumises à l'empire.

Il serait difficile, faute de documents très-précis, d'établir une nomenclature bien complète de tous les rouages secondaires de l'administration africaine sous Constantin. Cependant, parmi les fonctionnaires que l'importance de leurs attributions doit faire remarquer, on peut citer : le rational des sommes d'Afrique, le rational des sommes de Numidie ; le rational des choses privées, et celui de la maison impériale : les deux premiers étaient chargés des finances et relevaient du comte des largesses sacrées siégeant à Rome ; les deux derniers s'occupaient du domaine de l'État et de celui de l'empereur, et ils représentaient le comte des choses privées qui résidait également à Rome. Comme on le voit, ces quatre personnages remplaçaient l'intendant d'Afrique dont il a été parlé plus haut. Ils étaient en dehors de l'action du proconsul ; toutefois ils devaient s'entendre avec ce dernier, lorsque dans l'exercice de leur charge ils se trouvaient en présence de questions touchant aux intérêts politiques du pays. Le proconsul en référait au préfet du prétoire, et celui-ci à l'empereur qui décidait (1).

Telle fut, en résumé, l'organisation administrative de l'Afrique, au moment où elle paraît avoir atteint son plus haut degré de perfection. Il est certain que les circonstances difficiles qui ne tardèrent pas à se présenter, contribuèrent à la rendre peu stable ; mais on doit reconnaître que tout en étant un peu compliquée pour les épreuves qu'elle eut à subir, elle présentait, dans des conditions ordinaires, des garanties incontestables de toute nature.

En même temps qu'il réorganisait l'empire, Constantin mettait fin au paganisme, en proclamant le christianisme religion officielle. Grave détermination qui devait avoir pour le monde romain les plus importantes conséquences. Introduite en Afrique, vers la fin du Ier siècle, par les disciples des apôtres venus d'Asie, la doctrine du Christ avait fait de rapides progrès. En vain les empereurs, jusqu'à Dioclétien, avaient-ils à plusieurs reprises

(1) Cf. Berbrugger.

violemment persécuté les nouveaux prosélytes : les supplices n'avaient servi qu'à affermir la foi naissante. Soutenue par la voix puissante des Tertullien, des Arnobe et des Lactance, l'Église d'Afrique avait grandi peu à peu, et elle était arrivée bientôt à avoir pour adhérents non-seulement la plus grande partie des habitants des villes, mais encore la plupart des tribus du dehors, qui acceptaient le nouveau dogme, moins peut-être par conviction que par esprit d'opposition à leurs maîtres. Malheureusement, les hérésies suivirent de près la doctrine : les querelles religieuses naquirent presque en même temps que l'esprit de prosélytisme, et elles engendrèrent bientôt des luttes interminables, où les intérêts du ciel ne furent pas toujours uniquement en cause. Les Manichéens vinrent les premiers : réunions d'illuminés, admettant deux principes opposés, le bien et le mal, s'abstenant de tout ce qui avait vécu, du reste assez calmes dans leurs rêveries, ils n'employèrent pas la violence pour propager leurs doctrines ; et si la foi orthodoxe reçut d'eux quelques atteintes, ils n'eurent que peu d'influence sur les événements politiques. Mais il n'en fut pas de même des Donatistes. Ces sectaires, qui à proprement parler n'avaient pas de dogme particulier, étaient simplement des chrétiens plus intolérants que les autres, qui déclaraient hors de l'Église et excommuniés à tout jamais ceux qui, pendant la persécution de Dioclétien, avaient consenti, pour éviter la mort, à livrer aux payens les livres sacrés. Ils tiraient leur nom de Donat, évêque des Cases-Noires près de Mila, en Numidie, qui avait le premier lancé l'anathème contre les traditeurs, et qui, plus tard, se voyant appuyé par de nombreux adhérents, n'avait pas craint de décliner la suprématie de l'évêque de Carthage et s'était fait proclamer comme le seul primat légitime.

Condamnés par les conciles et persécutés par les empereurs, les Donatistes se firent les ennemis de l'empire. Ils n'hésitèrent pas à accepter la lutte et ils trouvèrent des auxiliaires nombreux parmi les indigènes. Ceux-ci, depuis que le christianisme était devenu la religion du gouvernement, se montraient tout disposés, par esprit d'opposition, à se rejeter du côté des hérésies : ils saisirent donc avec empressement l'occasion qui se présentait.

Des bandes nombreuses, patronnées par les évêques schismatiques, se formèrent sous le prétexte de donatisme ; elles établirent leur quartier général à Tamagus (*Timgad*), sur le versant septentrional de l'Aurès, et, organisés sous le nom de circoncellions, elles se mirent à faire des incursions dans le pays, saccageant tout ce qu'elles pouvaient atteindre.

Au milieu de ces désordres, les successeurs de Constantin s'arrachaient le pouvoir ; et après une longue anarchie, l'empire, devenu l'apanage de Valentinien, était partagé entre ce prince et son frère Valens (364), suivant les divisions *Orient* et *Occident* déjà marquées par Dioclétien. Valentinien gardait Rome avec l'Occident ; Valens avait l'Orient avec Byzance (*Constantinople*) pour capitale. Quelques années à peine se sont écoulées depuis ce partage, et l'on voit éclater en Afrique une des plus formidables insurrections dont ce pays ait été le théâtre. Le comte Romanus, qui en était proconsul, s'était attiré la haine générale par ses exactions ; et l'on prétendait même qu'il s'était entendu avec les tribus indépendantes du sud pour leur assurer, moyennant salaire, l'impunité du pillage sur le territoire romain. Grâce à de puissants amis qu'il s'était ménagés auprès de l'empereur et auxquels il abandonnait sans doute une partie de ses bénéfices illégitimes, il avait réussi à être maintenu quand même à la tête de son gouvernement, et il était parvenu à faire repousser les plaintes que ses administrés avaient, à plusieurs reprises, essayé de formuler contre lui. Cette conduite odieuse ne pouvait manquer d'envenimer, outre mesure, les haines déjà si vivaces des Africains contre la domination romaine ; aussi la révolte commença-t-elle bientôt à gronder sourdement, et elle éclata avec violence, dès qu'elle eut trouvé un chef (372).

P. Flatters.

(*A suivre.*)



DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119-120, 121, 122, 123, 124 et 125)

A los 5 de septiembre que fuè dia de Domingo, arremetieron los Turcos al caballero Doria con tanta furia que, aunque se les hacia toda la resistencia posible, no se pudieron rebutar de alli hasta que el castellano Salazar, con una pica en la mano y con él 30 ó 40 soldados, entró en nuestra defensa, y los rebutamos fuera de los parapetos y del caballero con grandissimo daño ; y con la misma furia se fueron y arremetieron al caballero de San Juan de donde fueron rebutados con mucho valor ; y se comenzó el asalto por el caballerò de Gabrio donde estuvienron firmes tirando dos horas y hirieron de muerte alli á Diego Manrique de Lara y á otros muchos soldados, y habian ganado ya nuestra trinchera ; mas visto esta estrecheza vino en socorro Hernando Moreno Maldonado con su compañia que estava de guarnicion en el caballero de Salazar, dejando otra para guardia dél, y como llegavan de refresco los soldados dieron dos rociadas á los Turcos que les mataron alguna gente y se metieron con ellos en la trin-

chera hasta hecharlos fuera del caballero, y á la retirada que hacian les dieron otra carga y los hecharon algunos fuegos artificiales de manera que les mataron mas de 200 hombres.

Comenzamos desde aquella noche á hacer unas cajas de madera terraplenadas gruesas en el caballero de Cervellon y San Juan, porque en el de Pagan ya estavan hechas, y cubiertas de tablas para defendernos de los fuegos, y se acabaron antes que se amanesciese, y los Turcos levantaron todavia sus trincheras por todas partes que por donde quiera veian la plaza del caballero y matavan los que por él andavan. Martes, á 7 de setiembre, á la noche, pusieron fuego al reparo de tablas que habiamos hecho en el caballero de Pagan con gran dificultad y pérdida de gente; y miércoles, á las 8, al amanescer, dieron otro asalto general á todos los caballeros y los rebutamos aquella vez, con el ayuda de Dios, con mucha perdida suya y nuestra. Fué herido á Juan de Mariano en el carrillo derecho. Aquella noche se reforzaron los reparos, y el jueves y viernes, nueve y diez del dicho mes de setiembre, hicieron muchas veces acometimientos á fin de que nos descubriesemos á la defensa, y como estavan superiores de nosotros nos matavan mucha gente.

El dicho dia jueves, se me mandó que yo fuese à la isla y pusóse en orden una barquilla para hechalla á la mar y que me darian el despacho dando aviso al señor D. Juan, del estado en que aquella plaza se hallava; yo fui y la puse en orden, y el viernes á la noche me embiò el despacho Gabrio Cerbellon.

El sábado, de mañana, se dió otro asalto general que duró cuatro horas en el cual hirieron al castellano Salazar de dos arcabuzazos y de otro al capitan Diego de Quiroga de que despues murió. Mataron mas de 100 hombres de los nuestros y hirieron mas de otros cientos y con todo este daño se rebutaron los Turcos con muchó valor fuera de nuestros caballeros, ecepto del de Pagan donde se quedaron algunos Turcos cubiertos con sus reparos que habian hecho.

Esta noche meti en la mar la barquilla y la despaché. En Tunez se entendió aquella misma noche en hacer los reparos con mucho peligro y trabajo. El domingo estuvieron los Turcos todo el dia descubiertos con sus banderas, haciendo señas de darnos

asalto y tuvieron en arma toda la gente sin poder tomar ningun reposo. Hechando mucha quantitad de fuegos, mataron al capitan Machuca y Sespedes y mas de 100 soldados de entrambas naciones Cuando anochesció, subieron dos cañones á la punta del caballero de Pagan con que tiraron á nuestros reparos toda la noche.

Vista la poca defensa que podia haber y que no se podia defender aquella plaza, haviendolo tractado los capitanes con el general y Salazar, se acordó que se retirasen el dia siguiente, que era lùnes, à la isla, y que Hernando de Laguna llevase aquella noche todos las victuallas que pudiese y fuesen menester para un mes, y reconosciese el agua que tenia la isla y la que cabria en las cisternas para que, el lúnes á la noche, se llevase el agua que fuese menester; el cual embió un hombre á la isla á nado y me embió á pedir las barcas, y yo se las embié luego y las trujó cargadas de victuallas y municiones y llegó á la isla al cuarto de alba; y cuando se acabaron de descargar las victuallas, se vió desde la isla volar una mina y se sintió gran arcabuceria y artilleria, y segun lo que los Turcos, han dicho despues, huvo tan gran resistencia quanto se puede pensar en tan poca gente como habia, que no llegavan á 600 hombres de pelea.

Murieron aquel dia, segun lo que se ha sabido del licenciado Antonio Perez y de otros que estavan esclavos; el capitan Fadrique de Vircas y su alferez y Lope de Hurtado y el capitan Vallejo, y havia en los caballeros de San Juan, de Gabrio y de Pagan mas de 300 muertos (1).

CXIII

Relation de la flotte turque par D. Juan de Zamoguerra.

1574.

(Arch. de Simancas. — Armadas y galeras, Legajo 450).

Lo que me paresció que habia en la armada eran doscientas y

---

(1) Le lendemain, l'île de Santiago (Chekli) fut occupée sans résistance par les Turcs. D. Juan de Zamoguerra ayant capitulé avec cinquante hommes qui lui restaient.

ochenta galeras, quinze galeotas gruesas, quinze galeazas y mahonas, trece naves, cuatro caramuchalis (1) aunque ellos decian trescientas galeras, habia entre estas galeras veinte que no se podian mejorar, las dos de los baxaes de a treinta bancos y armadas de seis á banco, escogida chusma, los demas de los raïs y rey de Argel y hombres principales, á cinco y á cuatro a banco; habia otras quarenta forçadas buenas y las demas no saben el orden de chusma, porque habia al parescer y que yo vi ciento y cinquenta galeras que no tenian mas de dos hombres á banco, los buques muy buenos, y dos pedreros á proa y un cañon de crugia y no mas, y de otros pertrechos bien en orden de gente, ninguna galera tenia menos de dos Turcos por ballesteria y las de los baxaes y principales muy cargadas de Turcos. Las galeazas no son tan grandes como las venecianas ni traen cañones ninguna, sino bien artilladas de artilleria menuda; medias culebrinas (habia cuatro que tenian dos cada una), los demas sacres y medios sacres y pedreros y esmeriles (2) gruesos, y á las bandas tres pedreros debajo las postizas, que por todas serian veinte piezas cada uno, vogarian veinte y cuatro remos por banda y armadas á cinco á banco, todas navios muy ligeros; traian muy pocos Turcos que no habia poco mas de cien Turcos en cada una. Las naves habia siete que la mejor era de seis mil salmas no mucha artilleria sino muy poca y muy pocos Turcos, que todos iban en las galeras.

Procuré de saber que Turcos habian traido á la jornada y me dijeron que sesenta mil entre genizaros, espais y Turcos, los qüarenta mil escopeteros, los veinte mil arcos. Procuré de saber que gente habian perdido, dijeronme que cinco mil remeros y tres mil Turcos y genizaros y muchos heridos. Pregunté como les habiamos muerto tan pocos soldados, dijeronme, el Uchiali mesmo, que no eran como nosotros, que los soldados no entendian uno en pelear y los remeros en trabajar; que quien trabajava que no podia pelear, y que la Goleta ni Tunez no la habian

(1) Caramoussal (*kara*, noir: *mursal*, émissaire). C'était un navire de charge comme le *maün;* mais il différait de ce dernier par sa forme allongée et ses qualités sous voiles.

(2) *Esmeril*, pièce d'artillerie un peu plus grande que le fauconneau.

tomado los soldados sino veinte y cinco mil remeros que trabajavan de ordinario en las trincheras y en todo lo que de trabajo era menester; y á los soldados y remeros habia dado el Uchiali mas de sesenta mil escudos de su dinero al que peleaba y trabajava bien, y desa suerte cada uno trabajava mas que otro.

Pregunteles como habian tomado la Goleta, dijóme el mismo Uchiali que Dios se la habia dado, y el mismo Senan baxa, que es el general de la tierra y gobierno de todo, que si les dejaran ver la Goleta, antes que desembarcaran cosa alguna que no la emprendieran, aunque traian orden del gran Turco de perder el armada ó tomarla y el fuerte de Tunez de que no hacian caso; y como desembarcaron y comenzaron á hacer las trincheras y hallaron tan poca resistencia, luego tuvieron aviso como estaban y que nuestra armada no se podia juntar en muchos dias, ni con toda la fuerza que podia juntar no era como la mitad de la suya, y que no eramos tan breves en juntarnos que aun debian de estar las galeras de España aconsejandose en el puerto de Santa Maria, y que sabian que el Señor Don Juan no tenia mas de ochenta galeras; y que juntaron sus máquinas con los baluartes de San Pedro y San Felipe y eran muy superiores á los bastiones, que no podian estar á las defensas los nuestros que no tenian reparos donde cubrirse, y que el asalto que les dieron el sábado reconoscieron bien la poca defensa y reparo que tenian dentro, y asi procuraron el domingo de batir mas bien por todas partes, y el lúnes, hasta cerca de medio dia, que los traveses de San Pedro y San Felipe y San Martin ya estaban todos batidos, y San Alfonso y el caballero de San Cristoval desencabalgada el artilleria; y habiendoles dado esta prisa cerca de medio dia, el lúnes, no pensando arremeter sino estarse en lo alto de sus máquinas y hacer mas plaça para que mas gente arremetiese, aconteció que los gastadores que labraban se adelantaron de manera que se asomaron al baluarte de dentro, y viendo cuan desproveido estaba, comenzaron á llamar los Turcos, los cuales entrando de golpe en la Goleta nueva arrimaron à la vieja, al caballero de San Cristoval, dos escalas por las cuales les entraròn y pusieron en el dicho caballero dos estandartes y la ganaron, y dicen ganarán todas cuantas plaças habrà.

Tambien me dijo Senan baxá que enviaria las naves y cinquenta galeras, y entraria por el faro, y haria otra presa, y que habia prometido al Turco que cada año habia de tomar dos plaças por amor de Dios. La Goleta la volaron toda, sin dejar señas de vieja ni nueva, y cegaron casi el canal y desmantelaron el fuerte, y á lo que entendi se tractaba entre ellos que fortificarian á Biserta.

Lo que yo he visto es que, en su armada, hay gran diligencia y obediencia y la gente pagada cada dos meses; y no se ve en ella mas rumor que sino hubiera hombres. A Puerto-Farina, despacharon al rey de Argel y de Tripol y en dos dias despalmaron gran parte de la armada, y despues se partieron al cabo de Çafran (1) donde yo los dejé á los 27 de setiembre.

Han dejado en Tunez tres mil Turcos y tambien se quedan alli los de Argel y de Tripol hasta el dia de San Simon y Judas, por si nuestra armada iba por allá.

CXIV

Liste des capitaines généraux et gouverneurs d'Oran et de Mers-el-Kebir.

1505-1708.

(Arch. de Simancas. — Secretaria de guerra moderna, Legajo 4698).

Prise de Mers-el-Kebir (13 septembre 1505).

1. — D. Diego Fernandez de Cordoba, marquis de Comarès (2), capitaine général et gouverneur de Mers-el-Kebir, du 13 septembre 1505 au mois de mars 1508.

— D. Ruy Diaz Alvarez de Rojas, gouverneur intérimaire (de décembre 1506 à juin 1507).

2. — D. Ruy Diaz Alvarez de Rojas, capitaine général et gouverneur de Mers-el-Kebir, du mois de mars 1508 au 17 mai 1509.

Conquête d'Oran (19 mai 1509).

3. — Le comte D. Pedro Navarro, capitaine général et gouverneur d'Oran et de Mers-el-Kebir, du 23 mai 1509 à la fin août 1509.

— D. Ruy Diaz Alvarez de Rojas, gouverneur intérimaire (du 1er septembre 1509 à janvier 1510).

4. — D. Diego Fernandez de Cordova, marquis de Comarès, capitaine général, du mois de janvier 1510 au mois de mars 1522.

— D. Martin de Argote, gouverneur intérimaire (de janvier 1513 à septembre 1517).

5. — D. Luiz Fernandez de Cordova, deuxième marquis de Comarez, fils du précédent, capitaine général, du mois de mars 1522 au 1er juin 1534.

— D. Luis de Cárdenas, gouverneur intérimaire (du 15 septembre 1523 au 21 mai 1525).

— D. Pedro de Godoy, gouverneur intérimaire (de février 1531 au 1er juin 1534.)

6. — D. Martin de Cordova y Velazco, comte d'Alcaudète, capitaine général, du 4 juin 1534 au 26 août 1558.

— D. Alonzo de Cordova y Velazco, gouverneur intérimaire (du 4 décembre 1545 au 7 juillet 1546).

7. — D. Alonzo de Cordova y Velazco, comte d'Alcaudète, fils du précédent, gouverneur intérimaire pour la seconde fois

(1) Le cap Zaffarano au sud-est de Palerme. D. Juan de Zamoguerra ne dit pas qu'il s'embarqua sur un navire français pour se rendre en Sicile, comme le racontent plusieurs historiens espagnols.

(2) D. Diego Fernandez de Cordoba était depuis longtemps déjà marquis de Comares, lorsqu'il s'empara de Mers-el-Kebir. Voici ce que dit à ce sujet Suarez Montanes dans son *Histoire manuscrite de la maison de Cordoba*. « Los reyes catolicos por lo mucho bien que les servia cada dia D. Diego Fernandez en las guerras de Granada, le hicieron donacion y merced, con titulo de marques, acerca del ano 1487, de castilla y villa de Comares, lugar fuerte de sitio de la cerquia de Malaga y Velez Malaga, cerca del mar Mediterraneo. »

(du 27 août 1558 au 20 décembre 1558), puis capitaine général, du 21 décembre 1558 au 17 juillet 1564).

— D. Andres Ponce de Leon, gouverneur intérimaire (du 12 juin 1564 au 17 juillet 1564).

— D. Andres Ponce de Leon et Francisco de Valencia, gouverneurs intérimaires (du 18 juillet 1564 au 20 novembre 1565).

— Hernan Tello, gouverneur intérimaire (du 21 novembre 1565 au 9 juillet 1567).

8. — D. Pedro Luis Garzeran de Borja, marquis de Navarres, grand-maître de l'ordre de Monteza de Saint Georges, capitaine général, du 10 juillet 1567 au 12 mars 1573.

— D. Felipe de Borja, frère du précédent, gouverneur intérimaire (du 3 novembre 1571 au 12 mars 1573).

9. — D. Diego Fernandez de Cordova, troisième marquis de Comares, capitaine général, du 13 mars 1573 au 8 décembre 1575.

— D. Luis de Veranegra, inspecteur des places d'Oran et de ›rs-el-Kebir, gouverneur intérimaire (du 5 février 1574 au ›écembre 1575).

10. — D. Martin de Cordova y Velazco, marquis de Cortez, capitaine général, du 9 décembre 1575 au 25 août 1585.

— D. Pedro de Padilla, commandeur de Medina de las torres, mestre de camp, gouverneur intérimaire (du 25 juillet 1580 au 23 avril 1581).

— D. Pedro de Padilla, gouverneur intérimaire pour la seconde fois (du 26 août 1585 au 14 novembre 1589).

11. — D. Diego Fernandez de Cordova, duc de Cardona, troisième marquis de Comares, capitaine général pour la seconde fois, du 15 novembre 1589 au 20 mai 1596.

— D. Gabriel Nuño de Zuñiga, gouvernenr intérimaire (du 17 août 1594 au 20 mai 1596).

12. D. Francisco de Córdova y Velazco, comte d'Alcaudète, capitaine général, du 21 mai 1596 au 5 décembre 1604.

13. — D. Juan Ramirez de Guzman, marquis de Hardales, comte de Teba, capitaine général (mort de maladie à Oran), du 6 décembre 1604 au 4 juillet 1607.

— — D. Diego de Toledo y Guzman, fils du précédent, gouverneur intérimaire (du 5 juillet 1607 au 10 août 1608).

14. — D. Felipe Ramirez, comte d'Aguilar, seigneur de los Cameros, capitaine général, du 26 octobre 1608 au 25 octobre 1616.

15. — D. Jorge Cárdenaz Manrique, duc de Maqueda, capitaine général, du 26 octobre 1616 au 11 octobre 1625.

— D. Juan Manrique de Cárdenas, mestre de camp, gouverneur intérimaire (du 9 avril 1622 au 9 mai 1624).

16. — D. Antonio Sancho Davila y Toledo, marquis de Velada, capitaine général, du 12 octobre 1625 au 6 avril 1628.

— D. Francisco de Andiaira Razaval, vicomte de Santa-Clara et inspecteur des places frontières de Barbarie, gouverneur intérimaire (du 7 avril 1628 au 8 février 1632).

— D. Antonio de Zuñiga y de la Cueva, marquis de Flores Davila, gouverneur intérimaire (du 9 février 1632 au 16 juin 1639).

— D. Alvaro de Bazan, marquis del Viso et amiral des galères de Sicile, gouverneur intérimaire (du 17 juin 1639 au 2 décembre 1643).

17. — D. Rodrigo Pimentel Ponce de Léon, marquis de Viana, capitaine général, du 3 décembre 1643 au 28 novembre 1647.

18. — D. Antonio de Zuñiga y de la Cueva, marquis de Flores Davila, capitaine général (mort de maladie à Oran), du 29 décembre 1647 au 31 janvier 1652.

— du 1er février 1652 au 4 octobre de la même année, une junte

composée de six personnes fut chargée du gouvernement des places d'Oran et de Mers-el-Kebir.

19. — D. Antonio Gomez Davila Toledo y Osorio, marquis de San-Roman, capitaine général, du 5 octobre 1652 au 30 juin 1660.

20. — D. Gaspar Felipe de Guzman, duc de San-Lucar et marquis de Leganez, capitaine général, du 1er juillet 1660 au 22 mai 1666.

21. — D. Fernando Joaquin Fajardo de Requesens y Zuñiga, marquis de los Velez, vice-roi du royaume de Murcie, capitaine général, du 23 mai 1666 au 10 mai 1672.

— D. Diego de Portugal, chevalier de l'ordre d'Alcántara, gouverneur intérimaire (du 11 mai 1672 au 10 mai 1675).

22. — D. Inigo de Toledo Osorio, capitaine général, du 20 mai 1675 au 11 juin 1678.

23. — D. Pedro Andres Ramirez de Gusman, marquis de Argava et de Hardales, comte de Teba, capitaine général (tué dans une sortie de la garnison), du 12 juin 1678 au 9 mars 1681.

— Du 10 mars 1681 au 12 avril de la même année, sa veuve, doña Marianna de Velazco, gouverna les places d'Oran et de Mers-el-Kebir.

24. — D. Gaspar Porto Carrero, comte de la Mondova, capitaine général, du 13 avril 1681 au 18 septembre 1682.

25. — D. Pedro Feliz José de Silva y Meneses, comte de Cifuentes, marquis d'Arcouchel et grand-porte-étendard de Castille (1), capitaine général, du 19 septembre 1682 au 2 septembre 1683.

26. — D. José de Villapando, marquis d'Osera y Castaneda, capitaine général (mort de maladie à Oran), du 3 septembre 1683 au 18 mars 1685.

(1) *Alferez mayor de Castilla* ou *Alferez del Rey*. — C'était anciennement celui qui portait l'étendard royal et qui, en l'absence du roi, commandait l'armée.

— Du 19 mars 1685 au 2 mai de la même année, sa veuve, doña Maria-Leonor de Monroy y Aragon, gouverna les places d'Oran et de Mers-el-Kebir.

27. — D. Antonio Panyagua y Zuñiga, marquis de Santa Cruz, capitaine général (mort de maladie à Oran), du 3 mai 1685 au 15 janvier 1687.

— Du 16 janvier 1687 au 4 avril de la même année, sa veuve, doña Beatriz-Maria-Antonia de Escobar y Ovando, gouverna les places d'Oran et de Mers-el-Kebir.

28. — D. Diego de Bracamonte, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean, capitaine général (tué dans une déroute de la garnison d'Oran, presque sous les murs de la ville), du 5 avril au 9 juillet 1687.

— Du 9 juillet 1687 au 14 du même mois, l'inspecteur Miguel de Zufre, le major Diego Merino et le capitaine de cavalerie Francisco Ramirez de Arellano administrèrent ladite place.

— D. Pedro Manuel Colon de Portugal, duc de Veraguas, amiral des galères d'Espagne, gouverneur intérimaire (du 15 juillet 1687 au 19 septembre 1687).

29. — D. Feliz de Silva, chevalier de l'ordre d'Alcántara, comte de Guaro, capitaine général (mort de maladie à Oran), du 20 septembre 1687 au 10 février 1691.

— D. Lorenzo de Ripalda, sergent général de bataille, gouverneur intérimaire, (du 11 février 1691 au 27 juillet 1691).

30. — D. Juan Luis de Orliens (Orléans), comte de Charny (1), capitaine général (mort de maladie à Oran), du 28 juillet 1691 au 22 juin 1692.

— D. Lorenzo de Ripalda, gouverneur intérimaire pour la seconde fois (du 23 juin 1692 au 24 septembre 1692).

(1) Ce comte de Charny était un fils naturel de Gaston, duc d'Orléans et frère de Louis XIII.

31. — D. Andres Copola, duc de Canzano, marquis de Robledo, capitaine général, du 25 septembre 1692 au 14 juillet 1697.

32. — D. Arias Gonzalo Davila y Pacheco Coloma y Borja, marquis de Casasola, capitaine général, du 15 juillet 1697 au 31 mai 1701.

33. — D. Juan Francisco Manrique Arana, capitaine général, du 1er juin 1701 au 21 octobre 1704.

34. — D. Carlos Carafa, chevalier de l'ordre de Saint-Jean, capitaine général, du 22 octobre 1704 au 7 septembre 1707.

35. — D. Melchior de Avellaneda Sandoval y Rojas, marquis de Valdecañas, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et commandeur de Alibesca, capitaine général, du 8 septembre 1707 au 21 janvier 1708.

— Ce même jour (21 janvier), par suite de l'abandon d'Oran, ledit capitaine général s'embarqua au port de Mers-el-Kebir pour retourner en Espagne.

F. Élie de la Primaudaie.

FIN.

Pour tous les articles non signés :
Le Président,
L.-Charles Féraud.



ALGER. — Typ. A. JOURDAN.

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT ET UNIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1877 —

ARTICLES DE FONDS

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE

